MONTPENSIER ARBEVEL

CACEIS BANK
89-91 rue Gabriel Péri
92120 Montrouge

Dépositaire

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de Gestion

SICAV de droit français

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

SICAV PLUVALCA

SICAV à 12 compartiments

SOMMAIRE

La SICAV PLUVALCA est constituée au 31 décembre 2025 de 12 compartiments :

MA SMALL MIDCAPS EUROPE

PLUVALCA INITIATIVES PME

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES

PLUVALCA RENTOBLIG

PLUVALCA ALTERNA PLUS

PLUVALCA MULTIMANAGERS

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028

PLUVALCA GLOBAL TRENDS

PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031

1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise 15

2. Certification du Commissaire aux Comptes 17

3. Règles et méthodes comptables 25

SOMMAIRE

Compartiment : MA SMALL MIDCAPS EUROPE **26**

4. Changements intéressant l'OPC 27

5. Rapport de gestion 28

6. Informations réglementaires 54

7. Comptes de l'exercice 63

8. Annexe(s) 107

Caractéristiques de l’OPC 108

Information SFDR 129

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA INITIATIVES PME **143**

9. Changements intéressant l'OPC 144

10. Rapport de gestion 145

11. Informations réglementaires 170

12. Comptes de l'exercice 180

13. Annexe(s) 219

Caractéristiques de l’OPC 220

Information SFDR 235

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES 242

14. Changements intéressant l'OPC 243

15. Rapport de gestion 244

16. Informations réglementaires 269

17. Comptes de l'exercice 278

18. Annexe(s) 316

Caractéristiques de l’OPC 317

Information SFDR 332

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA RENTOBLIG **346**

19. Changements intéressant l'OPC 347

20. Rapport de gestion 348

21. Informations réglementaires 372

22. Comptes de l'exercice 378

23. Annexe(s) 418

Caractéristiques de l’OPC 419

Information SFDR 428

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA ALTERNA PLUS **435**

24. Changements intéressant l'OPC 436

25. Rapport de gestion 437

26. Informations réglementaires 460

27. Comptes de l'exercice 466

28. Annexe(s) 502

Caractéristiques de l’OPC 503

Information SFDR 512

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA MULTIMANAGERS **519**

29. Changements intéressant l'OPC 520

30. Rapport de gestion 521

31. Informations réglementaires 544

32. Comptes de l'exercice 550

33. Annexe(s) 585

Caractéristiques de l’OPC 586

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES 595

34. Changements intéressant l'OPC 596

35. Rapport de gestion 597

36. Informations réglementaires 623

37. Comptes de l'exercice 629

38. Annexe(s) 666

Caractéristiques de l’OPC 667

Information SFDR 679

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 **692**

39. Changements intéressant l'OPC 693

40. Rapport de gestion 694

41. Informations réglementaires 717

42. Comptes de l'exercice 724

43. Annexe(s) 760

Caractéristiques de l’OPC 761

Information SFDR 773

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA GLOBAL TRENDS **780**

44. Changements intéressant l'OPC 781

45. Rapport de gestion 782

46. Informations réglementaires 808

47. Comptes de l'exercice 814

48. Annexe(s) 847

Caractéristiques de l’OPC 848

Information SFDR 857

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY 864

49. Changements intéressant l'OPC 865

50. Rapport de gestion 866

51. Informations réglementaires 892

52. Comptes de l'exercice 898

53. Annexe(s) 934

Caractéristiques de l’OPC 935

Information SFDR 947

SOMMAIRE

Compartiment : ARBEVEL SHORT TERM CREDIT **954**

54. Changements intéressant l'OPC 955

55. Rapport de gestion 956

56. Informations réglementaires 979

57. Comptes de l'exercice 985

58. Annexe(s) 1020

Caractéristiques de l’OPC 1021

Information SFDR 1030

SOMMAIRE

Compartiment : PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 **1037**

59. Changements intéressant l'OPC 1038

60. Rapport de gestion 1039

61. Informations réglementaires 1062

62. Comptes de l'exercice 1069

63. Annexe(s) 1106

Caractéristiques de l’OPC 1107

Information SFDR 1119

1. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Monsieur Jean-Baptiste DELABARE, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

Conventions visées à l'article L.225-37-4 alinéa 2° du Code de commerce

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

Délégations accordées au Conseil d'Administration

Néant.

Délégations en cours de validité, accordées par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2

N/A s'agissant d'une SICAV.

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

Noms et prénoms	Fonctions	Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le
Monsieur Jean-Baptiste DELABARE	Président Directeur Général	31 décembre 2028
Monsieur Yann GRAFF	Administrateur	31 décembre 2028
Monsieur Jean WEISSE	Administrateur	31 décembre 2028
Cabinet Forvis Mazars	Commissaire aux Comptes	31 décembre 2028

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte qu'aucun mandat n'arrive à échéance.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1°du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Noms et prénoms	Fonction au sein de PLUVACA	Autres mandats exercés
Jean-Baptiste DELABARE	Président Directeur Général	- Président du Directoire de Montpensier Arbevel - Président de Arbevel Montpensier Holding - Président de Financière Arbevel Group - Président de Financière Arbevel Partners 1 (FAP 1) - Président de Financière Arbevel Partners 1 (FAP 2) - Gérant de PAIA MAIA
Monsieur Yann GRAFF	Administrateur	- Gérant de la SCI La Jullouvilaise - Gérant de l'EURL KYG - Gérant de la SARL ALLABE - Co-gérant de la SCI La Barbade - Membre du Comité de Surveillance de Trocadero Capital Partners
Monsieur Jean WEISSE	Administrateur	- Administrateur de la SICAV Spirale

2. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

SICAV PLUVALCA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

SICAV PLUVALCA
58 Av. Marceau
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la SICAV PLUVALCA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) PLUVALCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique 26/3/2026

Signé par :
Jean-Luc Mendiela
EC3618001E59489...

Jean-Luc MENDIELA

Associé

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

SICAV PLUVALCA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

SICAV PLUVALCA
58 Av. Marceau
75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la SICAV PLUVALCA,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Docusign Envelope ID: 7923C007-71AF-4F55-90BF-6CA5E32AE300

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique 26/3/2026

Signé par :
Jean-Luc Mendiela
EC3618001E59489...

Jean-Luc MENDIELA

Associé

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :
- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV PLUVALCA est constitué de 12 compartiments :

- MA SMALL MIDCAPS EUROPE
- PLUVALCA INITIATIVES PME
- PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES
- PLUVALCA RENTOBLIG
- PLUVALCA ALTERNA PLUS
- PLUVALCA MULTIMANAGERS
- PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES
- PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028
- PLUVALCA GLOBAL TRENDS
- PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY
- ARBEVEL SHORT TERM CREDIT
- PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031

Compartiments ouverts au cours de l'exercice : Néant.

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant.

Compartiment :

MA SMALL MIDCAPS EUROPE

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros.
- A compter du 12 septembre 2025, l'analyse de la contribution à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), mettant en œuvre une approche best-in-universe.
- Création des parts AC, IC et ID : 21 octobre 2025.
- Absorption de la SICAV Quadrator SRI sur la Valeur liquidative datée du 8 décembre 2025.
- Création de la part C : 16 décembre 2025.
- A compter du 31 décembre 2025, le minimum d'investissements durables dans le fonds passe de 0% de l'actif net, à 50% de l'actif net.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- Remplacement de l'indicateur de référence du fonds : l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (ticker Bloomberg SCXG Index), remplace l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap, y compris comme référence au calcul de la commission de surperformance, à compter du 31 décembre 2025
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.
- Changement de dénomination du compartiment, MA Small Midcaps Europe (ancienne dénomination Pluvalca Small Caps) : 31 décembre 2025.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- Dans le cadre d'une approche en sélectivité associée aux critères du Label ISR, le Fonds opère depuis le 1er janvier 2026 une réduction de 30% de son univers d'investissement initial afin de déterminer son univers investissable.

5. RAPPORT DE GESTION

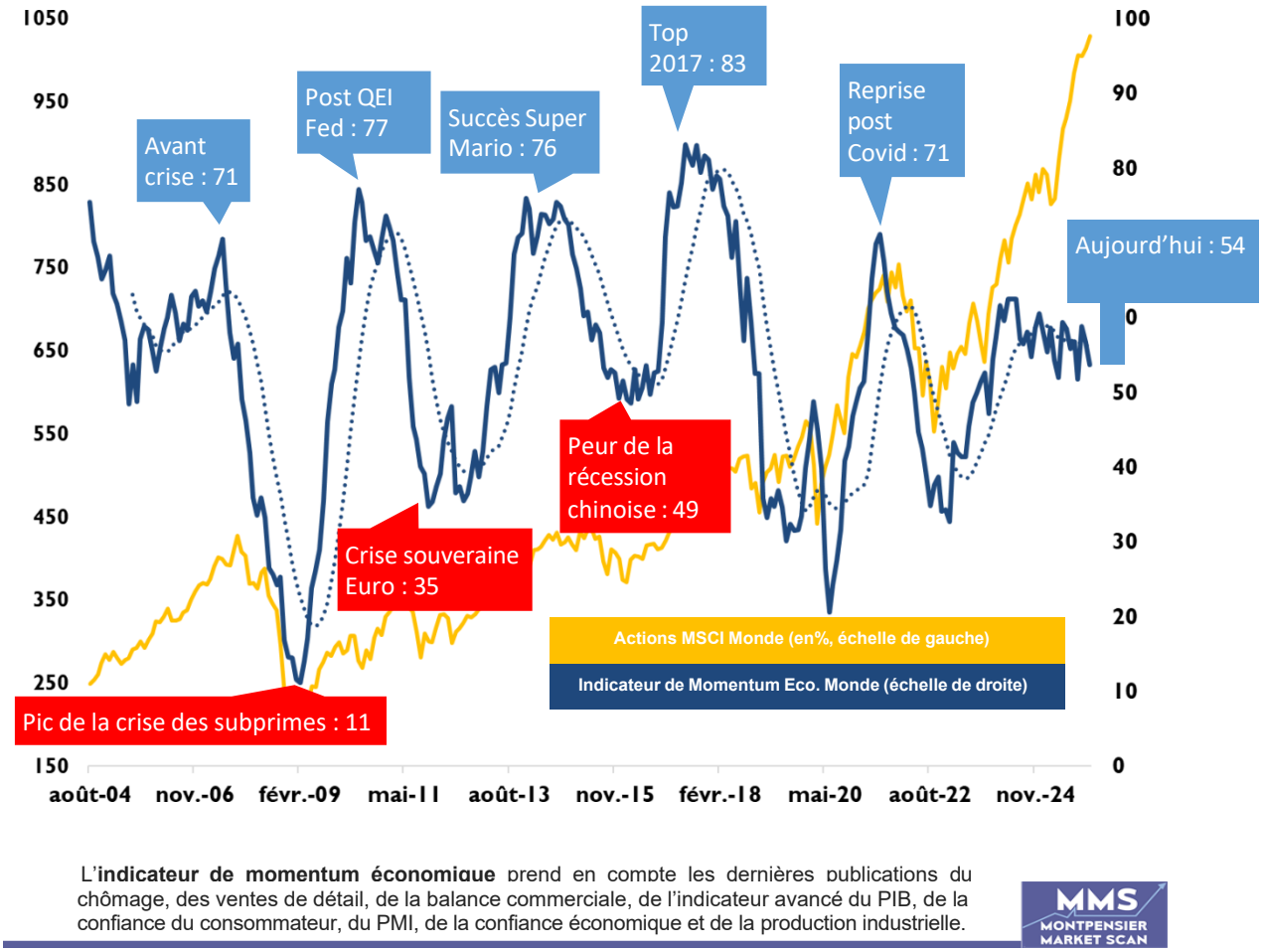
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

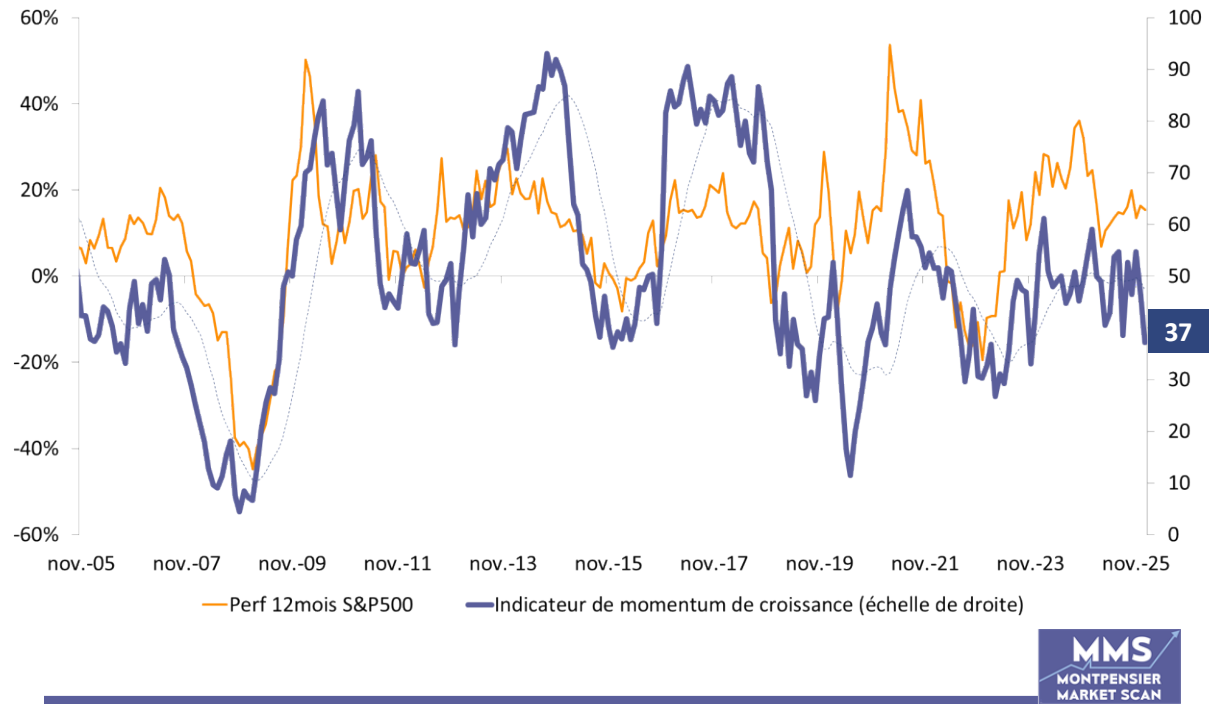
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



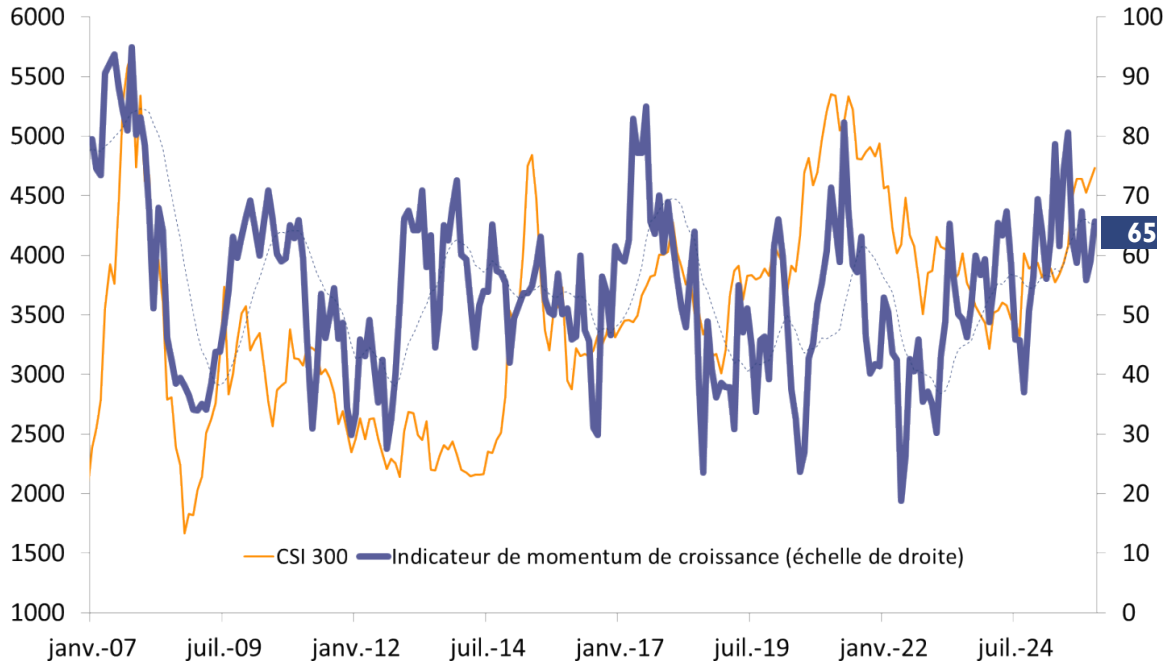
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



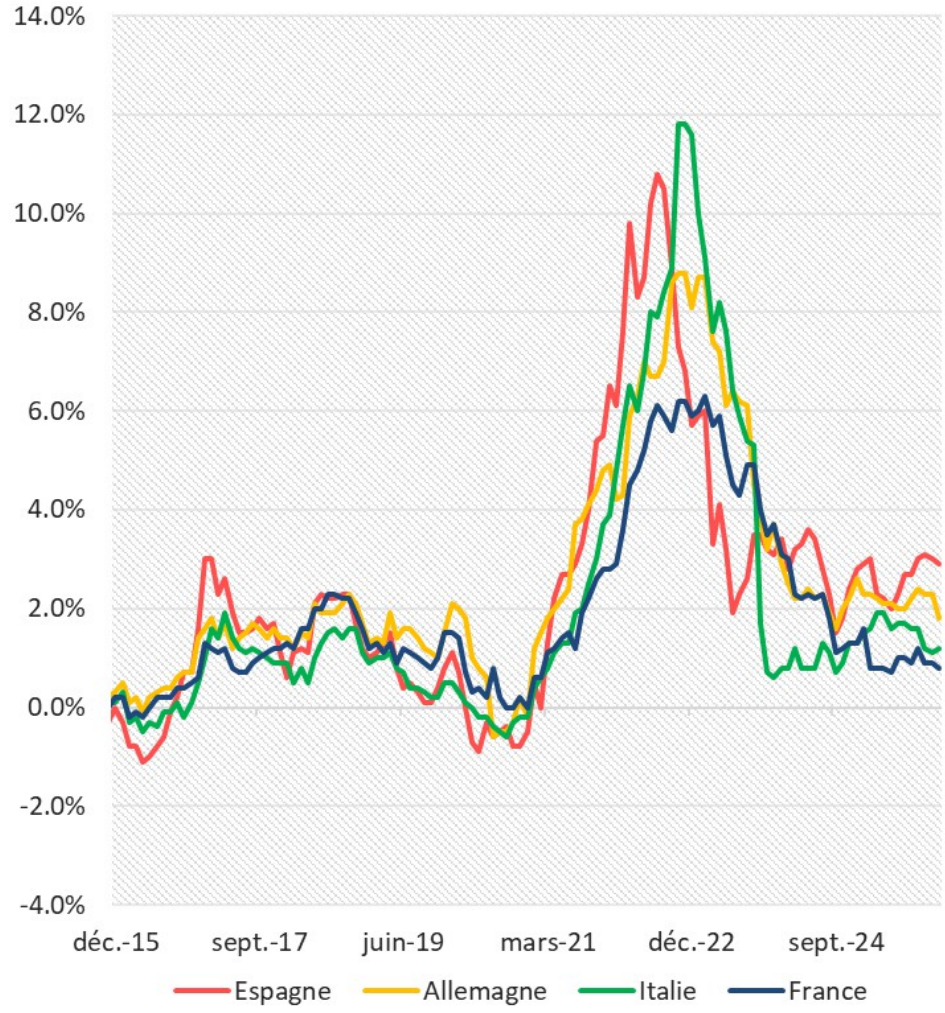
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



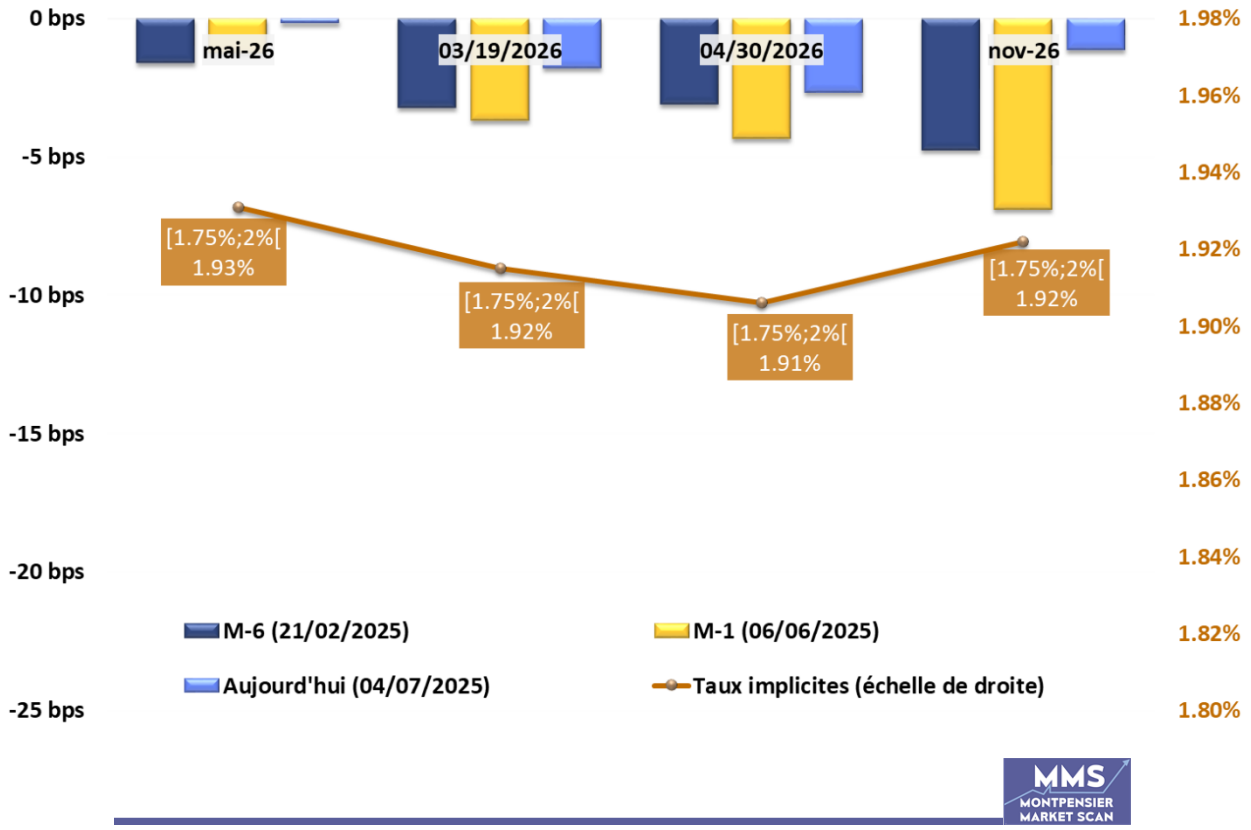
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

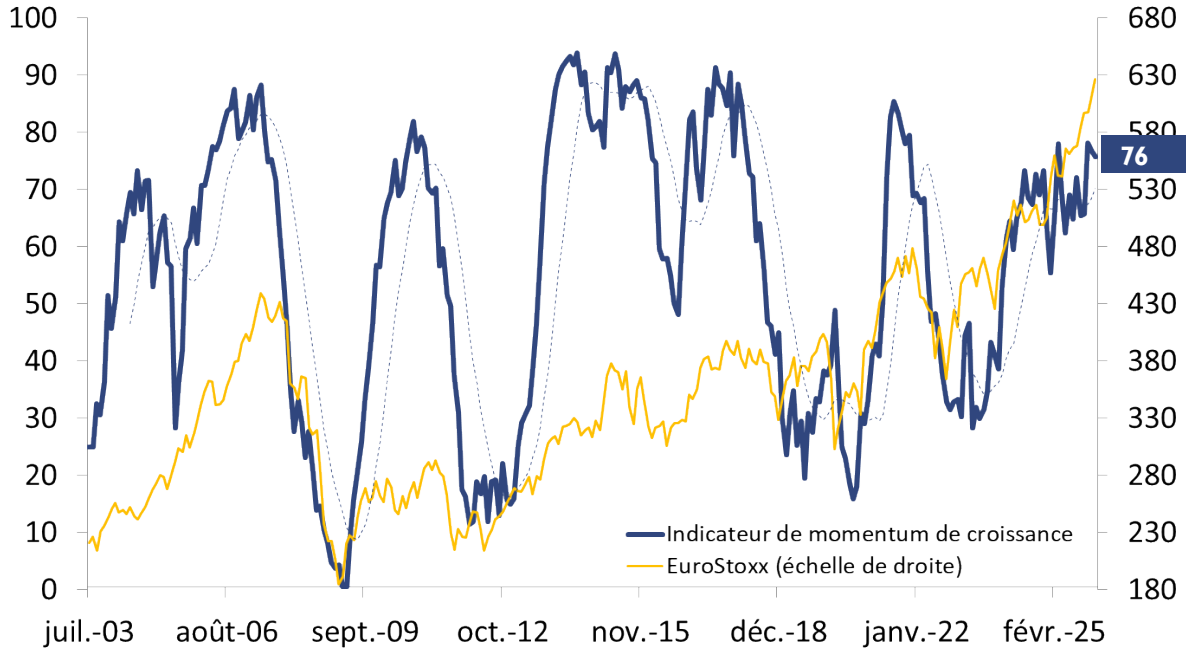


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

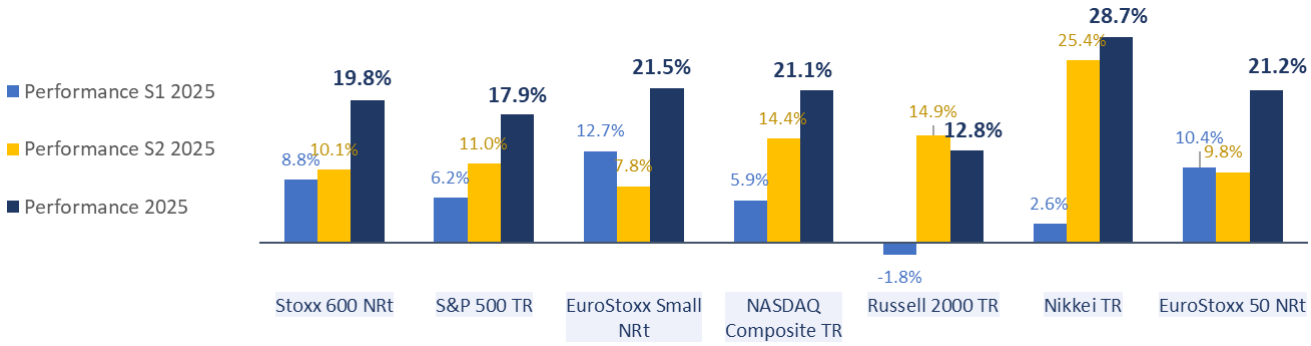
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

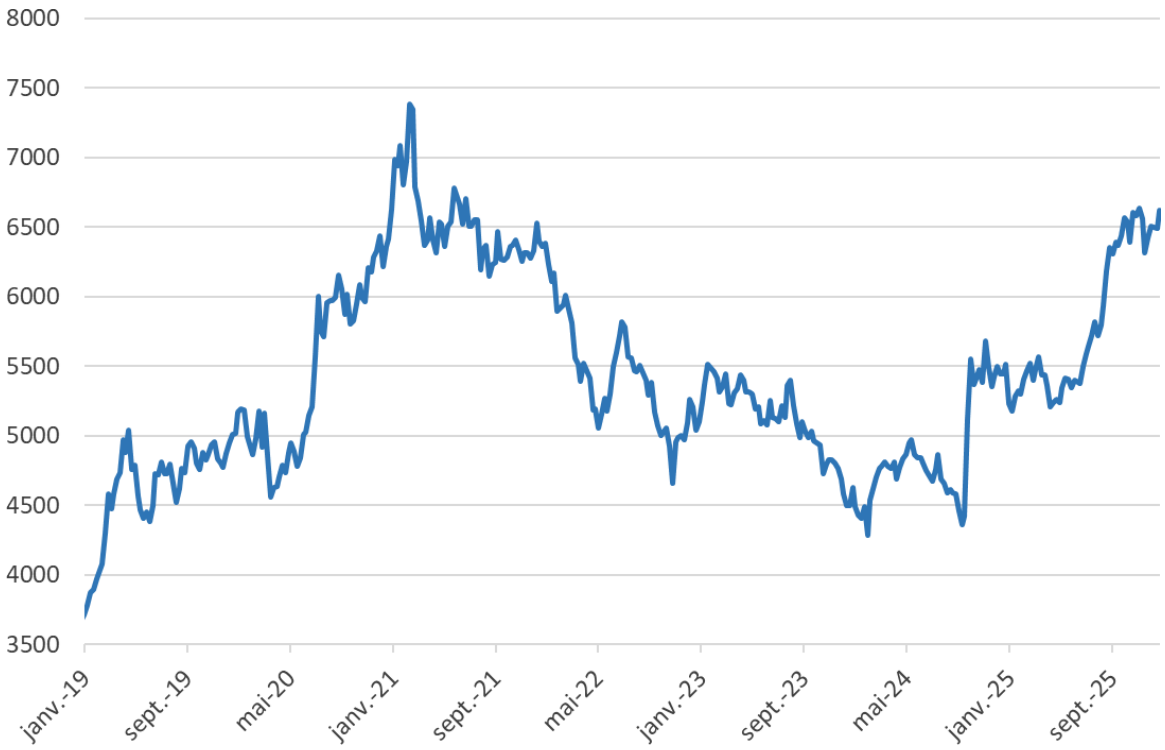
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

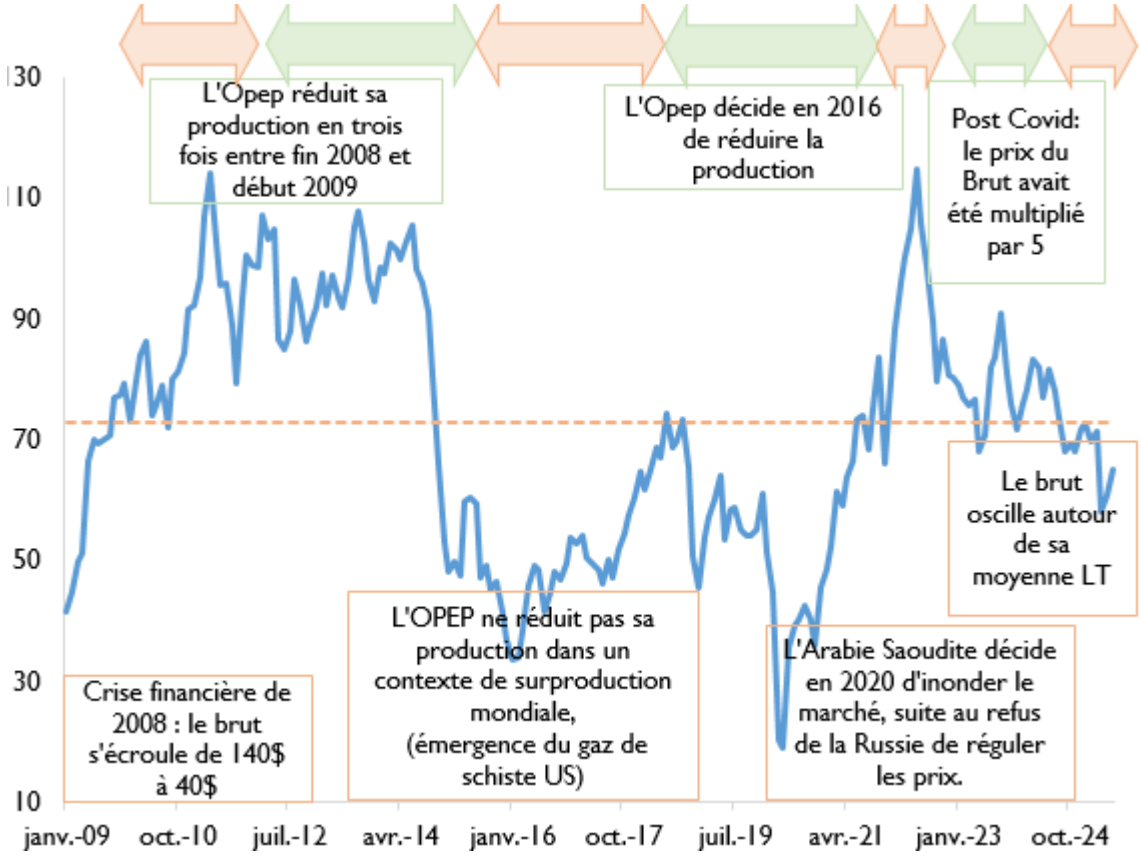


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

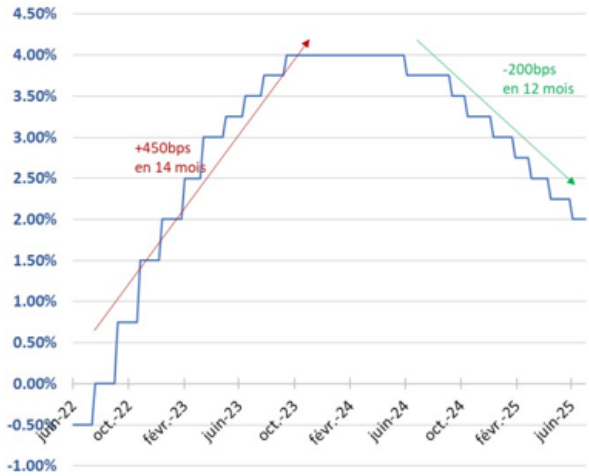
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

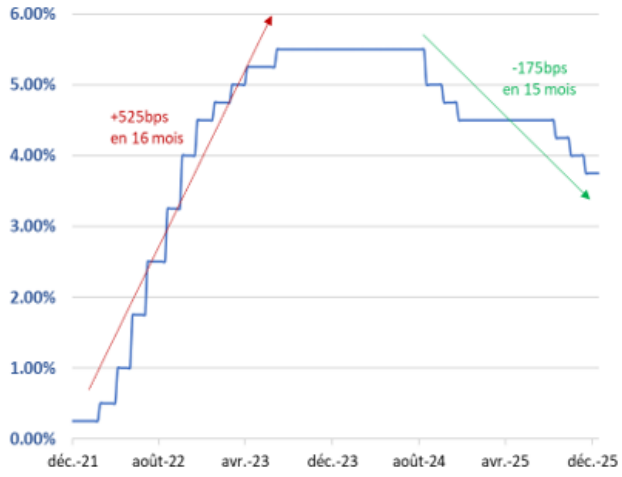
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

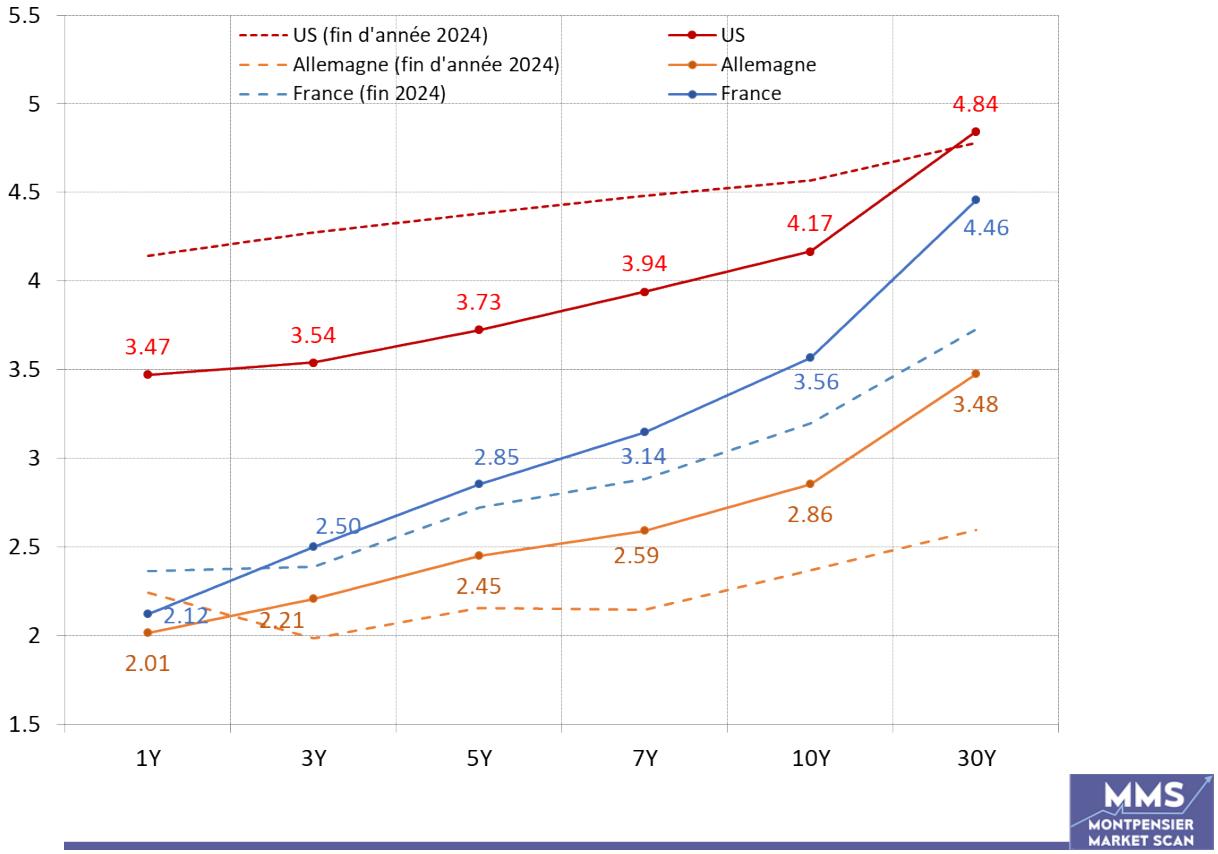


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



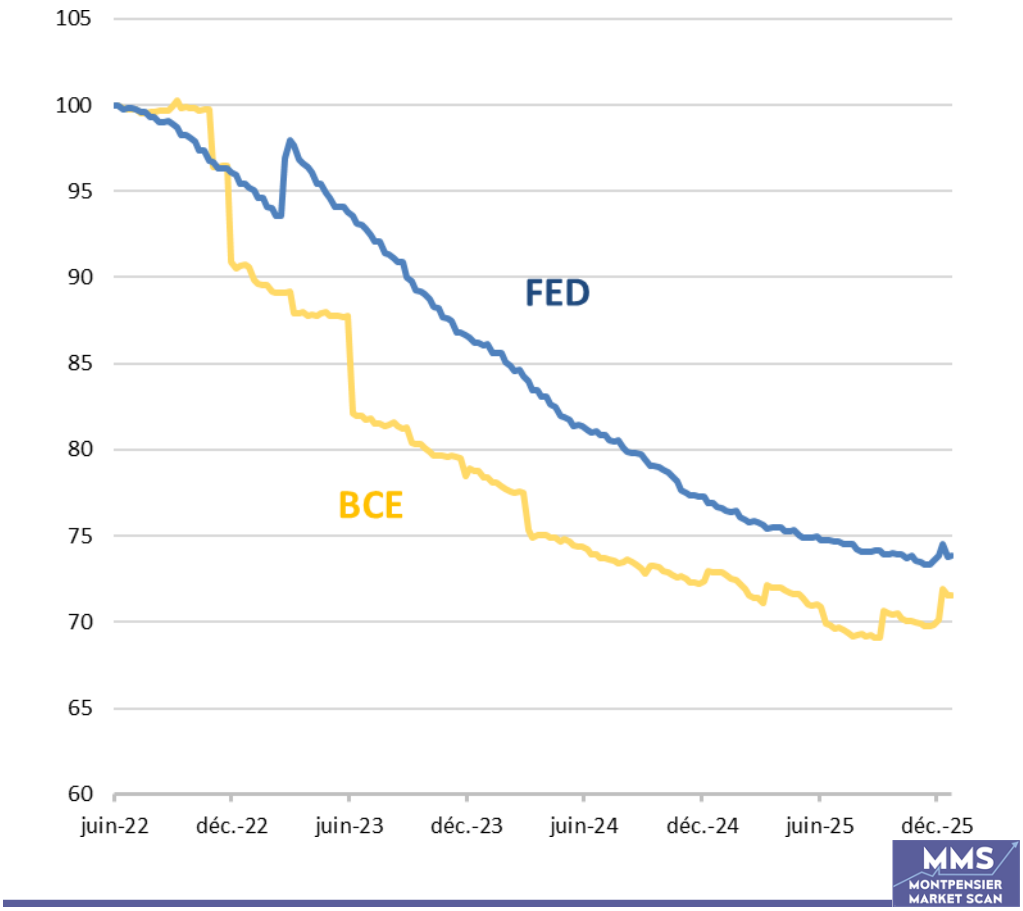
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

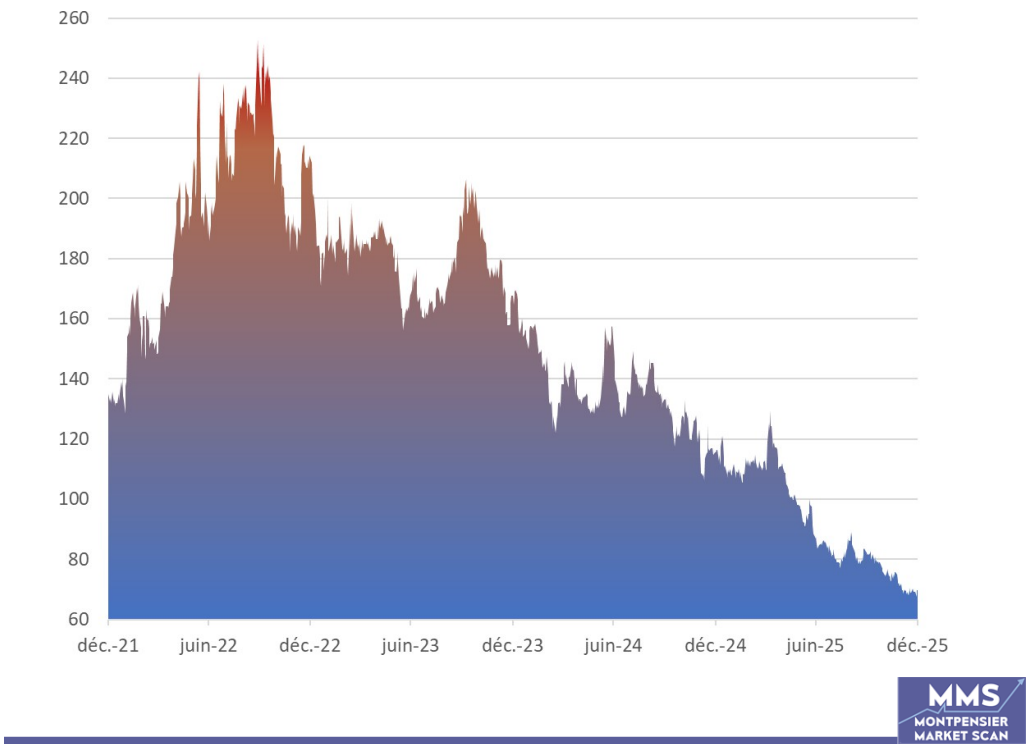


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

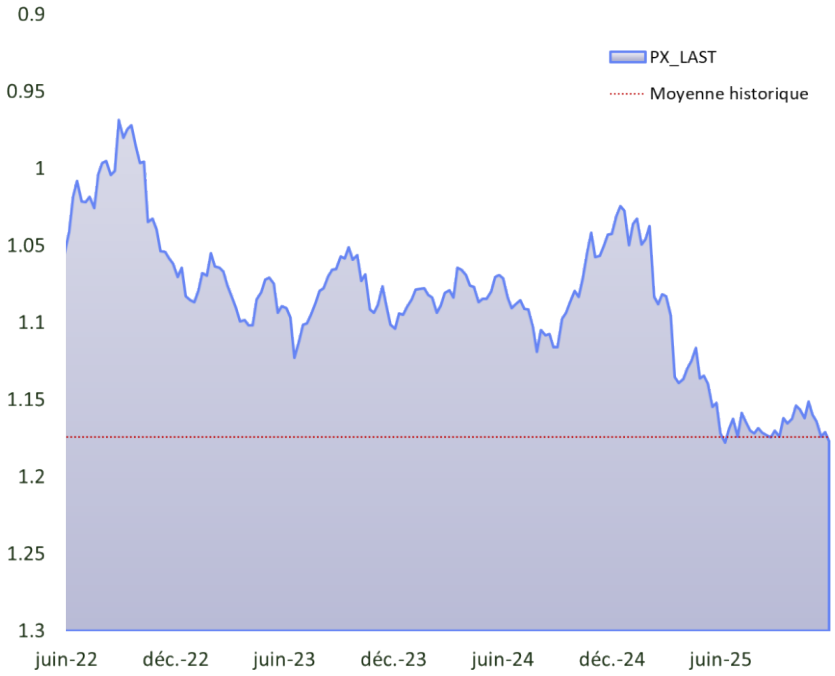
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



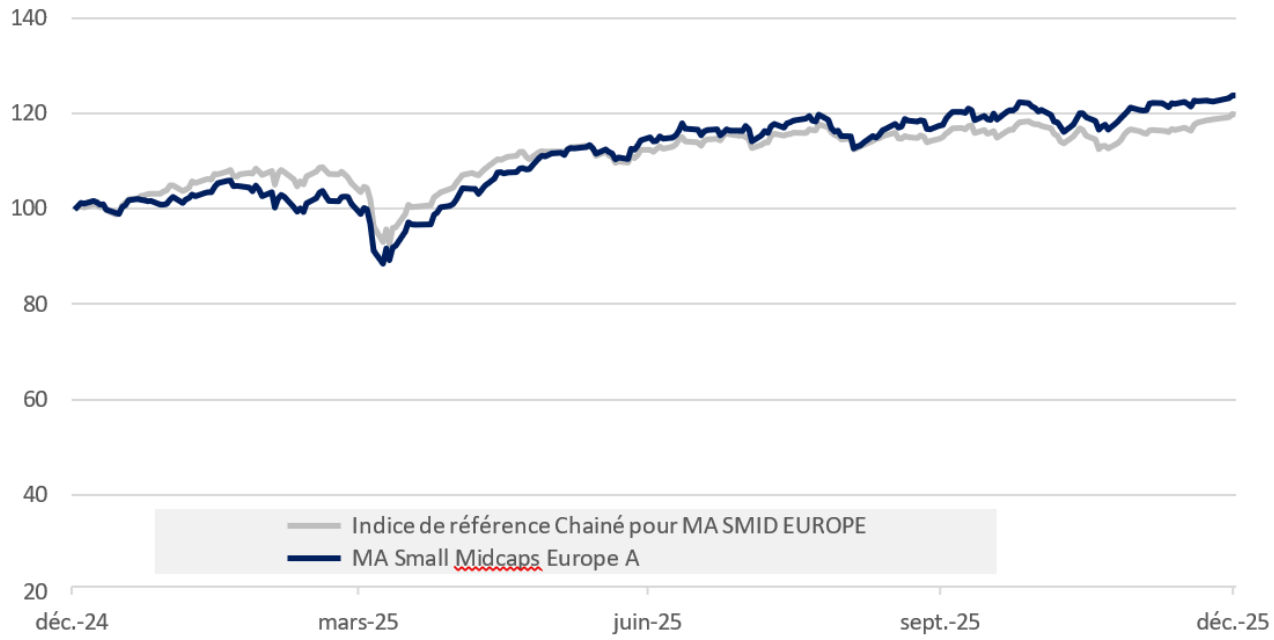
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de MA Small Midcaps Europe au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 288.27 millions d'euros

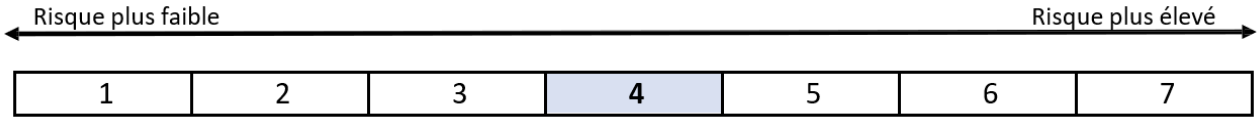
	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)	715.29	886.55
Performance annuelle		*23.94%*
Valeur liquidative part AC (€)	-	255.86
Performance annuelle		-
Valeur liquidative part B (€)	135.15	169.10
Performance annuelle		*25.12%*
Valeur liquidative part C (€)	-	1 011.35
Performance annuelle		-
Valeur liquidative part IC (€)	-	255.99
Performance annuelle		-
Valeur liquidative part ID (€)	-	255.96
Performance annuelle		-
Valeur liquidative part Z (€)	1 011.68	1 279.11
Performance annuelle		*26.43%*
Indice de référence Chainé pour MA SMID EUROPE	784.12	939.55
Performance annuelle		*19.82%*

La performance de l'OPCVM est comparée à la performance du Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap NTR jusqu'au 30/12/2025 puis à l'indice STOXX Europe Small ex-UK (DNR).
Les parts AC, IC et ID ont été créées le 21/10/2025. La part C a été créée le 15/12/2025.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 96.23% en actions

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	92 747 890.89	288 270 591.89	210.81%
Nombre de parts A	55 517.8450	84 212.5190	
ANC	*39 711 502*	*74 659 134*	
Nombre de parts AC		14 082.2000	
ANC		*3 603 156*	
Nombre de parts B	385 949.3400	118 517.0330	
ANC	*52 162 894*	*20 041 433*	
Nombre de parts C		34 975.4600	
ANC		*35 372 463*	
Nombre de parts IC		497 446.6900	
ANC		*127 346 010*	
Nombre de parts ID		103 361.0000	
ANC		*26 457 203*	
Nombre de parts Z	863.4070	618.5480	
ANC	*873 495*	*791 192*	

Les parts AC, IC et ID ont été créées le 21/10/2025. La part C a été créée le 15/12/2025.

- **Eligibilité au PEA**

Au 31 décembre 2025, l'OPC était investi à hauteur de 91.62% en instruments financiers éligibles au PEA.

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
D'Ieteren Group	5.85%
Elia System Operator	4.03%
Kardex Holding Ag	3.69%
Tkh Group	3.60%
Sartorius Stedim Biotech	3.49%
Jost	3.37%
Bechtle Ag	3.01%
Novonesis (Novozymes) B	2.91%
Wienerberger Ag	2.66%
Fluidra	2.64%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Exail Technologies	7.62%
Grenergy Renovables	4.87%
Aalberts	3.68%
Vallourec Sa	3.41%
Subsea 7 Sa	3.25%
Swissquote Group Holding-Reg	3.10%
Nexans Sa	3.01%
Lundin Mining Corp	3.01%
Carl Zeiss Meditec Ag - Br	2.90%
Interroll Holding Ag	2.73%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
France	27.3%	23.6%
Italie	8.3%	21.4%
Pays-Bas	8.7%	9.0%
Allemagne	10.7%	8.2%
Suède	5.2%	7.3%
Autriche	0.0%	6.7%
Belgique	2.1%	5.5%
Espagne	5.0%	5.2%
Danemark	2.7%	5.0%
Portugal	1.3%	2.0%
Finlande	0.0%	1.9%
Luxembourg	3.3%	1.6%
Norvège	1.90%	1.57%
Suisse	1.76%	1.02%
Royaume-Uni	15.53%	0.00%
Jersey	1.37%	0.00%
Guernesey	1.36%	0.00%
Canada	1.61%	0.00%
Israël	1.93%	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2):

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
Industrial Goods and Services	15.5%	21.5%
Health Care	8.3%	15.3%
Construction and Materials	6.7%	14.6%
Technology	11.3%	9.4%
Consumer Products and Services	7.3%	9.4%
Banks	1.9%	6.8%
Automobiles and Parts	1.1%	5.9%
Real Estate	8.5%	3.7%
Utilities	5.3%	3.6%
Food, Beverage and Tobacco	13.8%	2.9%
Retail	1.8%	2.5%
Energy	8.5%	1.6%
Basic Resources	2.8%	1.5%
Telecommunications	0.0%	1.2%
Travel and Leisure	1.5%	0.0%
Insurance	0.0%	0.0%
Chemicals	0.0%	0.0%
Financial Services	3.1%	0.0%
Media	2.6%	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice Stoxx 600 Small ex-UK au 31/12/2025**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	Pluvalca Small Caps	Stoxx 600 Small ex UK	Ecart
Construction and Materials	14.6%	6.7%	7.9%
Health Care	15.3%	7.6%	7.7%
Automobiles and Parts	5.9%	1.6%	4.3%
Consumer Products and Services	9.4%	5.3%	4.1%
Industrial Goods and Services	21.5%	18.7%	2.9%
Technology	9.4%	6.9%	2.5%
Retail	2.5%	1.2%	1.2%
Utilities	3.6%	2.7%	0.9%
Media	0.0%	0.6%	-0.6%
Telecommunications	1.2%	2.2%	-1.0%
Banks	6.8%	8.3%	-1.4%
Basic Resources	1.5%	3.1%	-1.5%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	1.6%	-1.6%
Travel and Leisure	0.0%	2.0%	-2.0%
Food, Beverage and Tobacco	2.9%	5.0%	-2.1%
Insurance	0.0%	2.6%	-2.6%
Real Estate	3.7%	6.7%	-3.0%
Energy	1.6%	4.8%	-3.2%
Chemicals	0.0%	3.3%	-3.3%
Financial Services	0.0%	9.0%	-9.0%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

L'indice Indice de référence Chainé pour MA SMID EUROPE a réalisé une performance de 19.82% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 23.94% (part « A »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution%
EXAIL TECHNOLOGIES	6.91
GRENERGY RENOVABLES	1.93
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R	1.75
DANIELI & CO	1.63
SMCP SA	1.61

A la baisse	Contribution%
XVIVO PERFUSION AB	-1.02
DELIVERY HERO SE	-0.87
S.O.I.T.E.C.	-0.63
CARL ZEISS MEDITEC AG - BR	-0.57
TAG IMMOBILIEN AG	-0.54

Source Montpensier Finance / Factset

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 12 400 319,10
o Prêts de titres : 12 400 319,10
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE NATIXIS	

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	4 507 277,25
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	9 051 724,00
Total	**13 559 001,25**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	87 202,15
. Autres revenus	
Total des revenus	**87 202,15**
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	12 400 319,10				
% de l'Actif Net (*)	4,30				

(*)% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	12 400 319,10				
% de l'Actif Net	4,30				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

VINCI SA FRANCE	4 507 277,25				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE ALLEMAGNE	8 782 500,08				
NATIXIS FRANCE	3 617 819,02				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	4 507 277,25				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	9 051 724,00				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	13 559 001,25				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	4 507 277,25				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	12 400 319,10				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	4 507 277,25				
Cash	9 051 724,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	87 202,15				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Financière Arbevel veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- Dépôt
- Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- Prises en pension

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Financière Arbevel veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Financière Arbevel a confié au dépositaire de l'OPCVM, pour le compte de celui-ci, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres.

Les revenus nets résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCM pour plus de 50%. Financière Arbevel ne peut pas percevoir plus de 50% des revenus nets générés par ces opérations.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;

✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**265 282 774,66**	**89 768 519,40**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	265 282 774,66	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		89 768 519,40
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**5 867 703,25**	**3 166 945,00**
OPCVM	5 867 703,25	3 166 945,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)	**12 401 364,92**	**15 584 029,88**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés	12 401 364,92	15 584 029,88
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**283 551 842,83**	**108 519 494,28**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**11 863 704,55**	**46 173,24**
Comptes financiers	**10 203 035,46**	**701 590,78**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**22 066 740,01**	**747 764,02**
Total de l'actif I+II	**305 618 582,84**	**109 267 258,30**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	258 854 894,33	96 807 101,83
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	6 304 789,43	0,02
Résultat net de l'exercice	23 110 908,13	-4 059 210,96
Capitaux propres I	**288 270 591,89**	**92 747 890,89**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**288 270 591,89**	**92 747 890,89**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**4 507 277,25**	**16 358 720,92**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers	4 507 277,25	16 358 720,92
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**4 507 277,25**	**16 358 720,92**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	12 579 239,73	160 646,49
Concours bancaires	261 473,97	
Sous-total autres passifs IV	**12 840 713,70**	**160 646,49**
Total Passifs : I+II+III+IV	**305 618 582,84**	**109 267 258,30**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	986 543,54	1 378 069,95
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres	87 202,15	266 807,57
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	27 236,51	27 945,80
Sous-total produits sur opérations financières	**1 100 982,20**	**1 672 823,32**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-2 790,71	-11 872,37
Sous-total charges sur opérations financières	**-2 790,71**	**-11 872,37**
Total revenus financiers nets (A)	**1 098 191,49**	**1 660 950,95**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 353 097,75	-1 912 656,95
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 353 097,75**	**-1 912 656,95**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-254 906,26**	**-251 706,00**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-848 064,93**	**31 266,80**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-1 102 971,19**	**-220 439,20**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	11 015 489,00	5 022 126,75
Frais de transactions externes et frais de cession	-300 091,01	-165 883,54
Frais de recherche	-190,21	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**10 715 207,78**	**4 856 243,21**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-1 549 887,38**	**-672 041,01**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**9 165 320,40**	**4 184 202,20**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 351 219,68	-8 799 011,31
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-598,48	-0,08
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**6 350 621,20**	**-8 799 011,39**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**8 697 937,72**	**776 037,43**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**15 048 558,92**	**-8 022 973,96**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**23 110 908,13**	**-4 059 210,96**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA SMALL MIDCAPS EUROPE a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**182 993 359,82**	**126 496 532,68**	**122 407 678,53**	**92 747 890,89**	**288 270 591,89**
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A en EUR					
Actif net				39 711 502,06	74 659 133,91
Nombre de titres	102 479,856	84 797,728	74 358,853	55 517,845	84 212,519
Valeur liquidative unitaire	861,05	727,09	750,70	715,29	886,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					124,82
Capitalisation unitaire sur revenu	122,79	18,09	1,33	26,56	-4,85
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC en EUR					
Actif net					3 603 156,11
Nombre de titres					14 082,20
Valeur liquidative unitaire					255,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-6,85
Capitalisation unitaire sur revenu					-1,34
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B en EUR					
Actif net				52 162 894,09	20 041 433,11
Nombre de titres	595 828,714	477 380,727	468 360,354	385 949,340	118 517,033
Valeur liquidative unitaire	157,84	134,68	140,51	135,15	169,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					23,66
Capitalisation unitaire sur revenu	23,55	-3,02	1,66	6,31	0,49
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C en EUR					
Actif net					35 372 462,92
Nombre de titres					34 975,46
Valeur liquidative unitaire					1 011,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-1,29
Capitalisation unitaire sur revenu					-0,36

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC en EUR					
Actif net					127 346 010,40
Nombre de titres					497 446,69
Valeur liquidative unitaire					255,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-6,85
Capitalisation unitaire sur revenu					-1,21
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID en EUR					
Actif net					26 457 203,47
Nombre de titres					103 361
Valeur liquidative unitaire					255,96
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes					5,38
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					48,76
Capitalisation unitaire sur revenu					-1,20
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z en EUR					
Actif net				873 494,74	791 191,97
Nombre de titres	614,004	551,543	745,656	863,407	618,548
Valeur liquidative unitaire	1 144,93	987,19	1 040,74	1 011,68	1 279,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					177,36
Capitalisation unitaire sur revenu	184,99	51,08	22,77	58,05	15,68

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème				
		Action A	**Action Z**	**Action B**	**Actions IC et ID**	**Action AC**
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,29% TTC maximum	0,30% TTC maximum	1,35% TTC maximum	1,50% TTC maximum	1,95% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	20% au-delà de l'indice de référence Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (dividendes nets reinvestis) si la performance est positive	Néant	20% au-delà de l'indice de référence Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (dividendes nets reinvestis) si la performance est positive	20% au-delà de l'indice de référence Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (dividendes nets reinvestis) si la performance est positive	20% au-delà de l'indice de référence Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap (dividendes nets reinvestis) si la performance est positive

Frais de recherche :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

L'information relative à ces frais est décrite dans le rapport annuel du compartiment.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance sur les actions A et B est calculée selon la méthode indicée, sur la période courant de la première valeur liquidative du mois d'avril de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de mars de l'année suivante, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif des actions A ou B avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap, exprimés en euros coupons et dividendes nets réinvestis, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les actions A ou B (ci-après l'« Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des actions A ou B par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

- La commission de surperformance est prélevée selon les conditions suivantes.
À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance du compartiment par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.

- Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au *swing pricing avec seuil de déclenchement*

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C	Capitalisation	Capitalisation
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z	Capitalisation	Capitalisation
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B	Capitalisation	Capitalisation
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A	Capitalisation	Capitalisation
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC	Capitalisation	Capitalisation
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**92 747 890,89**	**122 407 678,53**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	246 486 785,71	14 149 760,44
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-67 778 017,17	-39 615 073,91
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-254 906,26	-251 706,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	10 715 207,78	4 856 243,21
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 350 621,20	-8 799 011,39
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)	3 009,74 (*)	0,01
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**288 270 591,89**	**92 747 890,89**

(*) 08/12/2025 : soulte de fusion, absorption du fonds QUADRATOR SRI

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A		
Actions souscrites durant l'exercice	51 426,632	44 761 475,59
Actions rachetées durant l'exercice	-22 731,958	-17 008 264,24
Solde net des souscriptions/rachats	28 694,674	27 753 211,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	84 212,519	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC		
Actions souscrites durant l'exercice	14 176,98	3 580 825,37
Actions rachetées durant l'exercice	-94,78	-23 870,39
Solde net des souscriptions/rachats	14 082,20	3 556 954,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 082,20	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B		
Actions souscrites durant l'exercice	65 574,736	10 605 248,66
Actions rachetées durant l'exercice	-333 007,043	-49 690 196,54
Solde net des souscriptions/rachats	-267 432,307	-39 084 947,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	118 517,033	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C		
Actions souscrites durant l'exercice	34 975,46	34 999 999,63
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	34 975,46	34 999 999,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	34 975,46	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC		
Actions souscrites durant l'exercice	500 165,71	126 361 014,77
Actions rachetées durant l'exercice	-2 719,02	-686 733,58
Solde net des souscriptions/rachats	497 446,69	125 674 281,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	497 446,69	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID		
Actions souscrites durant l'exercice	103 361	26 110 019,60
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	103 361	26 110 019,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	103 361	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	62,147	68 202,09
Actions rachetées durant l'exercice	-307,006	-368 952,42
Solde net des souscriptions/rachats	-244,859	-300 750,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	618,548	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
MA SMALL MIDCAPS EUROPE A FR0000422859	Capitalisation	Capitalisation	EUR	74 659 133,91	84 212,519	886,55
MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC FR0014011S23	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 603 156,11	14 082,20	255,86
MA SMALL MIDCAPS EUROPE B FR0013173036	Capitalisation	Capitalisation	EUR	20 041 433,11	118 517,033	169,10
MA SMALL MIDCAPS EUROPE C FR0014014SQ3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	35 372 462,92	34 975,46	1 011,35
MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC FR0014011S07	Capitalisation	Capitalisation	EUR	127 346 010,40	497 446,69	255,99
MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID FR0014011S15	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	26 457 203,47	103 361	255,96
MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z FR0011156397	Capitalisation	Capitalisation	EUR	791 191,97	618,548	1 279,11

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ITALIE	ALLEMAGNE	SUEDE	AUTRICHE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	265 282,78	68 181,73	57 772,08	25 379,12	20 289,96	18 353,67
Opérations temporaires sur titres	12 400,32	2 074,19	5 432,73			109,85
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres	-4 507,28	-4 507,28				
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**273 175,82**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	10 203,04				10 203,04
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-261,47				-261,47
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**9 941,57**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	10 203,03						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-261,47						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**9 941,56**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 HKD +/-	Devise 4 NOK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	20 289,96	13 808,30	5 392,14	4 343,30	5 492,55
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres		0,03			
Créances					0,60
Comptes financiers	34,91	6,42	0,90	0,33	11,03
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					-261,47
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**20 324,87**	**13 814,75**	**5 393,04**	**4 343,63**	**5 242,71**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	8 782,50	
NATIXIS	3 617,82	
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	4 507,28	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	9 051,72	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE		9 051,72

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	2 805 624,76
	Souscriptions à recevoir	5 245,22
	Coupons et dividendes en espèces	602,41
	Collatéraux	9 051 724,00
	Autres créances	508,16
Total des créances		**11 863 704,55**
Dettes		
	Achats à règlement différé	3 082 833,29
	Rachats à payer	52 792,24
	Frais de gestion fixe	309 425,96
	Collatéraux	9 051 724,00
	Autres dettes	82 464,24
Total des dettes		**12 579 239,73**
Total des créances et des dettes		**-715 535,18**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	802 677,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,29
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 400,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	388 258,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 929,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

	31/12/2025
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	119 346,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 777,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 706,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 005 550,00
	FR0013383841	PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B	1 005 550,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**1 005 550,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-1 102 971,19**	**-220 439,20**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**-1 102 971,19**	**-220 439,20**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-1 102 971,19**	**-220 439,20**

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-409 218,24**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-409 218,24**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-409 218,24**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-409 218,24	-321 578,47
Total	**-409 218,24**	**-321 578,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-19 007,06**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-19 007,06**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-19 007,06**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-19 007,06	
Total	**-19 007,06**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**58 985,14**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**58 985,14**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**58 985,14**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	58 985,14	90 139,27
Total	**58 985,14**	**90 139,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-12 706,41**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-12 706,41**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-12 706,41**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-12 706,41	
Total	**-12 706,41**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-605 874,33**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-605 874,33**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-605 874,33**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-605 874,33	
Total	**-605 874,33**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-124 853,18**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-124 853,18**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-124 853,18**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-124 853,18	
Total	**-124 853,18**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**9 702,89**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**9 702,89**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**9 702,89**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	9 702,89	11 000,00
Total	**9 702,89**	**11 000,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 165 320,40**	**4 184 202,20**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**9 165 320,40**	**4 184 202,20**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 304 789,43	0,02
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**15 470 109,83**	**4 184 202,22**

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**10 511 734,29**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**10 511 734,29**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,02	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**10 511 734,31**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	10 511 734,31	1 796 385,27
Total	**10 511 734,31**	**1 796 385,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-96 540,46**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-96 540,46**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-96 540,46**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-96 540,46	
Total	**-96 540,46**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 804 582,02**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 804 582,02**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,01	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 804 582,03**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 804 582,03	2 348 689,60
Total	**2 804 582,03**	**2 348 689,60**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-45 213,64**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-45 213,64**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-45 213,64**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-45 213,64	
Total	**-45 213,64**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 410 344,81**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 410 344,81**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 410 344,81**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-3 410 344,81	
Total	**-3 410 344,81**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-708 605,70**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-708 605,70**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	6 304 789,40	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 596 183,70**	
Affectation :		
Distribution	556 082,18	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5 040 101,52	
Capitalisation		
Total	**5 596 183,70**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	103 361	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	5,38	

Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**109 708,70**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**109 708,70**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**109 708,70**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	109 708,70	39 127,36
Total	**109 708,70**	**39 127,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**260 775 497,41**	**90,46**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**260 775 497,41**	**90,46**
Banques commerciales				**5 633 513,20**	**1,95**
BCP BCO	PTBCP0AM0015	EUR	6 286 000	5 633 513,20	1,95
Biens de consommation durables				**6 022 500,00**	**2,09**
DE'LONGHI SPA	IT0003115950	EUR	165 000	6 022 500,00	2,09
Biotechnologie				**9 190 933,36**	**3,19**
CELLECTIS	FR0010425595	EUR	431 483	1 810 071,19	0,63
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB	SE0000872095	SEK	240 000	7 380 862,17	2,56
Boissons				**3 429 650,17**	**1,19**
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	NL0015435975	EUR	619 294	3 429 650,17	1,19
Composants automobiles				**7 749 216,00**	**2,69**
FORVIA	FR0000121147	EUR	360 000	4 903 200,00	1,70
PIRELLI & C SPA	IT0005278236	EUR	486 000	2 846 016,00	0,99
Conglomérats industriels				**2 834 763,26**	**0,98**
KARDEX HOLDING AG-REG	CH0100837282	CHF	9 549	2 834 763,26	0,98
Construction et ingénierie				**8 600 659,28**	**2,98**
ARCADIS NV	NL0006237562	EUR	75 000	2 665 500,00	0,92
SWECO AB-B SHS	SE0014960373	SEK	111 181	1 550 359,28	0,54
TECHNIP ENERGIES NV	NL0014559478	EUR	135 000	4 384 800,00	1,52
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**2 160 020,00**	**0,75**
REPLY SPA	IT0005282865	EUR	17 600	2 018 720,00	0,70
REWORLD	FR0010820274	EUR	90 000	141 300,00	0,05

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Electricité				**5 770 220,00**	**2,00**
ELIA SYSTEM	BE0003822393	EUR	52 600	5 770 220,00	2,00
Emballage et conditionnement				**4 317 051,40**	**1,50**
VIDRALA SA	ES0183746314	EUR	47 914	4 317 051,40	1,50
Equipements de communication				**2 650 600,00**	**0,92**
TKH GROUP NV-DUTCH CERT	NL0000852523	EUR	72 500	2 650 600,00	0,92
Equipements et fournitures médicaux				**11 081 320,00**	**3,84**
BIOMERIEUX	FR0013280286	EUR	34 400	3 794 320,00	1,32
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	FR0013154002	EUR	34 700	7 287 000,00	2,52
Equipements et produits de loisirs				**6 199 374,00**	**2,15**
TECHNOGYM SPA	IT0005162406	EUR	384 100	6 199 374,00	2,15
Gestion immobilière et développement				**8 632 019,00**	**2,99**
CTP NV	NL00150006R6	EUR	253 000	4 513 520,00	1,56
TAG IMMOBILIEN AG	DE0008303504	EUR	311 300	4 118 499,00	1,43
Grossistes				**5 848 200,00**	**2,03**
D'IETEREN GROUP	BE0974259880	EUR	38 000	5 848 200,00	2,03
Hôtels, restaurants et loisirs				**4 260 990,00**	**1,48**
SPIE SA	FR0012757854	EUR	86 500	4 260 990,00	1,48
Industrie aérospatiale et défense				**716 914,65**	**0,25**
EXOSENS SAS	FR001400Q9V2	EUR	14 797	716 914,65	0,25
Logiciels				**24 934 302,89**	**8,66**
ID LOGISTICS GROUP	FR0010929125	EUR	15 500	6 370 500,00	2,22
MAIRE SPA	IT0004931058	EUR	284 300	3 710 115,00	1,29
METSO CORP	FI0009014575	EUR	352 500	5 280 450,00	1,83
PRADA S.P.A.	IT0003874101	HKD	1 095 970	5 392 137,89	1,87
ZALANDO SE	DE000ZAL1111	EUR	165 000	4 181 100,00	1,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines				**23 304 431,50**	**8,08**
BEIJER REF AB	SE0015949748	SEK	250 000	3 444 531,72	1,19
DANIELI & CO	IT0000076502	EUR	130 534	6 605 020,40	2,29
EXAIL TECHNOLOGIES	FR0000062671	EUR	34 000	2 771 000,00	0,96
FLUIDRA SA	ES0137650018	EUR	177 208	4 104 137,28	1,42
INTERPUMP GROUP SPA	IT0001078911	EUR	27 000	1 263 060,00	0,44
VOSSLOH AG	DE0007667107	EUR	50 500	3 858 200,00	1,34
WACKER NEUSON SE	DE000WACK012	EUR	51 262	1 258 482,10	0,44
Marchés de capitaux				**11 386 167,00**	**3,95**
FINECOBANK SPA	IT0000072170	EUR	337 400	7 490 280,00	2,60
INPOST SA	LU2290522684	EUR	372 100	3 895 887,00	1,35
Matériaux de construction				**4 292 896,86**	**1,49**
IMERYS SA	FR0000120859	EUR	179 319	4 292 896,86	1,49
Ordinateurs et périphériques				**5 524 233,22**	**1,92**
KONTRON AG	AT0000A0E9W5	EUR	95 131	2 168 986,80	0,75
NETCOMPANY GROUP AS	DK0060952919	DKK	70 000	3 355 246,42	1,17
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**889 816,20**	**0,31**
EDP RENOVAVEIS SA	ES0127797019	EUR	73 905	889 816,20	0,31
Produits alimentaires				**4 343 304,06**	**1,51**
SALMAR ASA	NO0010310956	NOK	83 300	4 343 304,06	1,51
Produits chimiques				**5 678 372,99**	**1,97**
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DK0060336014	DKK	104 000	5 678 372,99	1,97
Produits de soins personnels				**4 545 660,00**	**1,58**
INTERCOS SPA	IT0005455875	EUR	411 000	4 545 660,00	1,58
Produits pharmaceutiques				**16 550 825,80**	**5,74**
ALK-ABELLO A/S	DK0061802139	DKK	156 000	4 774 679,00	1,66
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	IT0003828271	EUR	57 420	2 787 166,80	0,97

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIRBAC SA	FR0000031577	EUR	25 144	8 988 980,00	3,11
Produits pour l'industrie du bâtiment				**16 437 772,15**	**5,70**
CAREL INDUSTRIES SPA	IT0005331019	EUR	222 500	5 462 375,00	1,89
MUNTERS GROUP AB	SE0009806607	SEK	249 512	3 963 509,01	1,37
WIENERBERGER AG	AT0000831706	EUR	228 997	7 011 888,14	2,44
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**7 070 417,50**	**2,45**
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	NL0012866412	EUR	32 000	4 280 000,00	1,48
MELEXIS NV	BE0165385973	EUR	48 529	2 790 417,50	0,97
Services aux entreprises				**6 259 152,78**	**2,17**
ELIS SA	FR0012435121	EUR	258 003	6 259 152,78	2,17
Services aux professionnels				**144 037,50**	**0,05**
ARVERNE GROUP SA	FR001400JWR8	EUR	28 375	139 037,50	0,05
TRANSITION PARIS 8 (TRANSITION SA) CW 16-06-26	FR0014003AC4	EUR	100 000	5 000,00	0,00
Services de télécommunication diversifiés				**3 406 500,00**	**1,18**
TELEKOM AUSTRIA AG	AT0000720008	EUR	378 500	3 406 500,00	1,18
Services financiers diversifiés				**18 954 545,84**	**6,58**
BAWAG GROUP AG	AT0000BAWAG2	EUR	44 700	5 766 300,00	2,01
JOST WERKE SE	DE000JST4000	EUR	50 000	2 705 000,00	0,94
KARNOV GROUP AB	SE0012323715	SEK	424 975	3 950 698,61	1,37
LUXEXPERIENCE BV	US55406W1036	USD	374 000	2 657 787,23	0,92
SMCP SA	FR0013214145	EUR	617 000	3 874 760,00	1,34
Services liés aux technologies de l'information				**10 274 580,80**	**3,56**
BECHTLE AG	DE0005158703	EUR	151 100	6 600 048,00	2,29
SOPRA STERIA GROUP	FR0000050809	EUR	23 768	3 674 532,80	1,27
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				**1 680 536,00**	**0,58**
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	ES0105025003	EUR	135 200	1 680 536,00	0,58

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC				**5 867 703,25**	**2,04**
OPCVM				**5 867 703,25**	**2,04**
Gestion collective				**5 867 703,25**	**2,04**
PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B	FR0013383841	EUR	5 950	1 005 550,00	0,35
SIENNA MONETAIRE ISR Part I	FR0012008688	EUR	45 000	4 862 153,25	1,69
TITRES FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE				**4 507 277,25**	**1,56**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**4 507 277,25**	**1,56**
Construction et ingénierie				**4 507 277,25**	**1,56**
VINCI SA	FR0000125486	EUR	37 545	4 507 277,25	1,56
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES REÇUS EN GARANTIE				**-4 507 277,25**	**-1,56**
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS				**12 400 319,10**	**4,30**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**12 400 319,10**	**4,30**
Boissons				**380 493,83**	**0,13**
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	NL0015435975	EUR	68 706	380 493,83	0,13
Industrie aérospatiale et défense				**1 758 880,35**	**0,61**
EXOSENS SAS	FR001400Q9V2	EUR	36 303	1 758 880,35	0,61
Machines				**5 052 240,00**	**1,75**
INTERPUMP GROUP SPA	IT0001078911	EUR	108 000	5 052 240,00	1,75
Marchés de capitaux				**522 453,00**	**0,18**
INPOST SA	LU2290522684	EUR	49 900	522 453,00	0,18
Ordinateurs et périphériques				**109 850,40**	**0,04**
KONTRON AG	AT0000A0E9W5	EUR	4 818	109 850,40	0,04
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**3 302 511,80**	**1,15**
EDP RENOVAVEIS SA	ES0127797019	EUR	274 295	3 302 511,80	1,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**958 582,50**	**0,33**
MELEXIS NV	BE0165385973	EUR	16 671	958 582,50	0,33
Services aux entreprises				**315 307,22**	**0,11**
ELIS SA	FR0012435121	EUR	12 997	315 307,22	0,11
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS				**1 045,82**	**0,00**
Total				**279 044 565,58**	**96,80**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	279 044 565,58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	22 066 740,01
Autres passifs (-)	-12 840 713,70
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**288 270 591,89**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE A	EUR	84 212,519	886,55
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE AC	EUR	14 082,20	255,86
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE B	EUR	118 517,033	169,10
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE C	EUR	34 975,46	1 011,35
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE IC	EUR	497 446,69	255,99
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE ID	EUR	103 361	255,96
Action MA SMALL MIDCAPS EUROPE Z	EUR	618,548	1 279,11

8. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0000422859**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 695 €	3 788 €
	Rendement annuel moyen	-73.1%	-17.6%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 176 €	8 299 €
	Rendement annuel moyen	-28.2%	-3.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 211 €	11 882 €
	Rendement annuel moyen	2.1%	3.5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 712 €	15 038 €
	Rendement annuel moyen	57.1%	8.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 12/2014 à 12/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	561 €	2 022 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-5.61%	4.04% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.55% avant déduction des coûts et de 3.51% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.31% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	231 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.38% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	3 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe AC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe AC**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014011S23**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action AC capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe AC

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 647 €	3 764 €
	Rendement annuel moyen	-73.5%	-17.8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 054 €	8 269 €
	Rendement annuel moyen	-29.5%	-3.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 037 €	11 808 €
	Rendement annuel moyen	0.4%	3.4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 443 €	14 984 €
	Rendement annuel moyen	54.4%	8.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2014 à 12/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe AC

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	746 €	2 153 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-7.46%	4.31% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.68% avant déduction des coûts et de 3.38% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.06% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	206 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.54% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	55 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013173036**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 668 €	3 958 €
	Rendement annuel moyen	-73.3%	-16.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 080 €	8 495 €
	Rendement annuel moyen	-29.2%	-3.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 784 €	11 648 €
	Rendement annuel moyen	-2.2%	3.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 520 €	14 750 €
	Rendement annuel moyen	55.2%	8.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2015 à 08/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2020 à 03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	675 €	1 610 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-6.75%	3.22% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 6.32% avant déduction des coûts et de 3.1% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 5.00 % du montant investi / 500.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.46% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	146 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.38% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	8 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe C

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe C**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014014SQ3**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action C capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe C

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 550 €	3 641 €
	Rendement annuel moyen	-74.5%	-18.3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 065 €	8 689 €
	Rendement annuel moyen	-29.4%	-2.8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 052 €	12 372 €
	Rendement annuel moyen	0.5%	4.3%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 468 €	15 745 €
	Rendement annuel moyen	54.7%	9.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2019 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2014 à 12/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe C

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	728 €	1 525 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-7.28%	3.05% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.4% avant déduction des coûts et de 4.35% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 5.00 % du montant investi / 500.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.86% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	86 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.54% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	55 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe IC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe IC**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014011S07**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action IC capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe IC

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 687 €	3 856 €
	Rendement annuel moyen	-73.1%	-17.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 086 €	8 457 €
	Rendement annuel moyen	-29.1%	-3.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 082 €	12 072 €
	Rendement annuel moyen	0.8%	3.8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 513 €	15 325 €
	Rendement annuel moyen	55.1%	8.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2014 à 12/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe IC

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	687 €	1 783 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-6.87%	3.57% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.4% avant déduction des coûts et de 3.84% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.61% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	161 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.38% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe ID

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe ID**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014011S15**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action ID capitalise et/ou distribue (et/ou reporte) les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe ID

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 659 €	3 849 €
	Rendement annuel moyen	-73.4%	-17.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 086 €	8 457 €
	Rendement annuel moyen	-29.1%	-3.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 082 €	12 071 €
	Rendement annuel moyen	0.8%	3.8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 513 €	15 325 €
	Rendement annuel moyen	55.1%	8.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2014 à 12/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe ID

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	702 €	1 890 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-7.02%	3.78% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.62% avant déduction des coûts et de 3.84% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.61% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	161 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.54% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	55 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**MA Small Midcaps Europe Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0011156397**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Bénéficiant d'une gestion active et dynamique, MA Small Midcpas Europe a pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis), au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment investira essentiellement en valeurs mobilières de petites et moyennes capitalisations européennes. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.
La gestion de MA Small Midcaps Europe consiste en une sélection rigoureuse de valeurs actions à fort potentiel d'appréciation, selon la société de gestion, principalement parmi les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement. En particulier la gestion se fixe des contraintes de limitation du poids dans le compartiment de valeurs considérées comme risquées voire très risquées, à savoir des sociétés de petites capitalisations et de très petites capitalisations à faible liquidité et à volatilité élevée.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations de la zone Europe ex-UK dont 60% minimum sur les petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 761 €	4 215 €
	Rendement annuel moyen	-72.4%	-15.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 346 €	9 415 €
	Rendement annuel moyen	-26.5%	-1.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 454 €	13 365 €
	Rendement annuel moyen	4.5%	6.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	16 313 €	17 445 €
	Rendement annuel moyen	63.1%	11.8%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 01/2017 à 01/2022
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 12/2014 à 12/2019

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

MA Small Midcaps Europe Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	375 €	875 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.75%	1.75% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.72% avant déduction des coûts et de 5.97% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.41% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	41 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.38% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
MA Small Midcaps Europe

Identifiant d'entité juridique :
9695008CU6O989LHYU24

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●● X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 87.5% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a mis en œuvre une approche en sélectivité afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;
  - Les activités définies en Annexe 7 du référentiel du Label ISR.
- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 90% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.
- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), qui s'appuie sur les 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociale.
- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes.

En accord avec le Label ISR, le Fonds a également surperformé son indice de référence sur deux indicateurs PAI (Principales Incidences Négatives). Le détail de ces indicateurs est disponible ci-dessous.

Le Fonds a investi 87.5% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	100%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	89%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

La méthode de réduction d'univers ayant significativement évolué en 2025, aucun historique pertinent ne peut être fourni pour les périodes de références précédentes.

Dans le cadre du référentiel V3 du label ISR, le portefeuille doit avoir obtenu un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs par rapport à l'indice de référence ou par rapport à l'univers de départ. Le premier indicateur doit obtenir un taux de couverture supérieur à 80%, et le second un taux de couverture d'au moins 55%. Dans ce cadre, Montpensier Arbevel s'est fixé comme objectif d'obtenir un meilleur résultat sur les deux indicateurs suivants, par rapport à l'indice de référence :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée			
MA Small Midcaps Europe	60	ND	ND
Stoxx Europe ex UK small net return	106	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
MA Small Midcaps Europe	*100.0%*	*ND*	*ND*
Stoxx Europe ex UK small net return	*97.0%*	*ND*	*ND*
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable			
MA Small Midcaps Europe	61.8%	ND	ND
Stoxx Europe ex UK small net return	64.7%	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
MA Small Midcaps Europe	*91.1%*	*ND*	*ND*
Stoxx Europe ex UK small net return	*93.3%*	*ND*	*ND*

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Intensité Carbone Moyenne Pondérée
Cet indicateur mesure l'exposition du portefeuille au Carbone, en tonnes d'émissions par million $ de Chiffre d'Affaires, pondéré par le poids des valeurs en portefeuille.

Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
Cet indicateur représente le taux de consommation et de production d'énergie non-renouvelable.
NB : L'indicateur « Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable » n'est un indicateur de durabilité que depuis le 1er janvier 2025.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 87.5% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

La Société de Gestion a pris en compte les PAIs pour tous ses investissements à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de l'analyse ESG dans le processus d'investissement, de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…).

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research et exclusion des 25% des valeurs de l'univers les moins qualitatives sur le plan ESG.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principes incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

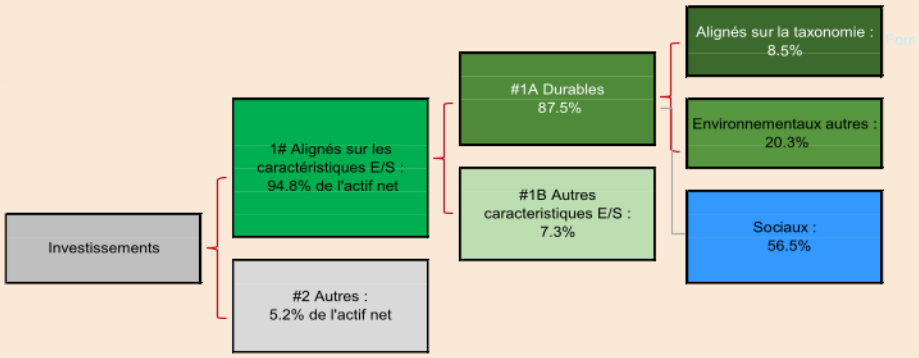
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Virbac	Health Care	3.12%	France
Finecobank	Banks	2.60%	Italie
Swedish Orphan Biovitrum	Health Care	2.56%	Suède
Sartorius Stedim Biotech	Health Care	2.53%	France
Wienerberger Baustoff	Construction and Materials	2.43%	Autriche
Danieli	Industrial Goods and Services	2.29%	Italie
Bechtle AG	Technology	2.29%	Allemagne
ID Logistics Group	Industrial Goods and Services	2.21%	France
Elis	Industrial Goods and Services	2.17%	France
Technogym	Consumer Products and Services	2.15%	Italie
De Longhi Spa	Consumer Products and Services	2.09%	Italie
D'Ieteren	Automobiles and Parts	2.03%	Belgique
Elia System Operator	Utilities	2.00%	Belgique
Bawag Group	Banks	2.00%	Autriche
Novonesis (Novozymes) B	Health Care	1.97%	Danemark
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		34.4%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries (Actions) ou BICS (Obligations)	% AUM Portefeuille investi
Industrials	33.3%
Consumer Discretionary	17.1%
Health Care	14.7%
Technology	9.1%
Financials	6.6%
Real Estate	3.6%
Utilities	3.5%
Consumer Staples	2.8%
Energy	1.5%
Basic Materials	1.5%
Telecommunications	1.2%
Others	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**94.8%**

Sous-secteurs ICB - Supersector (Actions uniquement)	% AUM Portefeuille investi
Industrial Goods and Services	20.7%
Health Care	14.7%
Construction and Materials	12.5%
Technology	9.1%
Consumer Products and Services	9.0%
Banks	6.6%
Automobiles and Parts	5.7%
Real Estate	3.6%
Utilities	3.5%
Food, Beverage and Tobacco	2.8%
Retail	2.4%
Energy	1.5%
Basic Resources	1.5%
Telecommunications	1.2%
Insurance	0.0%
Financial Services	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%
Media	0.0%
Chemicals	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**94.8%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

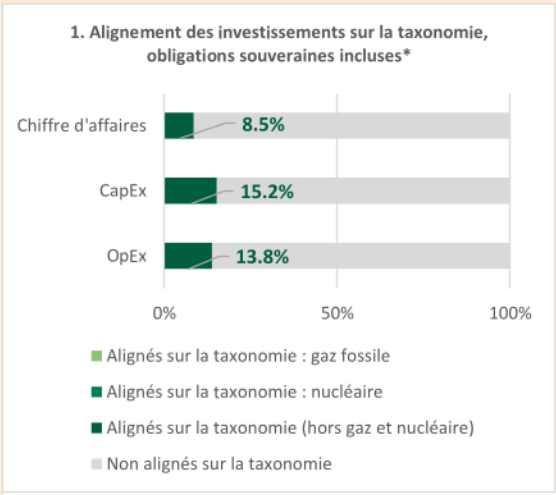
☒ Non

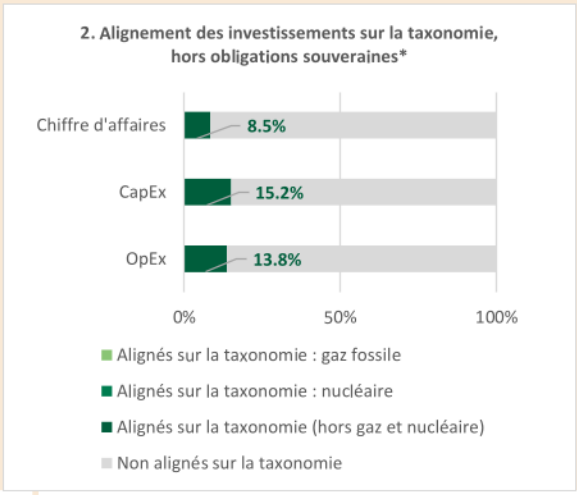
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	1.14%	9.15%
CapEx	0.00%	9.30%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
MA Small Midcaps Europe	8.5%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 20.3% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 28.8% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 56.5% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 5.24% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Stoxx Europe ex UK small net return

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Voir plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

MA Small Midcaps Europe

Suite à la fusion entre Montpensier Finance et la Financière Arbevel le 31 janvier 2025, les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvrent une période de référence allant du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025. Par ailleurs, le fournisseur de données externe ayant évolué en 2025, aucune comparaison avec les précédentes périodes de référence n'est possible. En vertu de l'article 6 du Règlement Délégué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	Explications, mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT							
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	477		94.49%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
		Émissions de GES de niveau 2	235		94.49%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
		Émissions de GES de niveau 3	13 276		94.49%		Nous avons indiqué ici les émissions de GES pour tout le Scope 3, estimées par MSCI ESG.
		Émissions totales de GES	13 988		94.49%		Nous continuons notre travail sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle.
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	309		94.49%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	685.23		94.49%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité. Le détail de la performance du fonds vs son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.0%		0.00%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans les combustibles fossiles.		Le Fonds a mis en place des mesures afin de limiter son exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du fonds, les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). Enfin, notre analyse de l'impact sur l'environnement selon la contribution aux ODD de l'ONU nous conduit à exclure les impacts environnementaux les plus négatifs selon un approche Best-in-Universe (méthode propriétaire "Montpensier Arbevel Impact Assessment").

Emissions de gaz à effet de serre	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie					Nous prenons en compte le mix énergétique des sociétés bénéficiaires d'investissement, et avons mis en place des mesures afin de limiter notre exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont l'activité principale est la production d'électricité et dont l'intensité carbone dépasse les seuils de l'IEA (Agence Internationale de l'Énergie) et dont la trajectoire de décarbonation n'a pas été validée par la science (par des initiatives reconnues, telle l'initiative Science-Based Targets. Sont également exclues du périmètre d'investissement les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). De plus, nous continuons à travailler sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle. La prise en compte de la part de consommation et de la production d'énergie qui provient de sources d'énergie renouvelables permettra ainsi d'atteindre cet objectif. Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau de la part de consommation et/ou la production d'énergie non renouvelable. Le détail de la performance du fonds vs. son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
		Part de consommation d'énergie non renouvelable	69.7%		86.23%		
		Part de production d'énergie non renouvelable	98.45%		2.85%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans la production d'énergie non renouvelable		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique			98.86%		Nous prenons en compte la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
		A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.00				
		B - Industries extractives	0.00				
		C - Industries manufacturières	0.11				
		D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.00				
		E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.00				
		F - Construction	0.01				
		G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles	0.02				
		H - Transports et entreposage	0.01				
		L - Activités immobilières	0.00				
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	9.4%		88.93%		Nous prenons en compte les incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.00		7.32%		Nous prenons en compte les rejets dans l'eau lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1.81		86.23%		Nous prenons en compte la production de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (MontpensierArbevel Impact Assessment – MIA)

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.0%		89.19%		Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies est également un indicateur qui nous permet de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.0%		88.93%		Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. De plus, notre méthodologie propriétaire d'analyse en 4 étapes s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, et intègre ces critères sociaux et de gouvernance. Ces indicateurs nous permettent de mesurer la prise en compte de mécanismes de traitement des plaintes et politiques de contrôle. En effet, la méthode Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse des structures de gouvernance nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à appliquer et de renforcer ses contrôles. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain et des communautés locales et les mécanismes de réclamation, et nous permet ainsi d'évaluer la capacité des sociétés à déployer ces moyens et opérer des contrôles. L'absence de politiques de contrôle du respect des principes du Pact Mondial des Nations Unies et de mécanismes de traitement des plaintes empêcherait cet alignement avec certaines normes et conventions mondiales que nous recherchons dans nos investissements afin de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	16.3%		68.30%		Nous avons mis en place des mesures afin de contrôler l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de sociétés bénéficiaires des investissements. Notre méthode d'analyse propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et les parties prenantes plus généralement. Cette analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs, dont la présence de femmes au conseil d'administration. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain, la promotion de l'égalité des genres, et des pratiques de rémunérations entre hommes et femmes équitables.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	43.2%		88.93%		Notre méthodologie propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag, qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, au travers d'une grille de lecture méthodique, relative et évolutive dans le temps, s'appuie sur une liste de sous-critères, dont la mixité au sein des organes de gouvernance. Première étape qualitative de notre analyse extra-financière, la bonne gouvernance est un pré-requis pour l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, nous analysons et valorisons la diversité au sein des conseils d'administration.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous- munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.0%		90.72%		Outre les valeurs identifiées comme étant impliquées dans la production des armes mentionnées dans le traité d'interdiction des mines antipersonnel (Traité d'Ottawa), et dans la convention sur les armes à sous-munitions (Convention d'Oslo), nous excluons également les sociétés impliquées dans l'armement non conventionnel (armes à laser aveuglantes, armes incendiaires et armes à éclats non localisables, armes biologiques et chimiques et uranium appauvri – implication directe et indirecte), et les sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes nucléaires ou leurs composants sur mesure.

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%		100.00%		Nous prenons en compte l'impact des sociétés bénéficiaires d'investissement sur la biodiversité. Ainsi, nous identifions l'exposition de nos portefeuilles aux entreprises impliquées dans la production et la distribution de pesticides (dont néonicotinoïdes et organochlorés).

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%		86.23%		Nos méthodes propriétaires d'analyse extra-financière intègrent des indicateurs sociaux tels que le taux d'accidents du travail et la présence d'une politique de prévention des accidents du travail, nous permettant de définir l'impact des entreprises dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Composition du Portefeuille MA Small Midcaps Europe au 31/12/2025

MONTPENSIER ARBEVEL

ISIN	SOCIÉTÉ	DEVISE	% Actif Net	NOTATION ESG	*Source Montpensier Arbevel / MSCI*
	Liquidités, quasi-liquidités & eventuels OPC	**EUR**	**5.24%**		
FR0000031577	Virbac	EUR	3.12%	AA	*MSCI*
IT0000072170	Finecobank	EUR	2.60%	AA	*MSCI*
SE0000872095	Swedish Orphan Biovitrum	SEK	2.56%	AA	*MSCI*
FR0013154002	Sartorius Stedim Biotech	EUR	2.53%	A	*MSCI*
AT0000831706	Wienerberger Baustoff	EUR	2.43%	AAA	*MSCI*
IT0000076502	Danieli	EUR	2.29%	B	*MSCI*
DE0005158703	Bechtle AG	EUR	2.29%	A	*MSCI*
FR0012435121	Elis	EUR	2.28%	A	*MSCI*
FR0010929125	ID Logistics Group	EUR	2.21%	A	*MSCI*
IT0001078911	Interpump Group SA	EUR	2.19%	BB	*MSCI*
IT0005162406	Technogym	EUR	2.15%	A	*MSCI*
IT0003115950	De Longhi Spa	EUR	2.09%	BBB	*MSCI*
BE0974259880	D'Ieteren	EUR	2.03%	AA	*MSCI*
BE0003822393	Elia System Operator	EUR	2.00%	AAA	*MSCI*
AT0000BAWAG2	Bawag Group	EUR	2.00%	AAA	*MSCI*
DK0060336014	Novonesis (Novozymes) B	DKK	1.97%	AA	*MSCI*
PTBCP0AM0015	Banco Comercial Portugues	EUR	1.95%	AA	*MSCI*
IT0005331019	Carel Industries Spa	EUR	1.89%	AA	*MSCI*
IT0003874101	Prada	HKD	1.87%	A	*Montpensier Arbevel*
FI0009014575	Metso Corp	EUR	1.83%	AAA	*MSCI*
FR0000121147	Forvia (Faurecia)	EUR	1.70%	A	*MSCI*
DK0061802139	Alk Abello AS	DKK	1.66%	A	*MSCI*
IT0005455875	Intercos Spa	EUR	1.58%	BBB	*Montpensier Arbevel*
NL00150006R6	CTP NV	EUR	1.57%	A	*MSCI*
LU2290522684	Inpost SA	EUR	1.53%	AA	*MSCI*
NL0014559478	Technip Energies	EUR	1.52%	AAA	*MSCI*
NO0010310956	Salmar Asa	NOK	1.51%	BBB	*MSCI*
ES0183746314	Vidrala	EUR	1.50%	BB	*MSCI*
FR0000120859	Imerys	EUR	1.49%	AA	*MSCI*
NL0012866412	BE Semiconductor Industries	EUR	1.48%	AA	*MSCI*
FR0012757854	Spie	EUR	1.48%	A	*MSCI*
ES0127797019	EDP Renovaveis SA	EUR	1.45%	AA	*MSCI*
DE000ZAL1111	Zalando	EUR	1.45%	AA	*MSCI*
DE0008303504	TAG Immobilien AG	EUR	1.43%	AA	*MSCI*

Composition du Portefeuille MA Small Midcaps Europe au 31/12/2025

MONTPENSIER ARBEVEL

ES0137650018	Fluidra	EUR	1.42%	AA	*MSCI*
SE0009806607	Munters Group AB	SEK	1.37%	AAA	*MSCI*
SE0012323715	Karnov Group AB	SEK	1.37%	AAA	*Montpensier Arbevel*
FR0013214145	SMCP SA	EUR	1.34%	A	*Montpensier Arbevel*
DE0007667107	Vossloh AG	EUR	1.34%	AA	*MSCI*
NL0015435975	Davide Campari	EUR	1.32%	AA	*MSCI*
FR0013280286	Biomérieux	EUR	1.32%	A	*MSCI*
BE0165385973	Melexis NV	EUR	1.30%	B	*MSCI*
IT0004931058	Maire SPA	EUR	1.29%	AA	*MSCI*
FR0000050809	Sopra Steria Group	EUR	1.27%	AA	*MSCI*
SE0015949748	Beijer Ref AB	SEK	1.19%	A	*MSCI*
AT0000720008	Telekom Austria Ag	EUR	1.18%	BBB	*MSCI*
DK0060952919	Netcompany Group AS	DKK	1.16%	AA	*MSCI*
IT0005278236	Pirelli	EUR	0.99%	AA	*MSCI*
CH0100837282	Kardex Holding AG	CHF	0.98%	A	*MSCI*
IT0003828271	Recordati	EUR	0.97%	A	*MSCI*
FR0000062671	Exail Technologies	EUR	0.96%	BBB	*MSCI*
DE000JST4000	Jost	EUR	0.94%	AA	*MSCI*
NL0006237562	Arcadis	EUR	0.92%	AA	*MSCI*
US55406W1036	Luxexperience (MyTheresa)	USD	0.92%	A	*Montpensier Arbevel*
NL0000852523	TKH Group	EUR	0.92%	AA	*MSCI*
FR001400Q9V2	Exosens	EUR	0.86%	A	*MSCI*
AT0000A0E9W5	Kontron S&T AG	EUR	0.79%	A	*MSCI*
IT0005282865	Reply Spa	EUR	0.70%	A	*MSCI*
FR0010425595	Cellectis	EUR	0.63%	BBB	*Montpensier Arbevel*
ES0105025003	Merlin Properties	EUR	0.58%	A	*MSCI*
SE0014960373	Sweco AB	SEK	0.54%	A	*MSCI*
DE000WACK012	Wacker Neuson SE	EUR	0.44%	B	*MSCI*
FR0010820274	Reworld Media	EUR	0.05%	AAA	*Montpensier Arbevel*
FR001400JWR8	Arverne Group	EUR	0.05%	AA	*Montpensier Arbevel*

A la date du rapport, la proportion d'émetteurs analysés disposant d'un plan de transition climatique est de 50.19%.

Compartiment :

PLUVALCA INITIATIVES PME

9. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025
- Création des parts IC et RD : 21 octobre 2025
- Absorption du FCP Advanced Small Caps Euro sur la Valeur liquidative datée du 15 décembre 2025
- A compter du 31 décembre 2025, dans le cadre de la prise en compte de critères extra-financiers selon une « autre approche », le Compartiment s'engage à obtenir une note ESG en moyenne pondérée du portefeuille supérieure ou égale à BBB, sur une échelle allant de CCC à AAA.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

10. RAPPORT DE GESTION

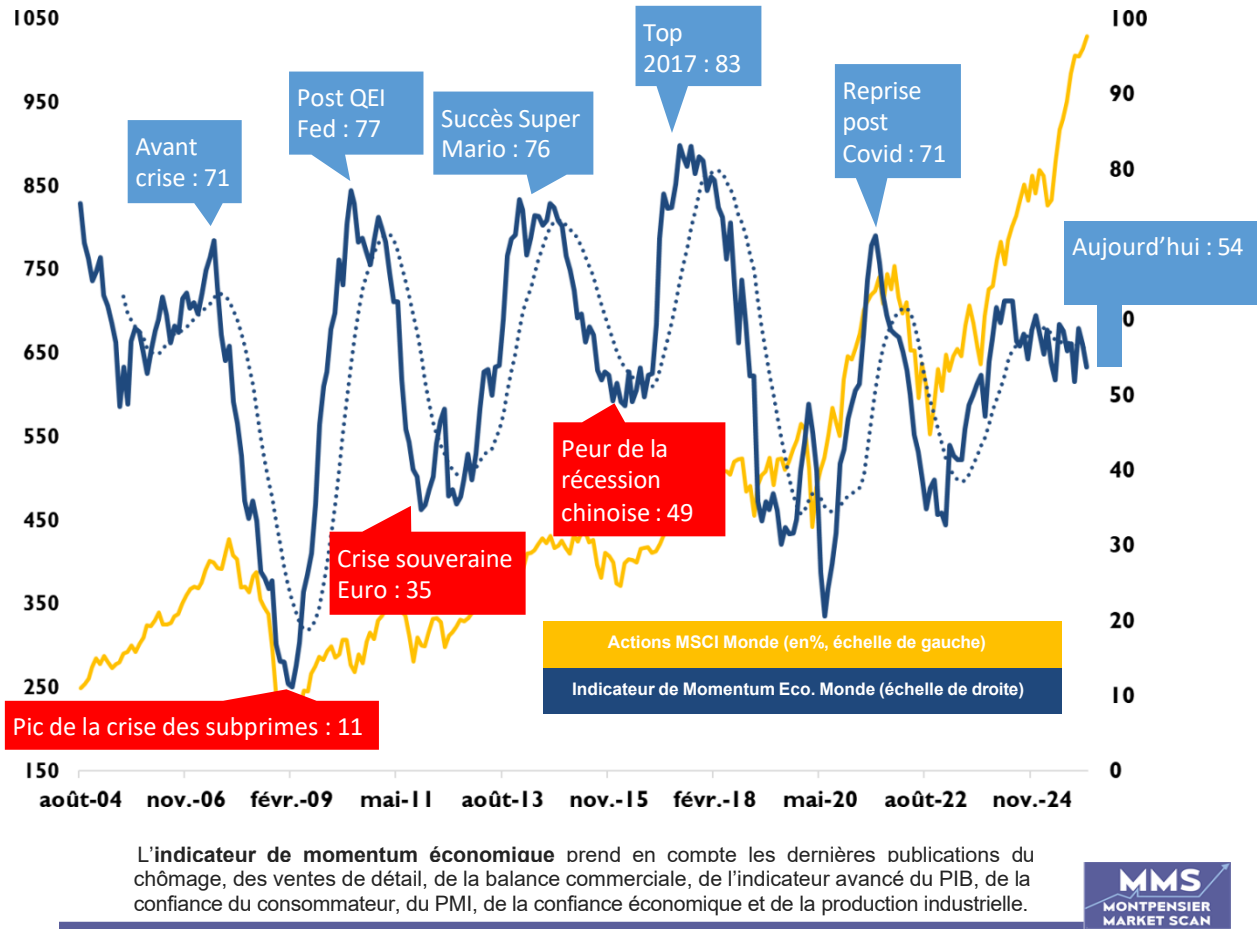
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.
Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

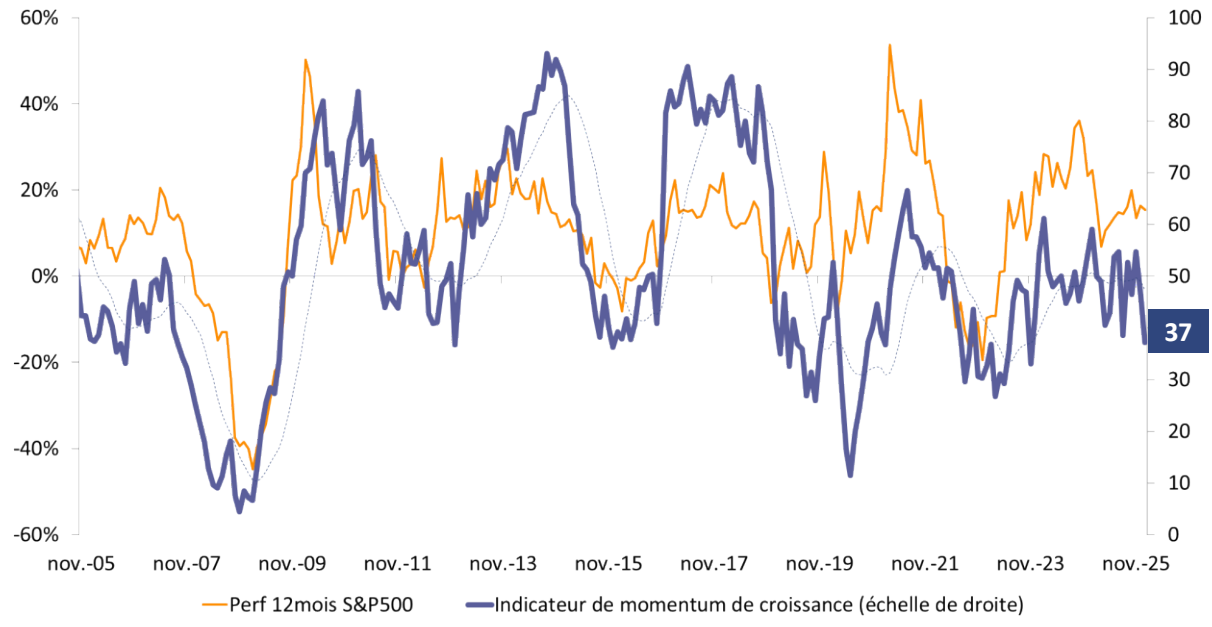
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



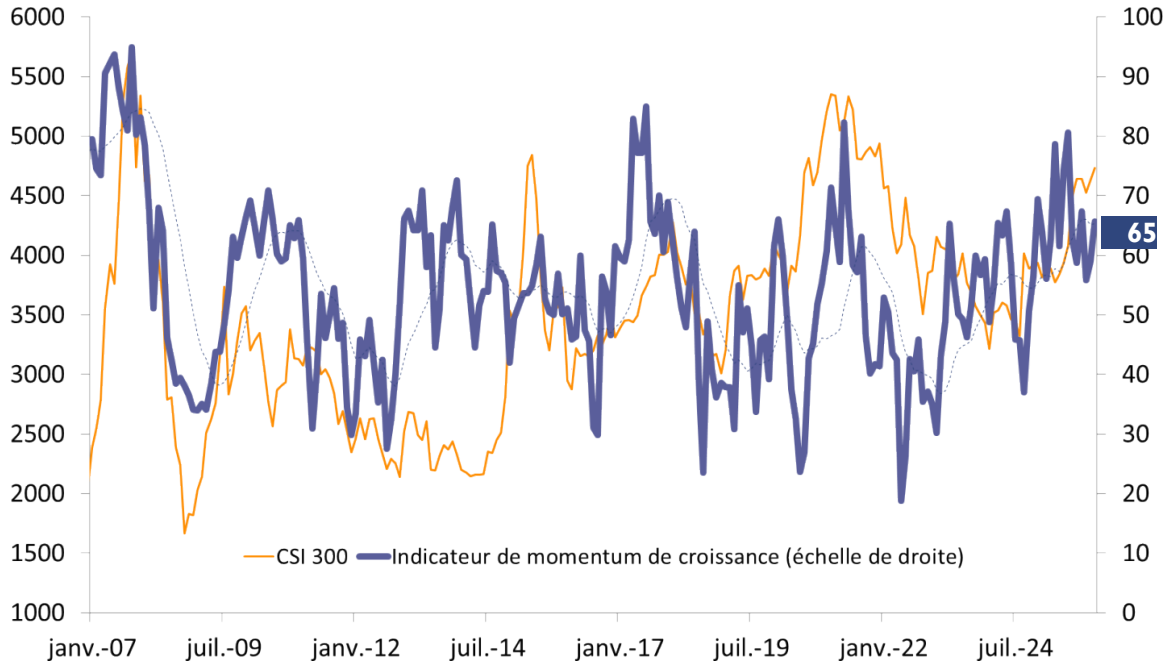
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

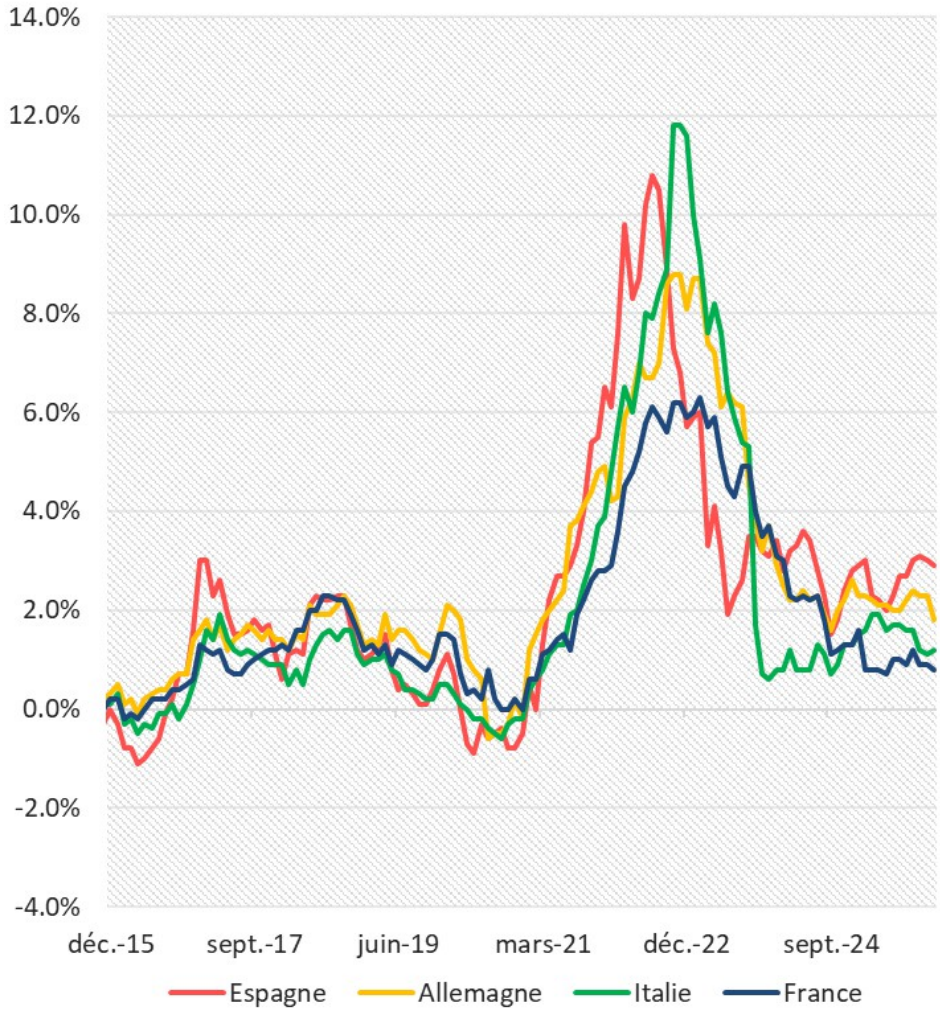
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne

Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



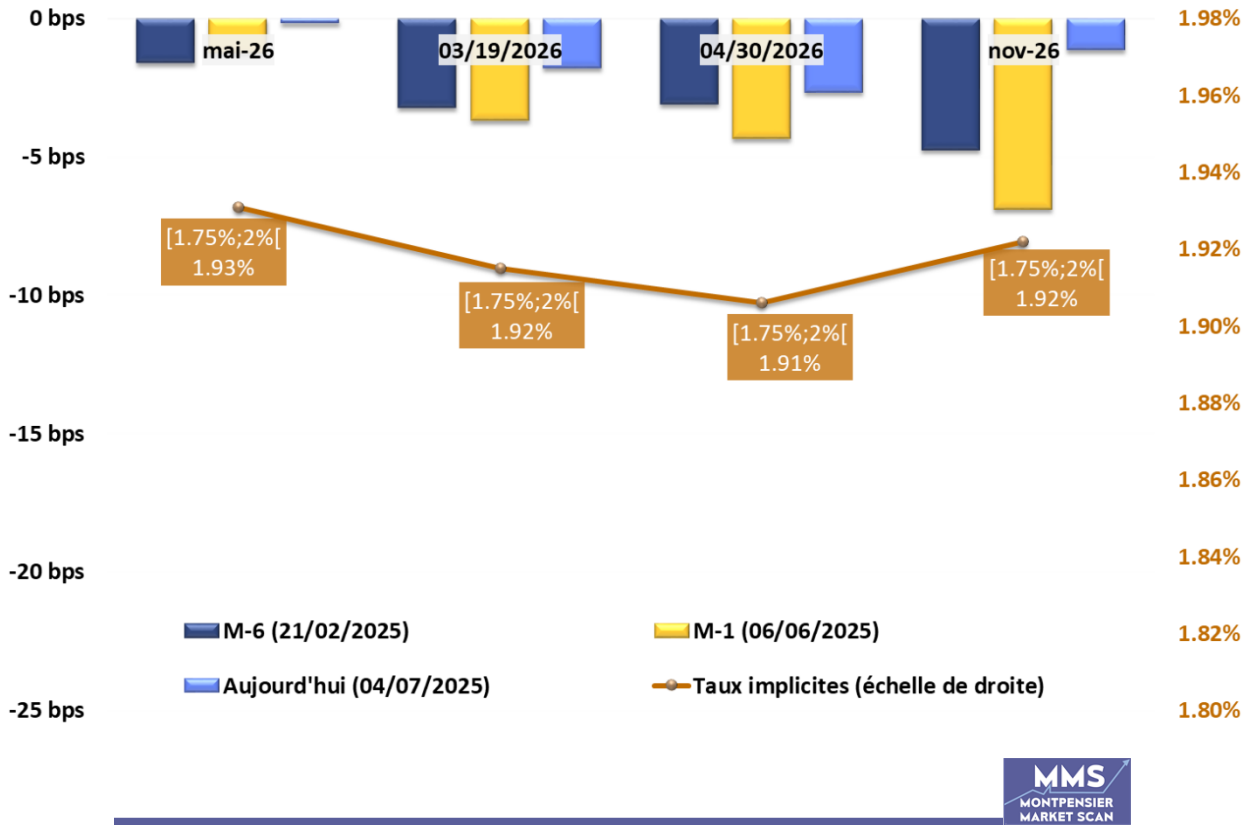
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

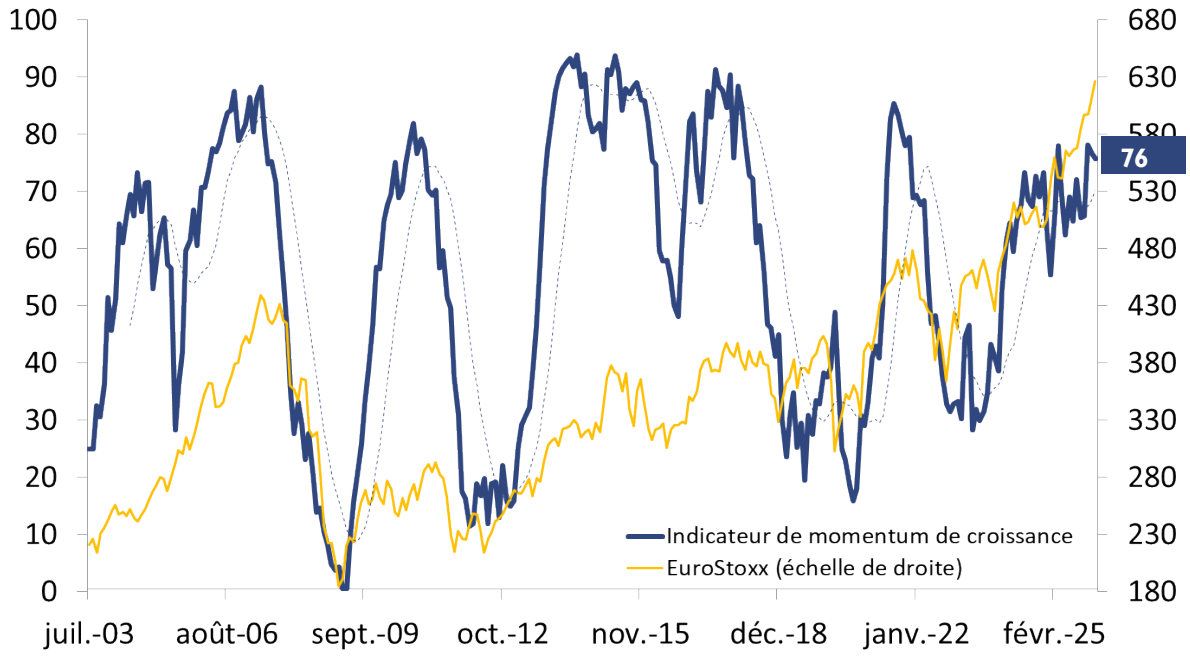


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

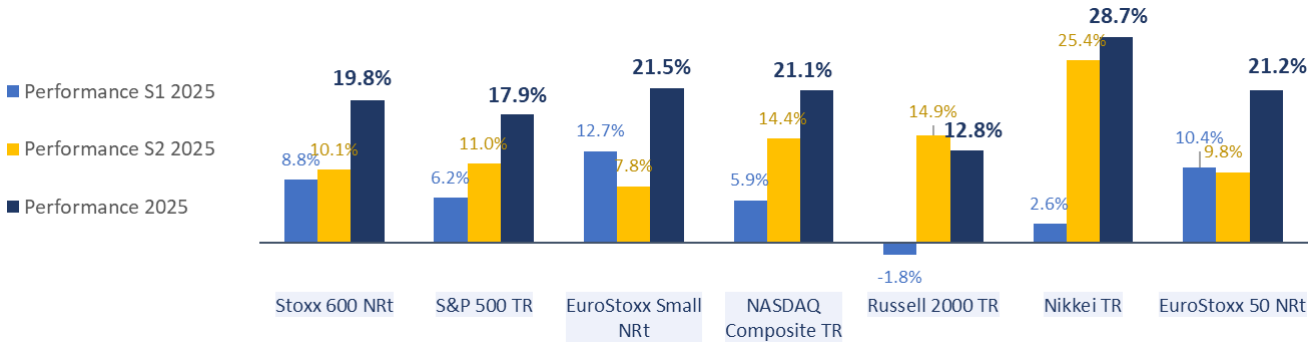
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

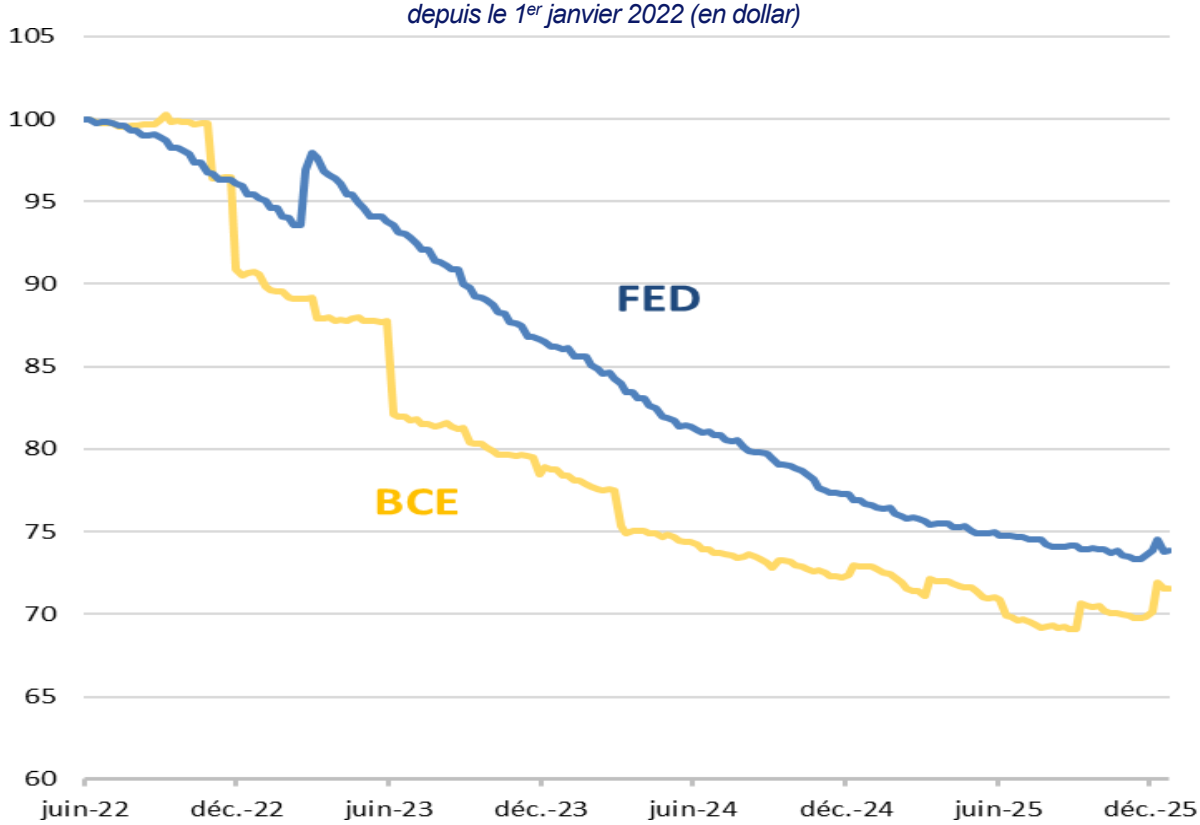
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

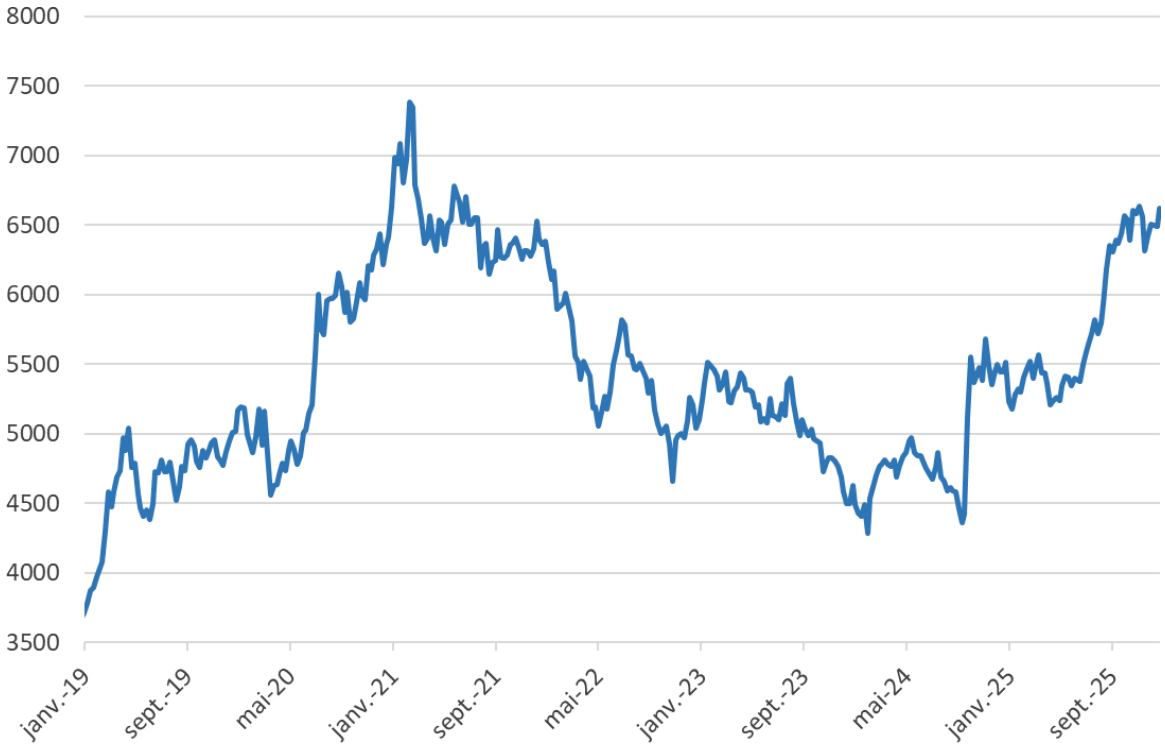
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

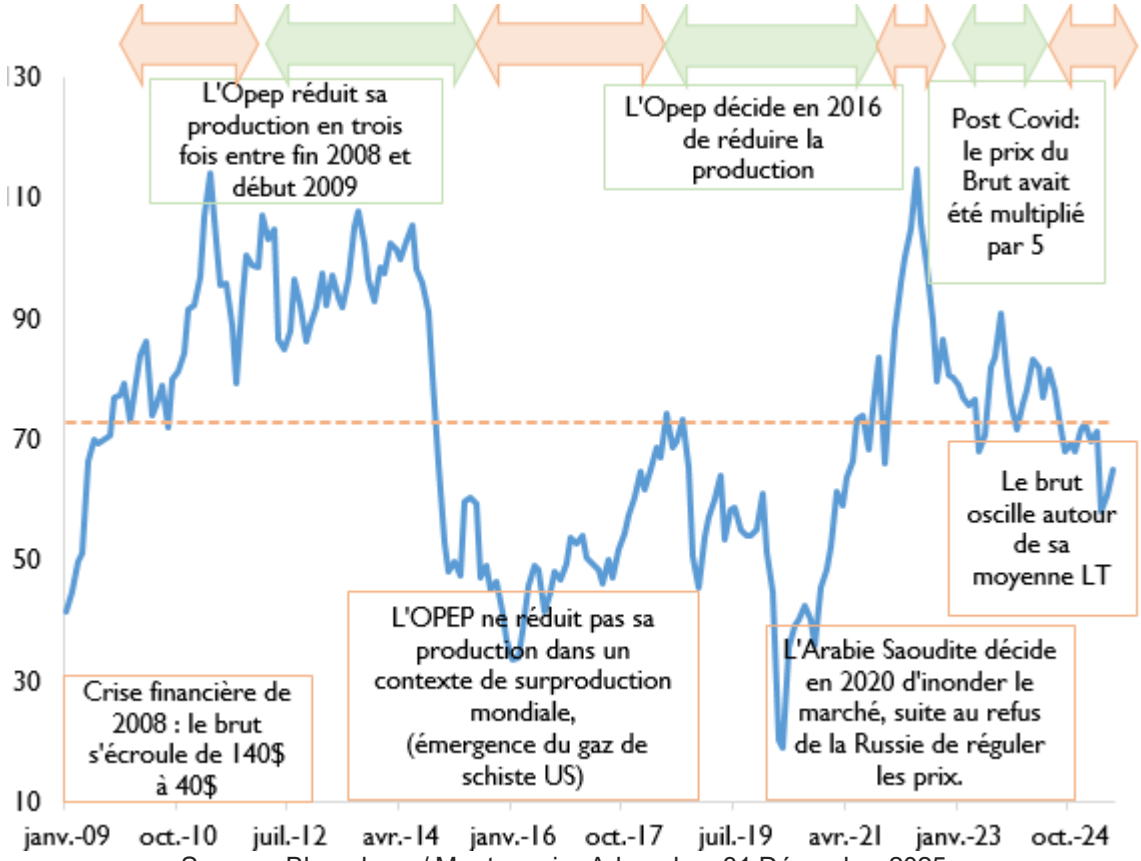


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.
A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

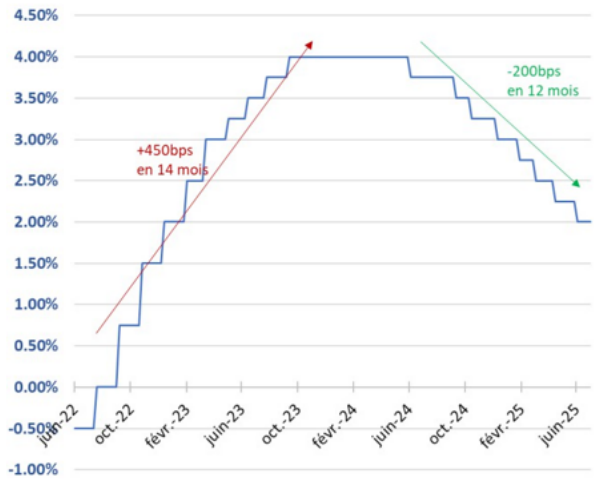
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

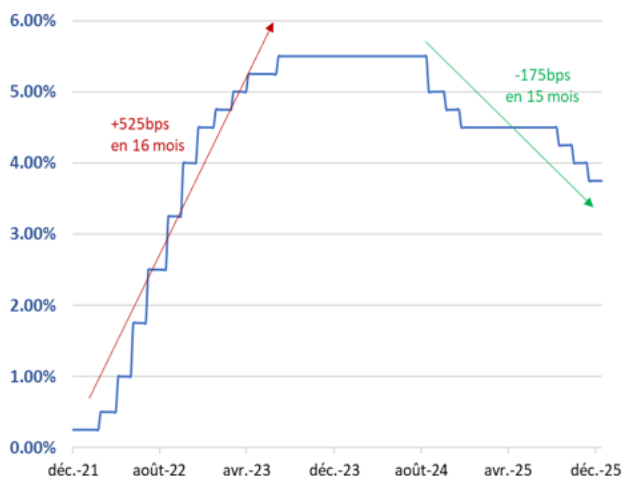
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

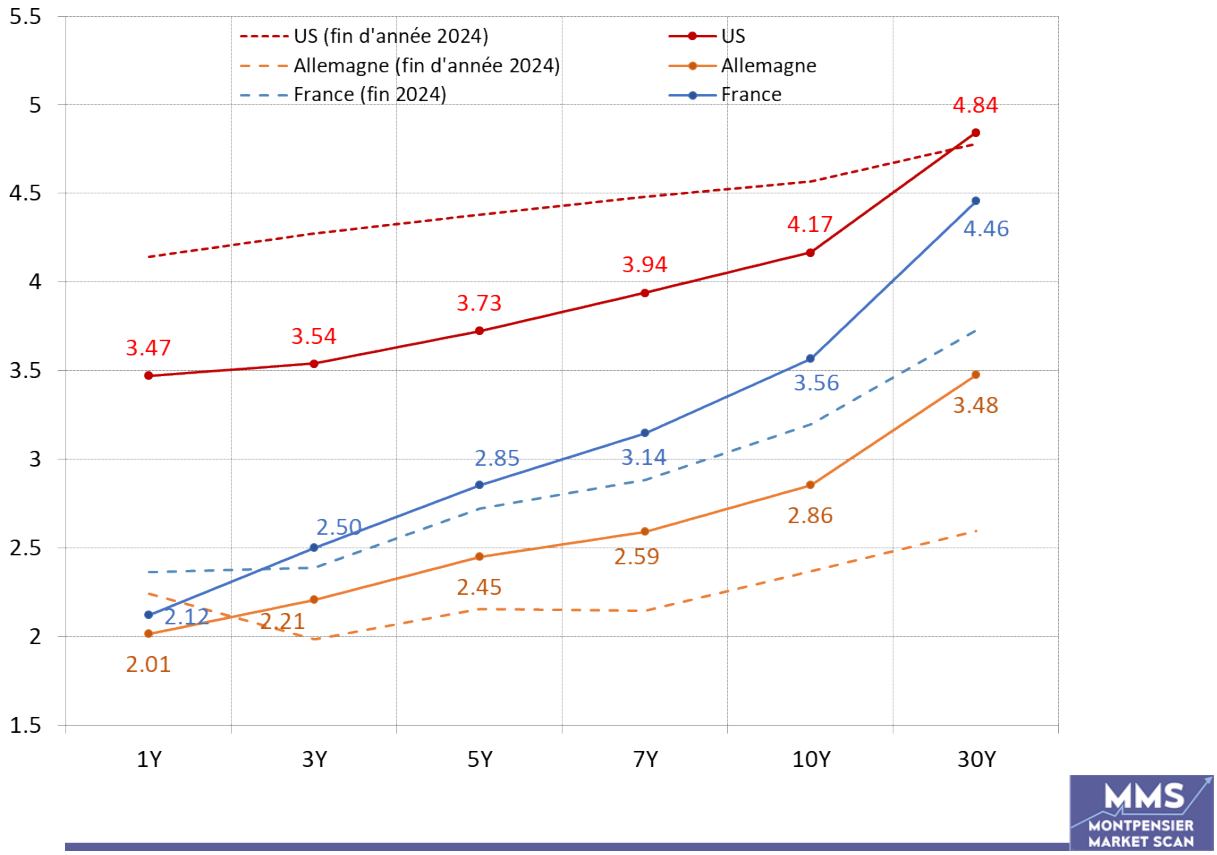


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



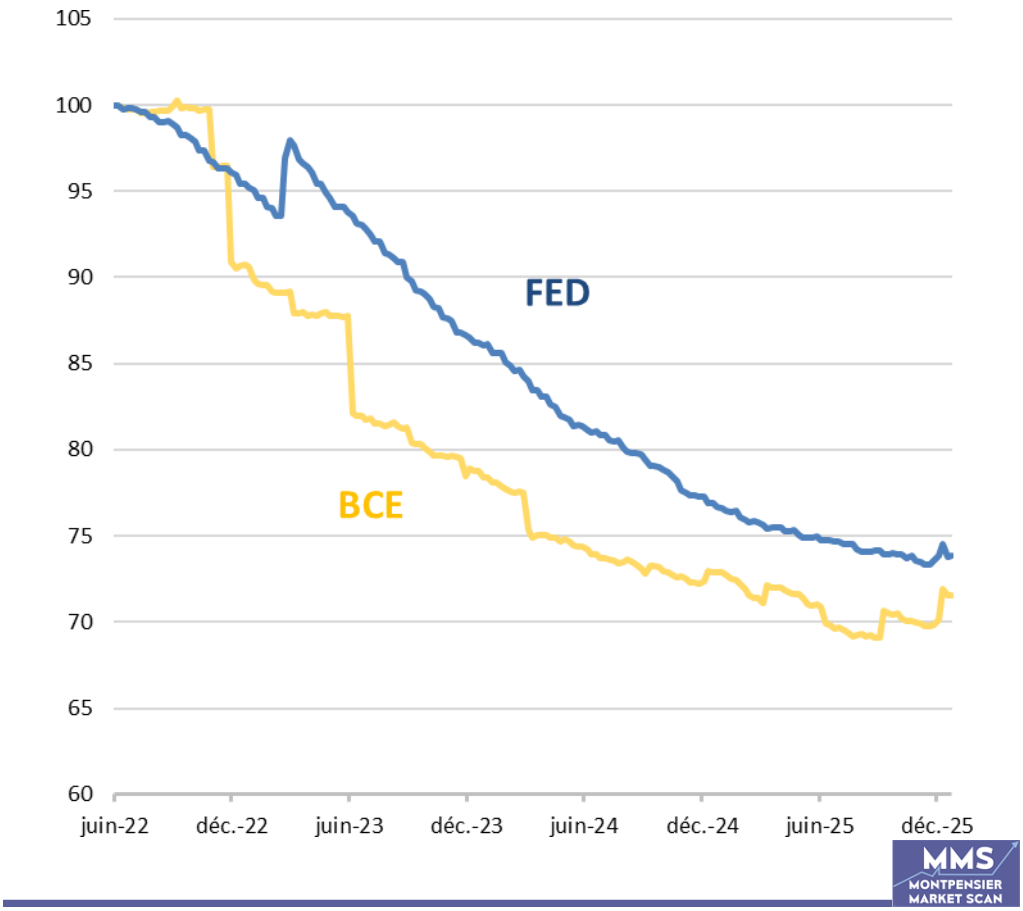
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

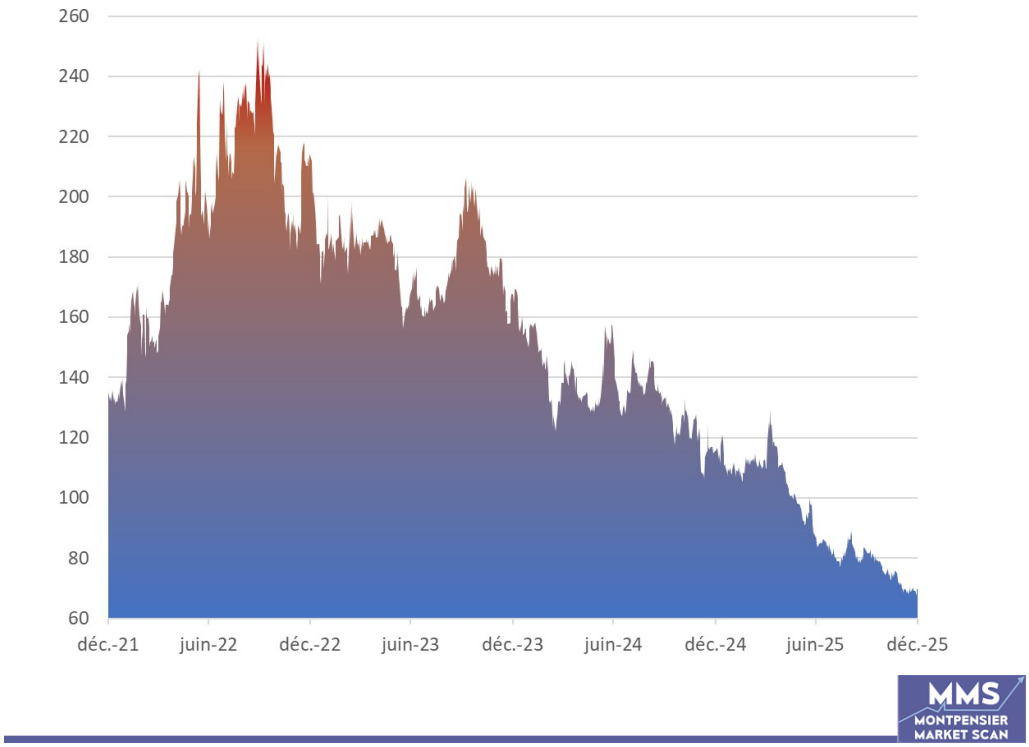


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

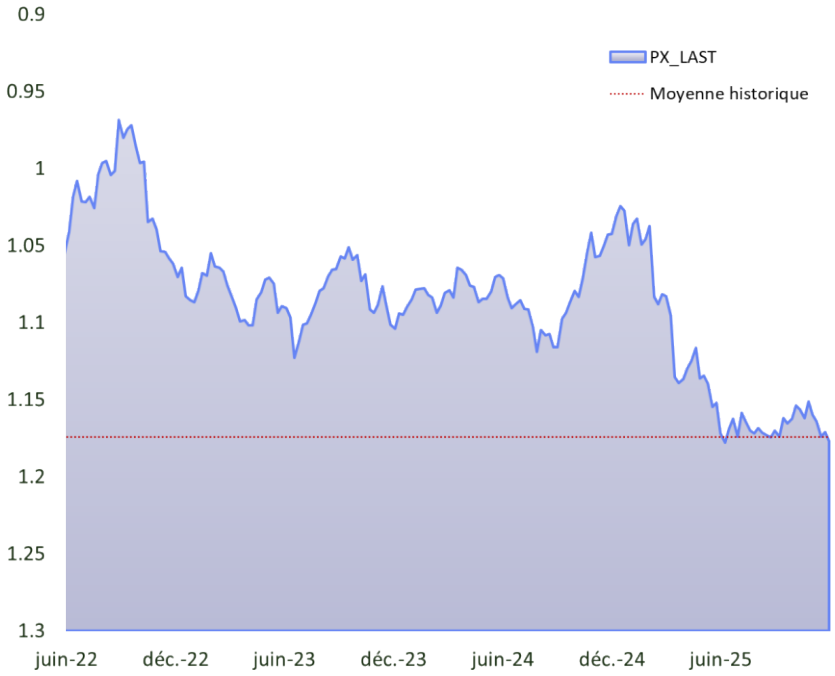
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



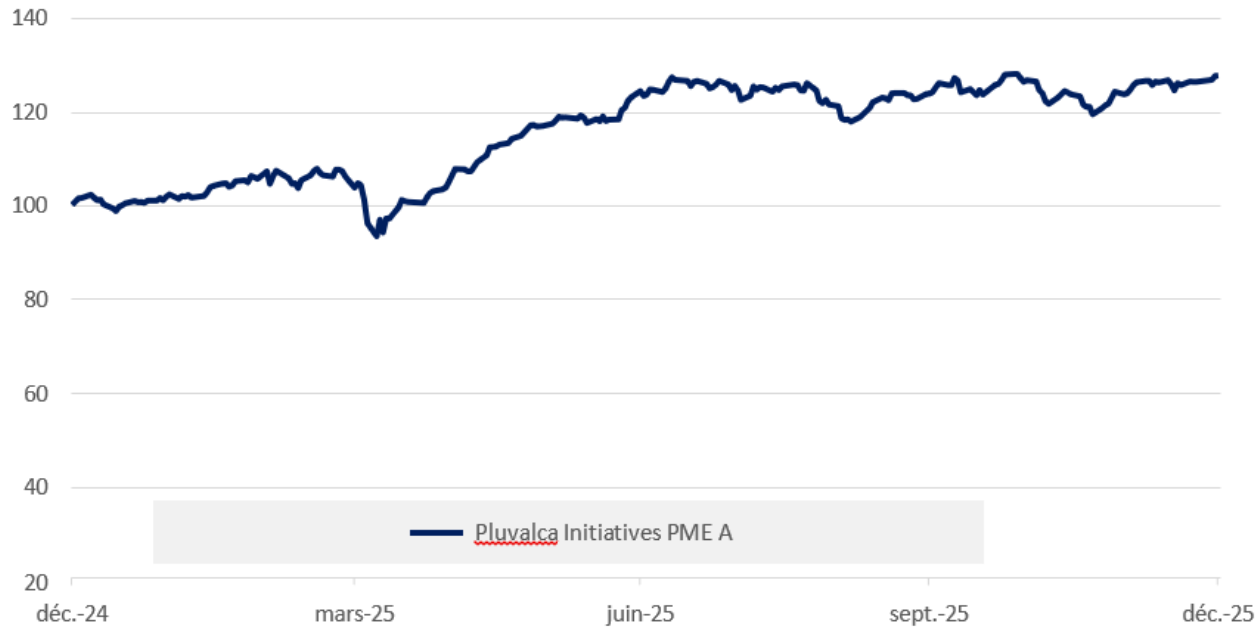
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Initiatives PME au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 106.26 millions d'euros

		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		3 313.94	4 230.56
	Performance annuelle		*27.66%*
Valeur liquidative part B (€)		154.11	198.41
	Performance annuelle		*28.75%*
Valeur liquidative part IC (€)		-	253.34
	Performance annuelle		-
Valeur liquidative part RD (€)		-	152.24
	Performance annuelle		-
Valeur liquidative part Z (€)		486.43	631.62
	Performance annuelle		*29.85%*

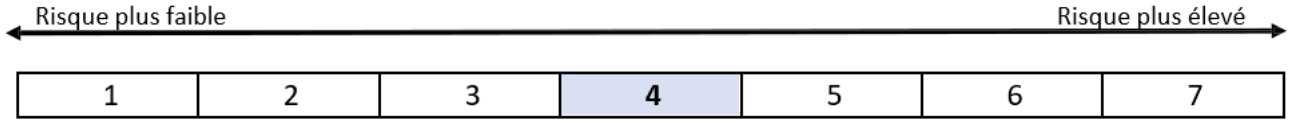
Les parts IC et RD ont été créées le 21/10/2025.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 98.76% en actions

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	72 721 086.79	106 259 687.42	46.12%
Nombre de parts A	14 669.1564	15 217.8376	
ANC	*48 612 739*	*64 380 050*	
Nombre de parts B	152 517.0535	140 300.5793	
ANC	*23 504 688*	*27 838 351*	
Nombre de parts IC		53 648.3390	
ANC		*13 591 440*	
Nombre de parts RD		315.3400	
ANC		*48 008*	
Nombre de parts Z	1 240.9943	636.1984	
ANC	*603 660*	*401 839*	

Les parts IC et RD ont été créées le 21/10/2025.

- **Eligibilité au PEA-PME**

Au 31 décembre 2025, l'OPC était investi à hauteur de 76.59% en instruments financiers éligibles au PEA-PME.

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Maire Spa	2.92%
Lu-Ve Spa	2.46%
Webuild Spa	2.40%
Munters Group Ab	2.28%
Invisio Ab	2.03%
Norma Group Se	2.01%
Gruppo Mutuionline	1.98%
Ariston Holding Nv	1.97%
Porr Ag	1.96%
2G Energy Ag	1.87%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Exail Technologies	6.99%
Esker Sa	3.97%
Renk Group Ag	2.83%
Lectra	2.34%
Robertet Sa	2.13%
Alimak Group Ab	1.99%
Gl Events	1.89%
Fountaine Pajot Sa	1.78%
Mgi Digital Graphic Technolo	1.65%
Aramis Group Sas	1.62%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
France	62.9%	38.3%
Italie	4.1%	15.4%
Suède	2.7%	10.6%
Allemagne	3.6%	9.7%
Espagne	1.6%	7.8%
Pays-Bas	5.2%	6.1%
Autriche	1.3%	3.7%
Luxembourg	3.3%	3.7%
Belgique	0.0%	1.4%
Royaume-Uni	15.4%	1.3%
Pologne	0.0%	1.1%
Norvège	0.0%	1.0%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
Industrial Goods and Services	27.9%	18.8%
Construction and Materials	2.8%	14.3%
Technology	14.4%	12.2%
Energy	10.7%	11.4%
Health Care	8.5%	9.6%
Consumer Products and Services	9.8%	9.1%
Travel and Leisure	4.0%	6.0%
Utilities	3.9%	4.3%
Financial Services	0.6%	2.6%
Automobiles and Parts	1.2%	2.5%
Real Estate	1.8%	2.5%
Banks	0.0%	1.3%
Insurance	0.0%	1.3%
Basic Resources	1.0%	1.3%
Telecommunications	2.4%	0.8%
Media	3.8%	0.8%
Retail	3.8%	0.7%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	1.3%	0.6%
Chemicals	2.1%	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

Sur la période, la performance de l'OPC est de 27.66% (part « A »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution%
EXAIL TECHNOLOGIES	8.41
LUMIBIRD	2.97
TECNICAS REUNIDAS SA	2.71
RENK GROUP AG	1.76
INDRA SISTEMAS SA	1.64

A la baisse	Contribution%
EKINOPS	-1.13
S.O.I.T.E.C.	-0.92
FUGRO NV	-0.84
INTERPARFUMS SA	-0.72
REDCARE PHARMACY NV	-0.62

Source Montpensier Finance / Factset

11. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 3 014 607,80
o Prêts de titres : 3 014 607,80
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE NATIXIS	

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	1 825 638,64
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	1 422 326,00
Total	**3 247 964,64**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	91 764,05
. Autres revenus	
Total des revenus	**91 764,05**
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	3 014 607,80				
% de l'Actif Net (*)	2,84				

(*)% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	3 014 607,80				
% de l'Actif Net	2,84				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

SIEMENS HEALTHINEERS AG ALLEMAGNE	1 825 638,64				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS FRANCE	1 639 605,00				
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE ALLEMAGNE	1 375 002,80				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	1 825 638,64				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	1 422 326,00				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	3 247 964,64				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	1 825 638,64				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	3 014 607,80				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	1 825 638,64				
Cash	1 422 326,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	91 764,05				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Financière Arbevel veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :
· OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
· Dépôt
· Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
· Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
· Prises en pension

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Financière Arbevel veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Financière Arbevel a confié au dépositaire de l'OPCVM, pour le compte de celui-ci, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres.

Les revenus nets résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM pour plus de 50%. Financière Arbevel ne peut pas percevoir plus de 50% des revenus nets générés par ces opérations.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;

✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable

SFDR - TAXONOMIE L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :
« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	479,32	EUR	1,52	EUR
Total	**479,32**	**EUR**	**1,52**	**EUR**

12. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**102 055 776,13**	**70 182 077,99**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	102 055 776,13	70 182 077,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		**580 150,00**
OPCVM		580 150,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)	**3 014 994,88**	**12 172 093,72**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés	3 014 994,88	12 172 093,72
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**105 070 771,01**	**82 934 321,71**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 592 876,48**	**204 743,70**
Comptes financiers	**3 631 784,91**	**2 474 865,61**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**5 224 661,39**	**2 679 609,31**
Total de l'actif I+II	**110 295 432,40**	**85 613 931,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	85 802 928,95	79 178 245,03
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	3 078,80	0,01
Résultat net de l'exercice	20 453 679,67	-6 457 158,25
Capitaux propres I	**106 259 687,42**	**72 721 086,79**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**106 259 687,42**	**72 721 086,79**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**1 825 638,64**	**12 686 124,45**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers	1 825 638,64	12 686 124,45
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**1 825 638,64**	**12 686 124,45**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 210 106,34	206 719,78
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**2 210 106,34**	**206 719,78**
Total Passifs : I+II+III+IV	**110 295 432,40**	**85 613 931,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	1 473 335,75	1 595 851,61
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres	91 764,05	366 746,18
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	45 939,47	58 244,50
Sous-total produits sur opérations financières	**1 611 039,27**	**2 020 842,29**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		-0,85
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-427,60	-4 469,23
Sous-total charges sur opérations financières	**-427,60**	**-4 470,08**
Total revenus financiers nets (A)	**1 610 611,67**	**2 016 372,21**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 382 839,84	-1 600 182,29
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 382 839,84**	**-1 600 182,29**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**227 771,83**	**416 189,92**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-3 001,61**	**-179 877,70**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**224 770,22**	**236 312,22**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	10 025 506,99	-1 557 712,69
Frais de transactions externes et frais de cession	-302 168,99	-170 166,35
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**9 723 338,00**	**-1 727 879,04**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**1 169 396,39**	**143 073,81**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**10 892 734,39**	**-1 584 805,23**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 835 719,36	-7 228 501,11
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	8,47	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**8 835 727,83**	**-7 228 501,11**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**500 447,23**	**2 119 835,87**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**9 336 175,06**	**-5 108 665,24**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**20 453 679,67**	**-6 457 158,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions de pays de l'Espace Économique Européen sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres de type « *stock picking* ».

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**160 968 868,93**	**127 711 889,07**	**11 745 669,90**	**72 721 086,79**	**106 259 687,42**
Action PLUVALCA INITIATIVES PME A en EUR					
Actif net				48 612 738,72	64 380 049,70
Nombre de titres	20 610,1430	20 982,8535	19 401,6037	14 669,1564	15 217,8376
Valeur liquidative unitaire	4 656,12	3 714,65		3 313,94	4 230,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					493,97
Capitalisation unitaire sur revenu	450,53	-78,40	36,73	-71,39	3,47
Action PLUVALCA INITIATIVES PME B en EUR					
Actif net				23 504 688,46	27 838 350,96
Nombre de titres	303 046,8890	289 342,0213	244 411,2398	152 517,0535	140 300,5793
Valeur liquidative unitaire	211,07	169,82	166,84	154,11	198,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					23,06
Capitalisation unitaire sur revenu	21,82	-3,89	3,09	-1,96	1,68
Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC en EUR					
Actif net					13 591 440,19
Nombre de titres					53 648,339
Valeur liquidative unitaire					253,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					1,72
Capitalisation unitaire sur revenu					-1,31

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD en EUR					
Actif net					48 007,59
Nombre de titres					315,340
Valeur liquidative unitaire					152,24
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes					1,52
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					9,35
Capitalisation unitaire sur revenu					-0,53
Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z en EUR					
Actif net				603 659,61	401 838,98
Nombre de titres	1 602,6820	1 194,1770	1 451,8890	1 240,9943	636,1984
Valeur liquidative unitaire	649,45	526,99	522,15	486,43	631,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					73,08
Capitalisation unitaire sur revenu	84,89	-1,00	14,02	-1,93	10,15

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème				
		Action A	Action B	Action IC	Action RD	Action Z
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2% TTC maximum	1,15% TTC maximum	1% TTC maximum	2% TTC maximum	0,30% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	12% TTC au-delà d'une performance annuelle de 5%	12% TTC au-delà d'une performance annuelle de 5%	12% TTC au-delà d'une performance annuelle de 5%	12% TTC au-delà d'une performance annuelle de 5%	Néant

Commission de surperformance :

La commission de surperformance sur les actions A, B, IC et RD est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque action de la SICAV (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale 5% annuel. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative, selon les modalités suivantes :

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable du compartiment, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création d'une catégorie d'action, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories de parts jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :
- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du compartiment ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie de parts, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action du compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'action, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant une performance annuelle de 5% et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le compartiment réel.
- Les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative.
- Les commissions de surperformance ne sont définitivement acquises et perçues par la Société de Gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation appliquée à chaque action concernée.
- En cas de sous-performance d'une action du compartiment réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de commissions de surperformance correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- A la clôture de l'exercice comptable la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du « high water mark »).
- À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022, toute sous-performance du compartiment par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible.

Swing pricing

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA INITIATIVES PME A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA INITIATIVES PME B	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**72 721 086,79**	**111 745 669,90**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	42 760 408,62	22 346 047,10
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-28 008 753,43	-52 830 439,98
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	227 771,83	416 189,92
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 723 338,00	-1 727 879,04
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 835 727,83	-7 228 501,11
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)	107,78 (*)	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**106 259 687,42**	**72 721 086,79**

(*) 31/12/2025 résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA INITIATIVES PME A		
Actions souscrites durant l'exercice	4 451,3418	17 426 658,06
Actions rachetées durant l'exercice	-3 902,6606	-14 532 013,53
Solde net des souscriptions/rachats	548,6812	2 894 644,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 217,8376	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME B		
Actions souscrites durant l'exercice	54 436,2819	10 293 830,92
Actions rachetées durant l'exercice	-66 652,7561	-11 491 970,83
Solde net des souscriptions/rachats	-12 216,4742	-1 198 139,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	140 300,5793	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC		
Actions souscrites durant l'exercice	59 497,479	14 838 448,02
Actions rachetées durant l'exercice	-5 849,140	-1 464 888,18
Solde net des souscriptions/rachats	53 648,339	13 373 559,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53 648,339	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD		
Actions souscrites durant l'exercice	315,340	47 662,49
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	315,340	47 662,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	315,340	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z		
Actions souscrites durant l'exercice	279,1072	153 809,13
Actions rachetées durant l'exercice	-883,9031	-519 880,89
Solde net des souscriptions/rachats	-604,7959	-366 071,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	636,1984	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA INITIATIVES PME A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA INITIATIVES PME A FR0011315696	Capitalisation	Capitalisation	EUR	64 380 049,70	15 217,8376	4 230,56
PLUVALCA INITIATIVES PME B FR0013173051	Capitalisation	Capitalisation	EUR	27 838 350,96	140 300,5793	198,41
PLUVALCA INITIATIVES PME IC FR00140113O3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 591 440,19	53 648,339	253,34
PLUVALCA INITIATIVES PME RD FR00140113N5	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	48 007,59	315,340	152,24
PLUVALCA INITIATIVES PME Z FR0011318500	Capitalisation	Capitalisation	EUR	401 838,98	636,1984	631,62

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ITALIE	SUEDE	ALLEMAGNE	ESPAGNE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	102 055,78	39 531,08	17 788,99	9 754,65	10 342,06	8 188,43
Opérations temporaires sur titres	3 014,61	2 722,55				
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres	-1 825,64				-1 825,64	
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**103 244,75**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	3 631,78				3 631,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**3 631,78**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	3 631,78						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**3 631,78**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 PLN +/-	Devise 3 NOK +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	11 091,34	1 164,18	1 093,47		
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	104,03	0,64	2,16	5,15	0,64
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**11 195,37**	**1 164,82**	**1 095,63**	**5,15**	**0,64**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	1 375,00	
NATIXIS	1 639,61	
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	1 825,64	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	1 422,33	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE		1 422,33

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	125 940,43
	Souscriptions à recevoir	44 610,05
	Collatéraux	1 422 326,00
Total des créances		**1 592 876,48**
Dettes		
	Achats à règlement différé	559 807,47
	Rachats à payer	27 524,95
	Frais de gestion fixe	148 930,12
	Frais de gestion variable	21 316,75
	Collatéraux	1 422 326,00
	Autres dettes	30 201,05
Total des dettes		**2 210 106,34**
Total des créances et des dettes		**-617 229,86**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA INITIATIVES PME A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 091 558,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	255 539,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 711,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	20 871,29
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	412,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	42,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	32,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,30
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	31/12/2025
Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 671,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**224 770,22**	**236 312,22**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**224 770,22**	**236 312,22**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**224 770,22**	**236 312,22**

Action PLUVALCA INITIATIVES PME A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**52 915,54**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**52 915,54**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**52 915,54**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	52 915,54	13 101,66
Total	**52 915,54**	**13 101,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**236 090,79**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**236 090,79**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**236 090,79**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	236 090,79	212 503,94
Total	**236 090,79**	**212 503,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-70 527,34**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-70 527,34**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-70 527,34**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-70 527,34	
Total	**-70 527,34**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-169,35**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-169,35**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-169,35**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-169,35	
Total	**-169,35**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**6 460,58**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 460,58**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 460,58**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	6 460,58	10 706,62
Total	**6 460,58**	**10 706,62**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**10 892 734,39**	**-1 584 805,23**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**10 892 734,39**	**-1 584 805,23**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3 078,80	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**10 895 813,19**	**-1 584 805,23**

Action PLUVALCA INITIATIVES PME A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 517 276,45**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**7 517 276,45**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,01	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 517 276,46**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	7 517 276,46	-1 060 424,84
Total	**7 517 276,46**	**-1 060 424,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 235 909,64**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 235 909,64**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 235 909,64**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	3 235 909,64	-511 286,09
Total	**3 235 909,64**	**-511 286,09**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**92 699,72**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**92 699,72**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**92 699,72**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	92 699,72	
Total	**92 699,72**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**349,04**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**349,04**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3 078,79	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 427,83**	
Affectation :		
Distribution	479,32	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 948,51	
Capitalisation		
Total	**3 427,83**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	315,340	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,52	

Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**46 499,54**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**46 499,54**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**46 499,54**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	46 499,54	-13 094,27
Total	**46 499,54**	**-13 094,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**100 230 137,49**	**94,32**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**100 230 137,49**	**94,32**
Automobiles				**994 500,00**	**0,94**
SAF-HOLLAND SE	DE000SAFH001	EUR	65 000	994 500,00	0,94
Banques commerciales				**3 079 778,15**	**2,90**
ARISTON HOLDING NV	NL0015000N33	EUR	373 571	1 664 632,38	1,57
NORDAX BANK AB	SE0023135298	SEK	130 000	1 415 145,77	1,33
Biens de consommation durables				**1 460 000,00**	**1,37**
DE'LONGHI SPA	IT0003115950	EUR	40 000	1 460 000,00	1,37
Conglomérats industriels				**1 164 179,10**	**1,10**
BENEFIT SYSTEMS SA	PLBNFTS00018	PLN	1 400	1 164 179,10	1,10
Construction et ingénierie				**3 993 300,00**	**3,76**
TECHNIP ENERGIES NV	NL0014559478	EUR	65 000	2 111 200,00	1,99
Webuild S.p.A.	IT0003865570	EUR	550 000	1 882 100,00	1,77
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**2 246 800,00**	**2,11**
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	IT0004195308	EUR	35 000	1 214 500,00	1,14
REPLY SPA	IT0005282865	EUR	9 000	1 032 300,00	0,97
Distribution spécialisée				**4 345 200,00**	**4,09**
CIE AUTOMOTIVE SA	ES0105630315	EUR	56 000	1 666 000,00	1,57
LU-VE SPA	IT0005107492	EUR	68 000	2 679 200,00	2,52
Divertissement				**784 000,00**	**0,74**
LOTTOMATICA GROUP SPA	IT0005541336	EUR	35 000	784 000,00	0,74
Eau				**2 001 510,00**	**1,88**
2G ENERGY AG	DE000A0HL8N9	EUR	56 700	2 001 510,00	1,88

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Electronique de bureau				**1 037 500,00**	**0,98**
74SOFTWARE SA	FR0011040500	EUR	25 000	1 037 500,00	0,98
Emballage et conditionnement				**748 600,00**	**0,70**
TFF GROUP	FR0013295789	EUR	38 000	748 600,00	0,70
Equipement et services pour l'énergie				**5 223 887,75**	**4,92**
FRANCAISE ENERGIE	FR0013030152	EUR	52 225	1 658 143,75	1,56
FUGRO NV	NL00150003E1	EUR	45 600	387 144,00	0,36
TECNICAS REUNIDAS SA	ES0178165017	EUR	115 000	3 178 600,00	3,00
Equipements et fournitures médicaux				**1 093 472,94**	**1,03**
MEDISTIM ASA	NO0010159684	NOK	50 000	1 093 472,94	1,03
Equipements et instruments électroniques				**6 581 838,05**	**6,19**
EKINOPS	FR0011466069	EUR	458 405	884 721,65	0,83
LUMIBIRD	FR0000038242	EUR	153 147	3 246 716,40	3,05
VUSIONGROUP	FR0010282822	EUR	12 000	2 450 400,00	2,31
Equipements et produits de loisirs				**2 871 399,67**	**2,70**
MIPS AB	SE0009216278	SEK	27 000	881 744,67	0,83
TRIGANO SA	FR0005691656	EUR	11 350	1 989 655,00	1,87
Gestion immobilière et développement				**1 320 160,00**	**1,24**
CTP NV	NL00150006R6	EUR	74 000	1 320 160,00	1,24
Hôtels, restaurants et loisirs				**5 512 100,00**	**5,19**
DO & CO AG	AT0000818802	EUR	11 000	2 277 000,00	2,14
PIERRE & VACANCES	FR0000073041	EUR	1 730 000	3 235 100,00	3,05
Infrastructure de transports				**1 375 524,30**	**1,29**
FERRARI GROUP PLC	GB00BN0VZ646	EUR	150 495	1 375 524,30	1,29
Logiciels				**13 300 199,22**	**12,51**
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	FR0011726835	EUR	14 000	2 192 400,00	2,06
ID LOGISTICS GROUP	FR0010929125	EUR	7 155	2 940 705,00	2,77

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LIME TECHNOLOGIES AB	SE0011870195	SEK	34 000	901 723,42	0,85
MAIRE SPA	IT0004931058	EUR	180 000	2 349 000,00	2,21
PORR AG	AT0000609607	EUR	50 000	1 607 500,00	1,51
SWORD GROUP	FR0004180578	EUR	60 362	2 166 995,80	2,04
TXT E-SOLUTIONS SPA	IT0001454435	EUR	37 500	1 141 875,00	1,07
Machines				**7 745 865,00**	**7,29**
EXAIL TECHNOLOGIES	FR0000062671	EUR	29 800	2 428 700,00	2,28
KSB SE & CO KGAA-VORZUG	DE0006292030	EUR	1 405	1 345 990,00	1,27
NORMA GROUP SE	DE000A1H8BV3	EUR	120 000	1 749 600,00	1,65
REVO INSURANCE SPA	IT0005513202	EUR	70 500	1 350 780,00	1,27
VALLOUREC SA	FR0013506730	EUR	55 500	870 795,00	0,82
Marchés de capitaux				**2 530 600,00**	**2,38**
ALTEA GREEN POWER SPA	IT0005472730	EUR	160 000	1 105 600,00	1,04
CENERGY HOLDINGS SA	BE0974303357	EUR	95 000	1 425 000,00	1,34
Media				**360 000,00**	**0,34**
EDUFORM'ACTION	FR0010882886	EUR	900 000	360 000,00	0,34
Produits de soins personnels				**270 736,70**	**0,25**
INTERPARFUMS SA	FR0004024222	EUR	10 735	270 736,70	0,25
Produits pharmaceutiques				**2 601 885,00**	**2,45**
VIRBAC SA	FR0000031577	EUR	7 278	2 601 885,00	2,45
Produits pour l'industrie du bâtiment				**4 607 870,73**	**4,34**
HANZA AB	SE0005878543	SEK	125 828	1 479 029,86	1,39
HUNYVERS SACA	FR0014007LQ2	EUR	97 302	688 898,16	0,65
MUNTERS GROUP AB	SE0009806607	SEK	153 600	2 439 942,71	2,30
Services aux collectivités				**1 335 581,94**	**1,26**
TROAX GROUP AB	SE0012729366	SEK	97 000	1 335 581,94	1,26

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises				**3 043 826,40**	**2,86**
BILFINGER SE	DE0005909006	EUR	15 436	1 657 826,40	1,56
MEDINCELL SA	FR0004065605	EUR	55 000	1 386 000,00	1,30
Services clientèle divers				**1 711 000,00**	**1,61**
BEFESA SA	LU1704650164	EUR	58 000	1 711 000,00	1,61
Services de télécommunication diversifiés				**1 336 690,85**	**1,26**
INVISIO AB	SE0001200015	SEK	55 000	1 336 690,85	1,26
Services financiers diversifiés				**6 894 258,64**	**6,49**
DOVALUE SPA	IT0005610958	EUR	375 000	1 125 000,00	1,06
KARNOV GROUP AB	SE0012323715	SEK	140 000	1 301 483,16	1,22
SHOP APOTHEKE EUROPE NV	NL0012044747	EUR	9 000	585 900,00	0,55
SMCP SA	FR0013214145	EUR	496 000	3 114 880,00	2,94
TONIES SE - A	LU2333563281	EUR	73 467	766 995,48	0,72
Services liés aux technologies de l'information				**6 485 752,00**	**6,10**
ATOS SE	FR001400X2S4	EUR	25 000	1 254 250,00	1,18
INDRA SISTEMAS SA	ES0118594417	EUR	42 000	2 038 680,00	1,92
NEURONES	FR0004050250	EUR	28 000	1 205 400,00	1,13
WAVESTONE	FR0013357621	EUR	35 745	1 987 422,00	1,87
YMAGIS SA	FR0011471291	EUR	341 312		0,00
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				**1 305 150,00**	**1,23**
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	ES0105025003	EUR	105 000	1 305 150,00	1,23
Vente par correspondance				**866 971,05**	**0,82**
BILENDI	FR0004174233	EUR	47 767	866 971,05	0,82
TITRES FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE				**1 825 638,64**	**1,72**

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**1 825 638,64**	**1,72**
Equipements et fournitures médicaux				**1 825 638,64**	**1,72**
SIEMENS HEALTHINEERS AG	DE000SHL1006	EUR	40 642	1 825 638,64	1,72
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES REÇUS EN GARANTIE				**-1 825 638,64**	**-1,72**
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS				**3 014 607,80**	**2,84**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**3 014 607,80**	**2,84**
Equipement et services pour l'énergie				**292 056,00**	**0,27**
FUGRO NV	NL00150003E1	EUR	34 400	292 056,00	0,27
Machines				**1 639 605,00**	**1,55**
VALLOUREC SA	FR0013506730	EUR	104 500	1 639 605,00	1,55
Produits de soins personnels				**1 082 946,80**	**1,02**
INTERPARFUMS SA	FR0004024222	EUR	42 940	1 082 946,80	1,02
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS				**387,08**	**0,00**
Total				**103 245 132,37**	**97,16**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	103 245 132,37
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 224 661,39
Autres passifs (-)	-2 210 106,34
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**106 259 687,42**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA INITIATIVES PME A	EUR	15 217,8376	4 230,56
Action PLUVALCA INITIATIVES PME B	EUR	140 300,5793	198,41
Action PLUVALCA INITIATIVES PME IC	EUR	53 648,339	253,34
Action PLUVALCA INITIATIVES PME RD	EUR	315,340	152,24
Action PLUVALCA INITIATIVES PME Z	EUR	636,1984	631,62

13. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Initiatives PME A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0011315696**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions de pays de l'Espace Économique Européen sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ». Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé essentiellement aux actions de pays de l'Espace Économique Européen de petite capitalisation boursière, de tous secteurs d'activité. Le compartiment est constitué d'un portefeuille relativement large, de sociétés bénéficiant potentiellement d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches que la société de gestion estime en très forte croissance ou en retournement. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination, néanmoins les sociétés bénéficiant d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches en très forte croissance sont privilégiées. Les sociétés en retournement sont également considérées, dès lors qu'est jugée crédible la stratégie de redressement mise en place par l'équipe de management.
Au-delà de l'analyse financière fondamentale classique, les décisions d'investissement s'appuient également sur les anomalies de valorisation induites par la faible couverture des petites et très petites capitalisations boursières par les intermédiaires financiers. Cette faible couverture constitue une véritable opportunité d'investissement, mais nécessite de réaliser notre propre analyse financière de façon indépendante, afin de bénéficier de prévisions fiables et de jugements qualitatifs qui nous sont propres. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'en actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 75% minimum en actions de petites capitalisations (dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 2 milliards d'euros ou l'a été à la clôture des 4 derniers exercices) ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) dans le respect des dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, (ii) 20% minimum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social en Francesur le marché des actions françaises, (iii) 25% maximum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) sans considération pour les dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, et (iv) 10% maximum en actions émis par des sociétés cotées établies en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), à l'exception des pays émergents ;
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ;
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9 ;
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro.
Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net y compris sur les actions de petites capitalisations.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 739 €	3 904 €
	Rendement annuel moyen	-72.6%	-17.1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 563 €	10 365 €
	Rendement annuel moyen	-24.4%	0.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 804 €	13 909 €
	Rendement annuel moyen	8.0%	6.8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	18 595 €	19 646 €
	Rendement annuel moyen	85.9%	14.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 06/2015 à 06/2020
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	348 €	1 930 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.48%	3.86% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 10.68% avant déduction des coûts et de 6.82% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.23% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	223 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.27% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [12% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 5 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	43 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Initiatives PME B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013173051**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions de pays de l'Espace Économique Européen sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé essentiellement aux actions de pays de l'Espace Économique Européen de petite capitalisation boursière, de tous secteurs d'activité. Le compartiment est constitué d'un portefeuille relativement large, de sociétés bénéficiant potentiellement d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches que la société de gestion estime en très forte croissance ou en retournement. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination, néanmoins les sociétés bénéficiant d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches en très forte croissance sont privilégiées. Les sociétés en retournement sont également considérées, dès lors qu'est jugée crédible la stratégie de redressement mise en place par l'équipe de management.
Au-delà de l'analyse financière fondamentale classique, les décisions d'investissement s'appuient également sur les anomalies de valorisation induites par la faible couverture des petites et très petites capitalisations boursières par les intermédiaires financiers. Cette faible couverture constitue une véritable opportunité d'investissement, mais nécessite de réaliser notre propre analyse financière de façon indépendante, afin de bénéficier de prévisions fiables et de jugements qualitatifs qui nous sont propres. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'en actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 75% minimum en actions de petites capitalisations (dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 2 milliards d'euros ou l'a été à la clôture des 4 derniers exercices) ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) dans le respect des dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, (ii) 20% minimum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social en Francesur le marché des actions françaises, (iii) 25% maximum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) sans considération pour les dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, et (iv) 10% maximum en actions émis par des sociétés cotées établies en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), à l'exception des pays émergents ;
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ;
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9 ;
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net y compris sur les actions de petites capitalisations.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 655 €	3 979 €
	Rendement annuel moyen	-73.4%	-16.8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 253 €	10 207 €
	Rendement annuel moyen	-27.5%	0.4%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 841 €	12 672 €
	Rendement annuel moyen	-1.6%	4.9%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	17 854 €	19 325 €
	Rendement annuel moyen	78.5%	14.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 07/2015 à 07/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	657 €	1 582 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-6.57%	3.16% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 8.02% avant déduction des coûts et de 4.85% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 5.00 % du montant investi / 500.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.38% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	138 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.27% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [12% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 5 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	42 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME IC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Initiatives PME IC**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014011303**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action IC capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions de pays de l'Espace Économique Européen sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé essentiellement aux actions de pays de l'Espace Économique Européen de petite capitalisation boursière, de tous secteurs d'activité. Le compartiment est constitué d'un portefeuille relativement large, de sociétés bénéficiant potentiellement d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches que la société de gestion estime en très forte croissance ou en retournement. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination, néanmoins les sociétés bénéficiant d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches en très forte croissance sont privilégiées. Les sociétés en retournement sont également considérées, dès lors qu'est jugée crédible la stratégie de redressement mise en place par l'équipe de management.
Au-delà de l'analyse financière fondamentale classique, les décisions d'investissement s'appuient également sur les anomalies de valorisation induites par la faible couverture des petites et très petites capitalisations boursières par les intermédiaires financiers. Cette faible couverture constitue une véritable opportunité d'investissement, mais nécessite de réaliser notre propre analyse financière de façon indépendante, afin de bénéficier de prévisions fiables et de jugements qualitatifs qui nous sont propres. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'en actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 75% minimum en actions de petites capitalisations (dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 2 milliards d'euros ou l'a été à la clôture des 4 derniers exercices) ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) dans le respect des dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, (ii) 20% minimum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social en Francesur le marché des actions françaises, (iii) 25% maximum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) sans considération pour les dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, et (iv) 10% maximum en actions émis par des sociétés cotées établies en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), à l'exception des pays émergents ;
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ;
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9 ;
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net y compris sur les actions de petites capitalisations.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME IC

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 653 €	3 919 €
	Rendement annuel moyen	-73.5%	-17.1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 334 €	10 461 €
	Rendement annuel moyen	-26.7%	0.9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 476 €	14 041 €
	Rendement annuel moyen	4.8%	7.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	18 032 €	19 833 €
	Rendement annuel moyen	80.3%	14.7%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 06/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME IC

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	649 €	1 707 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-6.49%	3.41% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 10.44% avant déduction des coûts et de 7.02% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.23% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	123 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.36% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	37 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [12% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 5 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	34 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME RD

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Initiatives PME RD**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR00140113N5**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action RD capitalise et/ou distribue (et/ou reporte) les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions de pays de l'Espace Économique Européen sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé essentiellement aux actions de pays de l'Espace Économique Européen de petite capitalisation boursière, de tous secteurs d'activité. Le compartiment est constitué d'un portefeuille relativement large, de sociétés bénéficiant potentiellement d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches que la société de gestion estime en très forte croissance ou en retournement. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination, néanmoins les sociétés bénéficiant d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches en très forte croissance sont privilégiées. Les sociétés en retournement sont également considérées, dès lors qu'est jugée crédible la stratégie de redressement mise en place par l'équipe de management.
Au-delà de l'analyse financière fondamentale classique, les décisions d'investissement s'appuient également sur les anomalies de valorisation induites par la faible couverture des petites et très petites capitalisations boursières par les intermédiaires financiers. Cette faible couverture constitue une véritable opportunité d'investissement, mais nécessite de réaliser notre propre analyse financière de façon indépendante, afin de bénéficier de prévisions fiables et de jugements qualitatifs qui nous sont propres. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'en actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 75% minimum en actions de petites capitalisations (dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 2 milliards d'euros ou l'a été à la clôture des 4 derniers exercices) ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) dans le respect des dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, (ii) 20% minimum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social en Francesur le marché des actions françaises, (iii) 25% maximum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) sans considération pour les dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, et (iv) 10% maximum en actions émis par des sociétés cotées établies en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), à l'exception des pays émergents ;
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ;
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9 ;
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro.
Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net y compris sur les actions de petites capitalisations.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME RD

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 628 €	3 745 €
	Rendement annuel moyen	-73.7%	-17.8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 261 €	9 950 €
	Rendement annuel moyen	-27.4%	-0.1%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 372 €	13 353 €
	Rendement annuel moyen	3.7%	6.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	17 851 €	18 860 €
	Rendement annuel moyen	78.5%	13.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 06/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME RD

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	745 €	2 375 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-7.45%	4.75% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 10.7% avant déduction des coûts et de 5.95% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4.00 % du montant investi / 400.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	4.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.23% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	223 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.36% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	37 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [12% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 5 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	32 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Initiatives PME Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0011318500**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA INITIATIVES PME est un compartiment dont l'objectif vise à surperformer le marché des actions de pays de l'Espace Économique Européen sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 5% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ». Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé essentiellement aux actions de pays de l'Espace Économique Européen de petite capitalisation boursière, de tous secteurs d'activité. Le compartiment est constitué d'un portefeuille relativement large, de sociétés bénéficiant potentiellement d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches que la société de gestion estime en très forte croissance ou en retournement. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination, néanmoins les sociétés bénéficiant d'une croissance structurelle ou positionnées sur des niches en très forte croissance sont privilégiées. Les sociétés en retournement sont également considérées, dès lors qu'est jugée crédible la stratégie de redressement mise en place par l'équipe de management.
Au-delà de l'analyse financière fondamentale classique, les décisions d'investissement s'appuient également sur les anomalies de valorisation induites par la faible couverture des petites et très petites capitalisations boursières par les intermédiaires financiers. Cette faible couverture constitue une véritable opportunité d'investissement, mais nécessite de réaliser notre propre analyse financière de façon indépendante, afin de bénéficier de prévisions fiables et de jugements qualitatifs qui nous sont propres. La sélection est réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'en actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 75% minimum en actions de petites capitalisations (dont la capitalisation boursière est strictement inférieure à 2 milliards d'euros ou l'a été à la clôture des 4 derniers exercices) ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) dans le respect des dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, (ii) 20% minimum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social en Francesur le marché des actions françaises, (iii) 25% maximum en actions émis par des sociétés cotées ayant leur siège social situé dans l'Espace Economique Européen (EEE) sans considération pour les dispositions relatives aux critères d'éligibilité PEA-PME/ETI, et (iv) 10% maximum en actions émis par des sociétés cotées établies en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE), à l'exception des pays émergents ;
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ;
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9 ;
- De 0% à 25% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net y compris sur les actions de petites capitalisations.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 881 €	4 334 €
	Rendement annuel moyen	-71.2%	-15.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 685 €	11 768 €
	Rendement annuel moyen	-23.2%	3.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 026 €	15 997 €
	Rendement annuel moyen	10.3%	9.9%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	19 583 €	23 137 €
	Rendement annuel moyen	95.8%	18.3%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 06/2015 à 06/2020
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Initiatives PME Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	179 €	752 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.79%	1.50% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 11.36% avant déduction des coûts et de 9.85% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.53% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	53 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.27% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Initiatives PME

Identifiant d'entité juridique :
969500KSL9MYV7JSK927

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 42.2% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 75% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a obtenu une note extra-financière en moyenne pondérée de A, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 42.2% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	85%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	38%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Note extra-financière en moyenne pondérée	A	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)	85%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Le Fonds s'est engagé en 2025 à obtenir une note extra-financière supérieure ou égale à BBB. Non applicable sur les précedentes périodes de référence.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 42.2% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

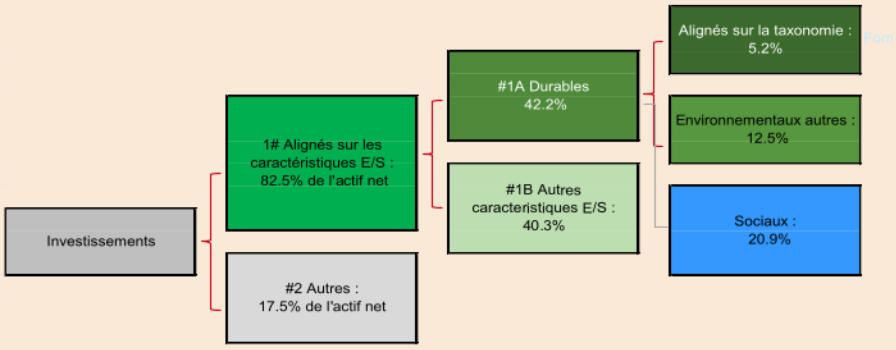
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Lumibird	Health Care	3.06%	France
Pierre & Vacances	Travel and Leisure	3.04%	France
Tecnicas Reunidas	Energy	2.99%	Espagne
SMCP SA	Consumer Products and Services	2.93%	France
ID Logistics Group	Industrial Goods and Services	2.77%	France
Lu Ve Spa Az	Construction and Materials	2.52%	Italie
Virbac	Health Care	2.45%	France
Vusion Group	Industrial Goods and Services	2.31%	France
Munters Group AB	Construction and Materials	2.30%	Suède
Exail Technologies	Industrial Goods and Services	2.29%	France
Maire SPA	Construction and Materials	2.21%	Italie
Do & Co AG	Travel and Leisure	2.14%	Autriche
GazTransport & Technigaz	Energy	2.06%	France
Sword Group	Technology	2.04%	Luxembourg
Technip Energies	Energy	1.99%	Pays-Bas
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		37.1%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries (Actions) ou BICS (Obligations)	% AUM Portefeuille investi
Industrials	32.7%
Consumer Discretionary	18.9%
Technology	12.0%
Energy	11.3%
Health Care	7.8%
Financials	5.1%
Utilities	4.2%
Real Estate	2.5%
Basic Materials	1.3%
Telecommunications	0.8%
Consumer Staples	0.6%
Others	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**97.2%**

Sous-secteurs ICB - Supersector (Actions uniquement)	% AUM Portefeuille investi
Industrial Goods and Services	18.6%
Construction and Materials	14.1%
Technology	12.0%
Energy	11.3%
Consumer Products and Services	9.0%
Health Care	7.8%
Travel and Leisure	5.9%
Utilities	4.2%
Financial Services	2.5%
Automobiles and Parts	2.5%
Real Estate	2.5%
Banks	1.3%
Insurance	1.3%
Basic Resources	1.3%
Telecommunications	0.8%
Media	0.8%
Retail	0.6%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.6%
Chemicals	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**97.2%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

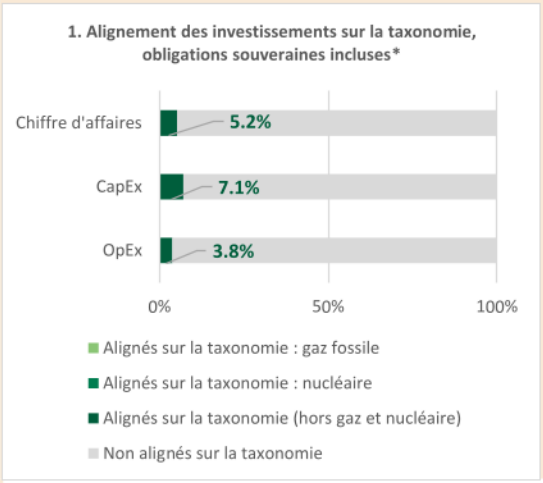
☒ Non

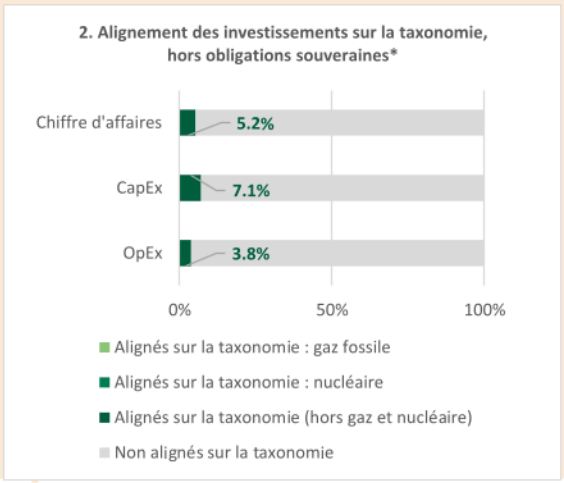
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0.00%	3.81%
CapEx	0.00%	6.04%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Initiatives PME	5.2%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 12.5% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 17.7% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 20.9% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les émetteurs non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 17.5% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable

Compartiment :

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES

14. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros.
- A compter du 12 septembre 2025, l'analyse de la contribution à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), mettant en œuvre une approche best-in-universe.
- A compter du 31 décembre 2025, la prise en compte de critères extra-financiers relève d'une communication centrale, en remplacement d'une communication réduite, sans modification de l'approche.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- Dans le cadre d'une approche en sélectivité associée aux critères du Label ISR, le Fonds opère depuis le 1er janvier 2026 une réduction de 30% de son univers d'investissement initial afin de déterminer son univers investissable.

15. RAPPORT DE GESTION

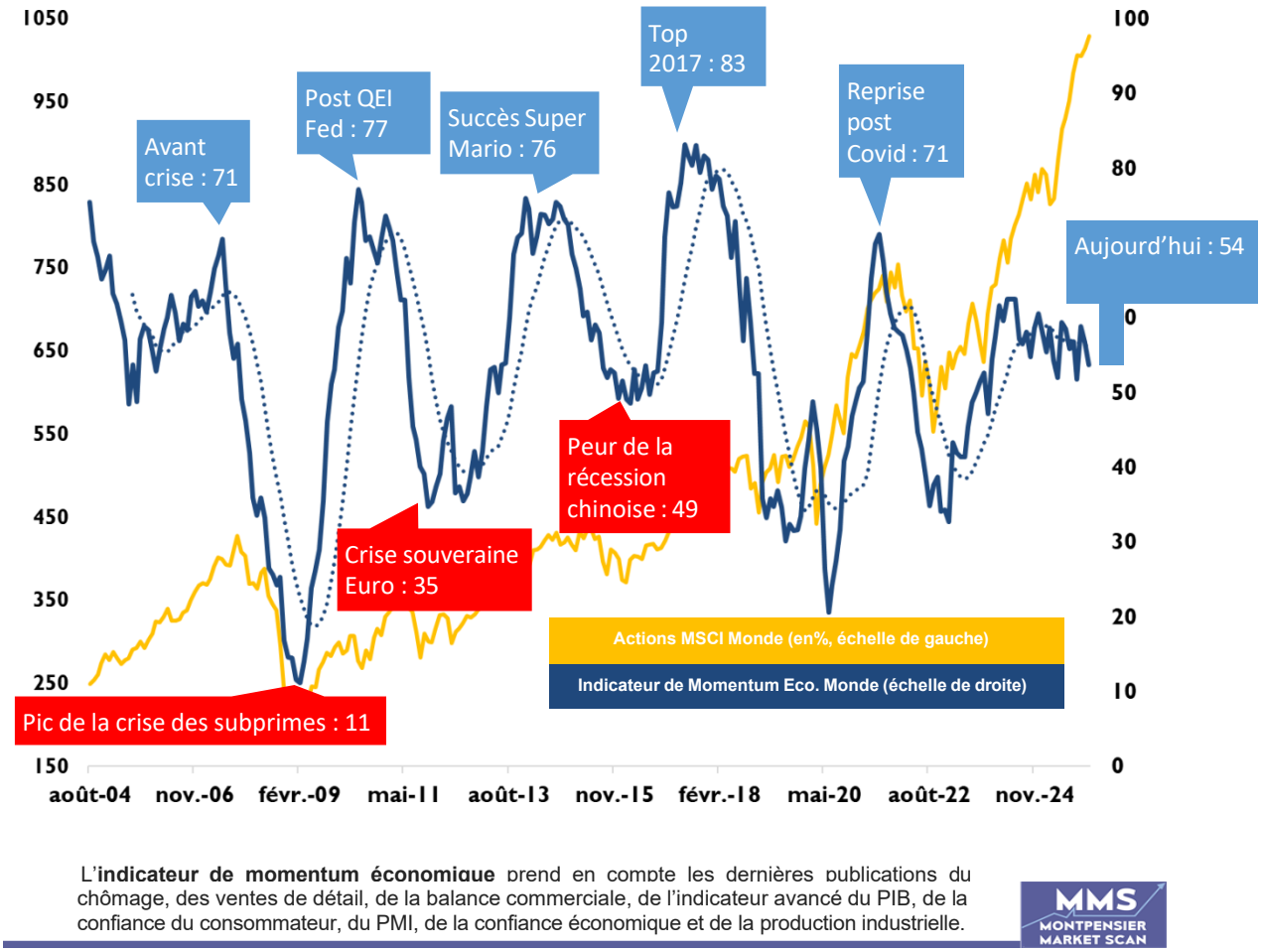
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

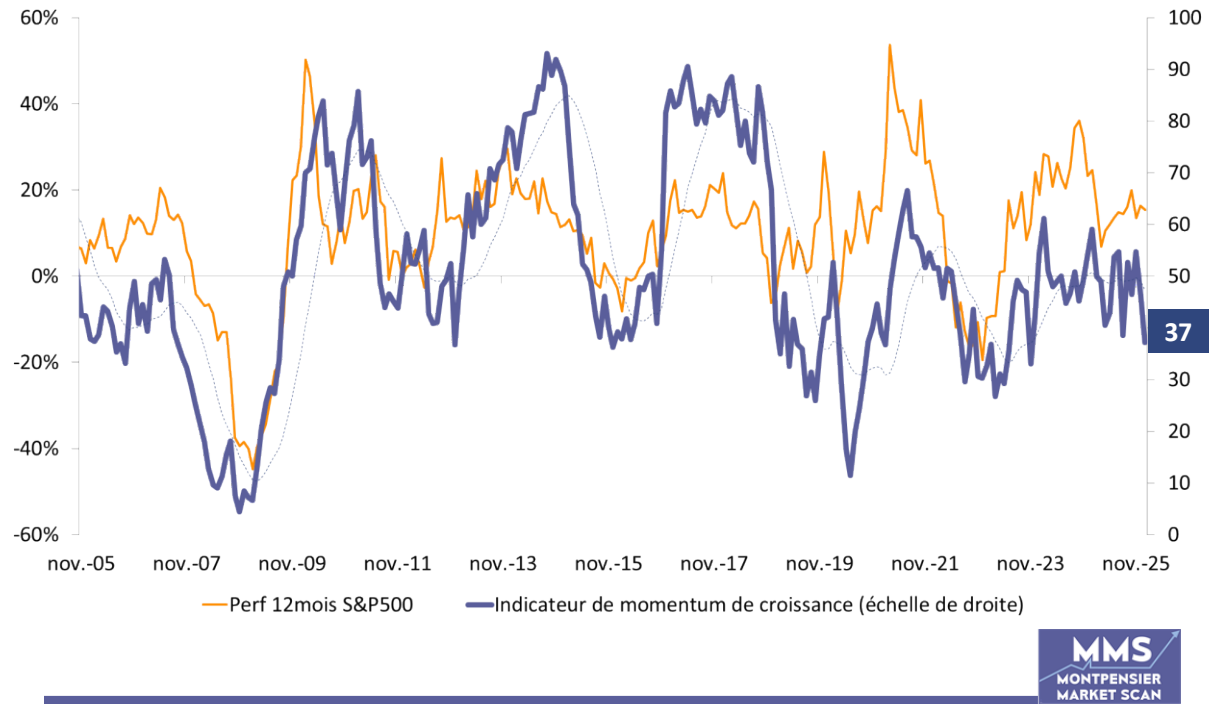
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



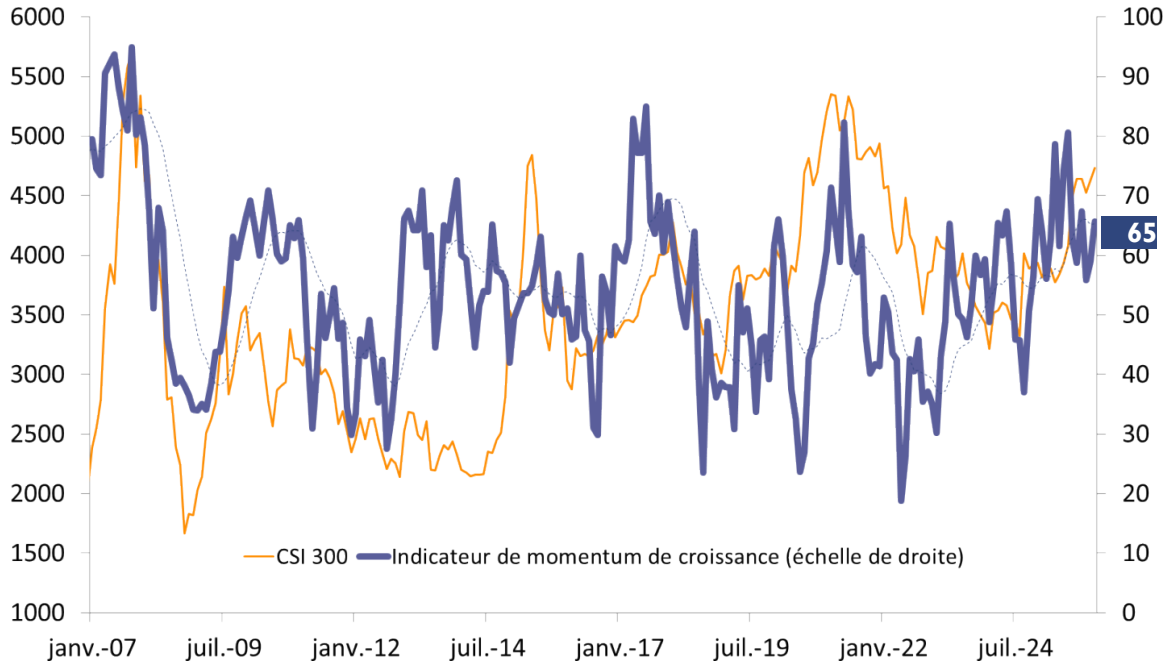
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

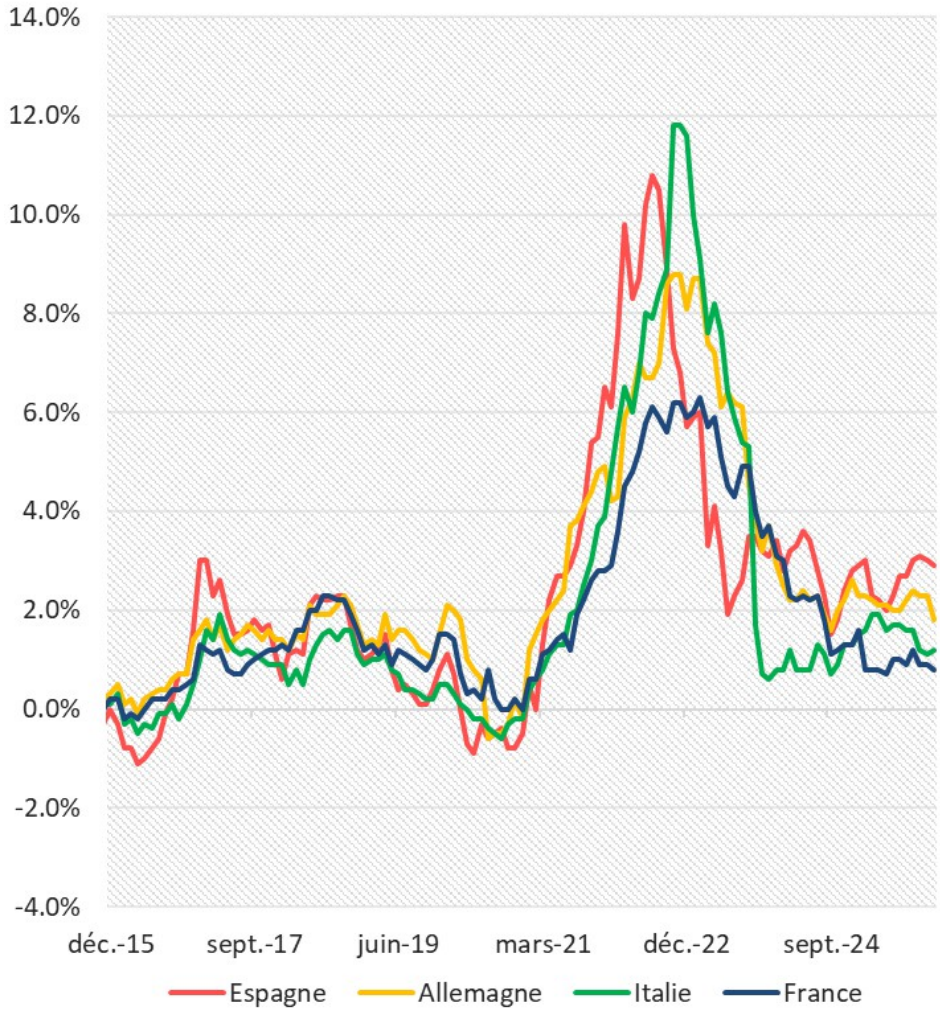
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne

Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



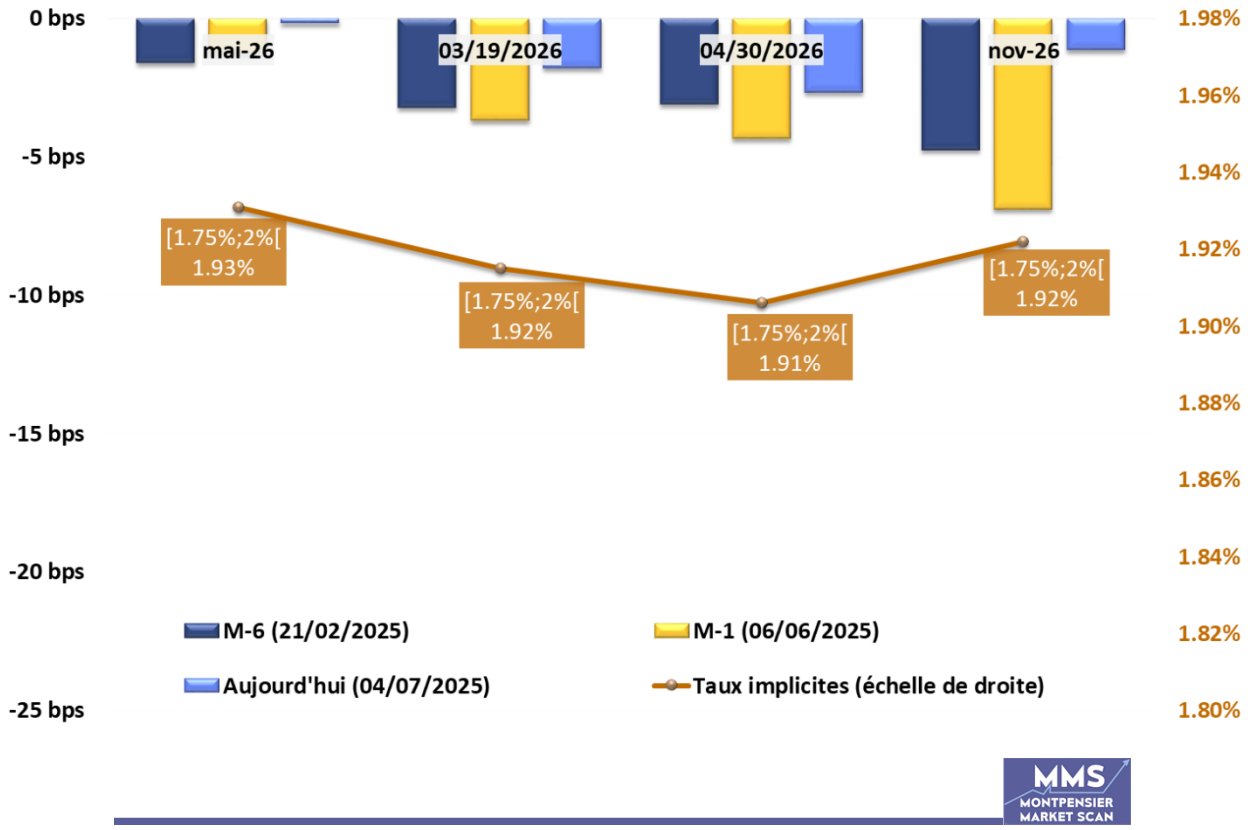
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

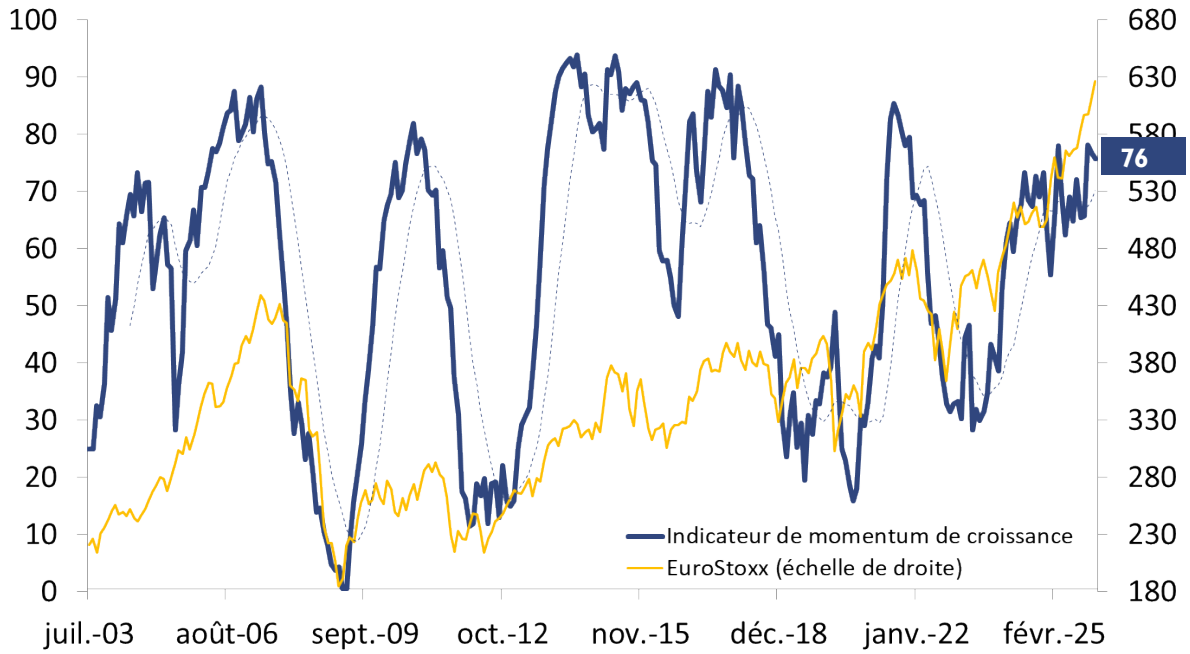


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

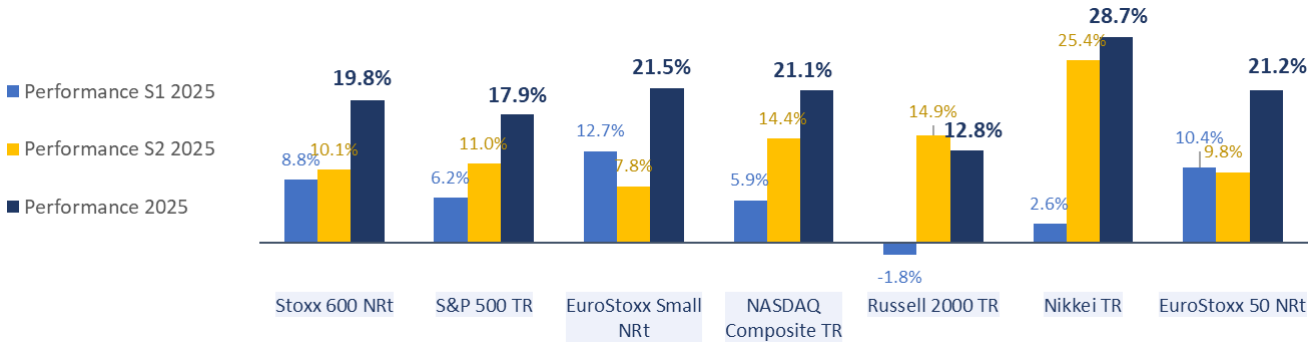
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.

Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

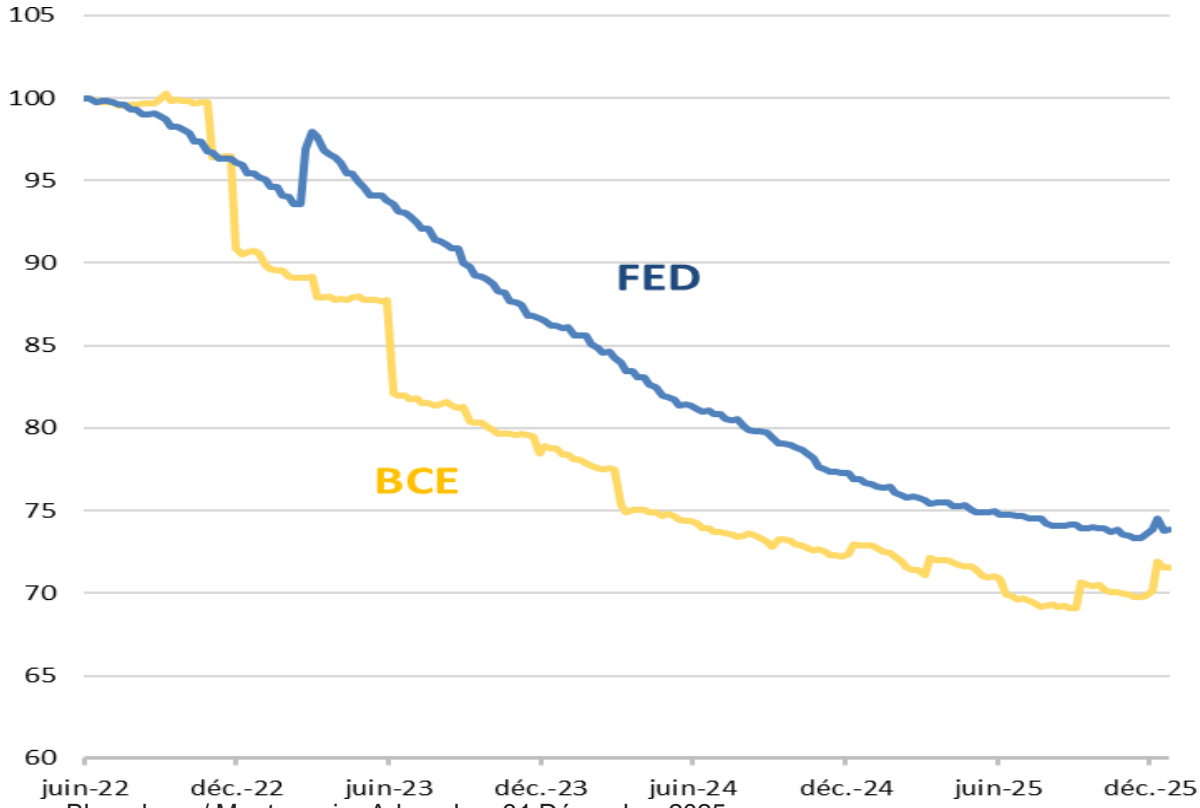
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

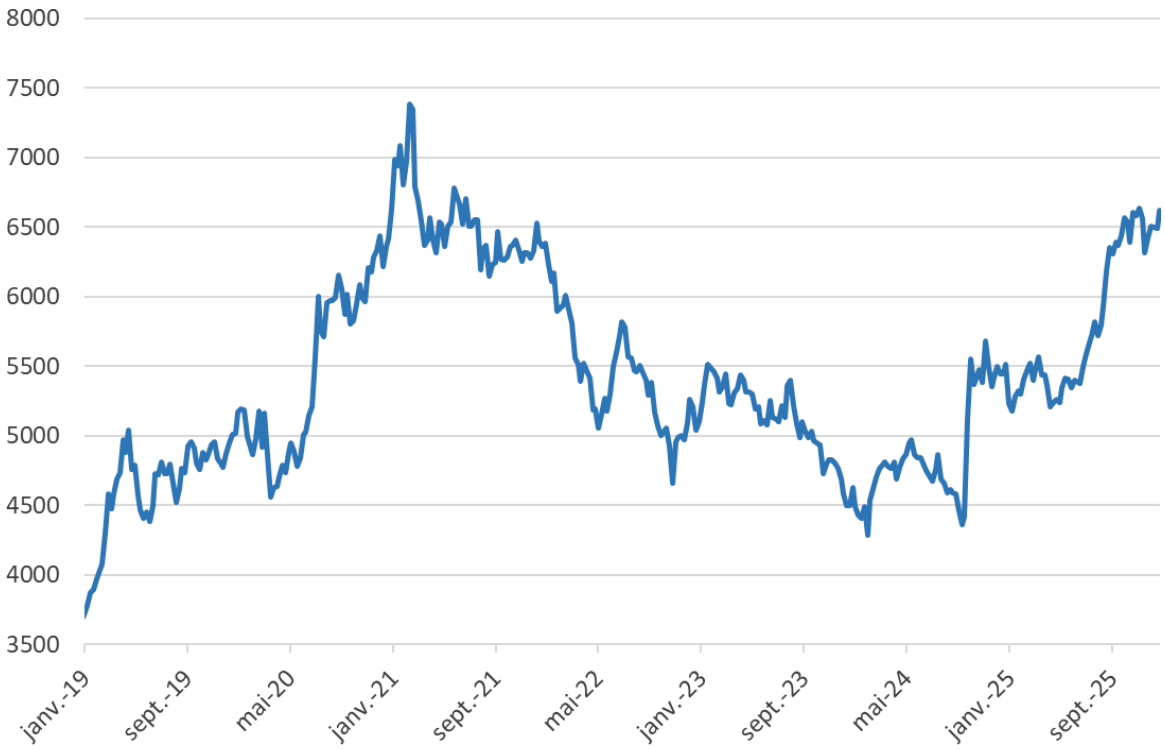
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

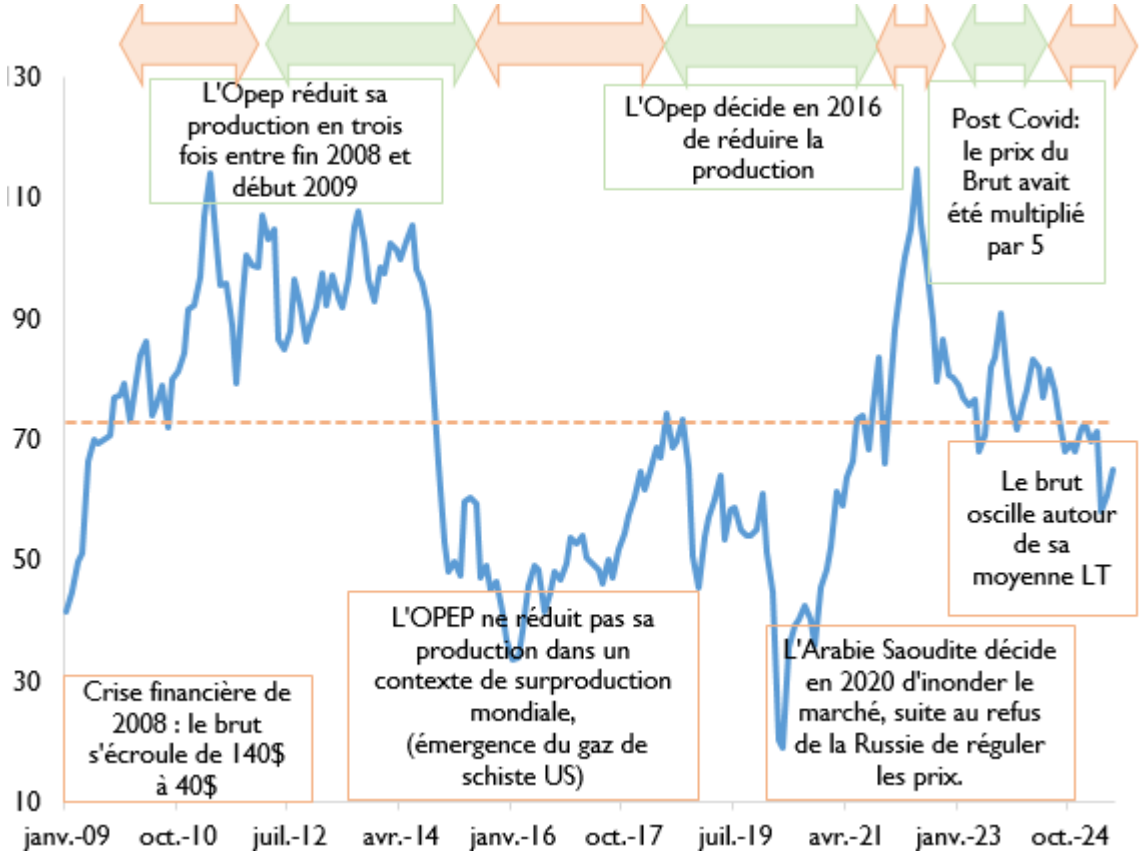


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.
A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

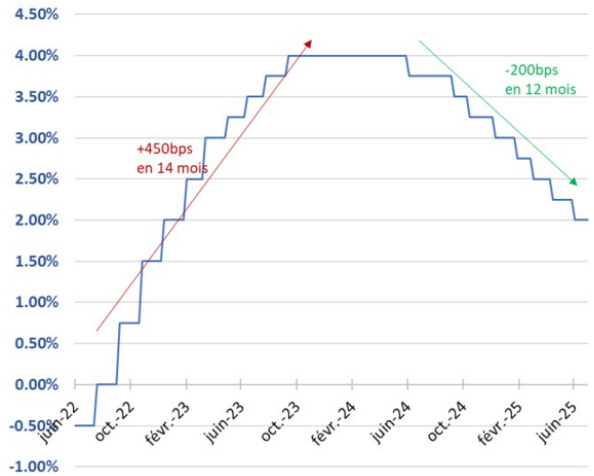
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

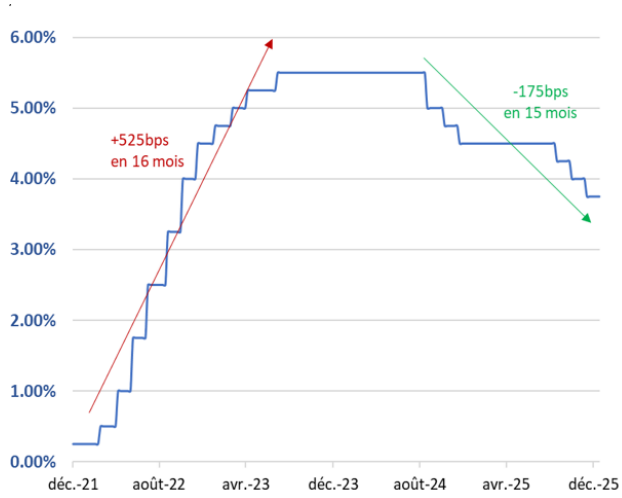
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligataire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

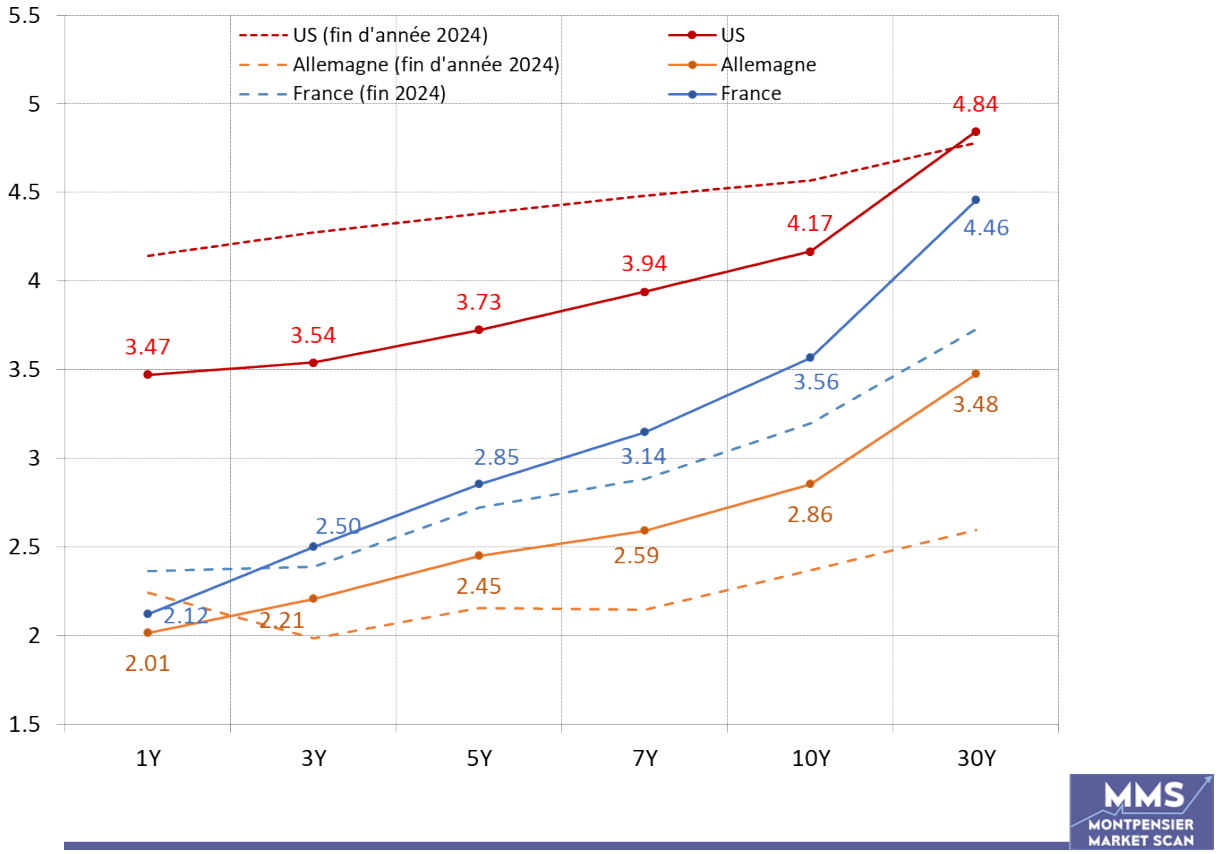


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



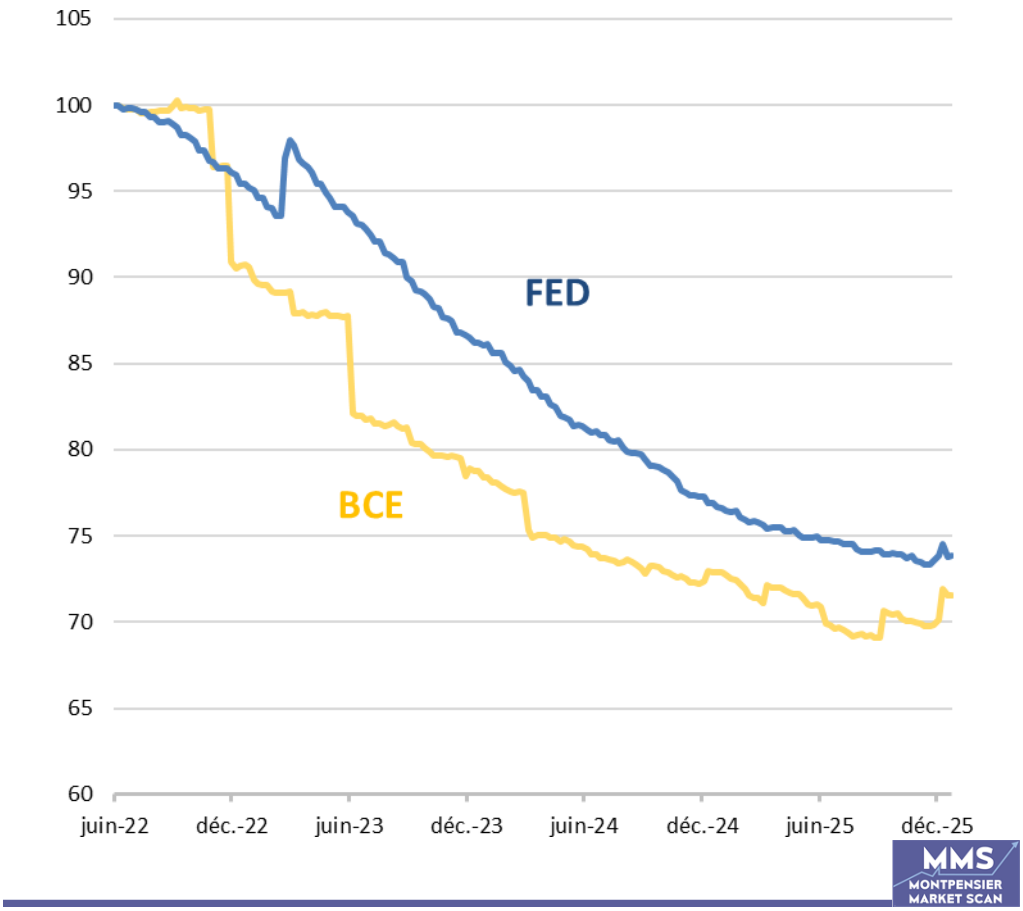
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

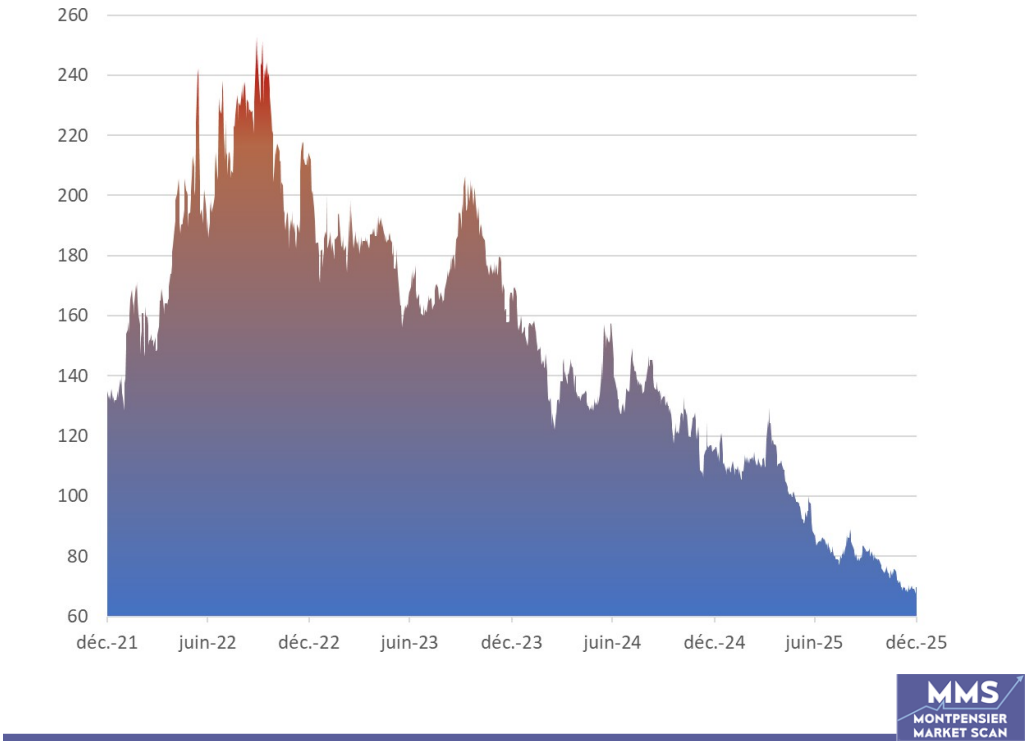


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

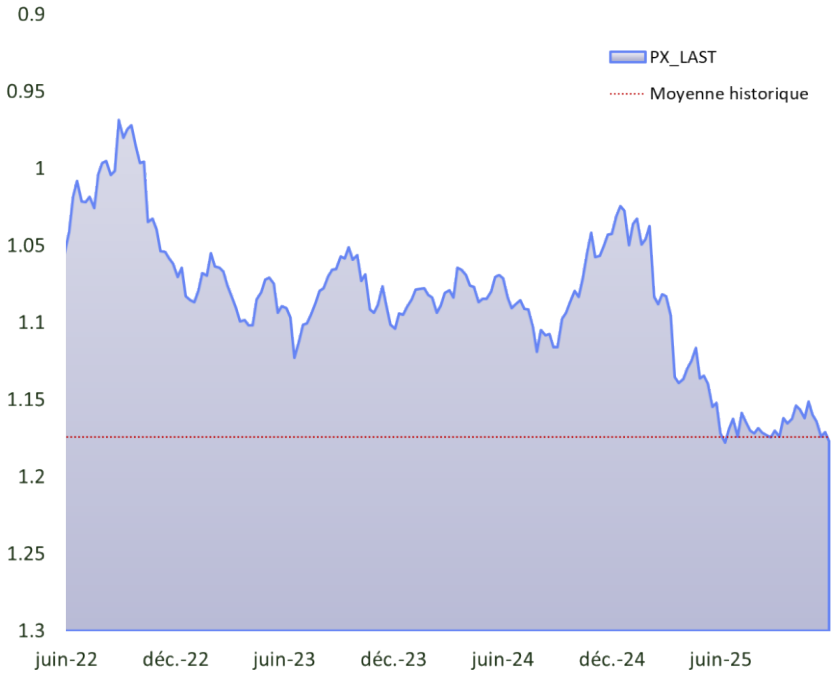
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Disruptive Opportunities au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 75.80 millions d'euros

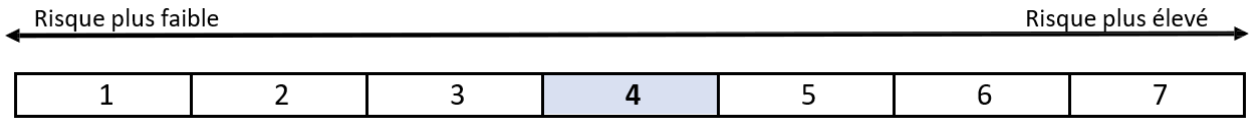
		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		121.28	123.05
	Performance annuelle		*1.46%*
Valeur liquidative part B (€)		86.97	88.95
	Performance annuelle		*2.28%*
Valeur liquidative part I (€)		13 145.94	13 470.85
	Performance annuelle		*2.47%*
Valeur liquidative part Si (€)		6 275.25	6 430.35
	Performance annuelle		*2.47%*
Valeur liquidative part Z (€)		157.27	162.30
	Performance annuelle		*3.20%*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 100.18% en actions

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	121 529 359.00	75 799 797.83	-37.63%
Nombre de parts A	165 739.5440	109 073.1700	
ANC	*20 102 522*	*13 421 665*	
Nombre de parts B	93 403.3620	30 297.9220	
ANC	*8 124 093*	*2 695 118*	
Nombre de parts I	2 158.9430	1 448.4100	
ANC	*28 381 350*	*19 511 327*	
Nombre de parts Si	10 258.6840	6 210.5660	
ANC	*64 375 863*	*39 936 142*	
Nombre de parts Z	3 468.5460	1 451.3010	
ANC	*545 531*	*235 546*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Relx Plc	1.53%
Invisio Ab	1.30%
Vusiongroup	1.30%
Palo Alto Networks	1.26%
Auto1 Group	0.94%
Prysmian Spa	0.83%
Sartorius Stedim Biotech	0.81%
Noba Bank Group	0.78%
Finecobank	0.78%
Inpost Sa	0.77%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Prosus Nv	2.73%
Asml Holding Nv	2.59%
Sap Se	2.41%
Fortinet Inc	2.27%
Adyen Nv	2.20%
Nexi Spa	2.02%
Schneider Electric Se	1.99%
Jenoptik Ag	1.65%
Jungheinrich - Prfd	1.62%
Adobe Inc	1.60%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
Allemagne	20.7%	24.0%
France	16.5%	19.6%
Pays-Bas	13.3%	14.4%
Suède	7.7%	13.9%
États-Unis	6.4%	6.2%
Italie	3.6%	4.4%
Royaume-Uni	17.7%	3.4%
Luxembourg	2.2%	3.4%
Suisse	5.8%	3.2%
Danemark	1.7%	2.8%
Bermudes	1.2%	1.7%
Espagne	2.0%	1.6%
Norvège	1.21%	1.48%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%

Technology	46.5%	42.5%
Industrial Goods and Services	23.9%	26.4%
Retail	3.5%	5.4%
Construction and Materials	2.5%	5.1%
Financial Services	10.9%	4.2%
Health Care	3.3%	4.2%
Consumer Products and Services	3.2%	3.4%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.3%	2.6%
Banks	0.0%	2.5%
Utilities	2.9%	2.3%
Telecommunications	1.3%	1.4%
Travel and Leisure	0.0%	0.0%
Insurance	0.0%	0.0%
Chemicals	1.6%	0.0%
Energy	0.0%	0.0%
Automobiles and Parts	0.0%	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	0.0%
Real Estate	0.0%	0.0%
Basic Resources	0.0%	0.0%
Media	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

La part A du fonds a réalisé une performance de 1.46% sur la période.

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution%
ROBINHOOD MARKETS INC - A	1.50
ASML HOLDING NV	1.18
PROSUS NV	0.99
SPIE SA	0.95
JUNGHEINRICH - PRFD	0.78

A la baisse	Contribution%
INPOST SA	-0.88
DASSAULT SYSTEMES SE	-0.61
REPLY SPA	-0.54
ZALANDO SE	-0.50
EDENRED	-0.48

Source Montpensier Finance / Factset

16. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 1 890 898,26
o Prêts de titres : 1 890 898,26
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NATIXIS	

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	2 101 358,33
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	**2 101 358,33**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	43 372,59
. Autres revenus	
Total des revenus	**43 372,59**
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	1 890 898,26				
% de l'Actif Net (*)	2,49				

(*)% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	1 890 898,26				
% de l'Actif Net	2,49				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

CARREFOUR SA FRANCE	2 101 358,33				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS FRANCE	1 890 898,26				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	2 101 358,33				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	2 101 358,33				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	2 101 358,33				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	1 890 898,26				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	2 101 358,33				
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	43 372,59				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Financière Arbevel veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres.

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- Dépôt
- Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- Prises en pension

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Financière Arbevel veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Financière Arbevel a confié au dépositaire de l'OPCVM, pour le compte de celui-ci, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres.

Les revenus nets résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCM pour plus de 50%. Financière Arbevel ne peut pas percevoir plus de 50% des revenus nets générés par ces opérations.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;

✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable

SFDR - TAXONOMIE

La démarche extra-financière mise en œuvre dans le process de gestion de l'OPCVM est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Montpensier Arbevel.
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière de l'OPCVM sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8/Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

17. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**74 186 961,76**	**115 862 502,39**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	74 186 961,76	115 862 502,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**927 182,50**	**4 201 451,25**
OPCVM	927 182,50	4 201 451,25
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)	**1 891 070,19**	**17 485 209,41**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés	1 891 070,19	17 485 209,41
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**77 005 214,45**	**137 549 163,05**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**251,53**	**43 379,86**
Comptes financiers	**996 224,62**	**2 806 572,34**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**996 476,15**	**2 849 952,20**
Total de l'actif I+II	**78 001 690,60**	**140 399 115,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	74 100 560,89	124 943 157,12
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 699 236,94	-3 413 798,12
Capitaux propres I	**75 799 797,83**	**121 529 359,00**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**75 799 797,83**	**121 529 359,00**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**2 101 358,33**	**18 677 303,77**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers	2 101 358,33	18 677 303,77
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**2 101 358,33**	**18 677 303,77**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	100 534,44	192 452,48
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**100 534,44**	**192 452,48**
Total Passifs : I+II+III+IV	**78 001 690,60**	**140 399 115,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	926 137,15	947 693,74
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres	43 372,59	162 259,90
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	41 675,81	42 898,16
Sous-total produits sur opérations financières	**1 011 185,55**	**1 152 851,80**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-1 703,17	-9 410,21
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 703,17**	**-9 410,21**
Total revenus financiers nets (A)	**1 009 482,38**	**1 143 441,59**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 177 398,73	-1 634 692,72
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 177 398,73**	**-1 634 692,72**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-167 916,35**	**-491 251,13**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**18 606,59**	**84 878,45**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-149 309,76**	**-406 372,68**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	2 313 928,51	-15 259 090,05
Frais de transactions externes et frais de cession	-123 329,18	-128 252,50
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**2 190 599,33**	**-15 387 342,55**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-1 065 961,17**	**1 503 206,74**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 124 638,16**	**-13 884 135,81**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	29 186,23	12 125 361,81
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-311,87	0,34
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**28 874,36**	**12 125 362,15**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**695 034,18**	**-1 248 651,78**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**723 908,54**	**10 876 710,37**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 699 236,94**	**-3 413 798,12**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pluvalca Disruptive Opportunities a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres de type « *stock picking* ».

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**259 510 665,66**	**188 700 433,66**	**156 181 322,28**	**121 529 359,00**	**75 799 797,83**
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A en EUR					
Actif net				20 102 522,11	13 421 665,11
Nombre de titres	487 907,843	366 069,792	261 774,594	165 739,544	109 073,170
Valeur liquidative unitaire	189,98	121,01	125,73	121,28	123,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					1,84
Capitalisation unitaire sur revenu	7,31	13,52	-7,50	-15,34	-1,23
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B en EUR					
Actif net				8 124 403,36	2 695 117,70
Nombre de titres	192 353,090	169 935,650	160 428,132	93 403,362	30 297,922
Valeur liquidative unitaire	133,01	85,40	89,44	86,97	88,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					1,40
Capitalisation unitaire sur revenu	6,06	10,48	-4,61	-10,24	-0,19
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I en EUR					
Actif net				28 381 349,95	19 511 326,83
Nombre de titres	6 540,068	5 503,211	3 493,874	2 158,943	1 448,410
Valeur liquidative unitaire	19 983,96	12 856,99	13 491,27	13 145,94	13 470,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					198,07
Capitalisation unitaire sur revenu	959,58	1 569,48	-668,77	-1 520,78	-2,29

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI en EUR					
Actif net				64 375 862,96	39 936 141,77
Nombre de titres	1 000,000	9 518,684	9 493,684	10 258,684	6 210,566
Valeur liquidative unitaire	9 539,47	6 137,32	6 440,10	6 275,25	6 430,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					95,04
Capitalisation unitaire sur revenu	-184,37	752,05	-319,24	-725,94	-1,09
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z en EUR					
Actif net				545 531,26	235 546,42
Nombre de titres	4 238,291	4 689,660	4 006,235	3 468,546	1 451,301
Valeur liquidative unitaire	234,12	151,67	160,27	157,27	162,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					2,36
Capitalisation unitaire sur revenu	13,04	19,79	-6,81	-17,01	1,08

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème				
		Action A	**Action I**	**Action Z**	**Action B**	**Action SI**
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2% TTC maximum	1% TTC maximum	0,30% TTC maximum	1,20% TTC maximum	1% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	15% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 8% en « high water mark »	15% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 8% en « high water mark »	Néant	15% TTC au-delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle de 8% en « high water mark »	Néant

Commission de surperformance :

La commission de surperformance sur les actions A, I et B est calculée, sur la période courant de la première valeur liquidative du mois d'avril de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de **mars** de l'année suivante, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Ils sont mis en place sur une période de référence courant.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des actions A, I ou B avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 8% annualisée, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les actions A, I ou B (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance des actions A, I ou B par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la fin de la période de calcul de la commission de surperformance. La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :
- A la clôture de l'exercice comptable la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du « high water mark »).

A compter de la période ouvert le 1er avril 2022, toute sous-performance du compartiment par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.

- Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Swing pricing

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**121 529 359,00**	**156 181 322,28**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 748 065,15	22 916 157,03
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-51 529 183,66	-53 814 888,78
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-167 916,35	-491 251,13
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 190 599,33	-15 387 342,55
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	28 874,36	12 125 362,15
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**75 799 797,83**	**121 529 359,00**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A		
Actions souscrites durant l'exercice	21 472,011	2 607 314,43
Actions rachetées durant l'exercice	-78 138,385	-9 513 167,46
Solde net des souscriptions/rachats	-56 666,374	-6 905 853,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	109 073,170	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B		
Actions souscrites durant l'exercice	2 897,166	257 266,91
Actions rachetées durant l'exercice	-66 002,606	-5 915 638,57
Solde net des souscriptions/rachats	-63 105,440	-5 658 371,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30 297,922	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I		
Actions souscrites durant l'exercice	65,390	883 483,81
Actions rachetées durant l'exercice	-775,923	-10 055 353,76
Solde net des souscriptions/rachats	-710,533	-9 171 869,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 448,410	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-4 048,118	-25 732 606,03
Solde net des souscriptions/rachats	-4 048,118	-25 732 606,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 210,566	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-2 017,245	-312 417,84
Solde net des souscriptions/rachats	-2 017,245	-312 417,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 451,301	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A FR0013076528	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 421 665,11	109 073,170	123,05
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B FR0013294220	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 695 117,70	30 297,922	88,95
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I FR0013076536	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 511 326,83	1 448,410	13 470,85
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI FR0014005YM8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	39 936 141,77	6 210,566	6 430,35
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z FR0013076544	Capitalisation	Capitalisation	EUR	235 546,42	1 451,301	162,30

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE	FRANCE	SUEDE	PAYS-BAS	ETATS-UNIS
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	74 186,96	18 202,14	14 100,15	9 441,89	9 387,05	4 731,82
Opérations temporaires sur titres	1 890,90		927,60			
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres	-2 101,36		-2 101,36			
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**73 976,50**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	996,22				996,22
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**996,22**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	996,22						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**996,22**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	10 519,55	4 731,82	2 588,07	1 483,79	4 530,95
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres				963,39	
Créances					
Comptes financiers	0,24	54,33	4,81	1,07	256,56
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**10 519,79**	**4 786,15**	**2 592,88**	**2 448,25**	**4 787,51**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS	1 890,90	
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	2 101,36	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	251,53
Total des créances		**251,53**
Dettes		
	Rachats à payer	6 270,82
	Frais de gestion fixe	80 785,07
	Autres dettes	13 478,55
Total des dettes		**100 534,44**
Total des créances et des dettes		**-100 282,91**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	326 214,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51 226,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	249 969,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	548 765,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

	31/12/2025
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 222,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			927 182,50
	FR001400CCK0	PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	927 182,50
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**927 182,50**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-149 309,76**	**-406 372,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**-149 309,76**	**-406 372,68**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-149 309,76**	**-406 372,68**

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-134 986,22**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-134 986,22**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-134 986,22**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-134 986,22	-236 395,49
Total	**-134 986,22**	**-236 395,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-5 766,86**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-5 766,86**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-5 766,86**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-5 766,86	-29 120,13
Total	**-5 766,86**	**-29 120,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-3 325,65**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-3 325,65**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-3 325,65**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-3 325,65	-44 022,19
Total	**-3 325,65**	**-44 022,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-6 807,17**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-6 807,17**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-6 807,17**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-6 807,17	-99 853,45
Total	**-6 807,17**	**-99 853,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 576,14**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 576,14**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 576,14**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 576,14	3 018,58
Total	**1 576,14**	**3 018,58**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 124 638,16**	**-13 884 135,81**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 124 638,16**	**-13 884 135,81**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 124 638,16**	**-13 884 135,81**

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**201 394,33**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**201 394,33**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**201 394,33**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	201 394,33	-2 307 150,35
Total	**201 394,33**	**-2 307 150,35**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**42 648,07**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**42 648,07**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**42 648,07**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	42 648,07	-928 248,93
Total	**42 648,07**	**-928 248,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**286 891,15**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**286 891,15**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**286 891,15**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	286 891,15	-3 239 265,60
Total	**286 891,15**	**-3 239 265,60**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**590 276,99**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**590 276,99**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**590 276,99**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	590 276,99	-7 347 449,78
Total	**590 276,99**	**-7 347 449,78**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 427,62**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 427,62**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 427,62**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	3 427,62	-62 021,14
Total	**3 427,62**	**-62 021,14**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**72 085 603,43**	**95,11**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**72 085 603,43**	**95,11**
Banques commerciales				**1 088 573,67**	**1,44**
NORDAX BANK AB	SE0023135298	SEK	100 000	1 088 573,67	1,44
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**1 663 150,00**	**2,19**
REPLY SPA	IT0005282865	EUR	14 500	1 663 150,00	2,19
Distribution spécialisée				**2 028 600,00**	**2,68**
AUTO1 GROUP SE	DE000A2LQ884	EUR	38 000	1 037 400,00	1,37
PLANISWARE SA	FR001400PFU4	EUR	42 000	991 200,00	1,31
Divertissement				**1 090 190,82**	**1,44**
STILLFRONT GROUP AB	SE0015346135	SEK	1 815 000	1 090 190,82	1,44
Equipements de communication				**1 045 418,84**	**1,38**
HMS NETWORKS AB	SE0009997018	SEK	27 000	1 045 418,84	1,38
Equipements électriques				**2 954 410,00**	**3,90**
PRYSMIAN SPA	IT0004176001	EUR	10 000	863 800,00	1,14
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	EUR	8 900	2 090 610,00	2,76
Equipements et fournitures médicaux				**2 203 824,57**	**2,91**
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	FR0013154002	EUR	4 000	840 000,00	1,11
SIEMENS HEALTHINEERS AG	DE000SHL1006	EUR	25 000	1 123 000,00	1,48
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CH1175448666	CHF	2 400	240 824,57	0,32
Equipements et instruments électroniques				**2 725 777,61**	**3,60**
AUTOSTORE HOLDINGS LTD	BMG0670A1099	NOK	1 300 000	1 296 377,61	1,71
VUSIONGROUP	FR0010282822	EUR	7 000	1 429 400,00	1,89

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Grands magasins et autres				**3 084 379,17**	**4,07**
BOOZT AB	SE0009888738	SEK	90 000	943 954,17	1,25
PROSUS NV	NL0013654783	EUR	40 500	2 140 425,00	2,82
Hôtels, restaurants et loisirs				**4 451 298,00**	**5,87**
AMADEUS IT GROUP SA	ES0109067019	EUR	19 000	1 193 960,00	1,58
DELIVERY HERO SE	DE000A2E4K43	EUR	66 400	1 508 608,00	1,99
SPIE SA	FR0012757854	EUR	35 500	1 748 730,00	2,30
Logiciels				**11 067 062,87**	**14,60**
ID LOGISTICS GROUP	FR0010929125	EUR	4 650	1 911 150,00	2,52
KION GROUP AG	DE000KGX8881	EUR	12 000	819 000,00	1,08
MICROSOFT CORP	US5949181045	USD	3 500	1 440 570,21	1,90
NEMETSCHEK SE	DE0006452907	EUR	21 200	1 967 360,00	2,60
PALO ALTO NETWORKS INC	US6974351057	USD	8 000	1 254 127,66	1,65
SAP SE	DE0007164600	EUR	7 300	1 520 955,00	2,01
ZALANDO SE	DE000ZAL1111	EUR	85 000	2 153 900,00	2,84
Logiciels et services internet				**785 802,55**	**1,04**
MONGODB INC	US60937P1066	USD	2 200	785 802,55	1,04
Machines				**3 965 126,25**	**5,23**
ATLAS COPCO AB-A SHS	SE0017486889	SEK	80 000	1 227 556,25	1,62
DUERR AG	DE0005565204	EUR	57 000	1 285 350,00	1,70
JUNGHEINRICH AG	DE0006219934	EUR	41 000	1 452 220,00	1,91
Marchés de capitaux				**5 759 930,06**	**7,60**
FINECOBANK SPA	IT0000072170	EUR	38 000	843 600,00	1,11
INPOST SA	LU2290522684	EUR	145 000	1 518 150,00	2,00
NORDNET AB PUBL	SE0015192067	SEK	76 800	1 917 604,77	2,54
WISE PLC - A	GB00BL9YR756	GBP	145 000	1 480 575,29	1,95
Médias et services interactifs				**1 544 400,00**	**2,04**
SCOUT24 SE	DE000A12DM80	EUR	18 000	1 544 400,00	2,04

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques				**2 109 012,04**	**2,78**
NETCOMPANY GROUP AS	DK0060952919	DKK	44 000	2 109 012,04	2,78
Produits pour l'industrie du bâtiment				**2 128 595,85**	**2,81**
MUNTERS GROUP AB	SE0009806607	SEK	134 000	2 128 595,85	2,81
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**10 015 429,40**	**13,21**
ASM INTERNATIONAL NV	NL0000334118	EUR	4 500	2 329 200,00	3,07
ASML HOLDING NV	NL0010273215	EUR	2 800	2 579 920,00	3,40
INFINEON TECHNOLOGIES	DE0006231004	EUR	65 000	2 452 450,00	3,24
NORDIC SEMICONDUCTOR ASA	NO0003055501	NOK	100 000	1 125 559,40	1,48
STMICROELECTRONICS NV	NL0000226223	EUR	68 000	1 528 300,00	2,02
Services aux collectivités				**1 242 967,58**	**1,64**
VAT GROUP AG	CH0311864901	CHF	3 000	1 242 967,58	1,64
Services aux professionnels				**1 854 994,84**	**2,45**
ARVERNE GROUP SA	FR001400JWR8	EUR	150 000	735 000,00	0,97
RELX PLC	GB00B2B0DG97	GBP	32 000	1 107 494,84	1,46
TRANSITION PARIS 8 (TRANSITION SA) CW 16-06-26	FR0014003AC4	EUR	250 000	12 500,00	0,02
Services clientèle divers				**1 032 500,00**	**1,36**
BEFESA SA	LU1704650164	EUR	35 000	1 032 500,00	1,36
Services de télécommunication diversifiés				**1 077 640,16**	**1,42**
INVISIO AB	SE0001200015	SEK	44 341	1 077 640,16	1,42
Services financiers diversifiés				**2 337 500,00**	**3,08**
ADYEN NV	NL0012969182	EUR	1 700	2 337 500,00	3,08
Services liés aux technologies de l'information				**4 308 169,15**	**5,68**
CAPGEMINI SE	FR0000125338	EUR	11 000	1 564 750,00	2,07
IONOS GROUP SE	DE000A3E00M1	EUR	50 000	1 337 500,00	1,76
ROBINHOOD MARKETS INC - A	US7707001027	USD	13 000	1 251 319,15	1,65
SOPRA STERIA GROUP	FR0000050809	EUR	1 000	154 600,00	0,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Technologies des soins de santé				**520 850,00**	**0,69**
MEDIAN TECHNOLOGIES	FR0011049824	EUR	110 000	520 850,00	0,69
TITRES D'OPC				**927 182,50**	**1,22**
OPCVM				**927 182,50**	**1,22**
Gestion collective				**927 182,50**	**1,22**
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	FR001400CCK0	EUR	50	927 182,50	1,22
TITRES FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE				**2 101 358,33**	**2,77**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**2 101 358,33**	**2,77**
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**2 101 358,33**	**2,77**
CARREFOUR SA	FR0000120172	EUR	147 671	2 101 358,33	2,77
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES REÇUS EN GARANTIE				**-2 101 358,33**	**-2,77**
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS				**1 890 898,26**	**2,49**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**1 890 898,26**	**2,49**
Equipements et fournitures médicaux				**963 298,26**	**1,27**
STRAUMANN HOLDING AG-REG	CH1175448666	CHF	9 600	963 298,26	1,27
Services liés aux technologies de l'information				**927 600,00**	**1,22**
SOPRA STERIA GROUP	FR0000050809	EUR	6 000	927 600,00	1,22
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS				**171,93**	**0,00**
Total				**74 903 856,12**	**98,82**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	74 903 856,12
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	996 476,15
Autres passifs (-)	-100 534,44
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**75 799 797,83**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES A	EUR	109 073,170	123,05
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES B	EUR	30 297,922	88,95
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES I	EUR	1 448,410	13 470,85
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES SI	EUR	6 210,566	6 430,35
Action PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORUNITIES Z	EUR	1 451,301	162,30

18. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Disruptive Opportunities A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013076528**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes, agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.
Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le compartiment devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com.
Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.
Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont de 0% à 80% en actions de petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros), au moment de l'investissement. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 598 €	1 936 €
	Rendement annuel moyen	-74.0%	-28.0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 932 €	6 756 €
	Rendement annuel moyen	-40.7%	-7.5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 021 €	9 378 €
	Rendement annuel moyen	0.2%	-1.3%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 055 €	17 908 €
	Rendement annuel moyen	40.5%	12.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2019 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 01/2016 à 01/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	429 €	1 346 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-4.29%	2.69% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 1.42% avant déduction des coûts et de -1.28% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.22% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	222 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.10% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [15% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 8 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	2 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Disruptive Opportunities B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013294220**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes, agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.
Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le compartiment devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com.
Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.
Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont de 0% à 80% en actions de petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros), au moment de l'investissement. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 620 €	2 014 €
	Rendement annuel moyen	-73.8%	-27.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 980 €	7 028 €
	Rendement annuel moyen	-40.2%	-6.8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 024 €	9 769 €
	Rendement annuel moyen	0.2%	-0.5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 156 €	18 516 €
	Rendement annuel moyen	41.6%	13.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2019 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	349 €	972 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.49%	1.94% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 1.48% avant déduction des coûts et de -0.47% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.42% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	142 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.10% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [15% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 8 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	1 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Disruptive Opportunities I**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013076536**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action I capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes, agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.
Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le compartiment devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com.
Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.
Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont de 0% à 80% en actions de petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros), au moment de l'investissement. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities I

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 623 €	2 035 €
	Rendement annuel moyen	-73.8%	-27.3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 992 €	7 103 €
	Rendement annuel moyen	-40.1%	-6.6%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 122 €	9 833 €
	Rendement annuel moyen	1.2%	-0.3%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 143 €	18 661 €
	Rendement annuel moyen	41.4%	13.3%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2019 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 01/2016 à 01/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities I

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	330 €	872 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.30%	1.74% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 1.41% avant déduction des coûts et de -0.34% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.22% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	122 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.10% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse une performance définie [15% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance annuelle du Fonds de 8 % en "high water mark"]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	4 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities Si

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Disruptive Opportunities Si**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014005YM8**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Si capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes, agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.
Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le compartiment devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com.
Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.
Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont de 0% à 80% en actions de petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros), au moment de l'investissement. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities Si

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 597 €	2 258 €
	Rendement annuel moyen	-74.0%	-25.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 955 €	7 867 €
	Rendement annuel moyen	-40.4%	-4.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 946 €	9 860 €
	Rendement annuel moyen	-0.5%	-0.3%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 741 €	18 941 €
	Rendement annuel moyen	47.4%	13.6%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 05/2019 à 05/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities Si

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	330 €	874 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.30%	1.75% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 1.47% avant déduction des coûts et de -0.28% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.22% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	122 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.10% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Disruptive Opportunities Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013076544**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 8% sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de titres de type « stock picking ».
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES sera exposé en actions européennes, agissant directement dans les secteurs technologiques, au sens large incluant : l'informatique et le big data, l'impression 3D, la robotique, la biotechnologie, les « Fintechs » et « Medtechs », ainsi que tout autre secteur pouvant profiter de tendances de croissances structurelles soutenues par les innovations technologiques.
Afin de prendre en compte les opportunités et risques liés aux éléments extra-financiers des sociétés de l'univers, le compartiment devra à tout moment s'interdire d'investir dans les sociétés les moins bien notées de son univers d'investissement, tel que défini dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com.
Les investissements seront réalisés via une sélection rigoureuse d'actions réalisée après une analyse fondamentale de chaque dossier par l'équipe de gestion qui recueille et tient à jour un maximum d'informations sur les sociétés suivies. Celles-ci proviennent de rencontres avec les entreprises, de l'ensemble des publications des sociétés ainsi que des informations en provenance de la presse professionnelle, des bases de données financières et des analyses réalisées par les sociétés de bourse.
Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesurée par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques, dont de 0% à 80% en actions de petites (inférieures à 2 milliards d'euros) et moyennes capitalisations (comprises être 2 et 10 milliards d'euros), au moment de l'investissement. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.
- De 0% à 110% au risque de change sur des devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 683 €	2 110 €
	Rendement annuel moyen	-73.2%	-26.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 034 €	7 353 €
	Rendement annuel moyen	-39.7%	-6.0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 197 €	10 710 €
	Rendement annuel moyen	2.0%	1.4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 974 €	21 801 €
	Rendement annuel moyen	49.7%	16.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2019 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 01/2016 à 01/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Disruptive Opportunities Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	260 €	548 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-2.60%	1.10% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.48% avant déduction des coûts et de 1.38% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.52% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	52 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.10% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Disruptive Opportunities

Identifiant d'entité juridique :
9695001S6FF2PGCD9U70

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●● X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 71.8% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a mis en œuvre une approche en sélectivité afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;
  - Les activités définies en Annexe 7 du référentiel du Label ISR.

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 90% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), qui s'appuie sur les 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociale.

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes.

En accord avec le Label ISR, le Fonds a également surperformé son indice de référence sur deux indicateurs PAI (Principales Incidences Négatives). Le détail de ces indicateurs est disponible ci-dessous.

Le Fonds a investi 71.8% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	100%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	71%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part de réduction d'univers (exclusion des pires profils) sur des critères ESG	30.56%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

La méthode de réduction d'univers ayant significativement évolué en 2025, aucun historique pertinent ne peut être fourni pour les périodes de références précédentes.

Dans le cadre du référentiel V3 du label ISR, le portefeuille doit avoir obtenu un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs par rapport à l'indice de référence ou par rapport à l'univers de départ. Le premier indicateur doit obtenir un taux de couverture supérieur à 80%, et le second un taux de couverture d'au moins 55%. Dans ce cadre, Montpensier Arbevel s'est fixé comme objectif d'obtenir un meilleur résultat sur les deux indicateurs suivants, par rapport à l'indice de référence :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée			
Pluvalca Disruptive Opportunities	23	ND	ND
Stoxx 600	88	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
Pluvalca Disruptive Opportunities	*100.00%*	*ND*	*ND*
Stoxx 600	*99.73%*	*ND*	*ND*
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique			
Pluvalca Disruptive Opportunities	7.8%	ND	ND
Stoxx 600	30.0%	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
Pluvalca Disruptive Opportunities	*93.0%*	*ND*	*ND*
Stoxx 600	*98.6%*	*ND*	*ND*

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Intensité Carbone Moyenne Pondérée
Cet indicateur mesure l'exposition du portefeuille au Carbone, en tonnes d'émissions par million $ de Chiffre d'Affaires, pondéré par le poids des valeurs en portefeuille.

Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
Cet indicateur représente la consommation d'énergie (GwH) par million d'euros de chiffre d'affaires, des sociétés appartenant à des "secteurs à fort impact climatique" (secteurs NACE). Cet indicateur regroupe tous les secteurs NACE à fort impact climatique en un indicateur agrégé. Pour le détail par secteur à fort impact climatique, merci de vous référer au rapport PAI disponible en annexe.

NB : L'indicateur « Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique» n'est un indicateur de durabilité que depuis le 1er janvier 2025. Par ailleurs, le fournisseur de données pour l'indicateur « Intensité Carbone » a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 71.8% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

La Société de Gestion a pris en compte les PAIs pour tous ses investissements à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de l'analyse ESG dans le processus d'investissement, de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…).

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research et exclusion des 25% des valeurs de l'univers les moins qualitatives sur le plan ESG.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principes incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

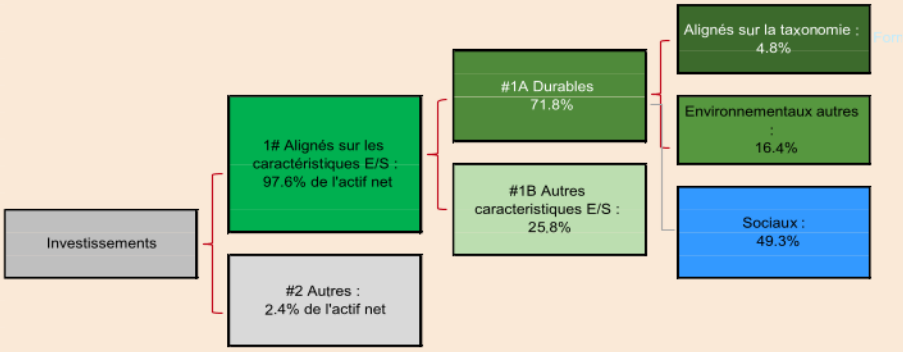
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding	Technology	3.40%	Pays-Bas
Infineon Technologies AG	Technology	3.24%	Allemagne
Adyen	Industrial Goods and Services	3.08%	Pays-Bas
ASM International	Technology	3.07%	Pays-Bas
Zalando	Retail	2.84%	Allemagne
Prosus	Technology	2.82%	Pays-Bas
Munters Group AB	Construction and Materials	2.81%	Suède
Netcompany Group AS	Technology	2.78%	Danemark
Schneider Electric	Industrial Goods and Services	2.76%	France
Nemetschek	Technology	2.60%	Allemagne
Nordnet AB	Financial Services	2.53%	Suède
ID Logistics Group	Industrial Goods and Services	2.52%	France
Spie	Construction and Materials	2.31%	France
Reply Spa	Technology	2.19%	Italie
Cap Gemini	Technology	2.06%	France
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		41.0%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries (Actions) ou BICS (Obligations)	% AUM Portefeuille investi
Technology	42.5%
Industrials	31.5%
Consumer Discretionary	8.9%
Financials	6.7%
Health Care	4.2%
Utilities	2.3%
Telecommunications	1.4%
Consumer Staples	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**97.6%**

Sous-secteurs ICB - Supersector (Actions uniquement)	% AUM Portefeuille investi
Technology	42.5%
Industrial Goods and Services	26.4%
Retail	5.5%
Construction and Materials	5.1%
Financial Services	4.2%
Health Care	4.2%
Consumer Products and Services	3.4%
Banks	2.5%
Utilities	2.3%
Telecommunications	1.4%
Automobiles and Parts	0.0%
Insurance	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%
Media	0.0%
Basic Resources	0.0%
Energy	0.0%
Chemicals	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%
Travel and Leisure	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**97.6%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[ ] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

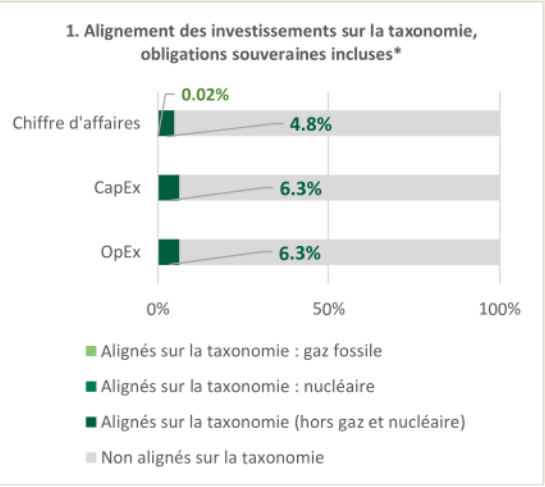
[ ] Non

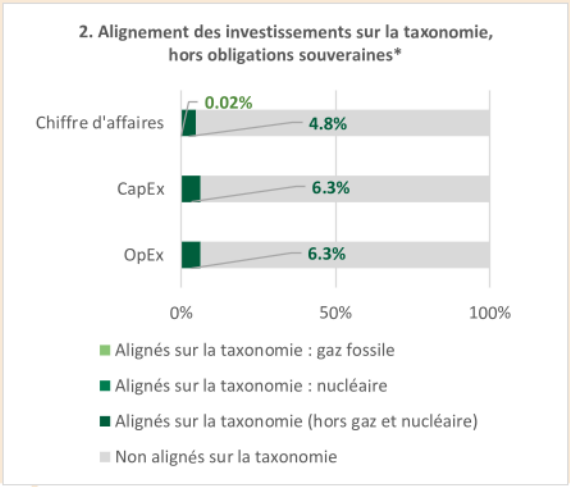
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0.21%	4.39%
CapEx	0.00%	4.31%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Disruptive Opportunities	4.8%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 16.4% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 21.2% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 49.3% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 2.42% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Stoxx 600

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Voir plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Pluvalca Disruptive Opportunities

Suite à la fusion entre Montpensier Finance et la Financière Arbevel le 31 janvier 2025, les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvrent une période de référence allant du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025. Par ailleurs, le fournisseur de données externe ayant évolué en 2025, aucune comparaison avec les précédentes périodes de référence n'est possible. En vertu de l'article 6 du Règlement Délégué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	Explications, mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT							
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	113		96.53%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
		Émissions de GES de niveau 2	155		96.53%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
		Émissions de GES de niveau 3	6 318		96.53%		Nous avons indiqué ici les émissions de GES pour tout le Scope 3, estimées par MSCI ESG.
		Émissions totales de GES	6 585		96.53%		Nous continuons notre travail sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle.
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	134		96.53%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	468.43		96.53%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité. Le détail de la performance du fonds vs son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.0%		0.00%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans les combustibles fossiles.		Le Fonds a mis en place des mesures afin de limiter son exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du fonds, les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). Enfin, notre analyse de l'impact sur l'environnement selon la contribution aux ODD de l'ONU nous conduit à exclure les impacts environnementaux les plus négatifs selon un approche Best-in-Universe (méthode propriétaire "Montpensier Arbevel Impact Assessment").

Emissions de gaz à effet de serre	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie					Nous prenons en compte le mix énergétique des sociétés bénéficiaires d'investissement, et avons mis en place des mesures afin de limiter notre exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont l'activité principale est la production d'électricité et dont l'intensité carbone dépasse les seuils de l'IEA (Agence Internationale de l'Énergie) et dont la trajectoire de décarbonation n'a pas été validée par la science (par des initiatives reconnues, telle l'initiative Science-Based Targets. Sont également exclues du périmètre d'investissement les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). De plus, nous continuons à travailler sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle. La prise en compte de la part de consommation et de la production d'énergie qui provient de sources d'énergie renouvelables permettra ainsi d'atteindre cet objectif.
		Part de consommation d'énergie non renouvelable	48.2%		96.53%		
		Part de production d'énergie non renouvelable	NA		0.00%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans la production d'énergie non renouvelable		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique			98.43%		Nous prenons en compte la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA). Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau de l'intensité de consommation d'énergie pour les secteurs à fort impact climatique. Le détail de la performance du fonds vs. son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
		A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.00				
		B - Industries extractives	0.00				
		C - Industries manufacturières	0.03				
		D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.00				
		E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.00				
		F - Construction	0.00				
		G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles	0.00				
		H - Transports et entreposage	0.01				
		L - Activités immobilières	0.00				
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0.8%		96.53%		Nous prenons en compte les incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.00		9.50%		Nous prenons en compte les rejets dans l'eau lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.31		96.53%		Nous prenons en compte la production de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (MontpensierArbevel Impact Assessment – MIA)

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.0%		97.55%		Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies est également un indicateur qui nous permet de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.0%		96.53%		Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. De plus, notre méthodologie propriétaire d'analyse en 4 étapes s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, et intègre ces critères sociaux et de gouvernance. Ces indicateurs nous permettent de mesurer la prise en compte de mécanismes de traitement des plaintes et politiques de contrôle. En effet, la méthode Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse des structures de gouvernance nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à appliquer et de renforcer ses contrôles. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain et des communautés locales et les mécanismes de réclamation, et nous permet ainsi d'évaluer la capacité des sociétés à déployer ces moyens et opérer des contrôles. L'absence de politiques de contrôle du respect des principes du Pact Mondial des Nations Unies et de mécanismes de traitement des plaintes empêcherait cet alignement avec certaines normes et conventions mondiales que nous recherchons dans nos investissements afin de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	11.8%		86.85%		Nous avons mis en place des mesures afin de contrôler l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de sociétés bénéficiaires des investissements. Notre méthode d'analyse propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et les parties prenantes plus généralement. Cette analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs, dont la présence de femmes au conseil d'administration. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain, la promotion de l'égalité des genres, et des pratiques de rémunérations entre hommes et femmes équitables.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	42.5%		96.53%		Notre méthodologie propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag, qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, au travers d'une grille de lecture méthodique, relative et évolutive dans le temps, s'appuie sur une liste de sous-critères, dont la mixité au sein des organes de gouvernance. Première étape qualitative de notre analyse extra-financière, la bonne gouvernance est un pré-requis pour l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, nous analysons et valorisons la diversité au sein des conseils d'administration.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous- munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.0%		96.53%		Outre les valeurs identifiées comme étant impliquées dans la production des armes mentionnées dans le traité d'interdiction des mines antipersonnel (Traité d'Ottawa), et dans la convention sur les armes à sous-munitions (Convention d'Oslo), nous excluons également les sociétés impliquées dans l'armement non conventionnel (armes à laser aveuglantes, armes incendiaires et armes à éclats non localisables, armes biologiques et chimiques et uranium appauvri – implication directe et indirecte), et les sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes nucléaires ou leurs composants sur mesure.

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%		100.00%		Nous prenons en compte l'impact des sociétés bénéficiaires d'investissement sur la biodiversité. Ainsi, nous identifions l'exposition de nos portefeuilles aux entreprises impliquées dans la production et la distribution de pesticides (dont néonicotinoïdes et organochlorés).

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%		90.90%		Nos méthodes propriétaires d'analyse extra-financière intègrent des indicateurs sociaux tels que le taux d'accidents du travail et la présence d'une politique de prévention des accidents du travail, nous permettant de définir l'impact des entreprises dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Composition du Portefeuille Pluvalca Disruptive Opportunities au 31/12/2025

MONTPENSIER ARBEVEL

ISIN	SOCIÉTÉ	DEVISE	% Actif Net	NOTATION ESG	Source Montpensier Arbevel / MSCI
	Liquidités, quasi-liquidités & eventuels OPC	EUR	2.42%		
NL0010273215	ASML Holding	EUR	3.40%	AAA	MSCI
DE0006231004	Infineon Technologies AG	EUR	3.24%	AAA	MSCI
NL0012969182	Adyen	EUR	3.08%	A	MSCI
NL0000334118	ASM International	EUR	3.07%	AA	MSCI
DE000ZAL1111	Zalando	EUR	2.84%	AA	MSCI
NL0013654783	Prosus	EUR	2.82%	AA	MSCI
SE0009806607	Munters Group AB	SEK	2.81%	AAA	MSCI
DK0060952919	Netcompany Group AS	DKK	2.78%	AA	MSCI
FR0000121972	Schneider Electric	EUR	2.76%	AAA	MSCI
DE0006452907	Nemetschek	EUR	2.60%	AA	MSCI
SE0015192067	Nordnet AB	SEK	2.53%	A	MSCI
FR0010929125	ID Logistics Group	EUR	2.52%	A	MSCI
FR0012757854	Spie	EUR	2.31%	A	MSCI
IT0005282865	Reply Spa	EUR	2.19%	A	MSCI
FR0000125338	Cap Gemini	EUR	2.06%	AA	MSCI
DE000A12DM80	Scout24	EUR	2.04%	A	MSCI
NL0000226223	ST Microelectronics	EUR	2.02%	AAA	MSCI
DE0007164600	SAP	EUR	2.01%	AAA	MSCI
LU2290522684	Inpost SA	EUR	2.00%	AA	MSCI
DE000A2E4K43	Delivery Hero	EUR	1.99%	BBB	MSCI
GB00BL9YR756	Wise Plc	GBP	1.95%	AA	MSCI
DE0006219934	Jungheinrich - Prfd	EUR	1.92%	A	MSCI
US5949181045	Microsoft Corp	USD	1.90%	A	MSCI
FR0010282822	Vusion Group	EUR	1.89%	BB	MSCI
DE000A3E00M1	Ionos Group SE	EUR	1.76%	BB	MSCI
BMG0670A1099	Autostore Holdings	NOK	1.71%	AAA	MSCI
DE0005565204	Duerr AG	EUR	1.70%	AA	MSCI
US6974351057	Palo Alto Networks	USD	1.65%	AAA	MSCI
US7707001027	Robinhood Markets Inc	USD	1.65%	BBB	MSCI
CH0311864901	VAT Group	CHF	1.64%	AAA	MSCI
SE0017486889	Atlas Copco A	SEK	1.62%	AA	MSCI
ES0109067019	Amadeus IT Holding	EUR	1.58%	AAA	MSCI
NO0003055501	Nordic Semiconductor ASA	NOK	1.48%	AA	MSCI
DE000SHL1006	Siemens Healthineers	EUR	1.48%	BBB	MSCI
GB00B2B0DG97	RELX Plc	GBP	1.46%	AAA	MSCI
SE0015346135	Stillfront Group AB	SEK	1.44%	AA	Montpensier Arbevel
SE0023135298	Noba Bank Group	SEK	1.44%	AA	Montpensier Arbevel
SE0001200015	Invisio AB	SEK	1.42%	AAA	MSCI
SE0009997018	Hms Networks AB	SEK	1.38%	AA	MSCI
DE000A2LQ884	Auto1 Group	EUR	1.37%	AA	MSCI
LU1704650164	Befesa SA	EUR	1.36%	BBB	MSCI
FR001400PFU4	Planisware	EUR	1.31%	A	MSCI
CH1175448666	Straumann Holding	CHF	1.27%	AA	MSCI
SE0009888738	Boozt	SEK	1.25%	AAA	MSCI
FR0000050809	Sopra Steria Group	EUR	1.22%	AA	MSCI
IT0004176001	Prysmian SpA	EUR	1.14%	AA	MSCI

Composition du Portefeuille Pluvalca Disruptive Opportunities au 31/12/2025

IT0000072170	Finecobank	EUR	1.11%	AA	*MSCI*
FR0013154002	Sartorius Stedim Biotech	EUR	1.11%	A	*MSCI*
DE000KGX8881	Kion Group	EUR	1.08%	AAA	*MSCI*
US60937P1066	MongoDB	USD	1.04%	AA	*MSCI*
FR001400JWR8	Arverne Group	EUR	0.97%	AA	*Montpensier Arbevel*
FR0011049824	Median Technologies	EUR	0.69%	A	*Montpensier Arbevel*
CH1175448666	Straumann Holding	CHF	0.32%	AA	*MSCI*
FR0000050809	Sopra Steria Group	EUR	0.20%	AA	*MSCI*

A la date du rapport, la proportion d'émetteurs analysés disposant d'un plan de transition climatique crédible est de 46.97%.

Compartiment :

PLUVALCA RENTOBLIG

19. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 31 décembre 2025, modification du taux d'alignement des actifs sur les caractéristiques E/S, qui passe de 60% à 50% de l'actif net.
- Le compartiment relève de la catégorie 3 AMF. Dans ce cadre, à compter du 31 décembre 2025, le compartiment n'appliquera plus le suivi de sa note extra-financière à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

20. RAPPORT DE GESTION

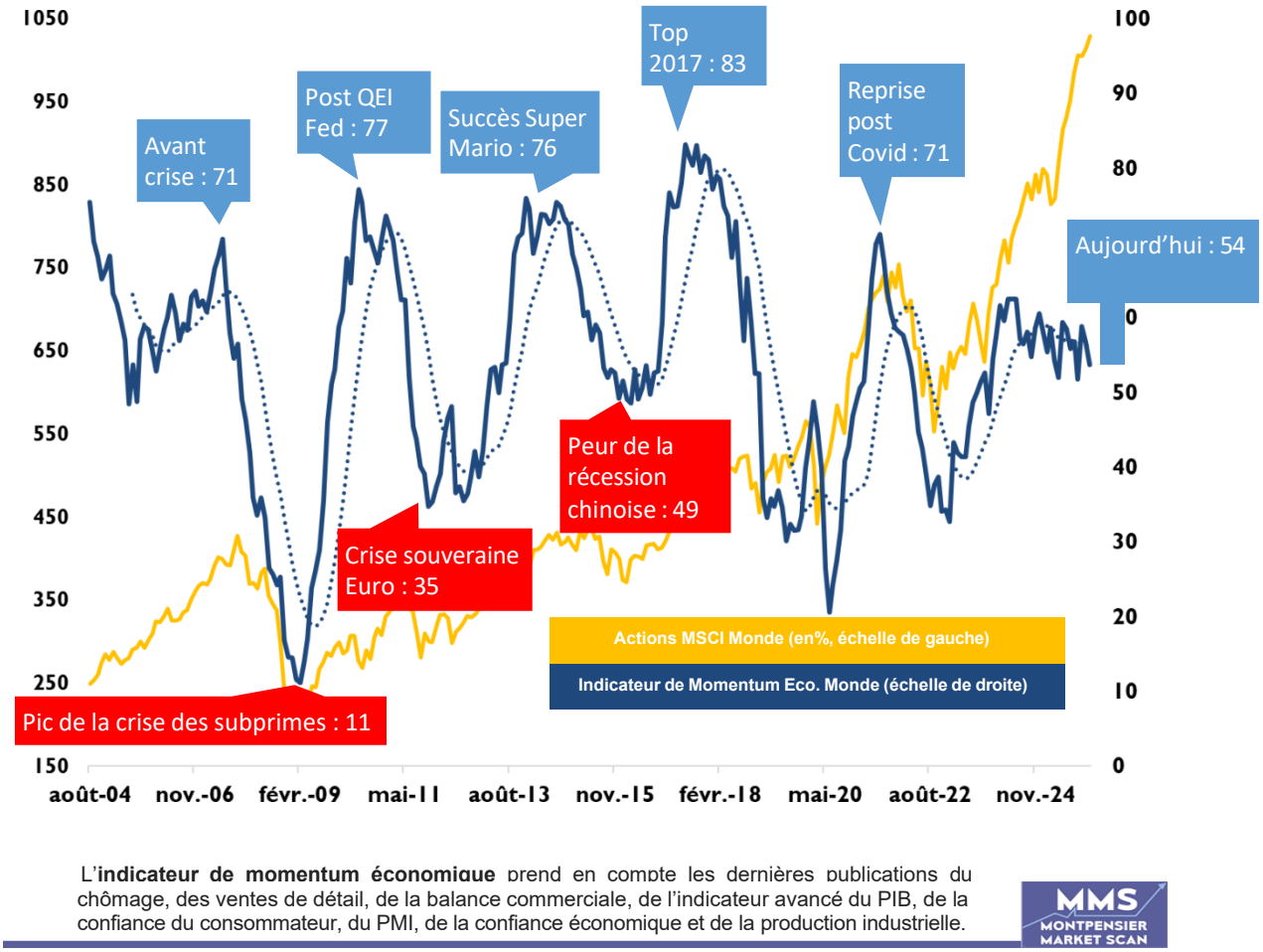
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

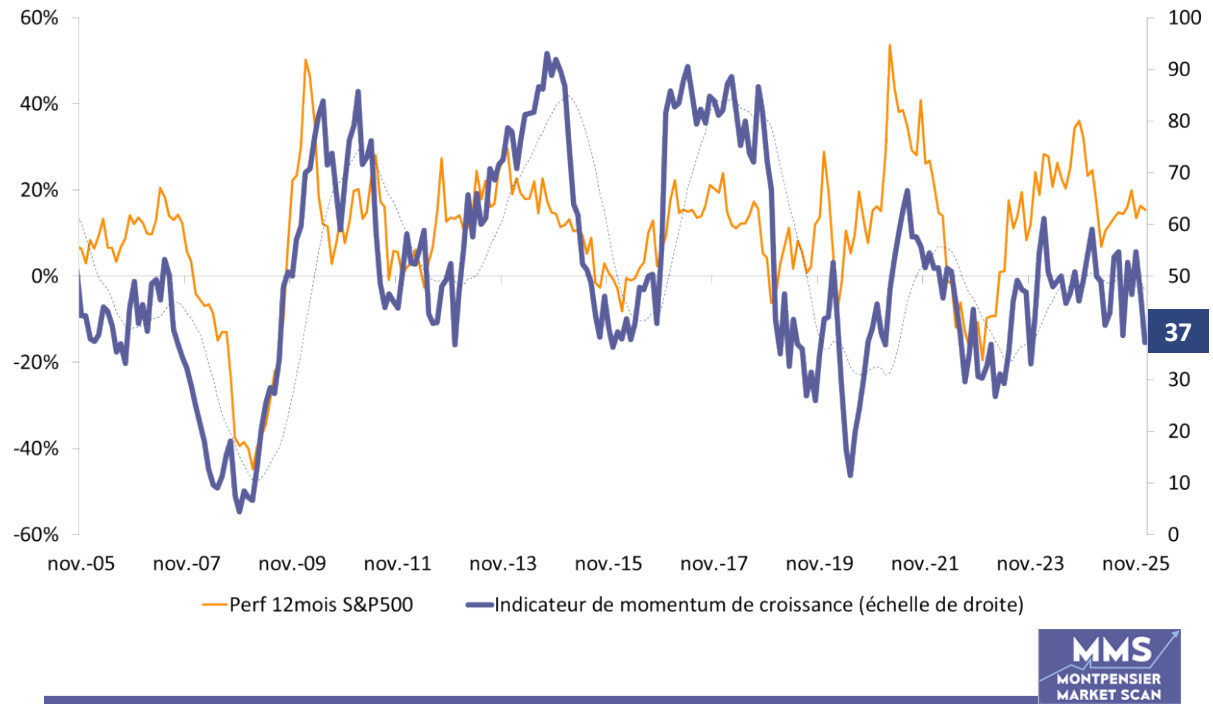
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



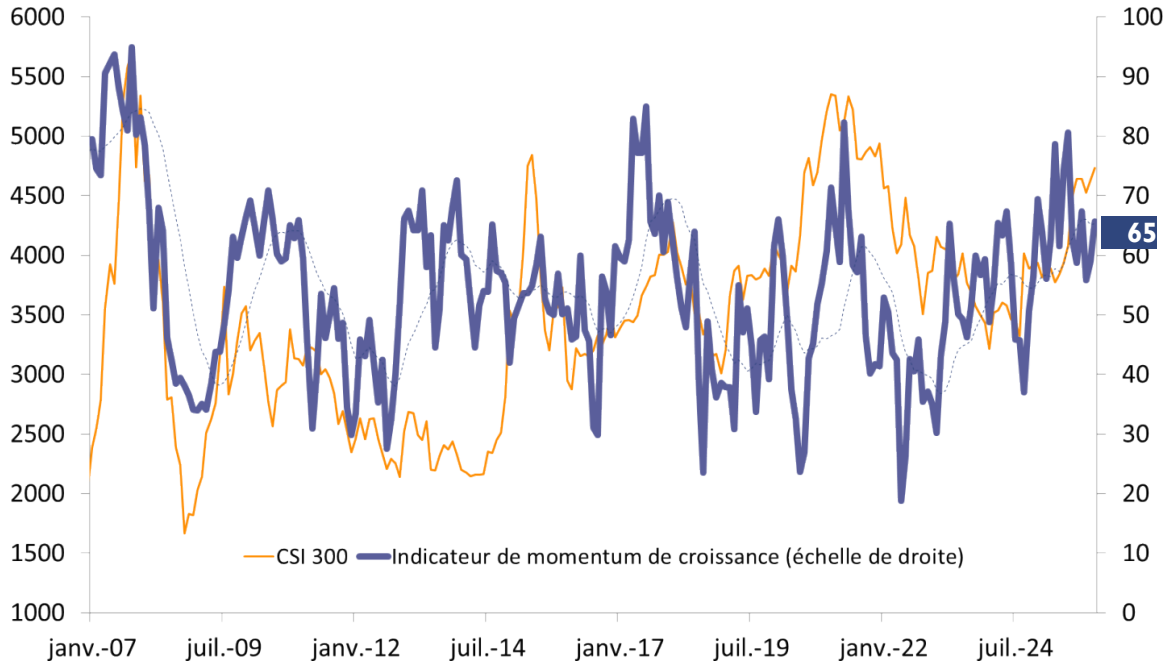
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



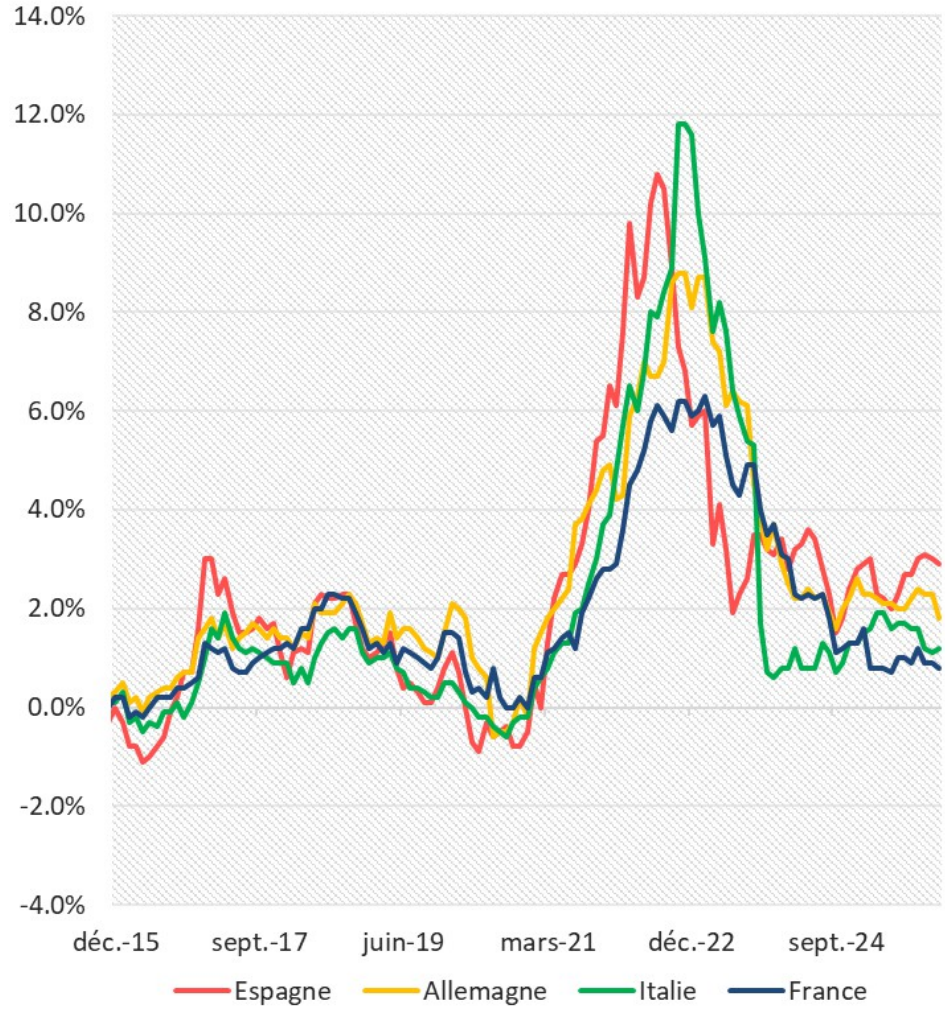
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



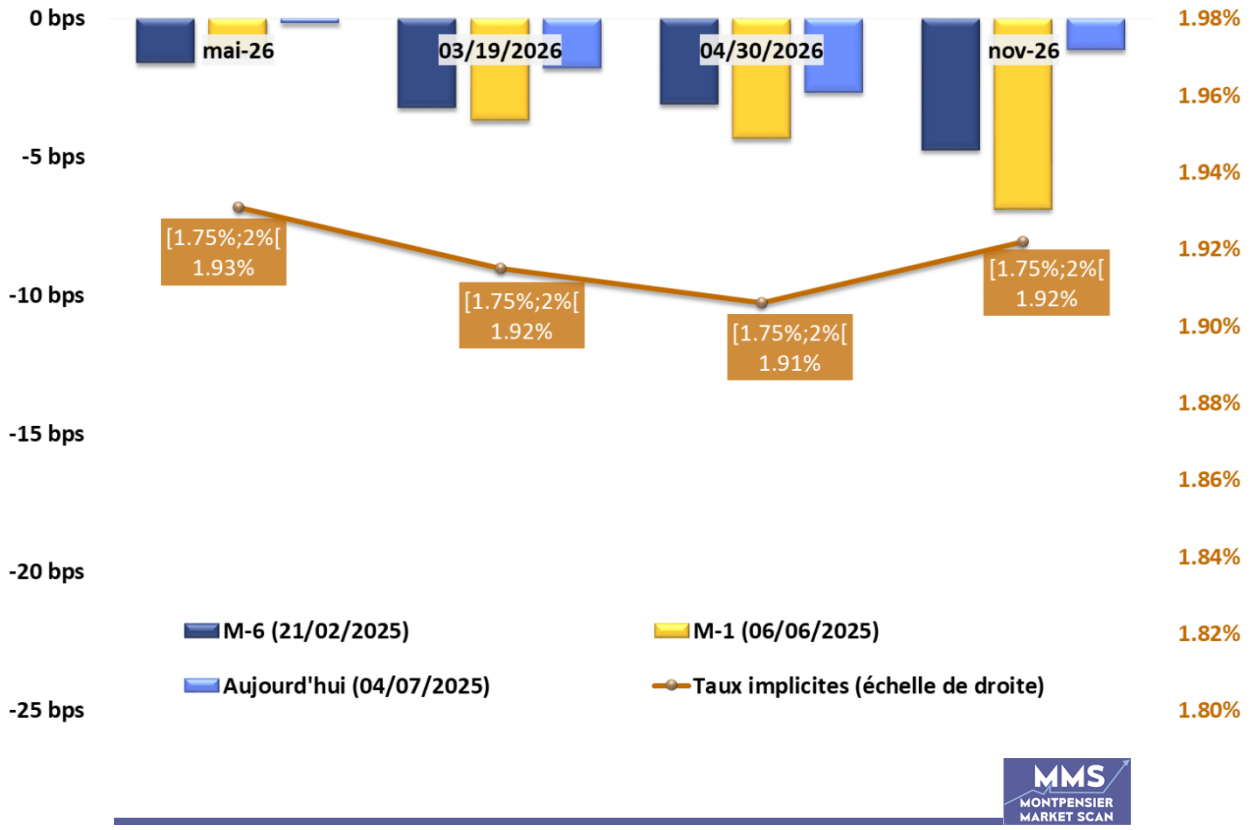
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

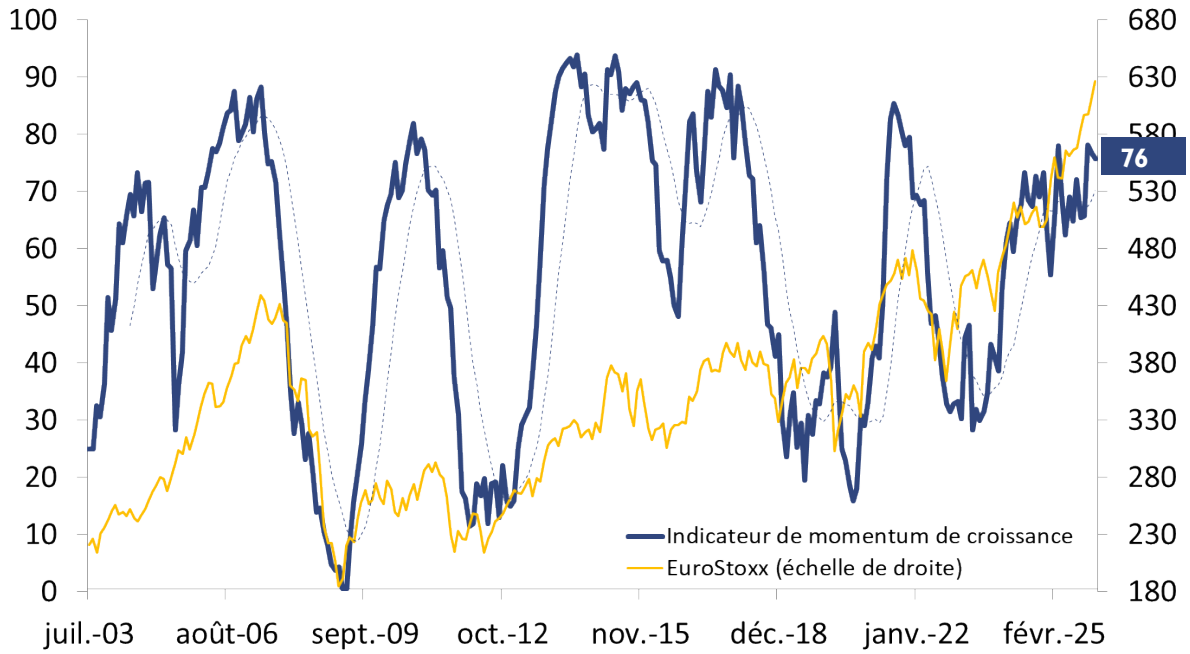


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

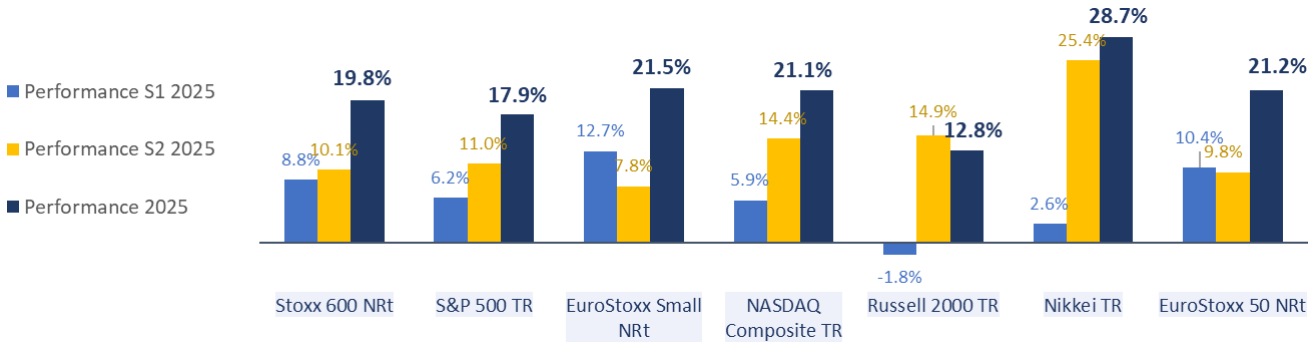
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

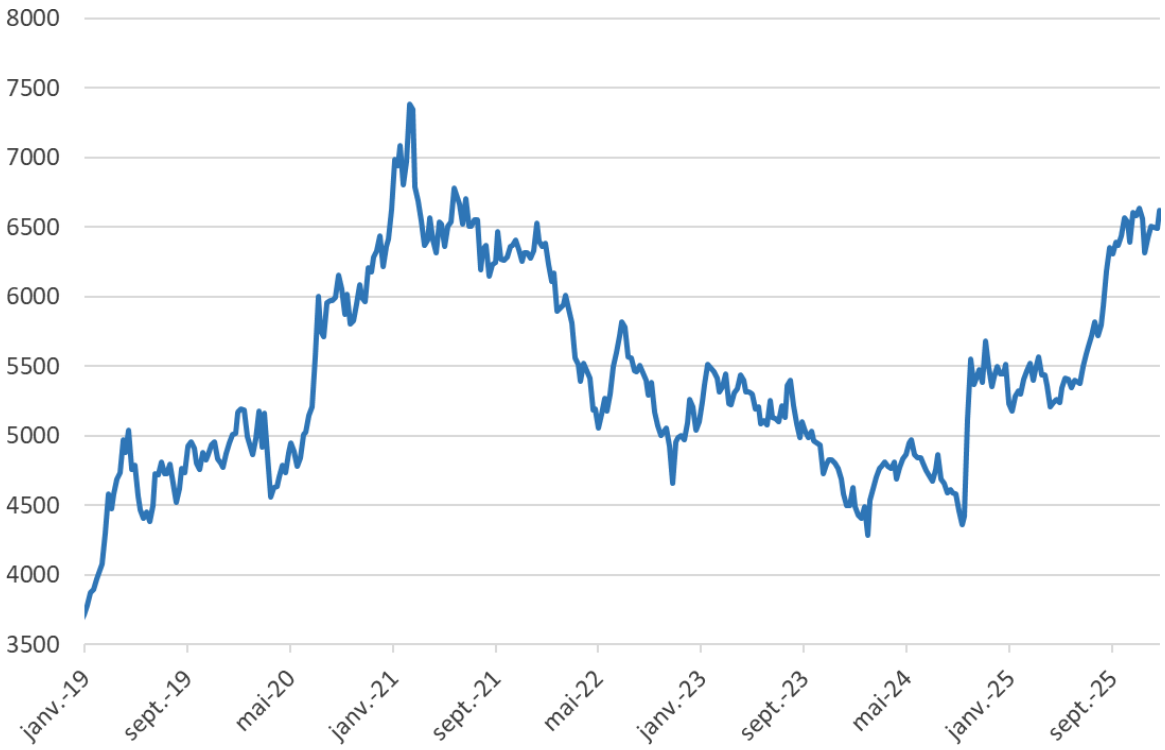
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

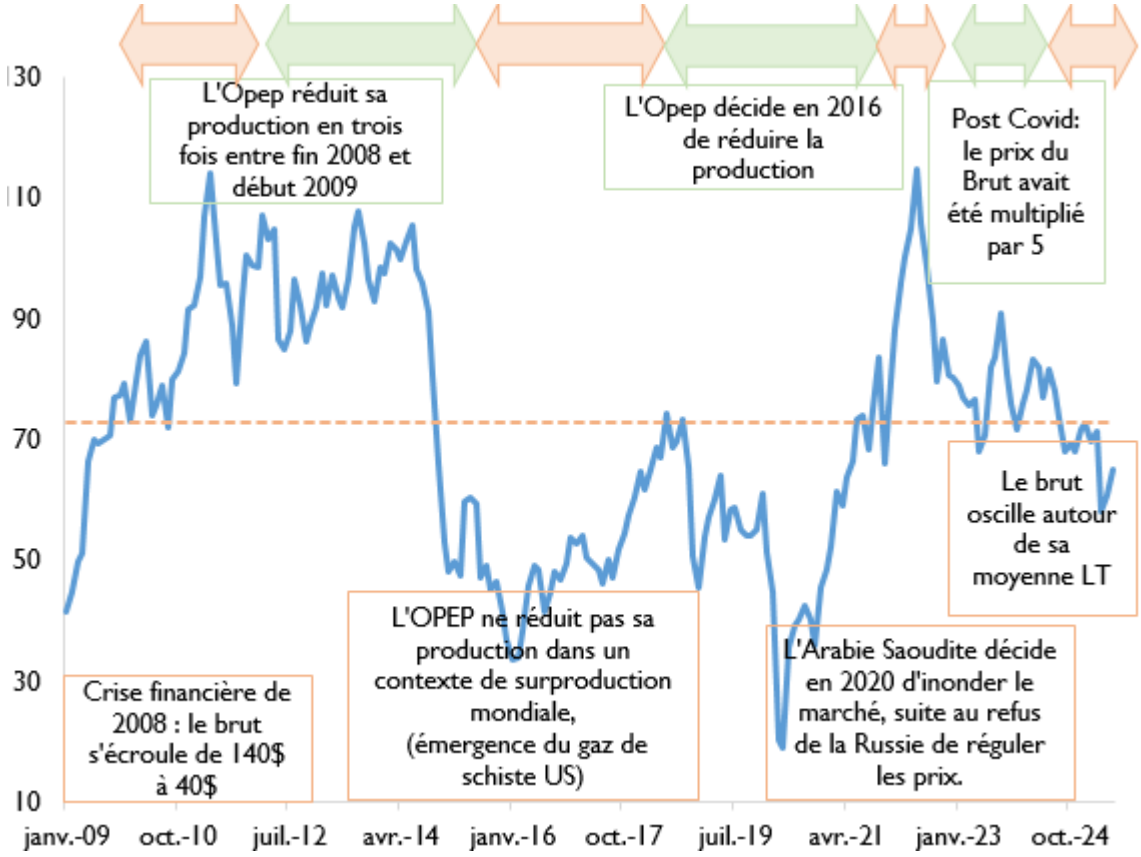


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

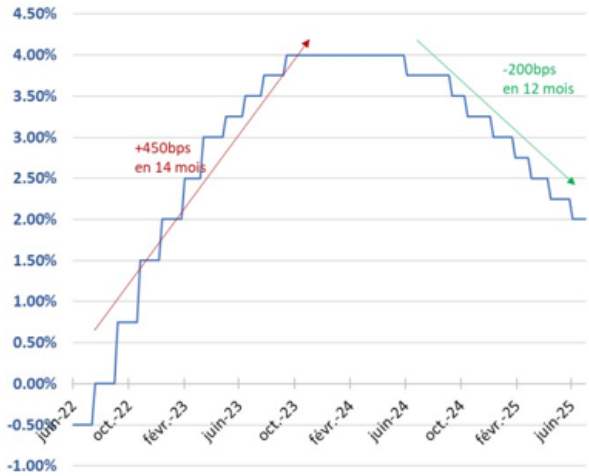
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

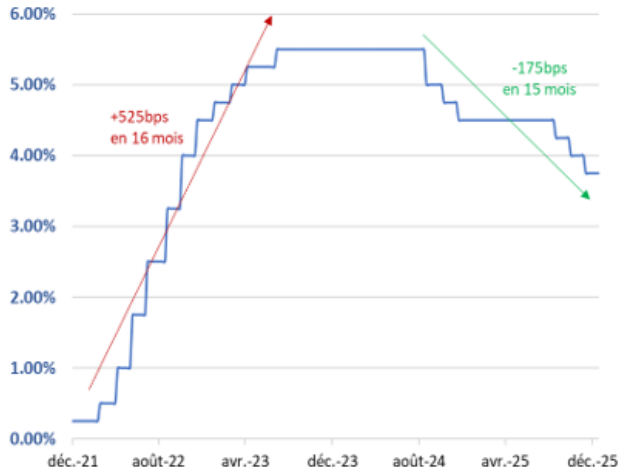
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

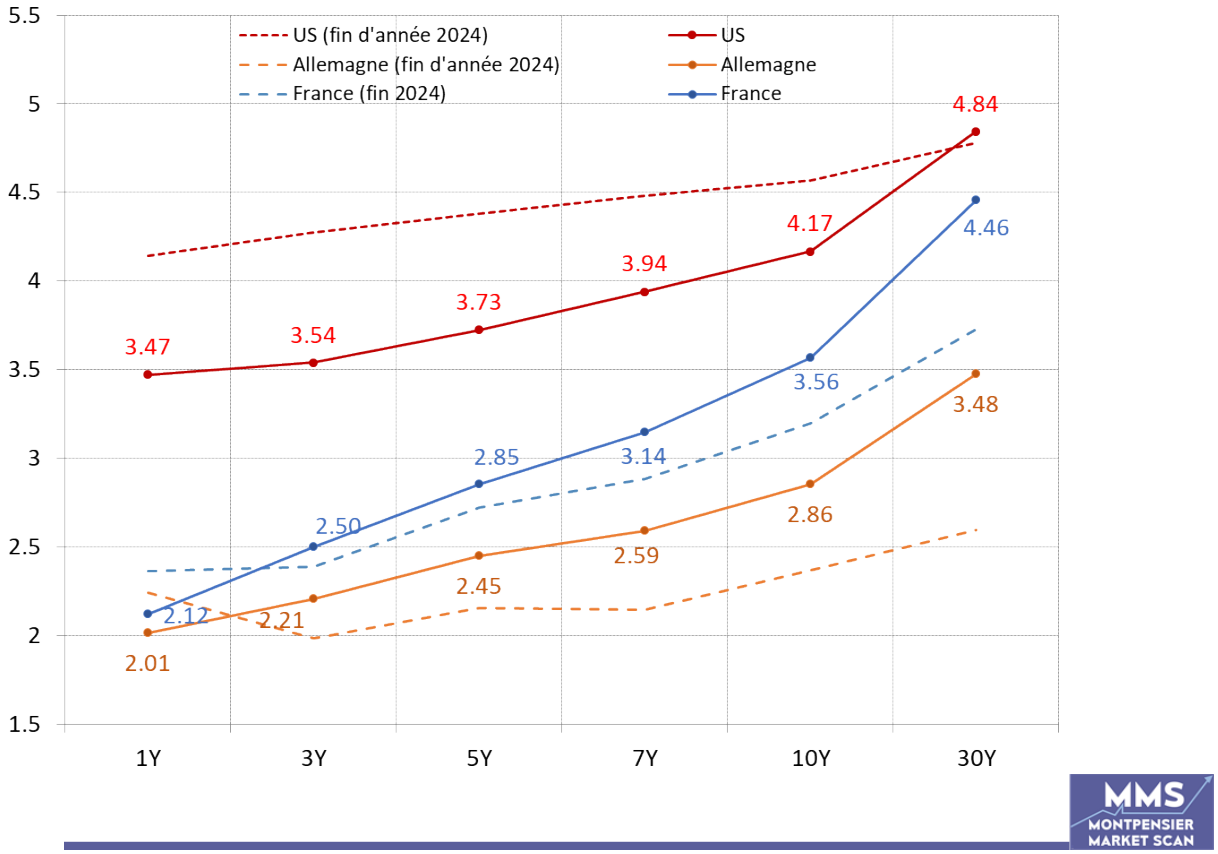


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



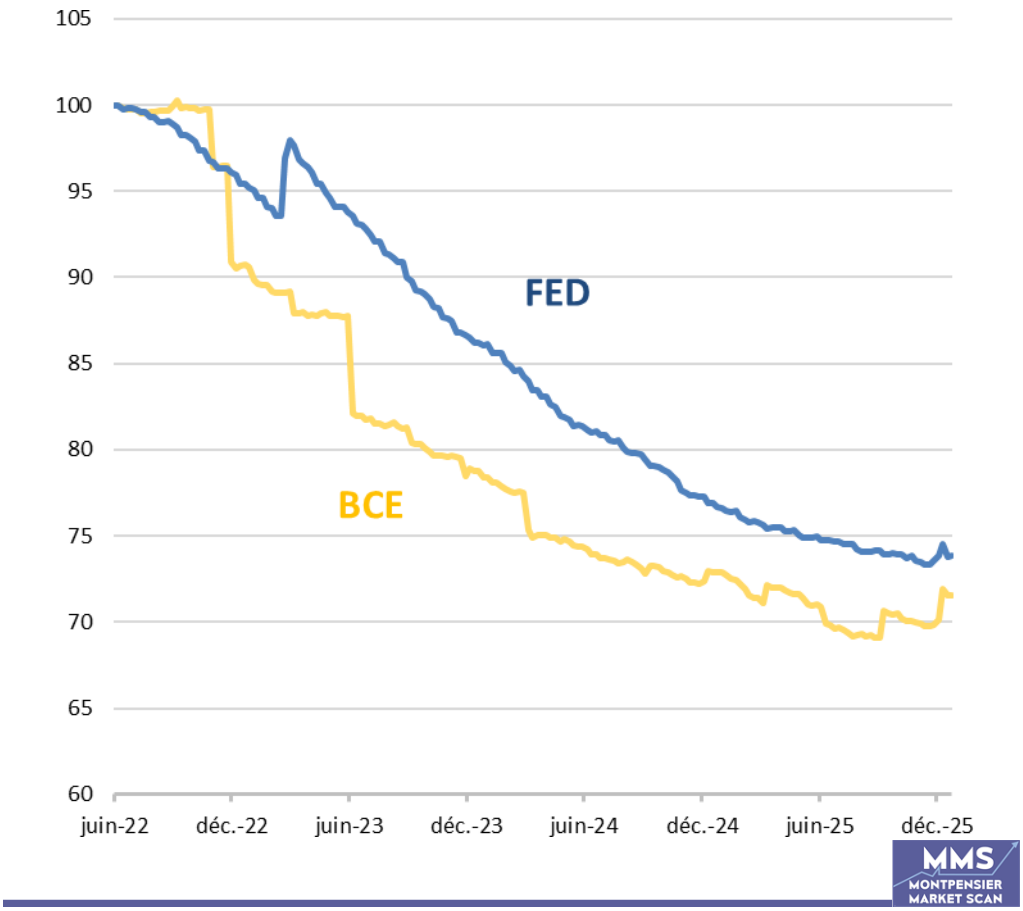
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

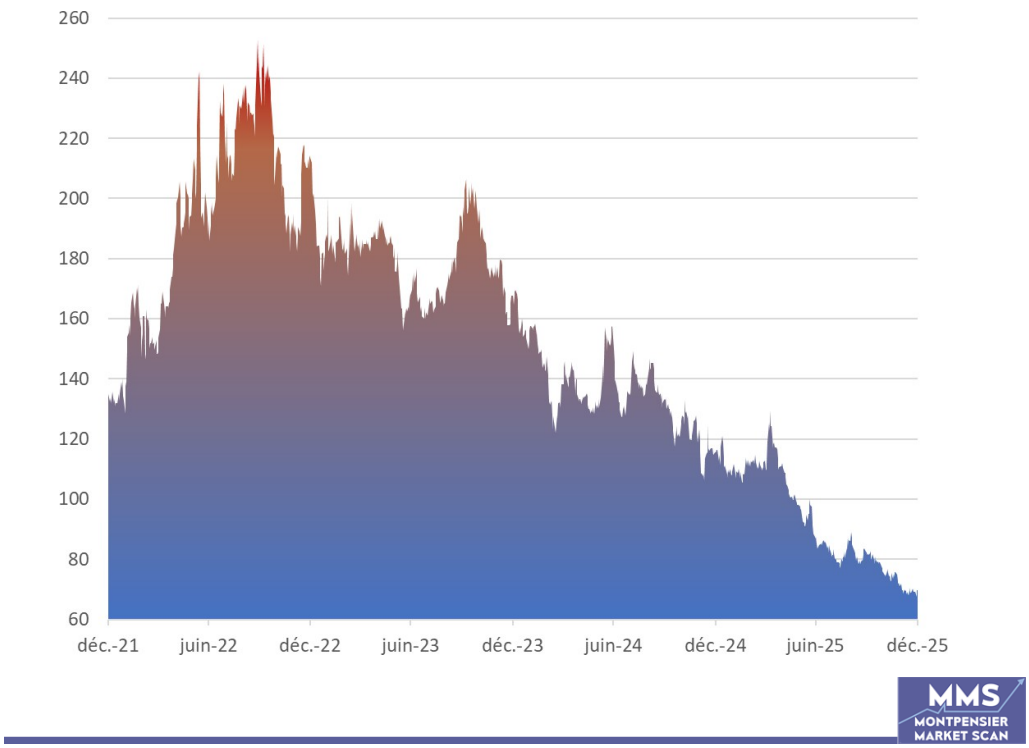


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

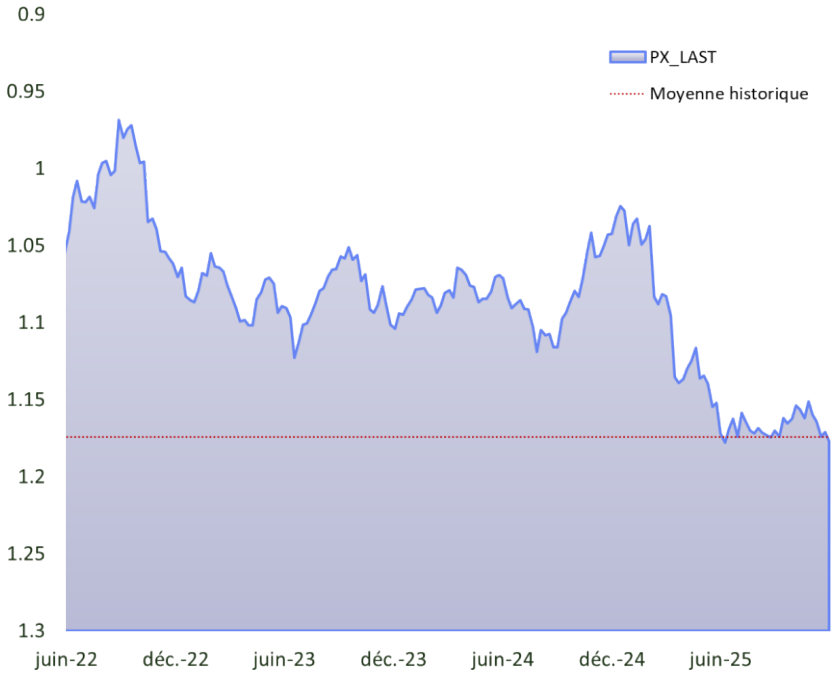
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar

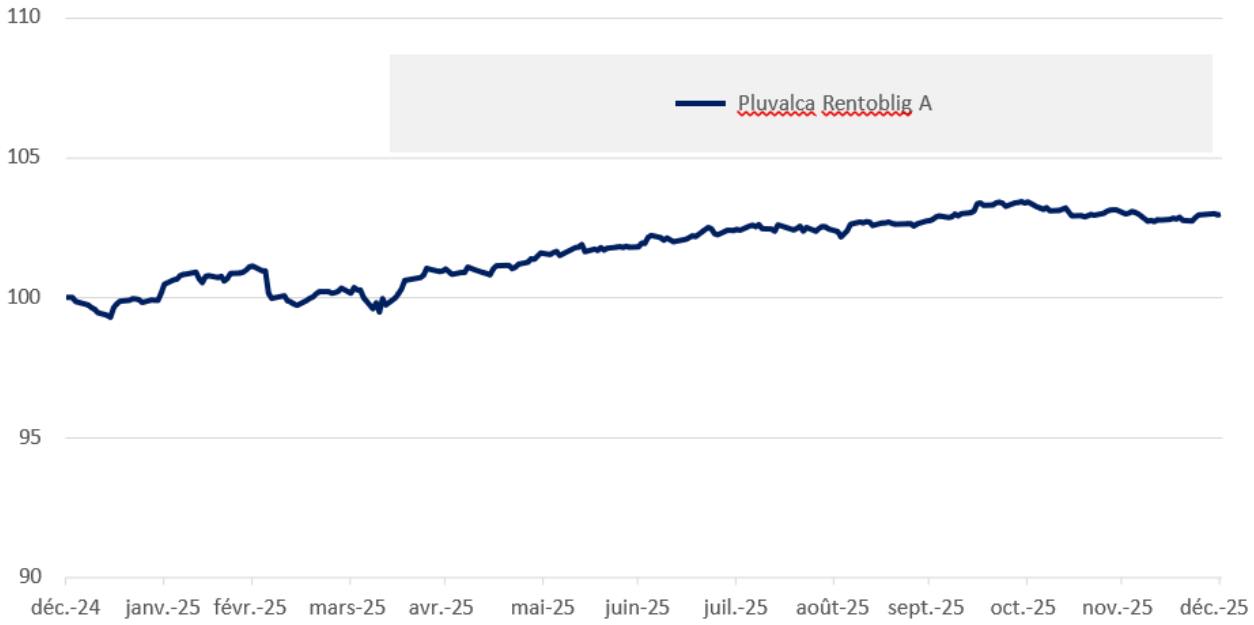


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Rentoblig au 31 décembre 2025**

Taille du FCP : 154.53 millions d'euros

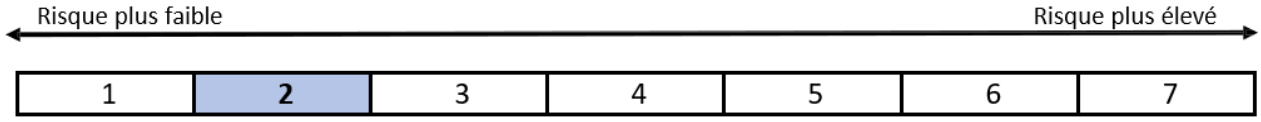
	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)	179.13	184.40
Performance annuelle		*2.94%*
Valeur liquidative part I (€)	120.45	124.43
Performance annuelle		*3.30%*
Valeur liquidative part Z (€)	116.75	121.06
Performance annuelle		*3.69%*
Indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (LE35TREU)		
Performance annuelle		*2.86%*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global de l'OPC calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 8.44%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 91.83% en Obligations

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	142 662 358.48	154 533 971.32	8.32%
Nombre de parts A	171 476.1000	177 941.1350	
ANC	*30 717 569*	*32 814 025*	
Nombre de parts I	882 913.0900	944 052.6950	
ANC	*106 353 153*	*117 475 261*	
Nombre de parts Z	47 891.6520	35 062.2900	
ANC	*5 591 637*	*4 244 686*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
FRTR 0 1/4 11/25/26	4.07%
FRTR 0 1/2 05/25/25	2.00%
JNJ 3.35 02/26/37	1.33%
CARLB 3 08/28/29	1.33%
FRTR 0 02/25/25	1.33%
SRGIM 3 1/4 07/01/32	1.19%
COLSM 3 1/8 09/23/31	1.06%
VIEFP 4.322 PERP	1.00%
STLA 4 5/8 06/06/35	1.00%
SKFP 3 5/8 06/24/30	1.00%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
DUFNSW 2 02/15/27	1.00%
ATDBCN 1 7/8 05/06/26	0.67%
BARY 4 06/14/29	0.66%
PSGSM 2 1/2 04/06/29	0.53%
TELEFO 2.88 PERP	0.39%
ATDBCN 4.011 02/12/36	0.35%
DUFNSW 3 3/8 04/15/28	0.34%
UNION PLUS	0.10%
FRTR 1 11/25/25	0.00%
-	-

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Principales positions**

au 31/12/2024 :

Nom	en % de l'actif
La Francaise Des Jeux Sa 3.375% 21/11/2033	1.39%
Coface Sa 6% 22/09/2032	1.20%
Eni Spa 4.25% 19/05/2033	1.13%
Veolia Environment Sa Var Perpetual	1.05%
Abn Amro Bank Nv 3% 01/06/2032	1.05%
Total des 5 premières lignes	5.82%
Nombre de lignes en portefeuille	171

au 31/12/2025 :

Nom	en % de l'actif
OAT 0.25% 25/11/2026	3.95%
Carlsberg Breweries As 3.0% 28/08/2029	1.31%
Johnson & Johnson - 3.35% - 02/2037	1.30%
La Francaise des Jeux 3.375% 21/11/2033	1.28%
SNAM SPA - 3.25% - 07/2032	1.17%
Total des 5 premières lignes	9.01%
Nombre de lignes en portefeuille	158

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse		Contribution
	CEETRU 6 03/22/29	0.08%
	ALTAFP 1 ¾ 01/16/30	0.07%
	ALTAFP 5 ½ 10/02/31	0.06%
	BARY 4 ¼ 08/19/31	0.06%
	COFCHD 6 09/22/32	0.05%

A la baisse		Contribution
	CITCON 7 ⅞ PERP	-0.03%
	URWFP 7 ¼ PERP	-0.01%
	BARY 4 06/14/29	-0.01%
	COLSM 3 ⅛ 09/23/31	-0.01%
	JNJ 3.35 02/26/37	0.00%

Source Montpensier Finance / Factset

Type	***Libéllé***	***% Exposition***
Futures	Futures EuroBund - Mars 2026	8.2%

21. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 12 757 000,00
o Change à terme :
o Future : 12 757 000,00
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable

SFDR - TAXONOMIE
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :
« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

MÉTHODOLOGIE NOTATION CRÉDIT EMETTTEURS
La gestion Taux de Montpensier Arbevel applique une méthodologie harmonisée de recours aux notations externes.

La note de crédit est un des critères d'investissement. Toutefois, la notation de crédit n'est que l'un des nombreux critères à considérer. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, le Comité d'analyse financière mis en place, privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion.

L'analyse qualitative du Comité d'analyse financière prend en compte plusieurs éléments, par exemple :
- La valorisation relative du titre en comparaison des obligations similaires en termes de secteurs, notations de crédit, maturités ou dates d'émission ;
- Les principaux aspects positifs sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les principaux risques spécifiques pesant sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les anticipations sur l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

22. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)	**1 925 503,59**	**1 381 171,56**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 925 503,59	1 381 171,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**139 987 806,54**	**133 517 846,45**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	139 987 806,54	133 254 763,85
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		263 082,60
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**67 600,00**	**107 640,00**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**141 980 910,13**	**135 006 658,01**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**195 072,70**	**33 179,30**
Comptes financiers	**12 603 413,14**	**8 178 145,64**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**12 798 485,84**	**8 211 324,94**
Total de l'actif I+II	**154 779 395,97**	**143 217 982,95**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	149 686 910,82	135 752 751,51
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,04	0,04
Résultat net de l'exercice	4 847 060,46	6 909 606,93
Capitaux propres I	**154 533 971,32**	**142 662 358,48**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**154 533 971,32**	**142 662 358,48**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**67 600,00**	**107 640,00**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**67 600,00**	**107 640,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	177 824,65	447 984,47
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**177 824,65**	**447 984,47**
Total Passifs : I+II+III+IV	**154 779 395,97**	**143 217 982,95**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,13	
Produits sur obligations	5 351 540,12	4 040 722,27
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	34 687,81	45 504,62
Sous-total produits sur opérations financières	**5 386 228,06**	**4 086 226,89**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-609,90	-1 355,89
Sous-total charges sur opérations financières	**-609,90**	**-1 355,89**
Total revenus financiers nets (A)	**5 385 618,16**	**4 084 871,00**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 087 691,22	-1 246 251,01
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 087 691,22**	**-1 246 251,01**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**4 297 926,94**	**2 838 619,99**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**84 756,26**	**258 691,30**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**4 382 683,20**	**3 097 311,29**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 701 277,82	759 270,48
Frais de transactions externes et frais de cession	-4 901,16	-5 392,54
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 696 376,66**	**753 877,94**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**38 388,60**	**-8 471,52**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 734 765,26**	**745 406,42**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 252 539,85	2 856 027,91
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-10 681,85	6 119,31
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-1 263 221,70**	**2 862 147,22**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-7 166,30**	**204 742,00**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-1 270 388,00**	**3 066 889,22**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**4 847 060,46**	**6 909 606,93**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Ce compartiment est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de rechercher une performance supérieure à son indice de référence, Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (LE35TREU Index), sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans**.**

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**71 713 981,56**	**110 093 933,71**	**142 662 358,48**	**154 533 971,32**
Action PLUVALCA RENTOBLIG A en EUR				
Actif net			30 717 568,85	32 814 024,52
Nombre de titres	134 506,789	183 174,403	171 476,100	177 941,135
Valeur liquidative unitaire	159,96	170,90	179,13	184,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				2,07
Capitalisation unitaire sur revenu	-3,28	2,85	4,36	4,70
Action PLUVALCA RENTOBLIG I en EUR				
Actif net			106 353 153,03	117 475 261,25
Nombre de titres	461 871,153	661 263,030	882 913,090	944 052,695
Valeur liquidative unitaire	106,96	114,57	120,45	124,43
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				1,39
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,06	2,19	3,28	3,60
Action PLUVALCA RENTOBLIG Z en EUR				
Actif net			5 591 636,60	4 244 685,55
Nombre de titres			47 891,652	35 062,290
Valeur liquidative unitaire			116,75	121,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			3,89	1,35
Capitalisation unitaire sur revenu				3,92

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.
5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.
Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.
La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.
Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :
- Les frais de gestion financière ;
- Les frais de fonctionnement et autres services externes à la Société de Gestion ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions et des frais de recherche qui peuvent être payés par le Compartiment. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, RTO, impôts de bourse, etc.).

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Informations Clés (DIC).

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème Actions A, I, et Z		
		Action A	**Action I**	**Action Z**
Frais de gestion financière)	Actif net	1,00 % TTC maximum l'an	0.60 % TTC maximum l'an	0,30 % TTC maximum l'an
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,15% TTC taux forfaitaire maximum l'an		
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : De 0 à 179.40 EUR TTC selon le type d'opération		
Commission de surperformance	Actif net	12 % TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive et supérieure à celle de son indice de référence Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (LE35TREU Index)	12 % TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive et supérieure à celle de son indice de référence Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (LE35TREU Index)	Néant

*Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les frais d'enregistrement et référencement de l'OPCVM, les frais d'information des clients et distributeurs, les frais de données, tel le coût des indices de référence utilisés par l'OPC..., les frais dépositaire, juridique, audit, fiscalité..., les frais liés au respect d'obligations réglementaires et reporting régulateur, les frais opérationnels et frais liés à la connaissance client. Le taux maximum forfaitaire indiqué pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci et à l'inverse si les frais réels sont supérieurs aux frais affichés le dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif des catégories d'actions A et I du compartiment (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (LE35TREU Index). Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans:
- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du Compartiment ou d'une catégorie de parts ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création du Compartiment ou d'une catégorie de parts, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie de parts, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.
La surperformance de chaque action du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net de la part, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

La commission de surperformance s'applique, sous réserve que la valeur liquidative de l'OPCVM réel, avant commission de surperformance, soit supérieure à la valeur liquidative de début de période de calcul.
A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 20% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.
La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.
Dans le cas d'une sous-performance de la part de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est immédiatement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA RENTOBLIG Z	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA RENTOBLIG A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA RENTOBLIG I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**142 662 358,48**	**110 093 933,71**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	76 203 532,55	83 163 651,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-69 063 001,61	-57 049 872,32
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 297 926,94	2 838 619,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 696 376,66	753 877,94
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 263 221,70	2 862 147,22
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**154 533 971,32**	**142 662 358,48**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA RENTOBLIG A		
Actions souscrites durant l'exercice	50 693,941	9 234 661,77
Actions rachetées durant l'exercice	-44 228,906	-8 044 526,28
Solde net des souscriptions/rachats	6 465,035	1 190 135,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	177 941,135	
Action PLUVALCA RENTOBLIG I		
Actions souscrites durant l'exercice	538 548,926	66 302 356,54
Actions rachetées durant l'exercice	-477 409,321	-58 851 997,94
Solde net des souscriptions/rachats	61 139,605	7 450 358,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	944 052,695	
Action PLUVALCA RENTOBLIG Z		
Actions souscrites durant l'exercice	5 667,271	666 514,24
Actions rachetées durant l'exercice	-18 496,633	-2 166 477,39
Solde net des souscriptions/rachats	-12 829,362	-1 499 963,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	35 062,290	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA RENTOBLIG A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA RENTOBLIG I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA RENTOBLIG Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA RENTOBLIG A FR0010698472	Capitalisation	Capitalisation	EUR	32 814 024,52	177 941,135	184,40
PLUVALCA RENTOBLIG I FR0013180288	Capitalisation	Capitalisation	EUR	117 475 261,25	944 052,695	124,43
PLUVALCA RENTOBLIG Z FR001400D9N4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 244 685,55	35 062,290	121,06

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ALLEMAGNE	1 044,02		559,00	485,02	1 044,02	
ESPAGNE	452,05			452,05	452,05	
FRANCE	429,43		429,43		429,43	
Total	**1 925,50**		**988,43**	**937,07**	**1 925,50**	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	139 987,81	137 891,96	2 095,85		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	12 603,41				12 603,41
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	12 757,00			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**150 648,96**	**2 095,85**		**12 603,41**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	1 223,08	1 296,37	10 045,71	22 565,03	32 392,31	49 239,00	23 226,30
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	12 603,42						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures						12 757,00	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**13 826,50**	**1 296,37**	**10 045,71**	**22 565,03**	**32 392,31**	**61 996,00**	**23 226,30**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	828,74				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	862,81				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**1 691,55**				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	1 496,08	429,43	
Obligations et valeurs assimilées	105 015,59	28 233,15	6 739,06
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**106 511,67**	**28 662,58**	**6 739,06**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	195 072,70
Total des créances		**195 072,70**
Dettes		
	Rachats à payer	7 665,92
	Frais de gestion fixe	94 179,53
	Frais de gestion variable	74 012,15
	Autres dettes	1 967,05
Total des dettes		**177 824,65**
Total des créances et des dettes		**17 248,05**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA RENTOBLIG A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	319 537,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	3 291,43
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	1 278,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA RENTOBLIG I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	681 230,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	42 650,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,04
Frais de gestion variables acquis	26 791,55
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA RENTOBLIG Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 911,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**4 382 683,20**	**3 097 311,29**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**4 382 683,20**	**3 097 311,29**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 382 683,20**	**3 097 311,29**

Action PLUVALCA RENTOBLIG A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**838 026,53**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**838 026,53**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**838 026,53**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	838 026,53	589 473,74
Total	**838 026,53**	**589 473,74**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA RENTOBLIG I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**3 407 073,77**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 407 073,77**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 407 073,77**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 407 073,77	2 350 309,31
Total	**3 407 073,77**	**2 350 309,31**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA RENTOBLIG Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**137 582,90**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**137 582,90**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**137 582,90**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	137 582,90	157 528,24
Total	**137 582,90**	**157 528,24**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 734 765,26**	**745 406,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 734 765,26**	**745 406,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,04	0,04
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 734 765,30**	**745 406,46**

Action PLUVALCA RENTOBLIG A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**368 903,66**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**368 903,66**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,01	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**368 903,67**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	368 903,67	160 524,51
Total	**368 903,67**	**160 524,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA RENTOBLIG I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 318 317,15**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 318 317,15**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,03	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 318 317,18**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 318 317,18	555 661,99
Total	**1 318 317,18**	**555 661,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA RENTOBLIG Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**47 544,45**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**47 544,45**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**47 544,45**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	47 544,45	29 219,96
Total	**47 544,45**	**29 219,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS				**1 925 503,59**	**1,25**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**1 925 503,59**	**1,25**
Gestion immobilière et développement				**485 020,94**	**0,31**
VONOVIA SE 0.875% 20-05-32 CV	DE000A4DFHL5	EUR	500 000	485 020,94	0,31
Industrie aérospatiale et défense				**559 003,18**	**0,37**
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27	DE000A2YPE76	EUR	500 000	559 003,18	0,37
Logiciels				**429 426,87**	**0,28**
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	FR0014002JO2	EUR	5 513	429 426,87	0,28
Services de télécommunication diversifiés				**452 052,60**	**0,29**
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	XS2257580857	EUR	500 000	452 052,60	0,29
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**139 987 806,54**	**90,58**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**139 987 806,54**	**90,58**
Assurance				**6 836 036,77**	**4,42**
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	XS2201857534	EUR	1 500 000	1 445 071,34	0,94
AXA EUAR10+4.0% PERP EMTN	XS0188935174	EUR	150 000	155 279,91	0,10
CAISSE NATLE DE REASSU MUT AGRICOLE 0.75% 07-07-28	FR0014004EF7	EUR	600 000	569 474,84	0,37
CASA ASSURANCES 2.0% 17-07-30	FR0013523602	EUR	1 000 000	949 904,66	0,61
CNP ASSURANCES EUAR10+3.0% PERP	FR0010167247	EUR	500 000	509 278,34	0,33
COFACE 6.0% 22-09-32	FR001400CSY7	EUR	1 500 000	1 699 957,91	1,09
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 2.125% 16-09-29	FR0013447125	EUR	1 000 000	971 817,33	0,63
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	FR0014003XZ7	EUR	600 000	535 252,44	0,35
Automobiles				**5 460 722,30**	**3,53**
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-01-26	XS1881005976	EUR	500 000	510 302,50	0,33
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.5% 27-09-28	XS2615940215	EUR	1 200 000	1 256 062,52	0,81
RENAULT TPA	FR0000140014	EUR	890	307 997,41	0,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE FONCIERE FINANCIERE ET DE PARTIC 1.875% 30-10-26	FR0013457405	EUR	1 000 000	998 731,78	0,65
STELLANTIS NV 4.625% 06-06-35	XS3090092233	EUR	1 500 000	1 543 792,09	0,99
VOLVO CAR AB 4.25% 31-05-28	XS2486825669	EUR	800 000	843 836,00	0,55
Banques commerciales				**17 681 547,21**	**11,45**
BBVA 4.625% 13-01-31	XS2573712044	EUR	500 000	551 715,65	0,36
BELFIUS SANV 1.25% 06-04-34	BE6331190973	EUR	1 400 000	1 328 142,99	0,86
BNP PAR.TPA 84 1-2	FR0000140063	EUR	3 275	411 538,14	0,27
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	FR0013476611	EUR	1 000 000	992 741,78	0,64
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	FR001400AKP6	EUR	900 000	911 854,05	0,59
BNP PAR TMOR+-0.25% PERP	FR0000572646	EUR	500 000	478 239,05	0,31
BPCE 0.75% 03-03-31 EMTN	FR00140027U2	EUR	1 500 000	1 326 748,15	0,86
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	FR001400KDS4	EUR	500 000	539 052,02	0,35
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27-04-26	FR0013134897	EUR	283 000	284 784,65	0,18
CRELAN 5.25% 23-01-32	BE0002989706	EUR	700 000	791 123,17	0,51
FORD MOTOR CREDIT 3.622% 27-07-28	XS3106098463	EUR	1 080 000	1 107 913,38	0,72
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	XS2586123965	EUR	1 000 000	1 070 058,08	0,69
ING GROEP NV 5.0% 20-02-35	XS2588986997	EUR	1 000 000	1 095 293,63	0,71
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	FR001400U4M6	EUR	500 000	513 163,46	0,33
RCI BANQUE 3.875% 30-09-30	FR001400SSO4	EUR	800 000	817 474,36	0,53
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	FR001400KY69	EUR	1 000 000	1 070 133,36	0,69
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.75% 10-04-26	FR0013412707	EUR	500 000	505 597,60	0,33
SG 4.875% 21-11-31	FR001400M6F5	EUR	1 000 000	1 067 900,27	0,69
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	FR001400CKA4	EUR	500 000	527 204,55	0,34
VGP 1.5% 08-04-29	BE6327721237	EUR	1 300 000	1 244 169,01	0,81
VGP 4.25% 29-01-31	BE6362152199	EUR	1 000 000	1 046 699,86	0,68
Biens de consommation durables				**1 513 869,66**	**0,98**
SEB 3.625% 24-06-30	FR0014010ME0	EUR	1 500 000	1 513 869,66	0,98
Boissons				**3 050 696,71**	**1,97**
CARLSBERG BREWERIES AS 3.0% 28-08-29	XS3002418914	EUR	2 000 000	2 027 579,86	1,31
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-33	FR001400KPC2	EUR	1 000 000	1 023 116,85	0,66

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Compagnies aériennes				**1 791 300,56**	**1,16**
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	FR001400Q6Z9	EUR	500 000	533 091,85	0,34
EASYJET 3.75% 20-03-31 EMTN	XS2783118131	EUR	1 200 000	1 258 208,71	0,82
Composants automobiles				**2 708 022,56**	**1,75**
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	FR001400OLD1	EUR	1 100 000	1 192 214,51	0,77
MICHELIN FINANCE SA LUXEMBOURG 1.75% 28-05-27	XS1233734562	EUR	1 000 000	1 001 978,84	0,65
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	DE000A3823R3	EUR	500 000	513 829,21	0,33
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**2 047 644,53**	**1,33**
CARREFOUR S A 3.75% 24-05-33	FR0014010M61	EUR	1 000 000	1 022 339,25	0,67
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	XS2532478430	EUR	1 000 000	1 025 305,28	0,66
Divertissement				**1 020 954,25**	**0,66**
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.0% 30-06-27	XS2496288593	EUR	1 000 000	1 020 954,25	0,66
Electricité				**4 186 305,39**	**2,71**
EDF 2.875% PERP	FR0013534351	EUR	1 400 000	1 426 418,10	0,93
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	FR001400D6N0	EUR	700 000	740 889,35	0,48
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	PTEDPROM0029	EUR	700 000	701 311,59	0,45
LEGRAND 3.5% 26-06-34	FR001400QQ30	EUR	700 000	714 900,79	0,46
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	XS2437854487	EUR	600 000	602 785,56	0,39
Emballage et conditionnement				**981 942,19**	**0,64**
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	FR001400TRD7	EUR	1 000 000	981 942,19	0,64
Equipements électriques				**2 655 886,61**	**1,72**
ALSTOM 5.868% PERP	FR001400Q7G7	EUR	300 000	323 938,19	0,21
NEXANS 4.25% 11-03-30	FR001400OL29	EUR	500 000	534 545,75	0,35
NEXANS 5.5% 05-04-28	FR001400H0F5	EUR	700 000	765 088,35	0,50
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 12-06-33	FR001400IJU1	EUR	1 000 000	1 032 314,32	0,66
Equipements et instruments électroniques				**781 803,40**	**0,51**
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	XS2244941147	EUR	800 000	781 803,40	0,51

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FPI de détail				**513 698,05**	**0,33**
KLEPIERRE 3.875% 23-09-33 EMTN	FR001400NDQ2	EUR	500 000	513 698,05	0,33
FPI résidentielles				**2 492 626,47**	**1,61**
ALTAREA COGEDIM 1.75% 16-01-30	FR00140010J1	EUR	1 500 000	1 412 231,40	0,91
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	FR001400SVW1	EUR	1 000 000	1 080 395,07	0,70
Gaz				**1 812 554,51**	**1,17**
SNAM 3.25% 01-07-32 EMTN	XS3096163160	EUR	1 800 000	1 812 554,51	1,17
Gestion et promotion immobilière				**966 812,76**	**0,63**
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	XS2900445375	EUR	300 000	319 941,38	0,21
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	FR001400KL23	EUR	600 000	646 871,38	0,42
Gestion immobilière et développement				**1 457 969,59**	**0,94**
CITYCON OYJ 7.875% PERP	XS2830463118	EUR	500 000	423 169,08	0,27
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	DE000A3E5MH6	EUR	500 000	455 790,86	0,29
VONOVIA SE 1.0% 16-06-33	DE000A3E5MJ2	EUR	700 000	579 009,65	0,38
Hôtels, restaurants et loisirs				**5 240 934,07**	**3,39**
ACCOR 3.875% 11-03-31	FR001400OJO2	EUR	1 000 000	1 054 964,32	0,68
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	XS2831585786	EUR	180 000	186 810,98	0,12
LA FRANCAISE DES JEUX 3.0% 21-11-30	FR001400U660	EUR	1 000 000	993 543,63	0,64
LA FRANCAISE DES JEUX 3.375% 21-11-33	FR001400U678	EUR	2 000 000	1 971 511,92	1,28
SPIE 3.75% 28-05-30	FR001400ZYD0	EUR	1 000 000	1 034 103,22	0,67
Industrie aérospatiale et défense				**1 026 465,43**	**0,66**
MTU AERO ENGINES 3.875% 18-09-31	XS2887896574	EUR	300 000	313 685,08	0,20
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	XS2244322082	EUR	700 000	712 780,35	0,46
Infrastructure de transports				**1 286 528,99**	**0,83**
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 1.625% 25-01-28	XS2434701616	EUR	700 000	696 650,21	0,45
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 1.625% 27-11-27	FR0013298676	EUR	600 000	589 878,78	0,38

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels				**1 666 587,64**	**1,08**
INTERNAT CONSOLIDATED AIRLINES GRP 3.352% 11-09-30	XS3170907060	EUR	1 000 000	1 010 742,93	0,66
TELEFON AB LM ERICSSON 5.375% 29-05-28	XS2725836410	EUR	600 000	655 844,71	0,42
Marchés de capitaux				**3 362 644,23**	**2,18**
ABN AMRO BK 3.0% 01-06-32 EMTN	XS2487054939	EUR	1 500 000	1 489 931,71	0,97
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	XS2826718087	EUR	1 000 000	1 088 228,56	0,70
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	XS2816753979	EUR	750 000	784 483,96	0,51
Matériaux de construction				**868 717,12**	**0,56**
IMERYS 1.0% 15-07-31	FR0014003GX7	EUR	1 000 000	868 717,12	0,56
Media				**956 870,82**	**0,62**
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	FR00140082Z6	EUR	1 000 000	956 870,82	0,62
Métaux et minerais				**1 240 436,94**	**0,80**
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	XS2537060746	EUR	1 000 000	1 029 069,73	0,66
ERAMET 7.0% 22-05-28	FR001400HZE3	EUR	200 000	211 367,21	0,14
Outils et services appliqués aux sciences biologiques				**489 627,50**	**0,32**
IQVIA 2.25% 15-03-29	XS2305744059	EUR	500 000	489 627,50	0,32
Papier et industrie du bois				**595 222,40**	**0,39**
SPA HOLDINGS 3 OY 4.875% 04-02-28	USX9264JAA26	USD	700 000	595 222,40	0,39
Pétrole et gaz				**3 757 291,88**	**2,43**
BP CAP MK 3.625% PERP	XS2193662728	EUR	400 000	408 279,61	0,26
ENI 4.25% 19-05-33 EMTN	XS2623956773	EUR	1 500 000	1 606 330,89	1,05
OMV AG 2.875% PERP	XS2224439971	EUR	600 000	589 940,79	0,38
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	XS2290960520	EUR	600 000	591 611,75	0,38
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	XS2224632971	EUR	600 000	561 128,84	0,36
Produits alimentaires				**3 471 964,13**	**2,25**
BARRY CAL 4.25% 19-08-31	BE6360449621	EUR	1 500 000	1 563 982,40	1,01
BEL 4.375% 11-04-29	FR001400P4R2	EUR	1 000 000	1 059 783,15	0,69

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE FRIESLANDCAMPINA NV 4.85% PERP	XS2913056797	EUR	800 000	848 198,58	0,55
Produits chimiques				**5 830 260,45**	**3,77**
ARKEMA 1.5% PERP	FR0013478252	EUR	800 000	810 221,97	0,52
ARKEMA 3.5% 12-09-34 EMTN	FR001400SJS4	EUR	1 000 000	981 402,40	0,64
BASGR 3 1/8 06/29/28	XS2491542374	EUR	500 000	514 113,56	0,33
PPG INDUSTRIES 3.25% 04-03-32	XS3013011203	EUR	1 400 000	1 418 123,86	0,92
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	FR001400U3Q9	EUR	1 000 000	1 073 583,45	0,69
SOLVAY 4.25% 03-10-31	BE6350792089	EUR	1 000 000	1 032 815,21	0,67
Produits pharmaceutiques				**2 825 641,46**	**1,83**
JOHNSON AND JOHNSON 3.35% 26-02-37	XS3005214799	EUR	2 000 000	2 012 234,79	1,30
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	XS2406607098	EUR	800 000	813 406,67	0,53
Produits pour l'industrie du bâtiment				**3 083 309,59**	**2,00**
ASSA ABLOY AB 4.125% 13-09-35	XS2678191904	EUR	1 000 000	1 050 433,56	0,69
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 09-08-36	XS2874381333	EUR	1 000 000	993 972,95	0,64
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	XS2723549361	EUR	1 000 000	1 038 903,08	0,67
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**1 519 403,11**	**0,98**
ASML HOLD NV 1.375% 07-07-26	XS1405780963	EUR	1 000 000	1 002 216,16	0,65
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.625% PERP	XS2056730679	EUR	500 000	517 186,95	0,33
Services aux collectivités				**11 110 454,57**	**7,19**
ENGIE 3.75% 06-09-27 EMTN	FR001400KHF2	EUR	1 000 000	1 030 166,51	0,67
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	FR0013200813	EUR	6 200 000	6 100 216,10	3,94
SUEZ 2.875% 24-05-34 EMTN	FR001400AFO9	EUR	1 000 000	944 366,37	0,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	FR00140007K5	EUR	1 500 000	1 522 728,60	0,99
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.322% PERP	FR0014012S06	EUR	1 500 000	1 512 976,99	0,98
Services aux entreprises				**4 159 598,90**	**2,69**
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	FR001400OP33	EUR	1 000 000	1 053 414,52	0,68
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	FR001400KWR6	EUR	500 000	546 090,92	0,35
LA POSTE 5.0% PERP	FR001400WJI7	EUR	900 000	953 053,77	0,62

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 3.875% 23-02-30	XS2771418097	EUR	500 000	529 331,47	0,34
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	XS2676818482	EUR	1 000 000	1 077 708,22	0,70
Services aux professionnels				**2 661 018,90**	**1,72**
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	FR0013460607	EUR	1 000 000	998 169,32	0,65
BUREAU VERITAS 3.5% 22-05-36	FR001400Q6S4	EUR	600 000	601 330,81	0,39
TELEPERFORMANCE SE 5.25% 22-11-28	FR001400M2F4	EUR	1 000 000	1 061 518,77	0,68
Services clientèle divers				**2 617 967,43**	**1,69**
AYVENS 3.875% 24-01-28	FR001400NC70	EUR	1 000 000	1 061 377,88	0,69
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	FR001400F6E7	EUR	500 000	529 670,65	0,34
EDENRED 3.625% 13-06-31	FR001400IIU3	EUR	1 000 000	1 026 918,90	0,66
Services de télécommunication diversifiés				**5 842 870,33**	**3,78**
CELLNEX TELECOM 1.0% 20-04-27	XS2102934697	EUR	500 000	493 994,14	0,32
ILIAD 2.375% 17-06-26	FR0013518420	EUR	500 000	505 986,92	0,33
NBN 3.375% 29-11-32 EMTN	XS3074419006	EUR	1 000 000	1 005 171,23	0,65
ORANGE 3.25% 17-01-35 EMTN	FR001400SMM1	EUR	500 000	499 945,75	0,32
ORANGE 4.5% PERP	FR001400OXS4	EUR	1 000 000	1 068 215,00	0,69
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	BE0002977586	EUR	1 000 000	1 036 997,67	0,67
PROXIMUS 4.75% PERP	BE0390158245	EUR	1 200 000	1 232 559,62	0,80
Services financiers diversifiés				**9 467 017,06**	**6,13**
ADECCO INTL FINANCIAL 0.125% 21-09-28	XS2386592484	EUR	700 000	654 141,61	0,42
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.625% 15-11-27	XS1717355561	EUR	500 000	491 042,77	0,32
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.125% 12-09-26	FR0013201431	EUR	400 000	401 648,08	0,26
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	FR001400AY79	EUR	1 000 000	1 033 721,37	0,68
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.625% 03-07-29	XS2022084367	EUR	1 000 000	964 920,82	0,62
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 3.125% 06-09-29	BE0002876572	EUR	1 000 000	1 019 669,59	0,66
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	FR001400LCK1	EUR	500 000	538 820,68	0,35
JDE PEET S BV 1.125% 16-06-33	XS2354444379	EUR	700 000	579 828,79	0,38
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	XS2357737910	EUR	409 000	417 654,21	0,27
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 3.625% 05-09-34	XS2894862080	EUR	1 000 000	1 000 676,44	0,65

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.5% PERP	XS3102778191	EUR	300 000	311 804,86	0,20
SHURGARD LUXEMBOURG 3.625% 22-10-34	BE6356733327	EUR	1 000 000	977 723,63	0,63
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	FR001400DQ84	EUR	800 000	841 842,30	0,54
TEXTRON FINANCIAL TSFR3R+1.735% 15-02-42	USU88321AC55	USD	300 000	233 521,91	0,15
Sociétés commerciales et de distribution				**2 463 881,07**	**1,59**
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	XS2628704210	EUR	1 000 000	1 035 918,01	0,66
REXEL 2.125% 15-12-28	XS2403428472	EUR	700 000	689 573,89	0,45
REXEL 5.25% 15-09-30	XS2655993033	EUR	700 000	738 389,17	0,48
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				**5 338 352,73**	**3,45**
COLSM 2 1/2 11/28/29	XS1725678194	EUR	500 000	490 306,37	0,32
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	FR001400MDV4	EUR	1 000 000	1 078 711,44	0,70
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 3.125% 23-09-31	XS3182049935	EUR	1 600 000	1 584 766,58	1,02
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	FR001400MLN4	EUR	1 400 000	1 457 827,48	0,94
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	FR001400Y8Z5	EUR	700 000	726 740,86	0,47
Soins et autres services médicaux				**1 144 346,27**	**0,74**
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 3.5% 08-03-32	XS2772266693	EUR	1 100 000	1 144 346,27	0,74
Total				**141 913 310,13**	**91,83**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0326	100		-67 600,00	12 757 000,00
Sous-total 1.			**-67 600,00**	**12 757 000,00**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			**-67 600,00**	**12 757 000,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	141 913 310,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-67 600,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	12 866 085,84
Autres passifs (-)	-177 824,65
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**154 533 971,32**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA RENTOBLIG A	EUR	177 941,135	184,40
Action PLUVALCA RENTOBLIG I	EUR	944 052,695	124,43
Action PLUVALCA RENTOBLIG Z	EUR	35 062,290	121,06

23. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Rentoblig A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0010698472**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA RENTOBLIG est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de rechercher une performance supérieure à son indice de référence, Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans.
L'indicateur de référence est le Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (Ticker : LE35TREU Index - Code Bloomberg : BBG002SLYHB1) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active qui consiste à construire un portefeuille investi essentiellement en instruments de taux obligataires et monétaires par le biais:
- d'une analyse des taux d'intérêt pratiqués ;
- d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix, de performance d'entreprises et de solvabilité ;
- d'une diversification des maturités, des secteurs d'activités et des émetteurs.

La gestion repose sur une analyse macro–économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêt. Cette approche est complétée par une analyse micro–économique des émetteurs - dite analyse crédit - et par une analyse technique du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans sa prise de décision.
Les décisions de gestion portent notamment sur (i) Le degré d'exposition au risque de taux, (ii) Le positionnement de la courbe, (iii) L'allocation géographique au sein de la zone euro, (iv) le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, (v) La sélection des supports d'investissement utilisés.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% en instruments de taux d'émetteurs de l'OCDE, souverains, du secteur public et privé, essentiellement libellés en euro, de toutes notations ou non notés, dont (i) 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation, ou non notés, (ii) 0% à 30% en instruments de taux de notation inférieure à BB- selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation et (iii) 0% à 10% en instruments de taux sur les marchés émergents.
- De 0% à 10% d'exposition action au travers d'obligations convertibles ou d'actions de la zone euro, de sociétés de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre +1 et +5.

L'exposition au risque de change sur les devises hors euro sera limitée à 10%.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 095 €	9 472 €
	Rendement annuel moyen	-9.0%	-1.3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 182 €	9 472 €
	Rendement annuel moyen	-8.2%	-1.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 064 €	10 190 €
	Rendement annuel moyen	0.6%	0.5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 761 €	10 929 €
	Rendement annuel moyen	7.6%	2.2%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2018 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 05/2020 à 05/2024
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 10/2021 à 10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	115 €	475 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.15%	1.19% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 1.66% avant déduction des coûts et de 0.47% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.07% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	107 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.08% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	33 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Rentoblig I**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013180288**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action I capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA RENTOBLIG est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de rechercher une performance supérieure à son indice de référence, Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans.
L'indicateur de référence est le Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (Ticker : LE35TREU Index - Code Bloomberg : BBG002SLYHB1) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active qui consiste à construire un portefeuille investi essentiellement en instruments de taux obligataires et monétaires par le biais:
- d'une analyse des taux d'intérêt pratiqués ;
- d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix, de performance d'entreprises et de solvabilité ;
- d'une diversification des maturités, des secteurs d'activités et des émetteurs.

La gestion repose sur une analyse macro–économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêt. Cette approche est complétée par une analyse micro–économique des émetteurs - dite analyse crédit - et par une analyse technique du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans sa prise de décision.
Les décisions de gestion portent notamment sur (i) Le degré d'exposition au risque de taux, (ii) Le positionnement de la courbe, (iii) L'allocation géographique au sein de la zone euro, (iv) le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, (v) La sélection des supports d'investissement utilisés.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% en instruments de taux d'émetteurs de l'OCDE, souverains, du secteur public et privé, essentiellement libellés en euro, de toutes notations ou non notés, dont (i) 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation, ou non notés, (ii) 0% à 30% en instruments de taux de notation inférieure à BB- selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation et (iii) 0% à 10% en instruments de taux sur les marchés émergents.
- De 0% à 10% d'exposition action au travers d'obligations convertibles ou d'actions de la zone euro, de sociétés de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre +1 et +5.

L'exposition au risque de change sur les devises hors euro sera limitée à 10%.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig I

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 136 €	9 885 €
	Rendement annuel moyen	-8.6%	-0.3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 227 €	9 885 €
	Rendement annuel moyen	-7.7%	-0.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 330 €	10 569 €
	Rendement annuel moyen	3.3%	1.4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 255 €	11 670 €
	Rendement annuel moyen	12.6%	3.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2018 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2017 à 06/2021
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2020 à 03/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig I

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	75 €	319 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-0.75%	0.80% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.19% avant déduction des coûts et de 1.39% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.67% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	67 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.08% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	41 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Rentoblig Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400D9N4**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA RENTOBLIG est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de rechercher une performance supérieure à son indice de référence, Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans.
L'indicateur de référence est le Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 Year (Ticker : LE35TREU Index - Code Bloomberg : BBG002SLYHB1) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active qui consiste à construire un portefeuille investi essentiellement en instruments de taux obligataires et monétaires par le biais:
- d'une analyse des taux d'intérêt pratiqués ;
- d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix, de performance d'entreprises et de solvabilité ;
- d'une diversification des maturités, des secteurs d'activités et des émetteurs.

La gestion repose sur une analyse macro–économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêt. Cette approche est complétée par une analyse micro–économique des émetteurs - dite analyse crédit - et par une analyse technique du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans sa prise de décision.
Les décisions de gestion portent notamment sur (i) Le degré d'exposition au risque de taux, (ii) Le positionnement de la courbe, (iii) L'allocation géographique au sein de la zone euro, (iv) le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, (v) La sélection des supports d'investissement utilisés.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% en instruments de taux d'émetteurs de l'OCDE, souverains, du secteur public et privé, essentiellement libellés en euro, de toutes notations ou non notés, dont (i) 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation, ou non notés, (ii) 0% à 30% en instruments de taux de notation inférieure à BB- selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation et (iii) 0% à 10% en instruments de taux sur les marchés émergents.
- De 0% à 10% d'exposition action au travers d'obligations convertibles ou d'actions de la zone euro, de sociétés de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre +1 et +5.

L'exposition au risque de change sur les devises hors euro sera limitée à 10%.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 114 €	9 309 €
	Rendement annuel moyen	-18.9%	-1.8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 093 €	9 381 €
	Rendement annuel moyen	-9.1%	-1.6%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 067 €	10 213 €
	Rendement annuel moyen	0.7%	0.5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 855 €	11 240 €
	Rendement annuel moyen	8.6%	3.0%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2018 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 02/2017 à 02/2021
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2021 à 10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Rentoblig Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	45 €	184 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-0.45%	0.46% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 0.99% avant déduction des coûts et de 0.53% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.37% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	37 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.08% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	8 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca RentOblig

Identifiant d'entité juridique :
969500RQYANGAW471D87

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24,1% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 50% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 24,1% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	93%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	21%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 24,1% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

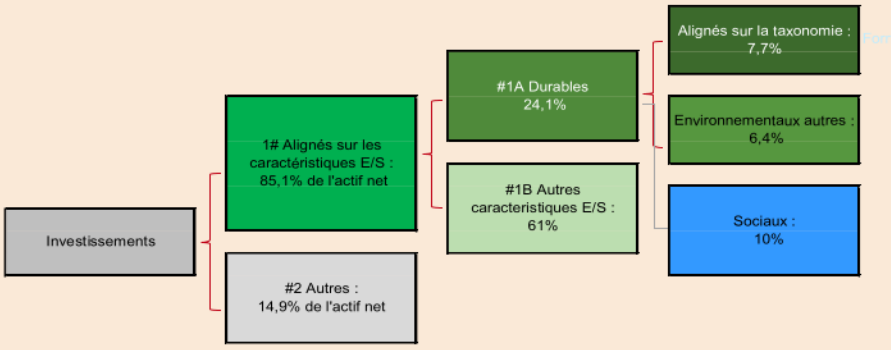
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OAT 0.25% 25/11/2026	Government	3,95%	France
Carlsberg Breweries As 3.0% 28/08/2029	Consumer, Non-cyclical	1,31%	Danemark
Johnson & Johnson - 3.35% - 02/2037	Consumer, Non-cyclical	1,30%	États-Unis
La Francaise des Jeux 3.375% 21/11/2033	Consumer, Cyclical	1,28%	France
SNAM SPA - 3.25% - 07/2032	Utilities	1,17%	Italie
Coface 6% 22/09/2032	Financial	1,10%	France
Eni Spa 4.25% 19/05/2033	Energy	1,04%	Italie
Inmobiliaria Colonial So - 3.125% - 09/2031	Financial	1,03%	Espagne
Barry Callebaut - 4.25% - 08/2031	Consumer, Non-cyclical	1,01%	Belgique
Stellantis - 4.625% - 06/2035	Consumer, Cyclical	1,00%	États-Unis
Veolia Environment Var Perpetual	Utilities	0,99%	France
Seb - 3.625% - 06/2030	Consumer, Cyclical	0,98%	France
Veolia Environnement - 4.322% - PERP	Utilities	0,98%	France
Abn Amro Bank NV 3% 01/06/2032	Financial	0,96%	Pays-Bas
Unibail Rodamco Westfield - 4.125% - 12/2030	Financial	0,94%	France
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		19,0%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs BICS	% AUM Portefeuille investi
Financials	25,2%
Consumer Discretionary	15,8%
Consumer Staples	15,7%
Industrials	9,1%
Utilities	7,7%
Telecommunications	4,5%
Basic Materials	4,3%
Energy	4,0%
Others	3,9%
Technology	1,7%
Health Care	0,0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**91,8%**

	% AUM Portefeuille investi
Financial	25,2%
Consumer, Cyclical	15,8%
Consumer, Non-cyclical	15,7%
Industrial	9,1%
Utilities	7,7%
Communications	4,5%
Basic Materials	4,3%
Energy	4,0%
Diversified/Government	3,9%
Technology	1,7%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**91,8%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

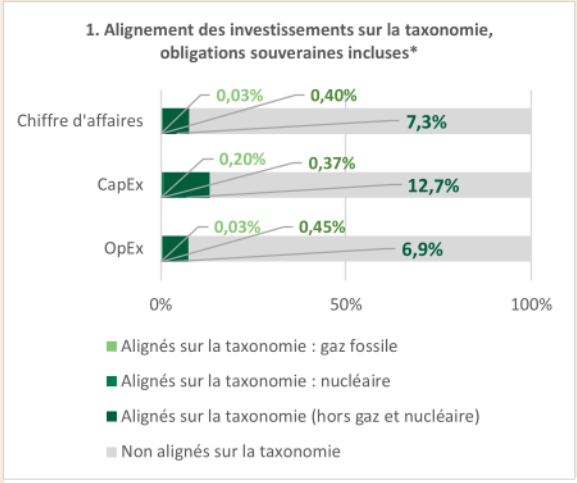
[ ] Non

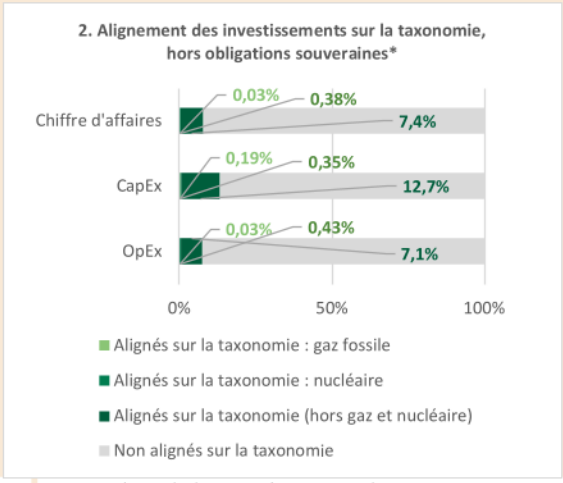
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 96.1% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0,00%	0,00%
CapEx	0,00%	0,00%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca RentOblig	7,7%	ND	ND

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 6,4% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 14,1% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 10% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les émetteurs non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 14,9% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable.

Compartiment :

PLUVALCA ALTERNA PLUS

24. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros.
- A compter du 31 décembre 2025, modification du taux d'alignement des actifs sur les caractéristiques E/S, qui passe de 60% à 50% de l'actif net.
- Le compartiment relève de la catégorie 3 AMF. Dans ce cadre, à compter du 31 décembre 2025, le compartiment n'appliquera plus le suivi de sa note extra-financière à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire, et corrélativement suppression des commissions de mouvements prélevées par la Société de Gestion. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

25. RAPPORT DE GESTION

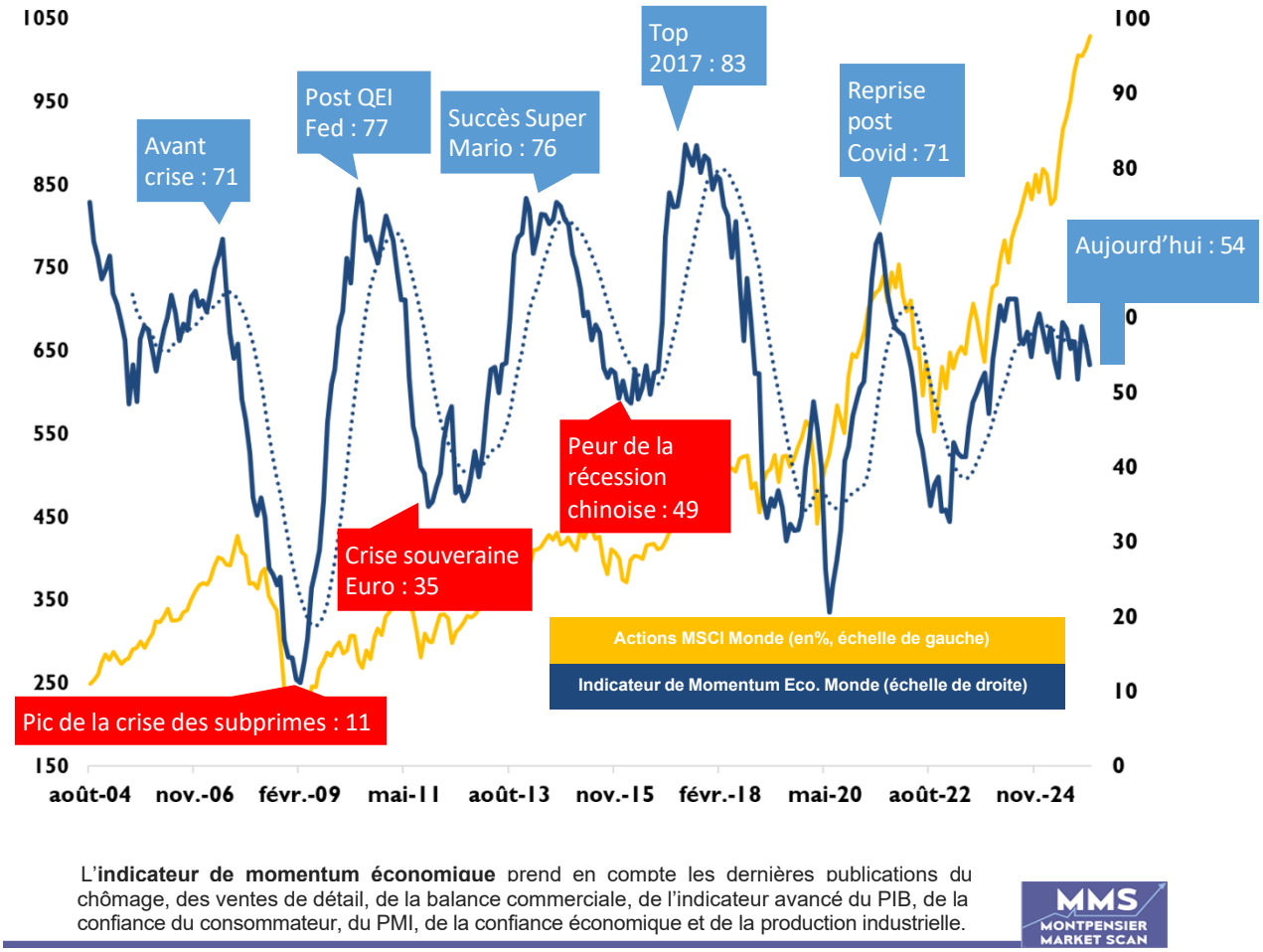
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

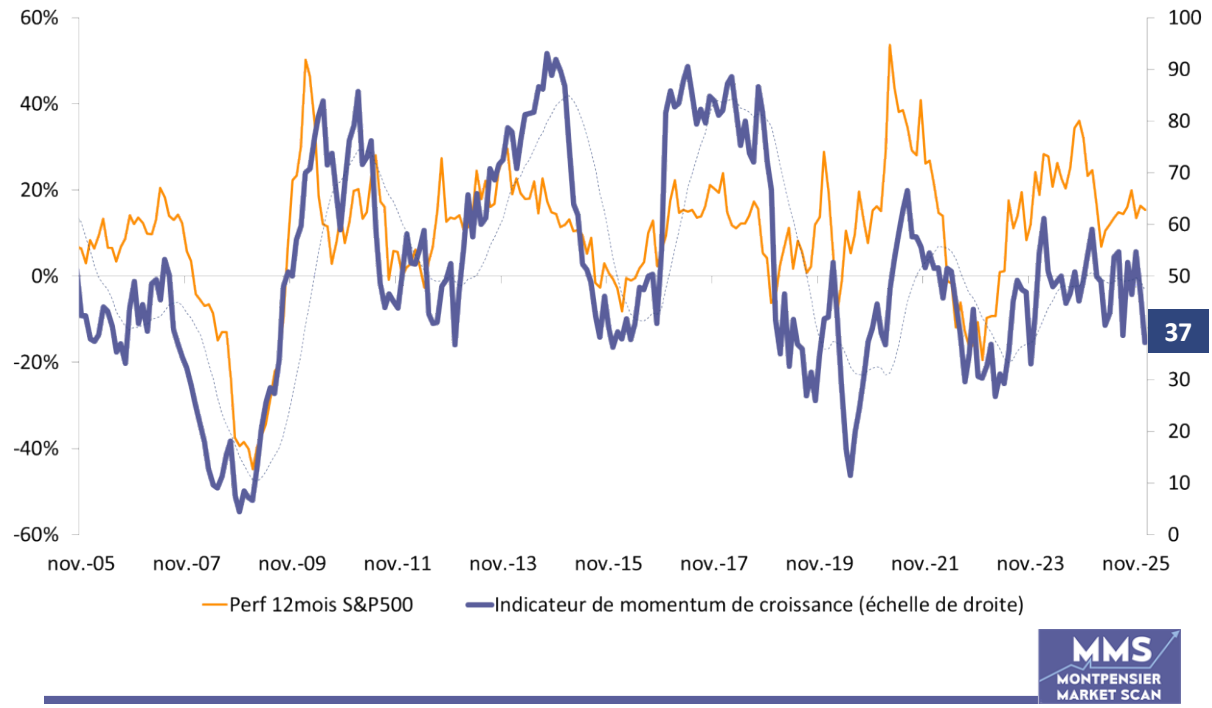
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



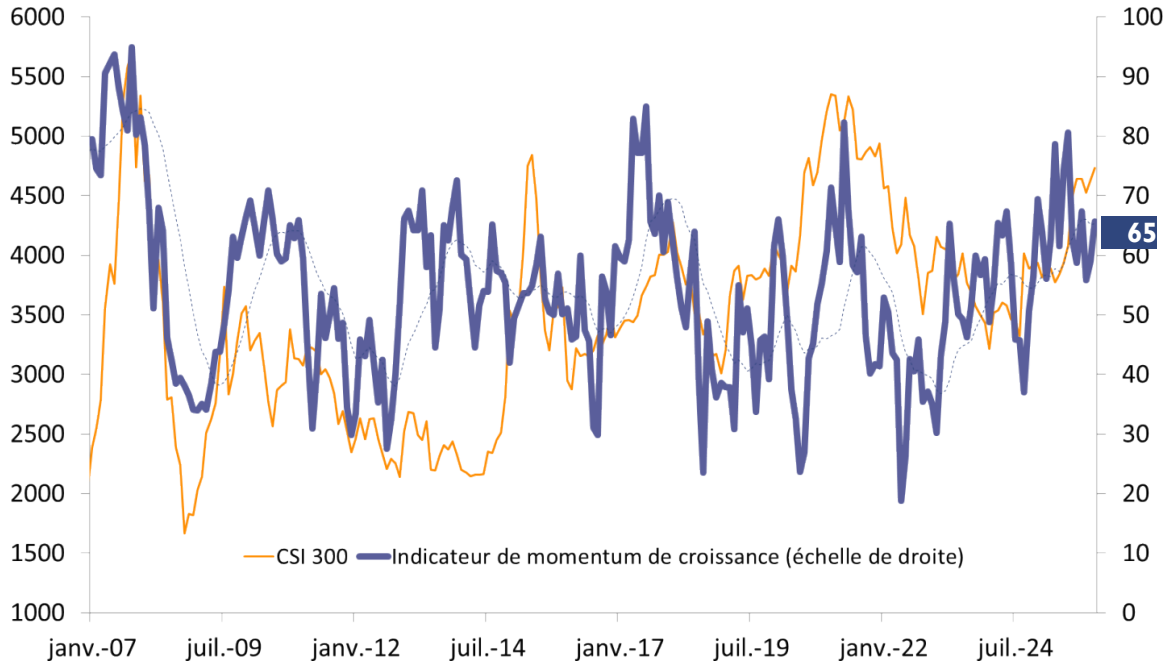
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



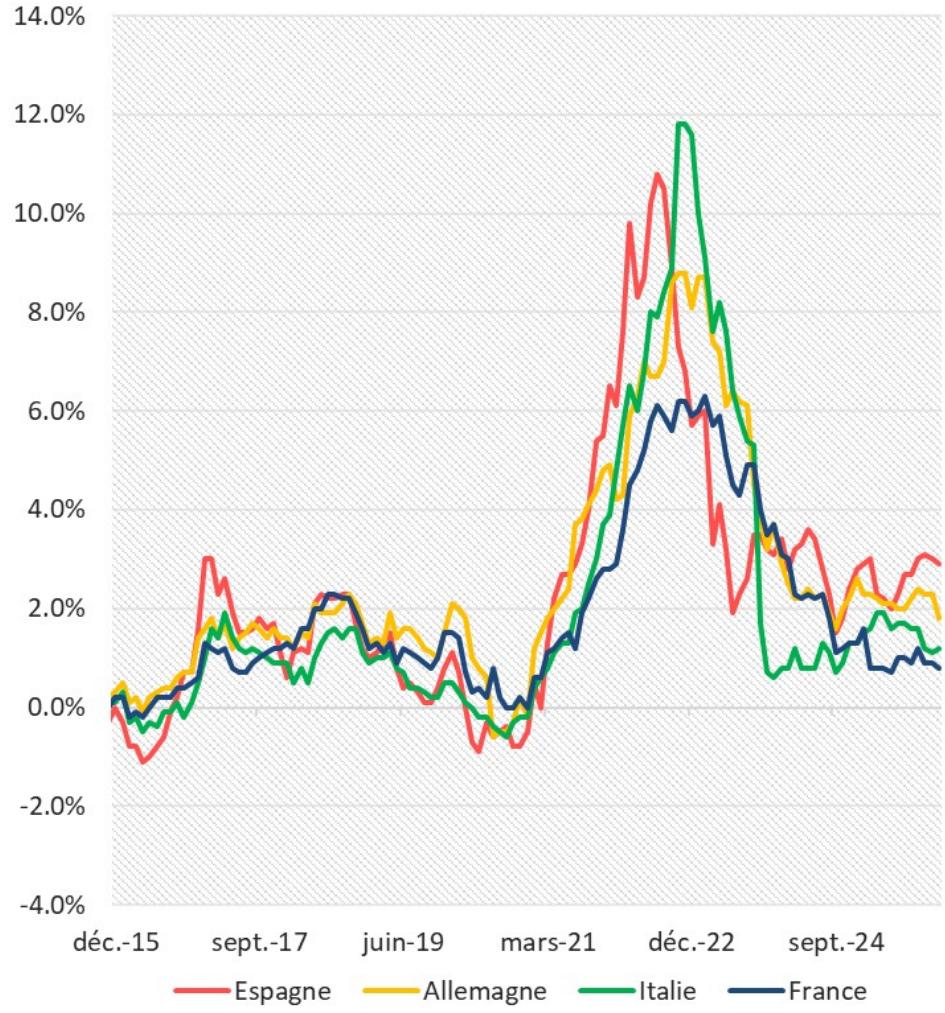
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



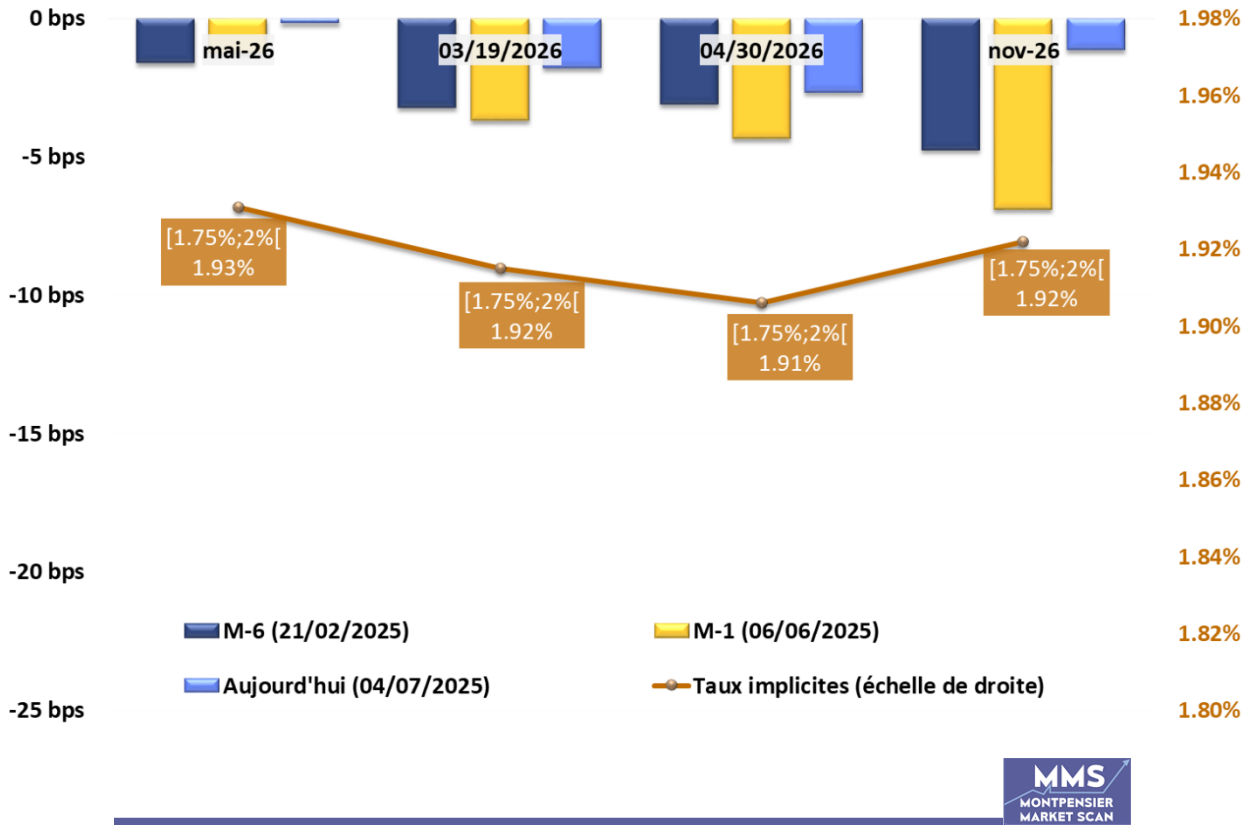
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

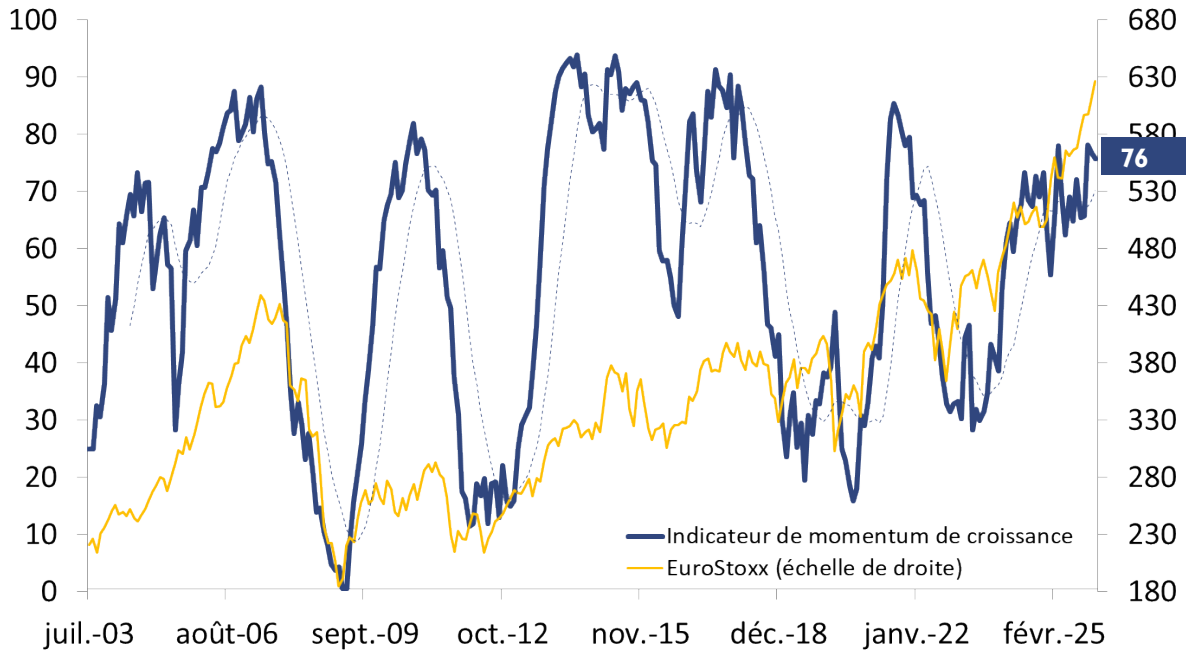


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

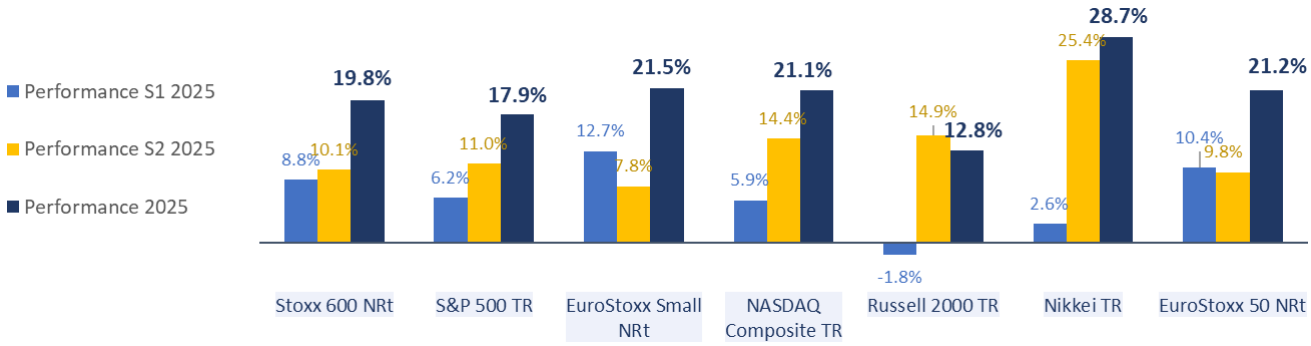
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

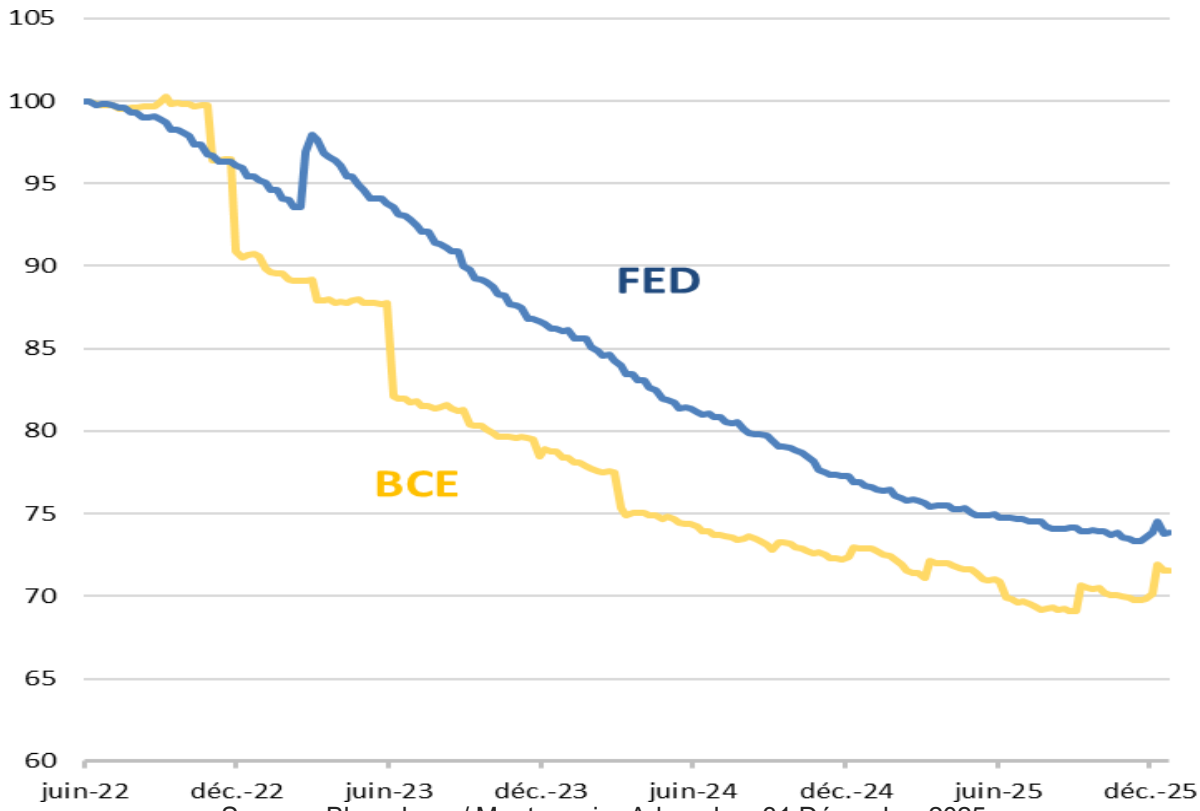
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

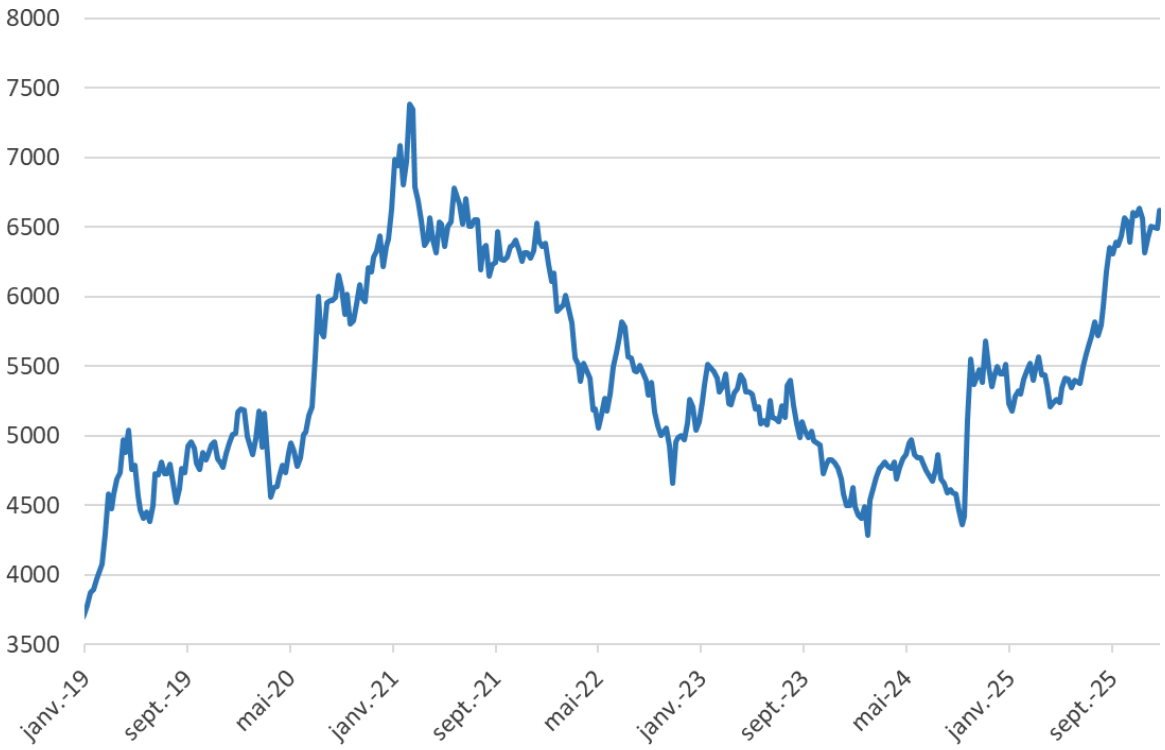
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

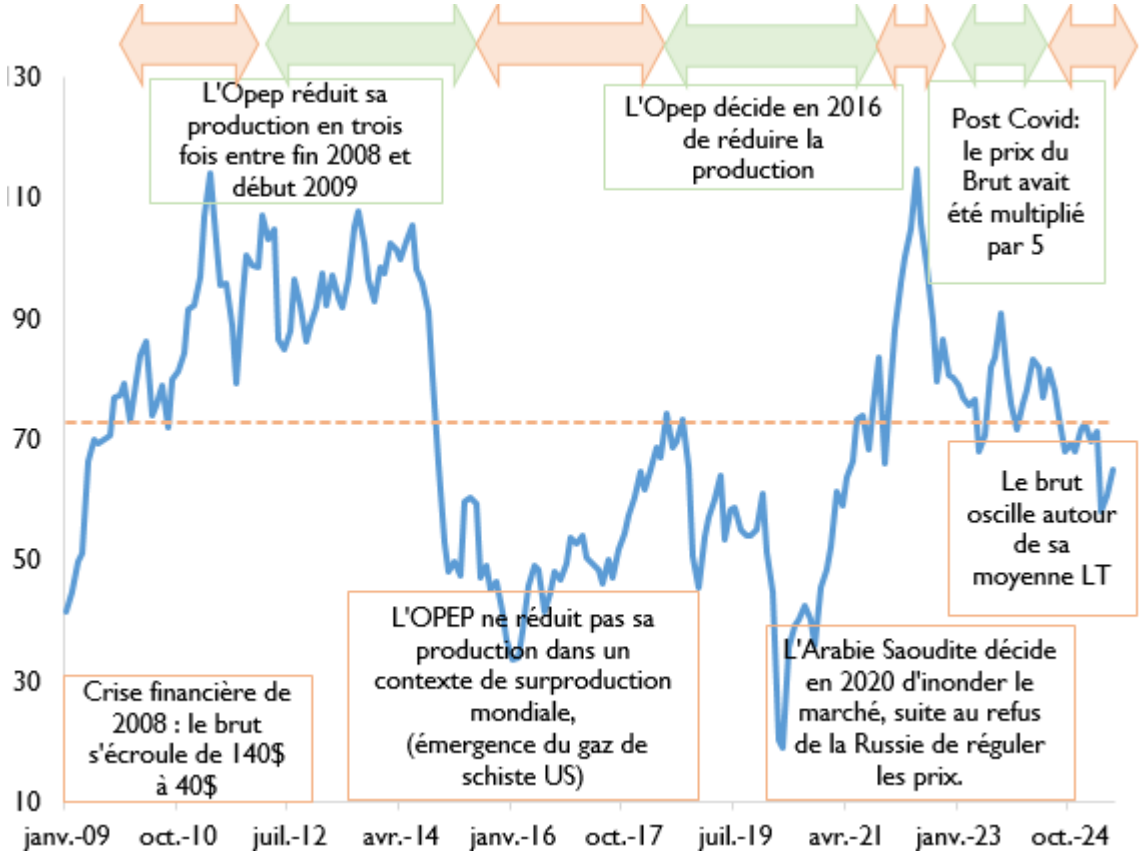


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

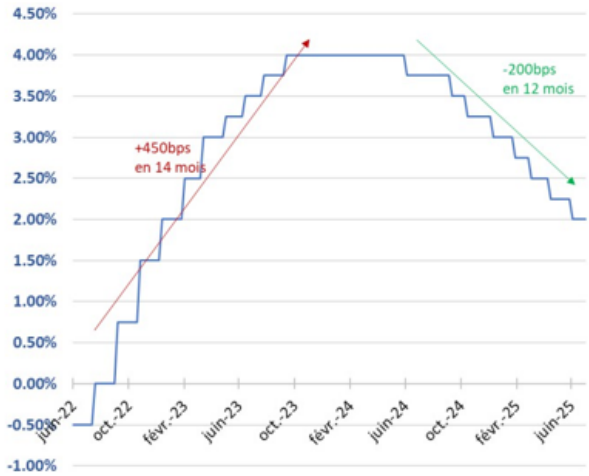
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

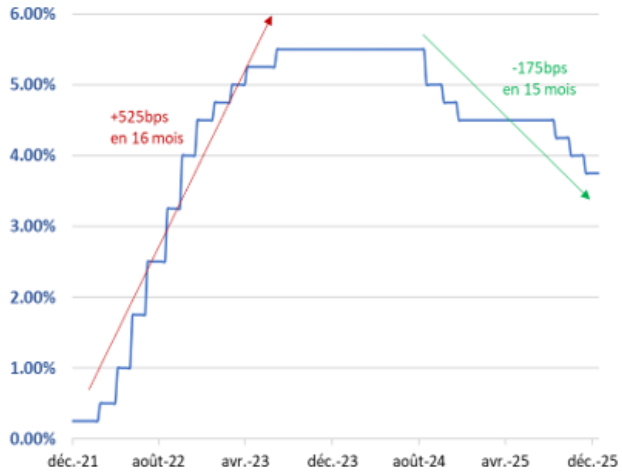
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

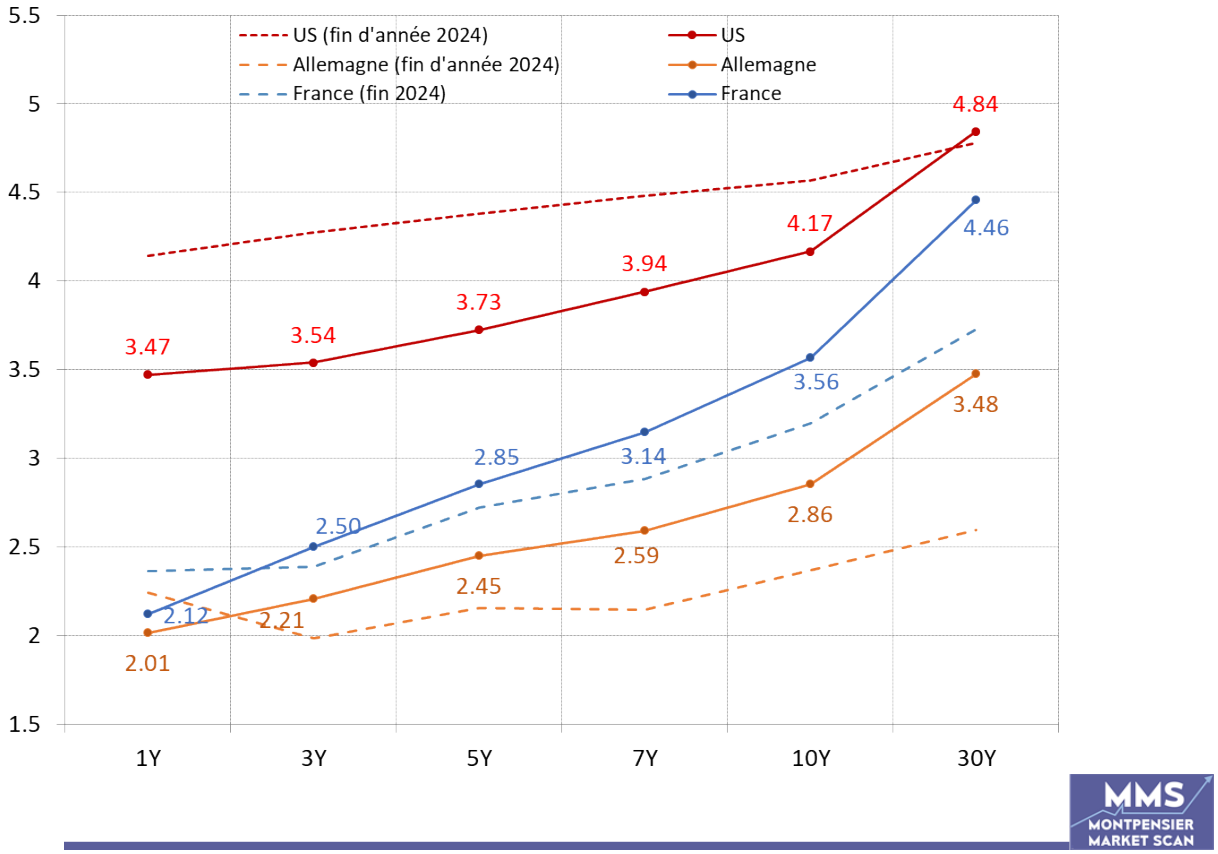


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



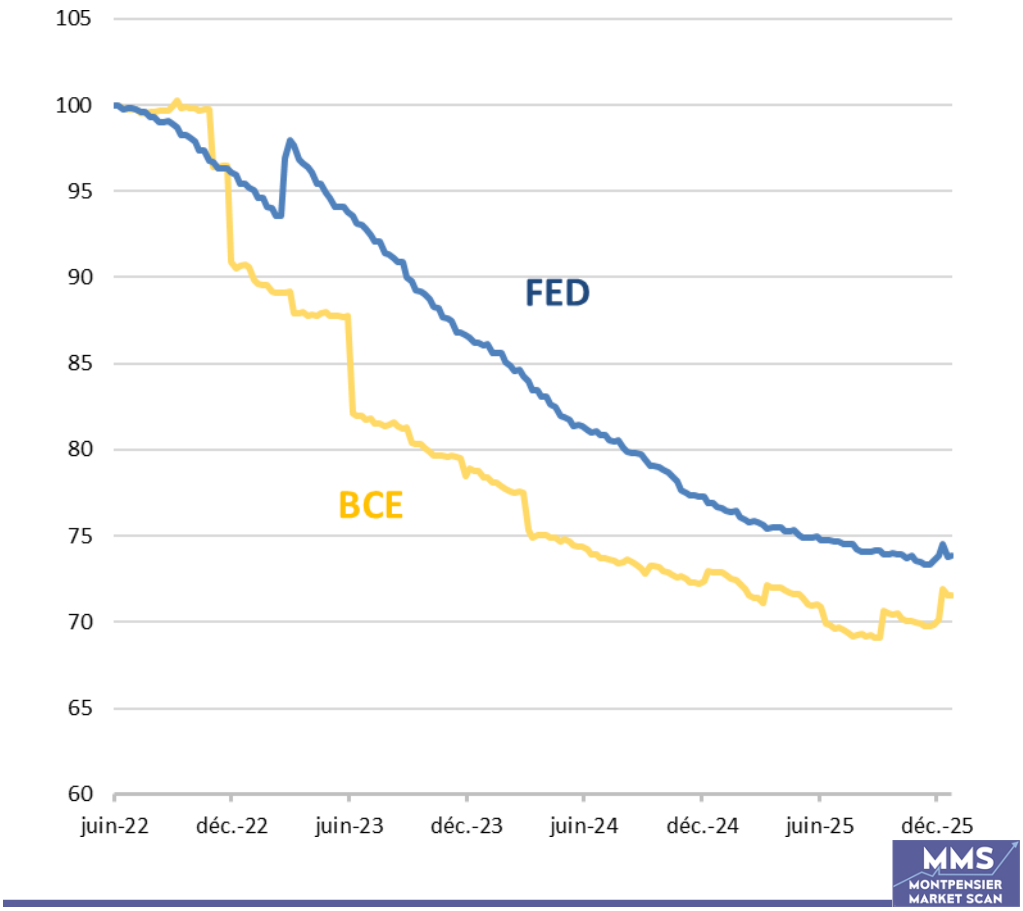
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

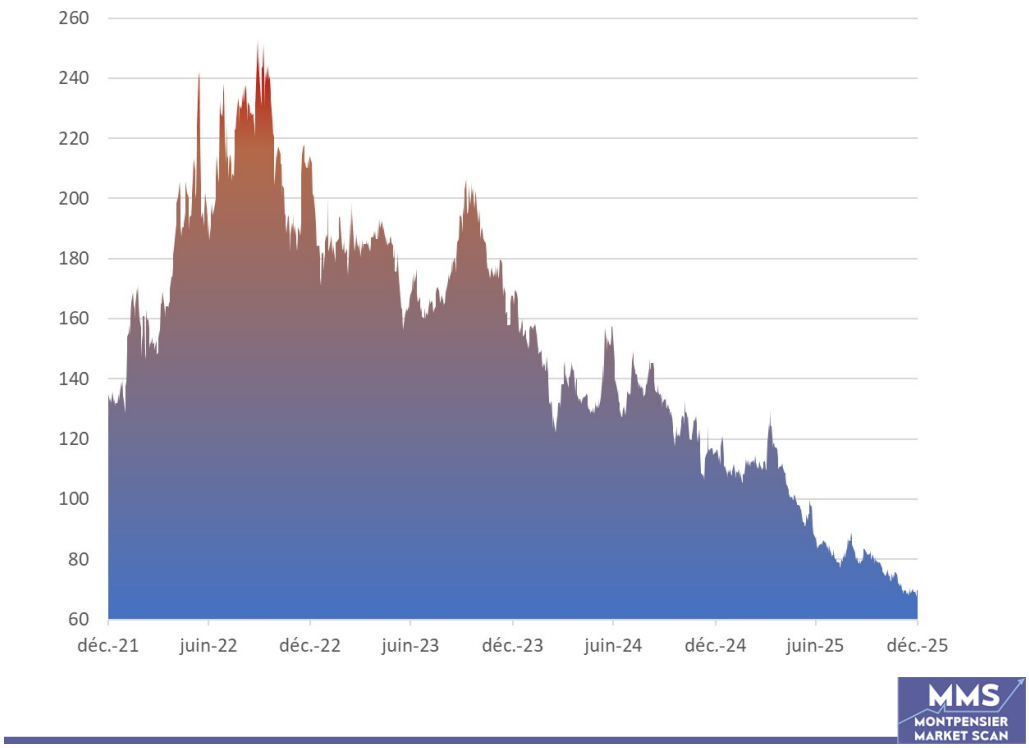


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

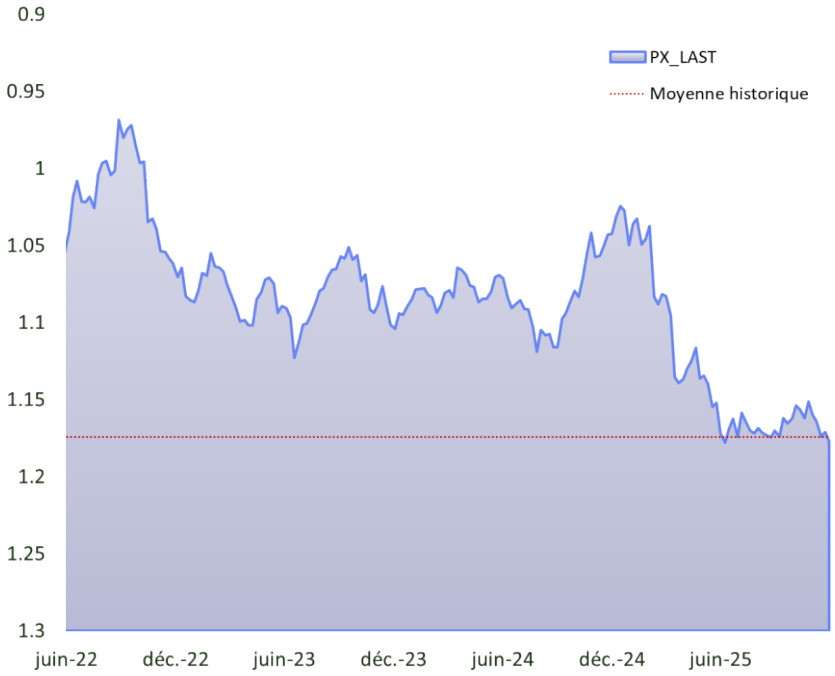
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

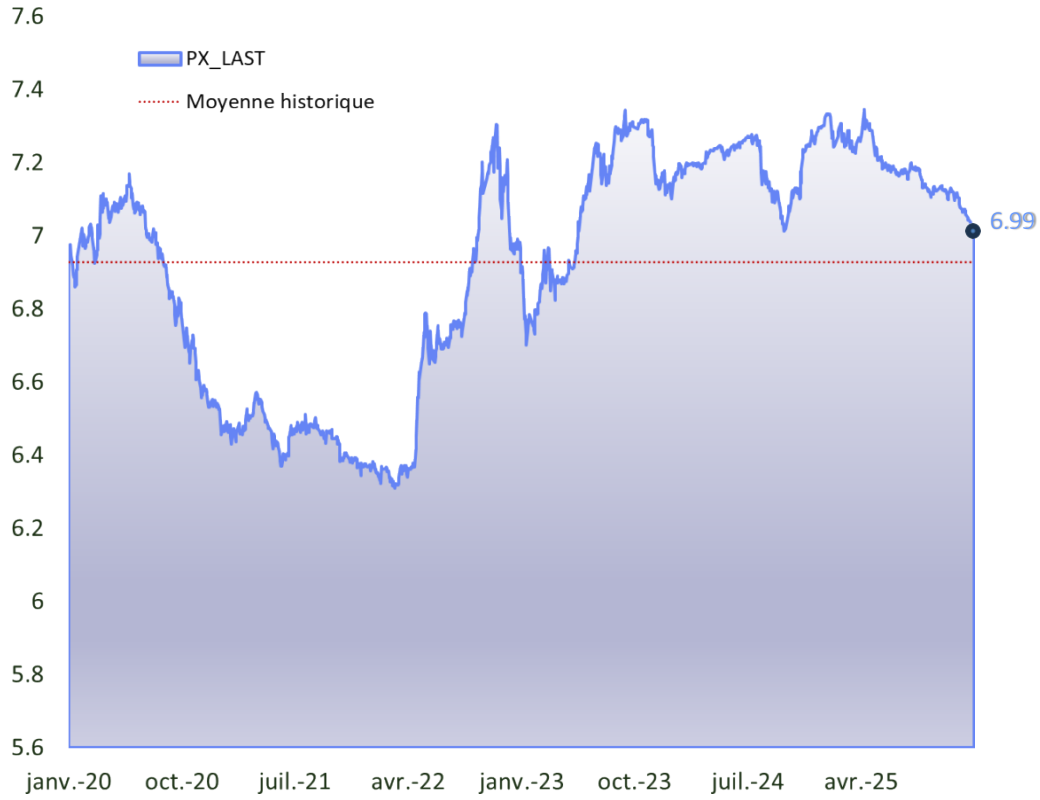
Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar

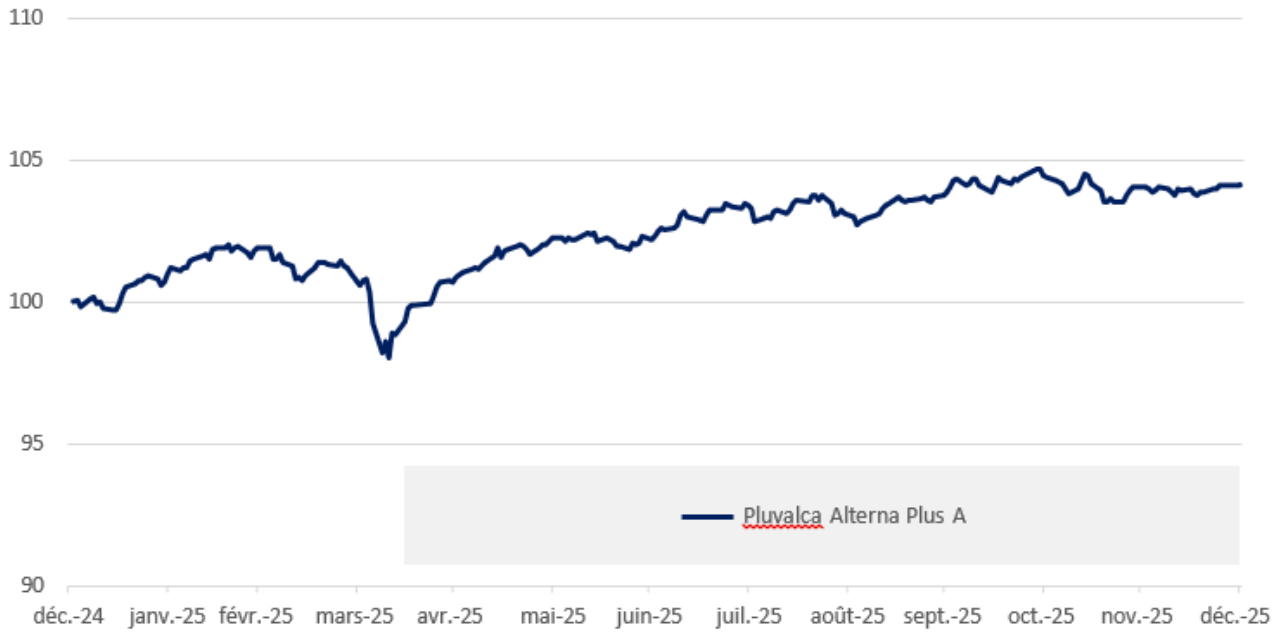


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Alterna Plus au 31 décembre 2025**

Taille du FCP : 70.91 millions d'euros

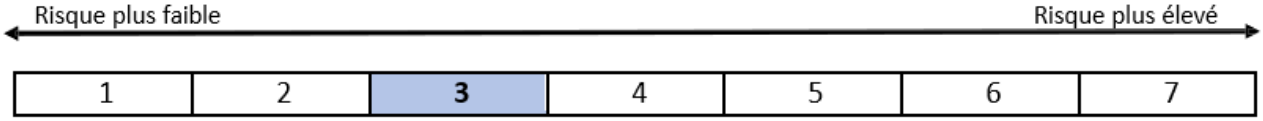
		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		17.42	18.14
	Performance annuelle		*4.13%*
Valeur liquidative part B (€)		114.06	119.11
	Performance annuelle		*4.43%*
Valeur liquidative part Z (€)		116.84	122.75
	Performance annuelle		*5.06%*
Indice Composite (80% LE13TREU + 20% FRLSNL)			
	Performance annuelle		*4.85%*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global de l'OPC calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.37%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 73.91% en Obligations

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	83 592 261.38	70 913 088.79	-15.17%
Nombre de parts A	4 023 629.2980	3 604 488.1490	
ANC	*70 114 801*	*65 398 093*	
Nombre de parts B	114 100.4700	42 219.1350	
ANC	*13 014 882*	*5 029 012*	
Nombre de parts Z	3 959.0440	3 959.0440	
ANC	*462 579*	*485 983*	

- **Evolution de la répartition par type d'actifs**

	31/12/2024	31/12/2025
Actions	17.8%	21.9%
Obligations	75.5%	70.8%
Obligations Convertibles	2.6%	3.1%
Trésorerie & Monétaire	4.17%	4.24%
Total	*100%*	*100%*

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
FRTR 0 1/4 11/25/26	7.91%
THALES SA	0.60%
VIEFP 4.322 PERP	0.40%
FRTR 0 1/2 05/25/25	0.13%
PICTET-ASIAN LOCAL CURR-IE	0.09%
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
ORFP 3 1/8 05/19/25	2.77%
ENIIM 1 1/4 05/18/26	1.29%
AYVFP 4 3/4 10/13/25	0.67%
ACAFP 2.7 07/15/25	0.66%
FMUFP 1 7/8 09/24/25	0.66%
KERFP 0 3/4 05/13/28	0.61%
ESSILORLUXOTTICA	0.59%
F 3 1/4 09/15/25	0.53%
PLUVALCA GLOBAL TRENDS-B	0.27%
TITIM 2 7/8 01/28/26	0.23%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Principales positions**

au 31/12/2024 :

Nom	en % de l'actif
Pluvalca Sicav Pluvalca Global Trends	4.04%
Peugeot 1.125% 18/09/2029	2.74%
L Oreal Sa 3.125% 19/05/2025	2.56%
Amadeus It Group Sa 2.875% 20/05/2027	2.44%
Banque Fed Cred Mutuel Var 16/06/2032	2.33%
Total des 5 premières lignes	14.11%
Nombre de lignes en portefeuille	103

au 31/12/2025 :

Nom	en % de l'actif
OAT 0.25% 25/11/2026	8.46%
Pluvalca Global Trends B	4.38%
Peugeot 1.125% 18/09/2029	3.32%
Amadeus It Group 2.875% 20/05/2027	2.89%
Banque Fed Cred Mutuel Var 16/06/2032	2.77%
Total des 5 premières lignes	21.82%
Nombre de lignes en portefeuille	76

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
BNP PARIBAS	0.54%
RUBIS	0.46%
ALSTOM	0.39%
ESSILORLUXOTTICA	0.25%
RINFP 1 ⅜ 03/26/28	0.18%

A la baisse	Contribution
PERNOD RICARD SA	-0.27%
PLUVALCA GLOBAL TRENDS-B	-0.14%
MICHELIN (CGDE)	-0.11%
PICTET-ASIAN LOCAL CURR-IE	-0.10%
MWDP 2 ⅝ 03/27/26	-0.02%

Source Montpensier Finance / Factset

26. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable

SFDR - TAXONOMIE

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

27. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**11 476 737,50**	**10 663 875,86**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 476 737,50	10 663 875,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)	**2 179 117,00**	**2 174 283,90**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 179 117,00	2 174 283,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**50 229 801,89**	**63 104 041,66**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 229 801,89	63 104 041,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**4 032 642,50**	**4 185 639,50**
OPCVM	4 032 642,50	4 185 639,50
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		**163 380,00**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**67 918 298,89**	**80 291 220,92**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**11 900,01**	**101 330,83**
Comptes financiers	**3 095 104,15**	**3 741 733,80**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**3 107 004,16**	**3 843 064,63**
Total de l'actif I+II	**71 025 303,05**	**84 134 285,55**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	68 013 420,66	80 174 295,85
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	2 899 668,13	3 417 965,53
Capitaux propres I	**70 913 088,79**	**83 592 261,38**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**70 913 088,79**	**83 592 261,38**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		**163 380,00**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		**163 380,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	112 214,26	378 644,17
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**112 214,26**	**378 644,17**
Total Passifs : I+II+III+IV	**71 025 303,05**	**84 134 285,55**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	438 872,60	403 164,61
Produits sur obligations	2 114 371,81	2 223 680,82
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	12 116,84	15 798,36
Sous-total produits sur opérations financières	**2 565 361,25**	**2 642 643,79**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-1 439,74	-3 834,20
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 439,74**	**-3 834,20**
Total revenus financiers nets (A)	**2 563 921,51**	**2 638 809,59**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-882 828,04	-1 250 815,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-882 828,04**	**-1 250 815,00**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**1 681 093,47**	**1 387 994,59**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-118 427,46**	**-42 595,31**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 562 666,01**	**1 345 399,28**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 786 698,41	580 804,78
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 898,68	-31 796,50
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 775 799,73**	**549 008,28**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-121 279,32**	**-14 908,29**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 654 520,41**	**534 099,99**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-311 256,93	1 635 266,61
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-570,45	346,96
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-311 827,38**	**1 635 613,57**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-5 690,91**	**-97 147,31**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-317 518,29**	**1 538 466,26**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**2 899 668,13**	**3 417 965,53**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

La gestion aura pour objectif de rechercher une performance positive et supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 80% Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year (LE13TREU Index) et de 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (FRLSNL Index) sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 2 ans.
Cet objectif est assuré par une politique de placement axée principalement sur une recherche systématique de rendement tant en investissement en produits de taux qu'en actions avec notamment une analyse technique afin de limiter l'exposition aux risques et de tirer profit des périodes de hausse de cours des actions choisies.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**133 483 396,53**	**91 785 813,51**	**83 592 261,38**	**70 913 088,79**
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A en EUR				
Actif net			70 114 800,65	65 398 093,16
Nombre de titres	7 208 533,045	4 558 302,511	4 023 629,298	3 604 488,149
Valeur liquidative unitaire	15,60	16,71	17,42	18,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				0,42
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,41	0,79	0,38	0,39
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B en EUR				
Actif net			13 014 882,13	5 029 012,44
Nombre de titres	199 330,028	139 173,604	114 100,470	42 219,135
Valeur liquidative unitaire	101,75	109,24	114,06	119,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				2,77
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,21	5,36	2,71	2,94
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z en EUR				
Actif net			462 578,60	485 983,19
Nombre de titres	7 213,216	3 378,984	3 959,044	3 959,044
Valeur liquidative unitaire	102,32	110,78	116,84	122,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				2,85
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,64	6,30	3,92	3,74

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.
5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.
Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.
La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.
Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Actions A	Actions B	Actions Z
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1,20 % TTC maximum	0,90 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	0,36% sur les actions uniquement	0,36% sur les actions uniquement	0,36% sur les actions uniquement
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive et supérieure à celle de son indice de référence composé 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (FRLSNL Index) + 80% Bloomberg Euro-Aggregate: 1-3 Year (LE13TREU Index)	20% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive et supérieure à celle de son indice de référence composé 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (FRLSNL Index) + 80% Bloomberg Euro-Aggregate: 1-3 Year (LE13TREU Index)	Néant

Commission de surperformance :

La commission de surperformance sur les actions A et B est calculée, sur la période courant de la première valeur liquidative du mois de janvier à la dernière valeur liquidative du mois de décembre, selon les modalités suivantes (1) :
- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif des actions A et B avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (FRLSNL Index) + 80% Bloomberg Euro-Aggregate: 1-3 Year (LE13TREU Index) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les actions A et B (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance des actions A et B par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la fin de la période de calcul de la commission de surperformance.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :
- À compter de la période ouverte le 25 octobre 2022[3], toute sous-performance du compartiment par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.
- Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Swing pricing

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**83 592 261,38**	**91 785 813,51**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 106 584,53	11 745 259,97
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-24 930 822,94	-23 511 428,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 681 093,47	1 387 994,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 775 799,73	549 008,28
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-311 827,38	1 635 613,57
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**70 913 088,79**	**83 592 261,38**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A		
Actions souscrites durant l'exercice	385 668,443	6 895 440,27
Actions rachetées durant l'exercice	-804 809,592	-14 348 345,82
Solde net des souscriptions/rachats	-419 141,149	-7 452 905,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 604 488,149	
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B		
Actions souscrites durant l'exercice	19 090,289	2 211 144,26
Actions rachetées durant l'exercice	-90 971,624	-10 582 477,12
Solde net des souscriptions/rachats	-71 881,335	-8 371 332,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	42 219,135	
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 959,044	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA ALTERNA PLUS A FR0010466128	Capitalisation	Capitalisation	EUR	65 398 093,16	3 604 488,149	18,14
PLUVALCA ALTERNA PLUS B FR001400D9J2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 029 012,44	42 219,135	119,11
PLUVALCA ALTERNA PLUS Z FR001400D9K0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	485 983,19	3 959,044	122,75

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	11 476,74	11 476,74				
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**11 476,74**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
FRANCE	1 572,49	1 020,79	551,70		1 572,49	
ALLEMAGNE	335,40		335,40		335,40	
ESPAGNE	271,23			271,23	271,23	
Total	**2 179,12**	**1 020,79**	**887,10**	**271,23**	**2 179,12**	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	50 229,81	47 466,93	2 762,88		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	3 095,10				3 095,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**47 466,93**	**2 762,88**		**3 095,10**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	454,76	1 914,77	6 604,30	19 743,51	8 748,24	7 440,26	5 323,97
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	3 095,10						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**3 549,86**	**1 914,77**	**6 604,30**	**19 743,51**	**8 748,24**	**7 440,26**	**5 323,97**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	4,33				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**4,33**				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	1 530,89	312,82	
Obligations et valeurs assimilées	40 864,62	6 517,87	3 182,72
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**42 395,51**	**6 830,69**	**3 182,72**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	11 900,00
	Autres créances	0,01
Total des créances		**11 900,01**
Dettes		
	Rachats à payer	34 447,00
	Frais de gestion fixe	75 426,48
	Frais de gestion variable	2 340,78
Total des dettes		**112 214,26**
Total des créances et des dettes		**-100 314,25**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	807 132,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	756,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	71 926,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 584,20
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 427,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 032 642,50
	FR001400CCK0	PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	927 182,50
	FR001400D9L8	PLUVALCA GLOBAL TRENDS B	3 105 460,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**4 032 642,50**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 562 666,01**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**1 562 666,01**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 562 666,01**	

Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 423 605,03**	**1 105 698,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 423 605,03**	**1 105 698,90**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 423 605,03**	**1 105 698,90**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 423 605,03	1 105 698,90
Total	**1 423 605,03**	**1 105 698,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**124 238,93**	**227 092,75**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**124 238,93**	**227 092,75**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**124 238,93**	**227 092,75**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	124 238,93	227 092,75
Total	**124 238,93**	**227 092,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**14 822,05**	**12 607,63**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**14 822,05**	**12 607,63**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**14 822,05**	**12 607,63**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	14 822,05	12 607,63
Total	**14 822,05**	**12 607,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 654 520,41**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 654 520,41**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 654 520,41**	

Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 526 040,41**	**448 027,10**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 526 040,41**	**448 027,10**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 526 040,41**	**448 027,10**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 526 040,41	448 027,10
Total	**1 526 040,41**	**448 027,10**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**117 183,02**	**83 131,08**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**117 183,02**	**83 131,08**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**117 183,02**	**83 131,08**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	117 183,02	83 131,08
Total	**117 183,02**	**83 131,08**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**11 296,98**	**2 941,82**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**11 296,98**	**2 941,82**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**11 296,98**	**2 941,82**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	11 296,98	2 941,82
Total	**11 296,98**	**2 941,82**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**11 476 737,50**	**16,18**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**11 476 737,50**	**16,18**
Banques commerciales				**1 211 850,00**	**1,71**
BNP PARIBAS	FR0000131104	EUR	15 000	1 211 850,00	1,71
Boissons				**450 296,00**	**0,63**
PERNOD RICARD SA	FR0000120693	EUR	6 160	450 296,00	0,63
Composants automobiles				**792 680,00**	**1,12**
MICHELIN (CGDE)	FR001400AJ45	EUR	28 000	792 680,00	1,12
Equipements électriques				**2 691 747,00**	**3,79**
ALSTOM	FR0010220475	EUR	60 000	1 510 200,00	2,12
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	EUR	5 030	1 181 547,00	1,67
Equipements et fournitures médicaux				**1 906 804,50**	**2,69**
BIOMERIEUX	FR0013280286	EUR	8 980	990 494,00	1,40
ESSILORLUXOTTICA	FR0000121667	EUR	3 395	916 310,50	1,29
Gaz				**1 122 100,00**	**1,58**
RUBIS	FR0013269123	EUR	35 000	1 122 100,00	1,58
Pétrole et gaz				**778 260,00**	**1,10**
TOTALENERGIES SE	FR0000120271	EUR	14 000	778 260,00	1,10
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**881 430,00**	**1,24**
AIR LIQUIDE SA	FR0000120073	EUR	5 500	881 430,00	1,24
Services aux professionnels				**502 500,00**	**0,71**
ARVERNE GROUP SA	FR001400JWR8	EUR	100 000	490 000,00	0,69
TRANSITION PARIS 8 (TRANSITION SA) CW 16-06-26	FR0014003AC4	EUR	250 000	12 500,00	0,02

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information				**494 070,00**	**0,70**
THALES	FR0000121329	EUR	2 150	494 070,00	0,70
Textiles, habillement et produits de luxe				**645 000,00**	**0,91**
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	FR0000121014	EUR	1 000	645 000,00	0,91
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS				**2 179 117,00**	**3,07**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**2 179 117,00**	**3,07**
Hôtels, restaurants et loisirs				**238 878,57**	**0,34**
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	FR0013521085	EUR	4 156	238 878,57	0,34
Industrie aérospatiale et défense				**335 401,91**	**0,47**
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27	DE000A2YPE76	EUR	300 000	335 401,91	0,47
Logiciels				**312 820,30**	**0,44**
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	FR0014002JO2	EUR	4 016	312 820,30	0,44
Services de télécommunication diversifiés				**271 231,56**	**0,38**
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	XS2257580857	EUR	300 000	271 231,56	0,38
Services financiers diversifiés				**1 020 784,66**	**1,44**
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	FR001400GVB0	EUR	1 000 000	1 020 784,66	1,44
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**50 229 801,89**	**70,84**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**50 229 801,89**	**70,84**
Assurance				**2 966 864,54**	**4,18**
CNP ASSURANCES EUAR10+3.0% PERP	FR0010167247	EUR	1 060 000	1 079 670,09	1,51
COFACE 6.0% 22-09-32	FR001400CSY7	EUR	900 000	1 019 974,75	1,44
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	FR0014000774	EUR	600 000	599 593,48	0,85
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	FR0014003XZ7	EUR	300 000	267 626,22	0,38
Automobiles				**5 347 049,95**	**7,54**
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.5% 27-09-28	XS2615940215	EUR	1 200 000	1 256 062,52	1,77

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	FR0014006W65	EUR	1 000 000	1 010 228,01	1,42
RENAULT TPA	FR0000140014	EUR	2 100	726 735,45	1,02
STELLANTIS NV 1.125% 18-09-29	FR0013447166	EUR	2 500 000	2 354 023,97	3,33
Banques commerciales				**2 791 823,80**	**3,94**
BNP PAR TMOR+-0.25% PERP	FR0000572646	EUR	1 000 000	956 478,09	1,36
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	XS2586123965	EUR	750 000	802 543,56	1,13
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.75% 10-04-26	FR0013412707	EUR	500 000	505 597,60	0,71
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	FR001400CKA4	EUR	500 000	527 204,55	0,74
Compagnies aériennes				**1 158 565,00**	**1,63**
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	FR001400F2R8	EUR	1 000 000	1 158 565,00	1,63
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**394 747,42**	**0,56**
CARREFOUR 1.0% 17-05-27 EMTN	FR0013419736	EUR	400 000	394 747,42	0,56
Divertissement				**1 531 431,37**	**2,16**
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.0% 30-06-27	XS2496288593	EUR	1 500 000	1 531 431,37	2,16
Electricité				**1 459 162,84**	**2,06**
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	FR001400D6N0	EUR	1 000 000	1 058 413,36	1,49
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	PTEDPROM0029	EUR	400 000	400 749,48	0,57
Equipements électriques				**1 416 921,55**	**2,00**
ALSTOM 5.868% PERP	FR001400Q7G7	EUR	300 000	323 938,19	0,46
NEXANS 5.5% 05-04-28	FR001400H0F5	EUR	1 000 000	1 092 983,36	1,54
Equipements et instruments électroniques				**390 901,70**	**0,55**
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	XS2244941147	EUR	400 000	390 901,70	0,55
Gestion immobilière et développement				**387 602,44**	**0,55**
VONOVIA SE 0.625% 07-10-27	DE000A2R8ND3	EUR	400 000	387 602,44	0,55
Grands magasins et autres				**454 757,42**	**0,64**
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	XS2430287529	EUR	450 000	454 757,42	0,64

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Hôtels, restaurants et loisirs				**2 171 033,54**	**3,06**
AMADEUS CM 2.875% 20-05-27	XS2177555062	EUR	2 000 000	2 046 492,88	2,88
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	XS2831585786	EUR	120 000	124 540,66	0,18
Industrie aérospatiale et défense				**722 564,88**	**1,02**
FRAN 0.75% 17-03-31	FR0014002G36	EUR	800 000	722 564,88	1,02
Infrastructure de transports				**1 597 051,21**	**2,25**
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 1.625% 25-01-28	XS2434701616	EUR	400 000	398 085,84	0,56
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 1.625% 27-11-27	FR0013298676	EUR	600 000	589 878,78	0,83
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 2.5% 04-05-27	FR0013510823	EUR	600 000	609 086,59	0,86
Logiciels				**996 287,33**	**1,40**
BOUYGUES 2.25% 29-06-29	FR001400AJX2	EUR	1 000 000	996 287,33	1,40
Marchés de capitaux				**602 427,33**	**0,85**
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 2.125% 08-02-28	XS1767931121	EUR	600 000	602 427,33	0,85
Matériaux de construction				**781 845,41**	**1,10**
IMERYS 1.0% 15-07-31	FR0014003GX7	EUR	900 000	781 845,41	1,10
Media				**861 183,74**	**1,21**
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	FR0140082Z6	EUR	900 000	861 183,74	1,21
Pétrole et gaz				**2 310 924,62**	**3,26**
ENI 4.25% 19-05-33 EMTN	XS2623956773	EUR	1 625 000	1 740 191,80	2,45
OMV AG 2.875% PERP	XS2224439971	EUR	200 000	196 646,93	0,28
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	XS2224632971	EUR	400 000	374 085,89	0,53
Produits alimentaires				**1 926 652,60**	**2,72**
VILMORIN ET CIE 1.375% 26-03-28	FR0014002KP7	EUR	2 000 000	1 926 652,60	2,72
Produits pharmaceutiques				**303 511,25**	**0,43**
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	XS2337703537	EUR	300 000	303 511,25	0,43

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment				**1 001 417,81**	**1,41**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.125% 10-06-28	XS2517103417	EUR	1 000 000	1 001 417,81	1,41
Services aux collectivités				**7 593 364,85**	**10,73**
EDP FIN 1.5% 22-11-27 EMTN	XS1721051495	EUR	1 000 000	984 398,22	1,39
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	FR0013200813	EUR	6 100 000	6 001 825,51	8,48
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	FR00140007K5	EUR	300 000	304 545,72	0,43
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.322% PERP	FR0014012S06	EUR	300 000	302 595,40	0,43
Services aux professionnels				**1 360 969,56**	**1,92**
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	FR0013460607	EUR	300 000	299 450,79	0,42
TELEPERFORMANCE SE 5.25% 22-11-28	FR001400M2F4	EUR	1 000 000	1 061 518,77	1,50
Services clientèle divers				**521 064,69**	**0,73**
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	XS2498554992	EUR	500 000	521 064,69	0,73
Services de télécommunication diversifiés				**1 888 299,48**	**2,66**
ILIAD 2.375% 17-06-26	FR0013518420	EUR	800 000	809 579,07	1,14
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	FR001400J861	EUR	1 000 000	1 078 720,41	1,52
Services financiers diversifiés				**5 057 510,84**	**7,13**
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.125% 12-09-26	FR0013201431	EUR	600 000	602 472,12	0,85
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	FR001400AY79	EUR	1 900 000	1 964 070,60	2,76
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	XS2357737910	EUR	383 000	391 104,07	0,55
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	XS2385791046	EUR	1 500 000	1 415 457,51	2,00
SHURGARD LUXEMBOURG 3.625% 22-10-34	BE6356733327	EUR	700 000	684 406,54	0,97
Sociétés commerciales et de distribution				**813 490,68**	**1,15**
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	XS2628704210	EUR	500 000	517 959,01	0,73
REXEL 2.125% 15-12-28	XS2403428472	EUR	300 000	295 531,67	0,42
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				**1 420 374,04**	**2,00**
COVIVIO 1.625% 23-06-30	FR0013519279	EUR	1 500 000	1 420 374,04	2,00

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC				**4 032 642,50**	**5,69**
OPCVM				**4 032 642,50**	**5,69**
Gestion collective				**4 032 642,50**	**5,69**
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	FR001400CCK0	EUR	50	927 182,50	1,31
Pluvalca Global Trends B	FR001400D9L8	EUR	21 500	3 105 460,00	4,38
Total				**67 918 298,89**	**95,78**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	67 918 298,89
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 107 004,16
Autres passifs (-)	-112 214,26
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**70 913 088,79**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS A	EUR	3 604 488,149	18,14
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS B	EUR	42 219,135	119,11
Action PLUVALCA ALTERNA PLUS Z	EUR	3 959,044	122,75

28. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Alterna Plus A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0010466128**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA ALTERNA PLUS a pour objectif de rechercher une performance positive et supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 80% Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year et de 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 2 ans.
L'indicateur de référence du compartiment est un indicateur composite constitué de 20 % Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (Ticker : FRLSNL Index - Code Bloomberg : BBG00XPQRY99) et de 80 % Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year (Ticker : LE13TREU Index - Code Bloomberg : BBG002F06154). ALTERNA PLUS n'est pas un fonds indiciel et ne recherche pas de corrélation à court terme avec son indice de référence ; celui-ci sert de référence a posteriori.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment suit une stratégie d'investissement active et discrétionnaire, axée principalement sur une recherche systématique de rendement tant en investissant tant en instruments de taux qu'en actions, sur la base d'une fréquence d'intervention sur le portefeuille généralement quotidienne, des valeurs composant l'actif et consiste à construire un portefeuille investi en actions et produits de taux par le biais :
- D'une analyse des taux d'intérêt pratiqués : analyse systématique des taux d'intérêts constatés en fonction (i) des échéances et (ii) de la qualité des émetteurs afin de déterminer une grille d'investissement par (i) Groupe d'échéances, (ii) Qualité d'émetteurs, (iii) Sensibilité de la valorisation à des mouvements futurs de taux d'intérêt.
- D'une analyse fondamentale qui permet de sélectionner des entreprises présentant (i) de faibles multiples de capitalisation, (ii) des perspectives de croissance significative de résultats avec une valorisation raisonnable et/ou (iii) un momentum favorable soit du fait de la croissance, soit par une réduction brutale de la valorisation ou encore par des considérations spéculatives.
- D'une analyse technique qui permet de sélectionner les moments les plus propices d'acquisitions ou de cessions de titres. Les méthodes utilisées prennent principalement en compte les variations de cours par rapport aux moyennes mobiles qui donnent le sens du marché acheteur ou vendeur.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 0% à 30% sur les marchés d'actions, essentiellement de la zone euro, toutes capitalisations confondues, de tous les secteurs dont 0% à 10% aux marchés des actions de capitalisation < 2 Milliards d'euros ;
- De 70% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, essentiellement libellés en euro, de toutes notations ou non notés dont 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- De 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles.
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 2 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**2 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 555 €	9 417 €
	Rendement annuel moyen	-24.5%	-3.0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 004 €	9 417 €
	Rendement annuel moyen	-10.0%	-3.0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 218 €	10 301 €
	Rendement annuel moyen	2.2%	1.5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 863 €	11 402 €
	Rendement annuel moyen	8.6%	6.8%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 10/2021 à 10/2023
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 10/2016 à 10/2018
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2022 à 09/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 2 ans
Coûts totaux	132 €	273 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.32%	1.37% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (2 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.86% avant déduction des coûts et de 1.49% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.30% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	130 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.02% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice de référence du Fonds]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	34 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 2 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Alterna Plus B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400D9J2**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA ALTERNA PLUS a pour objectif de rechercher une performance positive et supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 80% Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year et de 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 2 ans.
L'indicateur de référence du compartiment est un indicateur composite constitué de 20 % Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (Ticker : FRLSNL Index - Code Bloomberg : BBG00XPQRY99) et de 80 % Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year (Ticker : LE13TREU Index - Code Bloomberg : BBG002F06154). ALTERNA PLUS n'est pas un fonds indiciel et ne recherche pas de corrélation à court terme avec son indice de référence ; celui-ci sert de référence a posteriori.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment suit une stratégie d'investissement active et discrétionnaire, axée principalement sur une recherche systématique de rendement tant en investissant tant en instruments de taux qu'en actions, sur la base d'une fréquence d'intervention sur le portefeuille généralement quotidienne, des valeurs composant l'actif et consiste à construire un portefeuille investi en actions et produits de taux par le biais :
- D'une analyse des taux d'intérêt pratiqués : analyse systématique des taux d'intérêts constatés en fonction (i) des échéances et (ii) de la qualité des émetteurs afin de déterminer une grille d'investissement par (i) Groupe d'échéances, (ii) Qualité d'émetteurs, (iii) Sensibilité de la valorisation à des mouvements futurs de taux d'intérêt.
- D'une analyse fondamentale qui permet de sélectionner des entreprises présentant (i) de faibles multiples de capitalisation, (ii) des perspectives de croissance significative de résultats avec une valorisation raisonnable et/ou (iii) un momentum favorable soit du fait de la croissance, soit par une réduction brutale de la valorisation ou encore par des considérations spéculatives.
- D'une analyse technique qui permet de sélectionner les moments les plus propices d'acquisitions ou de cessions de titres. Les méthodes utilisées prennent principalement en compte les variations de cours par rapport aux moyennes mobiles qui donnent le sens du marché acheteur ou vendeur.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 0% à 30% sur les marchés d'actions, essentiellement de la zone euro, toutes capitalisations confondues, de tous les secteurs dont 0% à 10% aux marchés des actions de capitalisation < 2 Milliards d'euros ;
- De 70% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, essentiellement libellés en euro, de toutes notations ou non notés dont 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- De 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles.
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 2 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**2 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 576 €	9 653 €
	Rendement annuel moyen	-24.2%	-1.8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 441 €	9 669 €
	Rendement annuel moyen	-5.6%	-1.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 226 €	10 338 €
	Rendement annuel moyen	2.3%	1.7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 868 €	11 506 €
	Rendement annuel moyen	8.7%	7.3%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 04/2018 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 01/2021 à 01/2023
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 2 ans
Coûts totaux	102 €	211 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.02%	1.06% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (2 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.73% avant déduction des coûts et de 1.67% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.00% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	100 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.02% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice de référence du Fonds]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	23 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 2 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Alterna Plus Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400D9K0**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA ALTERNA PLUS a pour objectif de rechercher une performance positive et supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 80% Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year et de 20% Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 2 ans.
L'indicateur de référence du compartiment est un indicateur composite constitué de 20 % Bloomberg France Large, Mid & Small Cap Net Return Index (Ticker : FRLSNL Index - Code Bloomberg : BBG00XPQRY99) et de 80 % Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 Year (Ticker : LE13TREU Index - Code Bloomberg : BBG002F06154). ALTERNA PLUS n'est pas un fonds indiciel et ne recherche pas de corrélation à court terme avec son indice de référence ; celui-ci sert de référence a posteriori.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment suit une stratégie d'investissement active et discrétionnaire, axée principalement sur une recherche systématique de rendement tant en investissant tant en instruments de taux qu'en actions, sur la base d'une fréquence d'intervention sur le portefeuille généralement quotidienne, des valeurs composant l'actif et consiste à construire un portefeuille investi en actions et produits de taux par le biais :
- D'une analyse des taux d'intérêt pratiqués : analyse systématique des taux d'intérêts constatés en fonction (i) des échéances et (ii) de la qualité des émetteurs afin de déterminer une grille d'investissement par (i) Groupe d'échéances, (ii) Qualité d'émetteurs, (iii) Sensibilité de la valorisation à des mouvements futurs de taux d'intérêt.
- D'une analyse fondamentale qui permet de sélectionner des entreprises présentant (i) de faibles multiples de capitalisation, (ii) des perspectives de croissance significative de résultats avec une valorisation raisonnable et/ou (iii) un momentum favorable soit du fait de la croissance, soit par une réduction brutale de la valorisation ou encore par des considérations spéculatives.
- D'une analyse technique qui permet de sélectionner les moments les plus propices d'acquisitions ou de cessions de titres. Les méthodes utilisées prennent principalement en compte les variations de cours par rapport aux moyennes mobiles qui donnent le sens du marché acheteur ou vendeur.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 0% à 30% sur les marchés d'actions, essentiellement de la zone euro, toutes capitalisations confondues, de tous les secteurs dont 0% à 10% aux marchés des actions de capitalisation < 2 Milliards d'euros ;
- De 70% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, essentiellement libellés en euro, de toutes notations ou non notés dont 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.
- La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- De 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles.
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 2 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**2 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 622 €	9 671 €
	Rendement annuel moyen	-23.8%	-1.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 446 €	9 671 €
	Rendement annuel moyen	-5.5%	-1.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 227 €	10 384 €
	Rendement annuel moyen	2.3%	1.9%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 916 €	11 745 €
	Rendement annuel moyen	9.2%	8.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 04/2018 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2020 à 10/2022
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Alterna Plus Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 2 ans
Coûts totaux	42 €	87 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-0.42%	0.43% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (2 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.33% avant déduction des coûts et de 1.9% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.40% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	40 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.02% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 2 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Alterna Plus

Identifiant d'entité juridique :
969500OZRJ9RS7WTJZ19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●● [X] Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	[X] **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 29.2% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	[X] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	[X] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	[X] ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 50% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 29.2% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	31/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	92%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	26%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 29.2% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

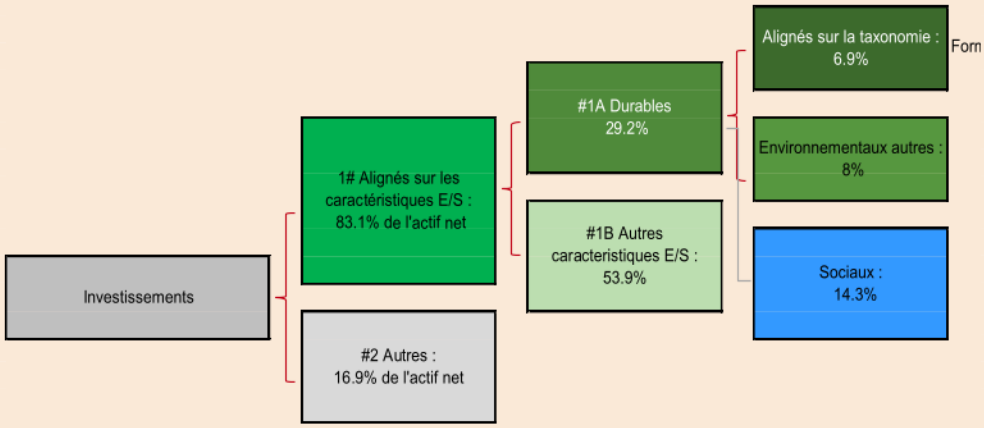
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
OAT 0.25% 25/11/2026	Government	8.46%	France
Peugeot 1.125% 18/09/2029	Consumer, Cyclical	3.32%	États-Unis
Amadeus It Group 2.875% 20/05/2027	Consumer, Cyclical	2.89%	Espagne
Banque Fed Cred Mutuel Var 16/06/2032	Financial	2.77%	France
Vilmorin Et Comp 1.375% 26/03/2028	Consumer, Non-cyclical	2.72%	France
Eni Spa 4.25% 19/05/2033	Energy	2.45%	Italie
Universal Music Group NV 3% 30/06/2027	Consumer, Cyclical	2.16%	Pays-Bas
Covivio 1.625% 23/06/2030	Financial	2.00%	France
Santander Uk Group Hldgs Var 13/09/2029	Financial	2.00%	Royaume-Uni
Porsche Auto Holdings SE 4.5% 27/09/2028	Consumer, Cyclical	1.77%	Allemagne
Air France-KLM - 8.125% - 05/2028	Consumer, Cyclical	1.63%	France
Nexans 5.5% 05/04/2028	Industrial	1.54%	France
Cnpassurancetf/Tvtssperp	Financial	1.52%	France
TDF Infrastructure 5.625% 21/07/2028	Communications	1.52%	France
Teleperformance 5.25% 22/11/2028	Technology	1.50%	France
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		38.3%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs BICS	% AUM Portefeuille investi
Consumer Discretionary	21.6%
Financials	20.1%
Industrials	12.3%
Others	8.5%
Consumer Staples	7.7%
Utilities	5.5%
Telecommunications	4.5%
Energy	4.4%
Health Care	2.7%
Technology	1.5%
Basic Materials	1.2%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**90.1%**

Secteurs ICB	% AUM Portefeuille investi
Consumer, Cyclical	24.3%
Financial	20.1%
Industrial	12.3%
Diversified/Government	8.5%
Consumer, Non-cyclical	7.7%
Utilities	5.5%
Communications	4.5%
Energy	4.4%
Technology	1.5%
Basic Materials	1.2%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**90.1%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

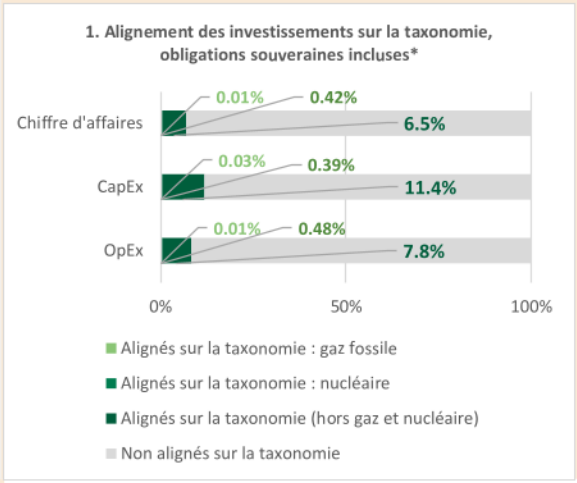
[ ] Non

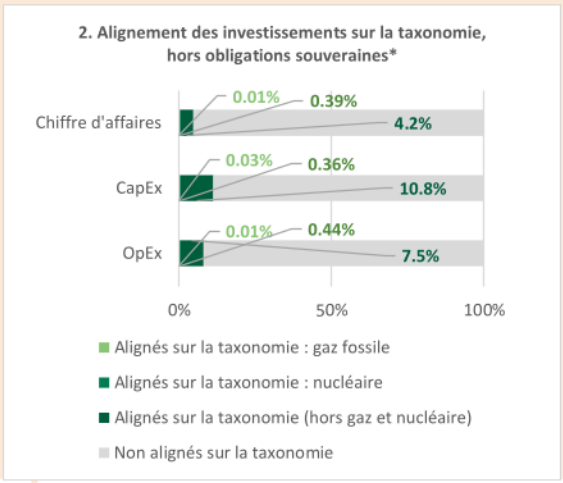
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 91.5% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0.00%	0.31%
CapEx	0.00%	0.34%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	31/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Alterna Plus	6.9%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 8% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 14.9% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 14.3% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les émetteurs non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 16.9% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable.

Compartiment :

PLUVALCA MULTIMANAGERS

29. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros
- Absorption du FCP Mondial Valor sur la Valeur liquidative datée du 12 décembre 2025
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

30. RAPPORT DE GESTION

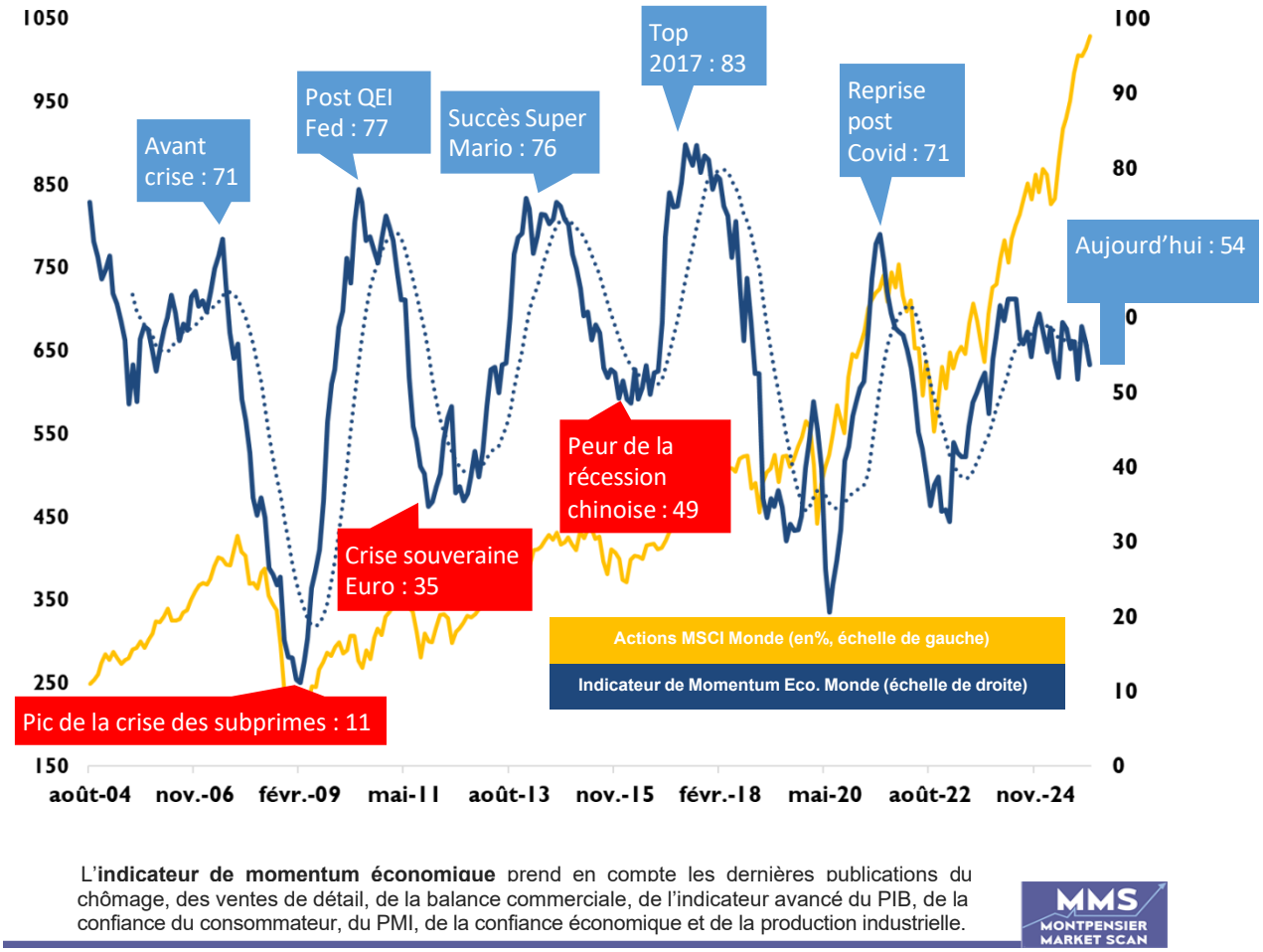
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

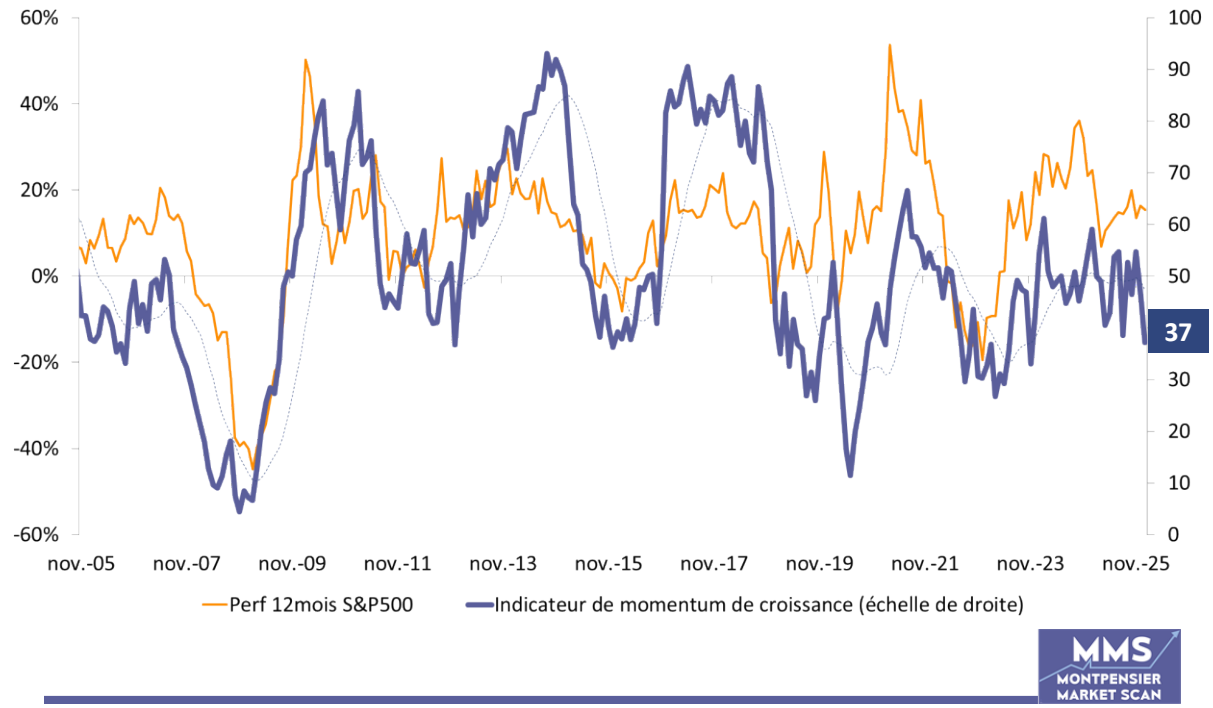
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



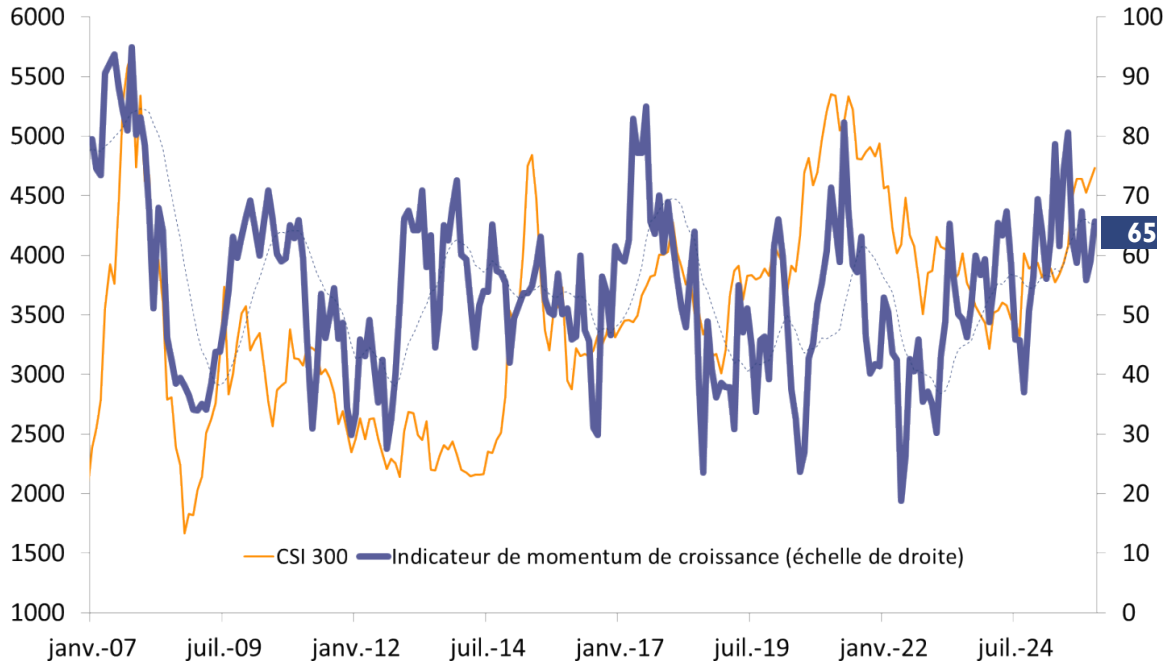
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



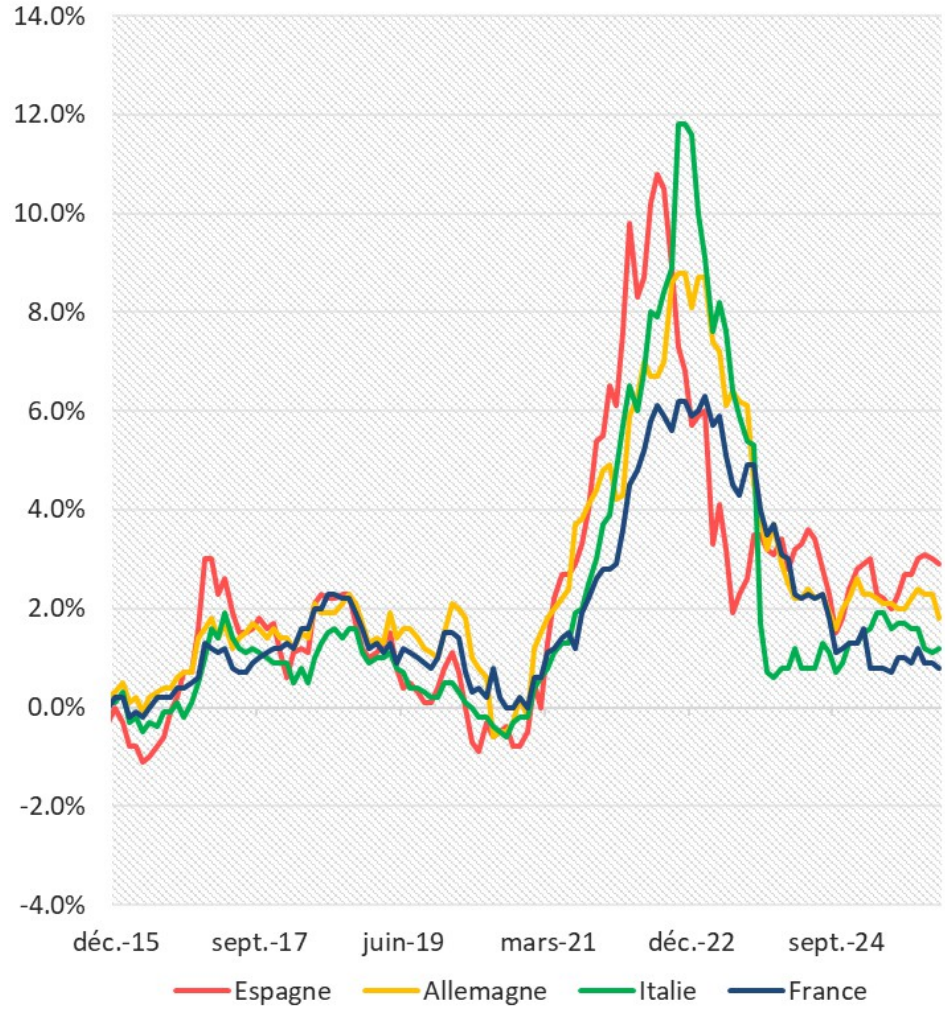
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



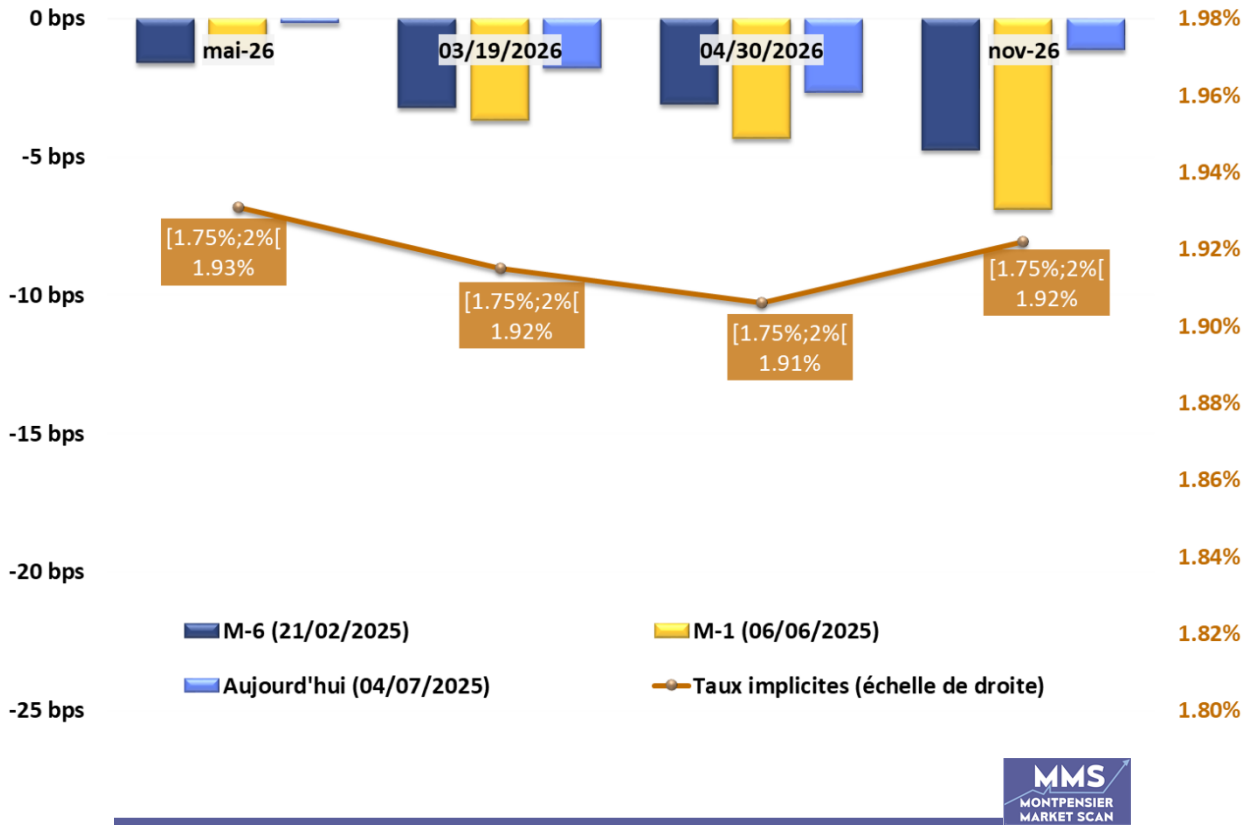
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

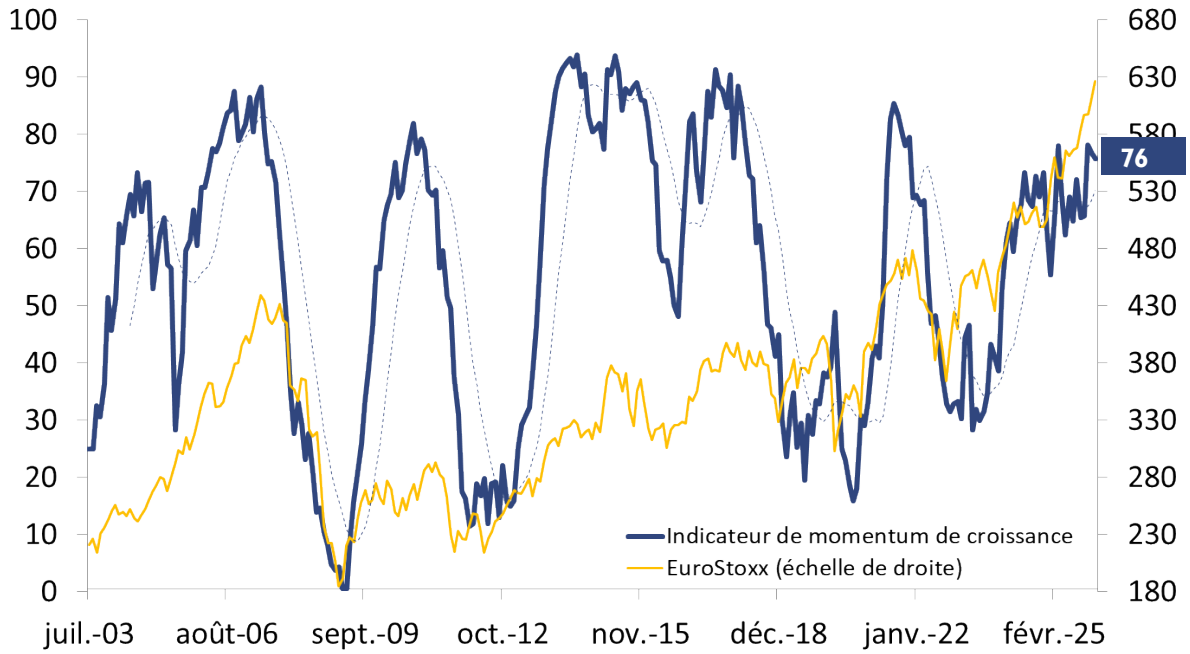


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

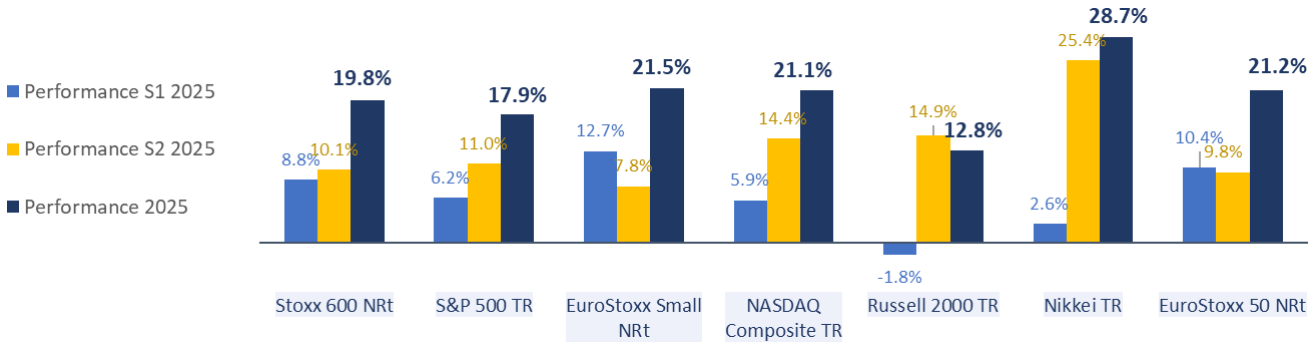
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

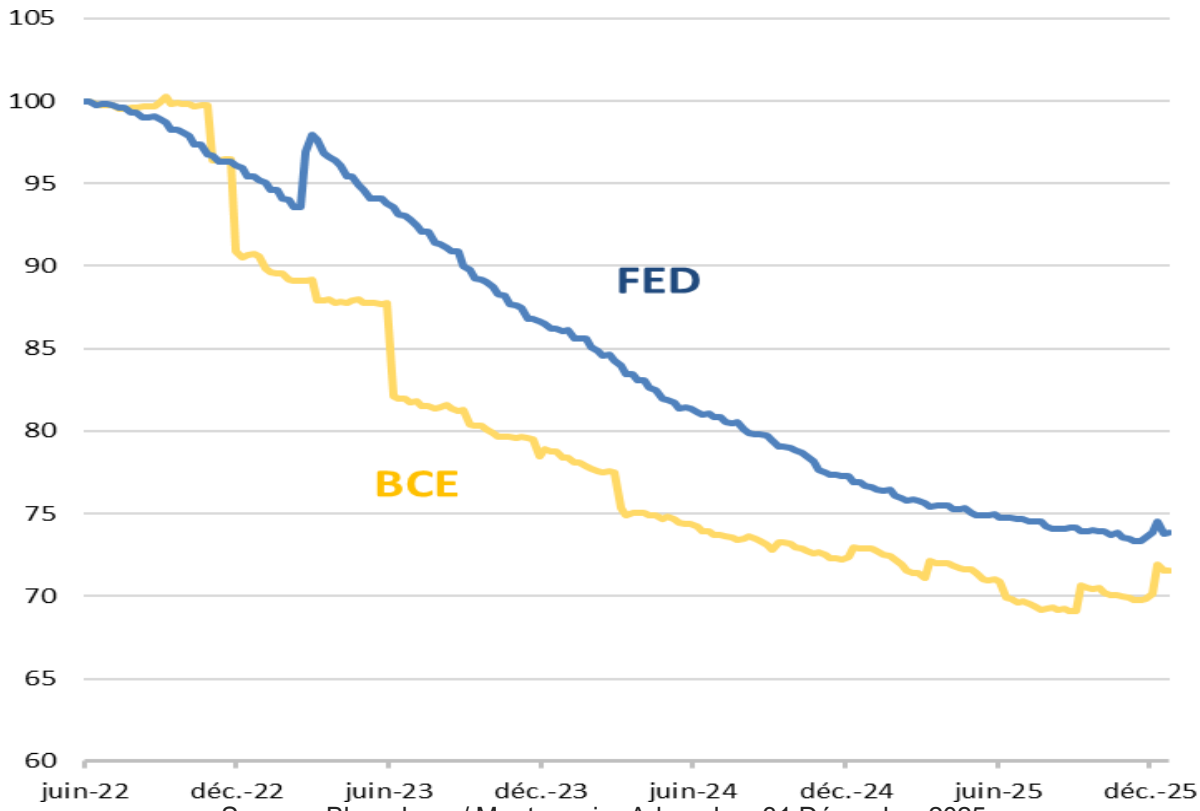
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

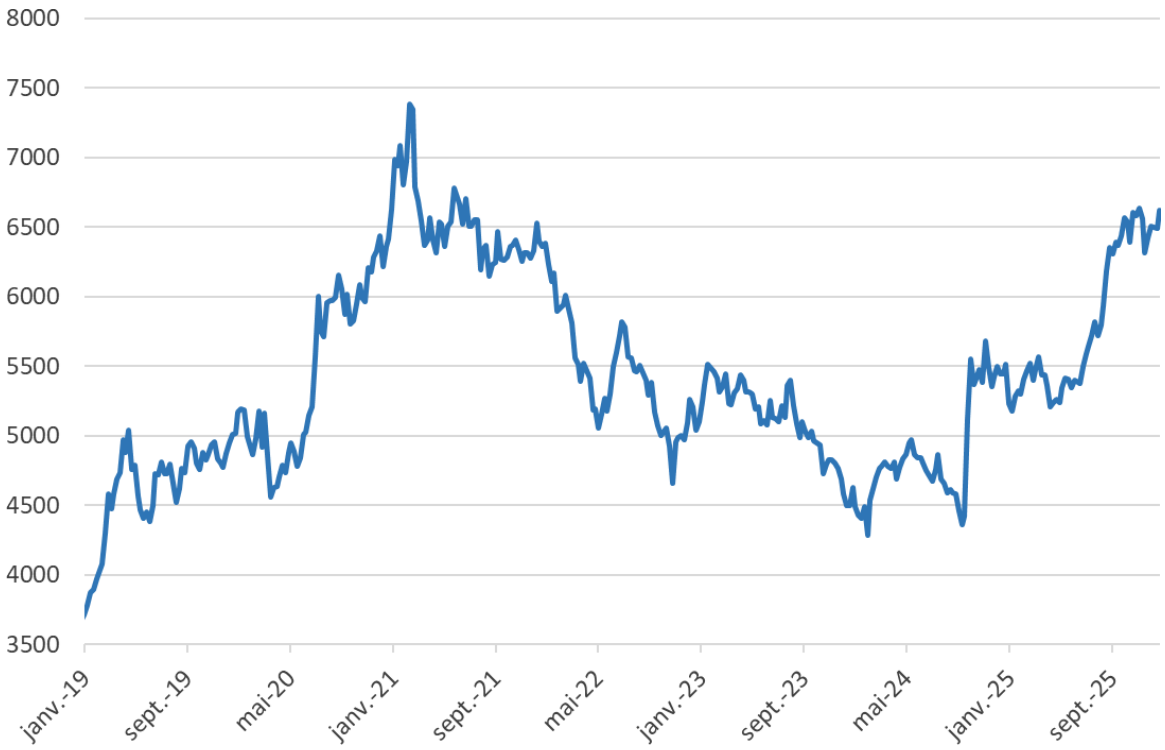
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

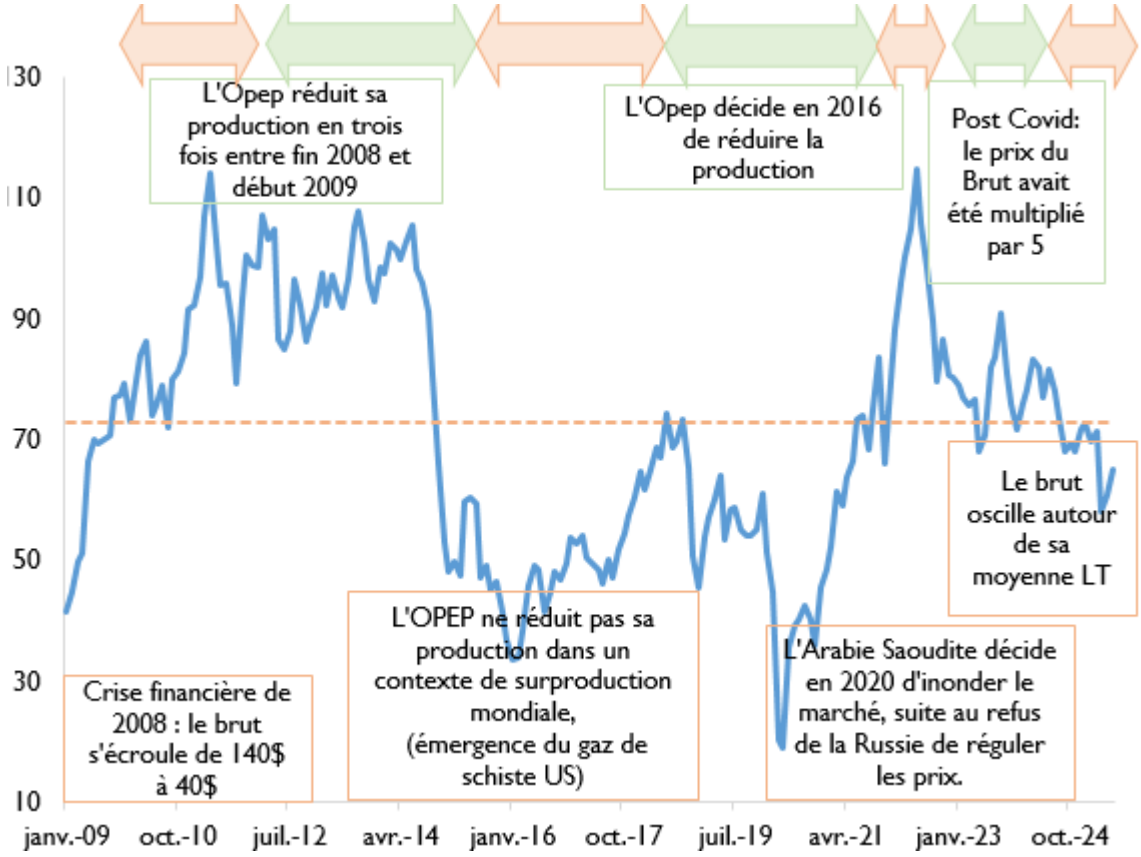


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

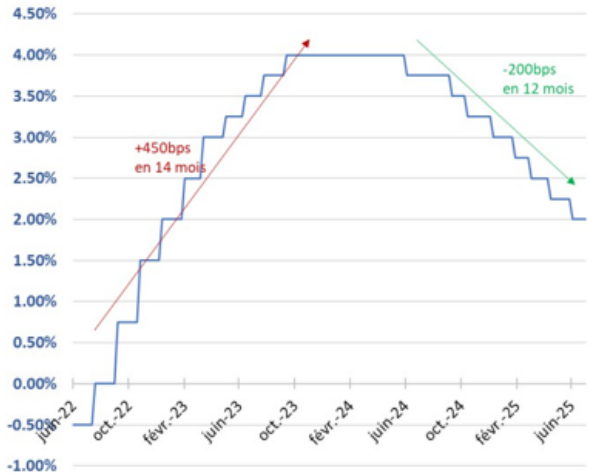
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

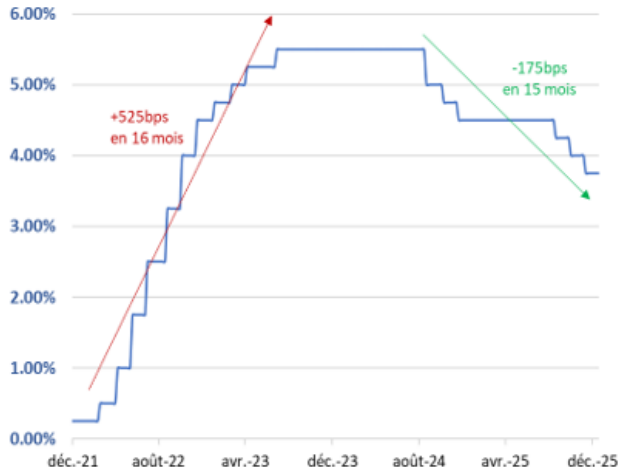
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

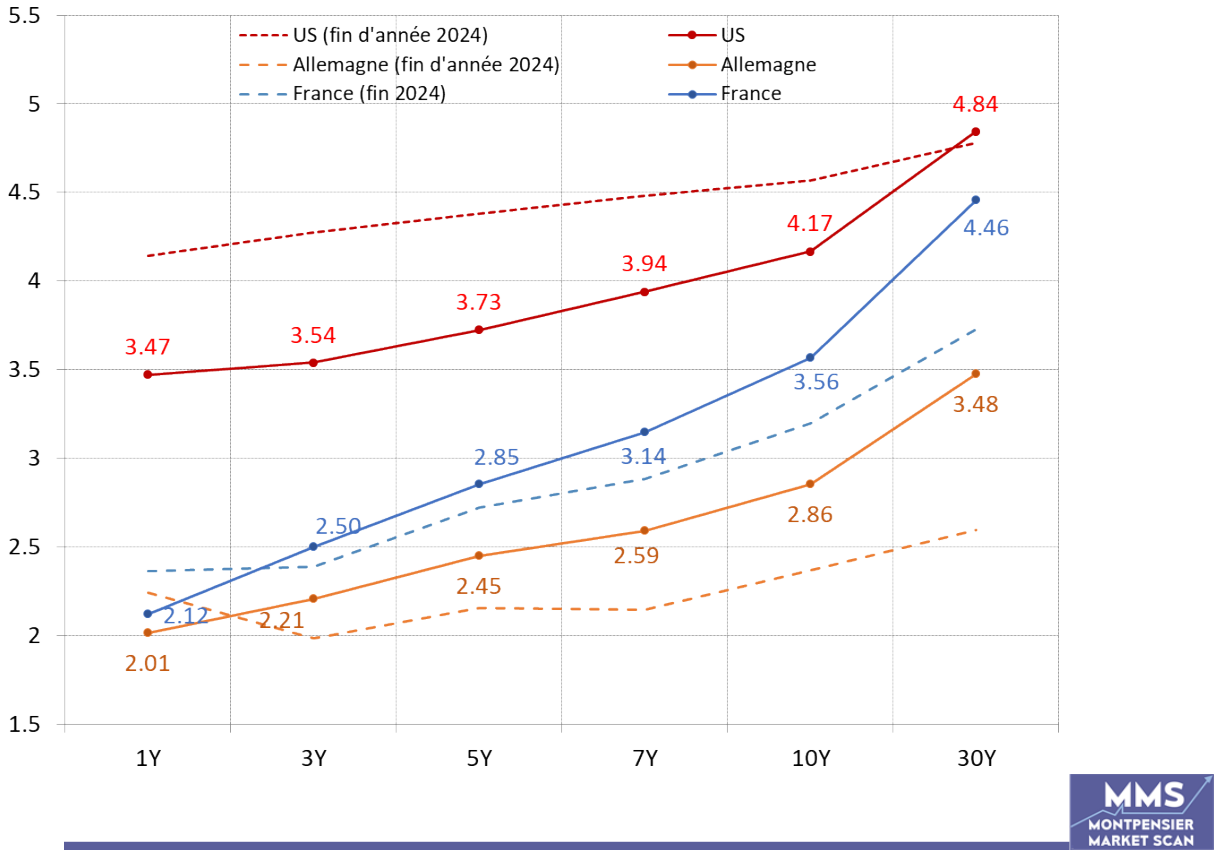


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



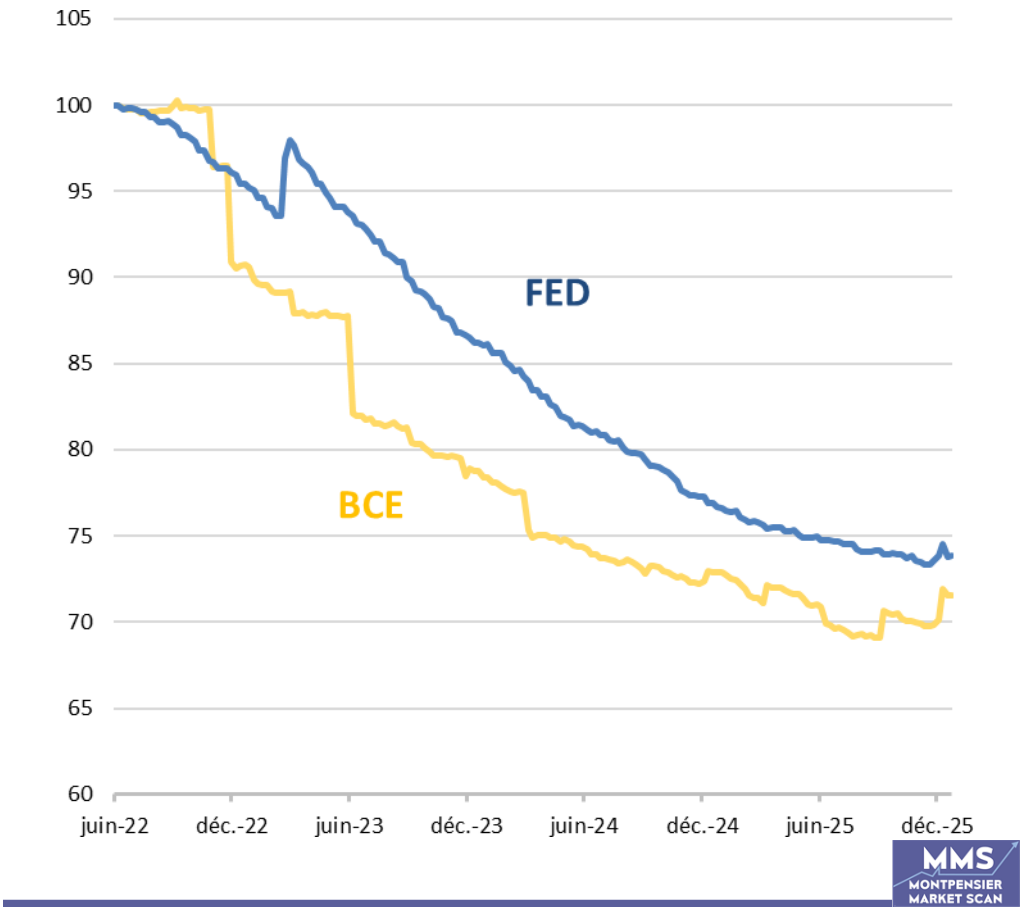
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

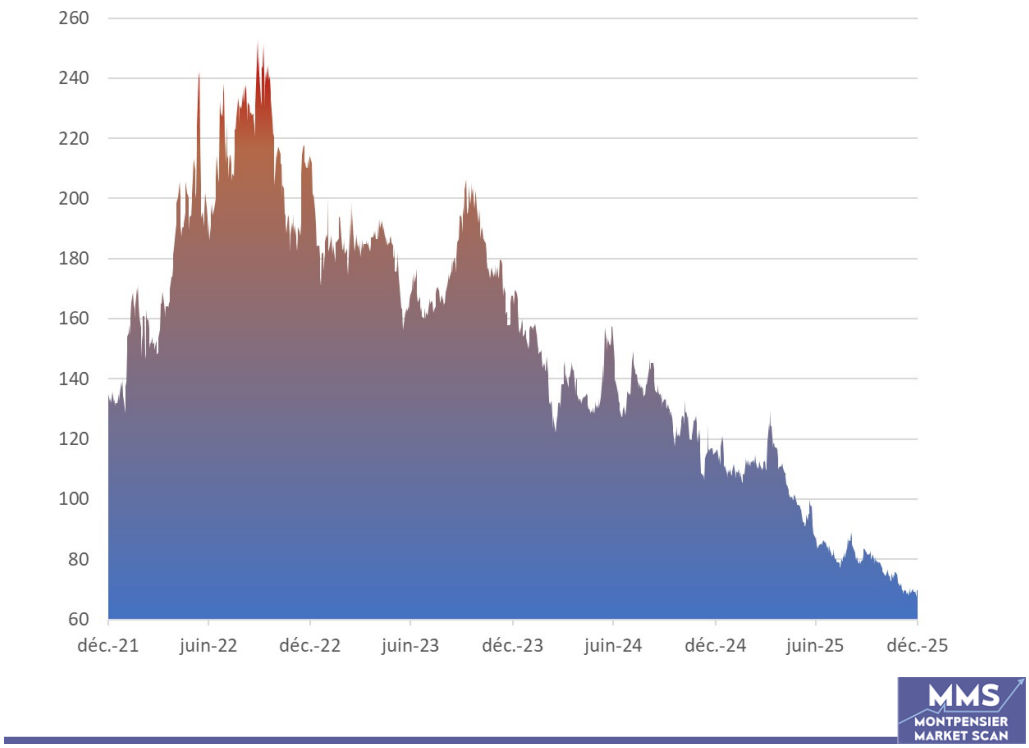


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

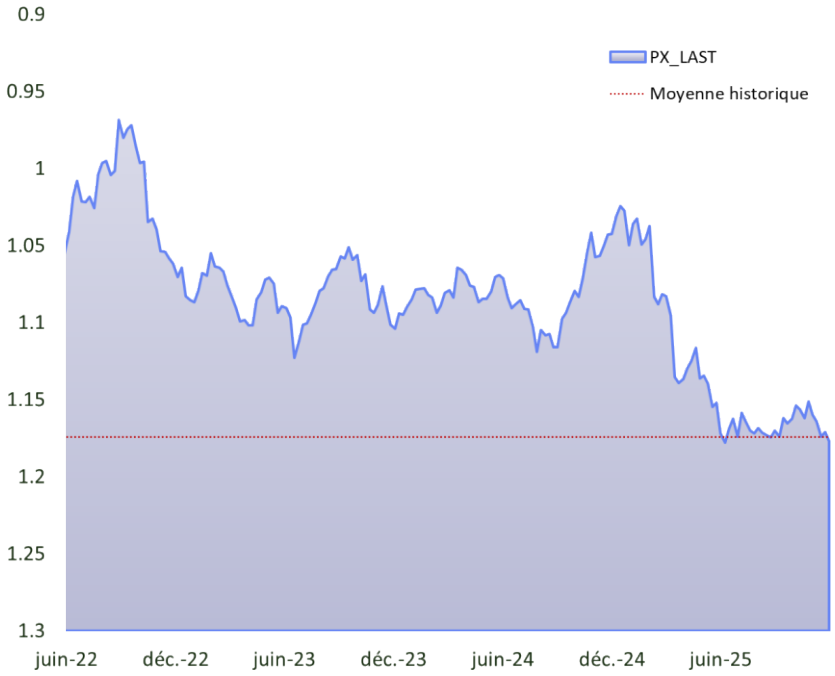
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

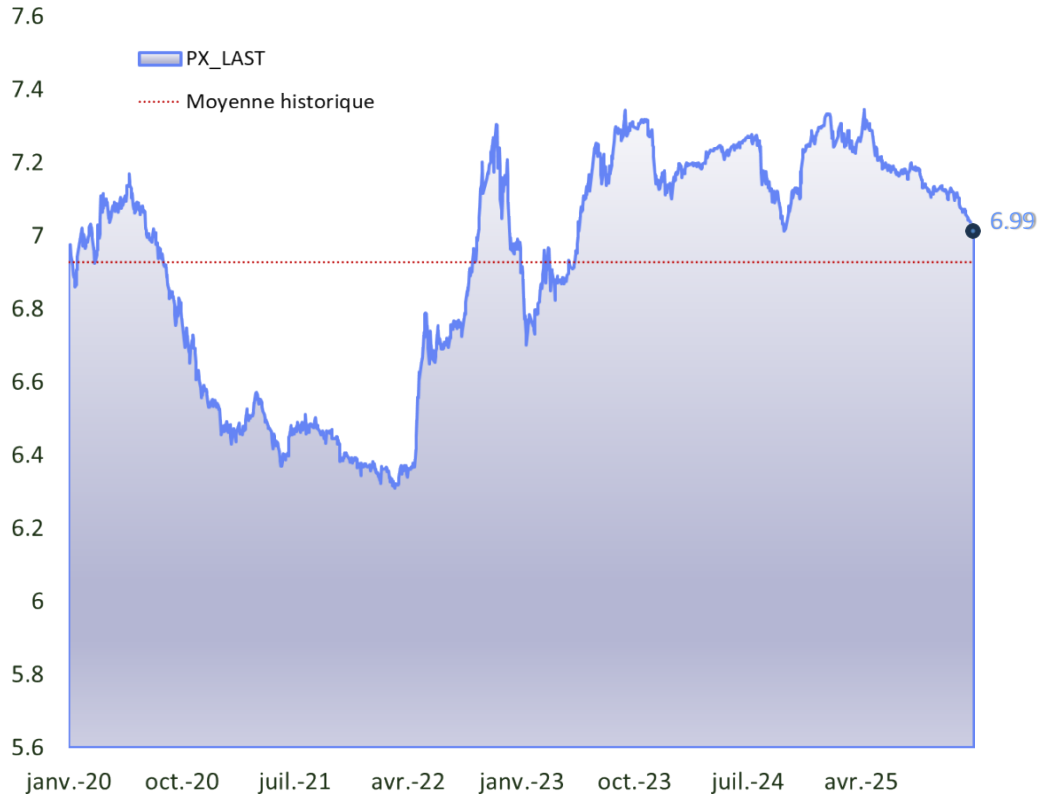
Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar

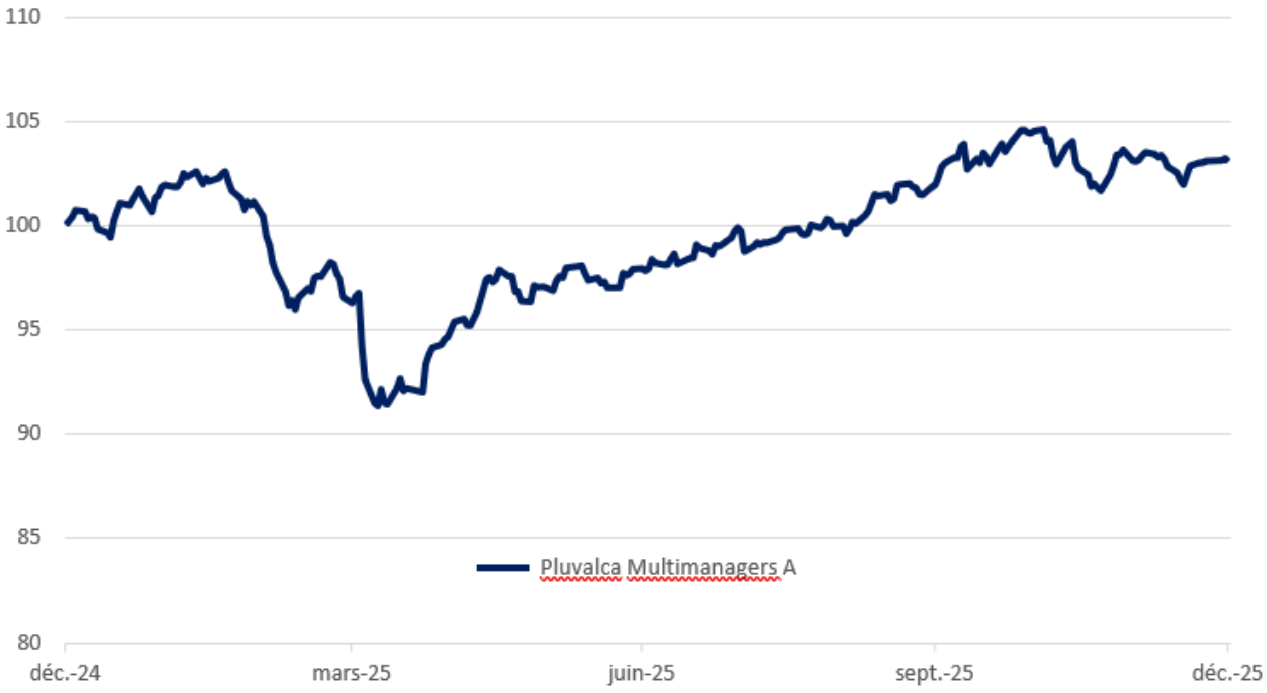


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Multimanagers au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 40.80 millions d'euros

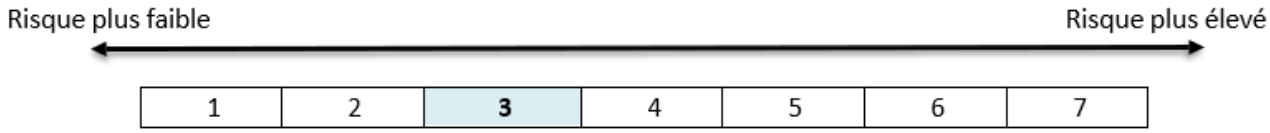
		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		146.59	151.06
	Performance annuelle		*3.05%*
Valeur liquidative part B (€)		124.57	129.27
	Performance annuelle		*3.77%*
Valeur liquidative part Z (€)		205.48	214.73
	Performance annuelle		*4.50%*
Ester Capitalisé + 3%			
	Performance annuelle		*5.24%*
Ester Capitalisé + 3.7%			
	Performance annuelle		*5.94%*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention

recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du fons calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Evolution de l'actif net**

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	38 840 640.34	40 803 960.80	5.05%
Nombre de parts A	107 793.39	69 645.01	
ANC	*15 801 751*	*10 521 026*	
Nombre de parts B	176 937.12	227 485.26	
ANC	*22 041 409*	*29 408 141*	
Nombre de parts Z	4 854.36	4 073.82	
ANC	*997 480*	*874 794*	

- **Evolution de la répartition indicative par classe d'actifs entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

L'évolution de la répartition indicative du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	**31/12/2025**
Total	100.00%	100.00%
Actions	51.02%	53.18%
Obligations	48.91%	39.47%
Obligations Convertibles	0.00%	0.00%
Diversifiés	0.00%	4.93%
Trésorerie & Obligations CT	0.07%	2.43%

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Pictet Tr Atlas-I	5.88%
Eleva Absolute Return Europe	5.87%
Amundi Alternative Funds Ii Plc Chenavari Credit	5.79%
Neuberger Berman Short Duration Euro Bond I5	3.80%
Independance Europe Small B	3.53%
Ishares Core Msci Europe Acc	3.46%
Tech Future Sri Ic	1.07%
Robeco Indian Equities-F Eur	0.57%
Polar Emergng Mkt Stars-Ieur	0.00%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Ishares Msci Acwi	7.86%
Amundi Chenavari Cred-I Eur	6.94%
Union Plus	4.81%
Capital Prudence I	3.23%
Amundi Ultra Short Term Bond Sri E C	3.14%
Ishares Core S&P 500	3.11%
Swiss Life Funds F Esg Money Market Euro I	2.99%
Cm-Am Moneplus Ic	2.81%
Imgp Glob Cont Eqty Fd-I Eur	2.77%
Amundi-Polen Gl Gr-Ie C	2.04%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

31. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE

L'OPC ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.
Dans le process de gestion des OPC Article 6 du Règlement SFDR, nous ne prenons pas en compte les indicateurs des Principales Incidences Négatives.

Les investissements réalisés dans l'OPC ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

La note de crédit est un des critères d'investissement. Toutefois, la notation de crédit n'est que l'un des nombreux critères à considérer. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, le Comité d'analyse financière mis en place, privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion.

L'analyse qualitative du Comité d'analyse financière prend en compte plusieurs éléments, par exemple :
- La valorisation relative du titre en comparaison des obligations similaires en termes de secteurs, notations de crédit, maturités ou dates d'émission ;
- Les principaux aspects positifs sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les principaux risques spécifiques pesant sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les anticipations sur l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

32. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**39 814 371,88**	**38 821 735,89**
OPCVM	37 796 513,38	38 821 735,89
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	2 017 858,50	
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**39 814 371,88**	**38 821 735,89**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 272,14**	**9 906,16**
Comptes financiers	**1 264 932,23**	**54 184,00**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 266 204,37**	**64 090,16**
Total de l'actif I+II	**41 080 576,25**	**38 885 826,05**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	39 406 120,56	35 207 679,84
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 397 840,24	3 632 960,50
Capitaux propres I	**40 803 960,80**	**38 840 640,34**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**40 803 960,80**	**38 840 640,34**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	276 613,98	45 185,71
Concours bancaires	1,47	
Sous-total autres passifs IV	**276 615,45**	**45 185,71**
Total Passifs : I+II+III+IV	**41 080 576,25**	**38 885 826,05**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		5 552,71
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	3 587,99	1 982,98
Sous-total produits sur opérations financières	**3 587,99**	**7 535,69**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-4 555,87	-6 438,50
Sous-total charges sur opérations financières	**-4 555,87**	**-6 438,50**
Total revenus financiers nets (A)	**-967,88**	**1 097,19**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-429 392,06	-576 287,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-429 392,06**	**-576 287,24**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-430 359,94**	**-575 190,05**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-30 351,13**	**102 190,78**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-460 711,07**	**-472 999,27**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	2 653 265,70	1 657 897,95
Frais de transactions externes et frais de cession	-9 083,60	-7 448,09
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**2 644 182,10**	**1 650 449,86**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**383 371,22**	**-124 806,26**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**3 027 553,32**	**1 525 643,60**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 138 321,11	2 916 892,80
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-3,77	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-1 138 324,88**	**2 916 892,80**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-30 677,13**	**-336 576,63**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-1 169 002,01**	**2 580 316,17**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 397 840,24**	**3 632 960,50**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

PLUVALCA MultiManagers a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'€ster (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur 7 jours (base 100) majoré de 3% pour les actions A, de 3,7% pour les actions B, de, 4,6% pour les actions Z. La gestion est réalisée au travers d'un portefeuille d'OPC actions et d'OPC de produits de taux, sans contrainte d'allocation d'actifs ou de zone géographique ou de secteur d'activité. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes : une analyse quantitative et une analyse qualitative. L'équipe de gestion appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants pour identifier ceux qui partagent l'approche de Montpensier Arbevel, en fondant leur choix d'investissement sur une analyse fondamentale centrée sur les entreprises.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**89 113 674,22**	**70 195 667,81**	**45 893 635,76**	**38 840 640,34**	**40 803 960,80**
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A en EUR					
Actif net				15 801 751,38	10 521 026,02
Nombre de titres	370 697,868	319 586,061	210 823,511	107 793,393	69 645,012
Valeur liquidative unitaire	154,90	124,92	133,45	146,59	151,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					11,22
Capitalisation unitaire sur revenu	3,45	-2,24	-2,20	3,37	-2,49
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B en EUR					
Actif net				22 041 408,66	29 408 141,18
Nombre de titres	232 941,161	275 902,066	148 621,250	176 937,124	227 485,260
Valeur liquidative unitaire	128,90	104,68	112,61	124,57	129,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					9,58
Capitalisation unitaire sur revenu	3,75	-1,09	-1,09	3,69	-1,25
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z en EUR					
Actif net				997 480,30	874 793,60
Nombre de titres	7 979,406	8 160,993	5 533,607	4 854,357	4 073,820
Valeur liquidative unitaire	208,21	170,27	184,45	205,48	214,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					15,87
Capitalisation unitaire sur revenu	8,98	-0,52	-0,54	7,45	-0,62

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :
- Les frais de gestion financière ;
- Les frais de fonctionnement et autres services externes à la Société de Gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l’exception des frais de transactions et des frais de recherche qui peuvent être payés par le Compartiment. Les frais de transaction incluent les frais d’intermédiation (courtages, RTO, impôts de bourse, etc.)..

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d’Informations Clés (DIC).

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème Actions A, Z et B		
		Action A	**Action Z**	**Action B**
Frais de gestion financière	Actif net	1,70% TTC maximum l'an	0,30% TTC maximum l'an	0.80% TTC maximum l'an
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,15% TTC taux forfaitaire Maximum l'an		
Frais indirects maximum** (commissions et frais de gestion indirects, ie coût induit par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement)	Actif net	2,00% TTC maximum– cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liés à la performance des OPC sous-jacents		
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : De 0 à 179.40 EUR TTC selon le type d'opération		
Commission de sur performance	Actif net	15%TTC au-delà de (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur 7 jours (base 100) majoré de 3% si la performance est positive	Néant	15%TTC au-delà de l'€ster (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur 7 jours (base 100) majoré de 3,7% si la performance est positive

*Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les frais d'enregistrement et référencement de l'OPCVM, les frais d'information des clients et distributeurs, les frais de données, tel le coût des indices de référence utilisés par l'OPC..., les frais dépositaire, juridique, audit, fiscalité..., les frais liés au respect d'obligations réglementaires et reporting régulateur, les frais opérationnels et frais liés à la connaissance client. Le taux maximum forfaitaire indiqué pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci et à l'inverse si les frais réels sont supérieurs aux frais affichés le dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

** Les frais indirects représentent le coût induit par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement. Ce coût se détermine à partir des frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM et fonds d'investissement (déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du Compartiment investisseur), et des éventuelles commissions de souscription et/ou rachat payés par le Compartiment investisseur. Le taux maximum indiqué représente le niveau net moyen pondéré maximum des frais indirects. Ces coûts n'incluent pas les éventuelles commissions de surperformance. En effet, certains OPC prévoient une commission sous la forme d'un partage de surperformance par rapport à un indice de référence. Dans ce cas, il est impossible d'indiquer un maximum de frais..

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif des catégories d'actions A et B du compartiment (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'€ster (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur 7 jours (base 100) majoré de 3% pour les parts A et majoré de 3.7% pour les parts B. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM, la date de cristallisation étant le dernier jour de l'exercice comptable. Elle est fixée à 1 exercice comptable. Par exception, dans le cas de la création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au la clôture du premier exercice comptable suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 ans :
- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est d'au minimum un exercice comptable entier et au maximum de 5 exercices comptables. Par exception, dans le cas de la création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie de parts, et la date de clôture de l'exercice comptable en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net de la part, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

La commission de surperformance s'applique, sous réserve que la valeur liquidative de l'OPCVM réel, avant commission de surperformance, soit supérieure à la valeur liquidative de début de période de calcul. A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 15% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de la part de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est immédiatement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**38 840 640,34**	**45 893 635,76**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	20 423 410,59	13 119 883,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 535 597,39	-24 165 031,73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-430 359,94	-575 190,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 644 182,10	1 650 449,86
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 138 324,88	2 916 892,80
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments	9,98	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**40 803 960,80**	**38 840 640,34**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A		
Actions souscrites durant l'exercice	9 400,152	1 389 359,01
Actions rachetées durant l'exercice	-47 548,533	-6 838 217,94
Solde net des souscriptions/rachats	-38 148,381	-5 448 858,93
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	69 645,012	
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B		
Actions souscrites durant l'exercice	148 983,222	18 880 335,15
Actions rachetées durant l'exercice	-98 435,086	-12 386 597,10
Solde net des souscriptions/rachats	50 548,136	6 493 738,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	227 485,260	
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z		
Actions souscrites durant l'exercice	736,672	153 716,43
Actions rachetées durant l'exercice	-1 517,209	-310 782,35
Solde net des souscriptions/rachats	-780,537	-157 065,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 073,820	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA MULTIMANAGERS A FR0010988147	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 521 026,02	69 645,012	151,06
PLUVALCA MULTIMANAGERS B FR0013314226	Capitalisation	Capitalisation	EUR	29 408 141,18	227 485,260	129,27
PLUVALCA MULTIMANAGERS Z FR0010997874	Capitalisation	Capitalisation	EUR	874 793,60	4 073,820	214,73

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 264,93				1 264,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**1 264,93**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 264,93						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**1 264,93**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 NOK +/-	Devise 4 JPY +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,18	0,03			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**0,18**	**0,03**			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1956955634	AMUNDI FDS POLEN CAPITAL GLOBAL GROWTH IE C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 219 769,61
IE00B5BMR087	CSETF S&P 500	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 215 981,48
IE00B6R52259	ISHARES MSCI ACWI UCITS ETF USD ACC	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	2 026 653,66
IE00B4K48X80	ISH MSCI EUR ACC	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 639 391,29
LU1311311788	Matthews Asia Funds - Asia Ex Japan Dividend Fund I EUR Acc	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS (LUX) SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	613 848,18
IE00B5WN3467	COMGEST GROWTH EUROPE I	COMGEST ASSET MANAGEMENT INT LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	814 144,34
IE00BMVX2492	CORUM BUTLER CREDIT OPPORTUNITIES FUND B POOLED EUR CAP	CORUM BUTLER ASSET MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	2 009 777,74
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	2 008 059,81
LU1331973468	Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Absolute Return Europe R (EUR	ELEVA CAPITAL SAS	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	2 039 156,19
LU1481584016	FLOSSBACH STORCH BD OP-ITEUR	FLOSSBACH VON STORCH INVEST S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	2 020 901,37
IE00BH3ZJ036	HEPTAGON FUND ICAV DRIEHAUS US SMALL CAP EQUITY FUND IE EUR	Heptagon Capital LLP	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 225 800,04
LU2478692390	iMGP GLOB CONCENTRATED EQTY FD I EUR	IM GLOBAL PARTNER ASSET MANAGEMENT S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 222 580,92
LU2342727992	iMGP US CORE PLUS FUND I EUR 2 HP	IM GLOBAL PARTNER ASSET MANAGEMENT S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	2 017 858,50
LU2798963190	INDEPENDANCE AM EUROPE MID CLASSE B	INDEPENDANCE AM SICAV - EUROPE MID	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 230 734,90
IE00BRJG7840	JAN HND GLB LIFE S-U EUR AC	JANUS HENDERSON INVESTORS EUROPE S.A.	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 014 961,08
LU2403912525	JUPITER GLOBAL FUND JUPITER DYNAMIC BOND ESG CLASS D EUR ACC	JUPITER ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	2 023 390,59

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1171460659	Fullgoal China Small-Mid Cap Growth Fund I1 (EUR)	Lemanik Asset Management Luxembourg	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	525 821,90
IE00BL71KB37	AMUNDI CHENAVARI CREDIT FUND CLASS SSI EUR	LYXOR INTERNATIONAL	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	2 008 016,07
FR0013433018	M PRIME EUROPE STOCK FCP PART IC	MONTPENSIER ARBEVEL	Actions Euro	France	EUR	138 589,23
FR001400A0A3	M CLOUD LEADERS SRI PART IC	MONTPENSIER ARBEVEL	Actions internationales	France	EUR	888 870,24
FR001400O8L7	M GLOBAL ONSHORING IC	MONTPENSIER ARBEVEL	Actions internationales	France	EUR	223 003,44
FR001400CCK0	PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	MONTPENSIER ARBEVEL	Fonds / Actions	France	EUR	788 059,71
IE00BF4K8391	MUZINICH-EUROPEAN CDT ALPHA FD-H EUR A	MUZINICH & CO IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	2 008 223,10
IE00BHR3GK28	NEUBERG BRM UL SH ET EB EUR I5A	NEUBERGER BERMAN ASSET MANAGEMENT IR	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	2 009 044,39
LU1433232698	PICTET TR ATLAS I EUR	Pictet Asset Management	Fonds / Court / Long (Long/Short)	Luxembourg	EUR	2 034 021,57
IE00BNC17W29	PIMCO FUNDS GLOBAL INVESTORS SERIES PLC PIMCOESG INCOME FUND	PIMCO GLOBAL ADVISORS (IRELAND)LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	2 008 789,38
IE00BF0GL436	POLAR AUTOMATION AI-IEURA	POLAR CAPITAL LLP	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 045 813,20
IE00BFMFDF33	POLAR EMERGNG MKT STARS-IEUR	POLAR CAPITAL LLP	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 262 840,51
LU0971565493	Robeco Indian Equities F EUR	Robeco Institutional Asset Management B.V.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	530 269,44
Total						**39 814 371,88**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Rétrocession de frais de gestion	1 192,94
	Autres créances	79,20
Total des créances		**1 272,14**
Dettes		
	Achats à règlement différé	233 169,12
	Frais de gestion fixe	38 990,89
	Autres dettes	4 453,97
Total des dettes		**276 613,98**
Total des créances et des dettes		**-275 341,84**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	219 786,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	206 632,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 972,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 038 522,62
	FR001400A0A3	M CLOUD LEADERS SRI PART IC	888 870,24
	FR001400O8L7	M GLOBAL ONSHORING IC	223 003,44
	FR0013433018	M PRIME EUROPE STOCK FCP PART IC	138 589,23
	FR001400CCK0	PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	788 059,71
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**2 038 522,62**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-460 711,07**	**-472 999,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**-460 711,07**	**-472 999,27**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-460 711,07**	**-472 999,27**

Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-173 458,78**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-173 458,78**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-173 458,78**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-173 458,78	-258 710,30
Total	**-173 458,78**	**-258 710,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-284 696,20**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-284 696,20**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-284 696,20**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-284 696,20	-211 436,47
Total	**-284 696,20**	**-211 436,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-2 556,09**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 556,09**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 556,09**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-2 556,09	-2 852,50
Total	**-2 556,09**	**-2 852,50**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 027 553,32**	**1 525 643,60**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 027 553,32**	**1 525 643,60**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 027 553,32**	**1 525 643,60**

Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**782 079,53**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**782 079,53**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**782 079,53**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	782 079,53	621 998,66
Total	**782 079,53**	**621 998,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 180 802,85**	**1 525 643,60**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 180 802,85**	**1 525 643,60**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 180 802,85**	**1 525 643,60**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 180 802,85	864 649,59
Total	**2 180 802,85**	**864 649,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**64 670,94**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**64 670,94**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**64 670,94**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	64 670,94	38 995,35
Total	**64 670,94**	**38 995,35**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC				**39 814 371,88**	**97,57**
OPCVM				**37 796 513,38**	**92,62**
Gestion collective				**37 796 513,38**	**92,62**
AMUNDI CHENAVARI CREDIT FUND CLASS SSI EUR	IE00BL71KB37	EUR	16 216,1583	2 008 016,07	4,92
AMUNDI FDS POLEN CAPITAL GLOBAL GROWTH IE C	LU1956955634	EUR	733,471	1 219 769,61	2,99
COMGEST GROWTH EUROPE I	IE00B5WN3467	EUR	18 911,599	814 144,34	2,00
CORUM BUTLER CREDIT OPPORTUNITIES FUND B POOLED EUR CAP	IE00BMVX2492	EUR	15 237,3748	2 009 777,74	4,93
CSETF S&P 500	IE00B5BMR087	EUR	1 932	1 215 981,48	2,98
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	LU1694789378	EUR	14 743,4641	2 008 059,81	4,92
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Absolute Return Europe R (EUR	LU1331973468	EUR	12 225,89	2 039 156,19	4,99
FLOSSBACH STORCH BD OP-ITEUR	LU1481584016	EUR	15 855,181	2 020 901,37	4,95
Fullgoal China Small-Mid Cap Growth Fund I1 (EUR)	LU1171460659	EUR	152,146	525 821,90	1,29
HEPTAGON FUND ICAV DRIEHAUS US SMALL CAP EQUITY FUND IE EUR	IE00BH3ZJ036	EUR	8 202,08	1 225 800,04	3,00
iMGP GLOB CONCENTRATED EQTY FD I EUR	LU2478692390	EUR	1 034	1 222 580,92	3,00
INDEPENDANCE AM EUROPE MID CLASSE B	LU2798963190	EUR	9 144,3265	1 230 734,90	3,02
ISHARES MSCI ACWI UCITS ETF USD ACC	IE00B6R52259	EUR	21 801	2 026 653,66	4,97
ISH MSCI EUR ACC	IE00B4K48X80	EUR	17 471	1 639 391,29	4,02
JAN HND GLB LIFE S-U EUR AC	IE00BRJG7840	EUR	30 064,013	1 014 961,08	2,49
JUPITER GLOBAL FUND JUPITER DYNAMIC BOND ESG CLASS D EUR ACC	LU2403912525	EUR	21 307,82	2 023 390,59	4,96
Matthews Asia Funds - Asia Ex Japan Dividend Fund I EUR Acc	LU1311311788	EUR	45 946,72	613 848,18	1,50
M CLOUD LEADERS SRI PART IC	FR001400A0A3	EUR	2 479	888 870,24	2,18
M GLOBAL ONSHORING IC	FR001400O8L7	EUR	792	223 003,44	0,55
M PRIME EUROPE STOCK FCP PART IC	FR0013433018	EUR	317	138 589,23	0,34
MUZINICH-EUROPEAN CDT ALPHA FD-H EUR A	IE00BF4K8391	EUR	14 511,331	2 008 223,10	4,92
NEUBERG BRM UL SH ET EB EUR I5A	IE00BHR3GK28	EUR	16 905,456	2 009 044,39	4,92
PICTET TR ATLAS I EUR	LU1433232698	EUR	14 100,66945	2 034 021,57	4,98
PIMCO FUNDS GLOBAL INVESTORS SERIES PLC PIMCOESG INCOME FUND	IE00BNC17W29	EUR	192 967,28	2 008 789,38	4,92
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	FR001400CCK0	EUR	42,874	788 059,71	1,93

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
POLAR AUTOMATION AI-IEURA	IE00BF0GL436	EUR	38 210,201	1 045 813,20	2,56
POLAR EMERGNG MKT STARS-IEUR	IE00BFMFDF33	EUR	90 010,015	1 262 840,51	3,09
Robeco Indian Equities F EUR	LU0971565493	EUR	1 089,8336	530 269,44	1,30
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				**2 017 858,50**	**4,95**
Gestion collective				**2 017 858,50**	**4,95**
iMGP US CORE PLUS FUND I EUR 2 HP	LU2342727992	EUR	1 834	2 017 858,50	4,95
Total				**39 814 371,88**	**97,57**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	39 814 371,88
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 266 204,37
Autres passifs (-)	-276 615,45
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**40 803 960,80**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS A	EUR	69 645,012	151,06
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS B	EUR	227 485,260	129,27
Action PLUVALCA MULTIMANAGERS Z	EUR	4 073,820	214,73

33. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Multimanagers A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0010988147**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA MULTIMANAGERS a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à l'ESTR capitalisé majoré de 3%. La gestion est réalisée au travers d'un portefeuille d'OPC actions et d'OPC de produits de taux, sans contrainte d'allocation d'actifs ou de zone géographique ou de secteur d'activité. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes : une analyse quantitative et une analyse qualitative. L'équipe de gestion appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants pour identifier ceux qui partagent l'approche de Montpensier Arbevel, en fondant leur choix d'investissement sur une analyse fondamentale centrée sur les entreprises.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence. Cependant, à titre indicatif, afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'ESTR capitalisé, majoré de 3% pour évaluer la performance du compartiment.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est un OPC d'OPC dont l'actif est essentiellement composé de parts ou d'actions d'OPCVM, relevant de la Directive 2009/65/CE, et de FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du code monétaire et financier. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes, en se basant sur la stratégie d'allocation d'actifs définie :
- Analyse quantitative des fonds : historique de performance, volatilité, ratio de sharpe, analyse des pertes maximales, taille des encours, dispersion/concentration des lignes, répartition par géographie, par secteur et par taille de capitalisation, liquidité du fonds et des sous-jacents, exposition et couverture du risque de change, capacité de décorrélation ;
- Analyse qualitative des fonds : l'équipe de multigestion de Montpensier Arbevel appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants et/ou leurs « product specialists » pour bien identifier ceux qui partagent leur approche. Cela permet notamment de cerner les facteurs humains mis à la disposition des fonds sélectionnés (philosophie d'investissement, positionnement du fonds et principales convictions, expérience professionnelle des gérants, durée du track-record, turnover de l'équipe de gestion, moyens humains dédiés à l'analyse fondamentale, processus d'investissement et de gestion des risques).
Un comité d'investissement se réunit de façon régulière pour définir des choix d'investissement.
Le compartiment peut être exposé :
- Entre 0 et 70% de l'actif net en actions, indirectement via des OPCVM et FIA, sans contraintes de zones géographiques, ni de secteurs d'investissement ;
- Entre 0 et 100% de l'actif net en instruments financiers supports de taux d'intérêt, indirectement via des OPCVM, FIA et/ou des instruments financiers à terme. Cette poche est gérée dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -2 et 10.
En outre, l'utilisation des instruments financiers à terme pourra générer une exposition cumulée induite par les positions de l'actif et du hors bilan supérieure à 100% de l'actif net et pouvant aller exceptionnellement jusqu'à 120% de l'actif en actions ou en instruments financiers de taux.
Le compartiment peut être exposé au risque de change jusqu'à 50% de son actif net sur des devises autres que l'euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 328 €	6 447 €
	Rendement annuel moyen	-36.7%	-8.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 903 €	9 567 €
	Rendement annuel moyen	-21.0%	-0.9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 201 €	11 062 €
	Rendement annuel moyen	2.0%	2.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 591 €	13 291 €
	Rendement annuel moyen	25.9%	5.9%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 03/2015 à 03/2020
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 01/2019 à 01/2024
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	444 €	1 648 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-4.44%	3.30% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 5.34% avant déduction des coûts et de 2.04% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.48% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	248 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.01% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	1 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	16 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Le Fonds n'a pas vocation à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales, et relève de l'article 6 du Règlement SFDR.
Les investissements sous-jacents à ce fonds ne prennent pas en compte les critères de durabilité au sens du Règlement Européen Taxonomie.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Multimanagers B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013314226**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA MULTIMANAGERS a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à l'ESTR capitalisé majoré de 3%. La gestion est réalisée au travers d'un portefeuille d'OPC actions et d'OPC de produits de taux, sans contrainte d'allocation d'actifs ou de zone géographique ou de secteur d'activité. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes : une analyse quantitative et une analyse qualitative. L'équipe de gestion appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants pour identifier ceux qui partagent l'approche de Montpensier Arbevel, en fondant leur choix d'investissement sur une analyse fondamentale centrée sur les entreprises.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence. Cependant, à titre indicatif, afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'ESTR capitalisé, majoré de 3% pour évaluer la performance du compartiment.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est un OPC d'OPC dont l'actif est essentiellement composé de parts ou d'actions d'OPCVM, relevant de la Directive 2009/65/CE, et de FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du code monétaire et financier. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes, en se basant sur la stratégie d'allocation d'actifs définie :
- Analyse quantitative des fonds : historique de performance, volatilité, ratio de sharpe, analyse des pertes maximales, taille des encours, dispersion/concentration des lignes, répartition par géographie, par secteur et par taille de capitalisation, liquidité du fonds et des sous-jacents, exposition et couverture du risque de change, capacité de décorrélation ;
- Analyse qualitative des fonds : l'équipe de multigestion de Montpensier Arbevel appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants et/ou leurs « product specialists » pour bien identifier ceux qui partagent leur approche. Cela permet notamment de cerner les facteurs humains mis à la disposition des fonds sélectionnés (philosophie d'investissement, positionnement du fonds et principales convictions, expérience professionnelle des gérants, durée du track-record, turnover de l'équipe de gestion, moyens humains dédiés à l'analyse fondamentale, processus d'investissement et de gestion des risques).
Un comité d'investissement se réunit de façon régulière pour définir des choix d'investissement.
Le compartiment peut être exposé :
- Entre 0 et 70% de l'actif net en actions, indirectement via des OPCVM et FIA, sans contraintes de zones géographiques, ni de secteurs d'investissement ;
- Entre 0 et 100% de l'actif net en instruments financiers supports de taux d'intérêt, indirectement via des OPCVM, FIA et/ou des instruments financiers à terme. Cette poche est gérée dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -2 et 10.
En outre, l'utilisation des instruments financiers à terme pourra générer une exposition cumulée induite par les positions de l'actif et du hors bilan supérieure à 100% de l'actif net et pouvant aller exceptionnellement jusqu'à 120% de l'actif en actions ou en instruments financiers de taux.
Le compartiment peut être exposé au risque de change jusqu'à 50% de son actif net sur des devises autres que l'euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 380 €	6 694 €
	Rendement annuel moyen	-36.2%	-7.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 959 €	9 809 €
	Rendement annuel moyen	-20.4%	-0.4%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 840 €	11 223 €
	Rendement annuel moyen	-1.6%	2.3%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 659 €	12 482 €
	Rendement annuel moyen	26.6%	4.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2020 à 09/2025
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2020 à 03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	356 €	1 121 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.56%	2.24% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.58% avant déduction des coûts et de 2.33% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.58% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	158 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.01% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	15 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Le Fonds n'a pas vocation à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales, et relève de l'article 6 du Règlement SFDR.
Les investissements sous-jacents à ce fonds ne prennent pas en compte les critères de durabilité au sens du Règlement Européen Taxonomie.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Multimanagers Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0010997874**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA MULTIMANAGERS a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à l'ESTR capitalisé majoré de 3%. La gestion est réalisée au travers d'un portefeuille d'OPC actions et d'OPC de produits de taux, sans contrainte d'allocation d'actifs ou de zone géographique ou de secteur d'activité. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes : une analyse quantitative et une analyse qualitative. L'équipe de gestion appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants pour identifier ceux qui partagent l'approche de Montpensier Arbevel, en fondant leur choix d'investissement sur une analyse fondamentale centrée sur les entreprises.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence. Cependant, à titre indicatif, afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'ESTR capitalisé, majoré de 3% pour évaluer la performance du compartiment.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est un OPC d'OPC dont l'actif est essentiellement composé de parts ou d'actions d'OPCVM, relevant de la Directive 2009/65/CE, et de FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du code monétaire et financier. La sélection des fonds est réalisée de manière indépendante selon un processus en deux étapes, en se basant sur la stratégie d'allocation d'actifs définie :
- Analyse quantitative des fonds : historique de performance, volatilité, ratio de sharpe, analyse des pertes maximales, taille des encours, dispersion/concentration des lignes, répartition par géographie, par secteur et par taille de capitalisation, liquidité du fonds et des sous-jacents, exposition et couverture du risque de change, capacité de décorrélation ;
- Analyse qualitative des fonds : l'équipe de multigestion de Montpensier Arbevel appréhende un fonds comme une société, et rencontre systématiquement les gérants et/ou leurs « product specialists » pour bien identifier ceux qui partagent leur approche. Cela permet notamment de cerner les facteurs humains mis à la disposition des fonds sélectionnés (philosophie d'investissement, positionnement du fonds et principales convictions, expérience professionnelle des gérants, durée du track-record, turnover de l'équipe de gestion, moyens humains dédiés à l'analyse fondamentale, processus d'investissement et de gestion des risques).
Un comité d'investissement se réunit de façon régulière pour définir des choix d'investissement.
Le compartiment peut être exposé :
- Entre 0 et 70% de l'actif net en actions, indirectement via des OPCVM et FIA, sans contraintes de zones géographiques, ni de secteurs d'investissement ;
- Entre 0 et 100% de l'actif net en instruments financiers supports de taux d'intérêt, indirectement via des OPCVM, FIA et/ou des instruments financiers à terme. Cette poche est gérée dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -2 et 10.
En outre, l'utilisation des instruments financiers à terme pourra générer une exposition cumulée induite par les positions de l'actif et du hors bilan supérieure à 100% de l'actif net et pouvant aller exceptionnellement jusqu'à 120% de l'actif en actions ou en instruments financiers de taux.
Le compartiment peut être exposé au risque de change jusqu'à 50% de son actif net sur des devises autres que l'euro.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 478 €	6 979 €
	Rendement annuel moyen	-35.2%	-6.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 006 €	10 513 €
	Rendement annuel moyen	-19.9%	1.0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 345 €	12 260 €
	Rendement annuel moyen	3.4%	4.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	13 030 €	15 013 €
	Rendement annuel moyen	30.3%	8.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 03/2015 à 03/2020
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 04/2017 à 04/2022
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Multimanagers Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	307 €	883 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.07%	1.77% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 5.93% avant déduction des coûts et de 4.16% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.08% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	108 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.01% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Le Fonds n'a pas vocation à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales, et relève de l'article 6 du Règlement SFDR.
Les investissements sous-jacents à ce fonds ne prennent pas en compte les critères de durabilité au sens du Règlement Européen Taxonomie.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Compartiment :

PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES

34. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros
- A compter du 12 septembre 2025, l'analyse de la contribution à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), mettant en œuvre une approche best-in-universe.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- Remplacement de l'indicateur de référence du fonds : l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (ticker Bloomberg SCXG Index), remplace l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Small Cap, y compris comme référence au calcul de la commission de surperformance, à compter du 31 décembre 2025
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- Dans le cadre d'une approche en sélectivité associée aux critères du Label ISR, le Fonds opère depuis le 1er janvier 2026 une réduction de 30% de son univers d'investissement initial afin de déterminer son univers investissable.

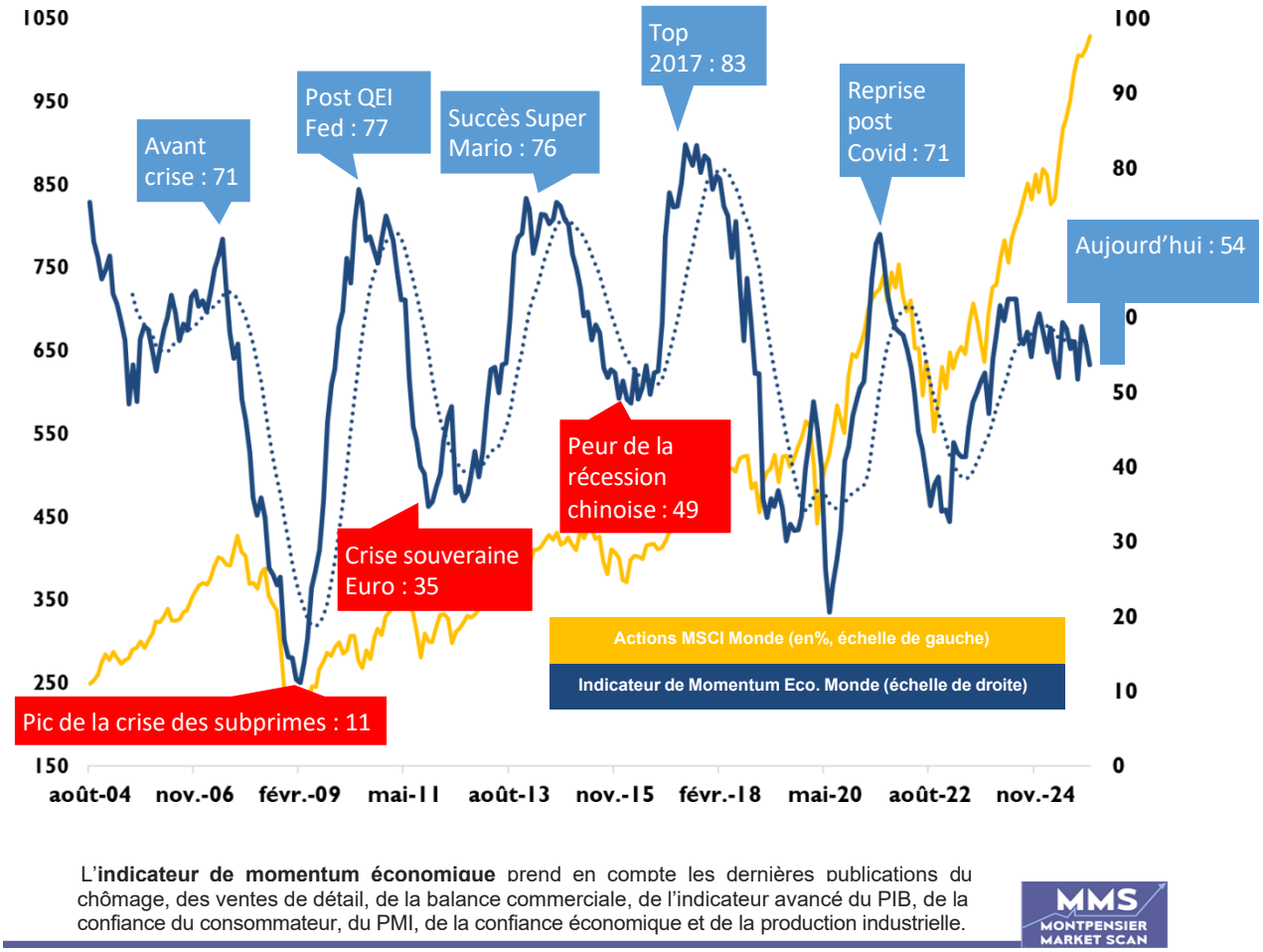
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

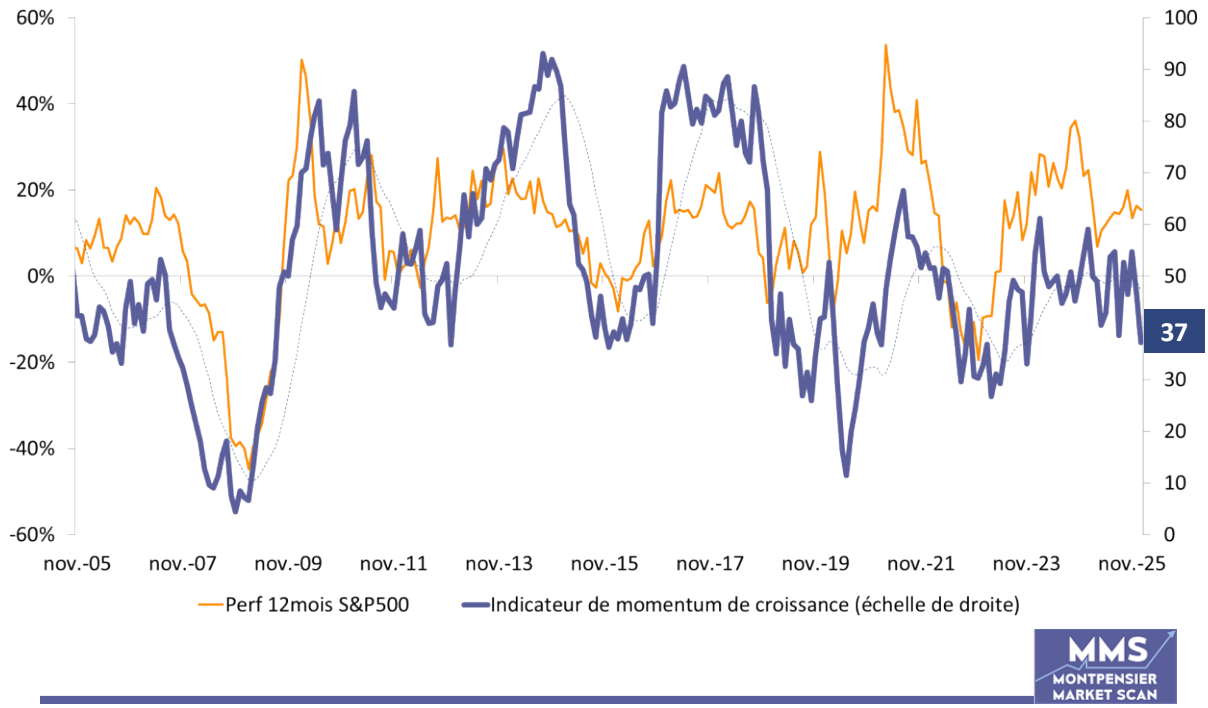
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



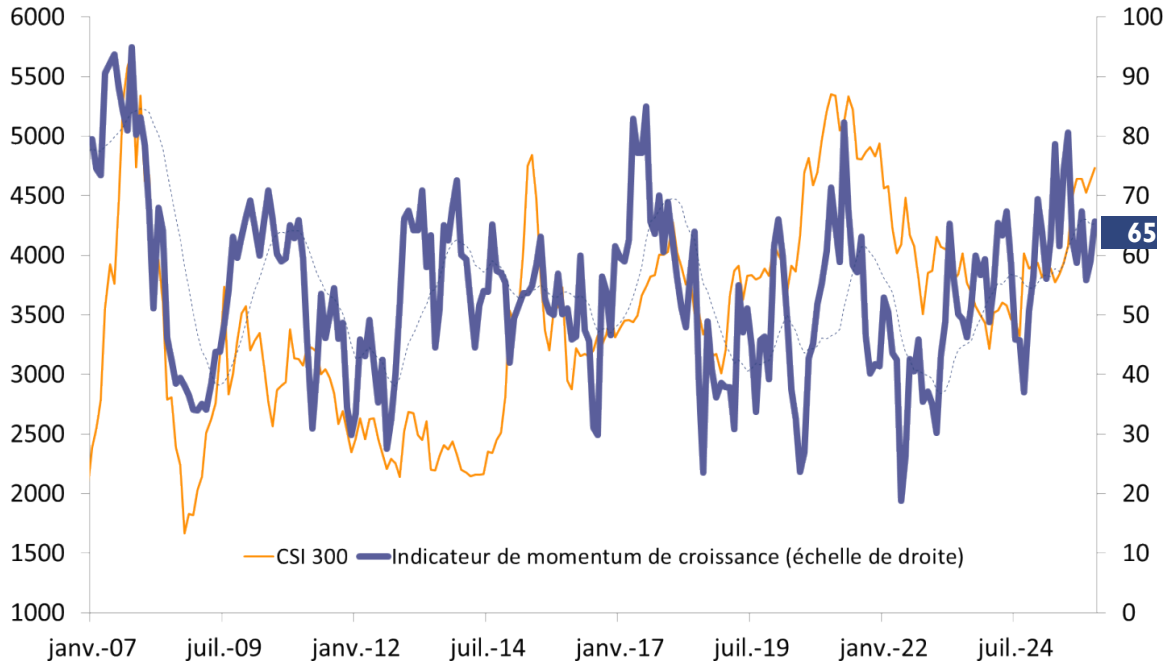
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



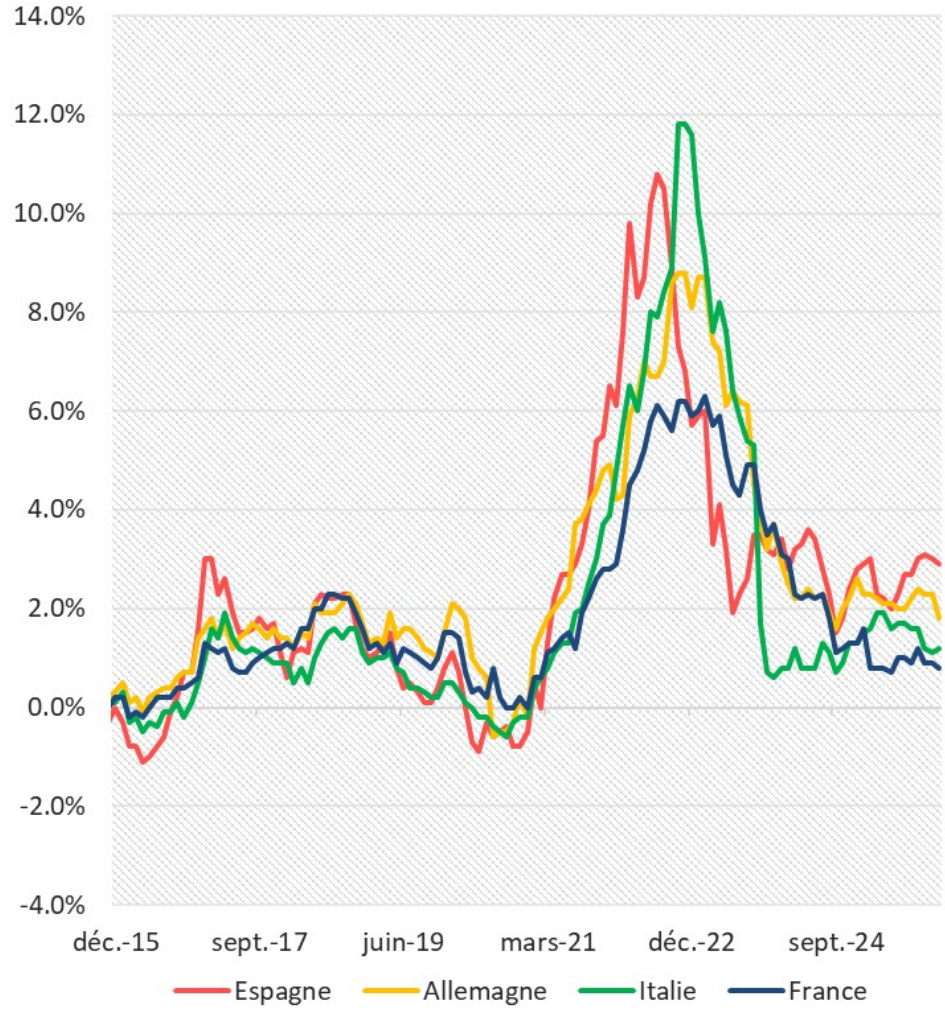
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



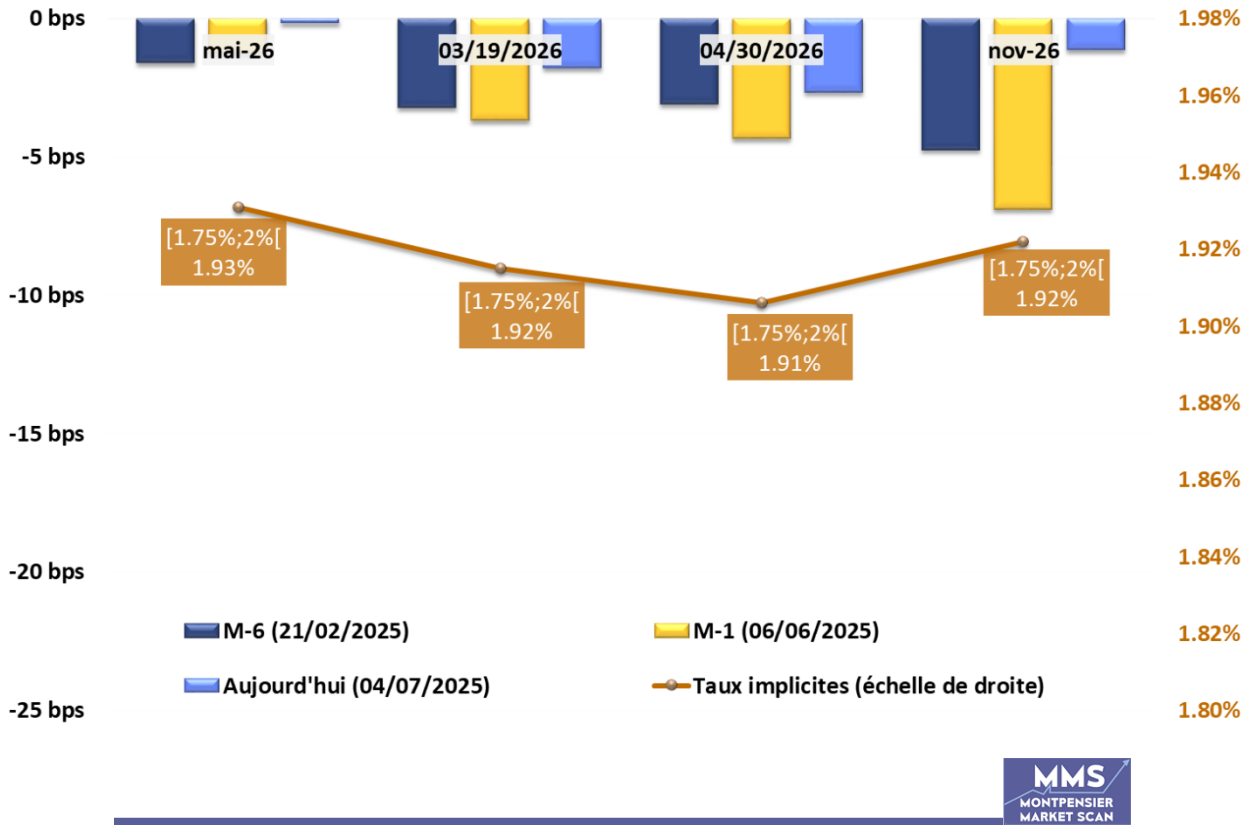
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

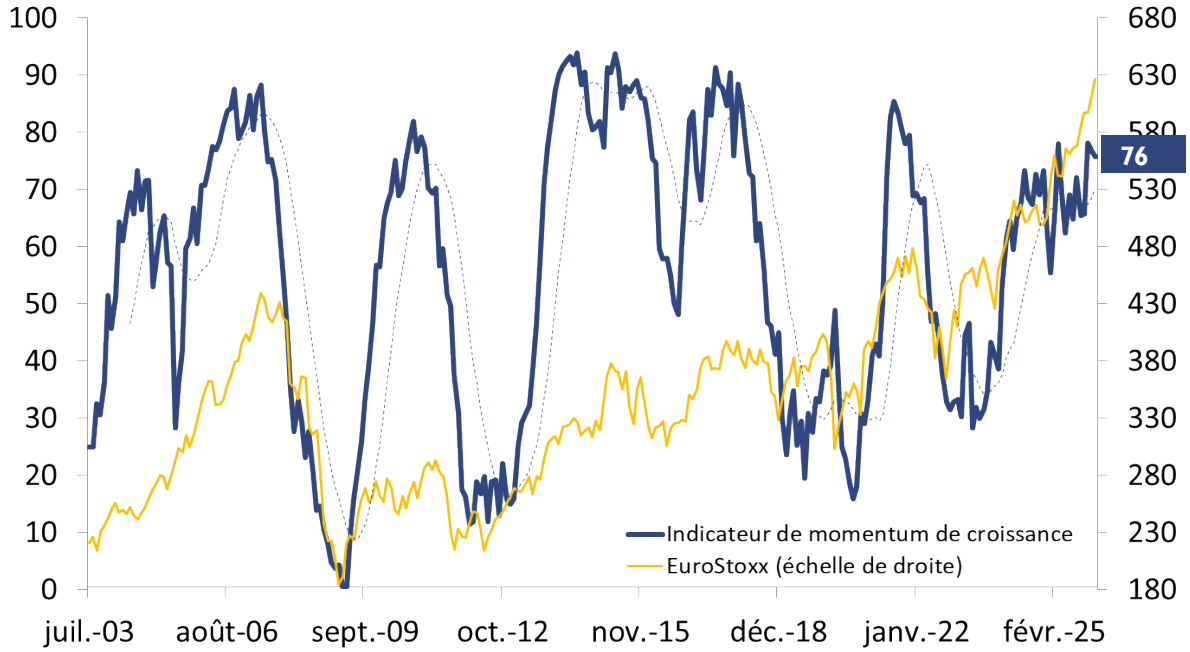


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

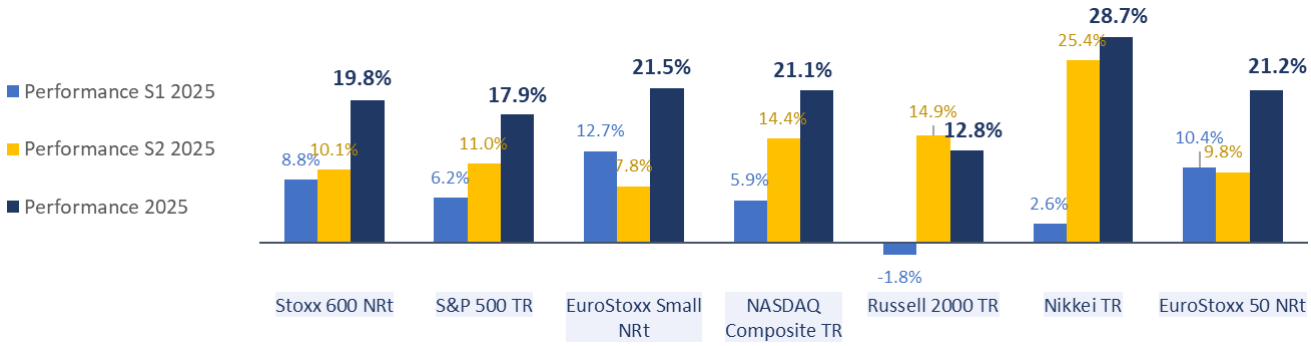
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

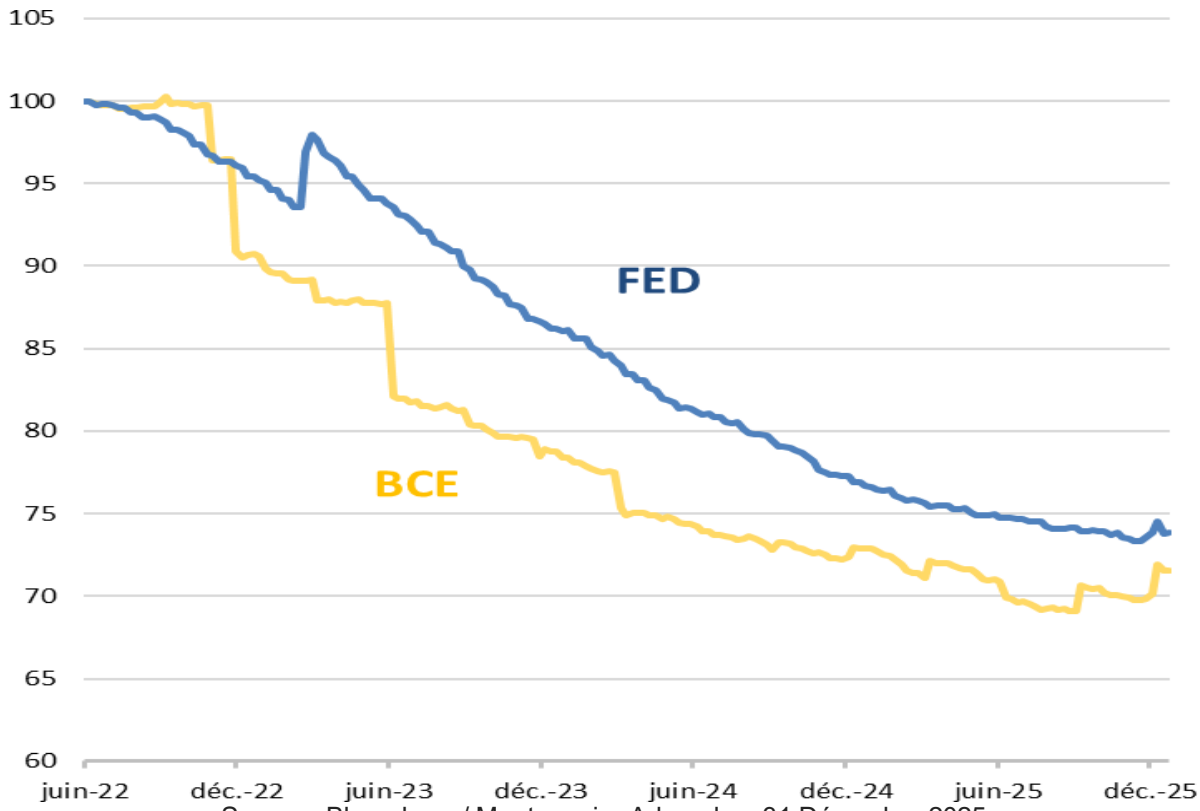
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

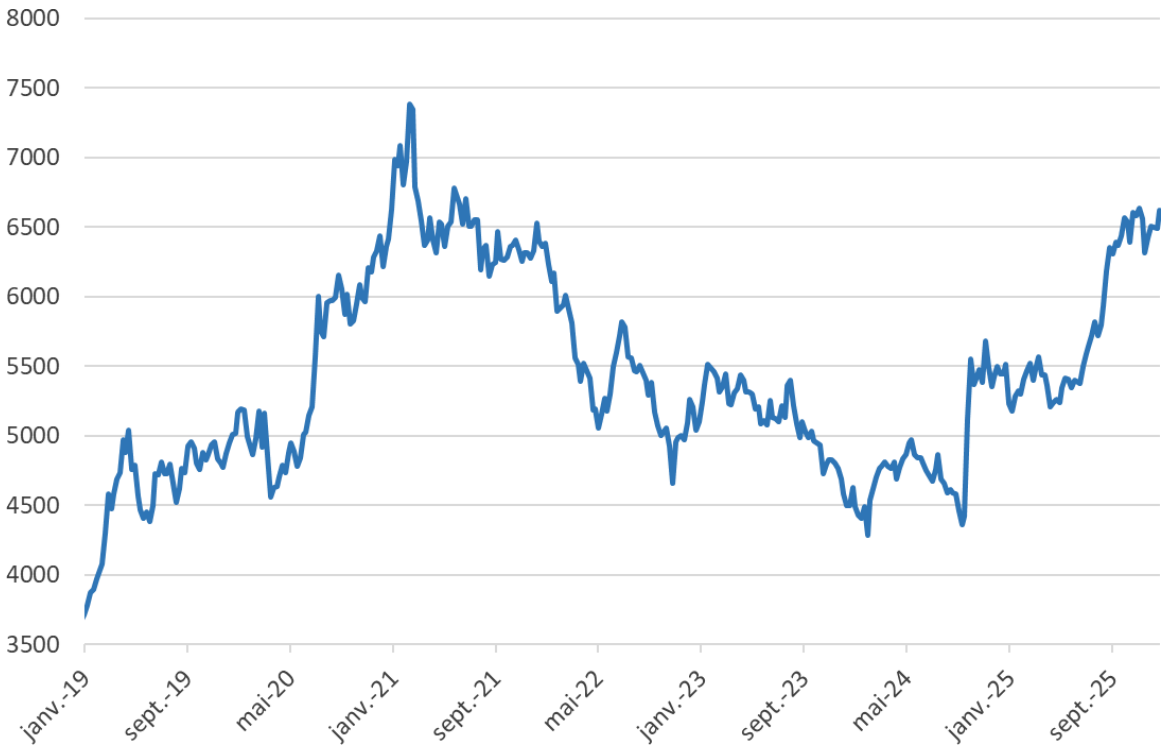
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

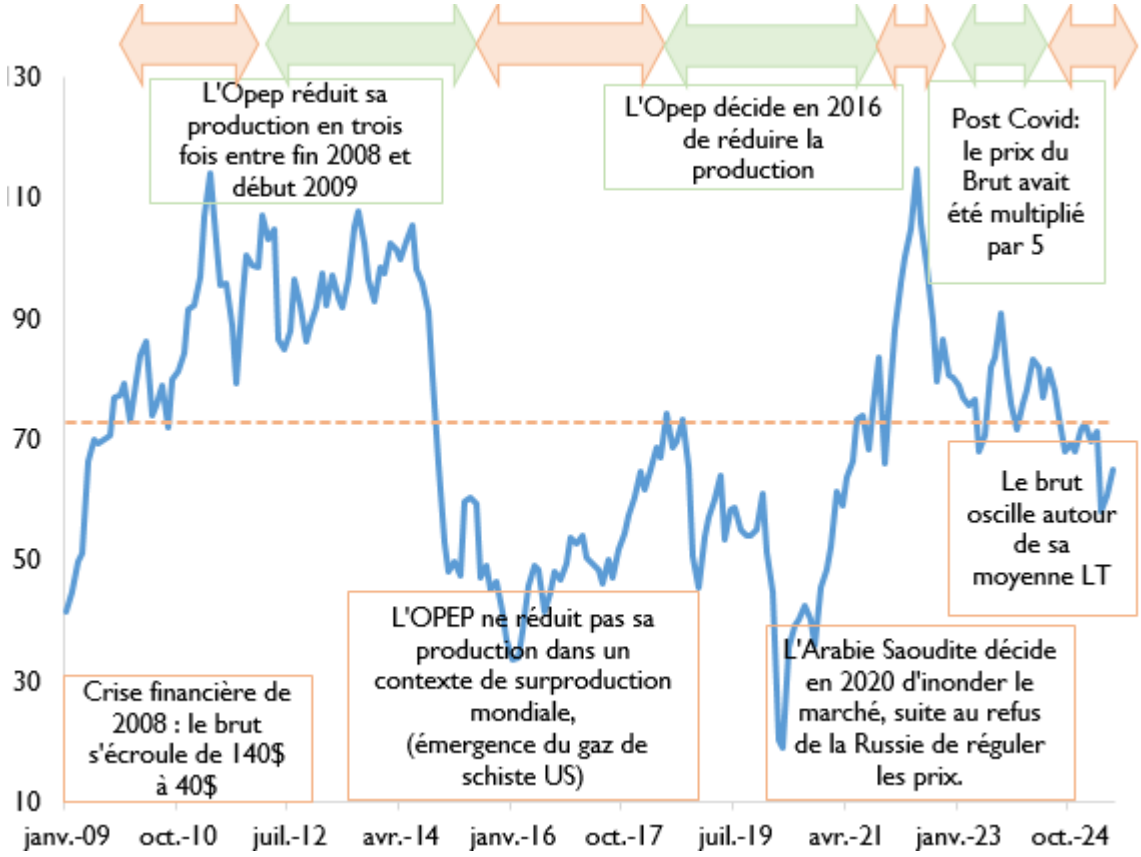


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

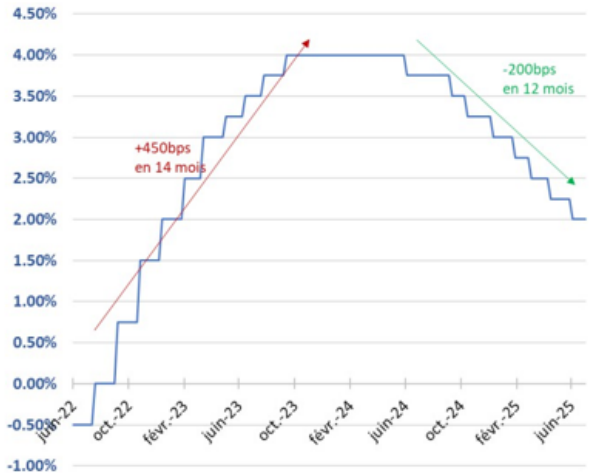
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

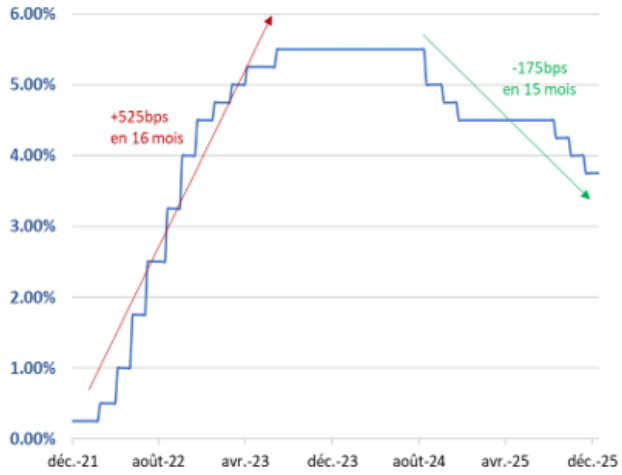
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

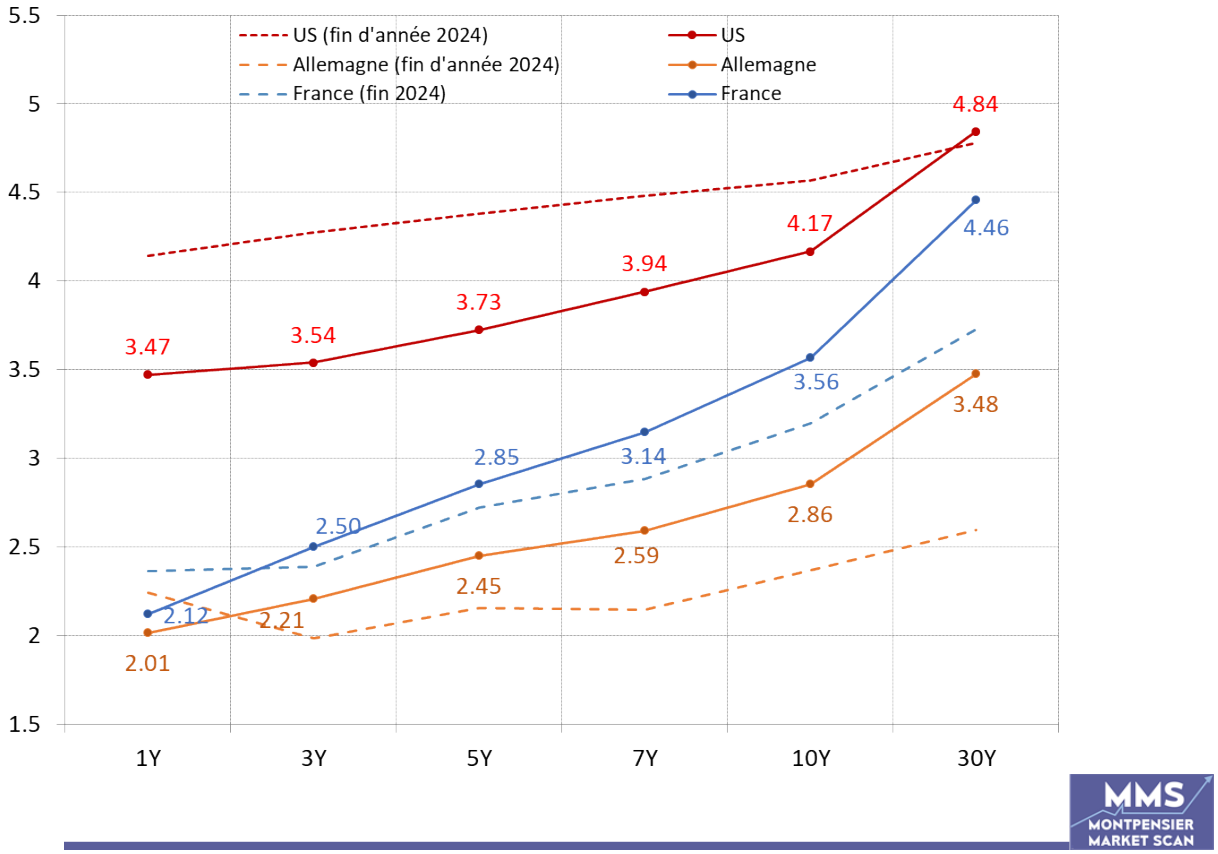


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



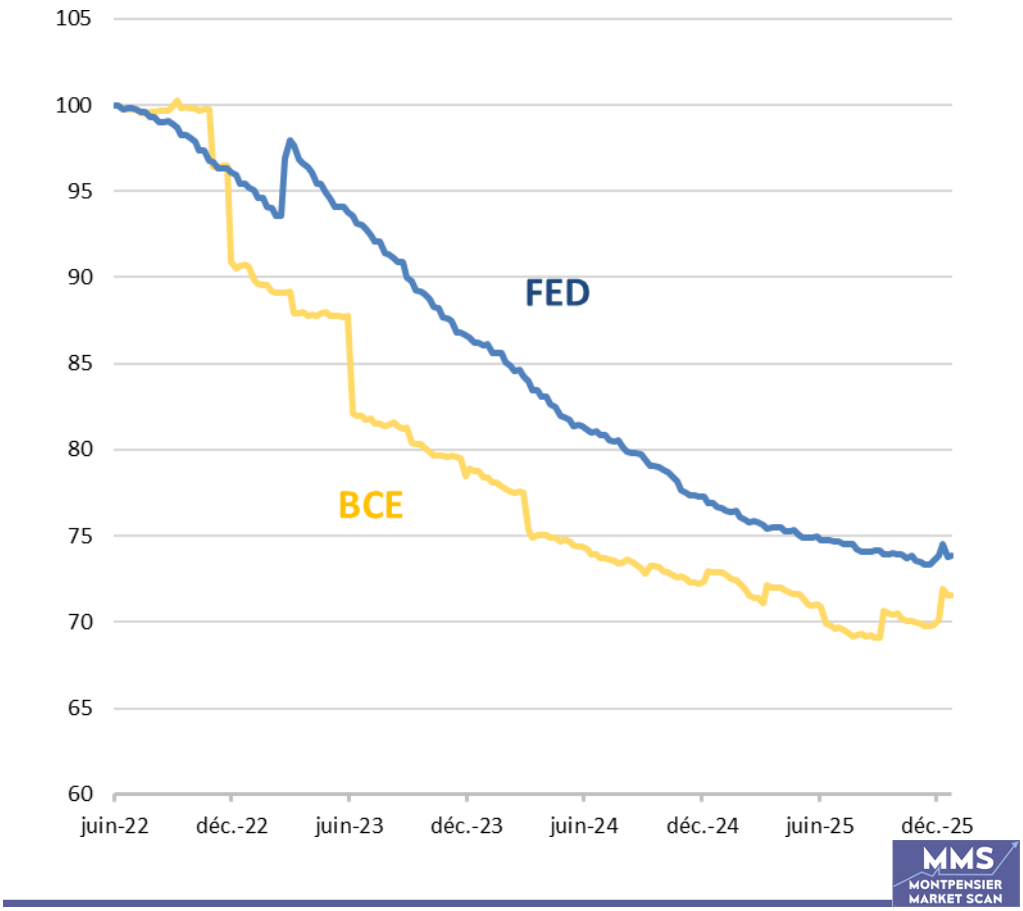
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

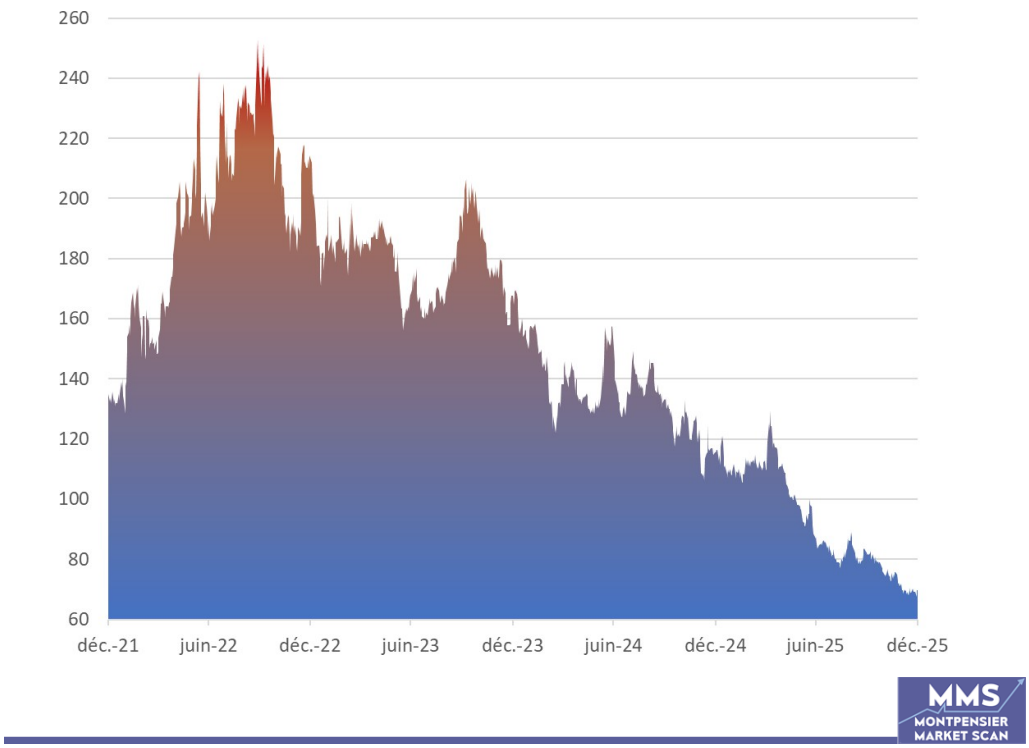


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

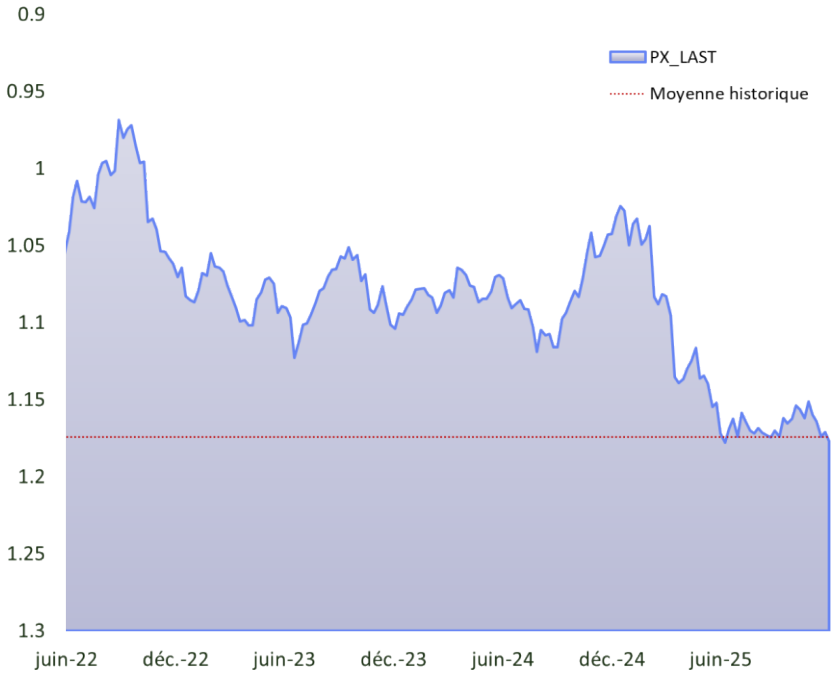
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar

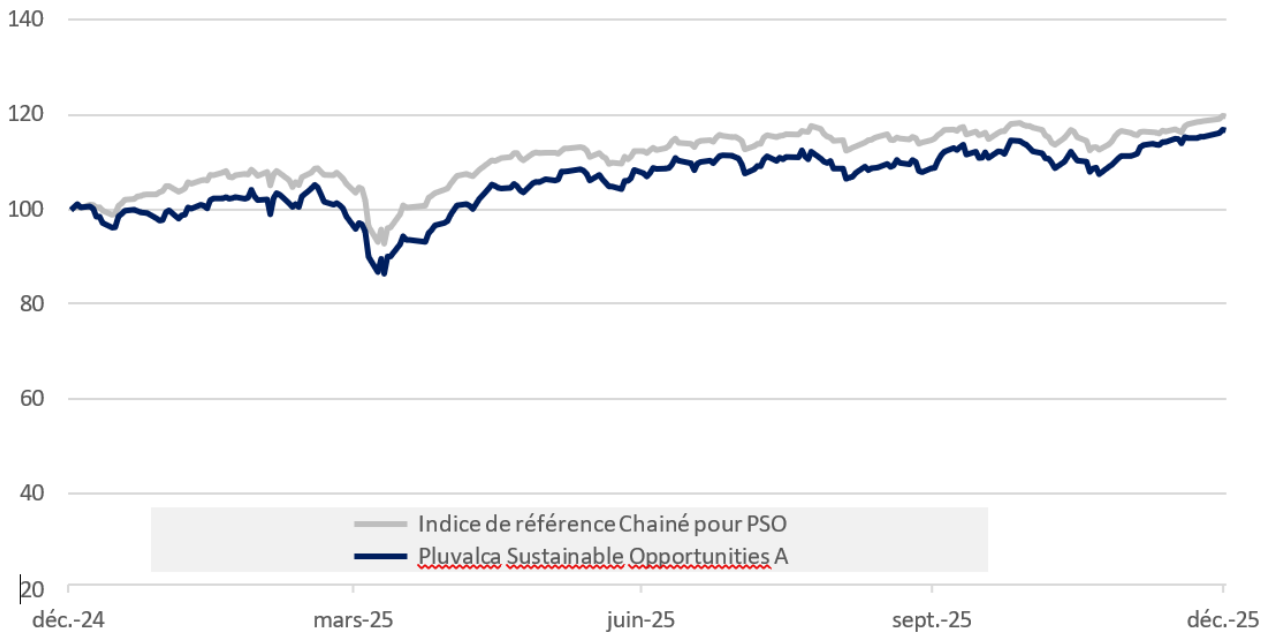


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Sustainable Opportunities au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 8.80 millions d'euros

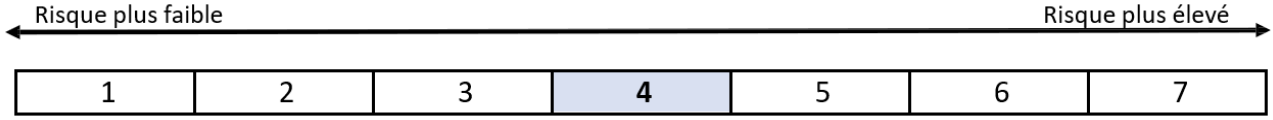
	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)	134.43	157.16
Performance annuelle		*16.91%*
Valeur liquidative part B (€)	143.11	169.00
Performance annuelle		*18.09%*
Valeur liquidative part P (€)	75.16	87.86
Performance annuelle		*16.90%*
Valeur liquidative part Z (€)	143.21	170.65
Performance annuelle		*19.16%*
Indice de référence Chainé pour PSO	784.12	939.55
Performance annuelle		*19.82%*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 92.17% en actions

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	15 111 832.60	8 797 541.05	-41.78%
Nombre de parts A	26 737.5200	12 380.8240	
ANC	*3 594 419*	*1 945 868*	
Nombre de parts B	66 197.9420	27 651.4630	
ANC	*9 474 164*	*4 673 181*	
Nombre de parts P	24 585.5970	24 585.5970	
ANC	*1 847 880*	*2 160 325*	
Nombre de parts Z	1 364.1700	106.4500	
ANC	*195 370*	*18 167*	

- **Eligibilité au PEA**

Au 31 décembre 2025, l'OPC était investi à hauteur de 83.69% en instruments financiers éligibles au PEA.

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Schneider Electric Se	2.52%
Veolia Environnement	2.32%
Alfa Laval Ab	2.26%
Sweco Ab-B Shs	2.13%
Corp Accciona Energias Renova	1.80%
Antofagasta	1.74%
Cenergy Holdings Sa	1.64%
Bakkafrost	1.31%
Elia Group Sa/Nv	1.05%
Kemira Oyj	0.86%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Grenergy Renovables	5.26%
Nordex Se	4.64%
Lu-Ve Spa	4.15%
Nexans Sa	3.67%
Embla Medical Hf	3.59%
D'Ieteren Group	3.58%
Reply Spa	3.57%
Carel Industries Spa	3.49%
Lundin Mining Corp	3.27%
Merlin Properties Socimi Sa	3.16%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
Suède	15.8%	19.8%
Espagne	7.6%	11.3%
France	6.5%	10.8%
Italie	16.4%	9.4%
Allemagne	11.2%	7.6%
Belgique	7.1%	7.5%
Finlande	3.9%	6.8%
Danemark	8.0%	6.5%
Pays-Bas	8.4%	4.6%
Royaume-Uni	0.0%	3.8%
Suisse	1.2%	3.7%
Autriche	2.1%	2.8%
Luxembourg	1.69%	1.96%
Féroé, Îles	0.00%	1.69%
Norvège	3.71%	1.59%
Guernesey	1.17%	0.00%
Canada	2.18%	0.00%
Israël	2.96%	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%

Construction and Materials	22.6%	29.2%
Industrial Goods and Services	19.0%	26.5%
Utilities	11.2%	19.5%
Basic Resources	6.8%	7.7%
Technology	9.4%	7.6%
Health Care	16.2%	3.8%
Energy	2.6%	2.9%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	1.7%
Chemicals	0.0%	1.1%
Travel and Leisure	0.0%	0.0%
Insurance	0.0%	0.0%
Automobiles and Parts	2.5%	0.0%
Retail	0.0%	0.0%
Financial Services	0.0%	0.0%
Real Estate	8.7%	0.0%
Banks	0.0%	0.0%
Media	0.0%	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	1.1%	0.0%
Consumer Products and Services	0.0%	0.0%
Telecommunications	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice Stoxx 600 Small ex-UK au 31/12/2025**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	Pluvalca Sustainable Opportunities	Stoxx 600 Small ex UK	Ecart
Construction and Materials	29.2%	6.7%	22.6%
Utilities	19.5%	2.7%	16.8%
Industrial Goods and Services	26.5%	18.7%	7.8%
Basic Resources	7.7%	3.1%	4.6%
Technology	7.6%	6.9%	0.7%
Media	0.0%	0.6%	-0.6%
Retail	0.0%	1.2%	-1.2%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	1.6%	-1.6%
Automobiles and Parts	0.0%	1.6%	-1.6%
Energy	2.9%	4.8%	-1.9%
Travel and Leisure	0.0%	2.0%	-2.0%
Telecommunications	0.0%	2.2%	-2.2%
Chemicals	1.1%	3.3%	-2.2%
Insurance	0.0%	2.6%	-2.6%
Food, Beverage and Tobacco	1.7%	5.0%	-3.3%
Health Care	3.8%	7.6%	-3.8%
Consumer Products and Services	0.0%	5.3%	-5.3%
Real Estate	0.0%	6.7%	-6.7%
Banks	0.0%	8.3%	-8.3%
Financial Services	0.0%	9.0%	-9.0%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

L'indice Indice de référence Chainé pour PSO a réalisé une performance de 19.82% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 16.91% (part « A »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution%
NORDEX SE	3.39
GRENERGY RENOVABLES	3.17
VOSSLOH AG	2.16
DANIELI & CO	2.01
SPIE SA	1.75

A la baisse	Contribution%
AMPLIFON SPA	-1.18
REDCARE PHARMACY NV	-0.94
SIKA AG-REG	-0.71
ENERGIEKONTOR AG	-0.64
HEXAGON COMPOSITES ASA	-0.62

Source Montpensier Finance / Factset

36. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 9 :
« Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

PEA
En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

37. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**8 108 324,90**	**14 884 886,32**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 108 324,90	14 884 886,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**8 108 324,90**	**14 884 886,32**
Créances et comptes d'ajustement actifs		
Comptes financiers	**722 421,66**	**266 576,89**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**722 421,66**	**266 576,89**
Total de l'actif I+II	**8 830 746,56**	**15 151 463,21**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	7 476 452,95	15 508 525,73
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 321 088,10	-396 693,13
Capitaux propres I	**8 797 541,05**	**15 111 832,60**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**8 797 541,05**	**15 111 832,60**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	33 205,51	39 630,61
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**33 205,51**	**39 630,61**
Total Passifs : I+II+III+IV	**8 830 746,56**	**15 151 463,21**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	189 201,20	435 960,12
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	4 842,18	19 750,61
Sous-total produits sur opérations financières	**194 043,38**	**455 710,73**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-996,88	-2 087,57
Sous-total charges sur opérations financières	**-996,88**	**-2 087,57**
Total revenus financiers nets (A)	**193 046,50**	**453 623,16**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-164 078,31	-365 792,72
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-164 078,31**	**-365 792,72**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**28 968,19**	**87 830,44**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-11 173,78**	**-10 820,07**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**17 794,41**	**77 010,37**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 161 910,16	-54 043,76
Frais de transactions externes et frais de cession	-18 651,40	-36 856,65
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 143 258,76**	**-90 900,41**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-349 586,78**	**117 951,84**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**793 671,98**	**27 051,43**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	295 310,98	-103 625,36
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	351,33	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**295 662,31**	**-103 625,36**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**213 959,40**	**-397 129,57**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**509 621,71**	**-500 754,93**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 321 088,10**	**-396 693,13**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), une performance supérieure à l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return(dividendes nets réinvestis) pour les actions A, et majoré de 1% pour les actions B, au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion, conformément à l'article 9 du règlement SFDR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**49 496 900,68**	**34 868 654,67**	**28 682 590,33**	**15 111 832,60**	**8 797 541,05**
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A en EUR					
Actif net				3 594 419,12	1 945 868,17
Nombre de titres	109 703,019	74 785,268	61 393,375	26 737,520	12 380,824
Valeur liquidative unitaire	181,36	140,91	138,86	134,43	157,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					14,24
Capitalisation unitaire sur revenu	21,75	1,46	-14,22	-0,01	-0,44
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B en EUR					
Actif net				9 474 163,85	4 673 181,39
Nombre de titres	153 128,360	151 752,460	124 054,838	66 197,942	27 651,463
Valeur liquidative unitaire	187,48	147,04	146,35	143,11	169,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					15,21
Capitalisation unitaire sur revenu	24,07	12,89	-13,47	2,00	1,05
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P en EUR					
Actif net				1 847 879,53	2 160 324,77
Nombre de titres	617,740	18 119,507	20 144,424	24 585,597	24 585,597
Valeur liquidative unitaire	104,41	78,79	77,64	75,16	87,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					7,93
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,76	2,32	-7,95	-0,00	-0,24

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z en EUR					
Actif net				195 370,10	18 166,72
Nombre de titres	4 534,970	4 064,338	3 010,533	1 364,170	106,450
Valeur liquidative unitaire	182,51	144,51	141,13	143,21	170,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					15,46
Capitalisation unitaire sur revenu	24,65	7,07	-12,02	2,87	2,43

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion
Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :
- Les frais de gestion financière ;
- Les frais de fonctionnement et autres services externes à la Société de Gestion ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l’exception des frais de transactions et des frais de recherche qui peuvent être payés par le Compartiment. Les frais de transaction incluent les frais d’intermédiation (courtages, RTO, impôts de bourse, etc.)..

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d’Informations Clés (DIC).

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème			
		Action A	**Action Z**	**Action B**	**Action Partage**
Frais de gestion financière	Actif net	2,20% TTC maximum l'an	0.30% TTC maximum l'an	1.20% TTC maximum l'an	2,20% TTC maximum[1] l'an
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,20% TTC taux forfaitaire maximum l'an			
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : De 0 à 179.40 EUR TTC selon le type d'opération			
Commission de sur performance	Actif net	20% au-delà de l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis) si la performance est positive	Néant	20% au-delà de l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis) + 1% si la performance est positive	20% au-delà de l'indice de référence Stoxx Europe ex UK small net return (dividendes nets réinvestis) si la performance est positive[2]

*Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les frais d'enregistrement et référencement de l'OPCVM, les frais d'information des clients et distributeurs, les frais de données, tel le coût des indices de référence utilisés par l'OPC..., les frais dépositaire, juridique, audit, fiscalité..., les frais liés au respect d'obligations réglementaires et reporting régulateur, les frais opérationnels et frais liés à la connaissance client. Le taux maximum forfaitaire indiqué pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci et à l'inverse si les frais réels sont supérieurs aux frais affichés le dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

** Les frais indirects représentent le coût induit par l'investissement dans des OPC ou fonds d'investissement. Ce coût se détermine à partir des frais de gestion liés aux investissements dans des OPCVM et fonds d'investissement (déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du Compartiment investisseur), et des éventuelles commissions de souscription et/ou rachat payés par le Compartiment investisseur. Le taux maximum indiqué représente le niveau net moyen pondéré maximum des frais indirects. Ces coûts n'incluent pas les éventuelles commissions de surperformance. En effet, certains OPC prévoient une commission sous la forme d'un partage de surperformance par rapport à un indice de référence. Dans ce cas, il est impossible d'indiquer un maximum de frais..

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Modalité de calcul et de prélèvement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif des catégories d'actions A, B, et P du compartiment (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG) pour les actions A et P, et égale à celle l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG) majoré de 1% pour les actions B. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à une période de 12 mois s'achevant le 31 mars de chaque année (ou le jour de VL précédent si le 31 mars n'est pas un jour de VL), la date de cristallisation étant le dernier jour de la période. Elle est fixée à 12 mois. Par exception, dans le cas de la création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au 31 mars suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 périodes de 12 mois, i.e. 5 ans :
- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est au minimum de 12 mois entiers et au maximum de 5 périodes de 12 mois. Par exception, dans le cas de la création du Compartiment ou d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie d'actions, et la fin de la période de 12 mois (s'achevant le 31 mars) en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action du Compartiment est définie comme la différence positive entre l'actif net de la part, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

La commission de surperformance s'applique, sous réserve que la valeur liquidative de l'OPCVM réel, avant commission de surperformance, soit supérieure à la valeur liquidative de début de période de calcul. A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 20% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de la part de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat de part(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est immédiatement acquise à la Société de Gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**15 111 832,60**	**28 682 590,33**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	400 523,83	4 540 575,93
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 182 704,64	-18 004 638,33
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	28 968,19	87 830,44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 143 258,76	-90 900,41
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	295 662,31	-103 625,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**8 797 541,05**	**15 111 832,60**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A		
Actions souscrites durant l'exercice	1 146,131	160 624,98
Actions rachetées durant l'exercice	-15 502,827	-2 126 164,85
Solde net des souscriptions/rachats	-14 356,696	-1 965 539,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 380,824	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B		
Actions souscrites durant l'exercice	1 659,030	239 898,85
Actions rachetées durant l'exercice	-40 205,509	-5 872 560,43
Solde net des souscriptions/rachats	-38 546,479	-5 632 661,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 651,463	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 585,597	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 257,720	-183 979,36
Solde net des souscriptions/rachats	-1 257,720	-183 979,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	106,450	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A FR0013383825	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 945 868,17	12 380,824	157,16
PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B FR0013383841	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 673 181,39	27 651,463	169,00
PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P FR0014002V60	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 160 324,77	24 585,597	87,86
PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z FR0013383833	Capitalisation	Capitalisation	EUR	18 166,72	106,450	170,65

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		SUEDE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	ALLEMAGNE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	8 108,32	1 602,40	919,85	871,93	762,85	619,32
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**8 108,32**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	722,42				722,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**722,42**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	722,42						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**722,42**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1 602,41	529,26	305,39	303,73	265,80
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	51,20	2,30	52,26	2,02	2,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**1 653,61**	**531,56**	**357,65**	**305,75**	**268,08**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Rachats à payer	3 712,52
	Frais de gestion fixe	28 619,97
	Autres dettes	873,02
Total des dettes		**33 205,51**
Total des créances et des dettes		**-33 205,51**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51 065,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	69 608,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 179,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	224,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**17 794,41**	**77 010,37**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**17 794,41**	**77 010,37**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**17 794,41**	**77 010,37**

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-5 474,11**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-5 474,11**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-5 474,11**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-5 474,11	-6 320,03
Total	**-5 474,11**	**-6 320,03**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**29 086,83**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**29 086,83**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**29 086,83**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	29 086,83	83 040,19
Total	**29 086,83**	**83 040,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-6 077,75**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-6 077,75**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-6 077,75**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-6 077,75	-3 254,92
Total	**-6 077,75**	**-3 254,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**259,44**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**259,44**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**259,44**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	259,44	3 545,13
Total	**259,44**	**3 545,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**793 671,98**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**793 671,98**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**793 671,98**	

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**176 326,79**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**176 326,79**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**176 326,79**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	176 326,79	6 149,80
Total	**176 326,79**	**6 149,80**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**420 585,37**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**420 585,37**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**420 585,37**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	420 585,37	17 361,54
Total	**420 585,37**	**17 361,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**195 113,64**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**195 113,64**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**195 113,64**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	195 113,64	3 161,05
Total	**195 113,64**	**3 161,05**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 646,18**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 646,18**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 646,18**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 646,18	379,04
Total	**1 646,18**	**379,04**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**8 108 324,90**	**92,17**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**8 108 324,90**	**92,17**
Construction et ingénierie				**302 616,82**	**3,44**
ARCADIS NV	NL0006237562	EUR	2 939	104 452,06	1,19
SWECO AB-B SHS	SE0014960373	SEK	14 211	198 164,76	2,25
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**149 791,95**	**1,70**
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	ES0165386014	EUR	8 253	149 791,95	1,70
Distribution spécialisée				**214 848,20**	**2,44**
LU-VE SPA	IT0005107492	EUR	5 453	214 848,20	2,44
Eau				**89 513,91**	**1,02**
INDUSTRIE DE NORA SPA	IT0005186371	EUR	12 279	89 513,91	1,02
Electricité				**228 176,00**	**2,59**
ELIA SYSTEM	BE0003822393	EUR	2 080	228 176,00	2,59
Equipement et services pour l'énergie				**213 355,80**	**2,43**
GRENERGY RENOVABLES	ES0105079000	EUR	2 478	213 355,80	2,43
Equipements électriques				**624 729,30**	**7,10**
NEXANS SA	FR0000044448	EUR	999	125 674,20	1,43
NORDEX SE	DE000A0D6554	EUR	7 950	231 504,00	2,63
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	EUR	1 139	267 551,10	3,04
Hôtels, restaurants et loisirs				**261 127,26**	**2,97**
SPIE SA	FR0012757854	EUR	5 301	261 127,26	2,97
Logiciels				**596 232,13**	**6,78**
METSO CORP	FI0009014575	EUR	17 973	269 235,54	3,06
RECTICEL ORD.	BE0003656676	EUR	20 205	198 009,00	2,25

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SMARTCRAFT ASA	NO0011008971	NOK	61 104	128 987,59	1,47
Machines				**1 314 627,01**	**14,94**
ALFA LAVAL AB	SE0000695876	SEK	5 527	237 852,78	2,70
ALIMAK GROUP AB	SE0007158910	SEK	14 663	196 744,22	2,24
ARTECHE LANTEGI ELKARTEA SA	ES0105521001	EUR	4 187	94 626,20	1,08
BEIJER REF AB	SE0015949748	SEK	21 917	301 975,21	3,43
DANIELI & CO	IT0000076502	EUR	4 905	248 193,00	2,82
VOSSLOH AG	DE0007667107	EUR	3 079	235 235,60	2,67
Marchés de capitaux				**185 925,00**	**2,11**
CENERGY HOLDINGS SA	BE0974303357	EUR	12 395	185 925,00	2,11
Matériaux de construction				**282 545,69**	**3,21**
INWIDO AB	SE0006220018	SEK	18 621	282 545,69	3,21
Métaux et minerais				**305 391,16**	**3,47**
ANTOFAGASTA PLC	GB0000456144	GBP	8 127	305 391,16	3,47
Ordinateurs et périphériques				**218 043,09**	**2,48**
NETCOMPANY GROUP AS	DK0060952919	DKK	4 549	218 043,09	2,48
Papier et industrie du bois				**195 676,70**	**2,22**
STORA ENSO OYJ-R SHS	FI0009005961	EUR	18 279	195 676,70	2,22
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**422 866,96**	**4,81**
BREMER ENERGIEKONTOR	DE0005313506	EUR	4 268	152 581,00	1,73
EDP RENOVAVEIS SA	ES0127797019	EUR	22 449	270 285,96	3,08
Produits alimentaires				**136 811,66**	**1,56**
BAKKAFROST P/F	FO0000000179	NOK	3 137	136 811,66	1,56
Produits chimiques				**591 634,49**	**6,72**
KEMIRA OYJ	FI0009004824	EUR	4 505	88 207,90	1,00
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DK0060336014	DKK	5 700	311 218,52	3,54
SIKA AG-REG	CH0418792922	CHF	1 101	192 208,07	2,18

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment				**813 332,82**	**9,25**
BELIMO HOLDING AG-REG	CH1101098163	CHF	133	111 523,51	1,27
CAREL INDUSTRIES SPA	IT0005331019	EUR	8 566	210 295,30	2,39
MUNTERS GROUP AB	SE0009806607	SEK	16 510	262 262,07	2,98
WIENERBERGER AG	AT0000831706	EUR	7 487	229 251,94	2,61
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**269 669,60**	**3,07**
ASM INTERNATIONAL NV	NL0000334118	EUR	521	269 669,60	3,07
Services aux collectivités				**217 580,12**	**2,47**
VEOLIA ENVIRONNEMENT	FR0000124141	EUR	7 321	217 580,12	2,47
Services aux entreprises				**191 788,80**	**2,18**
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	ES0105563003	EUR	8 562	191 788,80	2,18
Services clientèle divers				**159 182,00**	**1,81**
BEFESA SA	LU1704650164	EUR	5 396	159 182,00	1,81
Transport maritime				**122 858,43**	**1,40**
GRANGES AB	SE0006288015	SEK	9 125	122 858,43	1,40
Total				**8 108 324,90**	**92,17**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 108 324,90
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	722 421,66
Autres passifs (-)	-33 205,51
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**8 797 541,05**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES A	EUR	12 380,824	157,16
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES B	EUR	27 651,463	169,00
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES P	EUR	24 585,597	87,86
Action PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES Z	EUR	106,450	170,65

38. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Sustainable Opportunities A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013383825**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à son indice de référence (pour les actions A et Partage et majoré de 1% pour les actions B) au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe continentale. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.

Le compartiment étant labellisé ISR, une sélectivité sur la base des critères ESG est mise en place d'après la méthodologie décrite dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com. De plus, seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues. Les critères de contribution au développement durable retenus sont détaillés dans les annexes précontractuelles conformément au Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR ») et justifient la classification à l'Article 9 dudit règlement. Huit sous-thématiques ont été identifiées : énergies renouvelables & réseaux intelligents, transports propres, économie circulaire, efficience énergétique, éducation et digitalisation, sécurité et accès aux services financiers, santé et bien-être, urbanisme, susceptibles d'évoluer dans le temps.
Les sociétés retenues feront par ailleurs l'objet d'une analyse rigoureuse à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management. L'analyse financière (construction d'un modèle de développement) et extra-financière seront prises en compte de manière intégrée. Une attention particulière sera portée à la qualité des dirigeants, la position concurrentielle de la société et la qualité et différentiation de ses produits ou services. Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le compartiment et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 25% maximum en actions hors Europe continentale, (ii) 50% minimum en actions dont la capitalisation est comprise entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 002 €	3 108 €
	Rendement annuel moyen	-70.0%	-20.8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 120 €	9 854 €
	Rendement annuel moyen	-28.8%	-0.3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 837 €	12 249 €
	Rendement annuel moyen	-1.6%	4.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	17 176 €	19 303 €
	Rendement annuel moyen	71.8%	14.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 05/2020 à 05/2025
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2016 à 10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	550 €	1 999 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-5.50%	4.00% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 8.14% avant déduction des coûts et de 4.14% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.40% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	240 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.17% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Sustainable Opportunities B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013383841**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à son indice de référence (pour les actions A et Partage et majoré de 1% pour les actions B) au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe continentale. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.

Le compartiment étant labellisé ISR, une sélectivité sur la base des critères ESG est mise en place d'après la méthodologie décrite dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com. De plus, seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues. Les critères de contribution au développement durable retenus sont détaillés dans les annexes précontractuelles conformément au Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR ») et justifient la classification à l'Article 9 dudit règlement. Huit sous-thématiques ont été identifiées : énergies renouvelables & réseaux intelligents, transports propres, économie circulaire, efficience énergétique, éducation et digitalisation, sécurité et accès aux services financiers, santé et bien-être, urbanisme, susceptibles d'évoluer dans le temps.
Les sociétés retenues feront par ailleurs l'objet d'une analyse rigoureuse à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management. L'analyse financière (construction d'un modèle de développement) et extra-financière seront prises en compte de manière intégrée. Une attention particulière sera portée à la qualité des dirigeants, la position concurrentielle de la société et la qualité et différentiation de ses produits ou services. Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le compartiment et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 25% maximum en actions hors Europe continentale, (ii) 50% minimum en actions dont la capitalisation est comprise entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.
Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 064 €	3 298 €
	Rendement annuel moyen	-69.4%	-19.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 259 €	10 456 €
	Rendement annuel moyen	-27.4%	0.9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 031 €	12 846 €
	Rendement annuel moyen	0.3%	5.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	17 505 €	19 560 €
	Rendement annuel moyen	75.0%	14.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2020 à 06/2025
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2016 à 10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	354 €	1 242 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.54%	2.48% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.62% avant déduction des coûts et de 5.14% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.40% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	140 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.17% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	2 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities P

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Sustainable Opportunities P**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0014002V60**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action P capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à son indice de référence (pour les actions A et Partage et majoré de 1% pour les actions B) au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe continentale. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.

Le compartiment étant labellisé ISR, une sélectivité sur la base des critères ESG est mise en place d'après la méthodologie décrite dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com. De plus, seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues. Les critères de contribution au développement durable retenus sont détaillés dans les annexes précontractuelles conformément au Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR ») et justifient la classification à l'Article 9 dudit règlement. Huit sous-thématiques ont été identifiées : énergies renouvelables & réseaux intelligents, transports propres, économie circulaire, efficience énergétique, éducation et digitalisation, sécurité et accès aux services financiers, santé et bien-être, urbanisme, susceptibles d'évoluer dans le temps.
Les sociétés retenues feront par ailleurs l'objet d'une analyse rigoureuse à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management. L'analyse financière (construction d'un modèle de développement) et extra-financière seront prises en compte de manière intégrée. Une attention particulière sera portée à la qualité des dirigeants, la position concurrentielle de la société et la qualité et différentiation de ses produits ou services. Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le compartiment et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 25% maximum en actions hors Europe continentale, (ii) 50% minimum en actions dont la capitalisation est comprise entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities P

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	2 918 €	3 165 €
	Rendement annuel moyen	-70.8%	-20.6%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 115 €	9 663 €
	Rendement annuel moyen	-28.8%	-0.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 909 €	11 724 €
	Rendement annuel moyen	-0.9%	3.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15 907 €	18 689 €
	Rendement annuel moyen	59.1%	13.3%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 01/2020 à 01/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2019 à 09/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2016 à 06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities P

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	550 €	1 922 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-5.50%	3.84% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.08% avant déduction des coûts et de 3.23% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.40% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	240 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.17% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Europe ex UK small net return (SCXG)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Sustainable Opportunities Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013383833**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Partant de la conviction que le modèle économique et social est actuellement en transition majeure, et qu'investir dans les sociétés vecteurs de ce changement devrait être porteur de performance, PLUVALCA SUSTAINABLE OPPORTUNITIES a pour objectif d'obtenir à long terme une performance supérieure à son indice de référence (pour les actions A et Partage et majoré de 1% pour les actions B) au travers d'une sélection de titres « stock picking » dont les perspectives d'appréciation sont liées à leur contribution à des solutions de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.
L'indicateur de référence est le Stoxx Europe ex UK small net return (Ticker : SCXG Index) calculé dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Le compartiment sera investi à plus de 50% de son actif net en sociétés de capitalisations comprises entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros, au moment de l'investissement, dont le siège social se situe en Europe continentale. Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination.

Le compartiment étant labellisé ISR, une sélectivité sur la base des critères ESG est mise en place d'après la méthodologie décrite dans le code de transparence disponible sur le site www.montpensier-arbevel.com. De plus, seules les sociétés présentant un potentiel d'appréciation lié à leur contribution au développement durable seront retenues. Les critères de contribution au développement durable retenus sont détaillés dans les annexes précontractuelles conformément au Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR ») et justifient la classification à l'Article 9 dudit règlement. Huit sous-thématiques ont été identifiées : énergies renouvelables & réseaux intelligents, transports propres, économie circulaire, efficience énergétique, éducation et digitalisation, sécurité et accès aux services financiers, santé et bien-être, urbanisme, susceptibles d'évoluer dans le temps.
Les sociétés retenues feront par ailleurs l'objet d'une analyse rigoureuse à partir des documents financiers et extra-financiers publiés par l'émetteur, des études de recherche financière, d'éventuels appels d'experts, des rencontres avec le management. L'analyse financière (construction d'un modèle de développement) et extra-financière seront prises en compte de manière intégrée. Une attention particulière sera portée à la qualité des dirigeants, la position concurrentielle de la société et la qualité et différentiation de ses produits ou services. Un cours objectif sera déterminé en fonction des prévisions financières et d'objectifs de valorisation, qui permettra, associé à un risque (exécution, dirigeants, concurrence, liquidité, extra-financier), de décider du poids de l'investissement dans le compartiment et de mettre en place une discipline de vente ou de renforcement de la position.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont (i) 25% maximum en actions hors Europe continentale, (ii) 50% minimum en actions dont la capitalisation est comprise entre 250 Millions et 10 Milliards d'euros. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du compartiment.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre -2 et +10.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 110% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 075 €	3 415 €
	Rendement annuel moyen	-69.3%	-19.3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 256 €	10 816 €
	Rendement annuel moyen	-27.4%	1.6%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 097 €	13 540 €
	Rendement annuel moyen	1.0%	6.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	17 952 €	20 564 €
	Rendement annuel moyen	79.5%	15.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2020 à 12/2025
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2019 à 03/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2016 à 10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Sustainable Opportunities Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	364 €	803 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.64%	1.61% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 7.85% avant déduction des coûts et de 6.25% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.50% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	50 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.17% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Sustainable Opportunities

Identifiant d'entité juridique :
969500MZQ85U0YSOYU38

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● [X] **Oui**

[X] **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 51.5% de l'actif net du fonds**

- [X] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- [X] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

[X] **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 40.6% de l'actif net du fonds**

●○ [ ] **Non**

[ ] **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables**

- [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- [ ] ayant un objectif social

[ ] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le Fonds a atteint son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), tel que défini à l'article 2, point 17, de ce règlement.
Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a mis en œuvre une approche en sélectivité afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un **filtrage négatif**, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;
  - Les activités définies en Annexe 7 du référentiel du Label ISR.

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 90% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment), qui s'appuie sur les 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociale. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire. Une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel.

• Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :

- o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
- o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
- o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
- o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

En accord avec le Label ISR, le Fonds a également surperformé son indice de référence sur deux indicateurs PAI (Principales Incidences Négatives). Le détail de ces indicateurs est disponible ci-dessous.

Le Fonds a investi 92.2% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint son objectif d'investissement durable.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds réalise son objectif d'investissement durable (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	100%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part de réduction d'univers (exclusion des pires profils) sur des critères ESG	30.13%	ND	ND

La méthode de réduction d'univers ayant significativement évolué en 2025, aucun historique pertinent ne peut être fourni pour les périodes de références précédentes.

Dans le cadre du référentiel V3 du label ISR, le portefeuille doit avoir obtenu un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs par rapport à l'indice de référence ou par rapport à l'univers de départ. Le premier indicateur doit obtenir un taux de couverture supérieur à 80%, et le second un taux de couverture d'au moins 55%. Dans ce cadre, Montpensier Arbevel s'est fixé comme objectif d'obtenir un meilleur résultat sur les deux indicateurs suivants, par rapport à l'indice de référence :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée			
Pluvalca Sustainable Opportunities	90	ND	ND
Stoxx Europe ex UK small net return	106	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
Pluvalca Sustainable Opportunities	*100.00%*	*ND*	*ND*
Stoxx Europe ex UK small net return	*97.03%*	*ND*	*ND*
Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique			
Pluvalca Sustainable Opportunities	0.37	ND	ND
Stoxx Europe ex UK small net return	0.38	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)			
Pluvalca Sustainable Opportunities	*91.3%*	*ND*	*ND*
Stoxx Europe ex UK small net return	*94.5%*	*ND*	*ND*

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure l'exposition du portefeuille au Carbone, en tonnes d'émissions par million $ de Chiffre d'Affaires, pondéré par le poids des valeurs en portefeuille.

Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
Cet indicateur représente la consommation d'énergie (GwH) par million d'euros de chiffre d'affaires, des sociétés appartenant à des "secteurs à fort impact climatique" (secteurs NACE). Cet indicateur regroupe tous les secteurs NACE à fort impact climatique en un indicateur agrégé. Pour le détail par secteur à fort impact climatique, merci de vous référer au rapport PAI disponible en annexe.

NB : L'indicateur « Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique» n'est un indicateur de durabilité que depuis le 1er janvier 2025. Par ailleurs, le fournisseur de données pour l'indicateur « Intensité Carbone » a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Au 31 décembre 2025, la contribution des entreprises en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU se répartissait telle que :

	31/12/25
Implication des entreprises en portefeuille dans les ODD	
Transition Écologique - Environnement	
ODD 13 : Lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	7%
ODDs 14 & 15 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. Préserver les écosystèmes, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité	0%
Transition Écologique - Ressources	
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement durable	1%
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables	26%
ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	17%
Transition Solidaire - Inclusion	
ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie	0%
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	0%
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	0%
ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable pour tous et encourager l'innovation	32%
ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	0%
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	12%
Transition Solidaire - Besoins esseniels	
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	0%
ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2%
ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	4%
ODD 16 : Promouvoir les sociétés pacifiques, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	0%

La définition d'investissement responsable a évolué en 2025. Pas de comparaison possible avec les précédentes périodes de référence.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif de s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :

o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR,

o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

La Société de Gestion a pris en compte les PAIs pour tous ses investissements à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de l'analyse ESG dans le processus d'investissement, de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…).

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research et exclusion des 25% des valeurs de l'univers les moins qualitatives sur le plan ESG.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principes incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

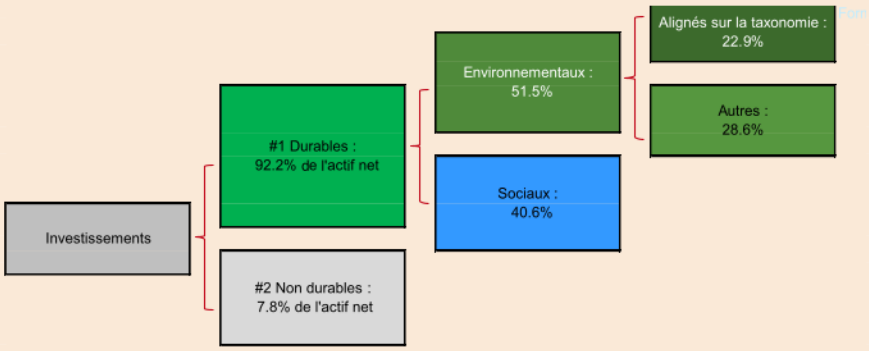
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Novonesis (Novozymes) B	Health Care	3.54%	Danemark
Antofagasta	Basic Resources	3.47%	Royaume-Uni
Beijer Ref AB	Construction and Materials	3.43%	Suède
Inwido AB	Construction and Materials	3.21%	Suède
EDP Renovaveis SA	Utilities	3.07%	Espagne
ASM International	Technology	3.07%	Pays-Bas
Metso Corp	Industrial Goods and Services	3.06%	Finlande
Schneider Electric	Industrial Goods and Services	3.04%	France
Munters Group AB	Construction and Materials	2.98%	Suède
Spie	Construction and Materials	2.97%	France
Danieli	Industrial Goods and Services	2.82%	Italie
Alfa Laval	Industrial Goods and Services	2.70%	Suède
Vossloh AG	Industrial Goods and Services	2.67%	Allemagne
Nordex SE	Energy	2.63%	Allemagne
Wienerberger Baustoff	Construction and Materials	2.61%	Autriche
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		45.3%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries	% AUM Portefeuille investi
Industrials	51.3%
Utilities	18.0%
Basic Materials	8.1%
Technology	7.0%
Health Care	3.5%
Energy	2.6%
Consumer Staples	1.6%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**92.2%**

Sous-secteurs ICB - Supersector	% AUM Portefeuille investi
Construction and Materials	26.9%
Industrial Goods and Services	24.4%
Utilities	18.0%
Basic Resources	7.1%
Technology	7.0%
Health Care	3.5%
Energy	2.6%
Food, Beverage and Tobacco	1.6%
Chemicals	1.0%
Automobiles and Parts	0.0%
Insurance	0.0%
Financial Services	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%
Media	0.0%
Telecommunications	0.0%
Banks	0.0%
Consumer Products and Services	0.0%
Travel and Leisure	0.0%
Real Estate	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**92.2%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

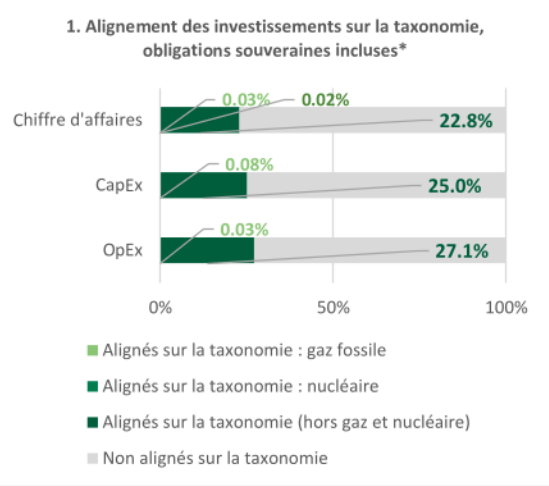
[ ] Non

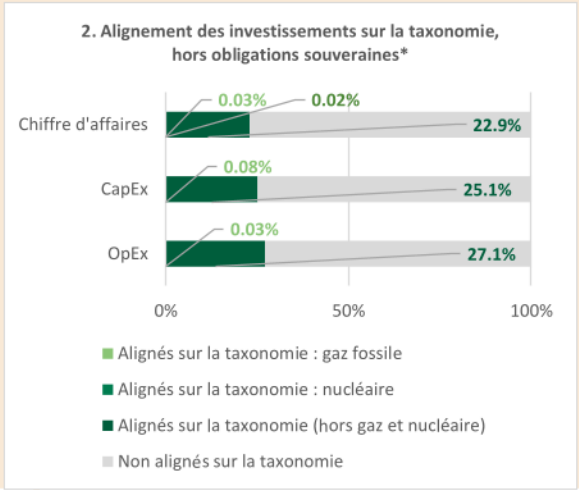
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contrinuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	2.07%	14.14%
CapEx	0.00%	12.29%

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Sustainable Opportunities	22.9%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 28.6% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 51.5% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 40.6% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture sont inclus dans la catégorie « Non durables » et réprésentent 7.83% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à son objectif d'investissement durable. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Stoxx Europe ex UK small net return

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Voir plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Pluvalca Sustainable Opportunities

Suite à la fusion entre Montpensier Finance et la Financière Arbevel le 31 janvier 2025, les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvrent une période de référence allant du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025. Par ailleurs, le fournisseur de données externe ayant évolué en 2025, aucune comparaison avec les précédentes périodes de référence n'est possible. En vertu de l'article 6 du Règlement Délégué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	Explications, mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT							
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	145		100.00%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
		Émissions de GES de niveau 2	43		100.00%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
		Émissions de GES de niveau 3	1 691		100.00%		Nous avons indiqué ici les émissions de GES pour tout le Scope 3, estimées par MSCI ESG.
		Émissions totales de GES	1 880		100.00%		Nous continuons notre travail sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle.
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	412		100.00%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité.
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	906.17		100.00%		Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau des émissions de GES Scopes 1 et 2, en intensité. Le détail de la performance du fonds vs son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.0%		0.00%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans les combustibles fossiles.		Le Fonds a mis en place des mesures afin de limiter son exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du fonds, les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). Enfin, notre analyse de l'impact sur l'environnement selon la contribution aux ODD de l'ONU nous conduit à exclure les impacts environnementaux les plus négatifs selon un approche Best-in-Universe (méthode propriétaire "Montpensier Arbevel Impact Assessment").

Emissions de gaz à effet de serre	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie					Nous prenons en compte le mix énergétique des sociétés bénéficiaires d'investissement, et avons mis en place des mesures afin de limiter notre exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles. En effet, nous excluons de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont l'activité principale est la production d'électricité et dont l'intensité carbone dépasse les seuils de l'IEA (Agence Internationale de l'Énergie) et dont la trajectoire de décarbonation n'a pas été validée par la science (par des initiatives reconnues, telle l'initiative Science-Based Targets. Sont également exclues du périmètre d'investissement les sociétés générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans l'extraction et la vente du charbon thermique (lignite, bitume, anthracite, ...). Nous excluons également les entreprises impliquées (5% du CA annuel) dans l'extraction non-conventionnelle du pétrole et du gaz (sables bitumeux, pétrole et gaz de schiste, gaz de couche). De plus, nous continuons à travailler sur la détermination de nouveaux objectifs climatiques au niveau de la société de gestion, au premier rang desquels une feuille de route sur la décarbonation de nos portefeuilles et les façons d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, en ligne avec l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement planétaire à +1,5°C avant la fin du siècle. La prise en compte de la part de consommation et de la production d'énergie qui provient de sources d'énergie renouvelables permettra ainsi d'atteindre cet objectif.
		Part de consommation d'énergie non renouvelable	63.9%		100.00%		
		Part de production d'énergie non renouvelable	NA		0.00%. Cet indicateur couvre uniquement les entreprises identifiées par MSCI ESG Research comme étant impliquées dans la production d'énergie non renouvelable		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique			100.00%		Nous prenons en compte la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA). Le fonds s'engage à surperformer son indice au niveau de l'intensité de consommation d'énergie pour les secteurs à fort impact climatique. Le détail de la performance du fonds vs. son indice de référence est disponible dans l'annexe périodique SFDR ci-dessus.
		A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.00				
		B - Industries extractives	0.06				
		C - Industries manufacturières	0.18				
		D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.01				
		E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.14				
		F - Construction	0.00				
		G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles	0.04				
		H - Transports et entreposage	0.00				
		L - Activités immobilières	0.00				
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	20.2%		100.00%		Nous prenons en compte les incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité en intégrant ce sujet dans notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.70		14.79%		Nous prenons en compte les rejets dans l'eau lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (Montpensier Arbevel Impact Assessment – MIA).
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.11		100.00%		Nous prenons en compte la production de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements lors de notre analyse extra-financière qualitative des sociétés, à l'aide de nos méthodes propriétaires (MontpensierArbevel Impact Assessment – MIA)

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.0%		100.00%		Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies est également un indicateur qui nous permet de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.0%		100.00%		Nous excluons de l'univers d'investissement les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. De plus, notre méthodologie propriétaire d'analyse en 4 étapes s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, et intègre ces critères sociaux et de gouvernance. Ces indicateurs nous permettent de mesurer la prise en compte de mécanismes de traitement des plaintes et politiques de contrôle. En effet, la méthode Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse des structures de gouvernance nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à appliquer et de renforcer ses contrôles. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain et des communautés locales et les mécanismes de réclamation, et nous permet ainsi d'évaluer la capacité des sociétés à déployer ces moyens et opérer des contrôles. L'absence de politiques de contrôle du respect des principes du Pact Mondial des Nations Unies et de mécanismes de traitement des plaintes empêcherait cet alignement avec certaines normes et conventions mondiales que nous recherchons dans nos investissements afin de mesurer la performance d'une société en matière de Droits de l'Homme.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	11.1%		90.53%		Nous avons mis en place des mesures afin de contrôler l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de sociétés bénéficiaires des investissements. Notre méthode d'analyse propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag (MGF) a pour objectif d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et les parties prenantes plus généralement. Cette analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs, dont la présence de femmes au conseil d'administration. De plus, la méthode Montpensier Arbevel Impact Assessment (MIA) nous permet d'identifier les pratiques sociales de l'entreprise. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères, qui comprennent notamment la gestion du capital humain, la promotion de l'égalité des genres, et des pratiques de rémunérations entre hommes et femmes équitables.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	40.1%		100.00%		Notre méthodologie propriétaire Montpensier Arbevel Governance Flag, qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, au travers d'une grille de lecture méthodique, relative et évolutive dans le temps, s'appuie sur une liste de sous-critères, dont la mixité au sein des organes de gouvernance. Première étape qualitative de notre analyse extra-financière, la bonne gouvernance est un pré-requis pour l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires, et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, nous analysons et valorisons la diversité au sein des conseils d'administration.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous- munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.0%		100.00%		Outre les valeurs identifiées comme étant impliquées dans la production des armes mentionnées dans le traité d'interdiction des mines antipersonnel (Traité d'Ottawa), et dans la convention sur les armes à sous-munitions (Convention d'Oslo), nous excluons également les sociétés impliquées dans l'armement non conventionnel (armes à laser aveuglantes, armes incendiaires et armes à éclats non localisables, armes biologiques et chimiques et uranium appauvri – implication directe et indirecte), et les sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes nucléaires ou leurs composants sur mesure.

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%		100.00%		Nous prenons en compte l'impact des sociétés bénéficiaires d'investissement sur la biodiversité. Ainsi, nous identifions l'exposition de nos portefeuilles aux entreprises impliquées dans la production et la distribution de pesticides (dont néonicotinoïdes et organochlorés).

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences 2025	Incidences 2024	Taux de couverture 2025	Taux de couverture 2024	
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%		100.00%		Nos méthodes propriétaires d'analyse extra-financière intègrent des indicateurs sociaux tels que le taux d'accidents du travail et la présence d'une politique de prévention des accidents du travail, nous permettant de définir l'impact des entreprises dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Composition du Portefeuille Pluvalca Sustainable Opportunities au 31/12/2025

MONTPENSIER ARBEVEL

ISIN	SOCIÉTÉ	DEVISE	% Actif Net	NOTATION ESG	*Source Montpensier Arbevel / MSCI*
	Liquidités & quasi-liquidités	**EUR**	**7.83%**		
DK0060336014	Novonesis (Novozymes) B	DKK	3.54%	AA	*MSCI*
GB0000456144	Antofagasta	GBP	3.47%	A	*MSCI*
SE0015949748	Beijer Ref AB	SEK	3.43%	A	*MSCI*
SE0006220018	Inwido AB	SEK	3.21%	AA	*MSCI*
ES0127797019	EDP Renovaveis SA	EUR	3.07%	AA	*MSCI*
NL0000334118	ASM International	EUR	3.07%	AA	*MSCI*
FI0009014575	Metso Corp	EUR	3.06%	AAA	*MSCI*
FR0000121972	Schneider Electric	EUR	3.04%	AAA	*MSCI*
SE0009806607	Munters Group AB	SEK	2.98%	AAA	*MSCI*
FR0012757854	Spie	EUR	2.97%	A	*MSCI*
IT0000076502	Danieli	EUR	2.82%	B	*MSCI*
SE0000695876	Alfa Laval	SEK	2.70%	AA	*MSCI*
DE0007667107	Vossloh AG	EUR	2.67%	AA	*MSCI*
DE000A0D6554	Nordex SE	EUR	2.63%	BBB	*MSCI*
AT0000831706	Wienerberger Baustoff	EUR	2.61%	AAA	*MSCI*
BE0003822393	Elia System Operator	EUR	2.59%	AAA	*MSCI*
DK0060952919	Netcompany Group AS	DKK	2.48%	AA	*MSCI*
FR0000124141	Veolia Environnement	EUR	2.47%	A	*MSCI*
IT0005107492	Lu Ve Spa Az	EUR	2.44%	BBB	*MSCI*
ES0105079000	Grenergy Renovables	EUR	2.43%	AAA	*MSCI*
IT0005331019	Carel Industries Spa	EUR	2.39%	AA	*MSCI*
SE0014960373	Sweco AB	SEK	2.25%	A	*MSCI*
BE0003656676	Recticel	EUR	2.25%	A	*MSCI*
SE0007158910	Alimak Group AB	SEK	2.24%	AA	*MSCI*
FI0009005961	Stora Enso Oyj (Class R)	EUR	2.22%	AAA	*MSCI*
CH0418792922	Sika	CHF	2.18%	AA	*MSCI*
ES0105563003	Corp Accciona Energias Renova	EUR	2.18%	AA	*MSCI*
BE0974303357	Cenergy Holdings Sa	EUR	2.11%	AA	*Montpensier Arbevel*
LU1704650164	Befesa SA	EUR	1.81%	BBB	*MSCI*
DE0005313506	Energiekontor AG	EUR	1.73%	B	*MSCI*
ES0165386014	Solaria Energia Y Medio Ambi	EUR	1.70%	AA	*MSCI*
FO0000000179	Bakkafrost	NOK	1.56%	AA	*MSCI*
NO0011008971	Smartcraft A SA	NOK	1.47%	AA	*Montpensier Arbevel*
FR0000044448	Nexans	EUR	1.43%	A	*MSCI*
SE0006288015	Granges AB	SEK	1.40%	AA	*MSCI*
CH1101098163	Belimo Holdings	CHF	1.27%	AAA	*MSCI*
NL0006237562	Arcadis	EUR	1.19%	AA	*MSCI*
ES0105521001	Arteche Lantegi Elkartea SA	EUR	1.08%	A	*Montpensier Arbevel*
IT0005186371	Industrie de Nora Spa	EUR	1.02%	AA	*MSCI*
FI0009004824	Kemira Oyj	EUR	1.00%	AAA	*MSCI*

A la date du rapport, la proportion d'émetteurs analysés disposant d'un plan de transition climatique crédible est de 75%.

Compartiment :

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028

39. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- A compter du 31 décembre 2025, modification du taux d'alignement des actifs sur les caractéristiques E/S, qui passe de 85% à 50% de l'actif net, entraînant une dégradation significative de la prise en compte des critères extra-financiers du produit.
- Le compartiment relève de la catégorie 3 AMF. Dans ce cadre, à compter du 31 décembre 2025, le compartiment n'appliquera plus le suivi de sa note extra-financière à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

40. RAPPORT DE GESTION

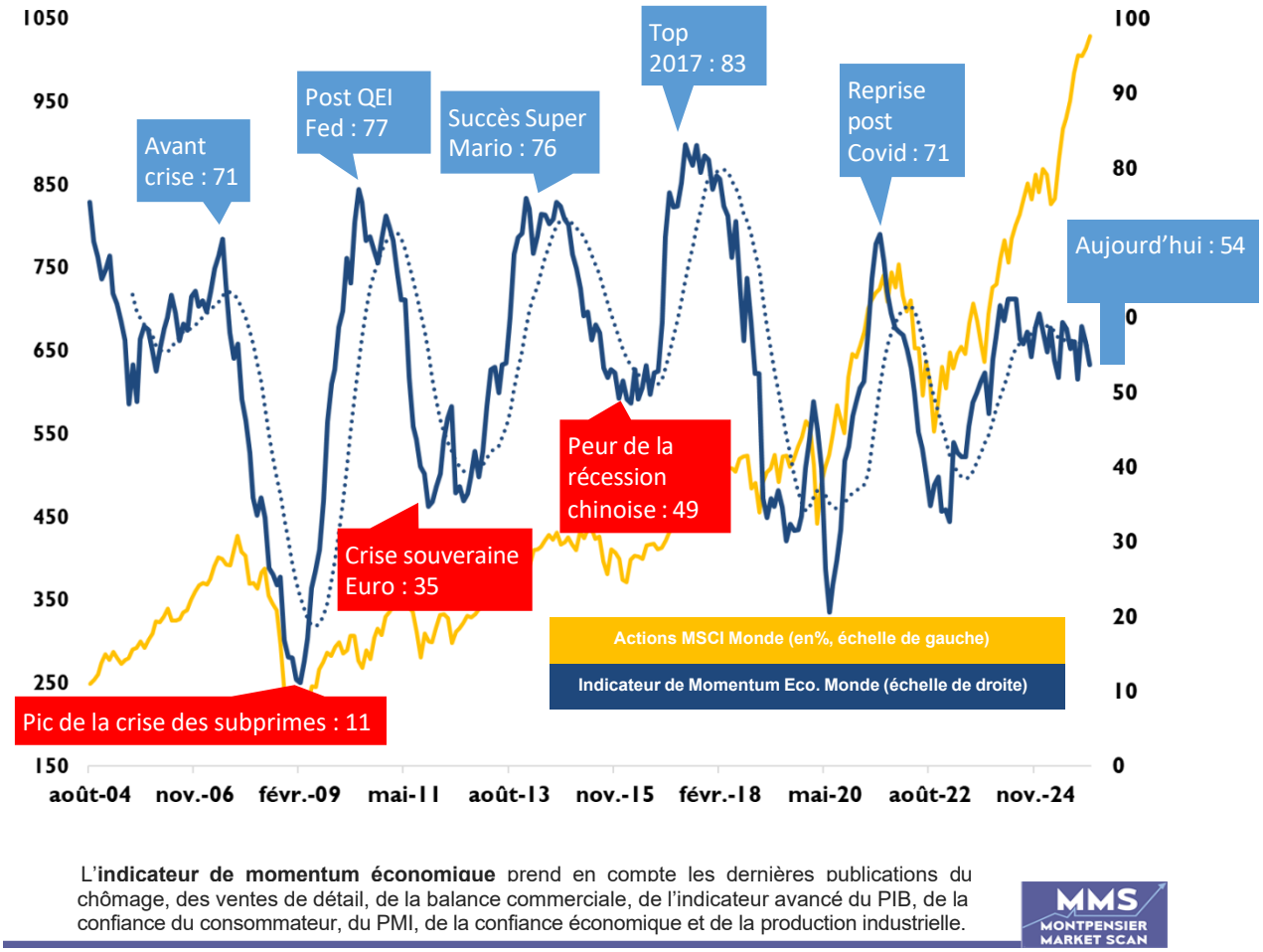
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

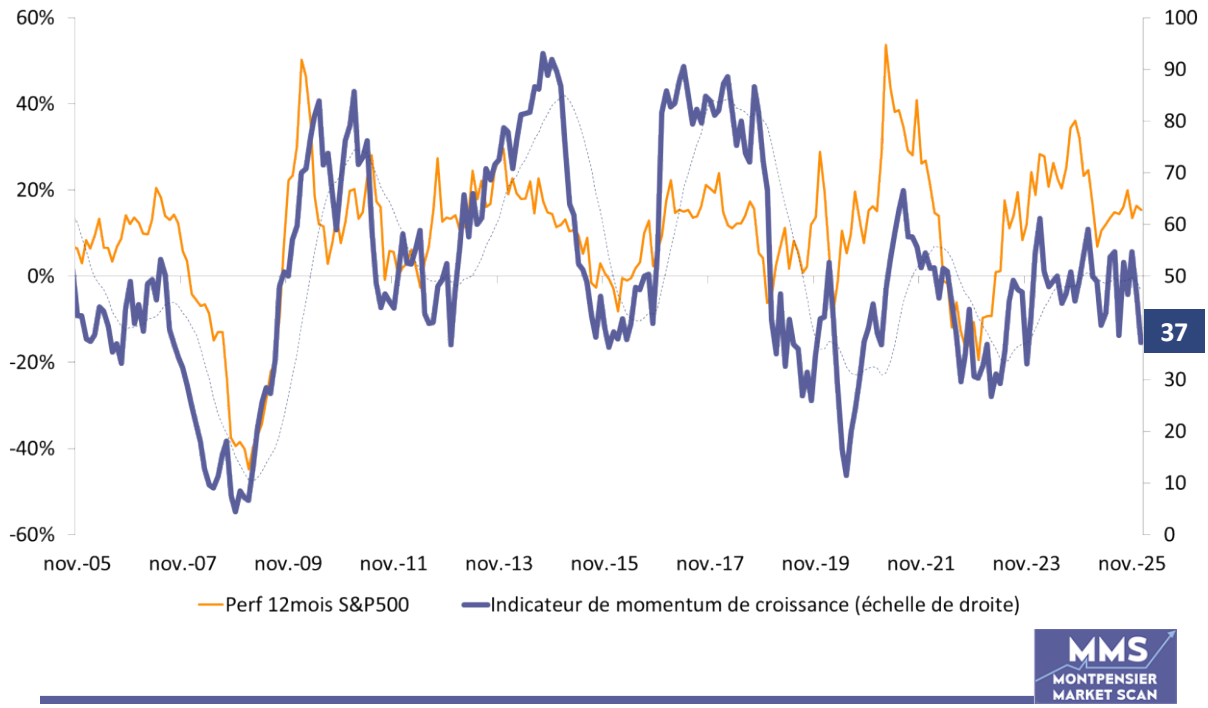
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



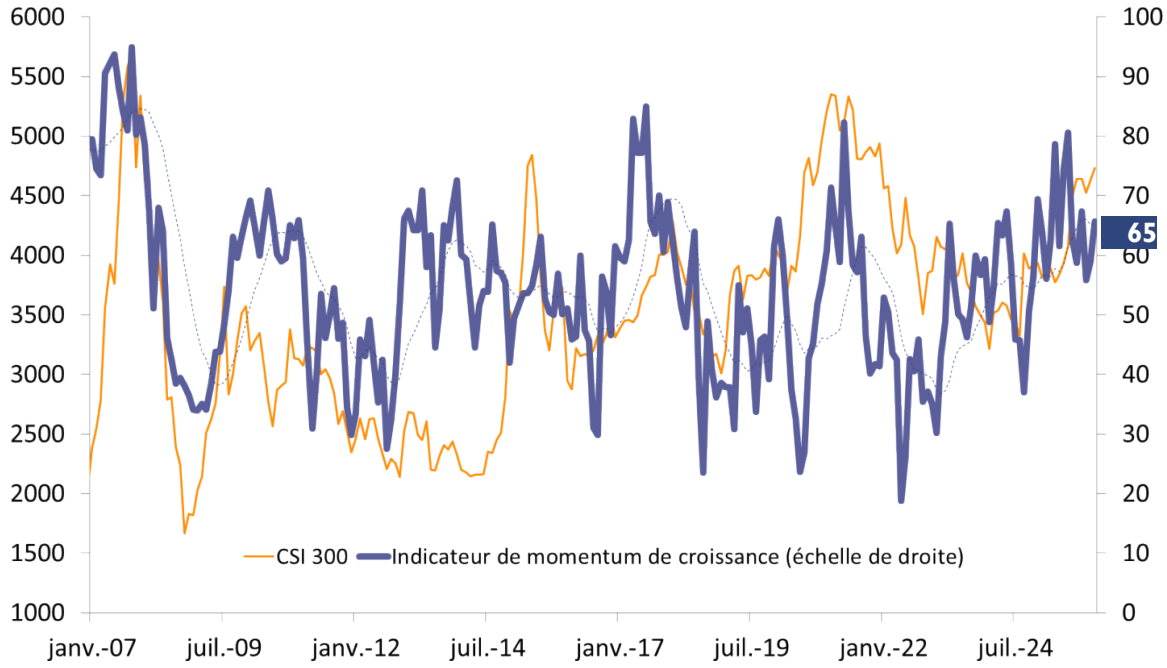
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



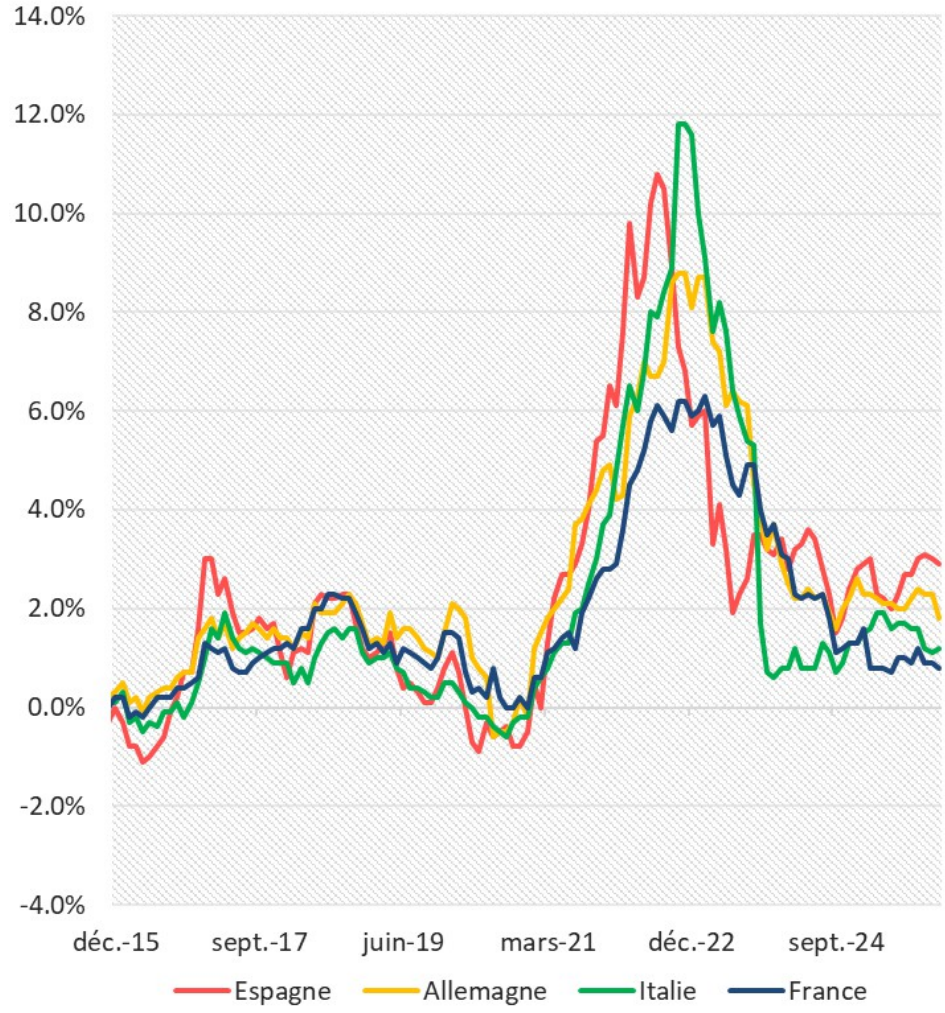
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



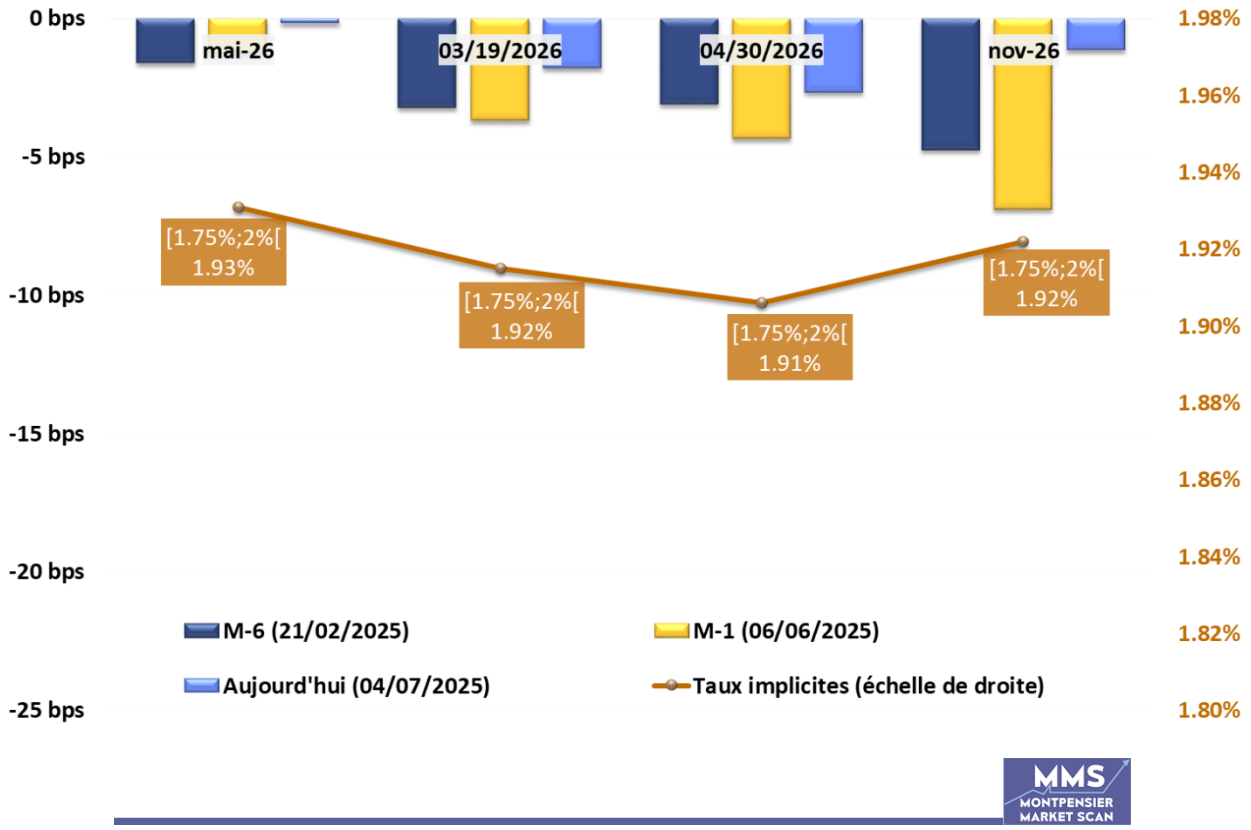
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

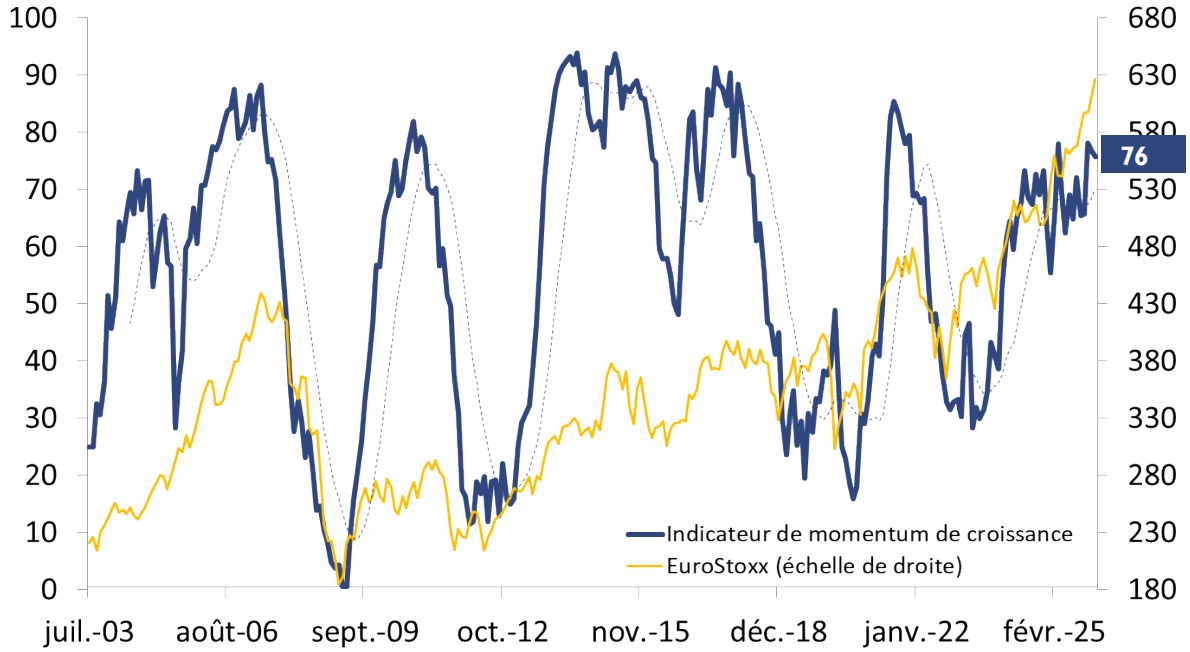


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

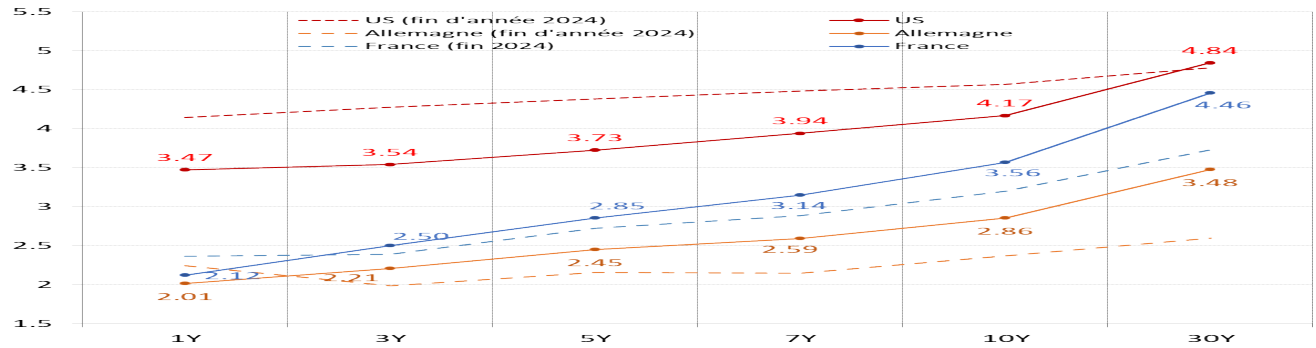
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.

Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

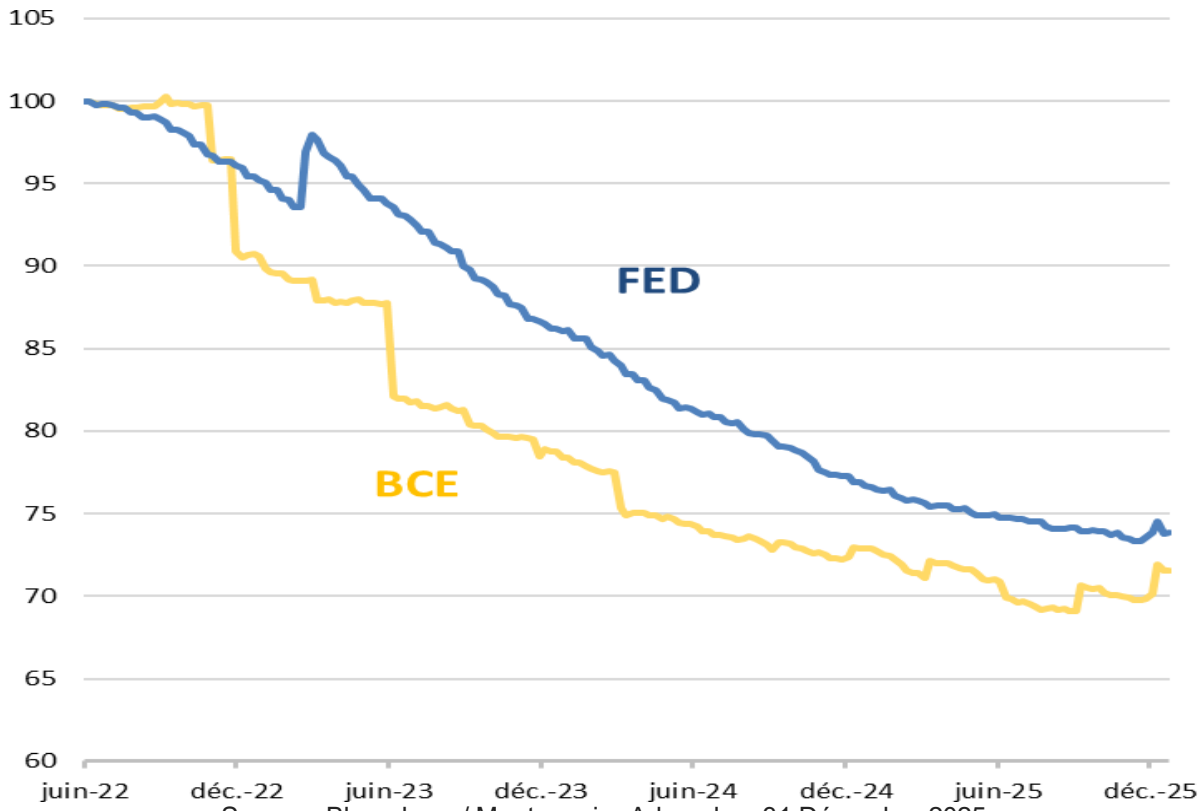
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

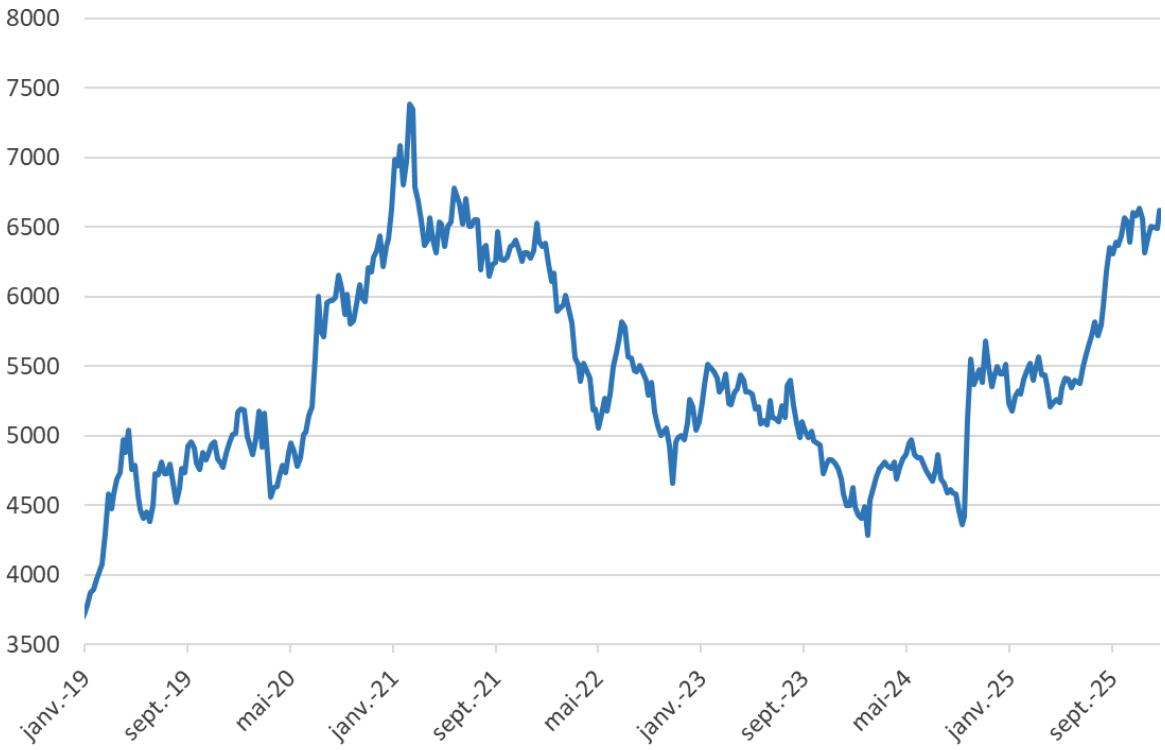
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

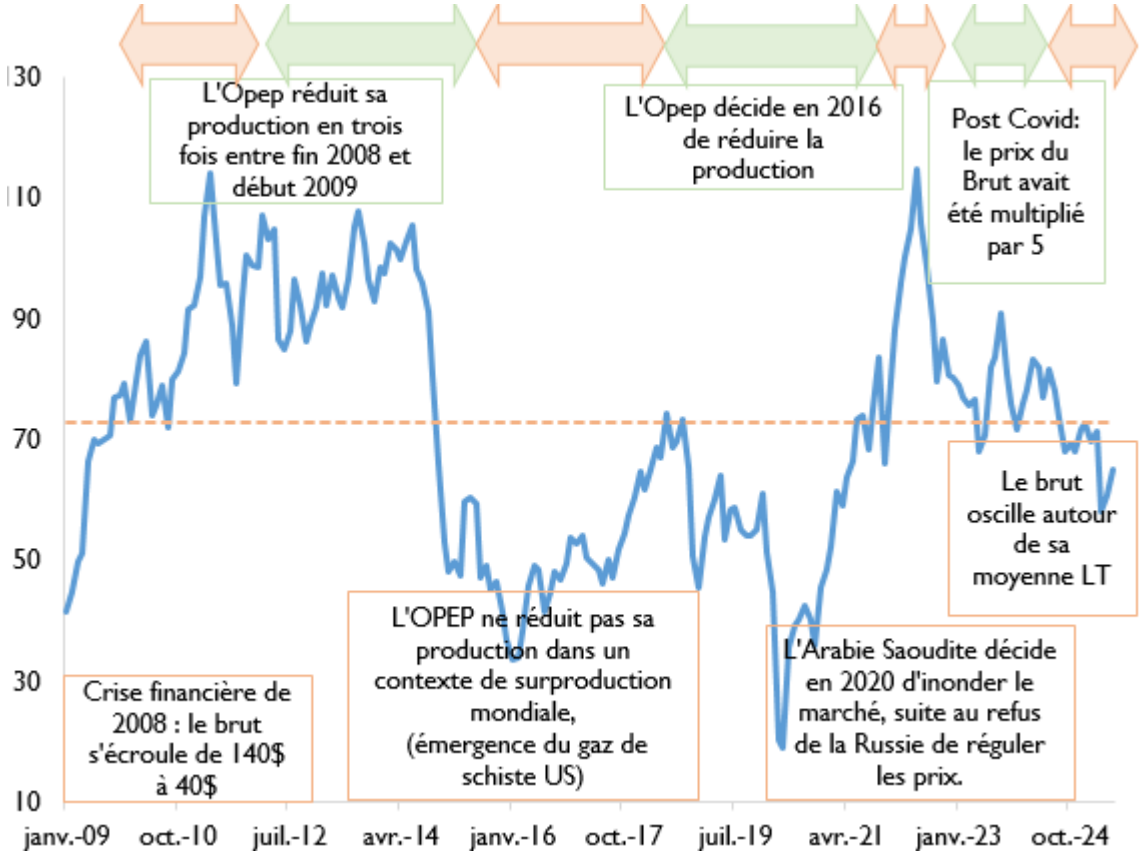


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

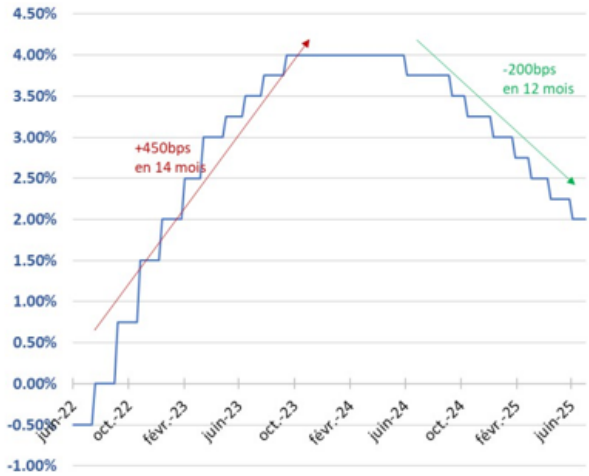
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

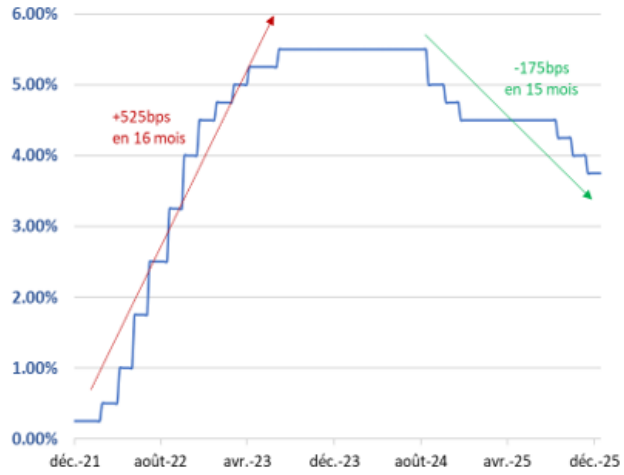
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

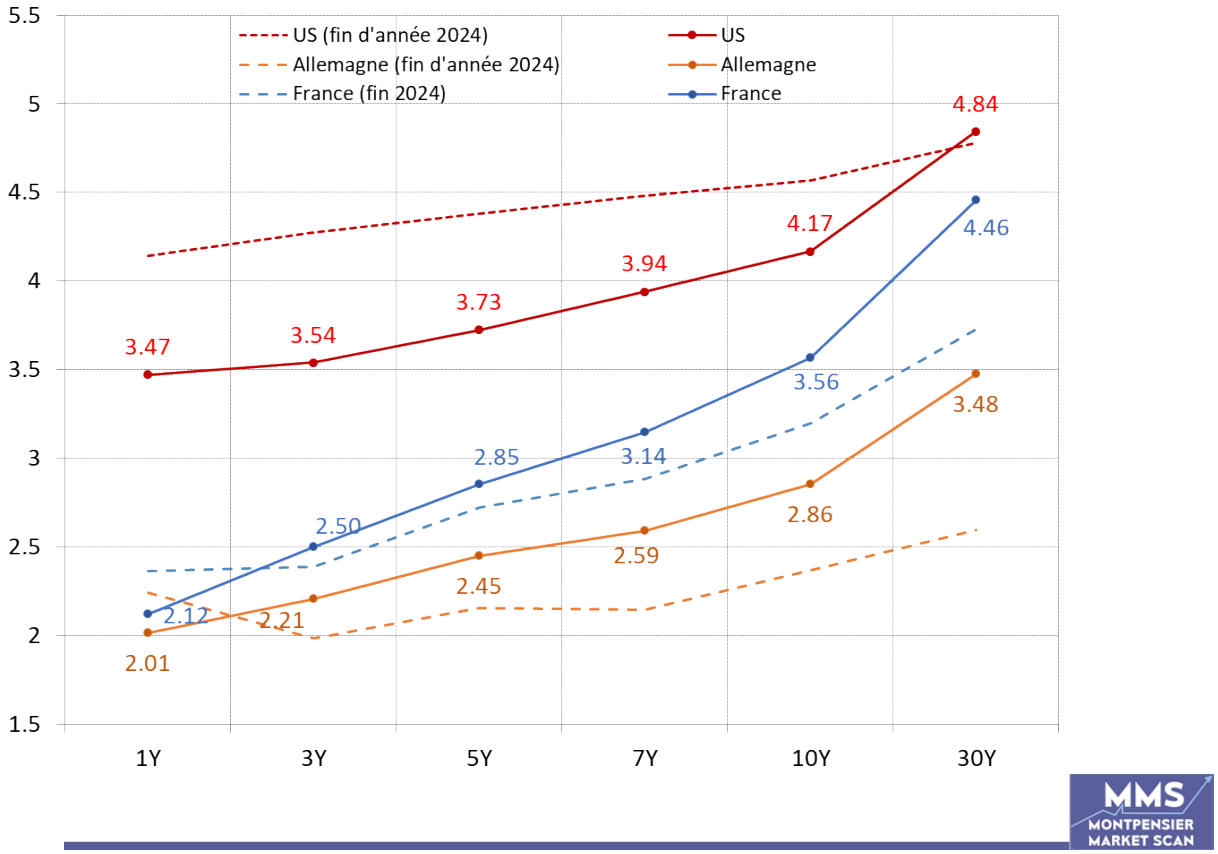


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



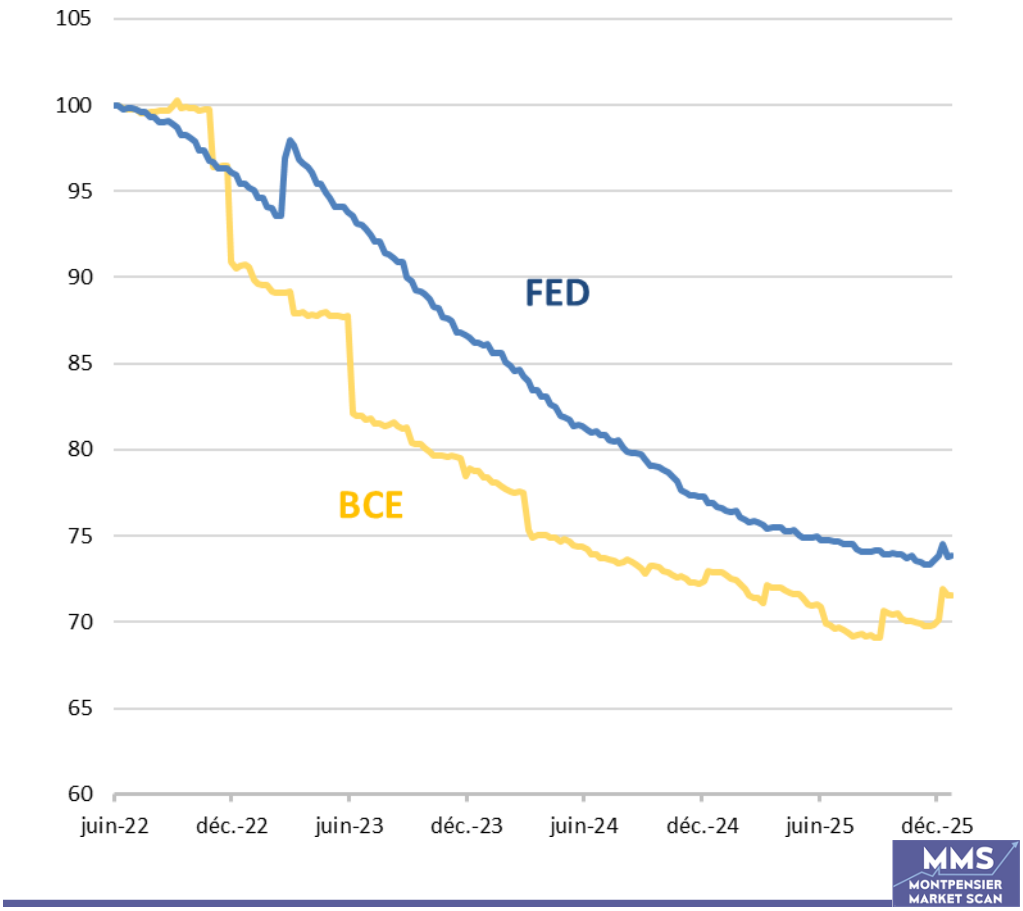
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

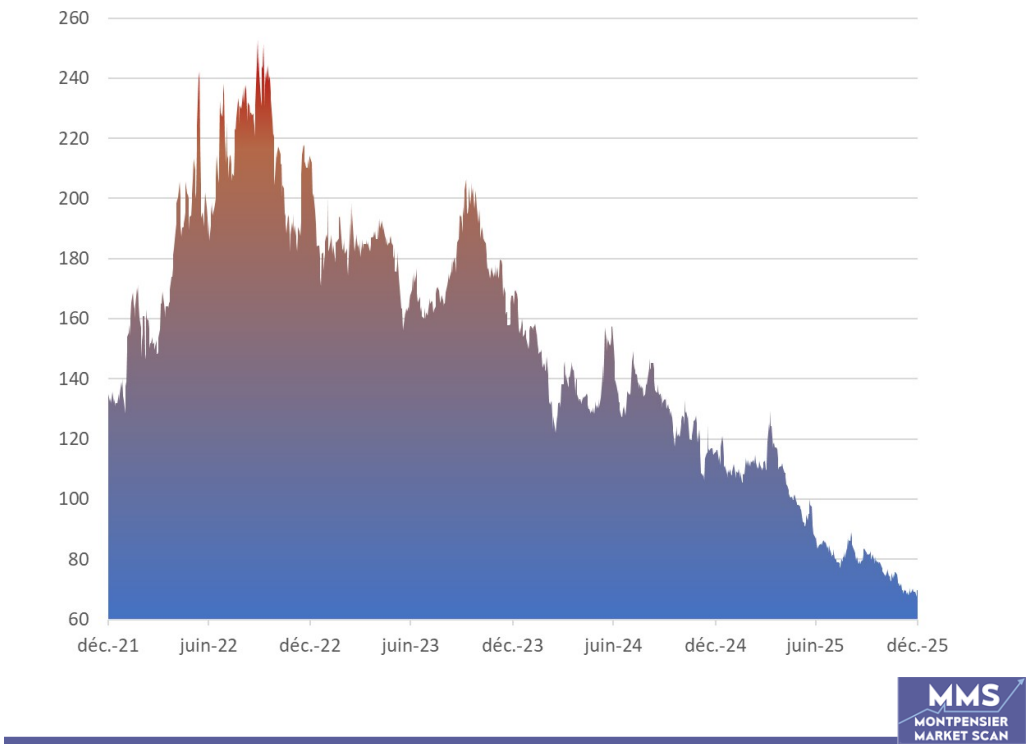


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

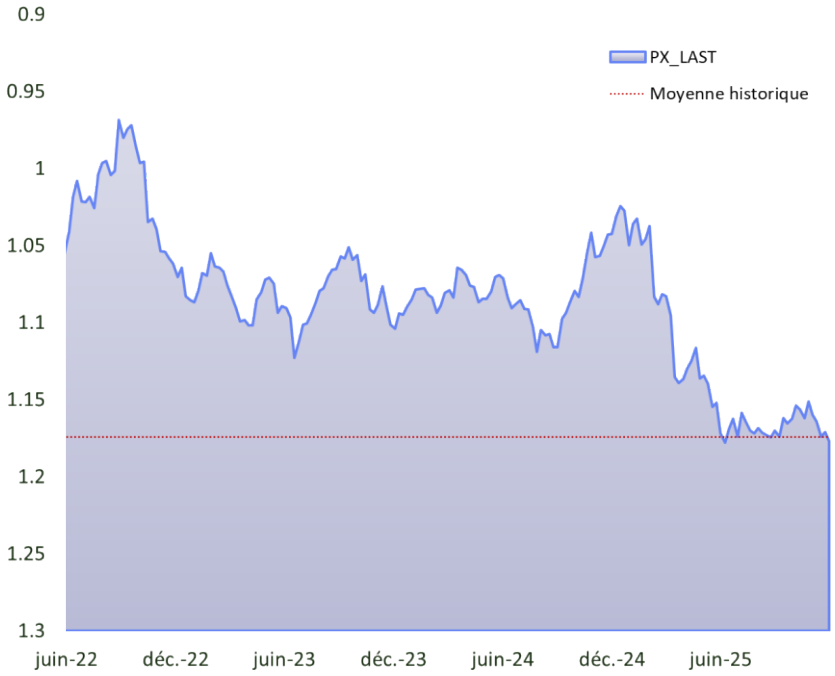
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



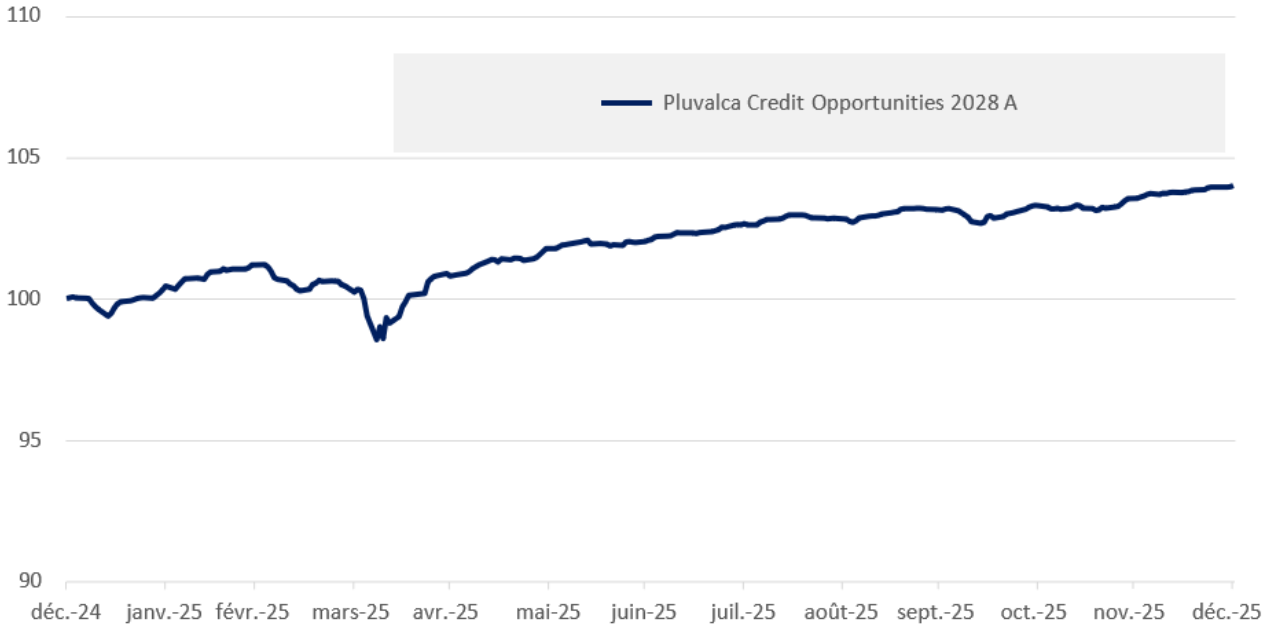
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Credit Opportunities 2028 au 31 décembre 2025**

Taille du FCP : 408.19 millions d'euros

		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		1 143.16	1 188.89
	Performance annuelle		*4.00%*
Valeur liquidative part B (€)		1 168.72	1 219.12
	Performance annuelle		*4.31%*
Valeur liquidative part D (€)		1 091.40	1 141.89
	Performance annuelle		*4.63%*
Valeur liquidative part I (€)		1 177.27	1 231.73
	Performance annuelle		*4.63%*

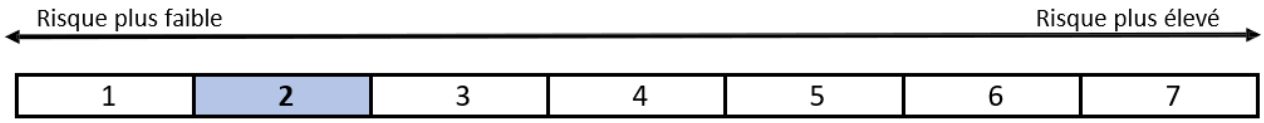
* Le 20/05/2025, la part D a distribué un dividende unitaire de 40.83 €.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global de l'OPC calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 96.32% en Obligations

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	409 624 040.90	408 188 940.41	-0.35%
Nombre de parts A	115 133.0740	109 352.7870	
ANC	*131 616 633*	*130 008 752*	
Nombre de parts B	27 208.3340	19 537.4270	
ANC	*31 799 160*	*23 818 612*	
Nombre de parts D	6 144.8980	2 975.4170	
ANC	*6 953 403*	*3 397 629*	
Nombre de parts I	203 226.8940	203 748.2780	
ANC	*239 254 845*	*250 963 948*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
PAPREC 3 1/2 07/01/28	1.39%
SOLEIN 3 7/8 10/01/28	1.00%
TDCDC 5.056 05/31/28	0.98%
ENGIM 11 1/8 05/15/28	0.87%
UNIIM 3 7/8 03/01/28	0.76%
TNETBB 3 1/2 03/01/28	0.74%
BTF 0 06/18/25	0.69%
BTF 0 09/03/25	0.69%
BTF 0 07/09/25	0.69%
AZELIS 5 3/4 03/15/28	0.67%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
ATLNSA 3 1/2 04/30/28	0.62%
ACFP 2 3/8 11/29/28	0.60%
MODULA 4 3/4 11/30/28	0.56%
CERBA 3 1/2 05/31/28	0.29%
LOUDRE 1 5/8 04/28/28	0.23%
TITIM 7 7/8 07/31/28	0.18%
FIBCOP 6 7/8 02/15/28	0.18%
BIOGRP 3 3/8 02/01/28	0.17%
MAHLGR 2 3/8 05/14/28	0.13%
TITIM 6 7/8 02/15/28	0.13%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Principales positions**

au 31/12/2024 :

Nom	en % de l'actif
Arbevel Short Term Credit Part I	3.87%
Stena International Sa 7.25% 15/2/2028	1.99%
Teva Pharm Fnc Nl Ii 1.625% 15/10/2028	1.85%
Iho Verwaltungs Gmbh 8.75% Pik15/05/2028	1.83%
Deutsche Lufthansa Ag 3.75% 11/02/2028	1.79%
Total des 5 premières lignes	11.33%
Nombre de lignes en portefeuille	86

au 31/12/2025 :

Nom	en % de l'actif
Arbevel Short Term Credit I	4.15%
Sappi Papier Holding Gmbh 3.625% 15/03/2028	2.19%
IHO Verwaltungs Gmbh 8.75% Pik15/05/2028	2.13%
Teva Pharm Fnc Nl Ii 1.625% 15/10/2028	1.99%
Canpack 2.375% 01/11/2027	1.95%
Total des 5 premières lignes	12.41%
Nombre de lignes en portefeuille	72

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
MAHLGR 2 ⅜ 05/14/28	0.21%
IMGRP 8 03/01/28	0.19%
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT-I	0.15%
IHOVER 8 ¾ 05/15/28	0.14%
CHEPDE 4 ⅜ 01/15/28	0.14%

A la baisse	Contribution
PELHOL 9 ½ 04/01/27	-0.03%
STENA 7 ¼ 02/15/28	-0.02%
MODULA 4 ¾ 11/30/28	0.00%
ADRBID 6 ¼ 01/31/32	0.00%
INWIM 1 ⅝ 10/21/28	0.00%

Source Montpensier Finance / Factset

41. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :
« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

MÉTHODOLOGIE NOTATION CRÉDIT EMETTTEURS

La gestion Taux de Montpensier Arbevel applique une méthodologie harmonisée de recours aux notations externes.

La note de crédit est un des critères d'investissement. Toutefois, la notation de crédit n'est que l'un des nombreux critères à considérer. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, le Comité d'analyse financière mis en place, privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion.

L'analyse qualitative du Comité d'analyse financière prend en compte plusieurs éléments, par exemple :

- La valorisation relative du titre en comparaison des obligations similaires en termes de secteurs, notations de crédit, maturités ou dates d'émission ;
- Les principaux aspects positifs sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les principaux risques spécifiques pesant sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les anticipations sur l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	147 699,70	EUR	49,64	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**147 699,70**	**EUR**	**49,64**	**EUR**

42. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		**379 943 327,88**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		379 943 327,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**368 893 477,76**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	368 893 477,76	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		**1 990 700,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		1 990 700,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**36 718 229,40**	**26 390 709,60**
OPCVM	36 718 229,40	26 390 709,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**405 611 707,16**	**408 324 737,48**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**138 784,46**	**132 895,96**
Comptes financiers	**2 924 195,12**	**1 571 575,58**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**3 062 979,58**	**1 704 471,54**
Total de l'actif I+II	**408 674 686,74**	**410 029 209,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	390 930 265,00	388 067 813,45
Report à nouveau sur revenu net	19,54	31,71
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	17 258 655,87	21 556 195,74
Capitaux propres I	**408 188 940,41**	**409 624 040,90**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**408 188 940,41**	**409 624 040,90**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	485 746,33	405 168,12
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**485 746,33**	**405 168,12**
Total Passifs : I+II+III+IV	**408 674 686,74**	**410 029 209,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		-0,03
Produits sur obligations	21 936 547,29	16 598 924,63
Produits sur titres de créances	56 890,26	125 063,53
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	72 961,11	108 934,08
Sous-total produits sur opérations financières	**22 066 398,66**	**16 832 922,21**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-342,66	-80,52
Sous-total charges sur opérations financières	**-342,66**	**-80,52**
Total revenus financiers nets (A)	**22 066 056,00**	**16 832 841,69**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-3 974 344,51	-3 551 144,04
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-3 974 344,51**	**-3 551 144,04**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**18 091 711,49**	**13 281 697,65**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-1 401 100,66**	**467 780,68**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**16 690 610,83**	**13 749 478,33**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 735 955,24	-99 740,81
Frais de transactions externes et frais de cession	-15 138,29	125,99
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 720 816,95**	**-99 614,82**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-73 800,58**	**-85 612,65**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 647 016,37**	**-185 227,47**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-983 711,09	7 691 435,53
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises		
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-983 711,09**	**7 691 435,53**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-95 260,24**	**300 509,35**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-1 078 971,33**	**7 991 944,88**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**17 258 655,87**	**21 556 195,74**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'échéance proposée (31/12/2028), à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**77 816 557,17**	**318 112 398,75**	**409 624 040,90**	**408 188 940,41**
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A en EUR				
Actif net			131 616 632,57	130 008 752,28
Nombre de titres	12 337,939	98 752,663	115 133,074	109 352,787
Valeur liquidative unitaire	974,74	1 087,20	1 143,16	1 188,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				4,80
Capitalisation unitaire sur revenu	-8,99	16,35	33,62	44,14
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B en EUR				
Actif net			31 799 160,41	23 818 611,90
Nombre de titres	17 504,812	28 284,837	27 208,334	19 537,427
Valeur liquidative unitaire	990,56	1 108,16	1 168,72	1 219,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				4,92
Capitalisation unitaire sur revenu	-19,96	19,75	37,76	48,77
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D en EUR				
Actif net			6 953 403,19	3 397 628,54
Nombre de titres	2 253,035	5 686,898	6 144,898	2 975,417
Valeur liquidative unitaire	991,84	1 102,42	1 131,57	1 141,89
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	9,86	33,36		
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées				4,68
Distribution unitaire sur revenu			40,83	41,68
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu				7,96
Capitalisation unitaire sur revenu	-28,57	-10,54	-0,59	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I en EUR				
Actif net			239 254 844,73	250 963 947,69
Nombre de titres	46 596,102	155 568,292	203 226,894	203 748,278
Valeur liquidative unitaire	991,83	1 112,91	1 177,27	1 231,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				4,96
Capitalisation unitaire sur revenu	-18,71	22,93	41,43	52,82

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.
5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.
Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.

La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.
Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Action A	Action B	Action I et D
Frais de gestion financière	Actif net	1.20 % TTC maximum	0.90 % TTC maximum	0,60 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.05 à 0.10 % TTC maximum	0.05 à 0.10% TTC maximum	0.05 à 0.10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs	Non significatifs	Non significatifs
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant	Néant

Frais de recherche :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

L'information relative à ces frais est décrite dans le rapport annuel du compartiment.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au *swing pricing avec seuil de déclenchement*

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D	Distribution	Distribution
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**409 624 040,90**	**318 112 398,75**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	109 608 969,07	136 069 047,64
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-129 675 641,37	-65 213 953,81
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	18 091 711,49	13 281 697,65
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 720 816,95	-99 614,82
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-983 711,09	7 691 435,53
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-197 245,54	-216 970,04
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**408 188 940,41**	**409 624 040,90**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A		
Actions souscrites durant l'exercice	32 770,382	37 929 714,98
Actions rachetées durant l'exercice	-38 550,669	-45 140 129,94
Solde net des souscriptions/rachats	-5 780,287	-7 210 414,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	109 352,787	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B		
Actions souscrites durant l'exercice	6 072,868	7 219 676,54
Actions rachetées durant l'exercice	-13 743,775	-16 362 376,13
Solde net des souscriptions/rachats	-7 670,907	-9 142 699,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19 537,427	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D		
Actions souscrites durant l'exercice	58,000	65 591,33
Actions rachetées durant l'exercice	-3 227,481	-3 646 920,42
Solde net des souscriptions/rachats	-3 169,481	-3 581 329,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 975,417	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I		
Actions souscrites durant l'exercice	54 226,363	64 393 986,22
Actions rachetées durant l'exercice	-53 704,979	-64 526 214,88
Solde net des souscriptions/rachats	521,384	-132 228,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	203 748,278	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A FR001400A1J2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	130 008 752,28	109 352,787	1 188,89
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B FR001400A1K0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 818 611,90	19 537,427	1 219,12
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D FR001400BS50	Distribution	Distribution	EUR	3 397 628,54	2 975,417	1 141,89
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I FR001400A1L8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	250 963 947,69	203 748,278	1 231,73

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	368 893,47	358 569,16	10 324,31		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 924,20				2 924,20
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**358 569,16**	**10 324,31**		**2 924,20**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations				368 893,47			
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 924,20						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**2 924,20**			**368 893,47**			

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	85 802,68	283 090,80	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**85 802,68**	**283 090,80**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	32 534,46
	Coupons et dividendes en espèces	106 250,00
Total des créances		**138 784,46**
Dettes		
	Rachats à payer	137 567,38
	Frais de gestion fixe	340 824,78
	Autres dettes	7 354,17
Total des dettes		**485 746,33**
Total des créances et des dettes		**-346 961,87**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 864 978,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	277 624,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	34 787,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 796 954,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			24 260 430,00
	FR001400L7Z2	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	16 932 200,00
	FR001400TS84	PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 PART I	7 328 230,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**24 260 430,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**16 690 610,83**	**13 749 478,33**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**16 690 610,83**	**13 749 478,33**
Report à nouveau	19,54	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**16 690 630,37**	**13 749 478,33**

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**4 826 950,06**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 826 950,06**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 826 950,06**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	4 826 950,06	3 930 954,18
Total	**4 826 950,06**	**3 930 954,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**953 019,35**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**953 019,35**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**953 019,35**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	953 019,35	1 041 598,48
Total	**953 019,35**	**1 041 598,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**147 692,79**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**147 692,79**	
Report à nouveau	19,54	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**147 712,33**	
Affectation :		
Distribution	124 015,38	250 896,19
Report à nouveau du revenu de l'exercice	23 696,95	55,01
Capitalisation		
Total	**147 712,33**	**250 951,20**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	2 975,417	6 144,898
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	41,68	40,83
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**10 762 948,63**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**10 762 948,63**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**10 762 948,63**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	10 762 948,63	8 526 006,18
Total	**10 762 948,63**	**8 526 006,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 647 016,37**	**-185 227,47**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 647 016,37**	**-185 227,47**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 647 016,37**	**-185 227,47**

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**525 502,76**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**525 502,76**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**525 502,76**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	525 502,76	-59 879,53
Total	**525 502,76**	**-59 879,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**96 135,16**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**96 135,16**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**96 135,16**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	96 135,16	-14 365,86
Total	**96 135,16**	**-14 365,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**13 943,04**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**13 943,04**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**13 943,04**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	13 943,04	
Capitalisation		-3 655,00
Total	**13 943,04**	**-3 655,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		6 144,898
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 011 435,41**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 011 435,41**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 011 435,41**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 011 435,41	-107 327,08
Total	**1 011 435,41**	**-107 327,08**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**368 893 477,76**	**90,37**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**368 893 477,76**	**90,37**
Assurance				**16 217 526,64**	**3,97**
CAISSE NATLE DE REASSU MUT AGRICOLE 0.75% 07-07-28	FR0014004EF7	EUR	4 700 000	4 460 886,21	1,09
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	FR0014000XY6	EUR	5 700 000	5 420 574,68	1,33
UNIPOLSAI 3.875% 01-03-28 EMTN	XS1784311703	EUR	6 000 000	6 336 065,75	1,55
Banques commerciales				**2 126 545,07**	**0,52**
RCI BANQUE 4.875% 21-09-28	FR001400CRG6	EUR	2 000 000	2 126 545,07	0,52
Biens de consommation durables				**5 562 011,53**	**1,36**
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	XS2719293826	EUR	6 500 000	5 562 011,53	1,36
Biotechnologie				**3 350 215,50**	**0,82**
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	XS2294186965	EUR	3 400 000	3 350 215,50	0,82
Compagnies aériennes				**7 877 839,73**	**1,93**
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	XS2296203123	EUR	7 500 000	7 877 839,73	1,93
Composants automobiles				**13 696 550,45**	**3,36**
FORVIA 3.75% 15-06-28	XS2209344543	EUR	7 000 000	5 015 966,67	1,23
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	XS2606019383	EUR	8 200 000	8 680 583,78	2,13
Crédit à la consommation				**1 643 723,49**	**0,40**
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	XS2271247178	EUR	2 000 000	1 643 723,49	0,40
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**7 382 198,00**	**1,81**
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	XS2532478430	EUR	7 200 000	7 382 198,00	1,81
Divertissement				**4 550 945,00**	**1,11**
WMG ACQUISITION 2.75% 15-07-28	XS2193974701	EUR	4 500 000	4 550 945,00	1,11

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Eau				**2 798 732,05**	**0,69**
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	XS2385390724	EUR	3 000 000	2 798 732,05	0,69
Electricité				**4 611 481,95**	**1,13**
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	FR0013533031	EUR	4 500 000	4 611 481,95	1,13
Epargne et prêts hypothécaires				**11 393 705,47**	**2,79**
Cellnex Finance Company SAU 1.5% 08-06-28	XS2348237871	EUR	5 700 000	5 586 121,03	1,37
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	XS2623222978	EUR	5 500 000	5 807 584,44	1,42
Equipement et services pour l'énergie				**6 073 293,33**	**1,49**
PAPREC 3.5% 01-07-28	XS2349786835	EUR	6 000 000	6 073 293,33	1,49
Equipements électriques				**4 371 933,42**	**1,07**
NEXANS 5.5% 05-04-28	FR001400H0F5	EUR	4 000 000	4 371 933,42	1,07
FPI résidentielles				**6 994 914,93**	**1,71**
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	FR0013453974	EUR	7 000 000	6 994 914,93	1,71
Gestion et promotion immobilière				**9 851 078,54**	**2,41**
FONCIA MANAGEMENT SASU 7.75% 31-03-28	XS2582774225	EUR	6 000 000	5 538 602,65	1,35
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	FR001400KL23	EUR	4 000 000	4 312 475,89	1,06
Grands magasins et autres				**4 360 727,16**	**1,07**
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	XS2211183244	EUR	4 500 000	4 360 727,16	1,07
Grossistes				**5 515 445,29**	**1,35**
AZELIS FINANCE NV 5.75% 15-03-28	BE6342263157	EUR	5 300 000	5 515 445,29	1,35
Hôtels, restaurants et loisirs				**991 487,53**	**0,24**
ACCOR 2.375% 29-11-28	FR0014006ND8	EUR	1 000 000	991 487,53	0,24
Industrie aérospatiale et défense				**3 957 057,81**	**0,97**
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28	XS1819574929	EUR	4 000 000	3 957 057,81	0,97
Infrastructure de transports				**8 183 761,96**	**2,00**
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 12-02-28	XS2301390089	EUR	4 100 000	4 080 557,58	1,00

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	XS2267889991	EUR	4 200 000	4 103 204,38	1,00
Machines				**6 828 561,83**	**1,67**
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	XS2275090749	EUR	6 700 000	6 828 561,83	1,67
Marchés de capitaux				**29 529 857,25**	**7,23**
IM GROUP SAS 8.0% 01-03-28	XS2587104444	EUR	2 500 000	2 026 448,61	0,50
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	XS2696090286	EUR	2 500 000	2 709 239,58	0,66
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.5% 01-03-28	BE6300371273	EUR	5 500 000	5 587 801,52	1,37
UNITED GROUP BV 4.625% 15-08-28	XS2010027881	EUR	6 600 000	6 740 026,33	1,65
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	XS2581647091	EUR	5 200 000	5 490 593,33	1,35
ZF FINANCE 3.75% 21-09-28 EMTN	XS2231331260	EUR	7 000 000	6 975 747,88	1,70
Outils et services appliqués aux sciences biologiques				**6 972 680,56**	**1,71**
IQVIA 2.875% 15-06-28	XS2189947505	EUR	7 000 000	6 972 680,56	1,71
Papier et industrie du bois				**15 864 800,78**	**3,89**
AHLSTROM HOLDING 3 OY 3.625% 04-02-28	XS2319950130	EUR	6 900 000	6 906 315,42	1,69
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	XS2310951103	EUR	8 900 000	8 958 485,36	2,20
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**6 792 161,11**	**1,66**
CONTOURGLOBAL POWER 3.125% 01-01-28	XS2274816177	EUR	6 800 000	6 792 161,11	1,66
Produits alimentaires				**17 548 156,59**	**4,30**
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	XS2247616514	EUR	8 000 000	7 945 417,78	1,95
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	XS2355604880	EUR	6 600 000	6 541 164,67	1,60
VITERRA FINANCE BV 1.0% 24-09-28	XS2389688875	EUR	3 200 000	3 061 574,14	0,75
Produits chimiques				**10 589 604,82**	**2,59**
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	XS2649707846	EUR	5 800 000	6 290 172,18	1,54
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 3.875% 01-10-28	XS2391351454	EUR	4 300 000	4 299 432,64	1,05
Produits pharmaceutiques				**30 669 417,31**	**7,54**
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	XS2243548273	EUR	6 700 000	6 808 739,14	1,67
DUFRY ONE BV 3.375% 15-04-28	XS2333564503	EUR	7 200 000	7 272 324,00	1,78

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	XS2337703537	EUR	7 600 000	7 688 951,67	1,88
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	XS1439749364	EUR	8 400 000	8 136 833,75	2,02
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	XS2406607098	EUR	750 000	762 568,75	0,19
Produits pour l'industrie du bâtiment				**6 325 506,61**	**1,55**
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	XS2391403354	EUR	6 500 000	6 325 506,61	1,55
Services aux entreprises				**17 100 674,15**	**4,19**
ELO 4.875% 08-12-28 EMTN	FR001400EHH1	EUR	2 200 000	2 241 282,40	0,55
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	XS2341724172	EUR	7 000 000	6 927 103,15	1,70
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	XS2399981435	EUR	8 100 000	7 932 288,60	1,94
Services clientèle divers				**13 042 155,27**	**3,20**
AYVENS 4.875% 06-10-28 EMTN	FR001400L4V8	EUR	6 000 000	6 393 324,66	1,57
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	XS2051904733	EUR	6 700 000	6 648 830,61	1,63
Services de télécommunication diversifiés				**20 745 599,68**	**5,08**
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	XS2397781944	EUR	6 500 000	6 681 057,50	1,64
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	XS2804500812	EUR	5 800 000	6 549 975,62	1,60
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	FR001400J861	EUR	5 900 000	6 364 450,42	1,56
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	XS2637954582	EUR	1 000 000	1 150 116,14	0,28
Services de télécommunication mobile				**9 378 857,40**	**2,30**
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.625% 20-10-28	XS2244936659	EUR	1 500 000	1 451 660,34	0,36
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	XS1793255941	EUR	7 700 000	7 927 197,06	1,94
Services financiers diversifiés				**28 648 041,27**	**7,02**
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	XS2310487074	EUR	5 900 000	5 754 138,89	1,41
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	XS2397447025	EUR	3 500 000	3 336 595,69	0,82
CENTURION BID 11.125% 15-05-28	XS2620212386	EUR	3 500 000	3 815 796,74	0,93
GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV 2.75% 15-08-28	XS2390510142	EUR	3 500 000	3 470 300,56	0,85
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	XS2357737910	EUR	6 700 000	6 841 768,28	1,68
MONITCHEM HOLDCO 3 8.75% 01-05-28	XS2615006470	EUR	5 500 000	5 429 441,11	1,33

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information				**4 293 004,00**	**1,05**
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	XS2484502823	EUR	4 000 000	4 293 004,00	1,05
Sociétés commerciales et de distribution				**1 970 211,11**	**0,48**
REXEL 2.125% 15-12-28	XS2403428472	EUR	2 000 000	1 970 211,11	0,48
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				**4 331 459,56**	**1,06**
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	XS2310411090	EUR	4 600 000	4 331 459,56	1,06
Transport routier et ferroviaire				**6 751 553,61**	**1,65**
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	XS2624554320	EUR	6 500 000	6 751 553,61	1,65
TITRES D'OPC				**36 718 229,40**	**9,00**
OPCVM				**36 718 229,40**	**9,00**
Gestion collective				**36 718 229,40**	**9,00**
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	FR001400L7Z2	EUR	15 500	16 932 200,00	4,15
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 PART I	FR001400TS84	EUR	7 000	7 328 230,00	1,80
Union Plus IC	FR0000009987	EUR	60	12 457 799,40	3,05
Total				**405 611 707,16**	**99,37**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	405 611 707,16
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 062 979,58
Autres passifs (-)	-485 746,33
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**408 188 940,41**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 A	EUR	109 352,787	1 188,89
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 B	EUR	19 537,427	1 219,12
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 D	EUR	2 975,417	1 141,89
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 I	EUR	203 748,278	1 231,73

43. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2028 A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400A1J2**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie d'actions souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.
L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.
La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basés sur deux critères :
- Une approche Top – down. Cette analyse aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Elle permet de définir le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche émetteurs privés ainsi que la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie d'investissement et de haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.
- Une approche Bottom up. Cette analyse permet de déterminer le caractère spéculatif ou non des titres détenus. En cas de dégradation des titres détenus, la société de gestion procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) De 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés; (ii) De 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).
Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
Pluvalca Credit Opportunities 2028 A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 251 €	8 435 €
	Rendement annuel moyen	-17.5%	-4.2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 251 €	8 435 €
	Rendement annuel moyen	-17.5%	-4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 487 €	11 225 €
	Rendement annuel moyen	4.9%	2.9%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 825 €	13 991 €
	Rendement annuel moyen	18.2%	8.8%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2019 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 11/2017 à 11/2020
* Le scénario favorable est calculé sur la base de l'historique réalisé de l'OPC de 09/2022 à 09/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	166 €	763 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.66%	1.91% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.84% avant déduction des coûts et de 2.93% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.34% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	134 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.32% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2028 B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400A1K0**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie d'actions souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.
L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.
La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basés sur deux critères :
- Une approche Top – down. Cette analyse aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Elle permet de définir le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche émetteurs privés ainsi que la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie d'investissement et de haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.
- Une approche Bottom up. Cette analyse permet de déterminer le caractère spéculatif ou non des titres détenus. En cas de dégradation des titres détenus, la société de gestion procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) De 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés; (ii) De 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).
Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 244 €	8 427 €
	Rendement annuel moyen	-17.6%	-4.2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 244 €	8 427 €
	Rendement annuel moyen	-17.6%	-4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 486 €	11 321 €
	Rendement annuel moyen	4.9%	3.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 824 €	14 160 €
	Rendement annuel moyen	18.2%	9.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2019 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 02/2017 à 02/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	136 €	627 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.36%	1.57% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.72% avant déduction des coûts et de 3.15% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.04% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	104 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.32% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 D

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2028 D**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400BS50**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action D capitalise et/ou distribue (et/ou reporte) les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie d'actions souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.
L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.
La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basés sur deux critères :
- Une approche Top – down. Cette analyse aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Elle permet de définir le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche émetteurs privés ainsi que la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie d'investissement et de haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.
- Une approche Bottom up. Cette analyse permet de déterminer le caractère spéculatif ou non des titres détenus. En cas de dégradation des titres détenus, la société de gestion procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) De 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés; (ii) De 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).
Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 D

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	255 €	8 431 €
	Rendement annuel moyen	-97.5%	-4.2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 246 €	8 431 €
	Rendement annuel moyen	-17.5%	-4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 510 €	11 358 €
	Rendement annuel moyen	5.1%	3.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 822 €	14 332 €
	Rendement annuel moyen	18.2%	9.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2019 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2017 à 12/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 D

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	106 €	487 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.06%	1.22% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.45% avant déduction des coûts et de 3.23% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.74% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	74 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.32% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2028 I**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400A1L8**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action I capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2028 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'horizon de l'échéance proposée, à travers la sélection d'obligations d'émetteurs privés de toute notation moyennant un risque de perte en capital. L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion selon la catégorie d'actions souscrites. Le rendement visé ne constitue en aucune manière une promesse de rendement ou de performance et reposera sur la réalisation d'hypothèses de marché fixées par la société de gestion. Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne présumera donc en rien de la performance du compartiment.
L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31/12/2028. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2028, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire d'échéance ne pouvant pas dépasser le 31 décembre 2028, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis principalement par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. La stratégie est dite « buy and maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « crédit » d'aller dans la majorité des cas porter jusqu'à échéance l'obligation tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie.
La réalisation de l'objectif de gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres basés sur deux critères :
- Une approche Top – down. Cette analyse aboutit à la détermination de scénarios de marché définis à partir des anticipations de l'équipe de gestion. Elle permet de définir le degré d'exposition aux différents secteurs économiques au sein de la poche émetteurs privés ainsi que la répartition entre les différentes notations au sein de la catégorie d'investissement et de haut rendement. L'équipe de gestion cherchera à constituer un portefeuille diversifié aussi bien en termes d'émetteurs que de secteurs.
- Une approche Bottom up. Cette analyse permet de déterminer le caractère spéculatif ou non des titres détenus. En cas de dégradation des titres détenus, la société de gestion procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des actionnaires.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) De 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés; (ii) De 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).
Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 4 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 I

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**4 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 246 €	8 431 €
	Rendement annuel moyen	-17.5%	-4.2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 246 €	8 431 €
	Rendement annuel moyen	-17.5%	-4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 510 €	11 358 €
	Rendement annuel moyen	5.1%	3.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 822 €	14 331 €
	Rendement annuel moyen	18.2%	9.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2019 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2017 à 12/2020
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2028 I

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 4 ans
Coûts totaux	106 €	488 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.06%	1.22% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (4 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.45% avant déduction des coûts et de 3.23% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.74% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	74 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.32% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 4 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Credit Opportunities 2028

Identifiant d'entité juridique :
969500NF3DYTNQYT9Z73

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 7.1% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 50% des sous-jacents présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 7,1% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	98%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	63%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	4,4%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 7,1% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des sous-jacents au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sous-jacents qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles) et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

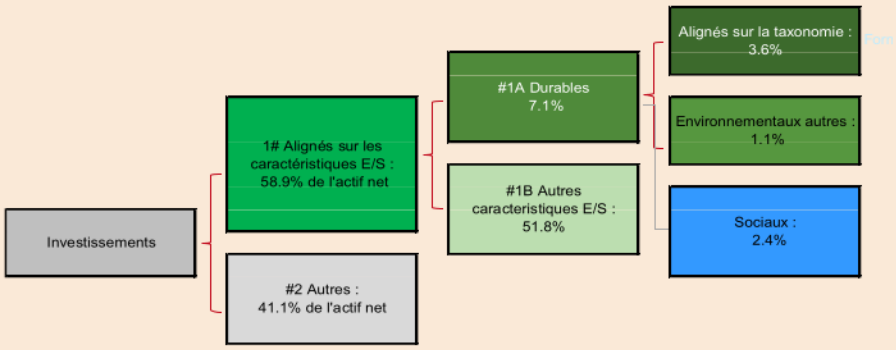
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Sappi Papier Holding Gmbh 3.625% 15/03/	Basic Materials	2,19%	Afrique Du Sud
IHO Verwaltungs Gmbh 8.75% Pik15/05/20	Consumer, Cyclical	2,13%	Allemagne
Teva Pharm Fnc Nl Ii 1.625% 15/10/2028	Consumer, Non-Cyclical	1,99%	Israël
Canpack 2.375% 01/11/2027	Industrial	1,95%	Pologne
Seche Environnement 2.25% 15/11/2028	Industrial	1,94%	France
Softbank Group Corp - 5% - 04/2028	Communications	1,94%	Japon
Deutsche Lufthansa AG 3.75% 11/02/2028	Consumer, Cyclical	1,93%	Allemagne
Gruenenthal Gmbh 4.125% 15/05/2028	Consumer, Non-Cyclical	1,88%	Allemagne
Tereos Finance Groupe - 7.25% - 04/2028	Consumer, Non-Cyclical	1,81%	France
Dufry One BV 3.375% 15/04/2028	Consumer, Cyclical	1,78%	Suisse
Altarea 1.875% 17/01/2028	Financial	1,71%	France
ZF Finance Gmbh - 3.75% - 09/2028	Consumer, Cyclical	1,71%	Allemagne
Iqvia Inc 2.875% 15/06/2028	Consumer, Non-Cyclical	1,71%	États-Unis
Mahle Gmbh 2.375% 14/05/2028	Consumer, Cyclical	1,70%	Allemagne
Spa Holdings 3.625% 04/02/2028	Basic Materials	1,69%	Finlande
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		28,1%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries (FAUX	% AUM Portefeuille investi
Consumer Discretionary	22,4%
Consumer Staples	18,2%
Industrials	18,0%
Telecommunications	13,1%
Financials	10,1%
Others	6,3%
Utilities	4,7%
Health Care	0,0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**92,7%**

Sous-secteurs ICB - Supersector (FAUX	% AUM Portefeuille investi
Utilities	4,7%
Industrial Goods and Services	18,0%
Health Care	0,0%
Automobiles and Parts	22,4%
Insurance	10,1%
Financial Services	0,0%
Technology	0,0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	18,2%
Media	0,0%
Telecommunications	13,1%
Banks	0,0%
Construction and Materials	0,0%
Others	6,3%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**92,7%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

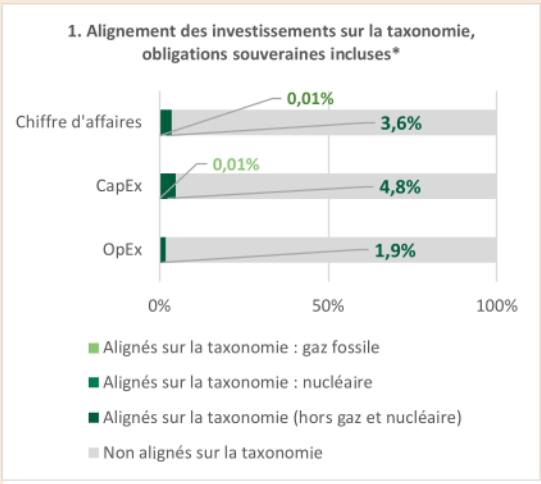
[ ] Non

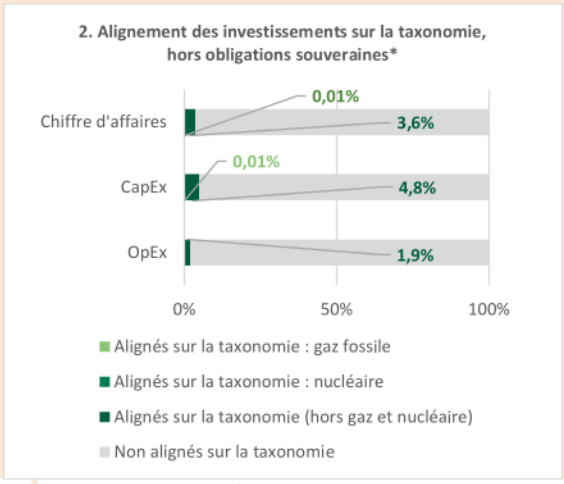
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0,0%	0,1%
CapEx	0,0%	0,1%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Credit Opportunities 2028	3,6%	ND	ND

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 0.1% du Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental, qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 0.2% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les sous-jacents non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 41,1% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains sous-jacents concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable

Compartiment :

PLUVALCA GLOBAL TRENDS

44. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros.
- Remplacement de l'indicateur de référence du fonds : l'indice Stoxx Global 1800 Net return (ticker Bloomberg SXW1R Index), remplace l'indice Bloomberg Equity Developped Markets, Large and Mid, Net Total Return Index Euro Return Index EUR, à compter du 31 décembre 2025.
- A compter du 31 décembre 2025, dans le cadre de la prise en compte de critères extra-financiers selon une « autre approche », le Compartiment s'engage à obtenir une note ESG en moyenne pondérée du portefeuille supérieure ou égale à BBB, sur une échelle allant de CCC à AAA.
- A compter du 31 décembre 2025, le minimum d'investissements durables dans le fonds passe de 0% de l'actif net, à 10% de l'actif net.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, introduction d'une nouvelle catégorie de frais sous la dénomination « fonctionnement et autres services », appliquée en mode forfaitaire. Ce changement induit une augmentation des frais courants du Fonds.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

45. RAPPORT DE GESTION

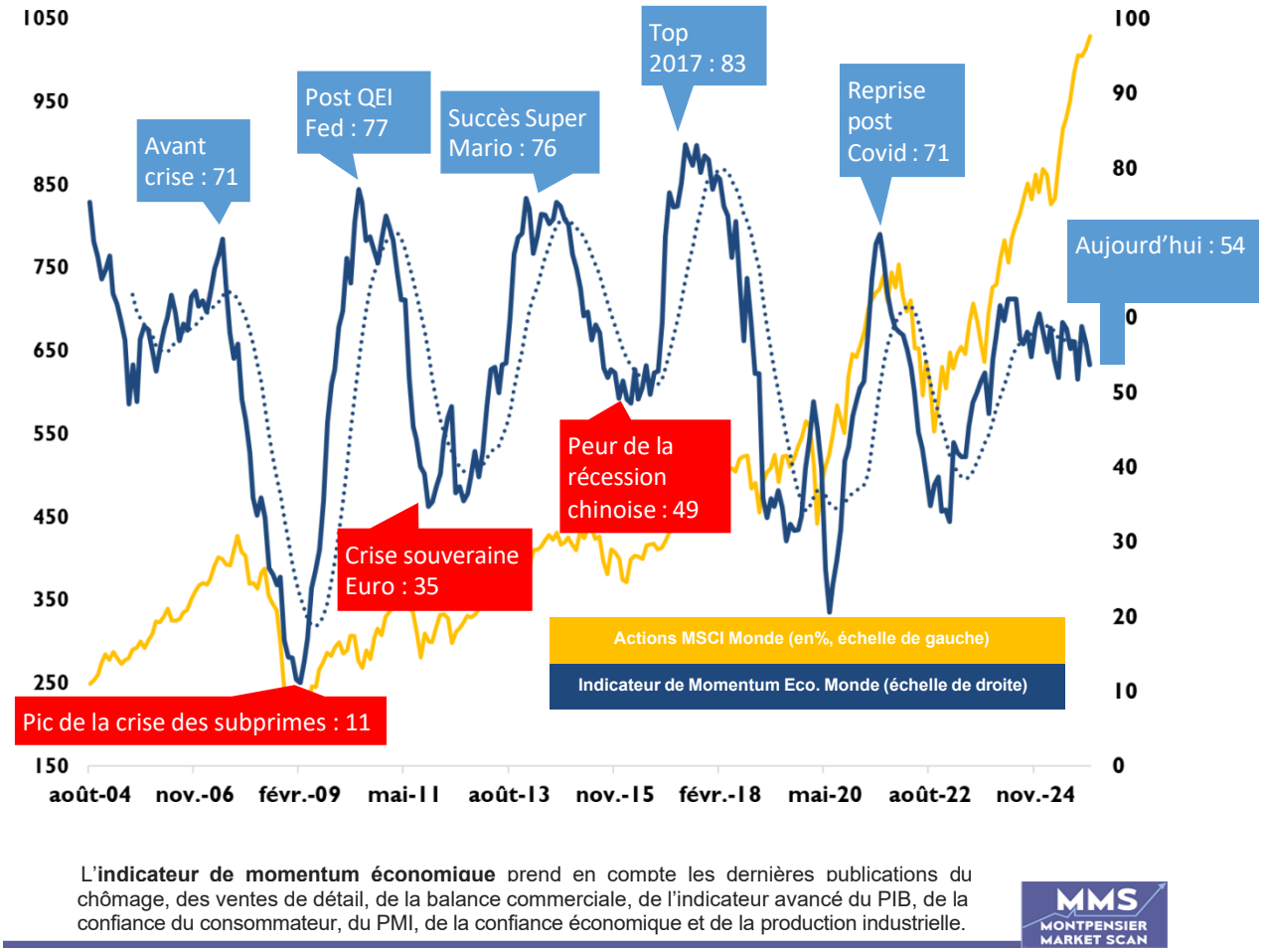
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

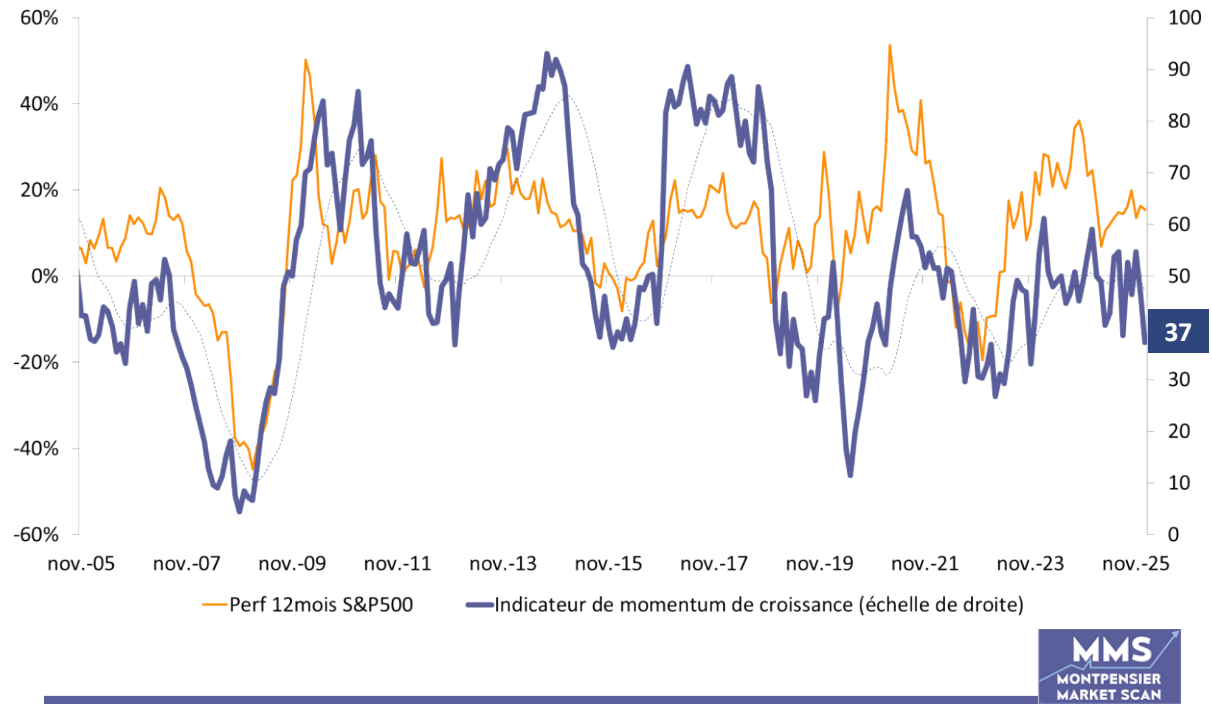
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



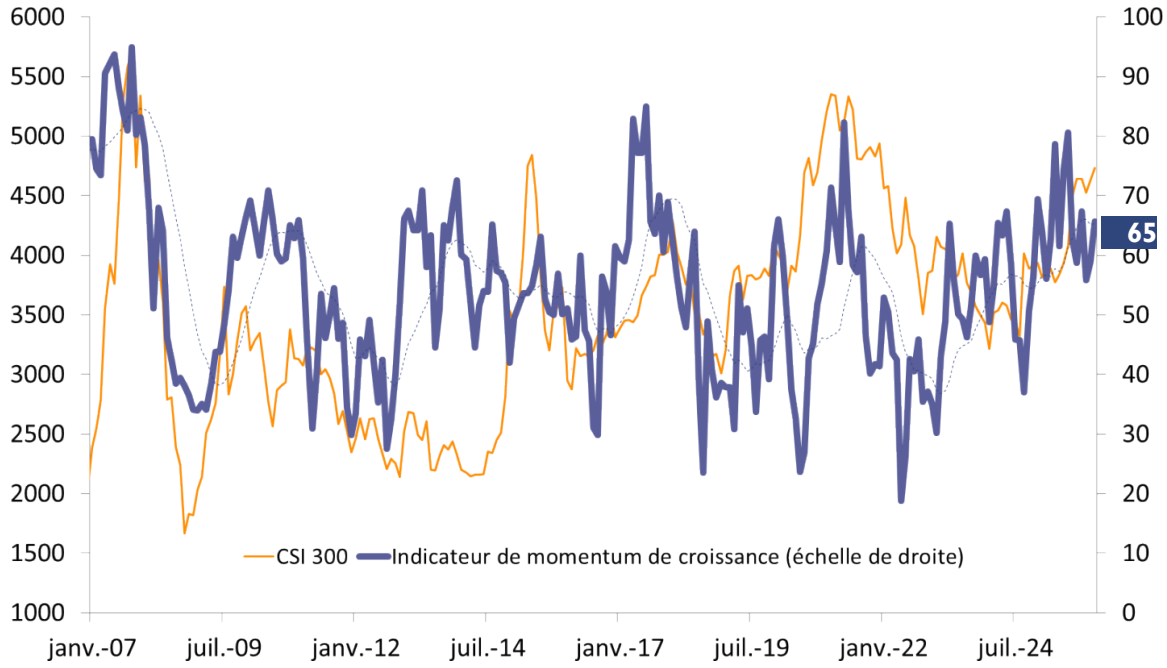
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



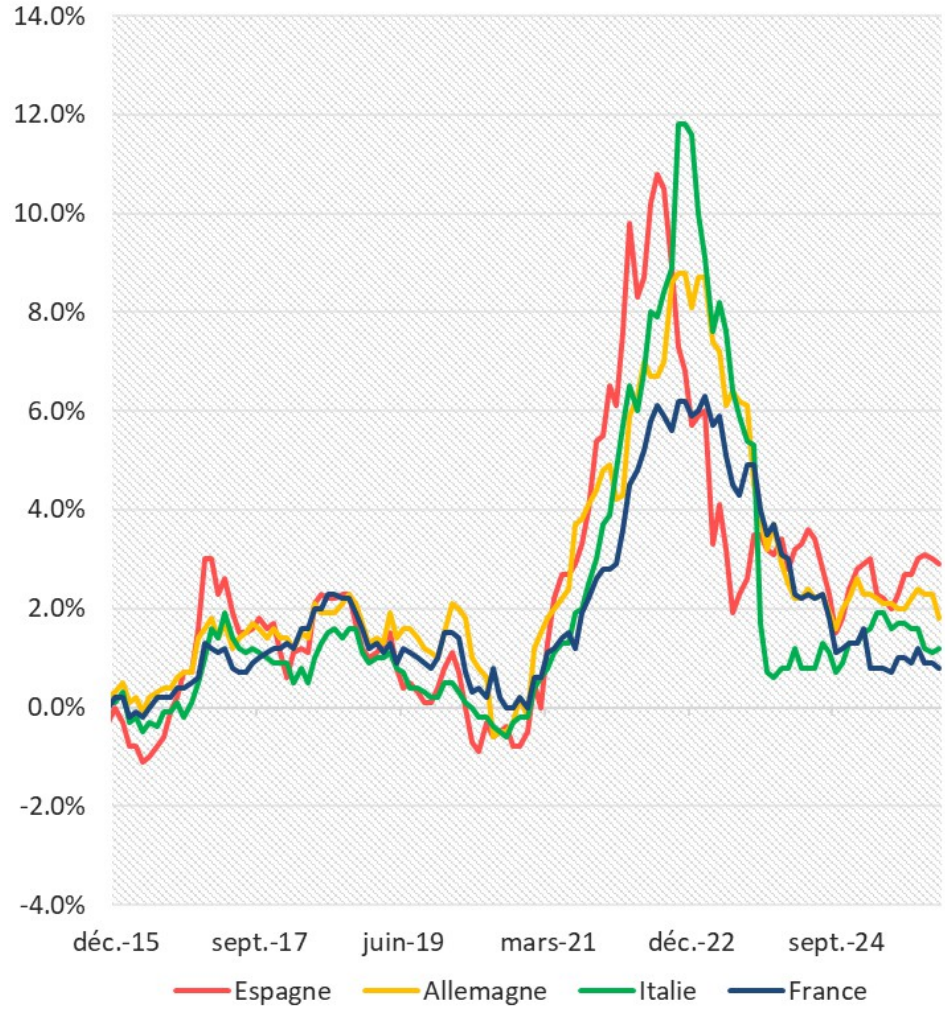
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



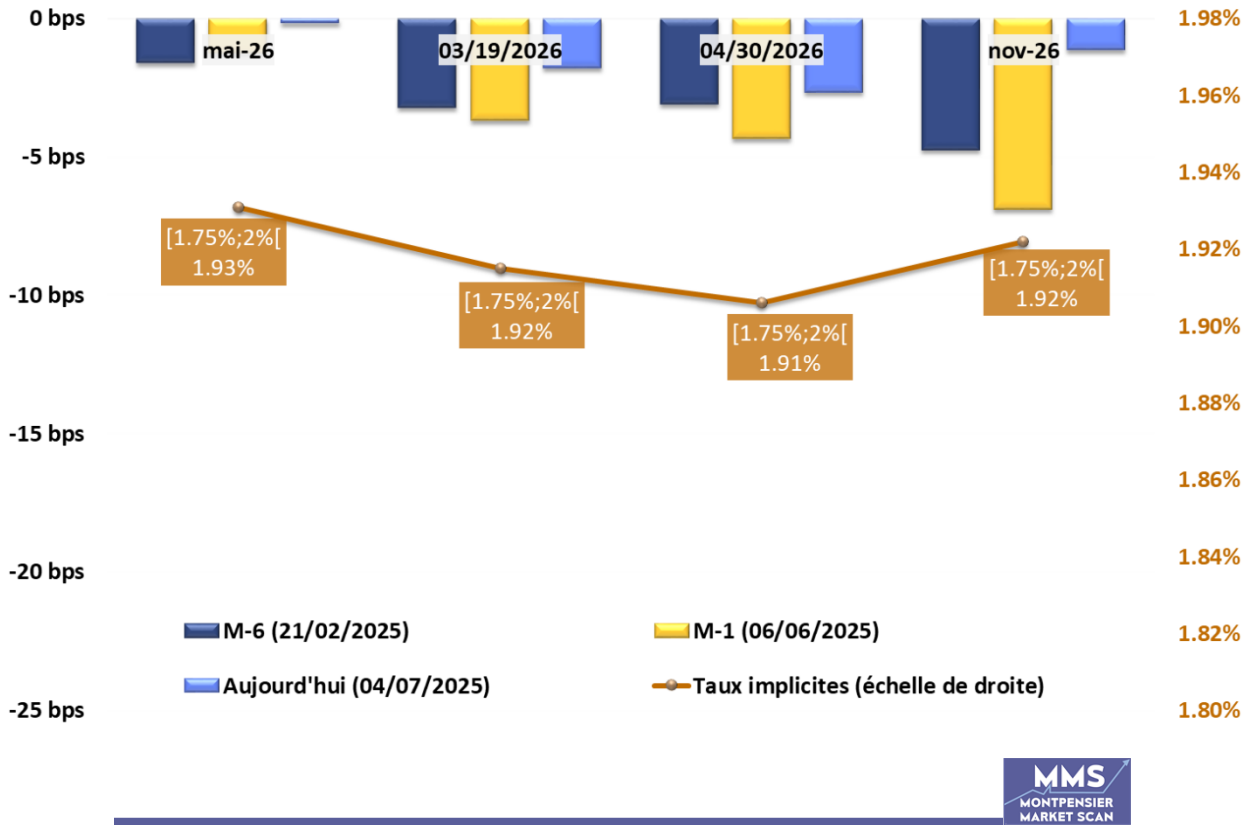
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

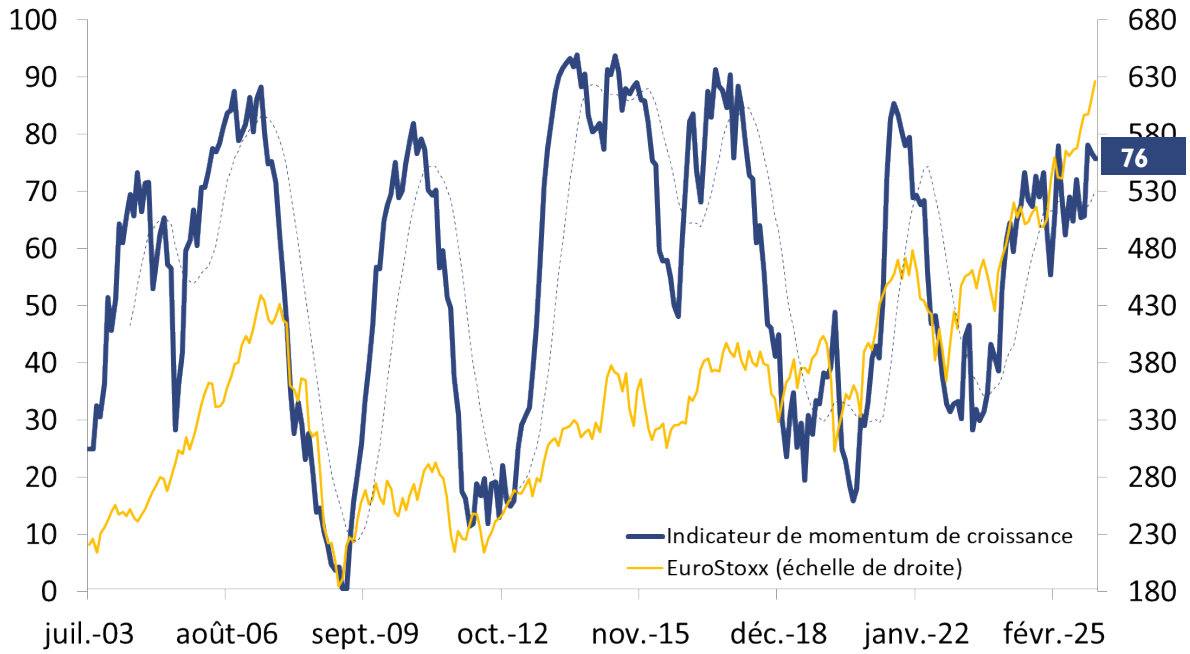


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

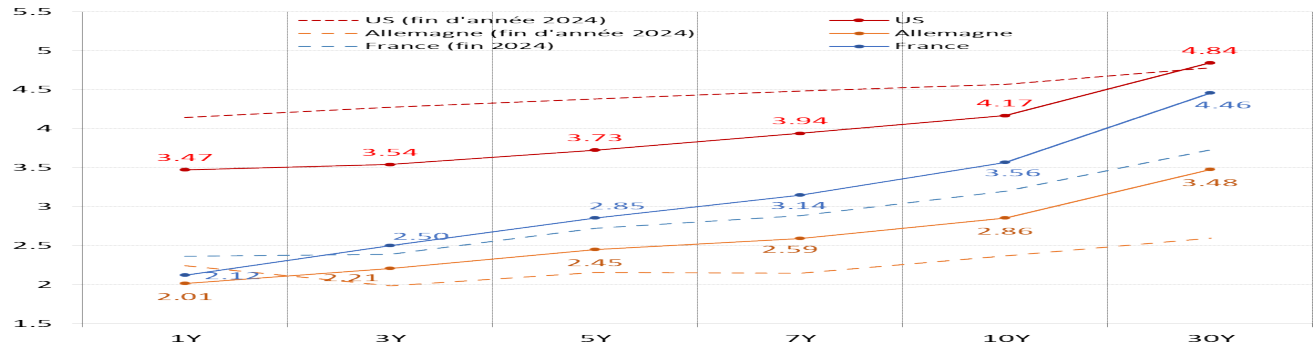
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.

Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

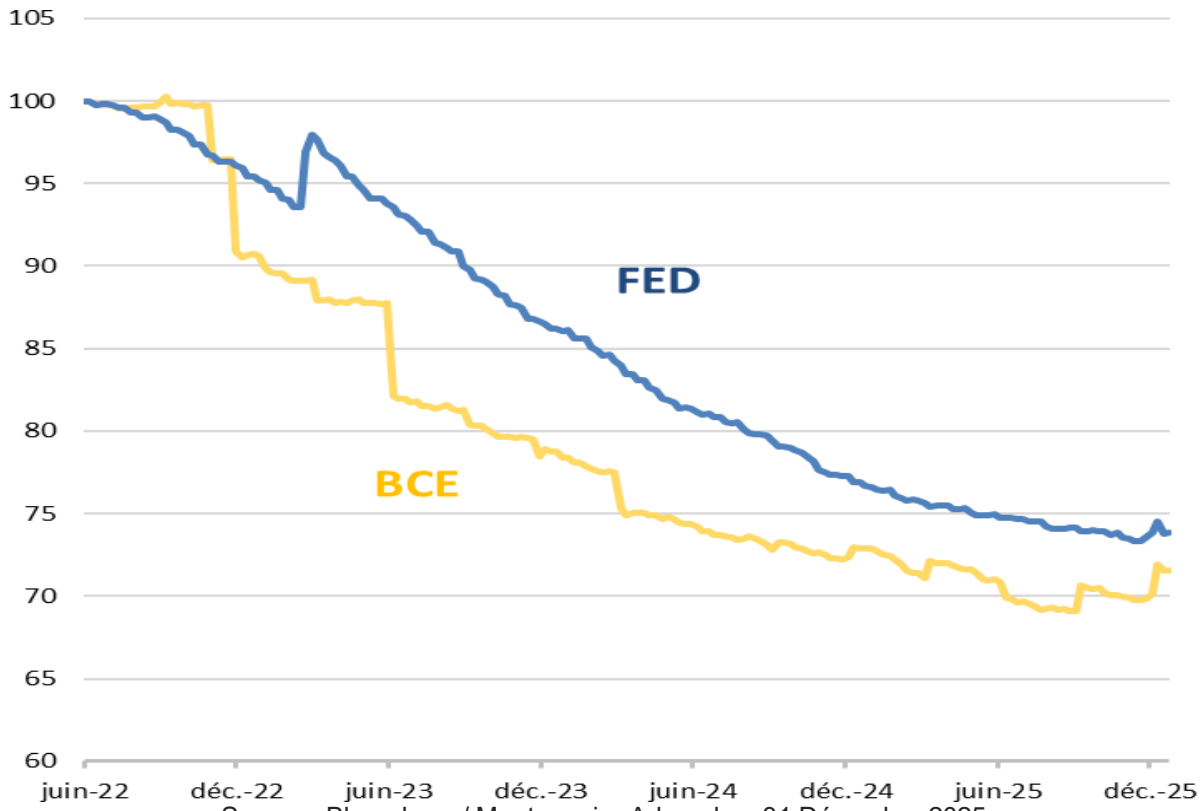
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

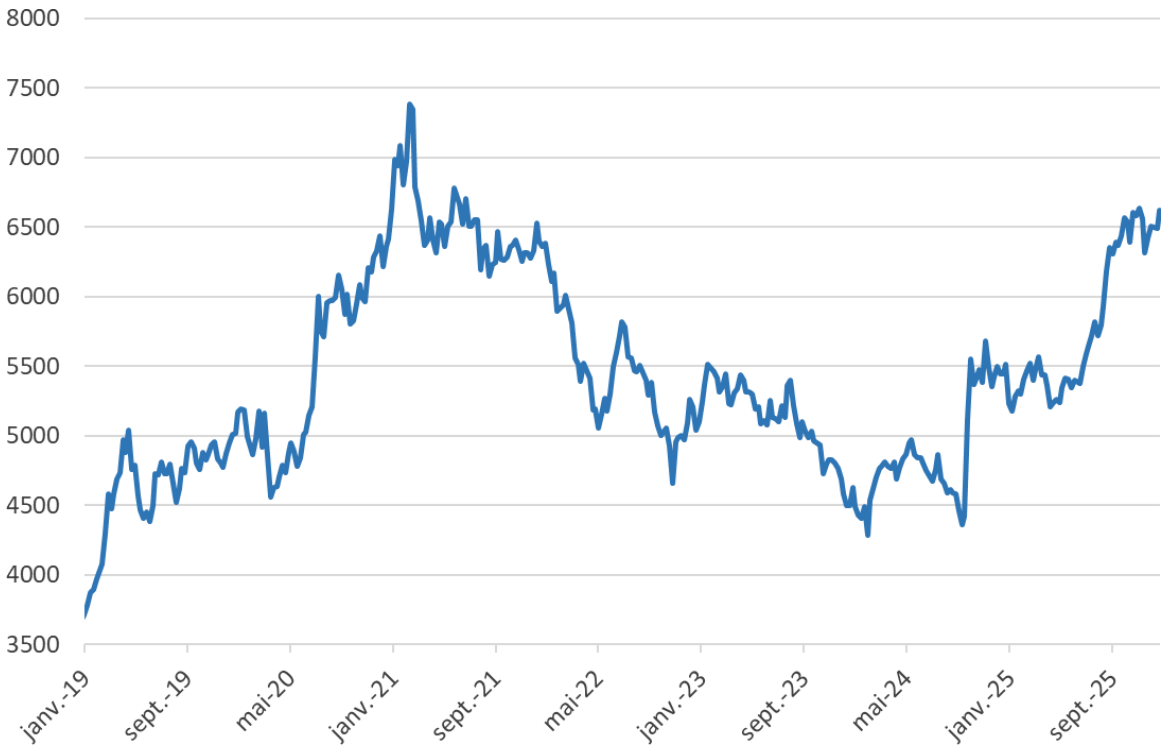
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

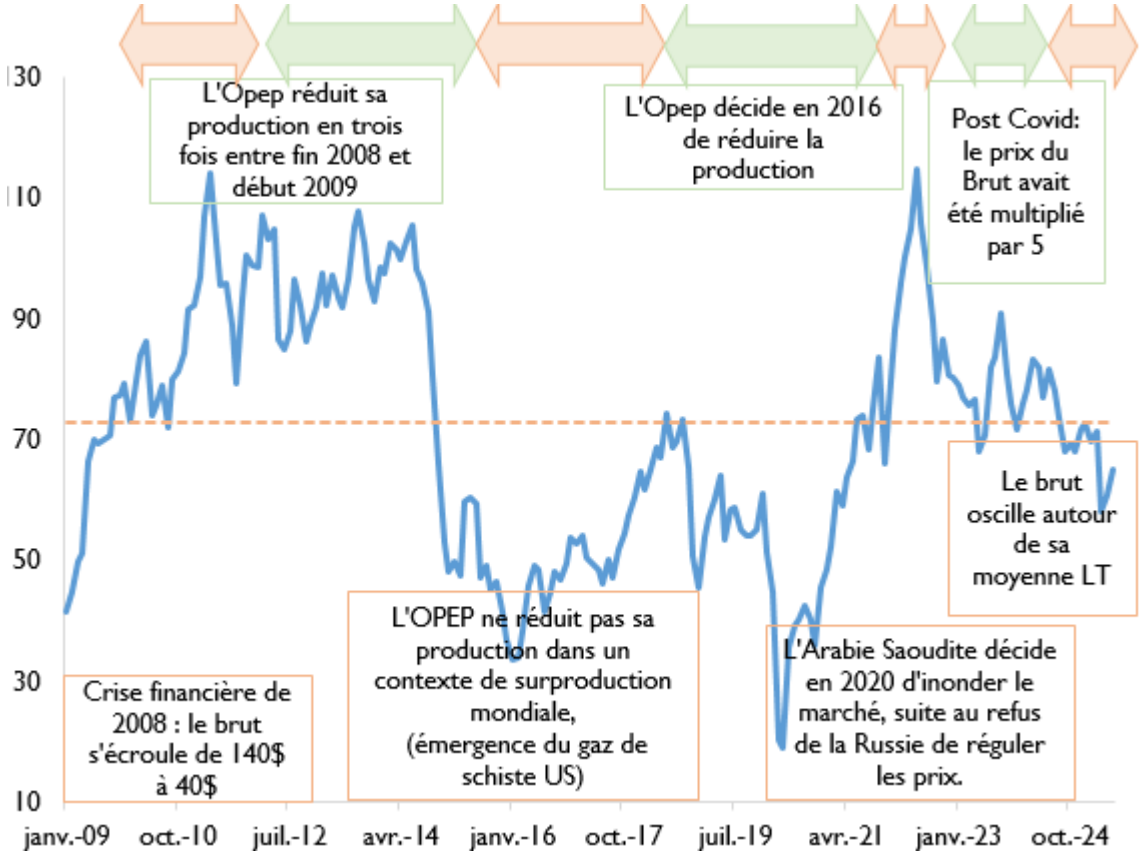


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

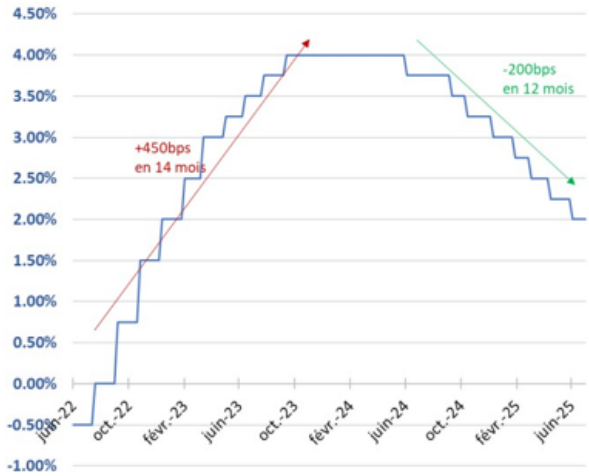
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

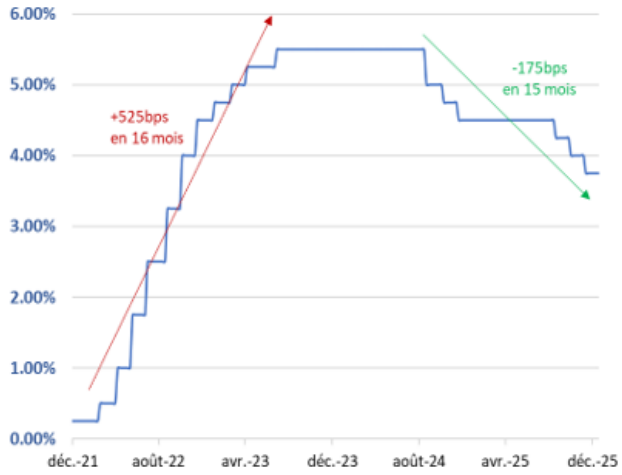
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

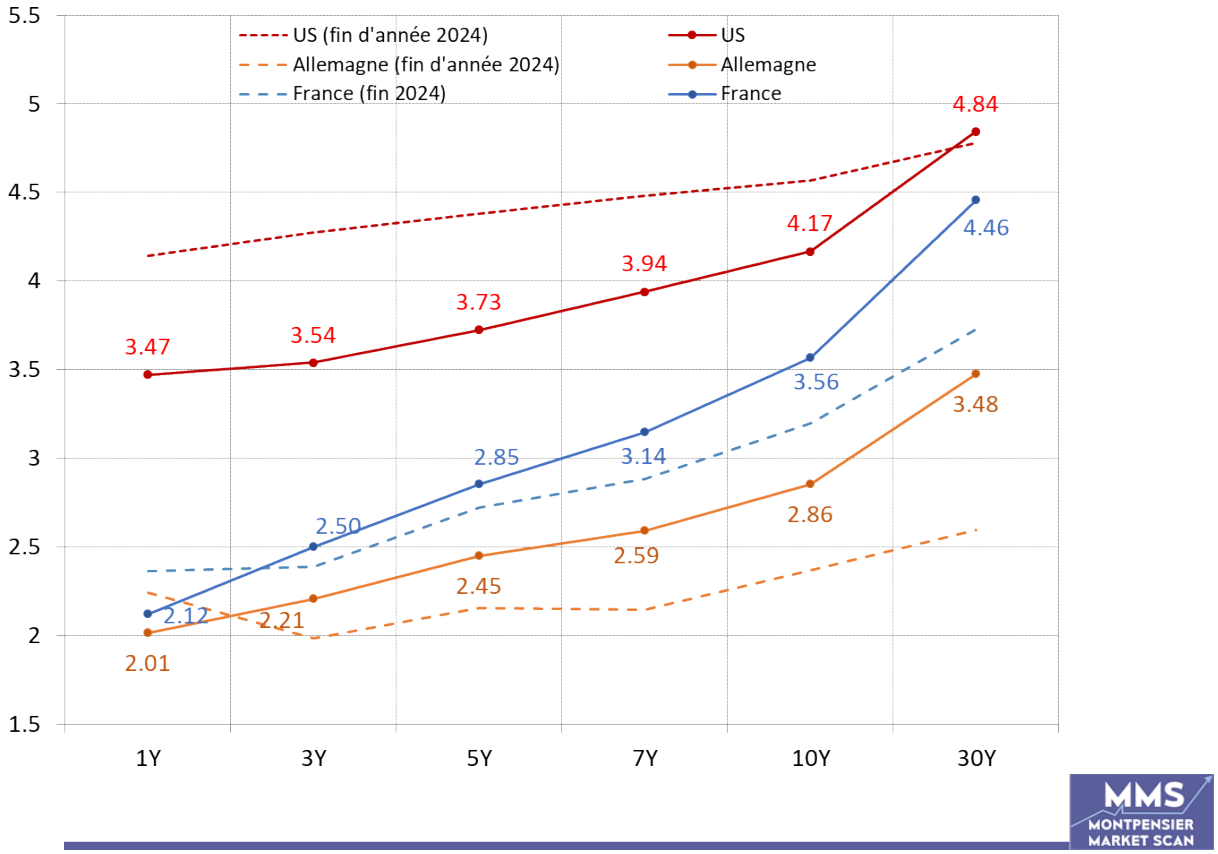


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



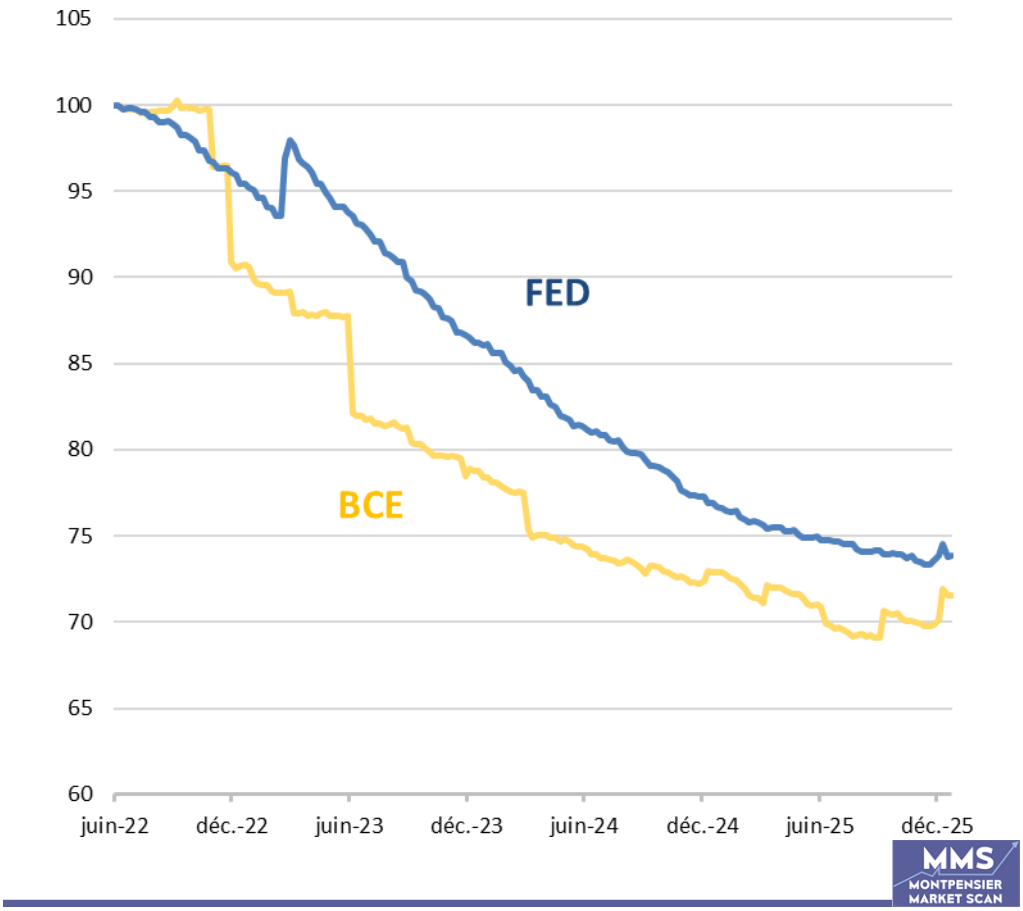
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

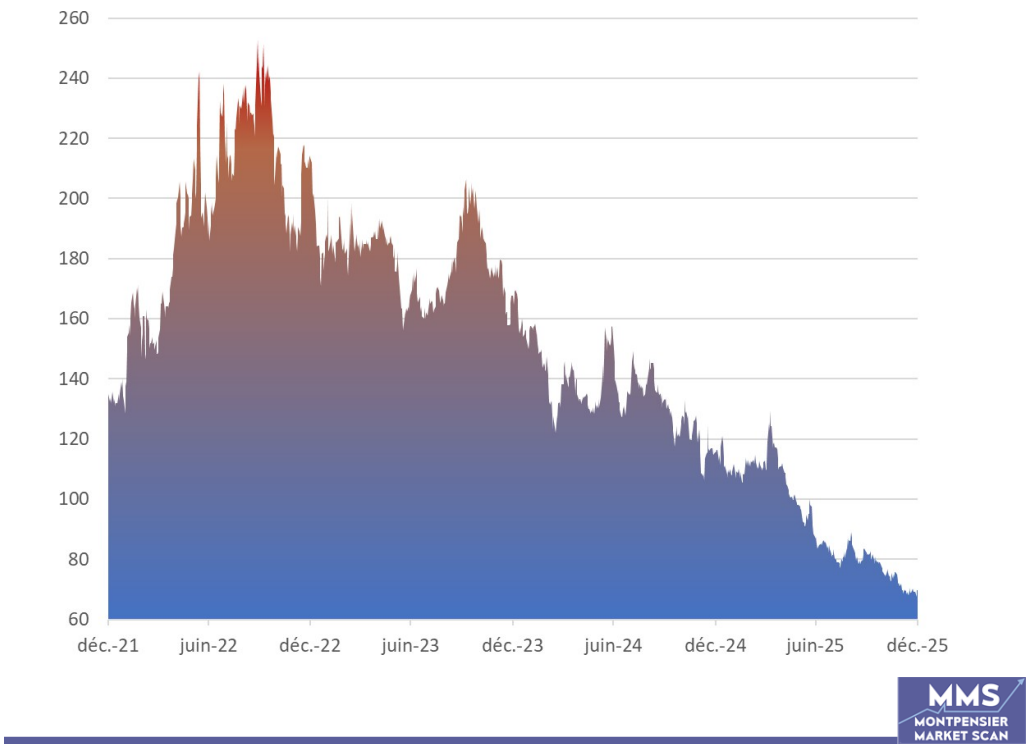


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

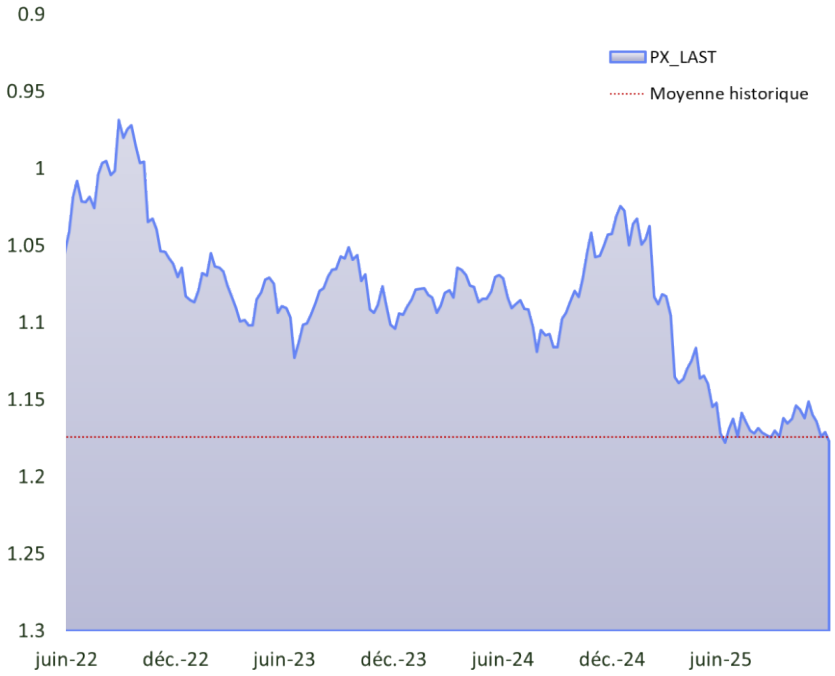
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

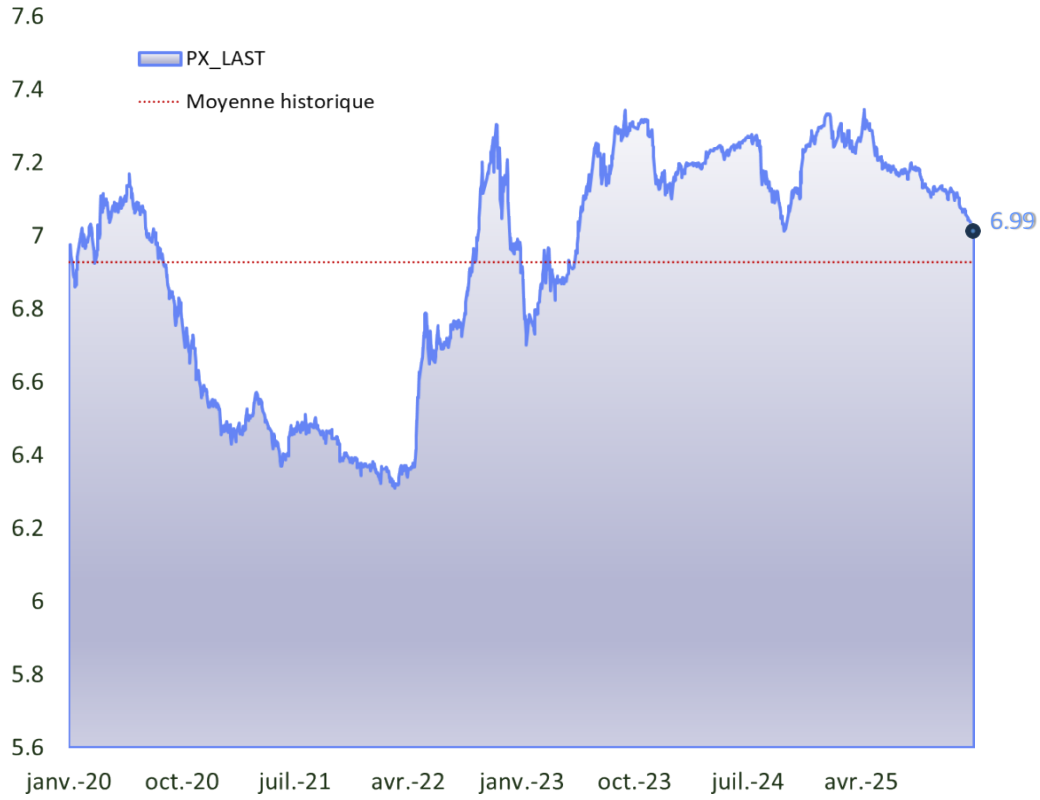
Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



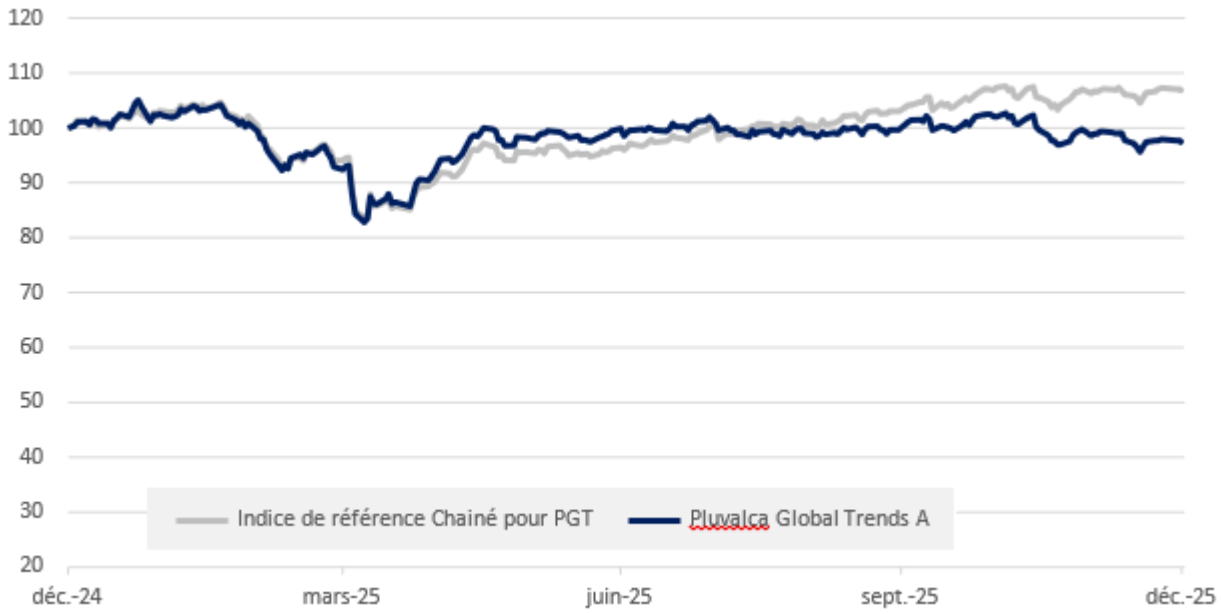
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Global Trends au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 43.31 millions d'euros

	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)	191.68	186.36
Performance annuelle		*-2.78%*
Valeur liquidative part B (€)	146.71	143.64
Performance annuelle		*-2.09%*
Valeur liquidative part Z (€)	140.34	138.36
Performance annuelle		*-1.41%*
Indice de référence Chainé pour PGT	1 623.13	1 731.25
Performance annuelle		*6.66%*

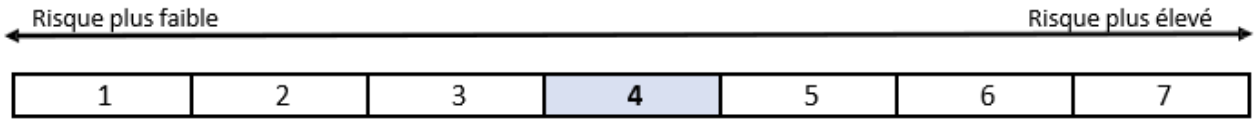
La performance de l'OPCVM est comparée à la performance du Bloomberg Eq. Dev. markets. L&M. NTR jusqu'au 30/12/2025 puis à l'indice Stoxx Global 1800 Dividendes nets réinvestis



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global de l'OPC calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 95.81% en actions

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	40 918 055.26	43 309 133.14	5.84%
Nombre de parts A	135 097.9800	142 852.9130	
ANC	*25 895 800*	*26 622 645*	
Nombre de parts B	100 986.8600	112 469.7470	
ANC	*14 816 336*	*16 155 941*	
Nombre de parts Z	1 467.2780	3 834.3470	
ANC	*205 919*	*530 547*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Alphabet Inc - Google	2.92%
Safran	2.82%
Boston Scientific Corp	2.54%
Walmart Inc	2.11%
Quanta Services Inc	1.91%
Dassault Aviation Sa	1.85%
Mastercard Inc - A	1.75%
Interactive Brockers	1.73%
Booking Holdings Inc	1.61%
Nu Holdings Ltd - Cayman Island	1.37%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Amazon.Com Inc	2.90%
Union Plus	2.86%
Hermes International	2.12%
Merck & Co. Inc.	1.50%
Nvidia Corp	1.49%
Hitachi Ltd	1.44%
Asm International Nv	1.36%
Copart Inc	1.28%
Advantest Corp	1.24%
Alimentation Couche-Tard Inc	1.19%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
États-Unis	62.6%	62.5%
France	6.6%	7.8%
Allemagne	2.4%	7.3%
Irlande	5.5%	6.0%
Danemark	3.3%	4.4%
Suisse	2.4%	3.2%
Pays-Bas	6.5%	3.1%
Japon	5.1%	1.5%
Chine	1.8%	1.4%
Caïmanes, Îles	0.0%	1.4%
Norvège	2.3%	0.8%
Australie	0.0%	0.8%
Canada	1.43%	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%

Industrial Goods and Services	21.8%	32.3%
Technology	30.2%	24.1%
Health Care	13.7%	13.3%
Construction and Materials	4.9%	9.5%
Retail	7.4%	4.9%
Automobiles and Parts	6.4%	4.5%
Financial Services	2.6%	3.8%
Chemicals	4.2%	3.3%
Travel and Leisure	0.0%	1.6%
Banks	0.0%	1.4%
Media	1.7%	1.2%
Utilities	0.0%	0.0%
Insurance	0.0%	0.0%
Energy	0.0%	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	0.0%
Real Estate	0.0%	0.0%
Basic Resources	0.0%	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	0.0%
Consumer Products and Services	6.0%	0.0%
Telecommunications	1.1%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice Stoxx 1800 au 31/12/2025**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	Pluvalca Global Trends	Stoxx 1800	Ecart
Industrial Goods and Services	32.3%	12.3%	20.1%
Construction and Materials	9.5%	1.5%	8.0%
Health Care	13.3%	9.5%	3.7%
Chemicals	3.3%	1.0%	2.3%
Automobiles and Parts	4.5%	2.7%	1.8%
Media	1.2%	1.1%	0.1%
Travel and Leisure	1.6%	1.8%	-0.1%
Retail	4.9%	5.7%	-0.7%
Financial Services	3.8%	4.7%	-0.8%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	1.8%	-1.8%
Basic Resources	0.0%	1.8%	-1.8%
Real Estate	0.0%	2.0%	-2.0%
Telecommunications	0.0%	2.4%	-2.4%
Consumer Products and Services	0.0%	2.4%	-2.4%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	2.6%	-2.6%
Utilities	0.0%	2.8%	-2.8%
Insurance	0.0%	3.0%	-3.0%
Energy	0.0%	3.6%	-3.6%
Banks	1.4%	7.3%	-6.0%
Technology	24.1%	30.3%	-6.1%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

L'indice Indice de référence Chainé pour PGT a réalisé une performance de 6.66% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de -2.78% (part « A »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution%
RHEINMETALL AG	1.96
NVIDIA CORP	1.15
ELI LILLY & CO	1.10
HOWMET AEROSPACE INC	0.96
AMPHENOL CORP-CL A	0.92

A la baisse	Contribution%
DECKERS OUTDOOR CORP	-0.88
FERRARI NV	-0.73
TRADE DESK INC/THE -CLASS A	-0.51
SIKA AG-REG	-0.51
COLOPLAST-B	-0.46

Source Montpensier Finance / Factset

46. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

47. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**41 495 132,83**	**37 605 223,90**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	41 495 132,83	37 605 223,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**649 027,75**	**1 699 894,50**
OPCVM	649 027,75	1 699 894,50
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**42 144 160,58**	**39 305 118,40**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**9 972,13**	**6 854,65**
Comptes financiers	**1 521 470,43**	**1 658 415,55**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 531 442,56**	**1 665 270,20**
Total de l'actif I+II	**43 675 603,14**	**40 970 388,60**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	44 436 904,54	31 963 955,53
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	-1 127 771,40	8 954 099,73
Capitaux propres I	**43 309 133,14**	**40 918 055,26**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**43 309 133,14**	**40 918 055,26**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	366 470,00	52 333,34
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**366 470,00**	**52 333,34**
Total Passifs : I+II+III+IV	**43 675 603,14**	**40 970 388,60**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	211 040,09	220 468,84
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	51 852,51	59 769,08
Sous-total produits sur opérations financières	**262 892,60**	**280 237,92**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-1 343,90	-1 383,36
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 343,90**	**-1 383,36**
Total revenus financiers nets (A)	**261 548,70**	**278 854,56**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-606 020,73	-539 013,94
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-606 020,73**	**-539 013,94**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-344 472,03**	**-260 159,38**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-9 509,60**	**9 141,08**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-353 981,63**	**-251 018,30**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	3 140 156,80	3 951 589,24
Frais de transactions externes et frais de cession	-77 619,84	-40 744,92
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**3 062 536,96**	**3 910 844,32**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**35 437,19**	**233 347,38**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**3 097 974,15**	**4 144 191,70**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 995 948,86	4 869 756,72
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-49 203,67	11 441,26
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-4 045 152,53**	**4 881 197,98**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**173 388,61**	**179 728,35**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-3 871 763,92**	**5 060 926,33**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**-1 127 771,40**	**8 954 099,73**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

PLUVALCA GLOBAL TRENDS est un compartiment géré activement dont l'objectif vise à surperformer son indice de référence STOXX Global 1800, sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions internationales.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**24 511 871,86**	**30 761 375,24**	**40 918 055,26**	**43 309 133,14**
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A en EUR				
Actif net			25 895 799,99	26 622 644,62
Nombre de titres	150 264,513	149 910,762	135 097,980	142 852,913
Valeur liquidative unitaire	130,47	150,12	191,68	186,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				13,33
Capitalisation unitaire sur revenu	0,23	3,03	17,80	-2,04
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B en EUR				
Actif net			14 816 336,16	16 155 941,35
Nombre de titres	49 821,962	71 814,890	100 986,860	112 469,747
Valeur liquidative unitaire	98,47	114,10	146,71	143,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				10,26
Capitalisation unitaire sur revenu	0,25	3,05	14,53	-0,55
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z en EUR				
Actif net			205 919,11	530 547,17
Nombre de titres		564,761	1 467,278	3 834,347
Valeur liquidative unitaire		108,37	140,34	138,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				10,02
Capitalisation unitaire sur revenu		1,14	14,73	0,43

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Actions A	Actions B	Actions Z
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1,70 % TTC maximum	1 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant	Néant

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au *swing pricing avec seuil de déclenchement :*

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**40 918 055,26**	**30 761 375,24**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 474 809,34	12 352 095,54
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 756 643,86	-10 727 298,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-344 472,03	-260 159,38
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 062 536,96	3 910 844,32
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-4 045 152,53	4 881 197,98
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**43 309 133,14**	**40 918 055,26**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A		
Actions souscrites durant l'exercice	37 369,822	7 102 542,42
Actions rachetées durant l'exercice	-29 614,889	-5 553 223,23
Solde net des souscriptions/rachats	7 754,933	1 549 319,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	142 852,913	
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B		
Actions souscrites durant l'exercice	54 536,157	7 977 080,49
Actions rachetées durant l'exercice	-43 053,270	-6 154 384,75
Solde net des souscriptions/rachats	11 482,887	1 822 695,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	112 469,747	
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z		
Actions souscrites durant l'exercice	2 749,571	395 186,43
Actions rachetées durant l'exercice	-382,502	-49 035,88
Solde net des souscriptions/rachats	2 367,069	346 150,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 834,347	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA GLOBAL TRENDS A FR0013210549	Capitalisation	Capitalisation	EUR	26 622 644,62	142 852,913	186,36
PLUVALCA GLOBAL TRENDS B FR001400D9L8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	16 155 941,35	112 469,747	143,64
PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z FR001400D9M6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	530 547,17	3 834,347	138,36

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE	ALLEMAGNE	DANEMARK	SUISSE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	41 495,13	27 307,60	3 236,31	3 013,13	1 811,10	1 307,44
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**41 495,13**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 521,47				1 521,47
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**1 521,47**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 521,47						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**1 521,47**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 JPY +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	29 011,60	1 811,09	1 307,44	625,78	1 214,98
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	9,97				
Comptes financiers	158,29	48,34	7,09	564,25	665,10
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**29 179,86**	**1 859,43**	**1 314,53**	**1 190,03**	**1 880,08**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	9 972,13
Total des créances		**9 972,13**
Dettes		
	Achats à règlement différé	298 585,22
	Frais de gestion fixe	56 804,97
	Autres dettes	11 079,81
Total des dettes		**366 470,00**
Total des créances et des dettes		**-356 497,87**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	441 645,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	162 956,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 419,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			649 027,75
	FR001400CCK0	PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	649 027,75
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**649 027,75**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-353 981,63**	**-251 018,30**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**-353 981,63**	**-251 018,30**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-353 981,63**	**-251 018,30**

Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-292 717,74**	**-221 682,44**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-292 717,74**	**-221 682,44**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-292 717,74**	**-221 682,44**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-292 717,74	-221 682,44
Total	**-292 717,74**	**-221 682,44**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-62 937,40**	**-30 248,75**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-62 937,40**	**-30 248,75**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-62 937,40**	**-30 248,75**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-62 937,40	-30 248,75
Total	**-62 937,40**	**-30 248,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 673,51**	**912,89**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 673,51**	**912,89**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 673,51**	**912,89**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 673,51	912,89
Total	**1 673,51**	**912,89**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 097 974,15**	**4 144 191,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 097 974,15**	**4 144 191,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 097 974,15**	**4 144 191,70**

Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 904 716,37**	**2 626 841,55**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 904 716,37**	**2 626 841,55**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 904 716,37**	**2 626 841,55**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 904 716,37	2 626 841,55
Total	**1 904 716,37**	**2 626 841,55**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 154 836,36**	**1 496 637,23**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 154 836,36**	**1 496 637,23**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 154 836,36**	**1 496 637,23**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 154 836,36	1 496 637,23
Total	**1 154 836,36**	**1 496 637,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**38 421,42**	**20 712,92**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**38 421,42**	**20 712,92**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**38 421,42**	**20 712,92**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	38 421,42	20 712,92
Total	**38 421,42**	**20 712,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**41 495 132,83**	**95,81**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**41 495 132,83**	**95,81**
Automobiles				**573 367,66**	**1,32**
BYD CO LTD-H	CNE100000296	HKD	55 000	573 367,66	1,32
Banques commerciales				**569 872,34**	**1,32**
NU HOLDINGS LTD/CAYMAN ISL-A	KYG6683N1034	USD	40 000	569 872,34	1,32
Composants automobiles				**1 274 800,00**	**2,94**
FERRARI NV	NL0011585146	EUR	4 000	1 274 800,00	2,94
Conglomérats industriels				**2 549 125,00**	**5,89**
RHEINMETALL AG	DE0007030009	EUR	1 250	1 951 250,00	4,51
SIEMENS AG-REG	DE0007236101	EUR	2 500	597 875,00	1,38
Construction et ingénierie				**1 493 717,02**	**3,45**
COMFORT SYSTEMS USA INC	US1999081045	USD	750	595 717,02	1,38
QUANTA SERVICES INC	US74762E1029	USD	2 500	898 000,00	2,07
Courrier, fret aérien et logistique				**1 189 264,82**	**2,75**
DSV A/S	DK0060079531	DKK	5 500	1 189 264,82	2,75
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**2 049 029,78**	**4,73**
COSTCO WHOLESALE CORP	US22160K1051	USD	1 500	1 100 859,57	2,54
WALMART INC	US9311421039	USD	10 000	948 170,21	2,19
Divertissement				**518 672,34**	**1,20**
NETFLIX INC	US64110L1061	USD	6 500	518 672,34	1,20
Equipements électriques				**1 355 361,70**	**3,13**
EATON CORP PLC	IE00B8KQN827	USD	5 000	1 355 361,70	3,13

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux				**2 693 972,28**	**6,22**
BOSTON SCIENTIFIC CORP	US1011371077	USD	12 500	1 014 361,70	2,34
COLOPLAST-B	DK0060448595	DKK	8 500	621 831,86	1,44
IDEXX LABORATORIES INC	US45168D1046	USD	1 000	575 770,21	1,33
INTUITIVE SURGICAL INC	US46120E6023	USD	1 000	482 008,51	1,11
Equipements et instruments électroniques				**690 076,60**	**1,59**
AMPHENOL CORP-CL A	US0320951017	USD	6 000	690 076,60	1,59
Hôtels, restaurants et loisirs				**683 659,15**	**1,58**
BOOKING HOLDINGS INC	US09857L1089	USD	150	683 659,15	1,58
Industrie aérospatiale et défense				**3 150 503,34**	**7,27**
CURTISS-WRIGHT CORP	US2315611010	USD	1 250	586 457,45	1,35
HOWMET AEROSPACE INC	US4432011082	USD	6 000	1 046 910,64	2,42
KONGSBERG GRUPPEN ASA	NO0013536151	NOK	15 000	327 535,25	0,76
SAFRAN SA	FR0000073272	EUR	4 000	1 189 600,00	2,74
Logiciels				**5 278 170,20**	**12,18**
HEICO CORP	US4228061093	USD	3 000	826 187,23	1,91
INTUIT INC	US4612021034	USD	1 000	563 761,70	1,30
MICROSOFT CORP	US5949181045	USD	4 000	1 646 365,96	3,79
NEMETSCHEK SE	DE0006452907	EUR	5 000	464 000,00	1,07
OLD DOMINION FREIGHT LINE	US6795801009	USD	4 000	533 787,23	1,23
PALO ALTO NETWORKS INC	US6974351057	USD	3 500	548 680,85	1,27
XYLEM INC	US98419M1009	USD	6 000	695 387,23	1,61
Machines				**2 204 525,55**	**5,09**
CATERPILLAR INC	US1491231015	USD	1 000	487 548,94	1,13
DEERE & CO	US2441991054	USD	1 500	594 344,68	1,37
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	JP3900000005	JPY	30 000	625 780,87	1,44
TRANE TECHNOLOGIES PLC	IE00BK9ZQ967	USD	1 500	496 851,06	1,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux				**906 536,17**	**2,09**
MORGAN STANLEY	US6174464486	USD	6 000	906 536,17	2,09
Matériaux de construction				**637 276,60**	**1,47**
CRH PLC	IE0001827041	USD	6 000	637 276,60	1,47
Médias et services interactifs				**2 041 391,49**	**4,71**
ALPHABET INC-CL A	US02079K3059	USD	4 500	1 198 723,40	2,76
META PLATFORMS INC-CLASS A	US30303M1027	USD	1 500	842 668,09	1,95
Métaux et minerais				**684 500,00**	**1,58**
DASSAULT AVIATION SA	FR0014004L86	EUR	2 500	684 500,00	1,58
Ordinateurs et périphériques				**1 735 276,60**	**4,01**
APPLE INC	US0378331005	USD	7 500	1 735 276,60	4,01
Outils et services appliqués aux sciences biologiques				**876 714,89**	**2,02**
DANAHER CORP	US2358511028	USD	4 500	876 714,89	2,02
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**1 362 210,00**	**3,15**
AIR LIQUIDE SA	FR0000120073	EUR	8 500	1 362 210,00	3,15
Produits chimiques				**698 303,63**	**1,61**
SIKA AG-REG	CH0418792922	CHF	4 000	698 303,63	1,61
Produits pharmaceutiques				**1 006 083,40**	**2,32**
ELI LILLY & CO	US5324571083	USD	1 100	1 006 083,40	2,32
Produits pour l'industrie du bâtiment				**612 961,70**	**1,42**
BUILDERS FIRSTSOURCE INC	US12008R1077	USD	7 000	612 961,70	1,42
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**2 323 617,02**	**5,37**
BROADCOM INC	US11135F1012	USD	2 500	736 382,98	1,70
NVIDIA CORP	US67066G1040	USD	10 000	1 587 234,04	3,67
Services aux entreprises				**609 136,78**	**1,41**
GALDERMA GROUP AG	CH1335392721	CHF	3 500	609 136,78	1,41

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés				**1 412 931,92**	**3,26**
INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A	US45841N1072	USD	12 500	684 148,94	1,58
MASTERCARD INC - A	US57636Q1040	USD	1 500	728 782,98	1,68
Technologies des soins de santé				**314 074,85**	**0,73**
PRO MEDICUS LTD	AU000000PME8	AUD	2 500	314 074,85	0,73
TITRES D'OPC				**649 027,75**	**1,50**
OPCVM				**649 027,75**	**1,50**
Gestion collective				**649 027,75**	**1,50**
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY PART I	FR001400CCK0	EUR	35	649 027,75	1,50
Total				**42 144 160,58**	**97,31**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	42 144 160,58
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 531 442,56
Autres passifs (-)	-366 470,00
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**43 309 133,14**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS A	EUR	142 852,913	186,36
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS B	EUR	112 469,747	143,64
Action PLUVALCA GLOBAL TRENDS Z	EUR	3 834,347	138,36

48. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Trends A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR0013210549**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL TRENDS est un compartiment géré activement dont l'objectif vise à surperformer son indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions internationales.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé en actions de la zone euro et hors zone euro essentiellement de pays développés, notamment des actions américaines. Les titres présents en portefeuille résultent du processus de sélection suivant : l'équipe de gestion puise dans un univers large de plus de 2500 valeurs regroupant d'une part, les valeurs figurant dans l'indice Bloomberg equity developped markets, large and mid, Net Total Return Index Euro (indice de référence) notamment, mais aussi d'autre part, des valeurs importantes en termes de capitalisation (supérieure à 5 milliards d'euros) de pays émergents (dans la limite de 10%) et des valeurs de petite et moyenne capitalisations des pays développés (inférieures à 150 millions d'euros dans la limite de 20%) et pour lequel nous appliquons un double filtre, quantitatif d'abord puis qualitatif pour sélectionner moins de 100 valeurs.
Filtre quantitatif : sont scrutées entre autres la croissance des marges, du résultat net et du chiffre d'affaires sur l'année sur les trimestres récents ainsi que la capacité de l'entreprise à générer une progression de ses résultats et de ses cash-flows opérationnels à moyen terme. La construction quantitative du portefeuille dépend ensuite de (i) la valorisation boursière de ces sociétés par rapport à leurs pairs, de l'analyse des secteurs auxquelles elles appartiennent compte tenu du contexte macroéconomique, (ii) leur niveau d'endettement et de (iii) leur politique de distribution des dividendes.
Filtre qualitatif qui tient compte des éléments suivants : (i) positionnement de la société et son potentiel de croissance, (ii) avantage concurrentiel qui doit être durable, (iii) potentiel d'innovation, et (iv) la stabilité du management.
L'analyse technique et graphique des cours peut intervenir pour apprécier l'opportunité en termes de timing pour acheter, renforcer, alléger ou vendre un titre.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 60% à 130% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques essentiellement de pays développés, de tous les secteurs, dont (i) 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents avec un minimum de 5 milliards d'euros de capitalisation par valeur et (ii) 0% à 20% en actions de petite capitalisation inférieure à 150 millions d'euros avec un minimum de 50 millions de capitalisation par valeur.
- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 5.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro ou à des marchés autres que le marché français.
Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) et jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions jde l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.
Il peut également intervenir sur (i) les contrats financiers à terme ferme ou conditionnels, pour couvrir le risque d'action et le risque de change et/ou exposer le portefeuille au risque d'action, (ii) les titres intégrant des dérivés, pour couvrir les risques d'action, de taux et de change et/ou exposer le portefeuille aux risques d'action ou de taux, (iii) les emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net du compartiment.
Le cumul des expositions est limité à 130% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 361 €	6 064 €
	Rendement annuel moyen	-66.4%	-9.5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 624 €	12 597 €
	Rendement annuel moyen	-23.8%	4.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 782 €	15 492 €
	Rendement annuel moyen	7.8%	9.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 403 €	19 443 €
	Rendement annuel moyen	44.0%	14.2%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2019 à 09/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2016 à 10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	198 €	1 592 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.98%	3.18% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 12.33% avant déduction des coûts et de 9.15% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.85% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	185 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.13% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Trends B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400D9L8**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL TRENDS est un compartiment géré activement dont l'objectif vise à surperformer son indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions internationales.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé en actions de la zone euro et hors zone euro essentiellement de pays développés, notamment des actions américaines. Les titres présents en portefeuille résultent du processus de sélection suivant : l'équipe de gestion puise dans un univers large de plus de 2500 valeurs regroupant d'une part, les valeurs figurant dans l'indice Bloomberg equity developped markets, large and mid, Net Total Return Index Euro (indice de référence) notamment, mais aussi d'autre part, des valeurs importantes en termes de capitalisation (supérieure à 5 milliards d'euros) de pays émergents (dans la limite de 10%) et des valeurs de petite et moyenne capitalisations des pays développés (inférieures à 150 millions d'euros dans la limite de 20%) et pour lequel nous appliquons un double filtre, quantitatif d'abord puis qualitatif pour sélectionner moins de 100 valeurs.
Filtre quantitatif : sont scrutées entre autres la croissance des marges, du résultat net et du chiffre d'affaires sur l'année sur les trimestres récents ainsi que la capacité de l'entreprise à générer une progression de ses résultats et de ses cash-flows opérationnels à moyen terme. La construction quantitative du portefeuille dépend ensuite de (i) la valorisation boursière de ces sociétés par rapport à leurs pairs, de l'analyse des secteurs auxquelles elles appartiennent compte tenu du contexte macroéconomique, (ii) leur niveau d'endettement et de (iii) leur politique de distribution des dividendes.
Filtre qualitatif qui tient compte des éléments suivants : (i) positionnement de la société et son potentiel de croissance, (ii) avantage concurrentiel qui doit être durable, (iii) potentiel d'innovation, et (iv) la stabilité du management.
L'analyse technique et graphique des cours peut intervenir pour apprécier l'opportunité en termes de timing pour acheter, renforcer, alléger ou vendre un titre.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 60% à 130% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques essentiellement de pays développés, de tous les secteurs, dont (i) 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents avec un minimum de 5 milliards d'euros de capitalisation par valeur et (ii) 0% à 20% en actions de petite capitalisation inférieure à 150 millions d'euros avec un minimum de 50 millions de capitalisation par valeur.
- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 5.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro ou à des marchés autres que le marché français.
Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) et jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions jde l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.
Il peut également intervenir sur (i) les contrats financiers à terme ferme ou conditionnels, pour couvrir le risque d'action et le risque de change et/ou exposer le portefeuille au risque d'action, (ii) les titres intégrant des dérivés, pour couvrir les risques d'action, de taux et de change et/ou exposer le portefeuille aux risques d'action ou de taux, (iii) les emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net du compartiment.
Le cumul des expositions est limité à 130% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 458 €	6 283 €
	Rendement annuel moyen	-65.4%	-8.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 880 €	12 597 €
	Rendement annuel moyen	-11.2%	4.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 858 €	17 652 €
	Rendement annuel moyen	8.6%	12.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 395 €	21 004 €
	Rendement annuel moyen	43.9%	16.0%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 04/2019 à 04/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2020 à 03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	128 €	1 155 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.28%	2.31% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 14.35% avant déduction des coûts et de 12.04% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.15% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	115 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.13% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Trends Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400D9M6**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL TRENDS est un compartiment géré activement dont l'objectif vise à surperformer son indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, sur la durée de placement recommandée, en investissant sur les marchés d'actions internationales.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment est exposé en actions de la zone euro et hors zone euro essentiellement de pays développés, notamment des actions américaines. Les titres présents en portefeuille résultent du processus de sélection suivant : l'équipe de gestion puise dans un univers large de plus de 2500 valeurs regroupant d'une part, les valeurs figurant dans l'indice Bloomberg equity developped markets, large and mid, Net Total Return Index Euro (indice de référence) notamment, mais aussi d'autre part, des valeurs importantes en termes de capitalisation (supérieure à 5 milliards d'euros) de pays émergents (dans la limite de 10%) et des valeurs de petite et moyenne capitalisations des pays développés (inférieures à 150 millions d'euros dans la limite de 20%) et pour lequel nous appliquons un double filtre, quantitatif d'abord puis qualitatif pour sélectionner moins de 100 valeurs.
Filtre quantitatif : sont scrutées entre autres la croissance des marges, du résultat net et du chiffre d'affaires sur l'année sur les trimestres récents ainsi que la capacité de l'entreprise à générer une progression de ses résultats et de ses cash-flows opérationnels à moyen terme. La construction quantitative du portefeuille dépend ensuite de (i) la valorisation boursière de ces sociétés par rapport à leurs pairs, de l'analyse des secteurs auxquelles elles appartiennent compte tenu du contexte macroéconomique, (ii) leur niveau d'endettement et de (iii) leur politique de distribution des dividendes.
Filtre qualitatif qui tient compte des éléments suivants : (i) positionnement de la société et son potentiel de croissance, (ii) avantage concurrentiel qui doit être durable, (iii) potentiel d'innovation, et (iv) la stabilité du management.
L'analyse technique et graphique des cours peut intervenir pour apprécier l'opportunité en termes de timing pour acheter, renforcer, alléger ou vendre un titre.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 60% à 130% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques essentiellement de pays développés, de tous les secteurs, dont (i) 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents avec un minimum de 5 milliards d'euros de capitalisation par valeur et (ii) 0% à 20% en actions de petite capitalisation inférieure à 150 millions d'euros avec un minimum de 50 millions de capitalisation par valeur.
- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 5.
- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations.
- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro ou à des marchés autres que le marché français.
Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) et jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions jde l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.
Il peut également intervenir sur (i) les contrats financiers à terme ferme ou conditionnels, pour couvrir le risque d'action et le risque de change et/ou exposer le portefeuille au risque d'action, (ii) les titres intégrant des dérivés, pour couvrir les risques d'action, de taux et de change et/ou exposer le portefeuille aux risques d'action ou de taux, (iii) les emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif net du compartiment.
Le cumul des expositions est limité à 130% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 4, moyennement élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3 496 €	6 107 €
	Rendement annuel moyen	-65.0%	-9.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 701 €	12 599 €
	Rendement annuel moyen	-13.0%	4.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 863 €	17 284 €
	Rendement annuel moyen	8.6%	11.6%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 386 €	20 323 €
	Rendement annuel moyen	43.9%	15.2%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 02/2016 à 02/2021
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2020 à 03/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Trends Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	58 €	503 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-0.58%	1.01% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 12.57% avant déduction des coûts et de 11.57% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.45% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	45 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.13% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Global Trends

Identifiant d'entité juridique :
969500AQ7GKXED2XZT30

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●● X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44.2% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 90% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a obtenu une note extra-financière en moyenne pondérée de A, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 44.2% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	100%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	44%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Note extra-financière en moyenne pondérée	A	ND	ND
Taux de couverture (en poids actions)	100%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Le Fonds s'est engagé en 2025 à obtenir une note extra-financière supérieure ou égale à BBB. Non applicable sur les précedentes périodes de référence.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 44.2% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - o Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - o Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - o Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - o Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - o Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - o Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

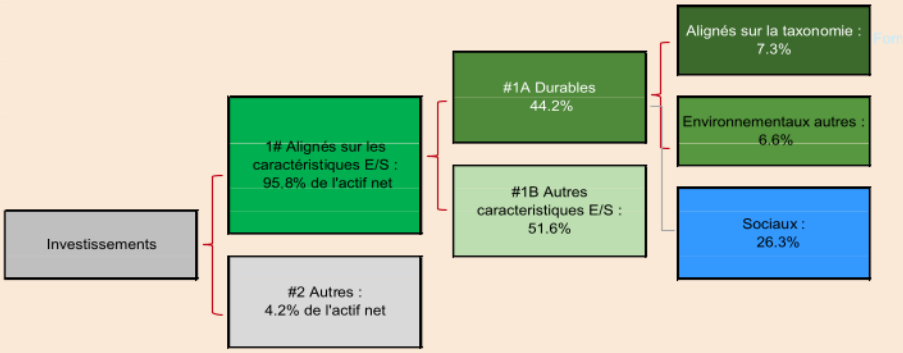
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Rheinmetall AG (Ordinary)	Industrial Goods and Services	4.51%	Allemagne
Apple Inc	Technology	4.01%	États-Unis
Microsoft Corp	Technology	3.80%	États-Unis
Nvidia Corp	Technology	3.66%	États-Unis
Air Liquide	Chemicals	3.15%	France
Eaton Corp Plc	Industrial Goods and Services	3.13%	Irlande
Ferrari NV	Automobiles and Parts	2.94%	Pays-Bas
Alphabet Inc - Google	Technology	2.77%	États-Unis
Safran	Industrial Goods and Services	2.75%	France
DSV B	Industrial Goods and Services	2.75%	Danemark
Costco Wholesale	Retail	2.54%	États-Unis
Howmet Aerospace Inc	Industrial Goods and Services	2.42%	États-Unis
Boston Scientific	Health Care	2.34%	États-Unis
Eli Llily	Health Care	2.32%	États-Unis
Walmart Inc	Retail	2.19%	États-Unis
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		45.3%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries (Actions) ou BICS (Obligations)	% AUM Portefeuille investi
Industrials	40.1%
Technology	23.1%
Health Care	12.7%
Consumer Discretionary	11.8%
Financials	5.0%
Basic Materials	3.1%
Consumer Staples	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**95.8%**

Sous-secteurs ICB - Supersector (Actions uniquement)	% AUM Portefeuille investi
Industrial Goods and Services	31.0%
Technology	23.1%
Health Care	12.7%
Construction and Materials	9.1%
Retail	4.7%
Automobiles and Parts	4.3%
Financial Services	3.7%
Chemicals	3.1%
Travel and Leisure	1.6%
Banks	1.3%
Media	1.2%
Insurance	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%
Telecommunications	0.0%
Utilities	0.0%
Basic Resources	0.0%
Energy	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%
Consumer Products and Services	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**95.8%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

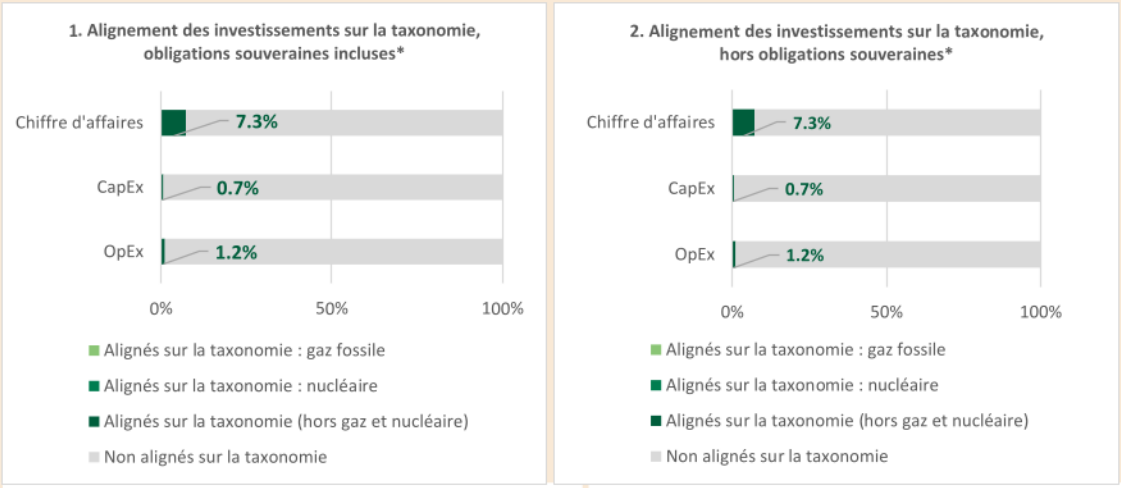
☒ Non

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0.01%	0.40%
CapEx	0.00%	0.32%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Global Trends	7.3%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 6.6% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 13.9% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 26.3% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 4.19% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable

Compartiment :

PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY

49. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Mise en place d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement : 12 juin 2025.
- A compter du 08 août 2025, les bornes de capitalisation small et mid caps sont devenues les suivantes : (i) petites capitalisations : capitalisation boursière inférieure à 2 Milliards d'Euros, et (ii) moyennes capitalisation : capitalisation boursière comprise entre 2 et 10 Milliards d'Euros.
- Le compartiment relève de la catégorie 3 AMF. Dans ce cadre, à compter du 31 décembre 2025, le compartiment n'appliquera plus le suivi de sa note extra-financière à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.
- A compter du 31 décembre 2025, modification du taux d'alignement des actifs sur les caractéristiques E/S, qui passe de 60% à 50% de l'actif net.
- Remplacement de l'indicateur de référence du fonds : l'indice Stoxx Global 1800 Net return (ticker Bloomberg SXW1R Index), remplace l'indice Morningstar Global Markets Total return, y compris comme référence au calcul de la commission de surperformance, à compter du 31 décembre 2025.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

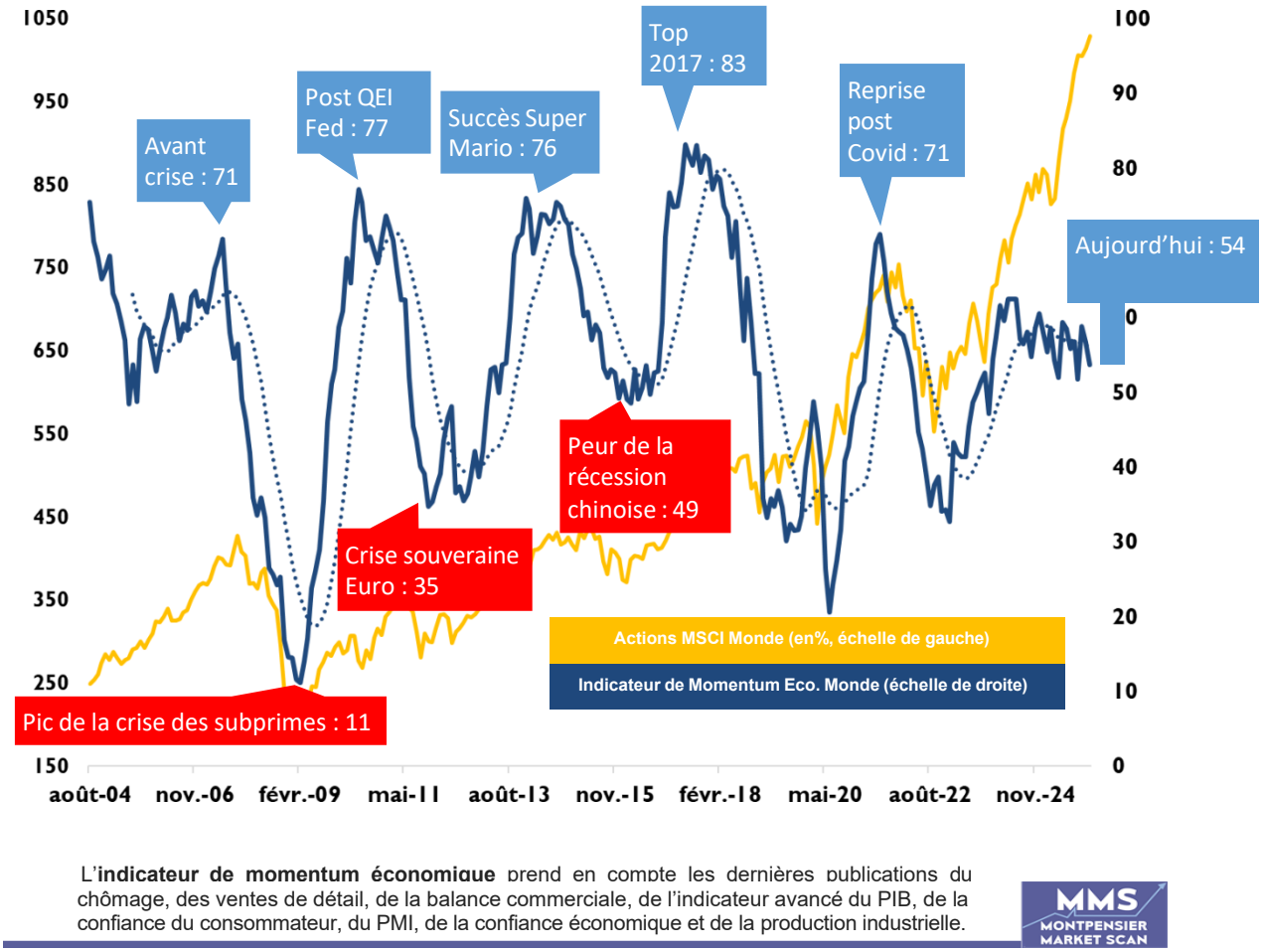
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

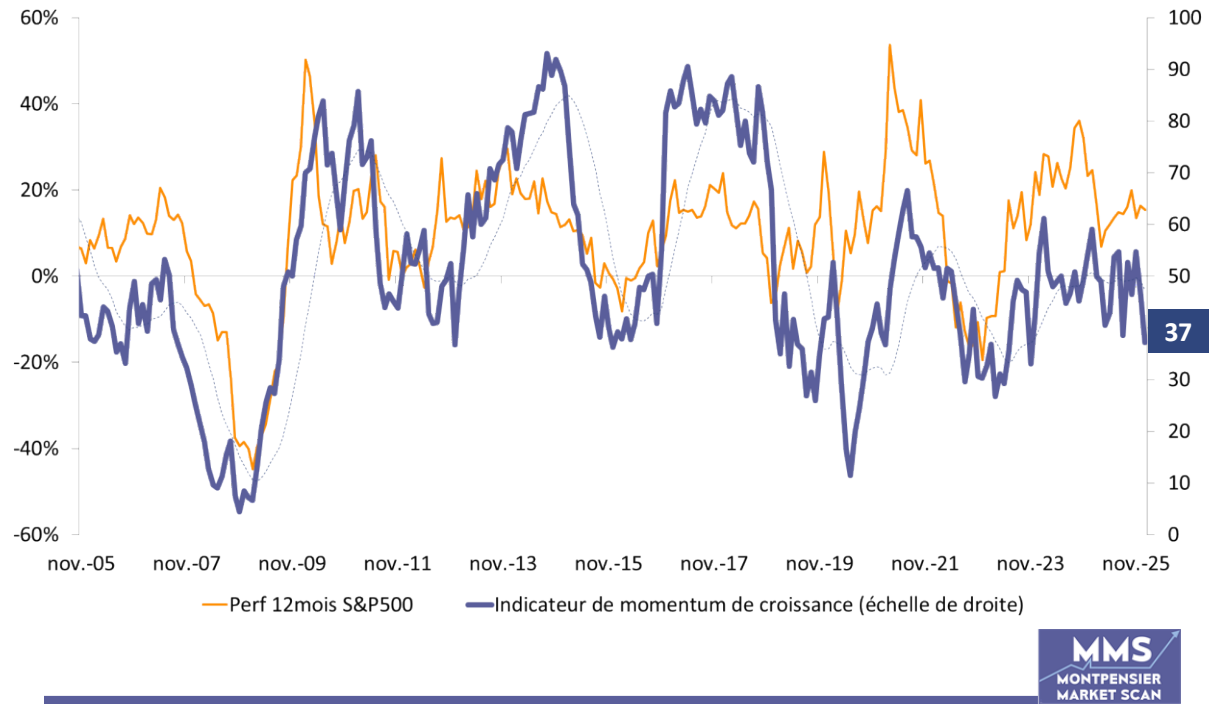
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



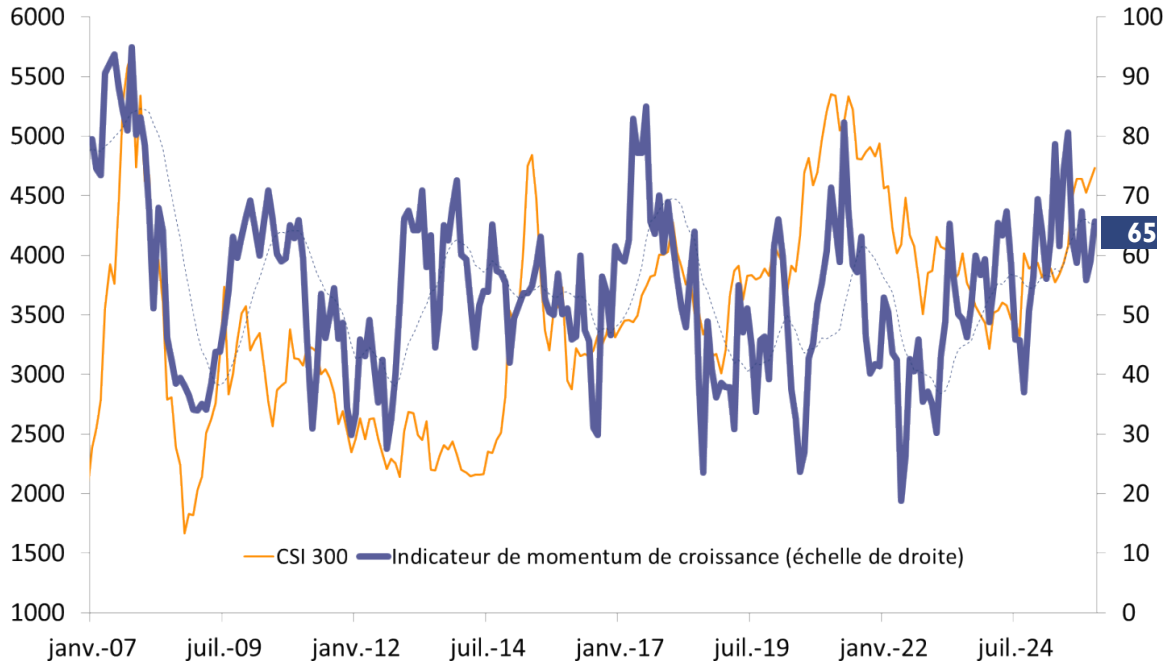
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



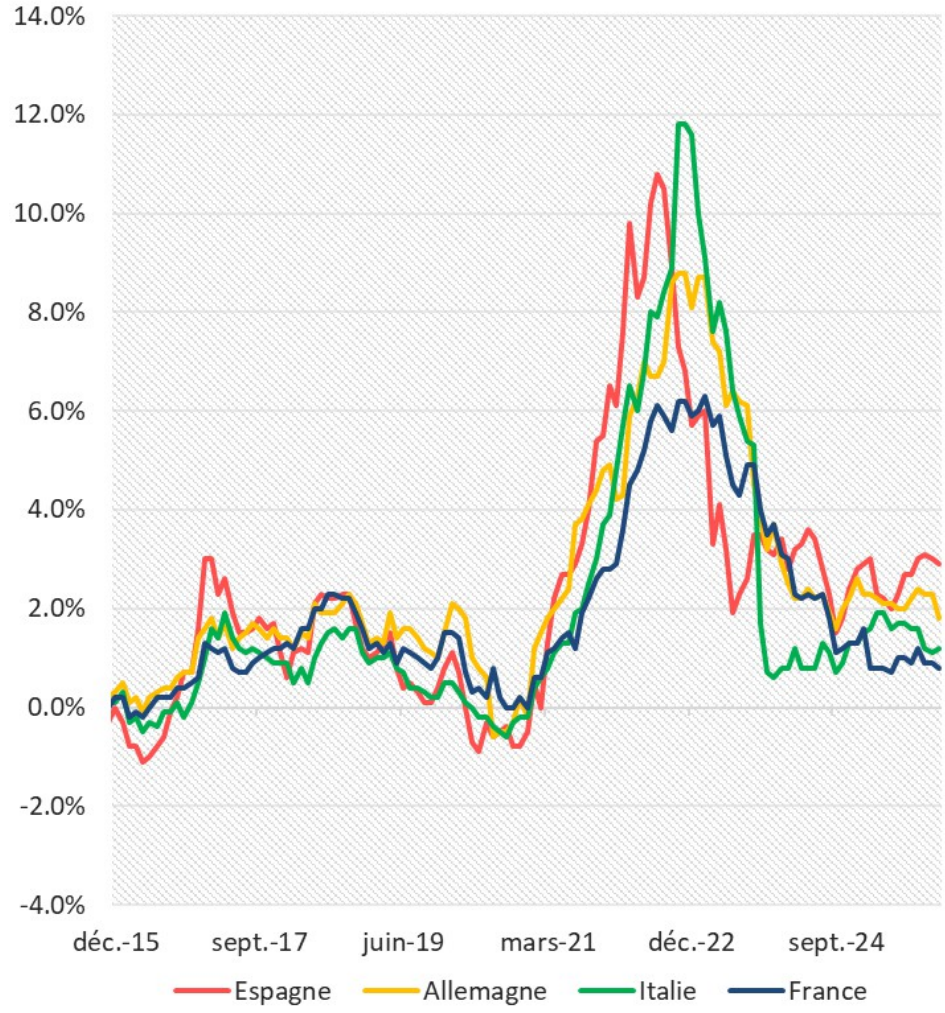
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



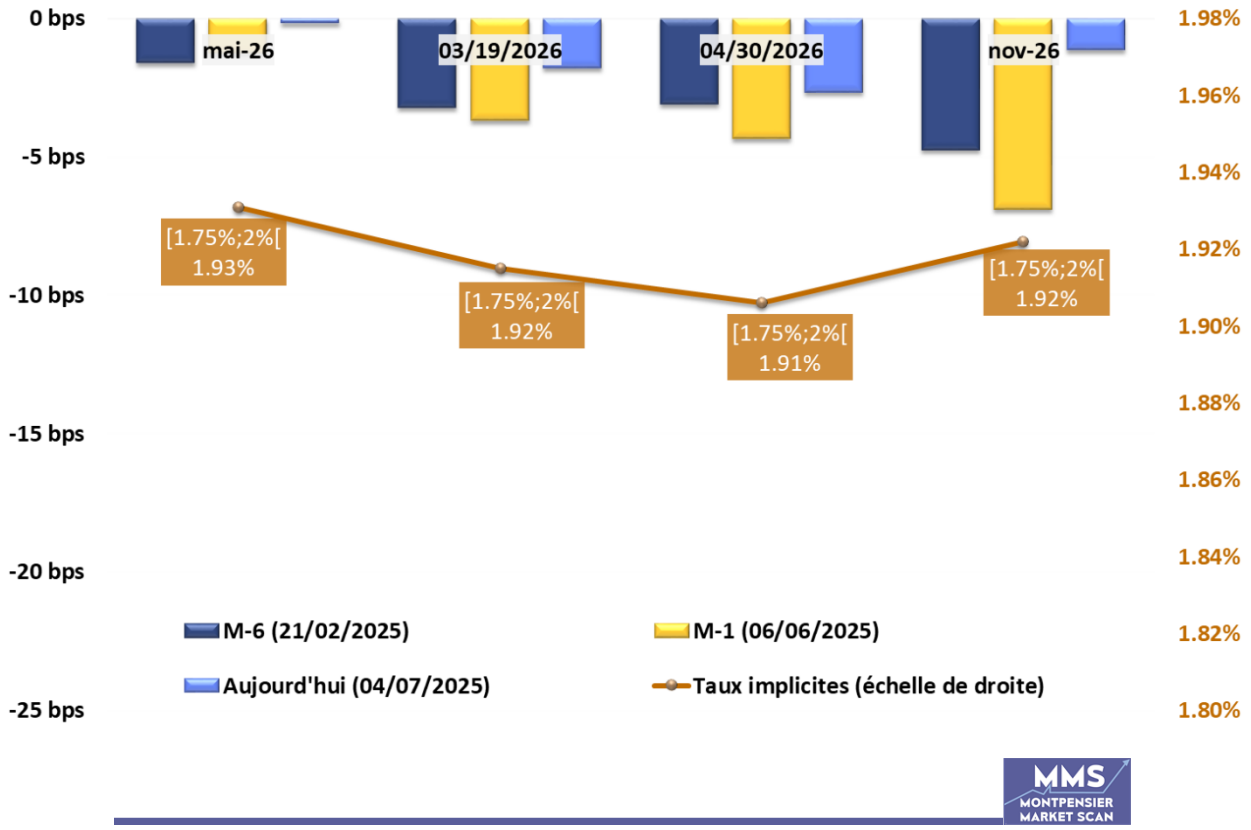
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

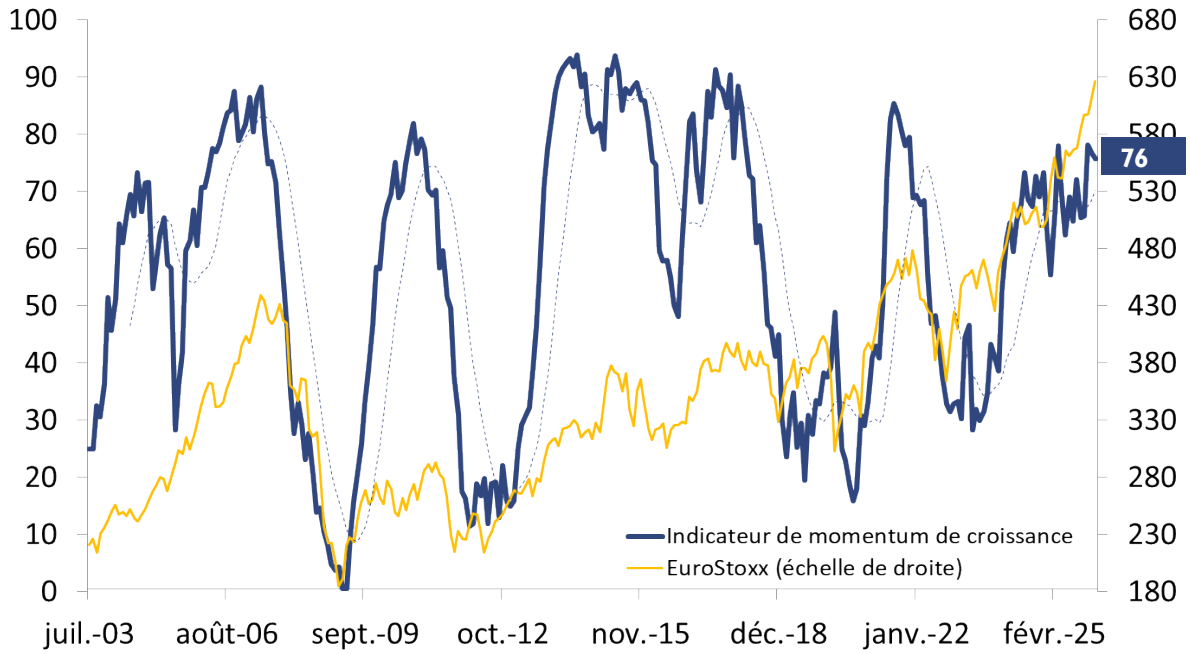


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

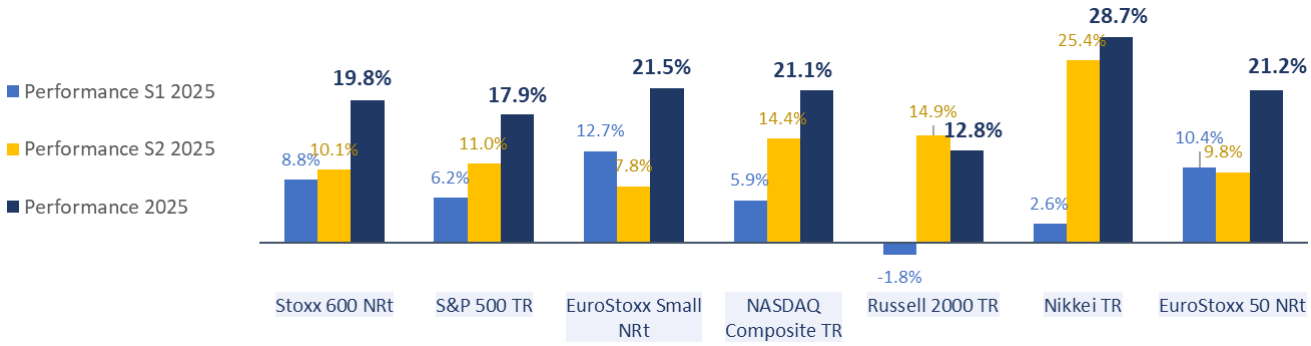
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

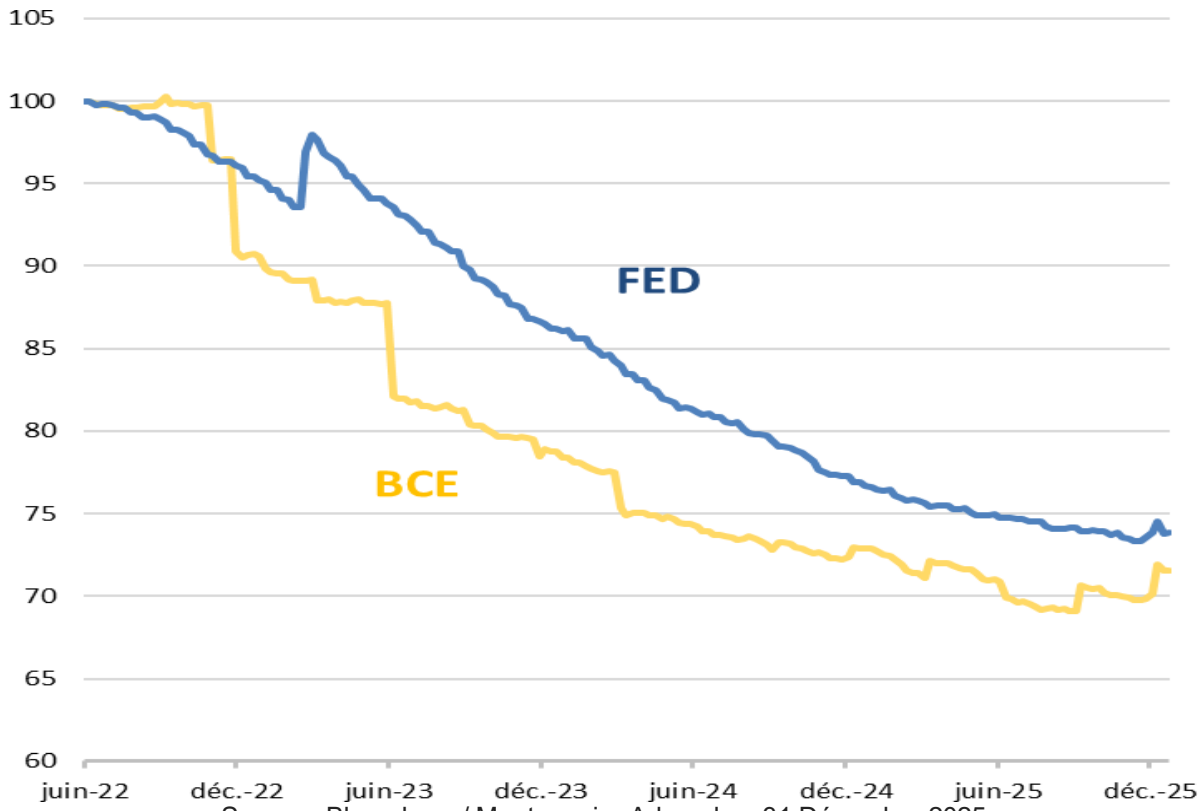
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

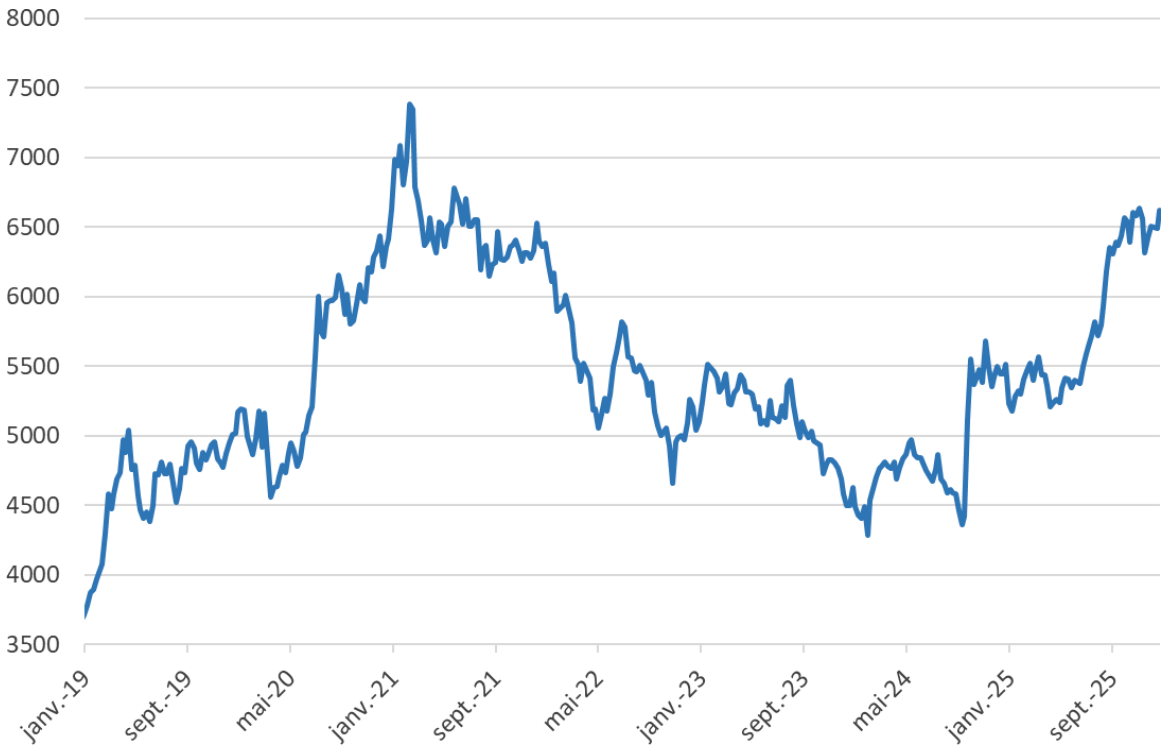
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

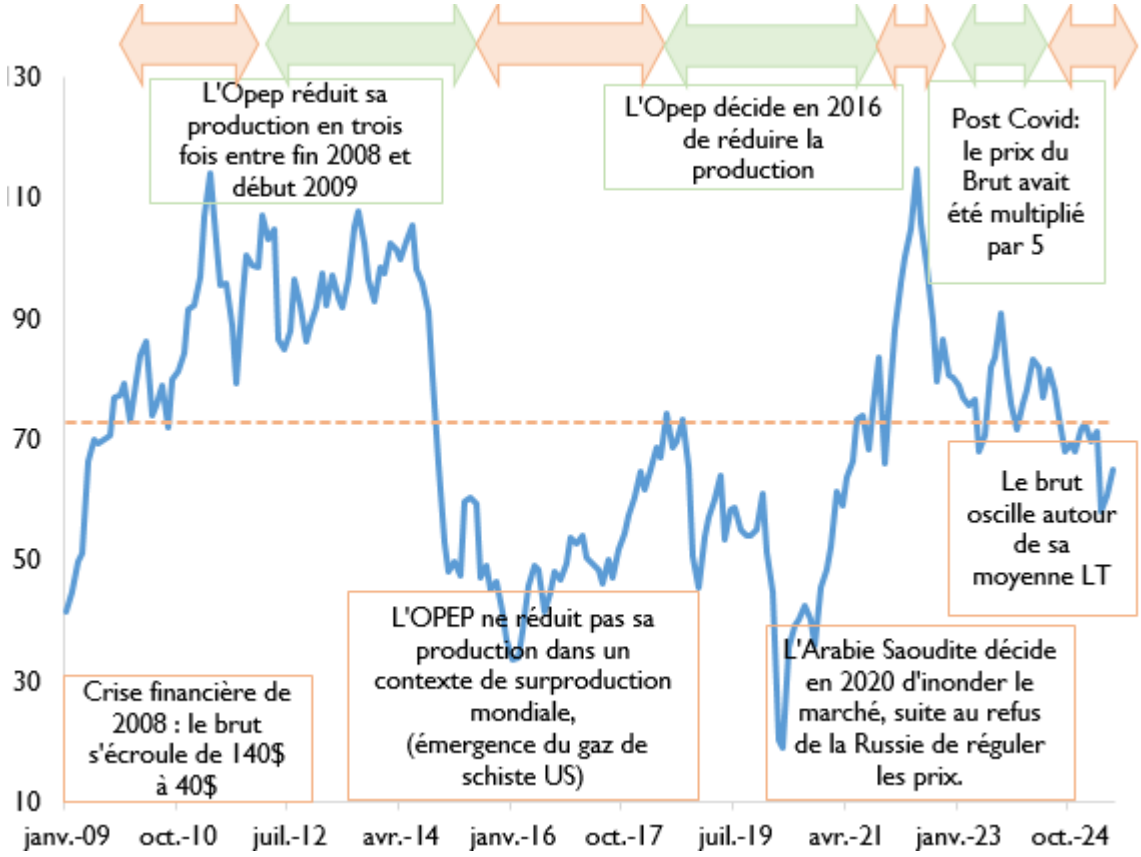


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

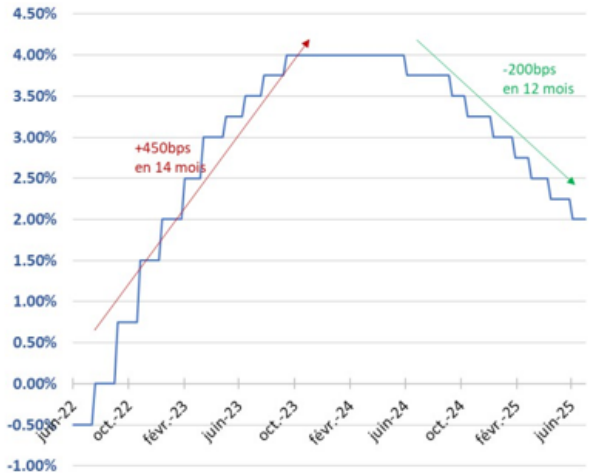
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

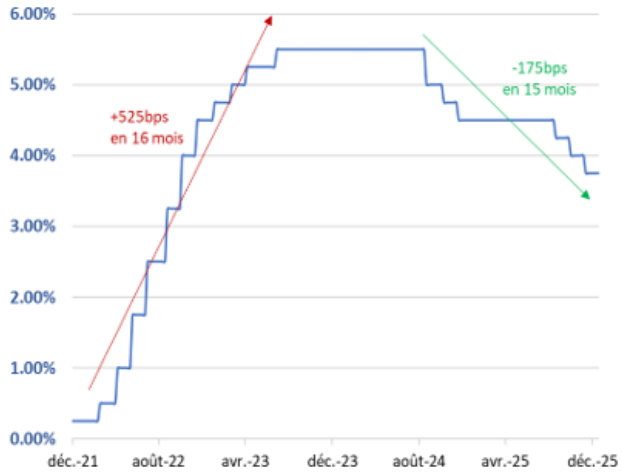
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

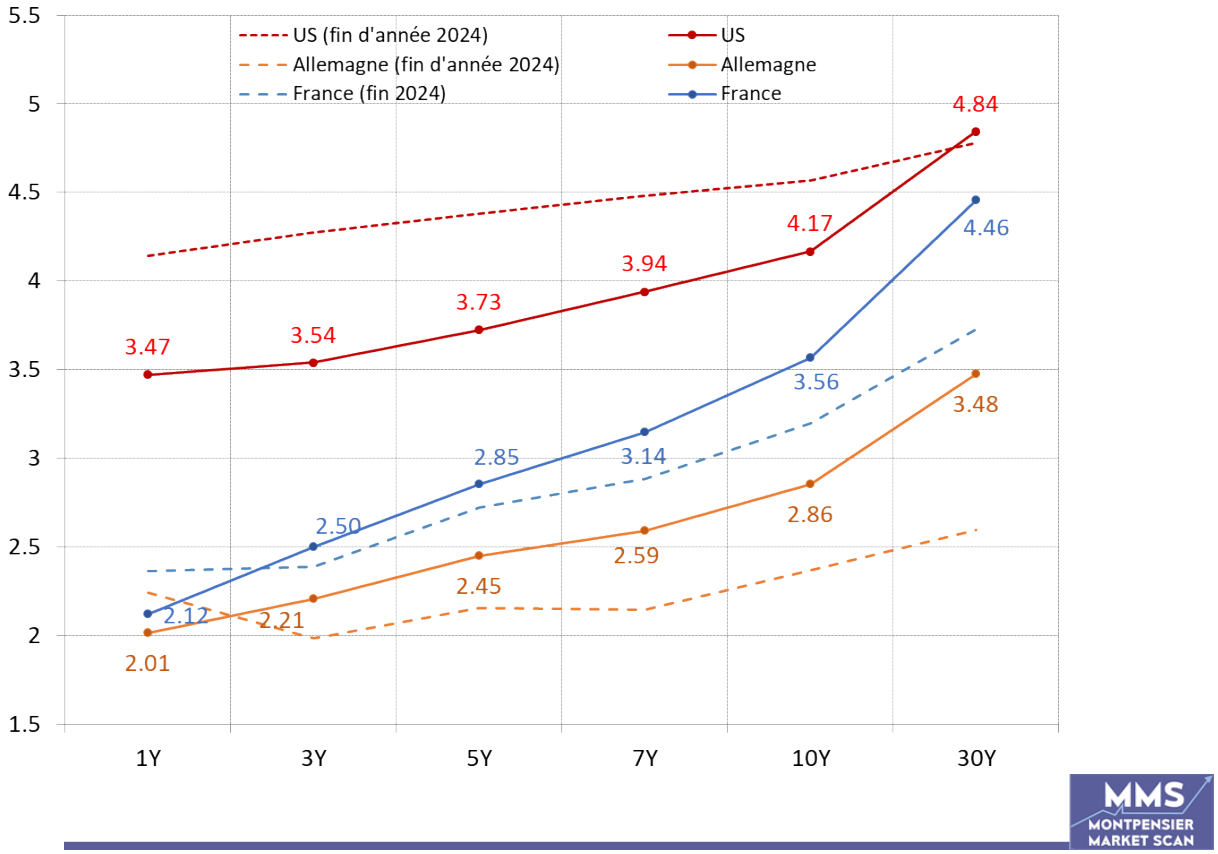


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



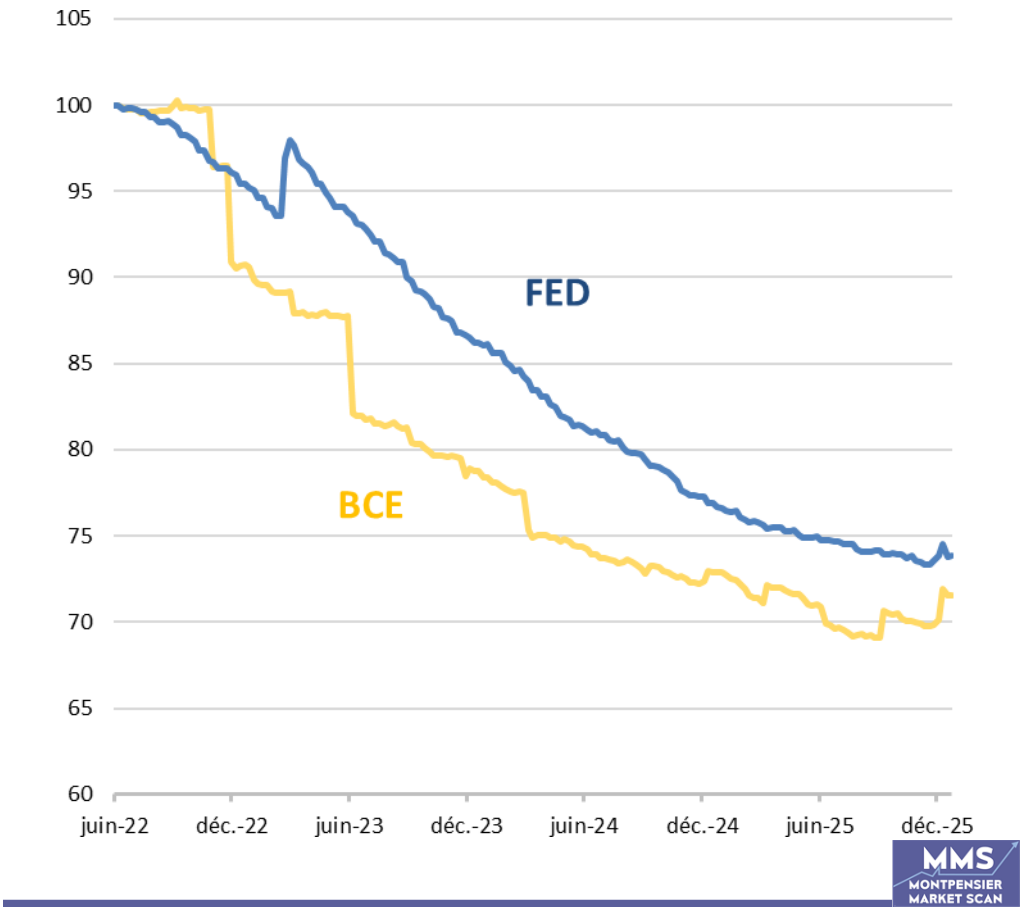
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

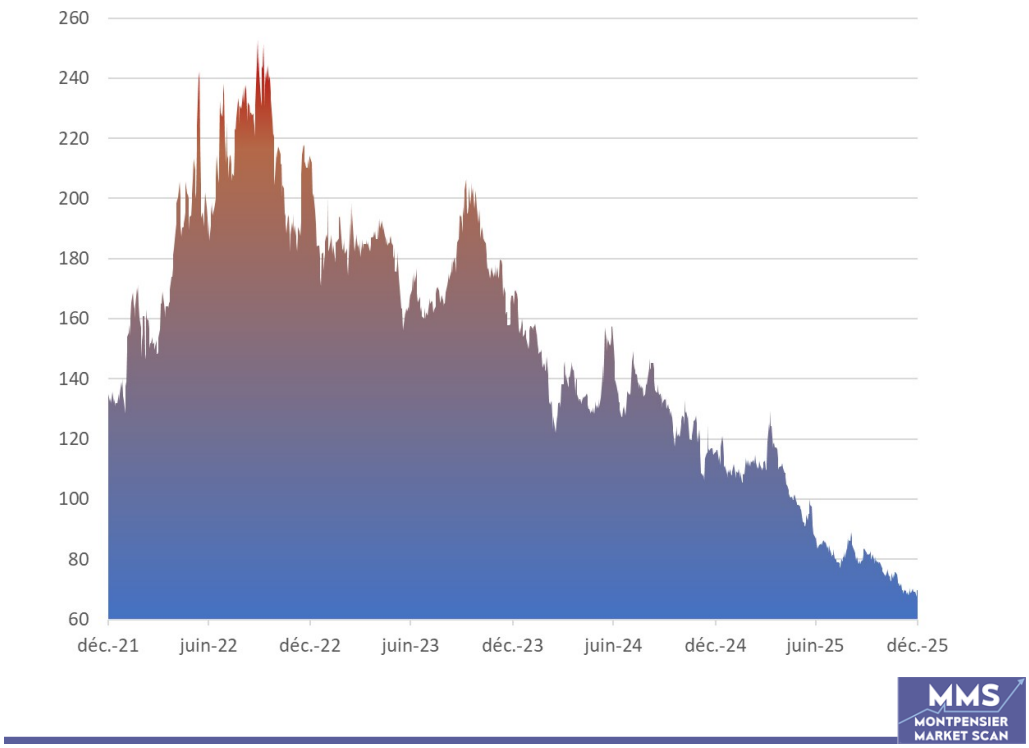


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

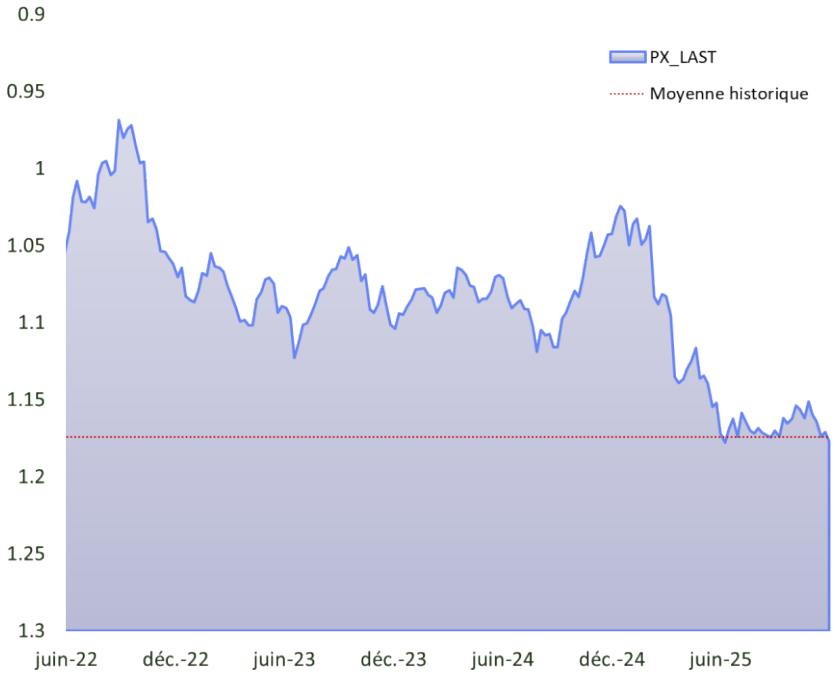
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

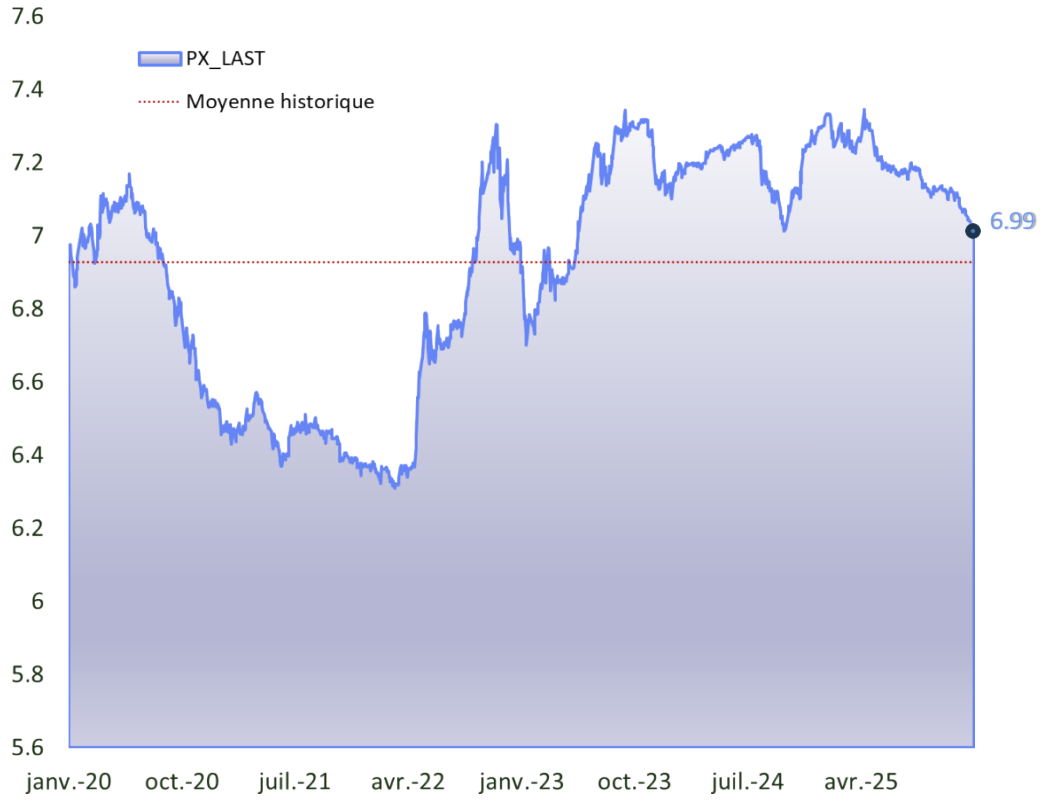
Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

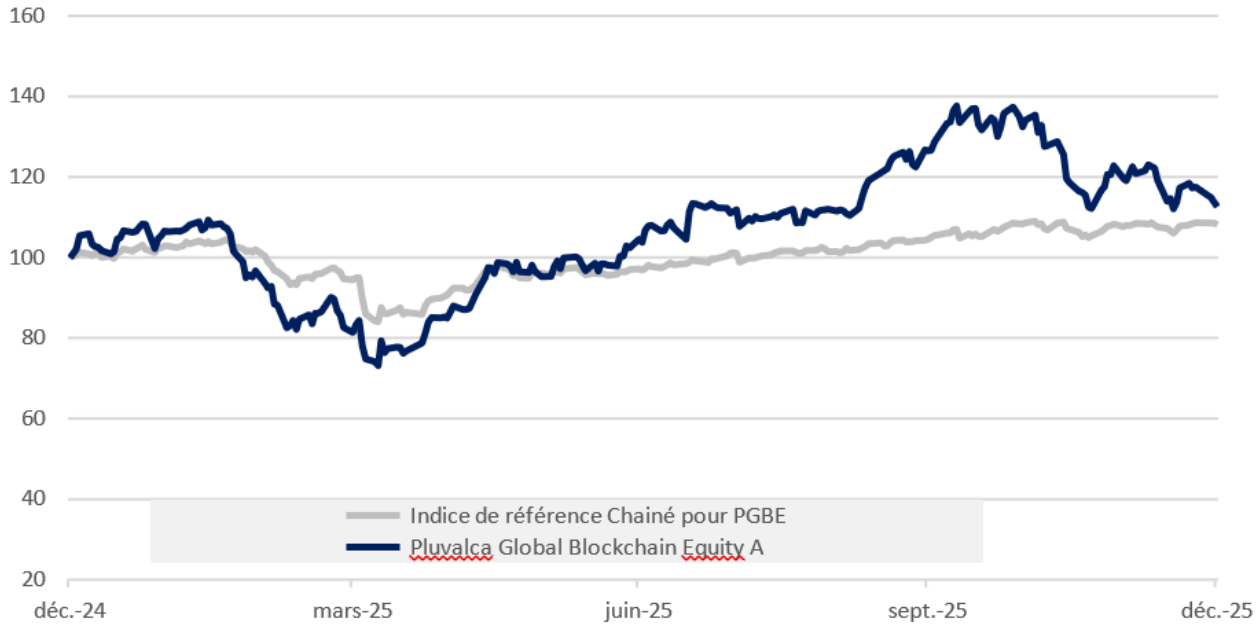
- **Données et Performances de Pluvalca Global Blockchain Equity au 31 décembre 2025**

Taille de l'OPC : 10.56 millions d'euros

		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		153.82	173.21
	Performance annuelle		*12.61%*
Valeur liquidative part B (€)		158.44	181.24
	Performance annuelle		*14.39%*
Valeur liquidative part I (€)		16 045.07	18 380.83
	Performance annuelle		*14.56%*
Valeur liquidative part Z (€)		151.52	177.53
	Performance annuelle		*17.17%*

Indice de référence Chainé pour PGBE		1 602.68	1 731.25
	Performance annuelle		*8.02%*

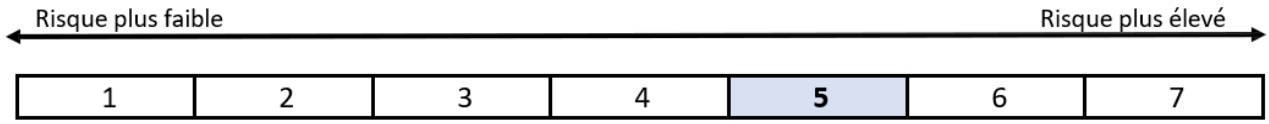
La performance de l'OPCVM est comparée à la performance du Morningstar Global Markets NTR jusqu'au 30/12/2025 puis à l'indice Stoxx Global 1800 Dividendes nets réinvestis



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 95.31% en actions

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	10 379 373.95	10 558 077.69	1.72%
Nombre de parts A	11 261.0330	22 600.3010	
ANC	*1 732 236*	*3 914 809*	
Nombre de parts B	8 357.4970	9 681.9260	
ANC	*1 324 233*	*1 754 775*	
Nombre de parts I	445.2460	256.0040	
ANC	*7 144 007*	*4 705 567*	
Nombre de parts Z	1 180.6550	1 030.3490	
ANC	*178 897*	*182 927*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Figure Technology	5.28%
Circle Internet Group Inc	3.75%
Exodus Movement Inc - A	3.33%
Blackrock Inc	3.09%
Sofi Technologies Inc	2.88%
Defi Technologies Inc	2.29%
Mastercard Inc - A	2.14%
Interactive Brockers	2.02%
Paypal	2.01%
Opera Ltd-Adr	1.88%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
Iren Limited	9.61%
Union Plus	8.33%
Cipher Mining Inc	3.71%
Robinhood Markets Inc - A	3.65%
Bitfarms Ltd/Canada	3.46%
Galaxy Digital Rg	3.12%
Coinshares International Ltd	2.77%
Reddit Inc	2.23%
Mongodb Inc	2.01%
Oracle Corp	2.00%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%
États-Unis	59.8%	73.2%
Japon	8.1%	6.3%
Caïmanes, Îles	10.0%	5.1%
Suisse	3.1%	3.3%
Australie	4.4%	3.0%
Canada	2.8%	2.6%
Corée, République De	2.4%	1.8%
Allemagne	4.0%	1.8%
Îles Vierges Britanniques	0.0%	1.2%
Jersey	3.2%	0.8%
Luxembourg	1.0%	0.5%
France	1.1%	0.5%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2024 au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2):

	31/12/2024	31/12/2025
Total	100.0%	100.0%

Technology	56.7%	42.1%
Financial Services	28.7%	41.4%
Industrial Goods and Services	10.0%	11.4%
Consumer Products and Services	3.1%	1.8%
Media	1.4%	1.4%
Banks	0.0%	1.2%
Basic Resources	0.0%	0.6%
Travel and Leisure	0.0%	0.0%
Utilities	0.0%	0.0%
Insurance	0.0%	0.0%
Chemicals	0.0%	0.0%
Energy	0.0%	0.0%
Automobiles and Parts	0.0%	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	0.0%
Retail	0.0%	0.0%
Construction and Materials	0.0%	0.0%
Health Care	0.0%	0.0%
Real Estate	0.0%	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	0.0%
Telecommunications	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice Stoxx 1800 au 31/12/2025**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2025 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

	Pluvalca Global Blockchain Equity	Stoxx 1800	Ecart
Financial Services	41.4%	4.7%	36.7%
Technology	42.1%	30.3%	11.8%
Media	1.4%	1.1%	0.3%
Consumer Products and Services	1.8%	2.4%	-0.6%
Industrial Goods and Services	11.4%	12.3%	-0.8%
Chemicals	0.0%	1.0%	-1.0%
Basic Resources	0.6%	1.8%	-1.1%
Construction and Materials	0.0%	1.5%	-1.5%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%	1.8%	-1.8%
Travel and Leisure	0.0%	1.8%	-1.8%
Real Estate	0.0%	2.0%	-2.0%
Telecommunications	0.0%	2.4%	-2.4%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%	2.6%	-2.6%
Automobiles and Parts	0.0%	2.7%	-2.7%
Utilities	0.0%	2.8%	-2.8%
Insurance	0.0%	3.0%	-3.0%
Energy	0.0%	3.6%	-3.6%
Retail	0.0%	5.7%	-5.7%
Banks	1.2%	7.3%	-6.1%
Health Care	0.0%	9.5%	-9.5%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2024 au 31/12/2025**

L'indice Indice de référence Chainé pour PGBE a réalisé une performance de 8.02% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 12.61% (part « A »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution%
IREN LTD	9.10
ROBINHOOD MARKETS INC - A	7.66
CIPHER MINING INC	3.13
BITFARMS LTD/CANADA	2.43
CORE SCIENTIFIC INC	2.02

A la baisse	Contribution%
EXODUS MOVEMENT INC - A	-2.12
DEFI TECHNOLOGIES INC	-1.68
CIRCLE INTERNET GROUP INC	-1.25
GITLAB INC-CL A	-1.00
GLOBANT SA	-0.77

Source Montpensier Finance / Factset

51. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :
« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

52. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**10 062 577,65**	**9 100 493,84**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 062 577,65	8 837 759,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		262 734,49
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**415 259,98**	**900 861,79**
OPCVM	415 259,98	900 861,79
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**10 477 837,63**	**10 001 355,63**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 317,38**	**8 220,46**
Comptes financiers	**288 537,23**	**646 100,89**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**289 854,61**	**654 321,35**
Total de l'actif I+II	**10 767 692,24**	**10 655 676,98**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	9 171 494,52	7 414 946,77
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 386 583,17	2 964 427,18
Capitaux propres I	**10 558 077,69**	**10 379 373,95**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**10 558 077,69**	**10 379 373,95**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	209 614,55	276 303,03
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**209 614,55**	**276 303,03**
Total Passifs : I+II+III+IV	**10 767 692,24**	**10 655 676,98**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	52 780,97	63 459,59
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	18 482,01	12 821,76
Sous-total produits sur opérations financières	**71 262,98**	**76 281,35**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-4 924,25	-707,34
Sous-total charges sur opérations financières	**-4 924,25**	**-707,34**
Total revenus financiers nets (A)	**66 338,73**	**75 574,01**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-336 059,32	-360 885,62
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-336 059,32**	**-360 885,62**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-269 720,59**	**-285 311,61**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**27 487,15**	**-25 589,35**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-242 233,44**	**-310 900,96**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	3 205 293,62	1 665 937,39
Frais de transactions externes et frais de cession	-27 288,26	-11 934,58
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**3 178 005,36**	**1 654 002,81**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-271 272,13**	**-5 837,78**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**2 906 733,23**	**1 648 165,03**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 367 116,82	1 593 012,13
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-430,27	789,36
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-1 367 547,09**	**1 593 801,49**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**89 630,47**	**33 361,62**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-1 277 916,62**	**1 627 163,11**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 386 583,17**	**2 964 427,18**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pluvalca Global Blockchain Equity recherche la performance à long terme. L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MORNINGSTAR GLOBAL MARKETS INDEX TOTAL RETURN EUR, dividendes réinvestis, au travers d'une sélection de titres « *stock picking* ».

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**5 871 000,15**	**7 819 723,80**	**10 379 373,95**	**10 558 077,69**
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A en EUR				
Actif net			1 732 236,40	3 914 809,12
Nombre de titres	2 336,055	4 081,315	11 261,033	22 600,301
Valeur liquidative unitaire	97,34	112,36	153,82	173,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				47,84
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,19	1,61	16,77	-6,23
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B en EUR				
Actif net			1 324 233,04	1 754 775,05
Nombre de titres	15 132,396	10 526,555	8 357,497	9 681,926
Valeur liquidative unitaire	97,38	113,69	158,44	181,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				49,50
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,14	2,77	19,70	-3,85
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I en EUR				
Actif net			7 144 007,12	4 705 566,62
Nombre de titres	428,118	535,779	445,246	256,004
Valeur liquidative unitaire	9 740,02	11 400,59	16 045,07	18 380,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				5 058,28
Capitalisation unitaire sur revenu	-1 377,00	307,37	2 144,45	-251,62
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z en EUR				
Actif net			178 897,39	182 926,90
Nombre de titres		536,971	1 180,655	1 030,349
Valeur liquidative unitaire		104,52	151,52	177,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				49,60
Capitalisation unitaire sur revenu		3,54	24,25	0,50

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème			
		Action A	**Action B**	**Action I**	**Action Z**
Frais de gestion financière	Actif net	1,70 % TTC maximum	0,90 % TTC maximum	0,70 % TTC maximum	Néant
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0,30 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum	0,30 % TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de sur performance	Actif net	20% TTC de la performance nette de frais de gestion au-delà de l'indice de référence Morningstar Global Markets Total Return	20% TTC de la performance nette de frais de gestion au-delà de l'indice de référence Morningstar Global Markets Total Return	15% TTC de la performance nette de frais de gestion au-delà de l'indice de référence Morningstar Global Markets Total Return	Néant

Frais de recherche :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

L'information relative à ces frais est décrite dans le rapport annuel du compartiment.

Commission de surperformance :

Les commissions de surperformance sur les actions A, I et B sont calculées sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif des actions A ou B avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur MORNINGSTAR GLOBAL MARKETS INDEX TOTAL RETURN, exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les actions A ou B (ci-après l'« Actif de référence »).

- Pour les actions I, un taux de 15% est appliqué sur le supplément de performance.

- En cas de sous-performance des actions A ou B par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée selon les conditions suivantes :

- À compter de la création du compartiment, toute sous-performance du compartiment par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.

- Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence.

- Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au *swing pricing avec seuil de déclenchement*

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**10 379 373,95**	**7 819 723,80**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	5 686 901,13	3 607 489,61
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 048 935,07	-4 010 332,15
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-269 720,59	-285 311,61
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 178 005,36	1 654 002,81
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 367 547,09	1 593 801,49
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**10 558 077,69**	**10 379 373,95**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A		
Actions souscrites durant l'exercice	23 567,359	4 145 285,36
Actions rachetées durant l'exercice	-12 228,091	-2 169 630,91
Solde net des souscriptions/rachats	11 339,268	1 975 654,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 600,301	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B		
Actions souscrites durant l'exercice	7 338,481	1 234 185,49
Actions rachetées durant l'exercice	-6 014,052	-1 040 279,90
Solde net des souscriptions/rachats	1 324,429	193 905,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 681,926	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I		
Actions souscrites durant l'exercice	17,434	274 190,67
Actions rachetées durant l'exercice	-206,676	-3 782 280,30
Solde net des souscriptions/rachats	-189,242	-3 508 089,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	256,004	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z		
Actions souscrites durant l'exercice	230,823	33 239,61
Actions rachetées durant l'exercice	-381,129	-56 743,96
Solde net des souscriptions/rachats	-150,306	-23 504,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 030,349	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A FR001400CCI4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 914 809,12	22 600,301	173,21
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B FR001400CCL8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 754 775,05	9 681,926	181,24
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I FR001400CCK0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 705 566,62	256,004	18 380,83
PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z FR001400CCJ2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	182 926,90	1 030,349	177,53

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	JAPON	CANADA	SUISSE	AUSTRALIE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	10 062,58	7 409,30	630,72	358,40	334,64	302,16
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**10 062,58**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	288,54				288,54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**288,54**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	288,54						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**288,54**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	8 699,26	630,71	334,64	80,40	94,17
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	0,27	0,41			0,64
Comptes financiers	50,08	5,09	28,50	86,28	
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**8 749,61**	**636,21**	**363,14**	**166,68**	**94,81**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	1 317,38
Total des créances		**1 317,38**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	14 084,05
	Frais de gestion variable	193 293,51
	Autres dettes	2 236,99
Total des dettes		**209 614,55**
Total des créances et des dettes		**-208 297,17**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	62 866,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	36 531,45
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,16
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	22 915,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	15 700,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,82
Frais de gestion variables acquis	19 509,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	56 419,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	47 482,54
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,84
Frais de gestion variables acquis	74 069,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	1,31
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	564,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-242 233,44**	**-310 900,96**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**-242 233,44**	**-310 900,96**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-242 233,44**	**-310 900,96**

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-141 018,71**	**-90 142,93**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-141 018,71**	**-90 142,93**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-141 018,71**	**-90 142,93**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-141 018,71	-90 142,93
Total	**-141 018,71**	**-90 142,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-37 313,84**	**-45 701,23**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-37 313,84**	**-45 701,23**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-37 313,84**	**-45 701,23**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-37 313,84	-45 701,23
Total	**-37 313,84**	**-45 701,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-64 418,27**	**-175 844,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-64 418,27**	**-175 844,54**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-64 418,27**	**-175 844,54**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-64 418,27	-175 844,54
Total	**-64 418,27**	**-175 844,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**517,38**	**-787,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**517,38**	**-787,74**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**517,38**	**-787,74**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	517,38	-787,74
Total	**517,38**	**-787,74**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 906 733,23**	**1 648 165,03**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**2 906 733,23**	**1 648 165,03**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 906 733,23**	**1 648 165,03**

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 081 333,64**	**278 939,15**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 081 333,64**	**278 939,15**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 081 333,64**	**278 939,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 081 333,64	278 939,15
Total	**1 081 333,64**	**278 939,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**479 351,90**	**210 716,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**479 351,90**	**210 716,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**479 351,90**	**210 716,66**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	479 351,90	210 716,66
Total	**479 351,90**	**210 716,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 294 941,66**	**1 130 652,59**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 294 941,66**	**1 130 652,59**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 294 941,66**	**1 130 652,59**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 294 941,66	1 130 652,59
Total	**1 294 941,66**	**1 130 652,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**51 106,03**	**27 856,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**51 106,03**	**27 856,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**51 106,03**	**27 856,63**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	51 106,03	27 856,63
Total	**51 106,03**	**27 856,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**10 062 577,65**	**95,31**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**10 062 577,65**	**95,31**
Banques commerciales				**125 544,68**	**1,19**
JPMORGAN CHASE & CO	US46625H1005	USD	250	68 557,45	0,65
NU HOLDINGS LTD/CAYMAN ISL-A	KYG6683N1034	USD	4 000	56 987,23	0,54
Crédit à la consommation				**142 110,64**	**1,35**
BIT DIGITAL INC	KYG1144A1058	USD	88 000	142 110,64	1,35
Eau				**302 160,00**	**2,86**
IREN LTD	AU0000185993	USD	9 400	302 160,00	2,86
Logiciels				**1 222 987,86**	**11,58**
CIRCLE INTERNET GROUP INC	US1725731079	USD	3 800	256 459,57	2,43
CLEANSPARK INC	US18452B2097	USD	44 250	381 114,89	3,59
GRAVITY CO LTD-SPONSORED ADR	US38911N2062	USD	3 636	179 076,87	1,70
LECTRA	FR0000065484	EUR	1 850	47 175,00	0,45
MICROSOFT CORP	US5949181045	USD	540	222 259,40	2,11
TERAWULF INC	US88080T1043	USD	14 000	136 902,13	1,30
Logiciels et services internet				**566 386,02**	**5,36**
GLOBANT SA	LU0974299876	USD	900	50 070,64	0,47
GODADDY INC - CLASS A	US3802371076	USD	1 000	105 600,00	1,00
MEDIA DO CO LTD	JP3921230003	JPY	14 857	145 591,98	1,38
OPERA LTD-ADR	US68373M1071	USD	22 000	265 123,40	2,51
Marchés de capitaux				**2 374 609,83**	**22,50**
BLACKROCK INC	US09290D1019	USD	350	318 824,68	3,02
CIPHER MINING INC	US17253J1060	USD	16 000	200 987,23	1,90
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	US19260Q1076	USD	2 490	479 224,34	4,55
COINSHARES INTERNATIONAL LTD	JE00BLD8Y945	SEK	7 500	80 395,51	0,76

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CORE SCIENTIFIC INC	US21874A1060	USD	34 000	421 310,64	3,99
MLP SE	DE0006569908	EUR	19 000	131 480,00	1,25
MONEX GROUP INC	JP3869970008	JPY	62 000	246 194,80	2,33
SCHWAB (CHARLES) CORP	US8085131055	USD	1 900	161 556,60	1,53
SWISSQUOTE GROUP HOLDING-REG	CH0010675863	CHF	640	334 636,03	3,17
Médias et services interactifs				**196 622,55**	**1,86**
META PLATFORMS INC-CLASS A	US30303M1027	USD	350	196 622,55	1,86
Multi utilities				**94 162,11**	**0,89**
HUT 8 CORP	US44812J1043	CAD	2 400	94 162,11	0,89
Ordinateurs et périphériques				**573 497,87**	**5,43**
FIGURE TECHNOLOGY SOLUT-CL A	US3493811034	USD	16 500	573 497,87	5,43
Produits pharmaceutiques				**93 811,91**	**0,89**
RIOT PLATFORMS INC	US7672921050	USD	8 700	93 811,91	0,89
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**230 148,94**	**2,18**
NVIDIA CORP	US67066G1040	USD	1 450	230 148,94	2,18
Services aux collectivités				**102 482,13**	**0,97**
BLOCK INC	US8522341036	USD	1 850	102 482,13	0,97
Services clientèle divers				**46 748,09**	**0,44**
BITDEER TECHNOLOGIES GROUP-A	KYG114481008	USD	4 900	46 748,09	0,44
Services de télécommunication diversifiés				**456 714,89**	**4,33**
GALAXY DIGITAL PUBCO INC-A	US36317J2096	USD	24 000	456 714,89	4,33
Services financiers diversifiés				**1 713 242,31**	**16,23**
COMPOSECURE INC-A	US20459V1052	USD	14 250	233 821,28	2,21
DEUTSCHE BOERSE AG	DE0005810055	EUR	200	44 740,00	0,42
EXODUS MOVEMENT INC - A	US30209R1068	USD	11 500	144 753,19	1,37
INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A	US45841N1072	USD	3 700	202 508,09	1,92
MARA HOLDINGS INC	US5657881067	USD	14 000	106 995,74	1,01

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MASTERCARD INC - A	US57636Q1040	USD	490	238 069,11	2,25
SOFI TECHNOLOGIES INC	US83406F1021	USD	15 700	349 809,36	3,33
VALOUR INC	CA2449161025	USD	100 000	64 221,28	0,61
VISA INC-CLASS A SHARES	US92826C8394	USD	1 100	328 324,26	3,11
Services liés aux technologies de l'information				**1 821 347,82**	**17,25**
DIGITAL GARAGE INC	JP3549070005	JPY	7 567	111 229,84	1,05
EPAM SYSTEMS INC	US29414B1044	USD	1 160	202 264,51	1,92
ETORO GROUP LTD-A	VGG320891077	USD	4 200	125 571,06	1,19
GITLAB INC-CL A	US37637K1088	USD	5 500	175 672,34	1,66
GMO INTERNET GROUP INC	JP3152750000	JPY	6 000	127 698,41	1,21
PAYPAL HOLDINGS INC	US70450Y1038	USD	5 000	248 425,53	2,35
ROBINHOOD MARKETS INC - A	US7707001027	USD	6 550	630 472,34	5,98
SHOPIFY INC - CLASS A	CA82509L1076	USD	1 460	200 013,79	1,89
TITRES D'OPC				**415 259,98**	**3,93**
OPCVM				**415 259,98**	**3,93**
Gestion collective				**415 259,98**	**3,93**
Union Plus IC	FR0000009987	EUR	2	415 259,98	3,93
Total				**10 477 837,63**	**99,24**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	10 477 837,63
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	289 854,61
Autres passifs (-)	-209 614,55
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**10 558 077,69**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY A	EUR	22 600,301	173,21
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B	EUR	9 681,926	181,24
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY I	EUR	256,004	18 380,83
Action PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY Z	EUR	1 030,349	177,53

53. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Blockchain Equity A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400CCI4**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY recherche la performance à long terme. L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, dividendes réinvestis, au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
Le compartiment investira dans des sociétés ayant des activités significatives dans la thématique liée à la technologie blockchain. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le compartiment n'a pas vocation à répliquer la performance des actifs numériques.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return EUR (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA BLOCKCHAIN EQUITY OPPORTUNITIES sera exposé en actions, sans limitation géographique, de sociétés exposées à la technologie blockchain, independemment du secteur. Les entreprises présentes dans cet univers d'investissement peuvent être (i) des entreprises dites natives de cette technologie telles que des plateformes d'échange d'actifs numériques, paiement en cryptomonnaie, mineurs de cryptomonnaies, fournisseurs d'ETFs d'actifs digitaux, (ii) des entreprises permettant l'émergence de cette technologie, (iii) des entreprises cherchant à bénéficier de l'utilisation de cette technologie pour générer de nouvelles sources de revenus, réduire les coûts, développer des nouveaux cas d'usage.
L'équipe de gestion construit et met à jour l'univers d'investissement sur la base d'une veille active relative à la blockchain et les thématiques associées. Chaque entreprise qui compose cet univers d'investissement est ensuite classifiée par thématique et fait l'objet d'une courte description des cas d'usage de la blockchain développés par chaque entreprise et/ou de sa place dans la chaine de valeur et de sa contribution à celle-ci. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesuré par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations dont (i) de 0% à 70% en actions de petites (dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 milliard d'euros) et moyennes (comprises être 2 et 10 milliards d'euros) au moment de l'investissement (ii) et jusqu'à 30% en actions des pays émergents.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse des agences de notation ou de la société de gestion.
La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 5, entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	1 744 €	3 953 €
	Rendement annuel moyen	-82.6%	-16.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 465 €	12 274 €
	Rendement annuel moyen	-15.4%	4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 815 €	16 104 €
	Rendement annuel moyen	8.2%	10.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	16 338 €	26 050 €
	Rendement annuel moyen	63.4%	21.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 02/2017 à 02/2022
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2020 à 10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	417 €	2 134 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-4.17%	4.27% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 14.27% avant déduction des coûts et de 10% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	2.00% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	200 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.20% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Global 1800 Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis (SXW1R)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	139 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Blockchain Equity B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400CCL8**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY recherche la performance à long terme. L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, dividendes réinvestis, au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
Le compartiment investira dans des sociétés ayant des activités significatives dans la thématique liée à la technologie blockchain. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le compartiment n'a pas vocation à répliquer la performance des actifs numériques.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return EUR (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA BLOCKCHAIN EQUITY OPPORTUNITIES sera exposé en actions, sans limitation géographique, de sociétés exposées à la technologie blockchain, independemment du secteur. Les entreprises présentes dans cet univers d'investissement peuvent être (i) des entreprises dites natives de cette technologie telles que des plateformes d'échange d'actifs numériques, paiement en cryptomonnaie, mineurs de cryptomonnaies, fournisseurs d'ETFs d'actifs digitaux, (ii) des entreprises permettant l'émergence de cette technologie, (iii) des entreprises cherchant à bénéficier de l'utilisation de cette technologie pour générer de nouvelles sources de revenus, réduire les coûts, développer des nouveaux cas d'usage.
L'équipe de gestion construit et met à jour l'univers d'investissement sur la base d'une veille active relative à la blockchain et les thématiques associées. Chaque entreprise qui compose cet univers d'investissement est ensuite classifiée par thématique et fait l'objet d'une courte description des cas d'usage de la blockchain développés par chaque entreprise et/ou de sa place dans la chaine de valeur et de sa contribution à celle-ci. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesuré par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations dont (i) de 0% à 70% en actions de petites (dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 milliard d'euros) et moyennes (comprises être 2 et 10 milliards d'euros) au moment de l'investissement (ii) et jusqu'à 30% en actions des pays émergents.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse des agences de notation ou de la société de gestion.
La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 5, entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	1 706 €	4 072 €
	Rendement annuel moyen	-82.9%	-16.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 556 €	12 276 €
	Rendement annuel moyen	-14.4%	4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 818 €	16 389 €
	Rendement annuel moyen	8.2%	10.4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	16 548 €	27 034 €
	Rendement annuel moyen	65.5%	22.0%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020

* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 02/2019 à 02/2024

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2020 à 10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	338 €	1 459 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.38%	2.92% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 13.3% avant déduction des coûts et de 10.39% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.20% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	120 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.20% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [20% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Global 1800 Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis (SXW1R)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	108 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Blockchain Equity I**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400CCK0**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action I capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY recherche la performance à long terme. L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, dividendes réinvestis, au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
Le compartiment investira dans des sociétés ayant des activités significatives dans la thématique liée à la technologie blockchain. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le compartiment n'a pas vocation à répliquer la performance des actifs numériques.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return EUR (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA BLOCKCHAIN EQUITY OPPORTUNITIES sera exposé en actions, sans limitation géographique, de sociétés exposées à la technologie blockchain, independemment du secteur. Les entreprises présentes dans cet univers d'investissement peuvent être (i) des entreprises dites natives de cette technologie telles que des plateformes d'échange d'actifs numériques, paiement en cryptomonnaie, mineurs de cryptomonnaies, fournisseurs d'ETFs d'actifs digitaux, (ii) des entreprises permettant l'émergence de cette technologie, (iii) des entreprises cherchant à bénéficier de l'utilisation de cette technologie pour générer de nouvelles sources de revenus, réduire les coûts, développer des nouveaux cas d'usage.
L'équipe de gestion construit et met à jour l'univers d'investissement sur la base d'une veille active relative à la blockchain et les thématiques associées. Chaque entreprise qui compose cet univers d'investissement est ensuite classifiée par thématique et fait l'objet d'une courte description des cas d'usage de la blockchain développés par chaque entreprise et/ou de sa place dans la chaine de valeur et de sa contribution à celle-ci. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesuré par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations dont (i) de 0% à 70% en actions de petites (dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 milliard d'euros) et moyennes (comprises être 2 et 10 milliards d'euros) au moment de l'investissement (ii) et jusqu'à 30% en actions des pays émergents.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse des agences de notation ou de la société de gestion.

La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity I

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 5, entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	1 700 €	3 936 €
	Rendement annuel moyen	-83.0%	-17.0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 579 €	12 277 €
	Rendement annuel moyen	-14.2%	4.2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 817 €	16 450 €
	Rendement annuel moyen	8.2%	10.5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	16 782 €	27 704 €
	Rendement annuel moyen	67.8%	22.6%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 06/2015 à 04/2020

* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 07/2019 à 07/2024

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2020 à 10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity I

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	318 €	1 289 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-3.18%	2.58% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 13.04% avant déduction des coûts et de 10.47% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.00% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	100 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.20% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence [15% TTC de la performance du Fonds au-delà de la performance de l'indice Stoxx Global 1800 Net Return calculé Dividendes Nets Réinvestis (SXW1R)]. Des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-contre a été calculée sur les 5 dernières années sur la base des données historiques constatées ou d'un proxy approprié.	102 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity Z

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Global Blockchain Equity Z**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400CCJ2**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action Z capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY recherche la performance à long terme. L'objectif est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence Stoxx Global 1800 Net return EUR, dividendes réinvestis, au travers d'une sélection de titres « stock picking ».
Le compartiment investira dans des sociétés ayant des activités significatives dans la thématique liée à la technologie blockchain. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le compartiment n'a pas vocation à répliquer la performance des actifs numériques.
L'indicateur de référence est le Stoxx Global 1800 Net return EUR (Ticker : SXW1R Index) calculé sur les cours de clôture de Bourse et dividendes réinvestis. Il ne constitue qu'un élément d'appréciation a posteriori de la performance.
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de PLUVALCA BLOCKCHAIN EQUITY OPPORTUNITIES sera exposé en actions, sans limitation géographique, de sociétés exposées à la technologie blockchain, independemment du secteur. Les entreprises présentes dans cet univers d'investissement peuvent être (i) des entreprises dites natives de cette technologie telles que des plateformes d'échange d'actifs numériques, paiement en cryptomonnaie, mineurs de cryptomonnaies, fournisseurs d'ETFs d'actifs digitaux, (ii) des entreprises permettant l'émergence de cette technologie, (iii) des entreprises cherchant à bénéficier de l'utilisation de cette technologie pour générer de nouvelles sources de revenus, réduire les coûts, développer des nouveaux cas d'usage.
L'équipe de gestion construit et met à jour l'univers d'investissement sur la base d'une veille active relative à la blockchain et les thématiques associées. Chaque entreprise qui compose cet univers d'investissement est ensuite classifiée par thématique et fait l'objet d'une courte description des cas d'usage de la blockchain développés par chaque entreprise et/ou de sa place dans la chaine de valeur et de sa contribution à celle-ci. Les décisions d'investissement dépendent de l'importance du potentiel d'appréciation jugé par la société de gestion mesuré par l'écart entre le cours actuel et le cours objectif ainsi que du niveau de risque de l'investissement.
Le compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- De 80% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations dont (i) de 0% à 70% en actions de petites (dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 milliard d'euros) et moyennes (comprises être 2 et 10 milliards d'euros) au moment de l'investissement (ii) et jusqu'à 30% en actions des pays émergents.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.
- De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de notation « Investment Grade », selon l'analyse des agences de notation ou de la société de gestion.
La fourchette de sensibilité du compartiment exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	**5**	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 5, entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de concentration sectorielle, présentant une volatilité accrue.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	1 461 €	3 348 €
	Rendement annuel moyen	-85.4%	-19.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 162 €	12 194 €
	Rendement annuel moyen	-18.4%	4.0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 842 €	16 082 €
	Rendement annuel moyen	8.4%	10.0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	17 435 €	28 663 €
	Rendement annuel moyen	74.3%	23.4%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2018 à 10/2023

* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2019 à 03/2024

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2020 à 10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Global Blockchain Equity Z

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	249 €	674 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-2.49%	1.35% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 11.32% avant déduction des coûts et de 9.97% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR ; à la sortie : 1.00 % du montant investi / 100.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	1.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.30% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	30 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.20% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Global Blockchain Equity

Identifiant d'entité juridique :
969500ILY4APIKJRW885

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ ☒ Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 21.9% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 50% des émetteurs présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 21.9% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.Le Fonds ne s'engageait toutefois pas à réaliser un minimum d'investissements durables.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	99%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	87%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	23%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 21.9% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des entreprises au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif de s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :

o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR,

o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La Société de Gestion a pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), de vote, et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (armement, énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

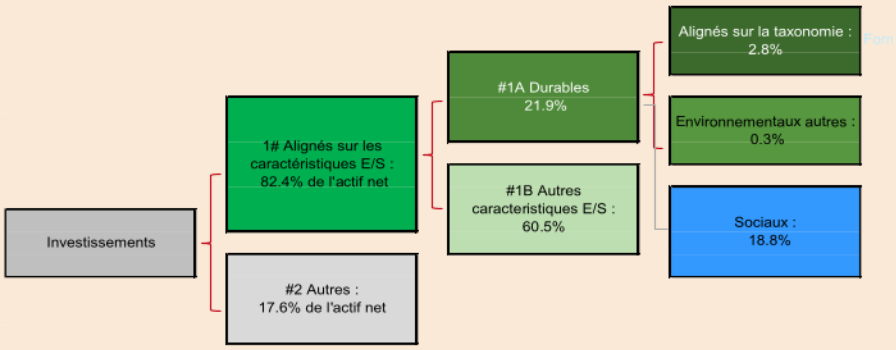
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Robinhood Markets Inc	Financial Services	5.97%	États-Unis
Figure Technology	Technology	5.43%	États-Unis
Coinbase Global Inc	Financial Services	4.54%	États-Unis
Galaxy Digital RG	Financial Services	4.33%	États-Unis
Core Scientific	Technology	3.99%	États-Unis
Cleanspark	Technology	3.61%	États-Unis
SoFi Technologies Inc	Financial Services	3.31%	États-Unis
Swissquote Group Holding SA	Financial Services	3.17%	Suisse
Visa Inc	Industrial Goods and Services	3.11%	États-Unis
BlackRock Inc	Financial Services	3.02%	États-Unis
Iren Limited	Technology	2.86%	Australie
Opera Ltd Adr	Technology	2.51%	Caïmanes, Îles
Circle Internet Group Inc	Financial Services	2.43%	États-Unis
Paypal	Industrial Goods and Services	2.35%	États-Unis
Monex Group SHS	Financial Services	2.33%	Japon
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		53.0%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries (Actions) ou BICS (Obligations)	% AUM Portefeuille investi
Financials	40.6%
Technology	40.1%
Industrials	10.9%
Consumer Discretionary	3.1%
Basic Materials	0.6%
Health Care	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**95.3%**

Sous-secteurs ICB - Supersector (Actions uniquement)	% AUM Portefeuille investi
Technology	40.1%
Financial Services	39.4%
Industrial Goods and Services	10.9%
Consumer Products and Services	1.7%
Media	1.4%
Banks	1.2%
Basic Resources	0.6%
Health Care	0.0%
Automobiles and Parts	0.0%
Insurance	0.0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	0.0%
Telecommunications	0.0%
Utilities	0.0%
Construction and Materials	0.0%
Energy	0.0%
Chemicals	0.0%
Food, Beverage and Tobacco	0.0%
Travel and Leisure	0.0%
Real Estate	0.0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**95.3%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

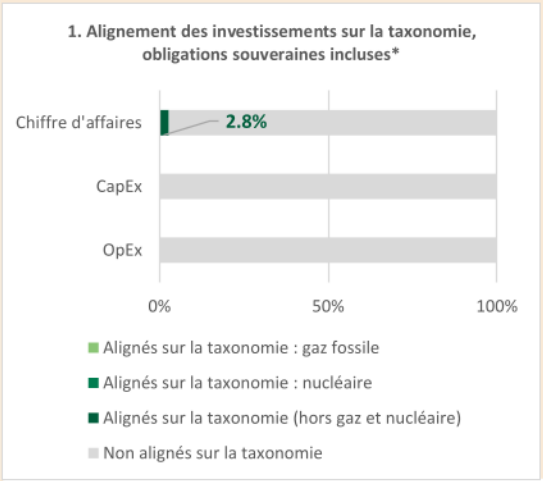
☒ Non

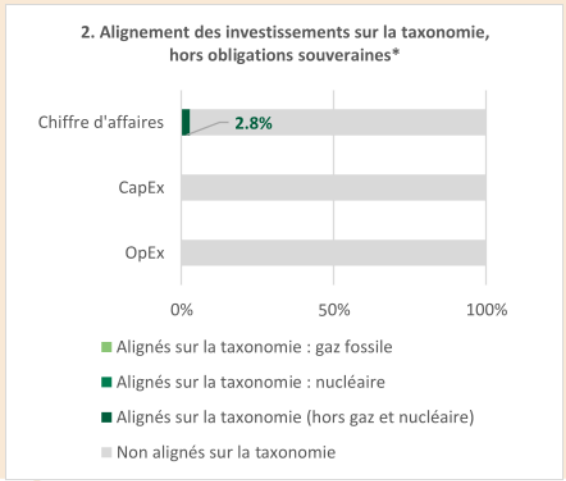
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 100.0% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0.00%	0.00%
CapEx	0.00%	0.00%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Global Blockchain Equity	2.8%	ND	ND

Le fournisseur de données sur la Taxonomie Européenne a changé en 2025. Pas de comparaison possible avec les périodes de référence précédentes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 0.3% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 3.1% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 18.8% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les émetteurs non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 17.6% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains émetteurs présents dans le portefeuille du Fonds, concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable

Compartiment :

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT

54. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- Le compartiment relève de la catégorie 3 AMF. Dans ce cadre, à compter du 31 décembre 2025, le compartiment n'appliquera plus le suivi de sa note extra-financière à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.
- A compter du 31 décembre 2025, modification du taux d'alignement des actifs sur les caractéristiques E/S, qui passe de 60% à 50% de l'actif net.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

55. RAPPORT DE GESTION

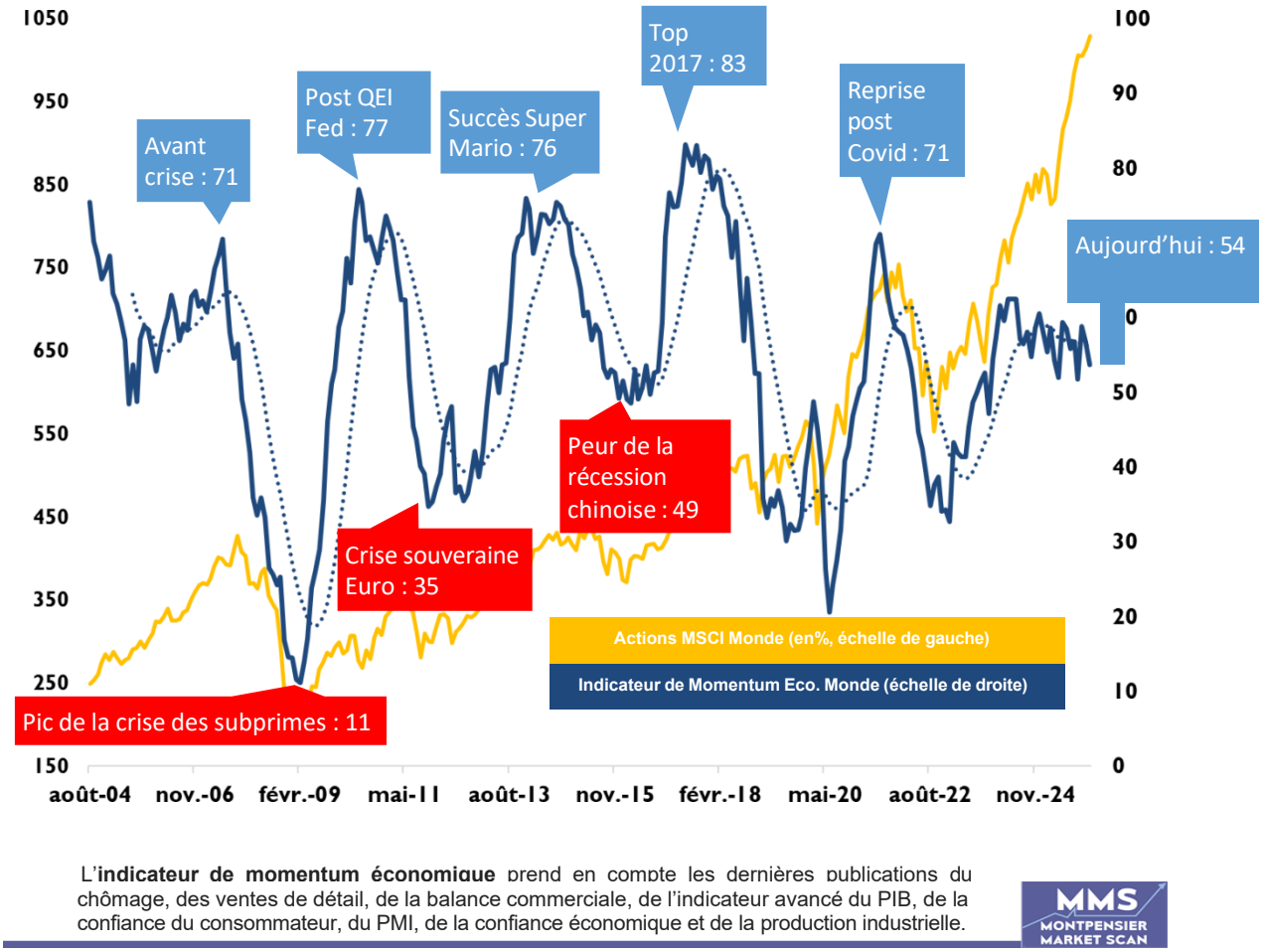
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

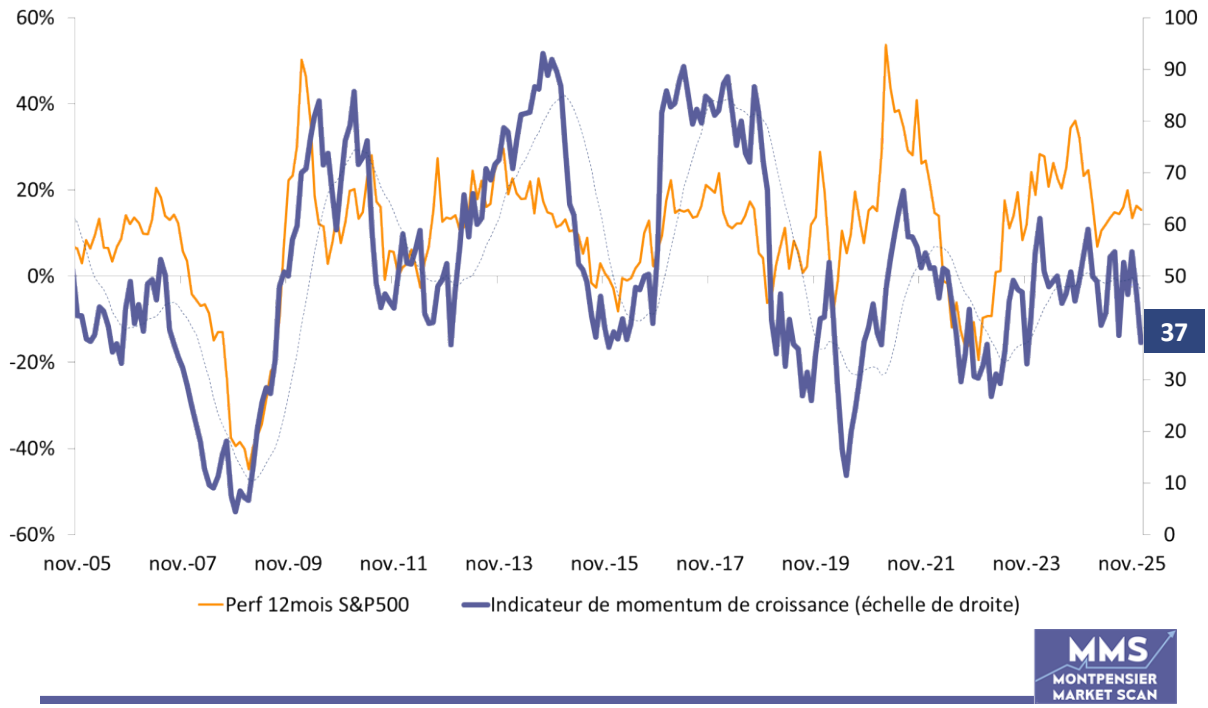
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



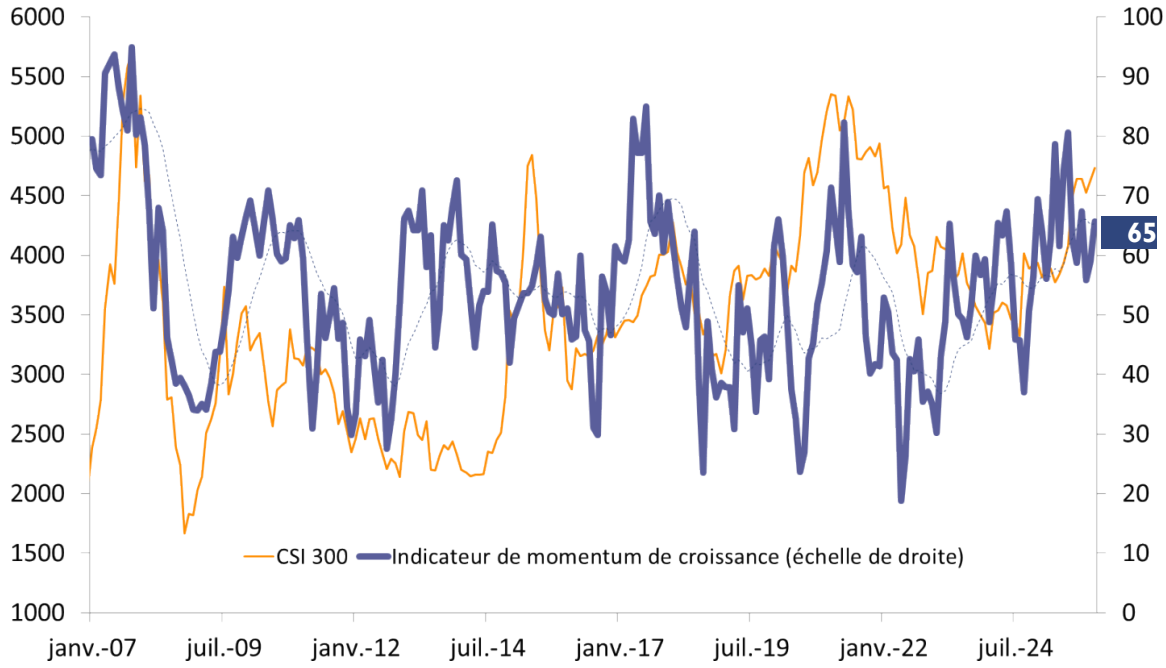
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



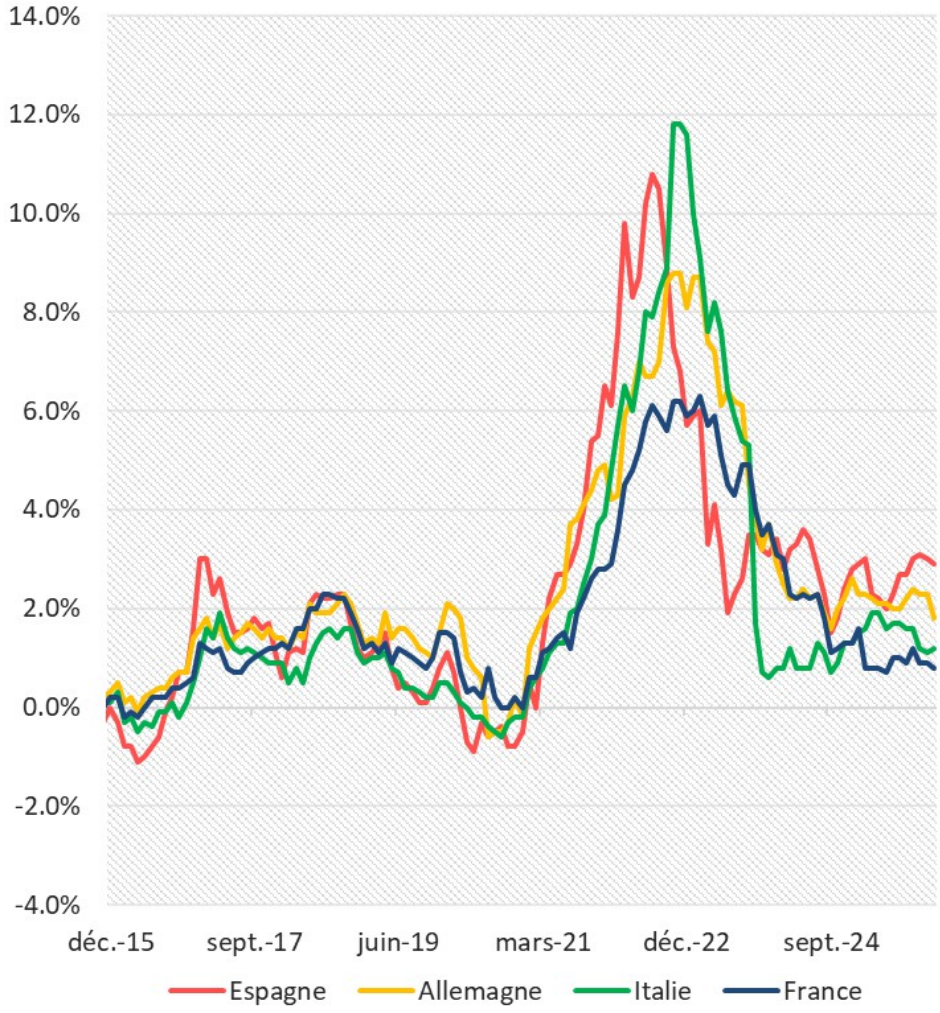
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



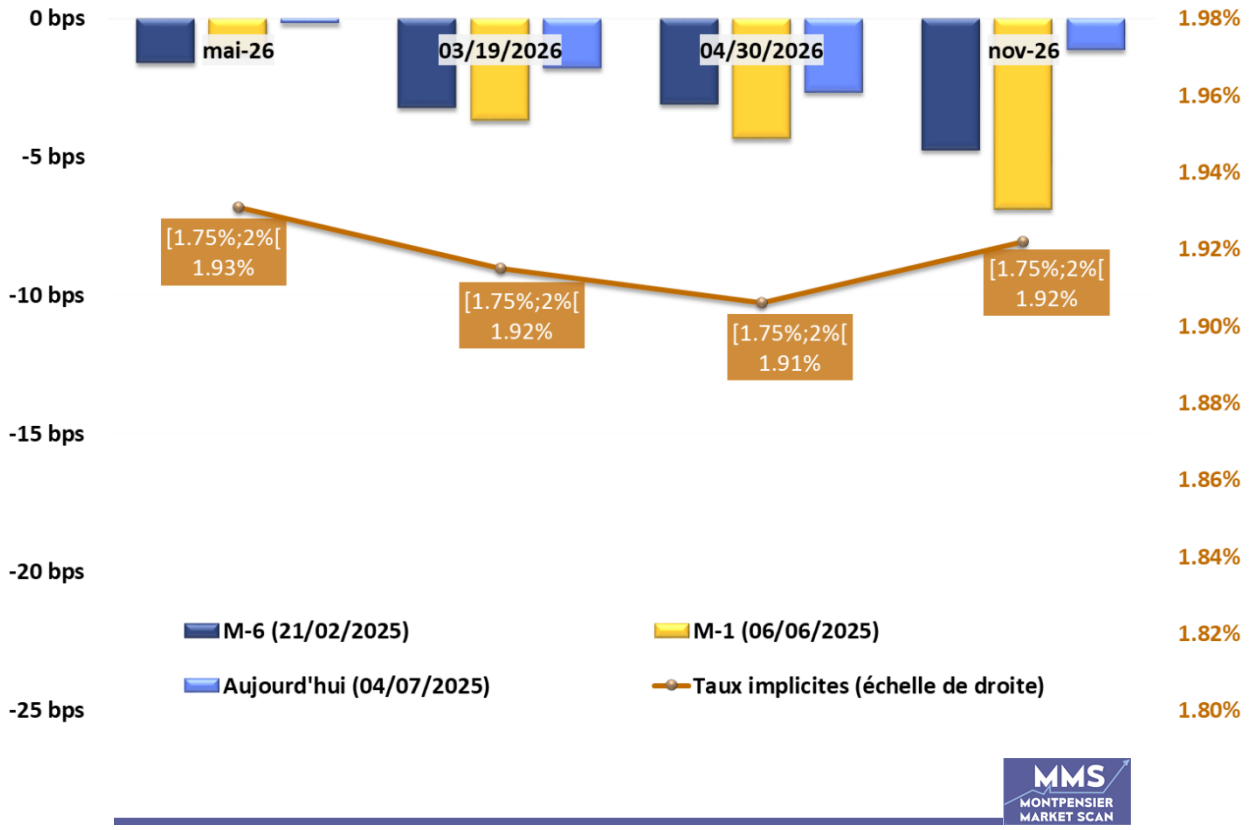
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

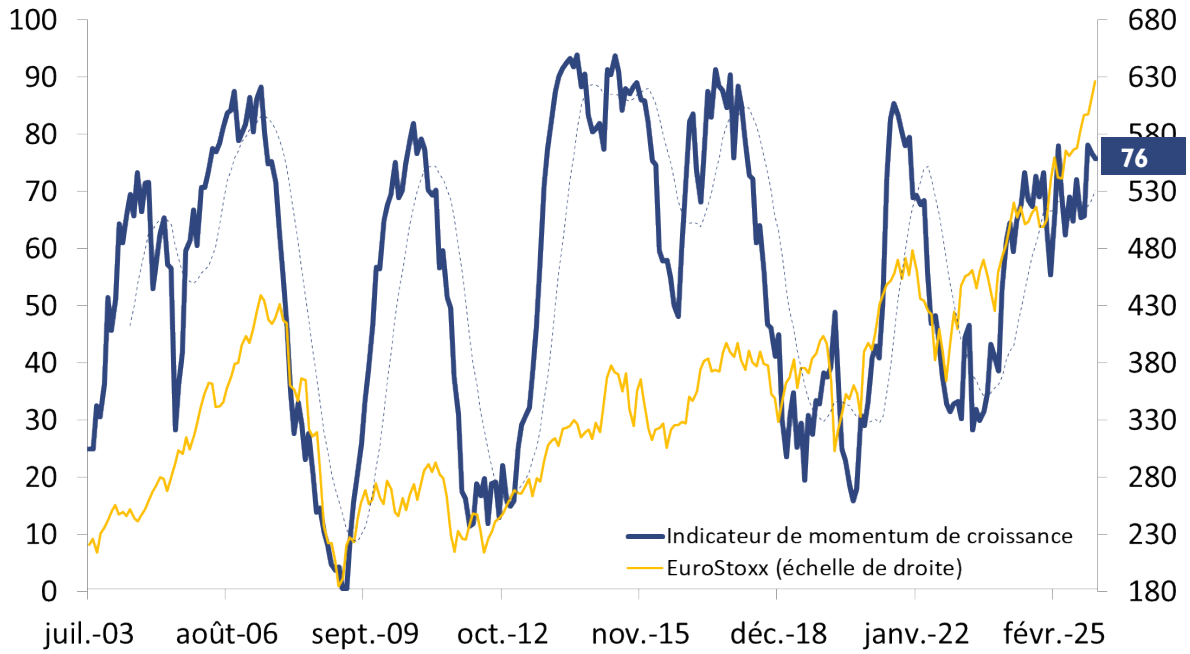


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

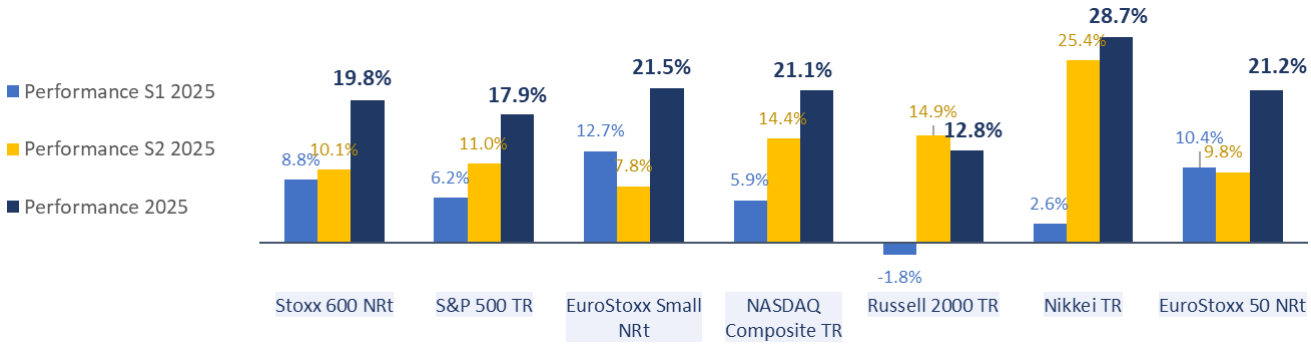
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.
Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

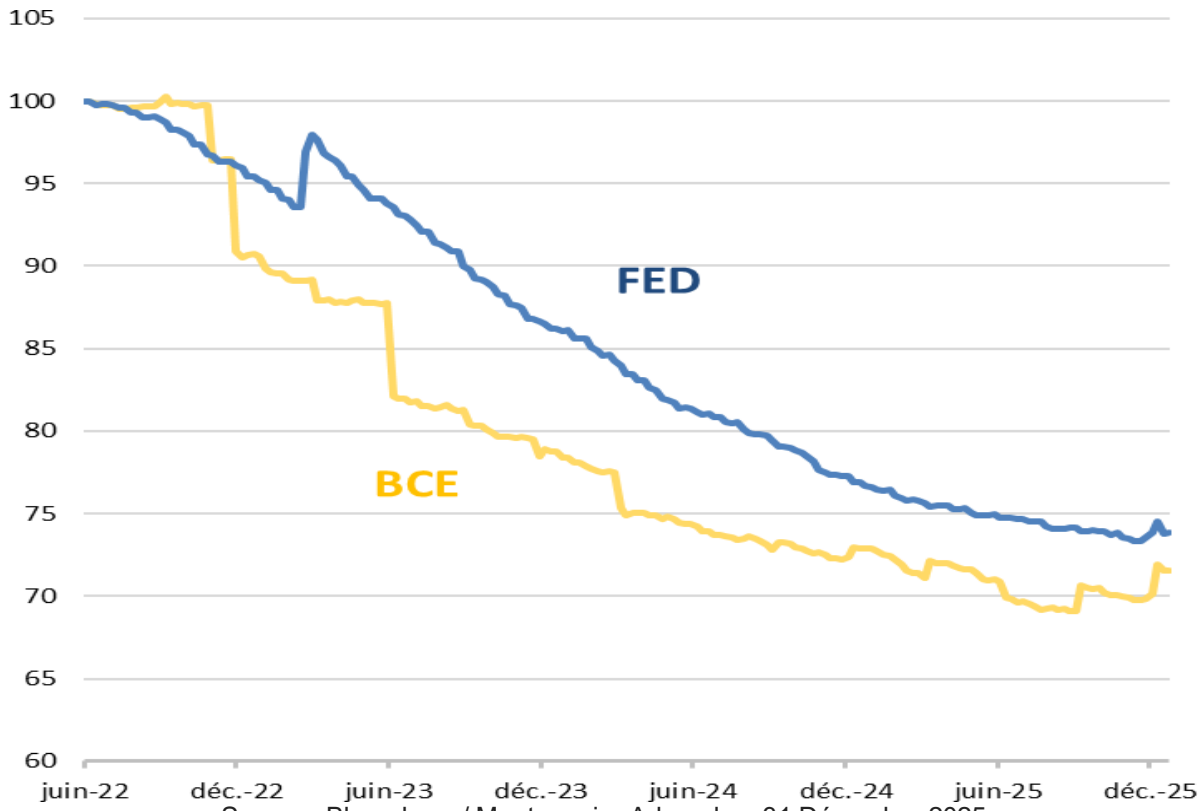
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

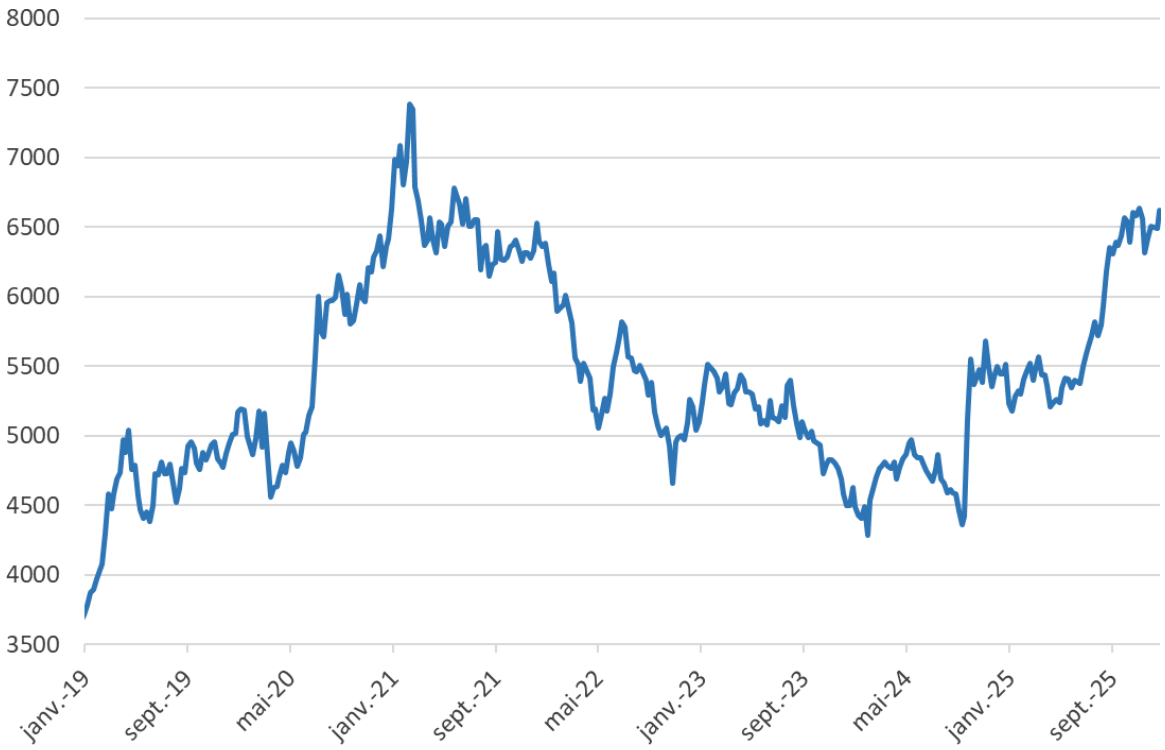
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

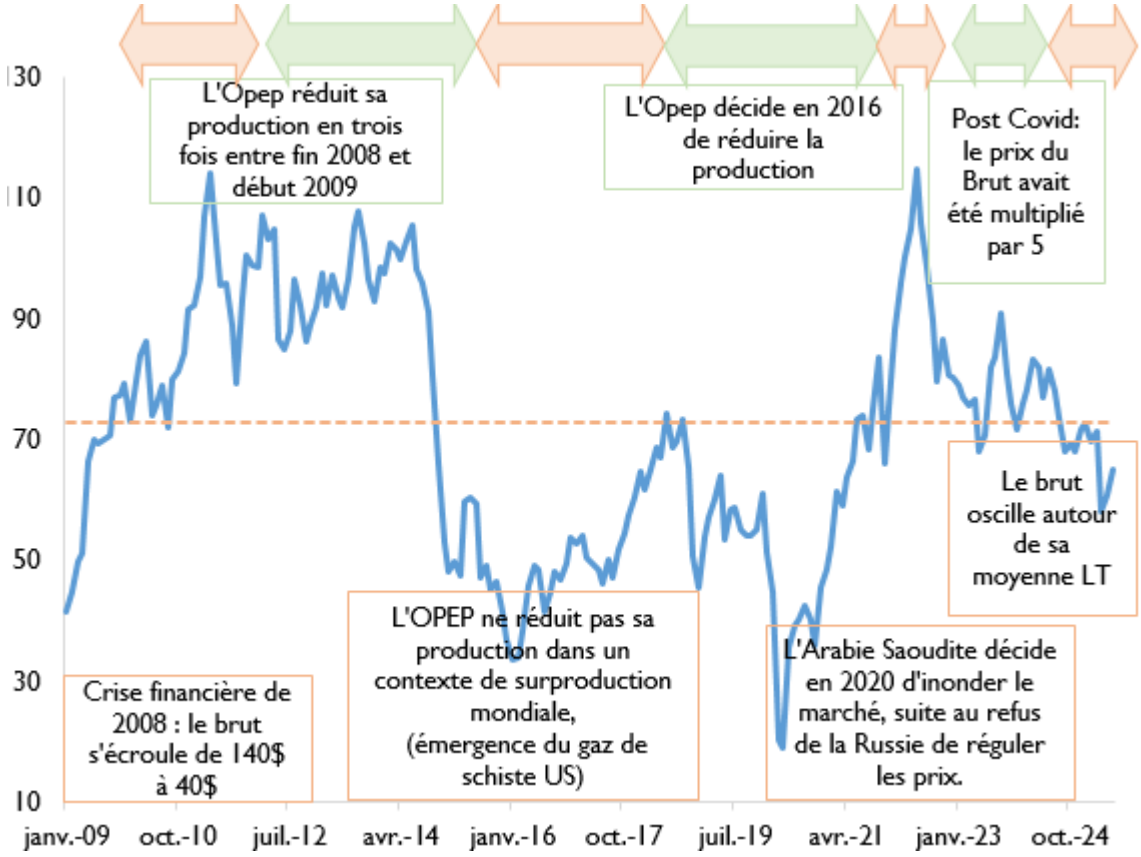


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

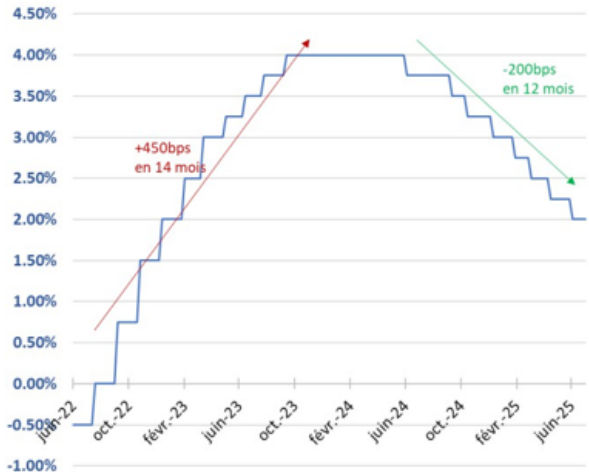
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

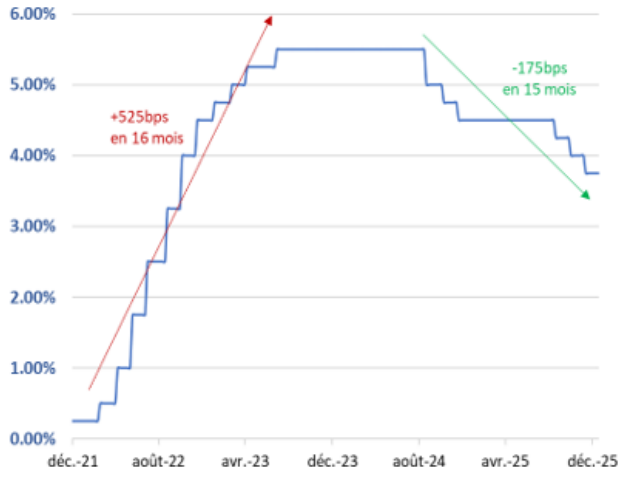
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

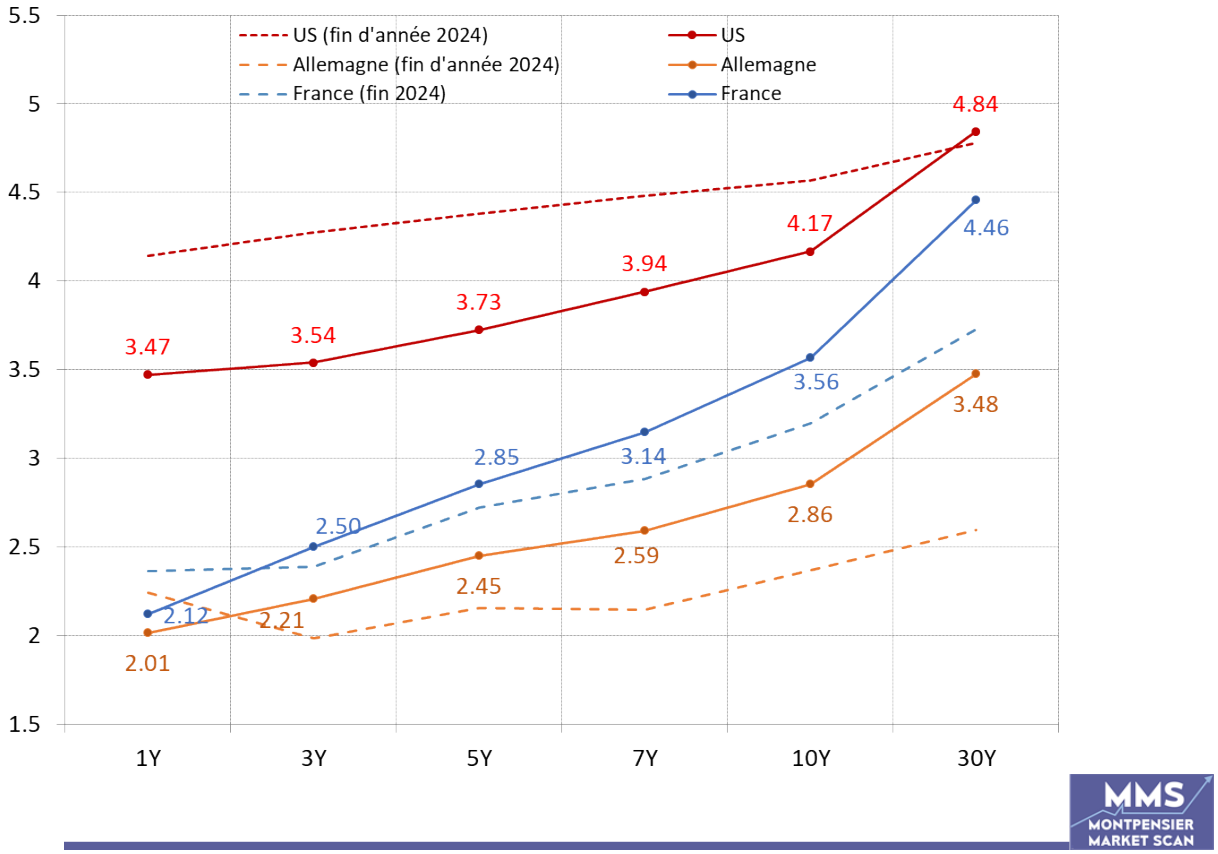


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



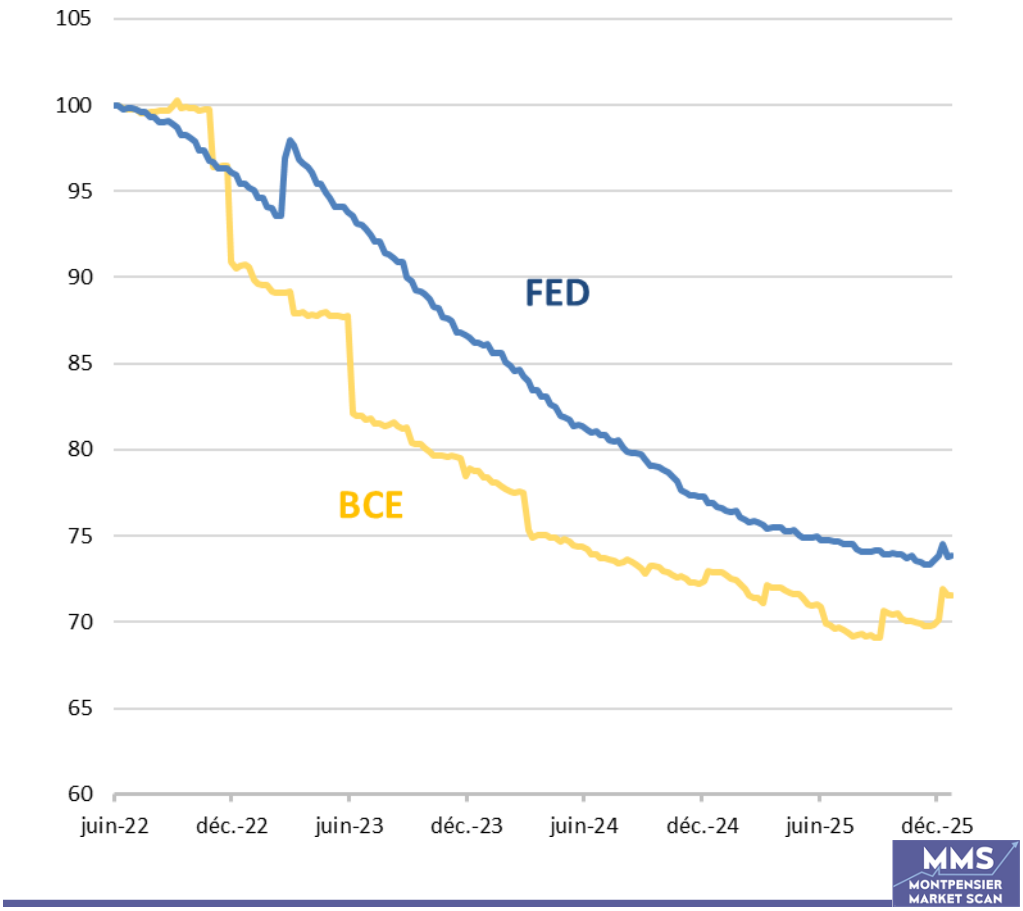
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

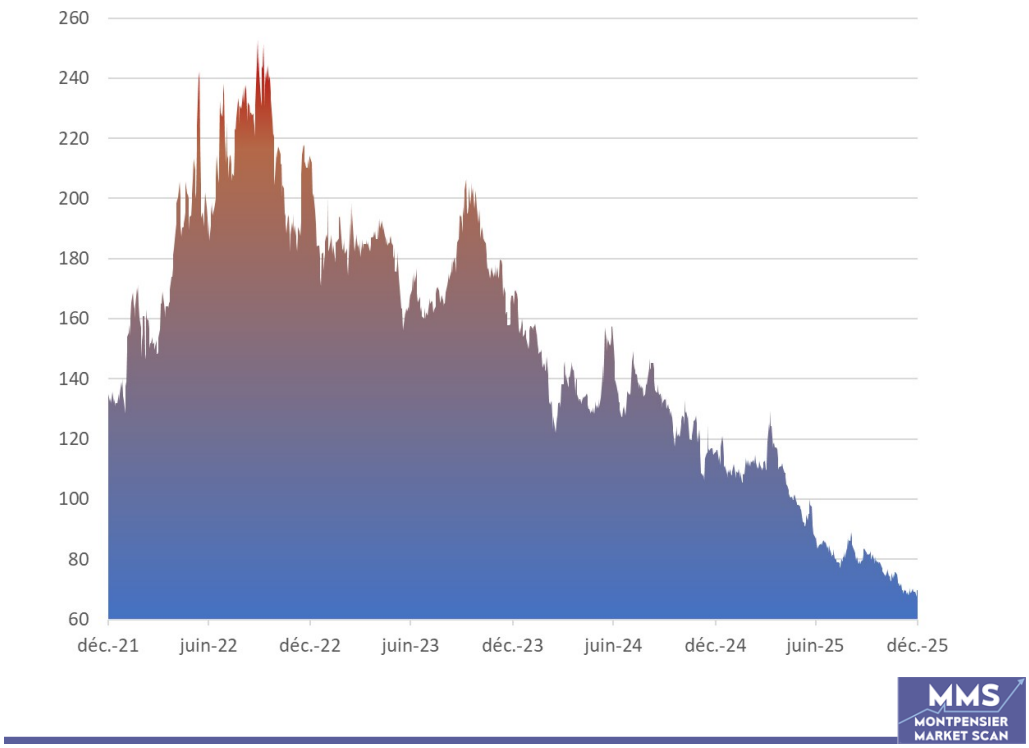


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

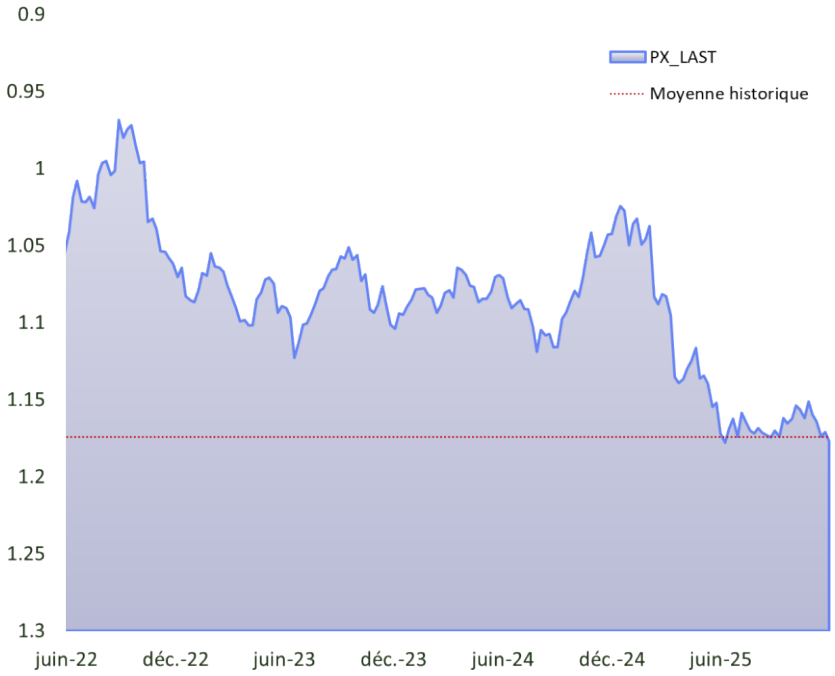
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar

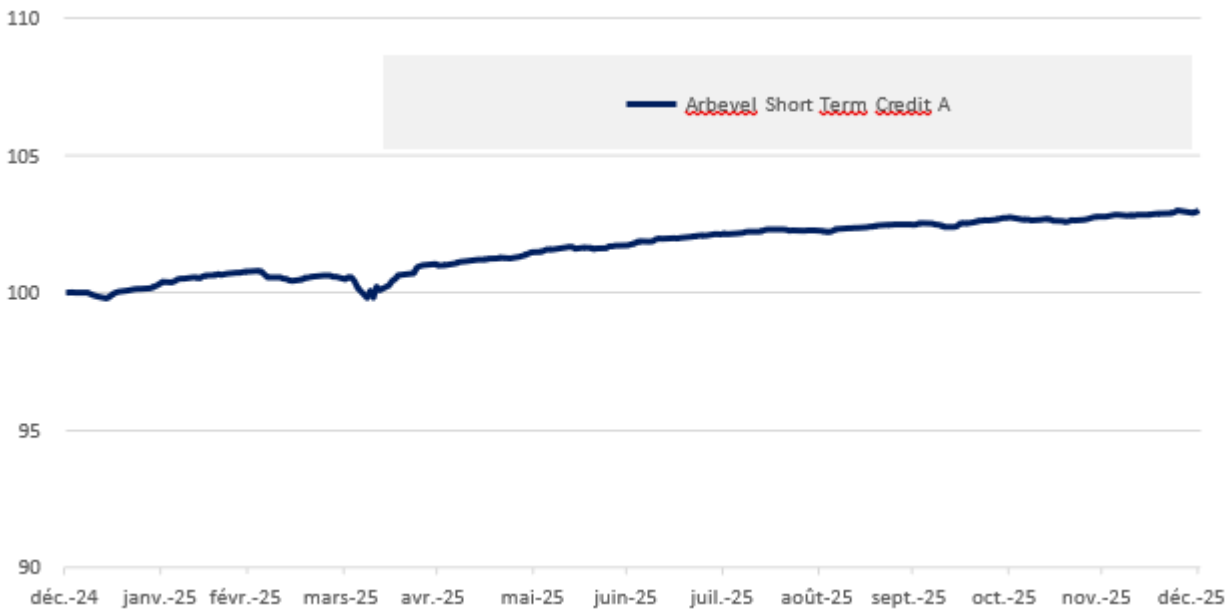


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Arbevel Short Term Credit au 31 décembre 2025**

Taille du FCP : 88.03 millions d'euros

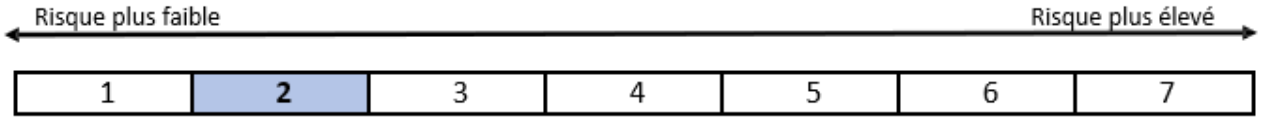
		31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		1 051.41	1 082.92
	Performance annuelle		*3.00%*
Valeur liquidative part B (€)		1 054.26	1 088.57
	Performance annuelle		*3.25%*
Valeur liquidative part I (€)		1 056.54	1 093.10
	Performance annuelle		*3.46%*
Indice composite (50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB)			
	Performance annuelle		*4.21%*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global de l'OPC calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 90.04% en Obligations

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	77 657 520.60	88 028 636.25	13.35%
Nombre de parts A	12 356.1390	10 258.2980	
ANC	*12 991 447*	*11 108 921*	
Nombre de parts B	8 280.3410	7 141.0620	
ANC	*8 729 675*	*7 773 562*	
Nombre de parts I	52 942.7880	63 256.4010	
ANC	*55 936 399*	*69 146 154*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
NOKIA 3 1/8 05/15/28	2.40%
ALTAFP 1 7/8 01/17/28	1.79%
BTF 0 03/04/26	1.77%
BTF 0 02/04/26	1.76%
CONGLO 3 1/8 01/01/28	1.71%
ABESM 4 1/8 01/31/28	1.59%
SPMIM 3 1/8 03/31/28	1.53%
BRSL 2 3/8 04/15/28	1.51%
AHLMUN 3 5/8 02/04/28	1.51%
IMAIM 3 3/4 01/15/28	1.39%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2024 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
EIRCOM 2 5/8 02/15/27	1.19%
NOKIA 2 03/11/26	1.19%
DUFNSW 2 02/15/27	1.17%
ROLLS 4 5/8 02/16/26	0.97%
RENAUL 1 3/4 04/10/26	0.90%
SHAEFF 4 1/2 08/14/26	0.86%
F 3 1/4 09/15/25	0.73%
LHAGR 3 05/29/26	0.72%
STERV 4 06/01/26	0.54%
ELOFR 2 3/8 04/25/25	0.47%

** Actif Net moyen sur la période du 31/12/2024 au 31/12/2025*

- **Principales positions**

au 31/12/2024 :

Nom	en % de l'actif
International Game Tech 3.5% 15/06/2026	1.84%
Tereos Finance Grp I 4.75% 30/04/2027	1.84%
Canpack Sa 2.375% 01/11/2027	1.64%
Sappi Paper Holding Gmbh 3.125% 15/04/2026	1.55%
Teva Pharm Fnc Nl Ii 1.875% 31/03/2027	1.52%
Total des 5 premières lignes	8.39%
Nombre de lignes en portefeuille	98

au 31/12/2025 :

Nom	en % de l'actif
Nokia Oyj 3.125% 15/05/2028	2.29%
Altarea 1.875% 17/01/2028	1.82%
Canpack 2.375% 01/11/2027	1.81%
Tereos Finance Grp I 4.75% 30/04/2027	1.72%
Contourglobal Power Hldg - 3.125% - 01/2028	1.70%
Total des 5 premières lignes	9.34%

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
CONGLO 3 ⅛ 01/01/28	0.11%
ALTAFP 1 ⅞ 01/17/28	0.10%
EOFP 2 ¾ 02/15/27	0.08%
IMAIM 3 ¾ 01/15/28	0.08%
CANPCK 2 ⅜ 11/01/27	0.07%

A la baisse	Contribution
INEGRP 6 ⅝ 05/15/28	-0.04%
PRYIM 3 ⅝ 11/28/28	-0.03%
PELHOL 9 ½ 04/01/27	-0.01%
CITCON 1 ⅝ 03/12/28	-0.01%
BTF 0 03/04/26	0.00%

Source Montpensier Finance / Factset

56. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

MÉTHODOLOGIE NOTATION CRÉDIT EMETTTEURS
La gestion Taux de Montpensier Arbevel applique une méthodologie harmonisée de recours aux notations externes.

La note de crédit est un des critères d'investissement. Toutefois, la notation de crédit n'est que l'un des nombreux critères à considérer. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, le Comité d'analyse financière mis en place, privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion.

L'analyse qualitative du Comité d'analyse financière prend en compte plusieurs éléments, par exemple :
- La valorisation relative du titre en comparaison des obligations similaires en termes de secteurs, notations de crédit, maturités ou dates d'émission ;
- Les principaux aspects positifs sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les principaux risques spécifiques pesant sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les anticipations sur l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

57. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**76 271 196,22**	**70 059 142,24**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	76 271 196,22	70 059 142,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)	**2 992 098,78**	**998 490,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 992 098,78	998 490,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**8 305 199,60**	**6 488 313,60**
OPCVM	8 305 199,60	6 488 313,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**87 568 494,60**	**77 545 945,84**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**23 437,50**	**2 451,79**
Comptes financiers	**1 999 784,69**	**151 559,00**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 023 222,19**	**154 010,79**
Total de l'actif I+II	**89 591 716,79**	**77 699 956,63**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	85 142 586,09	74 166 521,96
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	2 886 050,16	3 490 998,64
Capitaux propres I	**88 028 636,25**	**77 657 520,60**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**88 028 636,25**	**77 657 520,60**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 563 080,54	42 436,03
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**1 563 080,54**	**42 436,03**
Total Passifs : I+II+III+IV	**89 591 716,79**	**77 699 956,63**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	4 373,06	398,52
Produits sur obligations	2 899 568,90	1 602 619,15
Produits sur titres de créances	7 636,24	30 947,26
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	29 011,50	31 808,22
Sous-total produits sur opérations financières	**2 940 589,70**	**1 665 773,15**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-163,02	-704,43
Sous-total charges sur opérations financières	**-163,02**	**-704,43**
Total revenus financiers nets (A)	**2 940 426,68**	**1 665 068,72**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-539 580,43	-376 321,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-539 580,43**	**-376 321,15**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**2 400 846,25**	**1 288 747,57**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**67 867,66**	**585 920,26**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**2 468 713,91**	**1 874 667,83**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	568 288,36	-221 832,25
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 460,16	-317,19
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**559 828,20**	**-222 149,44**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**17 641,92**	**-149 931,86**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**577 470,12**	**-372 081,30**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-155 691,16	1 500 655,20
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises		
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-155 691,16**	**1 500 655,20**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-4 442,71**	**487 756,91**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-160 133,87**	**1 988 412,11**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**2 886 050,16**	**3 490 998,64**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Arbevel Short Term Credit a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**36 051 133,29**	**77 657 520,60**	**88 028 636,25**
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A en EUR			
Actif net		12 991 446,76	11 108 920,68
Nombre de titres	8 094,354	12 356,139	10 258,298
Valeur liquidative unitaire	1 007,71	1 051,41	1 082,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			7,11
Capitalisation unitaire sur revenu	-10,98	16,74	26,42
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B en EUR			
Actif net		8 729 675,23	7 773 561,76
Nombre de titres	7 873,908	8 280,341	7 141,062
Valeur liquidative unitaire		1 054,26	1 088,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			7,14
Capitalisation unitaire sur revenu	-10,79	19,35	29,20
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I en EUR			
Actif net		55 936 398,61	69 146 153,81
Nombre de titres	19 798,562	52 942,788	63 256,401
Valeur liquidative unitaire	1 008,06	1 056,54	1 093,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			7,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-10,63	21,45	31,44

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.
5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.
Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.
La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.
Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Action A	Action B	Action I
Frais de gestion financière	Actif net	0,90% TTC maximum	0,65% TTC maximum	0,45% TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services (Dépositaire, Valorisateur, Suivi administratif, juridique et comptable, CAC , Enregistrement et référenceme nt du fonds)	Actif net	0.05 à 0.10% TTC maximum	0.05 à 0.10% TTC maximum	0.05 à 0.10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs	Non significatifs	Non significatifs
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant	Néant

Frais de recherche :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés à la SICAV, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

L'information relative à ces frais est décrite dans le rapport annuel du compartiment.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au *swing pricing avec seuil de déclenchement*

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A	Capitalisation	Capitalisation
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B	Capitalisation	Capitalisation
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**77 657 520,60**	**36 051 133,29**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	46 158 083,59	60 351 943,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-38 591 951,23	-21 312 809,60
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 400 846,25	1 288 747,57
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	559 828,20	-222 149,44
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-155 691,16	1 500 655,20
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**88 028 636,25**	**77 657 520,60**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A		
Actions souscrites durant l'exercice	3 539,738	3 767 754,59
Actions rachetées durant l'exercice	-5 637,579	-6 024 720,11
Solde net des souscriptions/rachats	-2 097,841	-2 256 965,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 258,298	
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B		
Actions souscrites durant l'exercice	6 924,382	7 385 418,83
Actions rachetées durant l'exercice	-8 063,661	-8 619 420,84
Solde net des souscriptions/rachats	-1 139,279	-1 234 002,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 141,062	
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I		
Actions souscrites durant l'exercice	32 568,862	35 004 910,17
Actions rachetées durant l'exercice	-22 255,249	-23 947 810,28
Solde net des souscriptions/rachats	10 313,613	11 057 099,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	63 256,401	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A FR001400L7X7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 108 920,68	10 258,298	1 082,92
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B FR001400L7Y5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 773 561,76	7 141,062	1 088,57
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I FR001400L7Z2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	69 146 153,81	63 256,401	1 093,10

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	76 271,20	76 271,20			
Titres de créances	2 992,10	2 992,10			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 999,78				1 999,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**79 263,30**			**1 999,78**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	4 203,08	6 253,84	2 361,75	63 452,53			
Titres de créances	2 992,10						
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 999,78						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**9 194,96**	**6 253,84**	**2 361,75**	**63 452,53**			

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	39 035,80	37 235,39	
Titres de créances	2 992,10		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**42 027,90**	**37 235,39**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	23 437,50
Total des créances		**23 437,50**
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 494 941,41
	Rachats à payer	17 075,21
	Frais de gestion fixe	49 261,23
	Autres dettes	1 802,69
Total des dettes		**1 563 080,54**
Total des créances et des dettes		**-1 539 643,04**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	125 297,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	65 259,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	349 024,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**2 468 713,91**	**1 874 667,83**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**2 468 713,91**	**1 874 667,83**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 468 713,91**	**1 874 667,83**

Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**271 047,55**	**269 309,13**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**271 047,55**	**269 309,13**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**271 047,55**	**269 309,13**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	271 047,55	269 309,13
Total	**271 047,55**	**269 309,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**208 550,32**	**202 113,81**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**208 550,32**	**202 113,81**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**208 550,32**	**202 113,81**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	208 550,32	202 113,81
Total	**208 550,32**	**202 113,81**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 989 116,04**	**1 403 244,89**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 989 116,04**	**1 403 244,89**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 989 116,04**	**1 403 244,89**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 989 116,04	1 403 244,89
Total	**1 989 116,04**	**1 403 244,89**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**577 470,12**	**-372 081,30**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**577 470,12**	**-372 081,30**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**577 470,12**	**-372 081,30**

Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**72 998,24**	**-62 434,74**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**72 998,24**	**-62 434,74**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**72 998,24**	**-62 434,74**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	72 998,24	-62 434,74
Total	**72 998,24**	**-62 434,74**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**51 023,97**	**-41 863,12**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**51 023,97**	**-41 863,12**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**51 023,97**	**-41 863,12**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	51 023,97	-41 863,12
Total	**51 023,97**	**-41 863,12**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**453 447,91**	**-267 783,44**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**453 447,91**	**-267 783,44**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**453 447,91**	**-267 783,44**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	453 447,91	-267 783,44
Total	**453 447,91**	**-267 783,44**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**76 271 196,22**	**86,65**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**76 271 196,22**	**86,65**
Automobiles				**864 266,68**	**0,98**
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	XS2199351375	EUR	800 000	864 266,68	0,98
Banques commerciales				**3 555 588,80**	**4,04**
FORD MOTOR CREDIT 3.622% 27-07-28	XS3106098463	EUR	844 000	865 813,79	0,99
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	XS2586123965	EUR	650 000	695 537,75	0,79
RCI BANQUE 3.5% 17-01-28 EMTN	FR001400WK95	EUR	800 000	836 223,45	0,95
RCI BANQUE 4.75% 06-07-27 EMTN	FR001400B1L7	EUR	800 000	839 032,05	0,95
RCI BANQUE 4.875% 21-09-28	FR001400CRG6	EUR	300 000	318 981,76	0,36
Compagnies aériennes				**1 549 034,04**	**1,76**
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	XS2408458730	EUR	900 000	918 806,86	1,04
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	XS2296203123	EUR	600 000	630 227,18	0,72
Composants automobiles				**1 698 873,31**	**1,93**
FORVIA 2.75% 15-02-27	XS2405483301	EUR	749 000	749 331,64	0,85
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	DE000A4DFLP8	EUR	900 000	949 541,67	1,08
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**2 215 758,60**	**2,52**
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	XS2356316872	EUR	700 000	702 736,52	0,80
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	XS2413862108	EUR	1 500 000	1 513 022,08	1,72
Divertissement				**809 056,89**	**0,92**
WMG ACQUISITION 2.75% 15-07-28	XS2193974701	EUR	800 000	809 056,89	0,92
Electricité				**2 083 853,40**	**2,37**
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	FR0013533031	EUR	400 000	409 909,51	0,47
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	FR0013414919	EUR	800 000	819 350,96	0,93
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	FR001400DAO4	EUR	800 000	854 592,93	0,97

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipement et services pour l'énergie				**910 994,00**	**1,03**
PAPREC 3.5% 01-07-28	XS2349786835	EUR	900 000	910 994,00	1,03
Equipements de communication				**3 809 225,12**	**4,33**
NOKIA OYJ 3.125% 15-05-28 EMTN	XS2171872570	EUR	2 000 000	2 020 199,73	2,29
PPF ARENA 1 BV 3.125% 27-03-26	XS1969645255	EUR	950 000	974 728,57	1,11
PPF ARENA 3.25% 29-09-27 EMTN	XS2238777374	EUR	800 000	814 296,82	0,93
Equipements électriques				**1 019 863,97**	**1,16**
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	XS2948435743	EUR	1 000 000	1 019 863,97	1,16
FPI de détail				**803 496,19**	**0,91**
MERCIALYS 1.8% 27-02-26	FR0013320249	EUR	600 000	608 703,78	0,69
MERCIALYS 2.0% 03-11-27	FR0013293362	EUR	200 000	194 792,41	0,22
FPI résidentielles				**1 598 837,70**	**1,82**
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	FR0013453974	EUR	1 600 000	1 598 837,70	1,82
Gestion et promotion immobilière				**862 495,18**	**0,98**
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	FR001400KL23	EUR	800 000	862 495,18	0,98
Grands magasins et autres				**909 514,84**	**1,03**
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	XS2430287529	EUR	900 000	909 514,84	1,03
Grossistes				**936 585,05**	**1,06**
AZELIS FINANCE NV 5.75% 15-03-28	BE6342263157	EUR	900 000	936 585,05	1,06
Industrie aérospatiale et défense				**791 411,56**	**0,90**
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28	XS1819574929	EUR	800 000	791 411,56	0,90
Infrastructure de transports				**1 384 788,14**	**1,57**
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	XS2644410214	EUR	1 300 000	1 384 788,14	1,57
Logiciels				**1 000 389,03**	**1,14**
NEXI 1.625% 30-04-26	XS2332589972	EUR	1 000 000	1 000 389,03	1,14

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines				**1 324 944,83**	**1,51**
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	XS2275090749	EUR	1 300 000	1 324 944,83	1,51
Marchés de capitaux				**6 459 029,45**	**7,35**
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	XS2696090286	EUR	400 000	433 478,33	0,49
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	XS2115190451	EUR	1 300 000	1 303 099,06	1,48
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.125% 31-03-28	XS2325696628	EUR	1 300 000	1 339 594,88	1,54
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.5% 01-03-28	BE6300371273	EUR	900 000	914 367,52	1,04
UNITED GROUP BV 3.625% 15-02-28	XS2111947748	EUR	1 000 000	1 012 322,22	1,15
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 0.875% 22-09-28	XS2234567233	EUR	900 000	858 012,41	0,97
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	XS2338564870	EUR	400 000	398 847,95	0,45
ZF FINANCE 3.75% 21-09-28 EMTN	XS2231331260	EUR	200 000	199 307,08	0,23
Media				**1 287 343,44**	**1,46**
SES 2.0% 02-07-28	XS2196317742	EUR	500 000	485 338,29	0,55
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 1.625% 22-03-26	XS1796208632	EUR	800 000	802 005,15	0,91
Métaux et minerais				**1 006 739,18**	**1,14**
ARCELLOR MITTAL 3.125% 13-12-28	XS2954181843	EUR	1 000 000	1 006 739,18	1,14
Outils et services appliqués aux sciences biologiques				**1 493 956,94**	**1,70**
IQVIA 2.25% 15-01-28	XS2036798150	EUR	400 000	398 250,00	0,45
IQVIA 2.875% 15-06-28	XS2189947505	EUR	1 100 000	1 095 706,94	1,25
Papier et industrie du bois				**3 424 053,42**	**3,89**
AHLSTROM HOLDING 3 OY 3.625% 04-02-28	XS2319950130	EUR	1 300 000	1 301 189,86	1,48
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	XS2310951103	EUR	1 100 000	1 107 228,53	1,26
STORA ENSO OYJ 2.5% 07-06-27	XS1624344542	EUR	400 000	405 898,22	0,46
STORA ENSO OYJ 2.5% 21-03-28	XS1794354628	EUR	600 000	609 736,81	0,69
Pétrole et gaz				**908 029,54**	**1,03**
ITALGAS 1.625% 19-01-27 EMTN	XS1551917591	EUR	900 000	908 029,54	1,03

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**1 498 270,83**	**1,70**
CONTOURGLOBAL POWER 3.125% 01-01-28	XS2274816177	EUR	1 500 000	1 498 270,83	1,70
Produits alimentaires				**3 636 716,94**	**4,13**
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	BE6360448615	EUR	1 100 000	1 155 656,38	1,31
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	XS2247616514	EUR	1 600 000	1 589 083,56	1,81
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	XS2355604880	EUR	900 000	891 977,00	1,01
Produits chimiques				**3 120 119,88**	**3,54**
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	XS2649707846	EUR	500 000	542 256,22	0,62
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	XS2587558474	EUR	500 000	468 738,19	0,53
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 3.875% 01-10-28	XS2391351454	EUR	400 000	399 947,22	0,45
SYNGENTA FINANCE NV 3.375% 16-04-26	XS2154325489	EUR	1 000 000	1 024 170,96	1,16
SYNG FIN 1.25% 10-09-27 EMTN	XS1199954691	EUR	700 000	685 007,29	0,78
Produits pharmaceutiques				**3 600 213,35**	**4,09**
COTY 3.875% 15-04-26	XS2354326410	EUR	600 000	216 391,31	0,25
COTY 4.5% 15-05-27	XS2829201404	EUR	1 050 000	1 072 506,75	1,22
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	XS2337703537	EUR	700 000	708 192,92	0,80
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	XS1439749364	EUR	100 000	96 867,07	0,11
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 1.875% 31-03-27	XS1211044075	EUR	1 300 000	1 302 903,63	1,48
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	XS2406607098	EUR	200 000	203 351,67	0,23
Produits pour l'industrie du bâtiment				**1 159 907,31**	**1,32**
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	XS2391403354	EUR	300 000	291 946,46	0,33
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	XS1991114858	EUR	850 000	867 960,85	0,99
Services aux entreprises				**2 775 936,00**	**3,15**
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	XS2360381730	EUR	1 000 000	1 018 368,33	1,15
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	FR0013449998	EUR	800 000	793 369,75	0,90
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	FR001400AK26	EUR	800 000	835 904,88	0,95
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	XS2240463674	EUR	850 000	128 293,04	0,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services clientèle divers				**6 106 075,85**	**6,94**
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	XS2451372499	EUR	900 000	908 119,97	1,03
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	XS2498554992	EUR	500 000	521 064,69	0,59
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.125% 13-04-26	FR001400F6O6	EUR	800 000	824 967,73	0,94
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.75% 22-05-27	FR001400E3H8	EUR	600 000	634 065,74	0,72
AYVENS 3.875% 24-01-28	FR001400NC70	EUR	600 000	636 826,73	0,72
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	XS2051904733	EUR	1 300 000	1 290 071,61	1,47
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	XS2013618421	EUR	800 000	797 874,79	0,91
ISS GLOBAL AS 1.5% 31-08-27	XS1673102734	EUR	500 000	493 084,59	0,56
Services de télécommunication diversifiés				**4 167 014,33**	**4,73**
ILIAD 1.875% 11-02-28	FR0014001YB0	EUR	900 000	894 707,38	1,02
ILIAD 5.375% 14-06-27	FR001400EJI5	EUR	800 000	849 154,68	0,96
OPTICS BID 2.375% 12-10-27	XS2804500226	EUR	800 000	796 576,66	0,90
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	XS2804500572	EUR	700 000	763 599,28	0,87
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	FR001400J861	EUR	800 000	862 976,33	0,98
Services de télécommunication mobile				**1 334 118,69**	**1,52**
SOFTBANK GROUP 2.875% 06-01-27	XS2361254597	EUR	800 000	808 604,11	0,92
SOFTBANK GROUP 5.25% 30-07-27	XS1266661013	EUR	500 000	525 514,58	0,60
Services financiers diversifiés				**2 507 767,76**	**2,85**
GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV 2.75% 15-08-28	XS2390510142	EUR	400 000	396 605,78	0,45
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	XS2357737910	EUR	800 000	816 927,56	0,93
MONITCHEM HOLDCO 3 8.75% 01-05-28	XS2615006470	EUR	500 000	493 585,56	0,56
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	FR0013452893	EUR	700 000	701 492,01	0,80
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5% 23-10-27	XS2010039977	EUR	100 000	99 156,85	0,11
Services liés aux technologies de l'information				**1 073 251,00**	**1,22**
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	XS2484502823	EUR	1 000 000	1 073 251,00	1,22
Sociétés commerciales et de distribution				**407 976,00**	**0,46**
LOXAM SAS 4.5% 15-02-27	XS2401886788	EUR	400 000	407 976,00	0,46

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)				**1 206 864,46**	**1,37**
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	XS2310411090	EUR	600 000	564 972,99	0,64
CITY TREA BV 1.25% 08-09-26	XS1485608118	EUR	650 000	641 891,47	0,73
Soins et autres services médicaux				**968 834,52**	**1,10**
FRESENIUS SE 0.75% 15-01-28	XS2101357072	EUR	1 000 000	968 834,52	1,10
TITRES DE CRÉANCES				**2 992 098,78**	**3,40**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				**2 992 098,78**	**3,40**
Services aux collectivités				**1 494 941,41**	**1,70**
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-03-26	FR0129287258	EUR	1 500 000	1 494 941,41	1,70
Services financiers diversifiés				**1 497 157,37**	**1,70**
BON DU TRESOR ZCP 04-02-26	FR0129287233	EUR	1 500 000	1 497 157,37	1,70
TITRES D'OPC				**8 305 199,60**	**9,43**
OPCVM				**8 305 199,60**	**9,43**
Gestion collective				**8 305 199,60**	**9,43**
Union Plus IC	FR0000009987	EUR	40	8 305 199,60	9,43
Total				**87 568 494,60**	**99,48**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	87 568 494,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 023 222,19
Autres passifs (-)	-1 563 080,54
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**88 028 636,25**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT A	EUR	10 258,298	1 082,92
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT B	EUR	7 141,062	1 088,57
Action ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	EUR	63 256,401	1 093,10

58. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Arbevel Short Term Credit A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400L7X7**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.
L'indicateur de référence du compartiment est un indicateur composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans (Ticker : LEC1TREU) et de 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB (Ticker : H28963EU). Les indices sont retenus en cours de clôture, exprimés en euro, coupons réinvestis.
Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro ayant à leur date d'acquisition une maturité inférieure ou égale à 36 mois. Les titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des émetteurs privés ou publics des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.
La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés), ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont : (i) jusqu'à 70% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) jusqu' à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- La maturité moyenne pondérée du compartiment est strictement supérieure à 12 mois. L'exposition cible du compartiment aux titres présentant une maturité résiduelle supérieure à 24 mois est de 50%.
- Pas de risque de change : couverture systématique.
- Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 2 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**2 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 703 €	9 659 €
	Rendement annuel moyen	-13.0%	-1.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 388 €	9 659 €
	Rendement annuel moyen	-6.1%	-1.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 232 €	10 242 €
	Rendement annuel moyen	2.3%	1.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 791 €	11 146 €
	Rendement annuel moyen	7.9%	5.6%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2018 à 03/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 12/2017 à 12/2019
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 2 ans
Coûts totaux	134 €	277 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.34%	1.38% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (2 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.59% avant déduction des coûts et de 1.2% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.00% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	100 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.34% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 2 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Arbevel Short Term Credit B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400L7Y5**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025
Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.
L'indicateur de référence du compartiment est un indicateur composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans (Ticker : LEC1TREU) et de 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB (Ticker : H28963EU). Les indices sont retenus en cours de clôture, exprimés en euro, coupons réinvestis.
Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro ayant à leur date d'acquisition une maturité inférieure ou égale à 36 mois. Les titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des émetteurs privés ou publics des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.
La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés), ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont : (i) jusqu'à 70% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) jusqu' à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- La maturité moyenne pondérée du compartiment est strictement supérieure à 12 mois. L'exposition cible du compartiment aux titres présentant une maturité résiduelle supérieure à 24 mois est de 50%.
- Pas de risque de change : couverture systématique.
- Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 2 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**2 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 739 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-12.6%	-1.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 390 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-6.1%	-1.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 233 €	10 242 €
	Rendement annuel moyen	2.3%	1.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 790 €	11 172 €
	Rendement annuel moyen	7.9%	5.7%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2018 à 03/2020
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 04/2017 à 04/2019
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 2 ans
Coûts totaux	109 €	225 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.09%	1.12% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (2 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.33% avant déduction des coûts et de 1.2% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.75% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	75 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.34% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 2 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Arbevel Short Term Credit I**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400L7Z2**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action I capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

ARBEVEL SHORT TERM CREDIT a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de l'indice composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB.
L'indicateur de référence du compartiment est un indicateur composite constitué de 50% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans (Ticker : LEC1TREU) et de 50% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans BB (Ticker : H28963EU). Les indices sont retenus en cours de clôture, exprimés en euro, coupons réinvestis.
Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion sélectionne principalement des obligations privées ou publiques émises en euro ayant à leur date d'acquisition une maturité inférieure ou égale à 36 mois. Les titres seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des émetteurs privés ou publics des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés ou publics dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.
La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La société de gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés), ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux, monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont : (i) jusqu'à 70% en instruments de taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) jusqu' à 20% en instruments de taux de pays émergents.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +3.
- La maturité moyenne pondérée du compartiment est strictement supérieure à 12 mois. L'exposition cible du compartiment aux titres présentant une maturité résiduelle supérieure à 24 mois est de 50%.
- Pas de risque de change : couverture systématique.
- Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 2 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit I

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**2 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 760 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-12.4%	-1.7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 391 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-6.1%	-1.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 233 €	10 242 €
	Rendement annuel moyen	2.3%	1.2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 790 €	11 192 €
	Rendement annuel moyen	7.9%	5.8%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 03/2018 à 03/2020

* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 04/2017 à 04/2019

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2022 à 09/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Arbevel Short Term Credit I

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 2 ans
Coûts totaux	89 €	183 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-0.89%	0.92% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (2 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.12% avant déduction des coûts et de 1.2% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.55% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	55 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.34% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 2 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Arbevel Short Term Credit

Identifiant d'entité juridique :
969500IY44IU6RKEJN21

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 10.4% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 50% des sous-jacents présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 10,4% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	98%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	76%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	7,8%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 10,4% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des sous-jacents au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sous-jacents qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles) et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

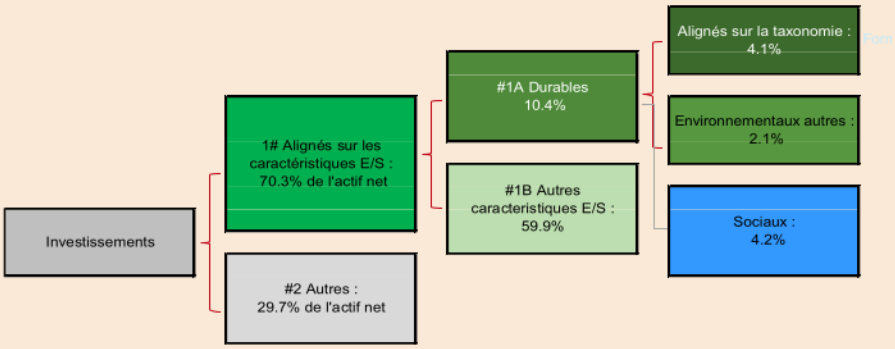
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Nokia Oyj 3.125% 15/05/2028	Communications	2,29%	Finlande
Altarea 1.875% 17/01/2028	Financial	1,82%	France
Canpack 2.375% 01/11/2027	Industrial	1,81%	Pologne
Tereos Finance Grp I 4.75% 30/04/2027	Consumer, Non-Cyclical	1,72%	France
Contourglobal Power Hldg - 3.125% - 01/20	Utilities	1,70%	Royaume-Uni
BTF - 0% - 02/2026	Government	1,70%	France
French Discount T-Bill - 0% - 03/2026	Government	1,70%	France
Abertis Infraest 4.125% 31/01/2028	Consumer, Non-Cyclical	1,57%	Espagne
Saipem Finance Intl BV 3.125% 31/03/2028	Energy	1,52%	Italie
Industria Macchine Automatiche Ima Spa 3	Industrial	1,51%	Italie
Q Park Holding I BV 2% 01/03/2027	Consumer, Non-Cyclical	1,48%	Pays-Bas
Teva Pharm Fnc Nl II 1.875% 31/03/2027	Consumer, Non-Cyclical	1,48%	Israël
Spa Holdings 3.625% 04/02/2028	Basic Materials	1,48%	Finlande
International Game Tech 2.375% 15/04/202	Consumer, Cyclical	1,47%	États-Unis
Barry Callebaut Svcs NV 3.75% 19/02/2028	Consumer, Non-Cyclical	1,31%	Belgique
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		24,6%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries	% AUM Portefeuille investi
Consumer Staples	22,9%
Consumer Discretionary	19,1%
Telecommunications	16,6%
Industrials	10,5%
Others	7,4%
Financials	5,9%
Utilities	5,5%
Health Care	0,0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**87,9%**

Sous-secteurs ICB - Supersector	% AUM Portefeuille investi
Utilities	5,5%
Industrial Goods and Services	10,5%
Health Care	0,0%
Automobiles and Parts	19,1%
Insurance	5,9%
Financial Services	0,0%
Technology	0,0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	22,9%
Media	0,0%
Telecommunications	16,6%
Banks	0,0%
Construction and Materials	0,0%
Others	7,4%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**87,9%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ?

[X] Oui

[ ] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

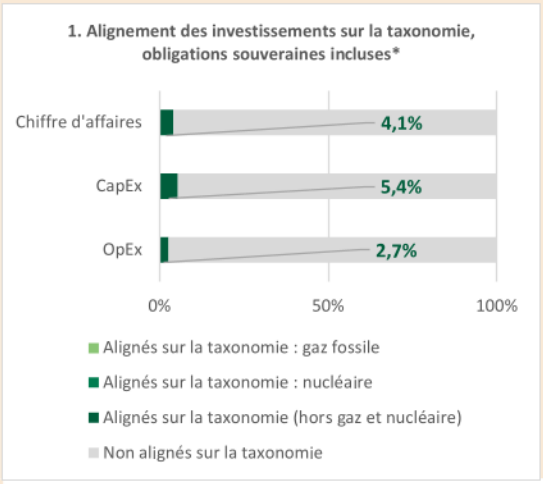
[ ] Non

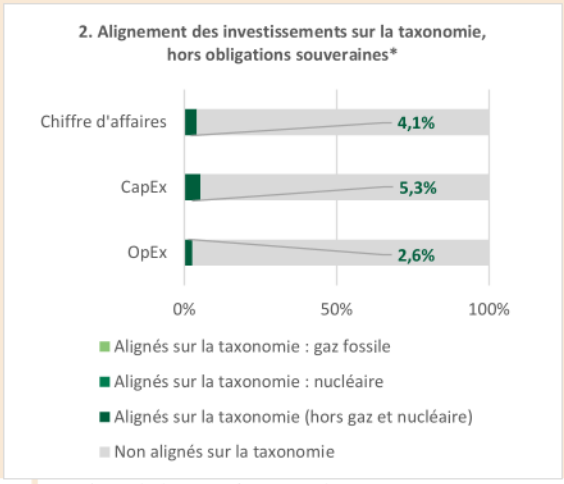
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 97% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0,0%	0,0%
CapEx	0,0%	0,0%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Arbevel Short Term Credit	4,1%	ND	ND

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 0.2% de l'actif net Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. Il faut noter que la Société de Gestion estime que 0.2% des investissements, hors liquidités et quasi-liquidités, contribue à un objectif environnemental. Toutefois, à des fins de reporting, la part des investissements alignés à la Taxonomie est soustraite.

La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 0.4% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les sous-jacents non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 29,7% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains sous-jacents concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable

Compartiment :

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031

59. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Création du Fonds : 7 janvier 2025
- Rapprochement entre Montpensier Finance et Financière Arbevel qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel, le 31 janvier 2025.
- Changement de dépositaire, de centralisateur et gestionnaire administratif et comptable, au 12 juin 2025. A compter de cette date, les fonctions qui étaient assurées par Société Générale sont dorénavant assurées par Caceis Bank pour la fonction dépositaire et centralisateur, et Caceis Fund Admin pour la gestion administrative et comptable.
- A compter du 31 décembre 2025, modification du taux d'alignement des actifs sur les caractéristiques E/S, qui passe de 60% à 50% de l'actif net.
- Le compartiment relève de la catégorie 3 AMF. Dans ce cadre, à compter du 31 décembre 2025, le compartiment n'appliquera plus le suivi de sa note extra-financière à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.
- A compter de la VL datée du 31 décembre 2025, modification de l'heure limite de réception des ordres de souscriptions / rachats qui est désormais portée à 11h30, au lieu de 12h, auprès du dépositaire. Cet horaire ne tient pas compte de l'éventuel délai spécifique convenu avec l'établissement financier du porteur.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

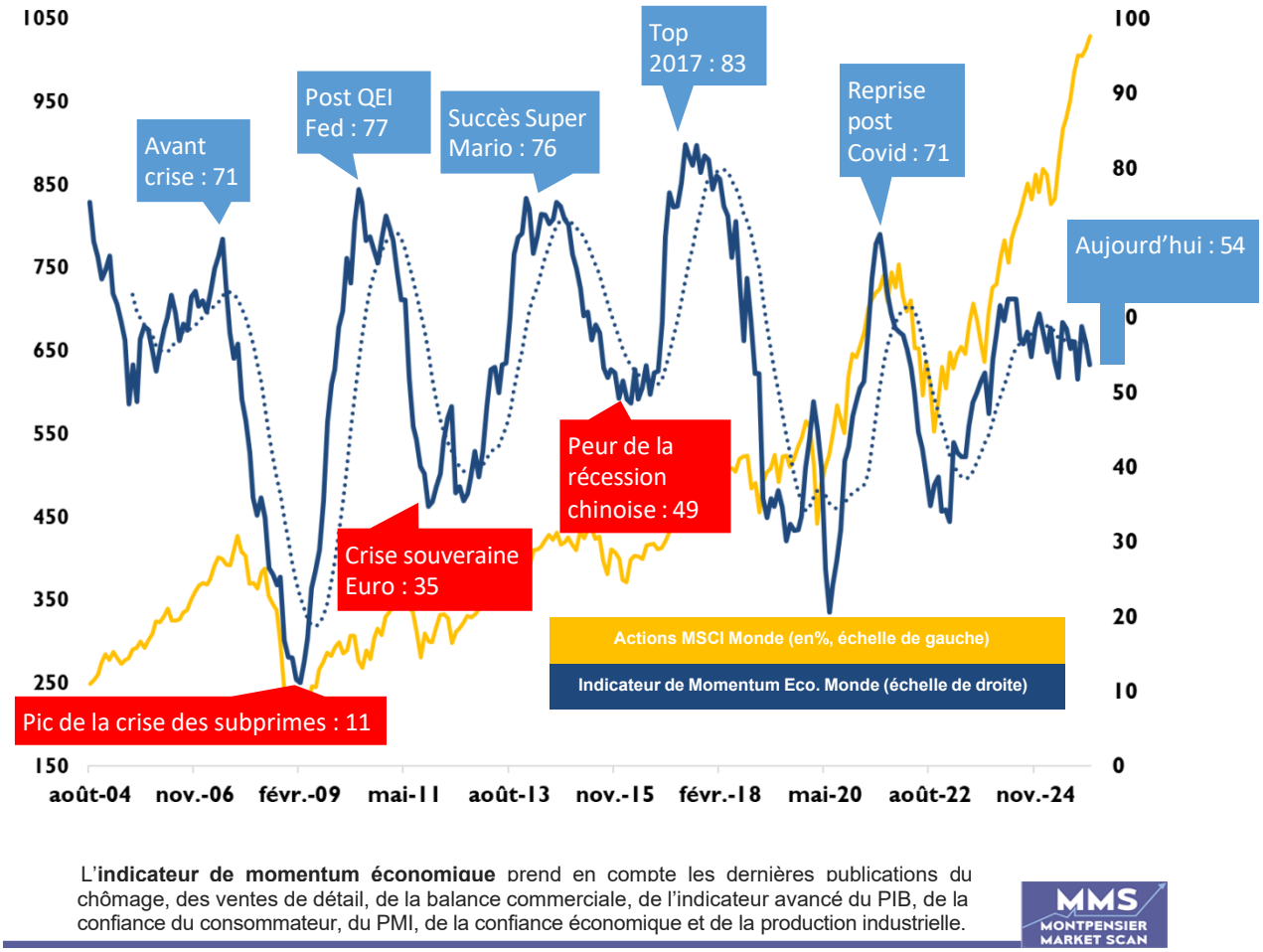
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après l'incertitude sur le niveau final, la structure et surtout l'impact des droits de douane massifs voulus par Trump, le second semestre a été marqué par les doutes sur la vigueur de la consommation aux Etats-Unis, les interrogations autour de l'engouement généré par l'intelligence artificielle et la possibilité pour la Chine de sortir enfin de l'atonie de sa demande intérieure.

Dans ce contexte, l'activité mondiale résiste avec des élans divers en fonction des zones géographiques. L'Europe, soutenue par l'Espagne, fait preuve d'une surprenante résistance en dépit du marasme politique français et espère le déblocage rapide en 2026 du plan de relance allemand. De l'autre côté de l'Atlantique, l'optimisme du consommateur américain faiblit dans les enquêtes d'opinion mais reste visible dans les ventes au détail. Malgré l'espoir déçu d'une relance puissante en Chine, cette résistance globale a permis au Momentum Economique Mondial de rester au-dessus du seuil d'expansion.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

MMS MONTPENSIER MARKET SCAN

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 9 Janvier 2026

La question centrale dans les prochains mois sera l'articulation entre les premiers impacts concrets des outils d'Intelligence artificielle dans les entreprises du monde entier, avec l'augmentation de la productivité en ligne de mire, et la possibilité pour l'emploi et donc la consommation de continuer à soutenir la demande.

Après un premier semestre riche en événements géopolitiques, du Moyen Orient à l'Ukraine, le barycentre des tensions mondiales a basculé en fin d'année vers l'Asie et la mer de Chine où le triangle Chine-Japon-Corée se positionne autour du complexe et très stratégique dossier de Taïwan. Jusqu'ici, ces éléments n'ont eu qu'un impact marginal sur le tissu économique mondial.

Dans ce contexte, l'absence d'accélération économique globale et la bonne tenue de la production ont permis aux prix de l'énergie de rester sous pression, voire de poursuivre leur effritement du premier semestre ce qui a consolidé la confiance des milieux économiques dans la baisse des pressions inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, l'impact et la diffusion de la hausse des droits de douane demeurent encore incertains, et la perspective d'un retour durable au seuil des 2% de progression des prix n'est pas garantie.

Confrontées à de multiples incertitudes, les banques centrales mondiales ont opté pour la détente graduelle de leur politique monétaire, à l'exemple de la Fed. Certaines, comme le Japon ou encore La BCE n'a cependant pas suivi ce mouvement, l'institution de Francfort préférant notamment rester prudente face à un paysage inflationniste difficile à décrypter.

Economie Américaine

Aux États-Unis, le très long « shutdown » de l'automne a fortement perturbé la production des données économiques et voile la lisibilité des grandes tendances de l'activité sur le dernier trimestre. Les statistiques de croissance, lacunaires, sont encourageantes mais, dans l'attente de plus de clarté, les craintes de récession n'ont pas totalement disparu.

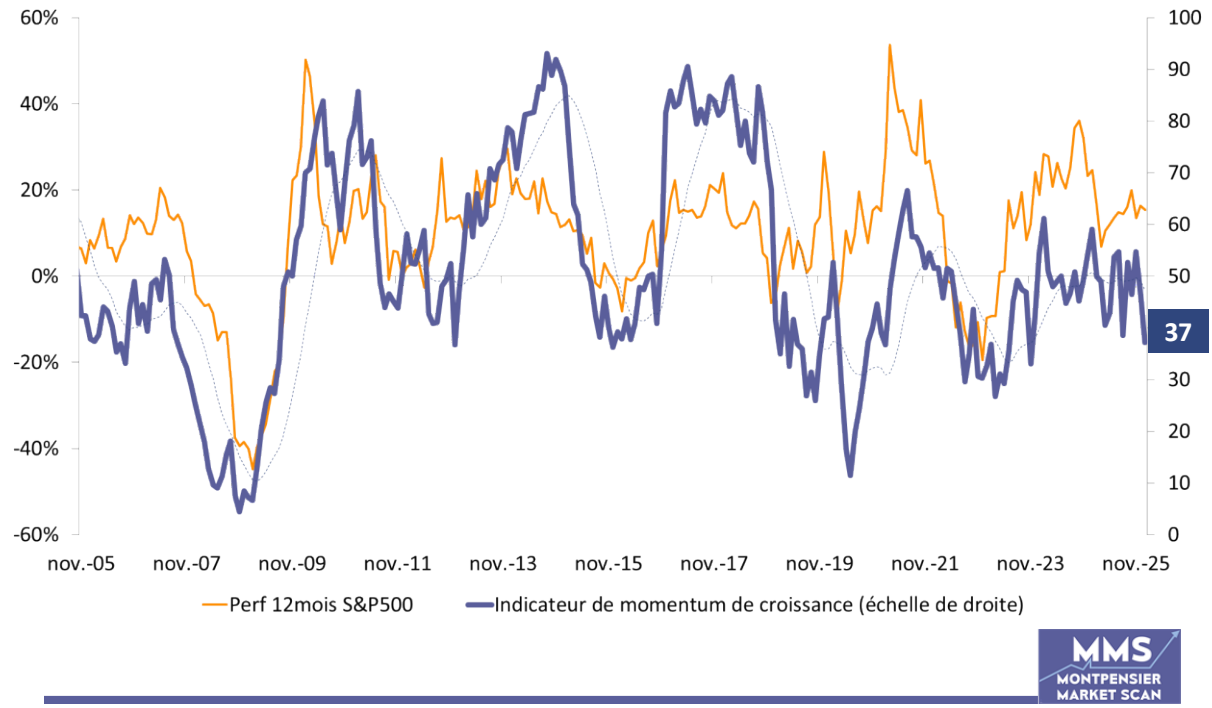
L'emploi résiste toujours même si la normalisation est désormais achevée. Les profonds changements engagés par l'administration Trump sur la politique migratoire et l'impact probable de la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans les entreprises ont conduit à un équilibre fragile, les faibles créations nettes d'emplois suffisant pour l'instant à stabiliser le taux de chômage. Le maintien de cette ligne de crête et son impact sur la consommation sera une des questions fondamentales de 2026.

Du côté des entreprises, la technologie est le moteur majeur de la croissance. Au point que certains commencent à surveiller la possibilité d'un accident financier compte tenu des montants massifs investis.

Le reste de l'industrie manufacturière hésite précisément devant la possibilité d'une demande intérieure finale insuffisante en cas de dégradation trop prononcée du marché de l'emploi et dans un contexte de faible croissance mondiale qui ne pourrait compenser une baisse prononcée aux Etats-Unis.

Les services résistent toujours même si la pression sur le tourisme pèse dans certains Etats. Reste la possibilité que les allègements d'impôts prévus dans la « Grande et Belle Loi » de Trump et effectifs en 2026 puissent alimenter les scénarios optimistes des investisseurs pour les mois à venir. Cependant, le manque de visibilité et la dépendance aux scénarios de diffusion et d'impact de l'Intelligence Artificielle, demeurent les caractéristiques principales de l'environnement économique et financier américain.

Le Momentum Economique Américain est hésitant



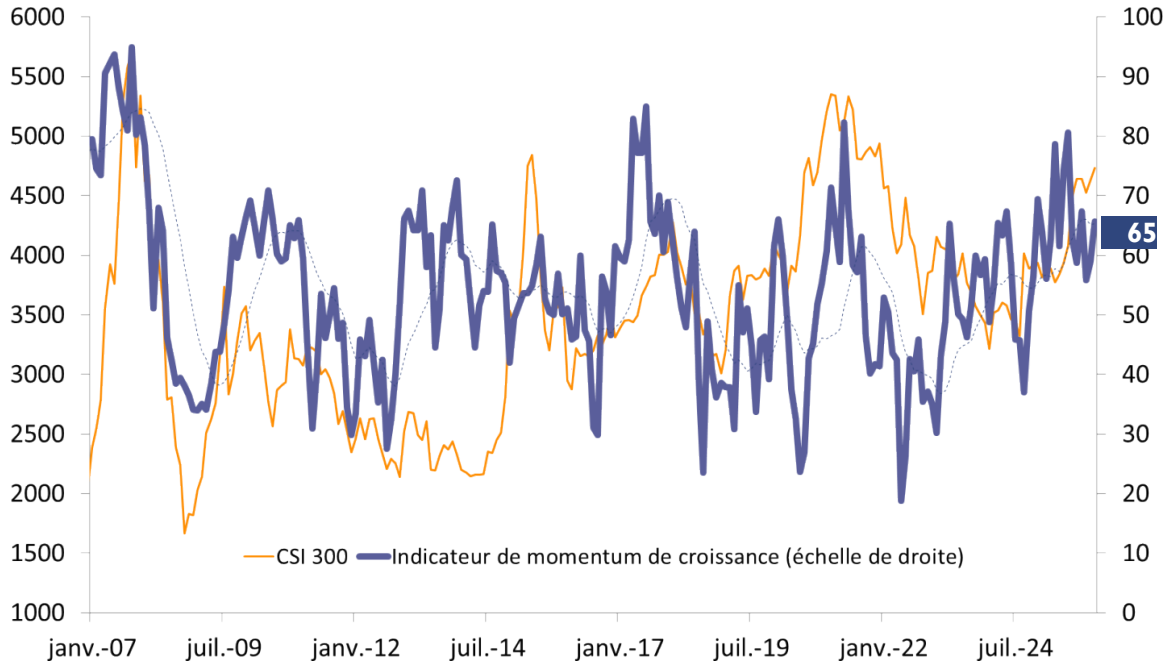
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 12 Janvier 2026

Economie chinoise

La Chine, toujours affectée par des capacités de production largement excédentaires qui exercent une forte pression sur la profitabilité du secteur privé, maintient une dynamique économique positive, mais ne présente pas de signaux clairs d'accélération, compte tenu de l'atonie persistante de sa demande intérieure et du manque de confiance dans le secteur immobilier, même si la phase aigüe de la crise est bel et bien dépassée.

Au sein du tissu économique, la priorité des autorités demeure de renforcer les piliers de la souveraineté du pays, depuis les matières premières jusqu'à la technologie, ce dernier secteur étant particulièrement stratégique et l'objet de toutes les attentions de Pékin.

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



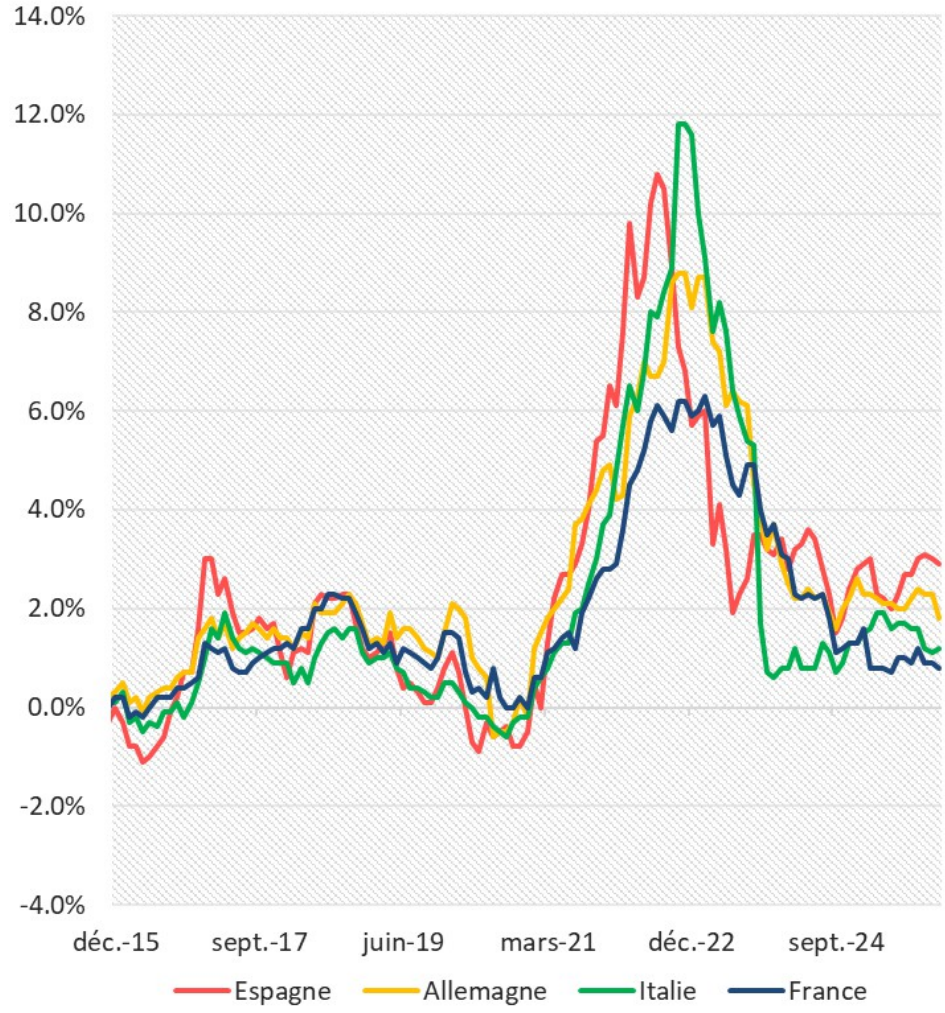
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 19 Janvier 2026

Economie Européenne Inflation

L'activité en Europe résiste mais demeure globalement fragmentée et sans grand élan. L'espoir d'un retour de flamme réside dans la concrétisation rapide dès début 2026 du plan de relance massif de Friedrich Merz en Allemagne mais il ne sera pas suffisant pour relancer la dynamique inflationniste. A quasiment 2% - voire bien en dessous dans le cas de la France – la progression annualisée des prix est de retour sur la cible de la BCE et la tendance est clairement à un ralentissement. Pourtant, la BCE peine à prendre la mesure de la situation et du besoin d'investissements massifs du Vieux Continent, et demeure très prudente, refusant même de tracer une voie possible pour poursuivre le nécessaire desserrement progressif de l'étau monétaire.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



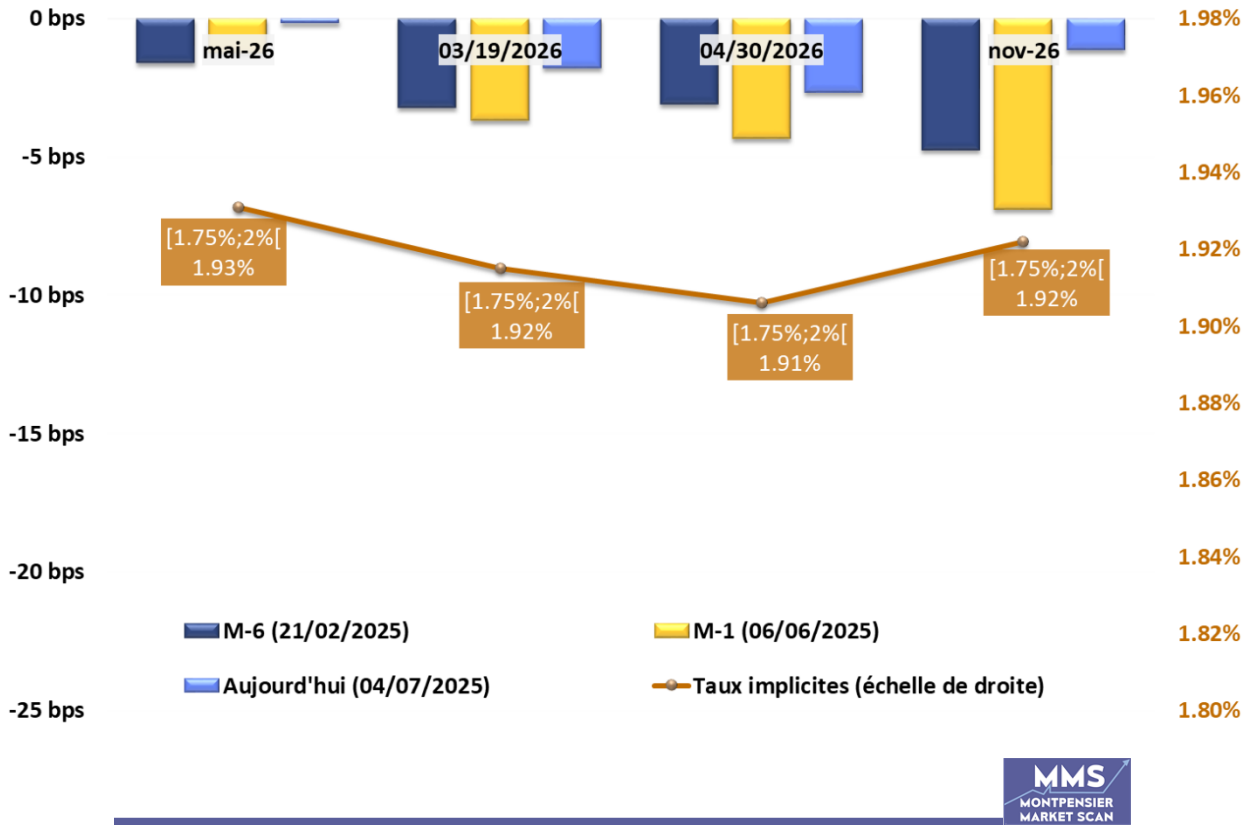
CPI des pays de la Zone Euro

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Banque Centrale Européenne

Après la première baisse de taux de juin 2024, la BCE a adopté initialement une politique de petits pas de 25 bps pour baisser progressivement les taux à partir de septembre 2024. Néanmoins, en dépit de la baisse tendancielle de l'inflation et de la stagnation de l'économie, le processus a été stoppé depuis juin 2025. En parallèle, la baisse du bilan s'est poursuivie à un rythme élevé. La pression pourrait monter sur Francfort pour reprendre les baisses de taux et alléger la pression financière sur la zone euro afin de limiter les risques de décrochage économique à l'heure où les besoins d'investissement se renforcent trimestre après trimestre dans la défense, l'énergie, l'IA et la transition climatique.

BCE : baisses de taux attendues

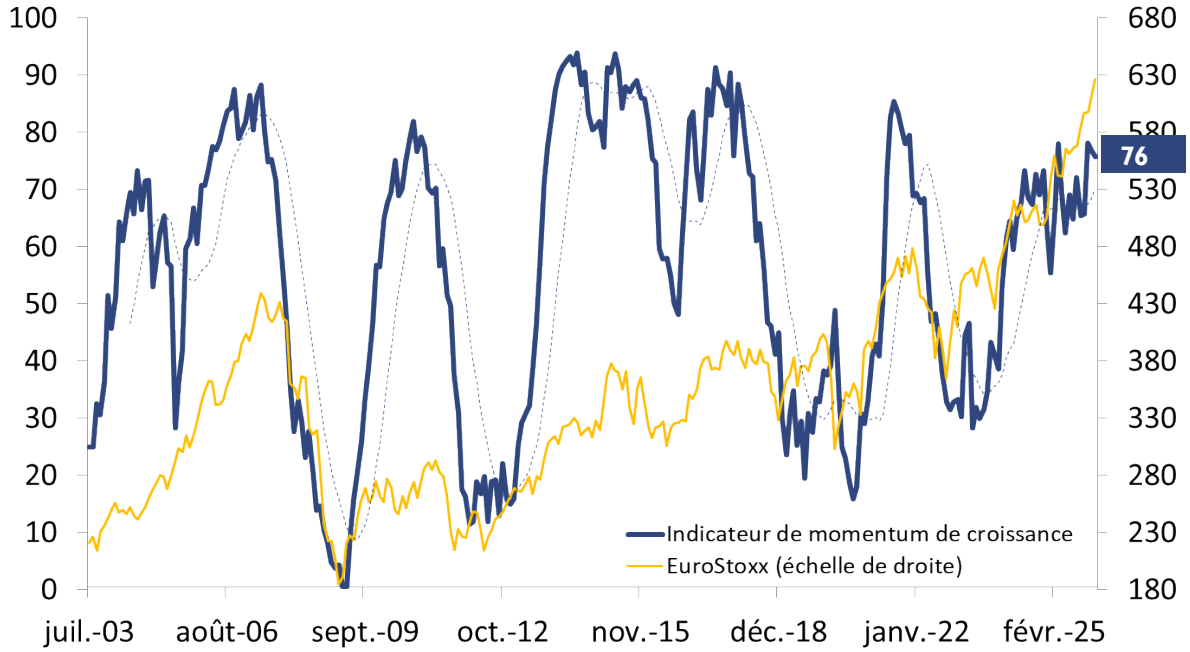


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Croissance européenne

Malgré le plan allemand de 900 milliards de dépenses prévues dans la défense et les infrastructures, les prévisions de croissance du Vieux Continent pour 2026 restent faibles à modérées. La préoccupation principale des pays européens demeure d'éviter de prolonger l'atonie économique des derniers trimestres, et de s'éloigner enfin franchement du seuil de récession. Compte tenu de l'incertitude politique et fiscale en France qui freine les ardeurs d'investissement et de consommation, et dans l'attente des effets concrets du plan d'Outre-Rhin, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles pour se maintenir à flot.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 16 Janvier 2026

Le point clé du scénario 2026 en Europe est l'ampleur et la vitesse de décaissement du plan de relance allemand. La nécessité de renforcer les infrastructures Outre-Rhin et les efforts anticipés pour redonner une charpente aux forces de défense pourraient être un puissant moteur de dynamisation de l'activité, dans le pays et chez ses voisins. Reste bien sûr à surveiller le cas français, où l'instabilité politique, l'appétence assumée pour l'alourdissement de la pression fiscale et la prudence au moment de piloter les indispensables équilibres budgétaires, seront surveillées de près par les marchés.

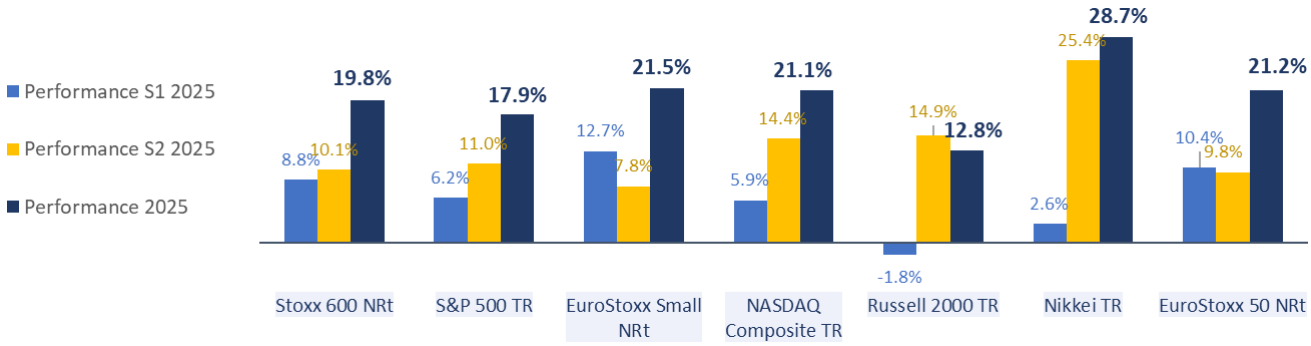
Marchés actions

L'année 2025 a été une nouvelle année de performance positive pour les actions, avec une progression particulièrement marquée et encourageante des indices européens. Après la « pause » du second trimestre devant les fortes incertitudes liées aux annonces de droits de douane massifs pour les biens importés par les Etats-Unis, la reprise des discussions et le retour de l'enthousiasme autour des progrès permis par les avancées technologiques, ont soutenu les indices.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre agité, les marchés se sont repris en deuxième partie d'année, animés par le secteur industriel, en première ligne dans les chaines de valeur, et grâce aux perspectives ouvertes par les investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. A noter cependant que la chute du billet vert sur l'année a nettement amoindri la hausse des indices pour les investisseurs en euro.

La volatilité a été moins marquée en Europe où le retour en grâce du Vieux Continent, perçu comme un pôle de stabilité mondial, a permis à l'Eurostoxx50 Net Return de progresser de 21.2% grâce tout spécialement aux indices italien – plus de 35% de hausse sur l'année – et surtout espagnol, l'IBEX 35 frôlant les 55% de progression depuis le 1er janvier ! En revanche, le CAC 40 est resté à la traine, en hausse à près de14%, affecté par l'incertitude politique en France, le ralentissement économique et les difficultés du secteur du luxe et des spiritueux à surmonter l'atonie de la demande chinoise et à faire face à l'éventualité d'une féroce guerre tarifaire avec les Etats-Unis.

Bonne nouvelle, les actions de moyennes capitalisations ont été également recherchées en Europe : l'Eurostoxx Small a fini la période en progression de plus de 20%, et surtout le CAC Small de plus de 56%, porté par une exposition internationale plus limitée que les grandes valeurs et surtout par le secteur de la défense et de l'industrie en général, très appréciés dans le contexte d'un retour en force de la thématique de souveraineté.



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel en devises locales au 31 Décembre 2025

Cela a été moins sensible aux Etats-Unis, le Russell 2000 terminant en hausse tout de même de près de 13% (en $), ralenti d'abord par les craintes de ralentissement aux Etats-Unis et par la possibilité d'un impact plus fort que prévu des tensions commerciales, puis par le brouillard statistique national généré par la fermeture prolongée de plusieurs agences fédérales, affectées en octobre par le « shutdown ».

Le marché japonais a été fortement affecté en début d'année par les tensions commerciales avant de se reprendre nettement. L'indice Nikkei, en petite hausse de 2.6% (en JPY) au premier semestre, a très fortement accéléré au second, porté par de meilleures nouvelles d'entreprises, pour terminer l'année en hausse de plus de 28% en devise locale. La question fondamentale de 2026 dans le pays tournera encore autour de la future politique monétaire de la Banque Centrale, aux prises avec le retour de l'inflation et avec des annonces économiques agressives de la part de la nouvelle première ministre, alors que l'habitude des taux bas demeure fortement ancrée chez les investisseurs et les acteurs économiques.

Perspectives de 2026 : 3 points clés à surveiller

L'évolution des attentes autour de l'Intelligence artificielle. Depuis plusieurs trimestres, cette thématique est centrale sur les marchés. Depuis quelques mois, les doutes récurrents se font jour : quel sera l'impact réel sur l'économie et sur la productivité en particulier, les infrastructures énergétiques seront-elles suffisamment renforcées pour supporter la charge, les investissements massifs pourraient-ils générer un accident financier, chez les acteurs dont le cash-flow est déjà tendu ? A ce stade, le consensus demeure positif mais la vigilance est de mise et une certaine prudence se déploie déjà.

La résistance de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis. Le principal moteur de la croissance mondiale reste le consommateur américain et celui-ci est jusqu'ici conforté par la résistance du marché de l'emploi en dépit d'un fort ralentissement. L'impact potentiel du déploiement de l'IA sur les embauches devra être compensé par de nouveaux relais de croissance.

Les réactions des banques centrales et des marchés obligataires à l'envolée des besoins de financement. Partout, les dettes s'envolent, qu'elles soient pour financer les Etats ou les entreprises. Le marché obligataire a parfaitement assuré son rôle en 2025 mais les banques centrales devront être attentives pour ne pas laisser se développer des déséquilibres financiers susceptibles de dégrader sensiblement la dynamique des marchés.

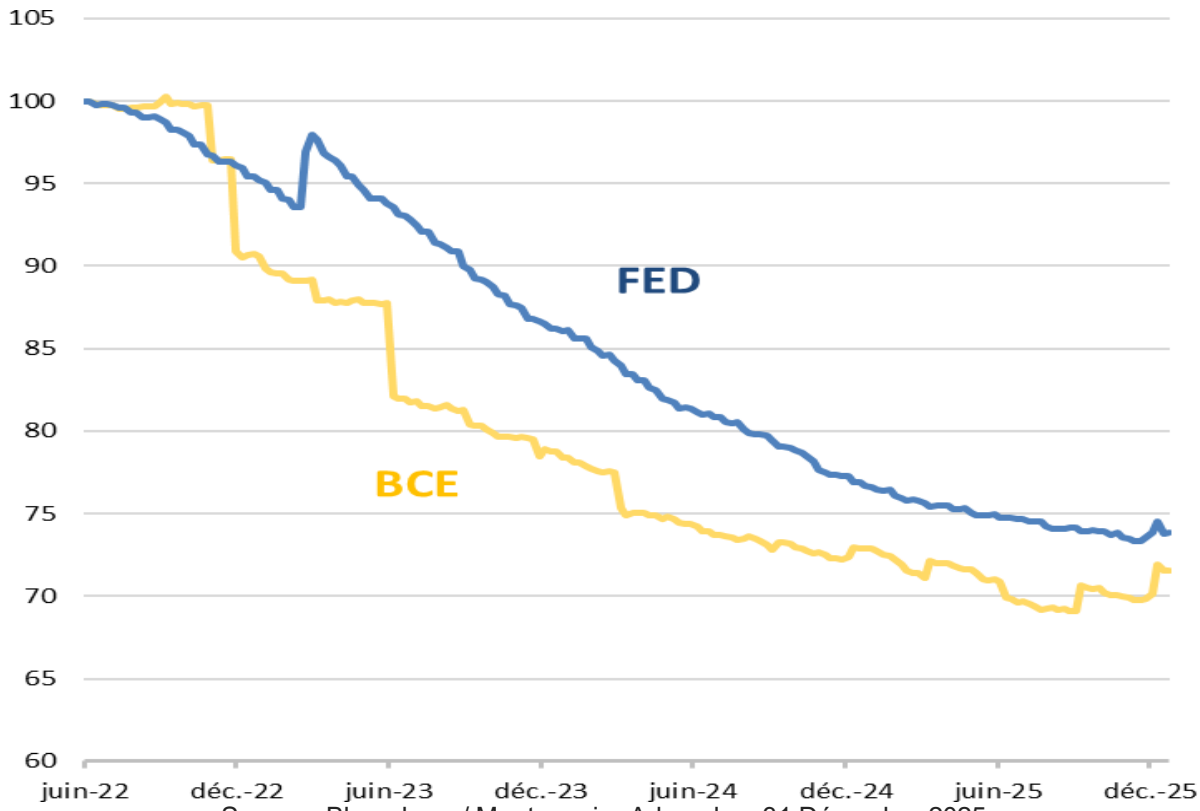
Au-delà de ces points clés, la géopolitique restera un point sensible pour les investisseurs. Sur tous les continents, les tensions se multiplient. Même si les indices résistent, ce contexte accélère encore la tendance à multiplier les rotations sectorielles et intra-sectorielles qui sont devenues une constante du marché. En 2026, comme dans les trimestres précédents, les investisseurs privilégieront probablement alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles qui demeurent le moteur de la révolution technologique, celles capables de résister aux perturbations des chaines de valeur, et plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, demeure la prime à la qualité et à la résistance des business models et aux entreprises capables d'apporter une rupture majeure ou une amélioration profonde des infrastructures qu'elles soient physiques, énergétiques ou climatiques, tout comme celles liées à l'intelligence artificielle, au Cloud ou à la Blockchain.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la baisse du dollar, de la résistance de la croissance mondiale, et de la recherche d'alternatives au marché américain, pour poursuivre le rebond de 2024. Même si les performances restent disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année 2025 en forte hausse de près de 35% (en $).

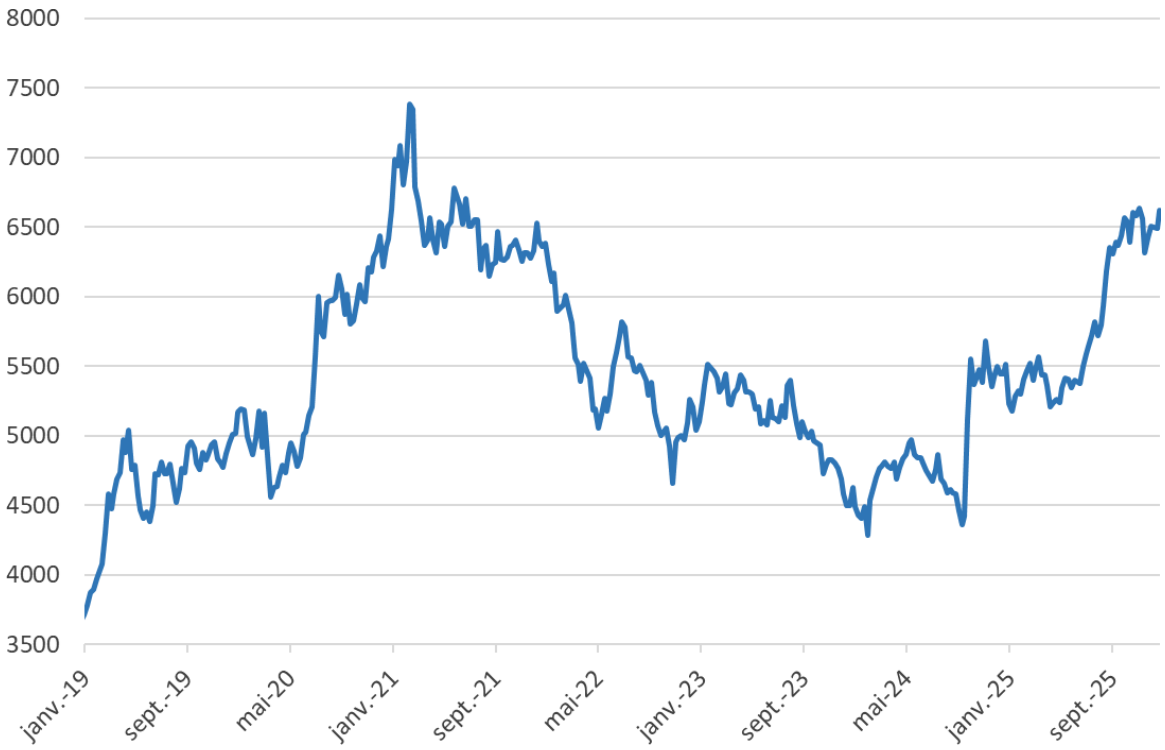
Évolution du MSCI EM dnr
depuis le 1er janvier 2022 (en dollar)



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, la belle progression des dernières années a entrainé des prises de profit début 2025, dans un contexte rendu plus anxiogène par la guerre commerciale. L'indice Nifty s'est ensuite largement repris pour terminer l'année en hausse de plus de 10%. En Chine, le marché a poursuivi son rebond amorcé au second semestre 2024, dans le sillage notamment du secteur technologique et a fini en progression de plus de 20% sur l'année. Les avancées technologiques très rapides, la stabilisation de l'environnement économique, la poursuite de la relance du crédit et l'absence de dégradation supplémentaire de la demande intérieure ont permis de consolider un optimisme qui a su résister aux tensions commerciales, D'autant plus que les valorisations sur les marchés chinois restent encore nettement en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles, ce qui constitue un soutien pour les investisseurs.

CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2019 (en CNY)

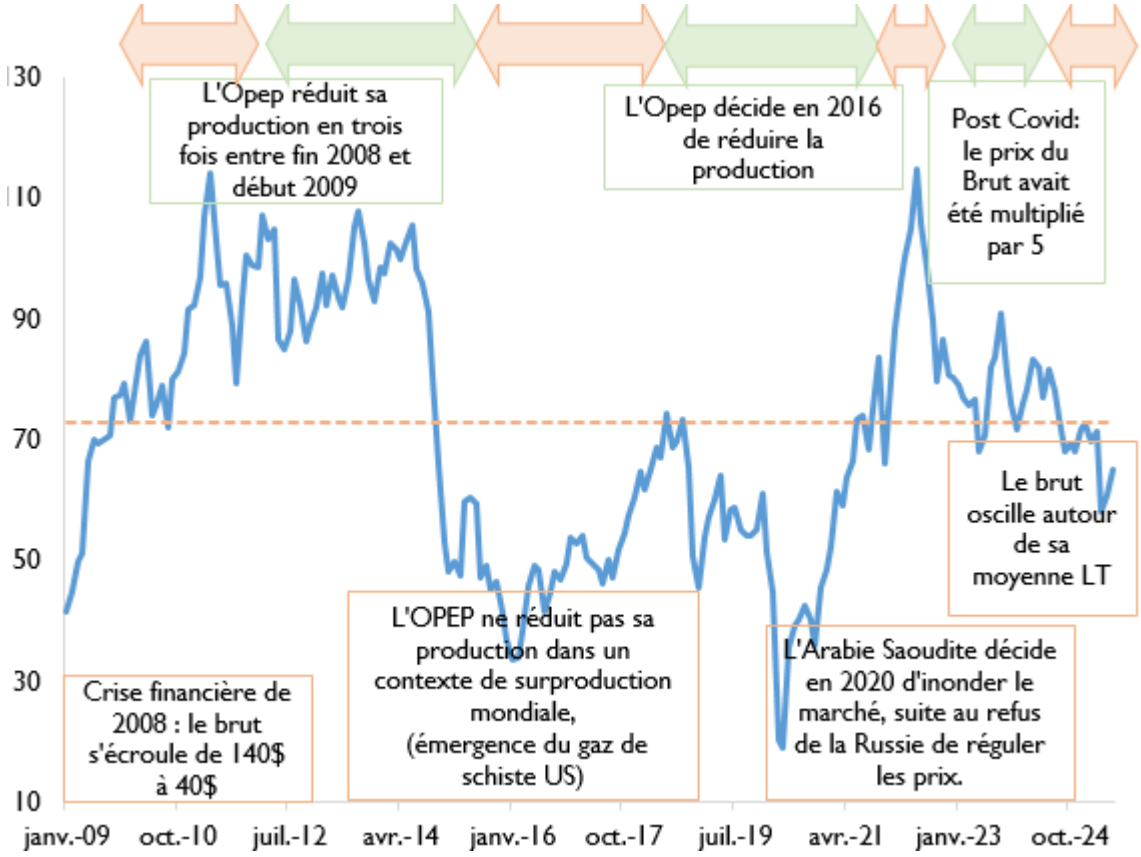


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Matières premières

En dépit de l'échec, en fin d'année, des négociations autour de l'Ukraine, les faibles anticipations de croissance mondiale, alliés à la progression de la production de l'OPEP et de la Russie, ont permis aux prix de l'énergie de poursuivre la baisse entamée sur les six premiers mois de l'année. Le brut léger américain a ainsi clôturé 2025 vers 57$ le baril, en baisse de plus 20% par rapport à son niveau de fin décembre 2024. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.

Évolution du cours du baril de pétrole



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les prix du gaz ont suivi la tendance de l'or noir en dépit d'une fin d'année plus froide qu'attendu qui a fait remonter les prix en décembre. La référence américaine a terminé l'année en nette baisse, à 3,69$ l'unité contre 3.63$ en début d'année et toujours très loin des plus de 9$ enregistrés en 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. En Europe, les prix de l'électricité demeurent très dépendants des conditions climatiques et toujours nettement plus élevées qu'aux Etats-Unis.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les derniers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance mondiale, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande dans les grands pays consommateurs. Le premier d'entre eux, le cuivre, après une légère progression de près de 3% sur l'année 2024, a profité du retour à meilleure fortune de l'économie chinoise et surtout des investissements massifs dans les infrastructures énergétiques et technologiques pour progresser fortement, de plus de 40% cette année. L'aluminium, après avoir été très affecté au premier semestre par les conséquences des tensions commerciales sur l'industrie automobile, a suivi le mouvement et a terminé l'année en forte hausse à +17.4%.

Les tarifs du frêt maritime ont été très volatils durant la période mais orientés globalement à la baisse (plus de 30% de baisse sur l'année), ce qui témoigne à la fois des fortes capacités disponibles désormais après les investissements massifs post-CoVid, et de la faible dynamique du commerce mondial des biens, affectés par les tensions récurrentes autour des droits de douane.

L'or a profité des tensions internationales, de la poursuite du desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar avec une administration américaine qui n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire progresser ses intérêts. Après avoir terminé l'année 2024 juste au-dessus de 2 600$, le métal jaune a encore très fortement progressé sur l'année, franchissant le seuil historique de 4500$ l'once le 26 décembre avant de terminer sur la barre des 4300$ l'once.

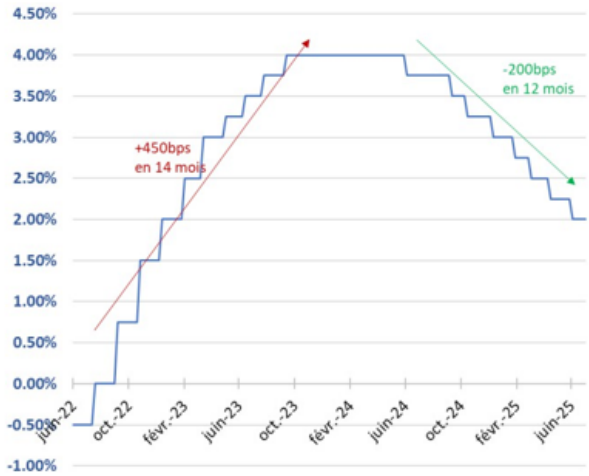
Après la progression phénoménale de 2024 amenant le bitcoin au-delà des 106000$, l'actif numérique de référence, après une phase de consolidation au premier trimestre, s'est ensuite redressé en profitant du développement de nouveaux ETF et des doutes sur l'évolution à venir du dollar pour franchir de nouveaux records à 125000$ le 6 octobre. Il a ensuite nettement corrigé, pour clôturer vers 87000$ le 31 décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

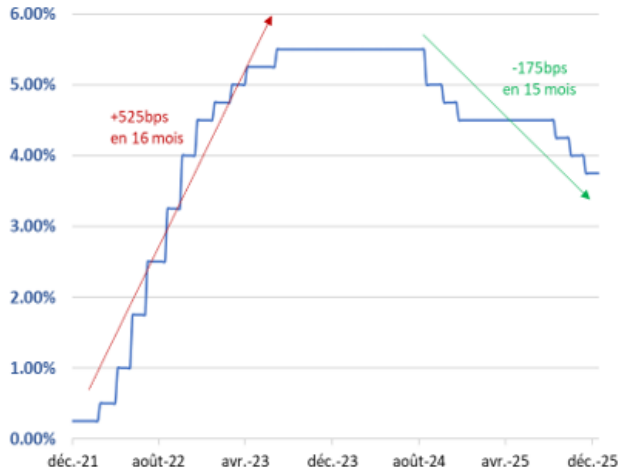
Après une longue convergence dans le desserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales depuis mi-2023, l'année 2025 a été marquée par des divergences croissantes. D'abord avec la Fed, qui s'est démarquée de ses homologues au premier semestre en stoppant net le mouvement d'allègement de la pression monétaire. Puis avec la BCE : alors que l'institution de Washington reprenait ses baisses de taux au second semestre, Francfort décidait à l'inverse de se mettre en pause, se laissant le temps de l'analyse. Et enfin, sur les dernières semaines de l'année, avec la banque centrale japonaise, laissant clairement entendre que le temps était venu pour resserrer progressivement sa politique monétaire.

Les taux de référence à fin 2025 ont reflété ces changements : à 3,75% aux États-Unis et en nette baisse à 2,00% pour le taux de dépôt en Europe. En dépit de cette baisse des taux courts du Vieux Continent, les flux d'endettement massifs des Etats – avec le retour tonitruant de l'Allemagne sur le marché obligatire - et des entreprises ont cependant soutenu les taux à plus long terme en Europe. Le Bund est ainsi passé de 2,37% à 2,86% en un an et l'OAT, affecté par l'instabilité française, de 3,19% à 3,56%. Aux Etats-Unis, les craintes récurrentes de récession ont rendu à l'inverse les T-Bonds plus attractifs, faisant baisser les taux à long terme. Ainsi, après avoir terminé 2024 à 4,57%, le 10 ans américain a fini 2025 à 4,17%.

Evolution des taux de la BCE

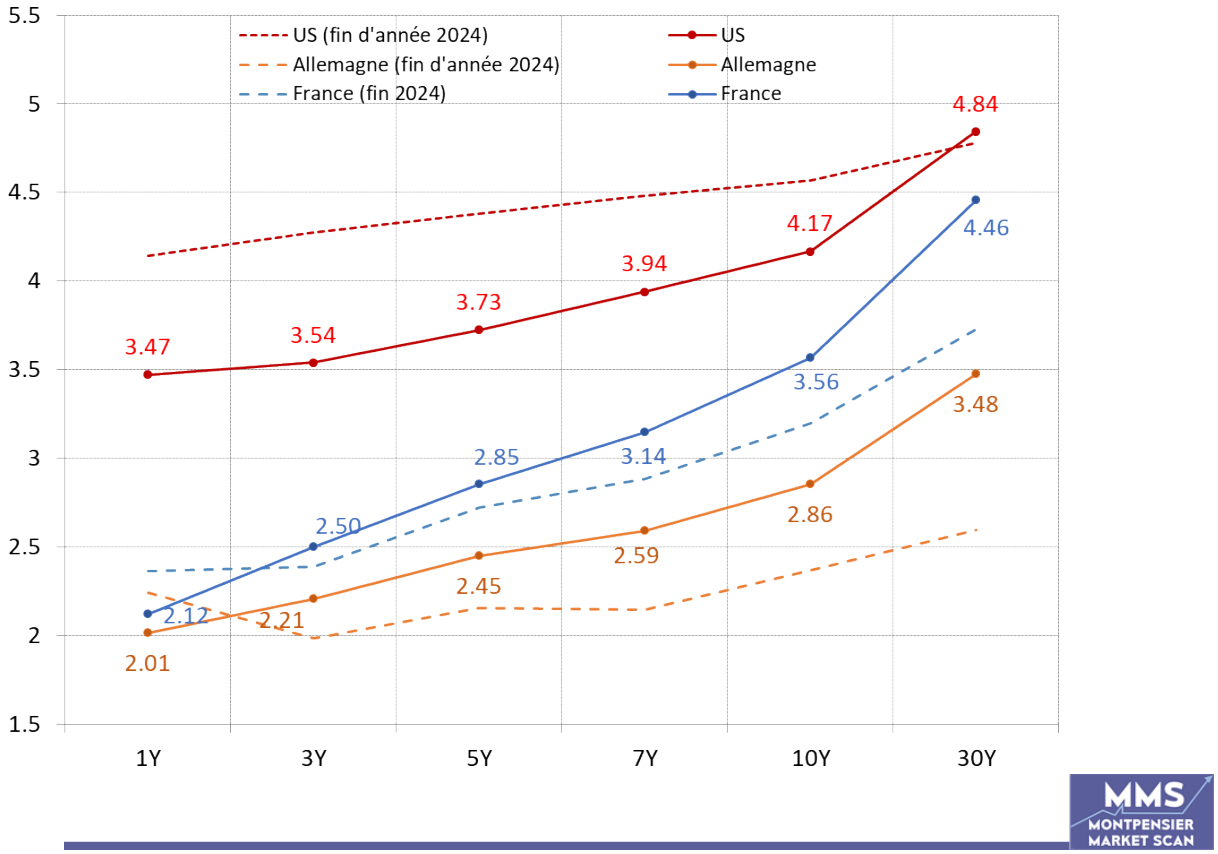


Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Les taux Français, Allemands et Américains en 2025



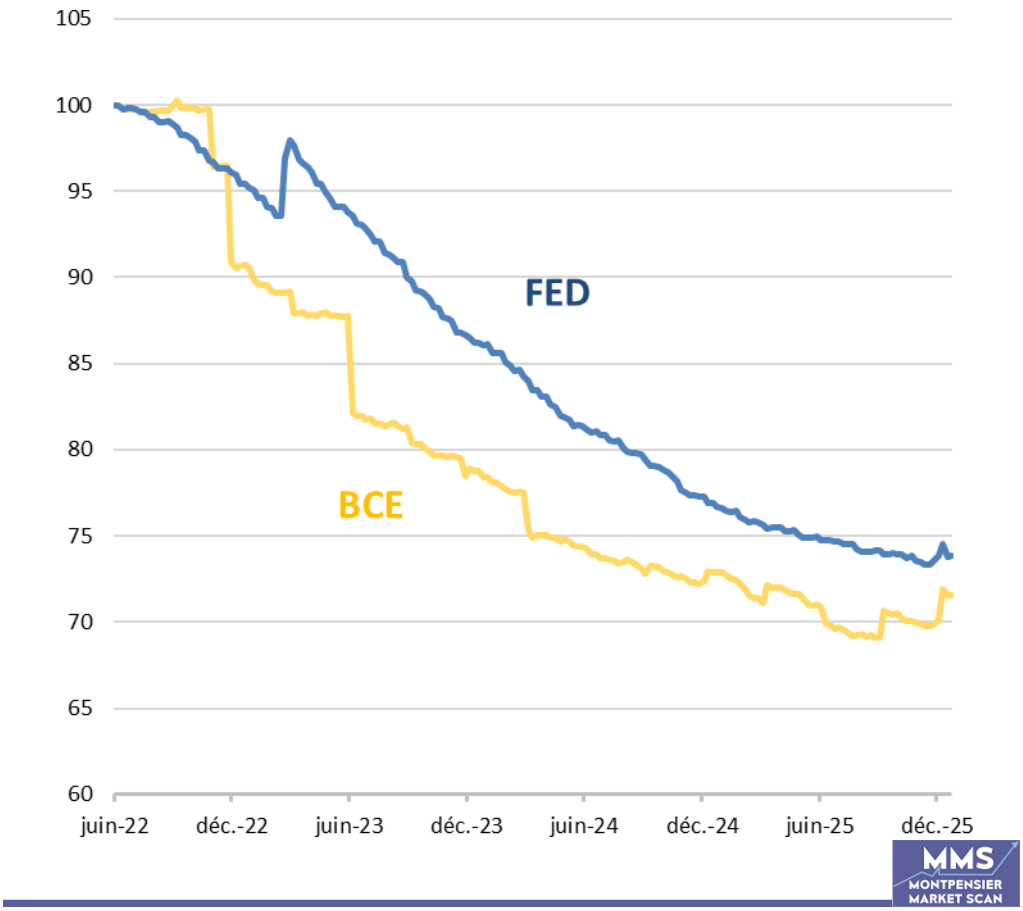
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible en raison de la difficulté d'appréciation des conséquences du déploiement des nouveaux outils technologiques, des effets retards de la politique commerciale américaine et du ralentissement du marché de l'emploi aux Etats-Unis. De nouveaux équilibres – ou déséquilibres – économiques se mettront en place mais leur horizon demeure nébuleux. Le remplacement de Jerome Powell à la tête de la Fed est également attendu avec fébrilité car son successeur aura la lourde tâche de rassurer les investisseurs quant à la crédibilité de la banque centrale, sans susciter l'ire de l'hôte de la Maison Blanche. Le profil anticipé à ce stade, celui d'un partisan d'un soutien affirmé de la croissance, pourrait générer de la volatilité sur les taux, même si le desserrement monétaire ne fait guère de doute.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, sous la pression conjuguée du Yen et du retour progressif de l'inflation, donne des signaux de plus en plus clairs de renversement de sa politique de taux d'intérêt, ce qui a permis au marché de faire remonter les taux à long terme, l'échéance à 10 ans dépassant désormais les 2%, un niveau inconnu depuis 1999 ! la remontée de ces taux à long terme génère du stress chez les investisseurs et de l'incertitude sur l'évolution des prix de la dette du pays et sur l'avenir du circuit de financement historique de l'économie mondial via la très abondante épargne japonaise.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, à un rythme rapide, en particulier pour la BCE, qui a baissé son bilan de plus de 2700 milliards d'euros depuis le pic post CoVid, à la différence de la Fed qui a stoppé ce mouvement et même annoncé le retour d'opérations ciblées d'accroissement de la liquidité conduisant à une remontée de son bilan. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés au premier semestre 2025 dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des investissements massifs liés à l'Intelligence Artificielle.

Les bilans des banques centrales se dégonflent

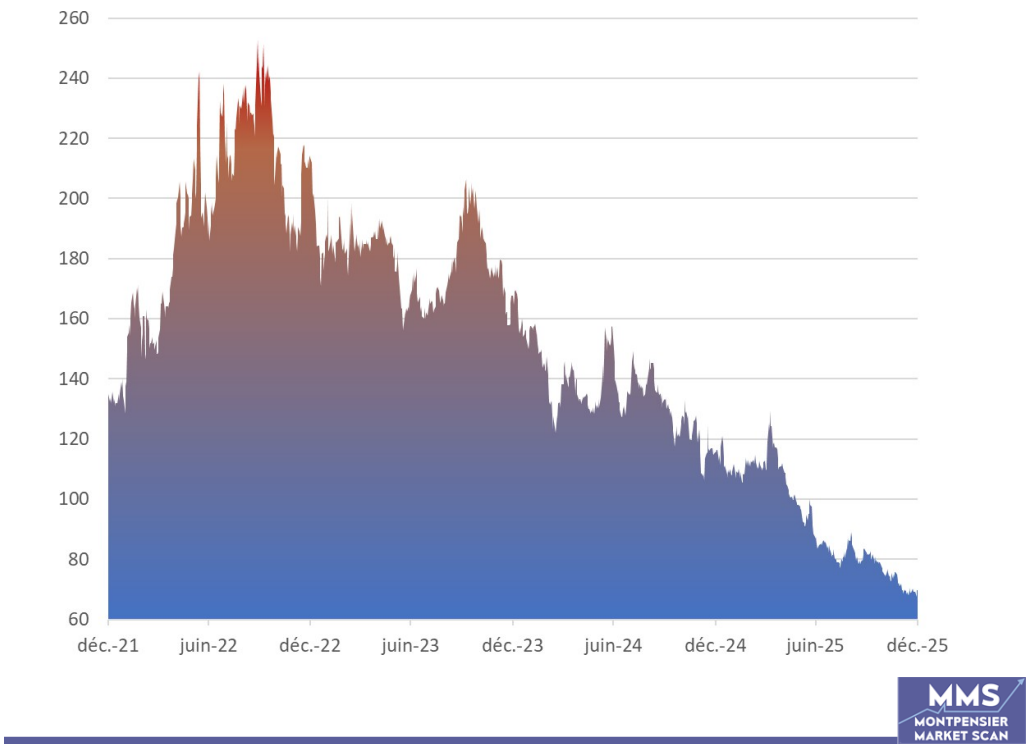


Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 14 Janvier 2026

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement et désormais contraint budgétairement, rivés à la fois sur les taux nominaux eux-mêmes, sur les taux réels et sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines, afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. Si ce dernier point n'inspire guère d'inquiétude à ce stade, la nette progression des taux nominaux et réels ces six derniers mois pourraient générer de la nervosité sur les marchés, alors que la question de la soutenabilité de la dette et de la concurrence pour attirer l'épargne mondiale revient au-devant de la scène financière.

Dans ce contexte, la France est particulièrement surveillée, en raison de sa nouvelle fragilité politique, de son historique peu rassurant sur la trajectoire budgétaire et d'une inflation en chute très rapide, à 0.8% sur douze mois en décembre 2025, qui gonfle rapidement les taux réels et met sous pression les rentrées fiscales.

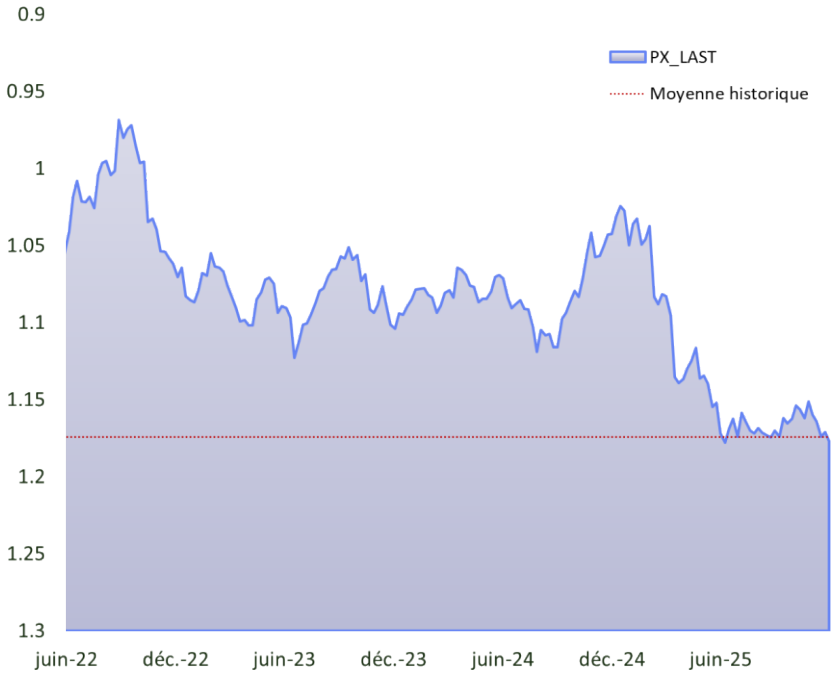
La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

Sur le front des changes, en dépit des incertitudes aux Etats-Unis, le dollar s'est stabilisé au second semestre, rassuré par des chiffres économiques globalement rassurants. Après avoir fortement corrigé au premier semestre, avec un taux de change à 1,18 dollar pour un euro au 30 juin contre 1,035 dollar fin 2024, le billet vert a terminé 2025 quasi inchangé, à 1,175. Cette stabilisation est rassurante pour les investisseurs, inquiets de toute dégradation rapide de la valeur de la première monnaie mondiale, et de ses puissantes conséquences sur l'ensemble des équilibres financiers et économiques de la planète.

Graphe historique du Euro/Dollar



Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 26 Décembre 2025

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays, aux meilleures perspectives sur la demande intérieure, et suivant également les mesures de contrôle de sortie des capitaux mises en place par les autorités de Pékin, le Yuan a d'abord profité au premier semestre du mouvement général de dépréciation du billet vert pour terminer le mois de juin à 7,16 Yuans pour un dollar et a ensuite poursuivi cette tendance pour franchir en fin d'année le seuil symbolique des 7 Yuans pour un dollar, au plus haut depuis mai 2023. Cette appréciation permet de poursuivre la relance du crédit sans donner prise aux accusations de manipulation monétaire, ce qui serait un point de friction important dans le contexte des discussions commerciales tendues avec les Etats-Unis de Trump.

Graphe historique du Yuan/Dollar



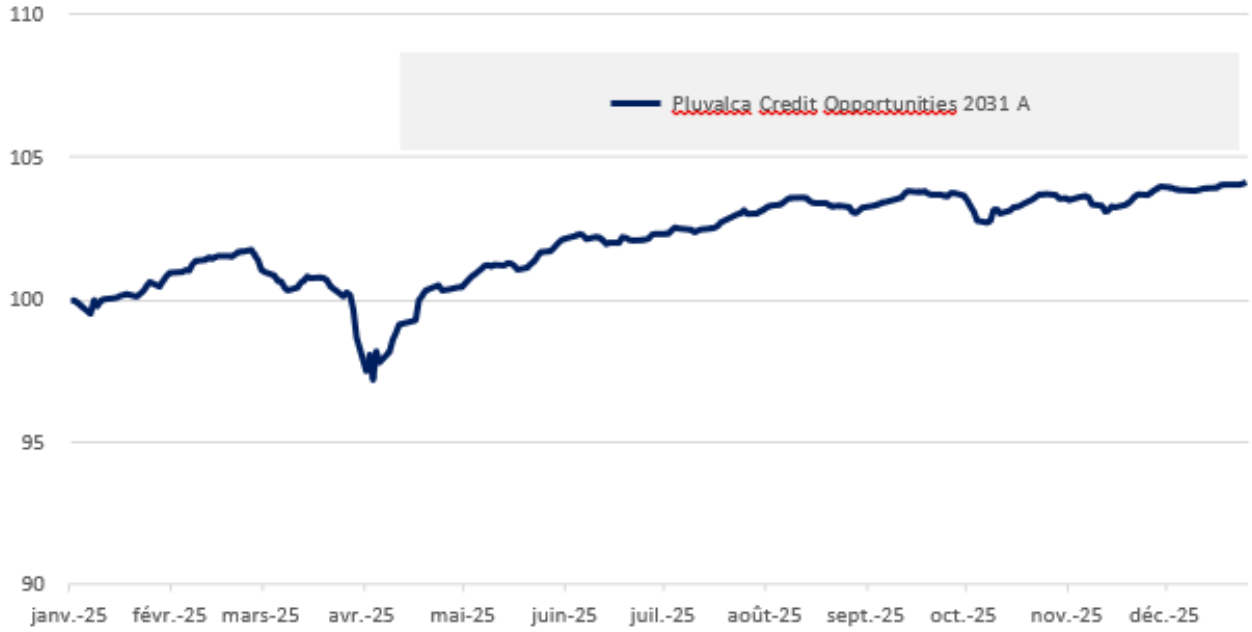
Source : Bloomberg / Montpensier Arbevel au 31 Décembre 2025

- **Données et Performances de Pluvalca Credit Opportunities 2031 au 31 décembre 2025**

Taille du FCP : 121.73 millions d'euros

		07/01/2025	31/12/2025
Valeur liquidative part A (€)		1 000.00	1 041.26
	Performance annuelle		*4.13%*
Valeur liquidative part B (€)		1 000.00	1 044.33
	Performance annuelle		*4.43%*
Valeur liquidative part D (€)		1 000.00	1 047.41
	Performance annuelle		*4.74%*
Valeur liquidative part I (€)		1 000.00	1 047.41
	Performance annuelle		*4.74%*

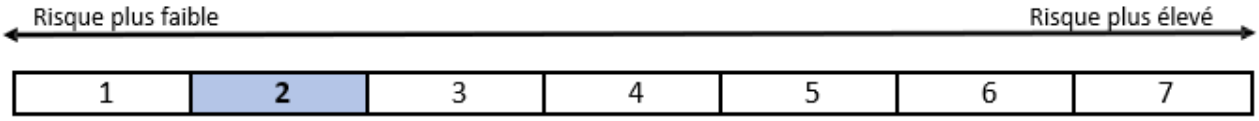
L'OPC a été créé le 7 janvier 2025.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

- **Risque global au 31/12/2025**

Le risque global de l'OPC calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2025, le fonds est exposé à hauteur de 93.57% en Obligations

	07/01/2025	31/12/2025	Variation
Actif Net Total	13 667 174.00	121 731 595.30	790.69%
Nombre de parts A	2 708.3170	20 954.8920	
ANC	*2 708 317*	*21 819 696*	
Nombre de parts B	2 432.5350	11 296.4160	
ANC	*2 432 535*	*11 797 295*	
Nombre de parts D	132.0000	1 964.2890	
ANC	*132 000*	*2 057 433*	
Nombre de parts I	8 394.3220	82 161.3520	
ANC	*8 394 322*	*86 057 172*	

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 07/01/2025 au 31/12/2025 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT-I	12.98%
RCSRDS 4 5/8 10/29/31	4.77%
BTF 0 02/11/26	4.75%
BTF 0 01/14/26	4.74%
IHOVER 7 11/15/31	4.64%
SOFTBK 5 3/4 07/08/32	4.50%
CSTM 5 3/8 08/15/32	4.21%
VMED 5 5/8 04/15/32	4.16%
DOBIM 5 3/8 11/15/31	4.12%
ILIADH 6 7/8 04/15/31	4.11%

** Actif Net moyen sur la période du 07/01/2025 au 31/12/2025*

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 07/01/2025 au 31/12/2025 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	en % de l'actif*
DOBIM 7 02/28/30	0.07%
FRFP 5 1/8 05/20/31	0.04%
ZFFNGR 6 1/8 03/13/29	0.03%
OI 5 1/4 06/01/29	0.02%
FNACFP 4 3/4 04/01/32	0.02%
ROSINI 6 3/4 12/31/29	0.02%
DELLTO Float 11/05/31	0.01%
PIAGIM 6 1/2 10/05/30	0.01%
ATLNSA 10 3/8 01/30/30	0.01%
SCHPFP 4 1/2 03/25/30	0.01%

** Actif Net moyen sur la période du 07/01/2025 au 31/12/2025*

- **Principales positions**

au 07/01/2025 :

Nom	en % de l'actif
-	0.00%
-	0.00%
-	0.00%
-	0.00%
-	0.00%
Total des 5 premières lignes	0.00%
Nombre de lignes en portefeuille	0

au 31/12/2025 :

Nom	en % de l'actif
Arbevel Short Term Credit I	4.49%
Digi Romania - 4.625% - 10/2031	1.65%
French Discount T-Bill - 0% - 01/2026	1.64%
French Discount T-Bill - 0% - 02/2026	1.64%
IHO Verwaltungs Gmbh Pik 7% 15/11/2031	1.61%
Total des 5 premières lignes	11.03%

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse		Contribution
	IHOVER 7 11/15/31	0.21%
	AMSSW 10 ½ 03/30/29	0.15%
	CECGR 6 ¼ 07/15/29	0.14%
	ALTAFP 5 ½ 10/02/31	0.14%
	CSTM 5 ⅜ 08/15/32	0.14%

A la baisse		Contribution
	INEGRP 7 ¼ 03/31/31	-0.14%
	MODULA 6 ½ 07/10/31	-0.09%
	MERLLN 7 ⅜ 06/15/30	-0.04%
	MODULA 6 ¾ 11/30/29	-0.04%
	GAMHOL 8 09/30/31	-0.03%

Source Montpensier Finance / Factset

61. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Arbevel a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Arbevel a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Arbevel, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Arbevel a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/compte-rendu-frais-d-intermediation.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE
Montpensier Arbevel considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_vote.pdf.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT
Montpensier Arbevel complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :
✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique_engagement.pdf.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Arbevel est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Arbevel, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Arbevel est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/engagement-investissement-responsable.

SFDR - TAXONOMIE
L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Arbevel, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Arbevel, disponible sur le site internet de Montpensier Arbevel : https://montpensier-arbevel.com/wp-content/uploads/documents/politique-esg.pdf

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe. Ainsi, les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 8 :
« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS
Montpensier Arbevel a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Arbevel à l'adresse suivante :

Montpensier Arbevel
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL
L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT
Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.
Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.
Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.
La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

MÉTHODOLOGIE NOTATION CRÉDIT EMETTTEURS
La gestion Taux de Montpensier Arbevel applique une méthodologie harmonisée de recours aux notations externes.

La note de crédit est un des critères d'investissement. Toutefois, la notation de crédit n'est que l'un des nombreux critères à considérer. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, le Comité d'analyse financière mis en place, privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion.

L'analyse qualitative du Comité d'analyse financière prend en compte plusieurs éléments, par exemple :
- La valorisation relative du titre en comparaison des obligations similaires en termes de secteurs, notations de crédit, maturités ou dates d'émission ;
- Les principaux aspects positifs sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les principaux risques spécifiques pesant sur la qualité de crédit de l'émetteur ;
- Les anticipations sur l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur.

POLITIQUE DE REMUNERATION
Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Arbevel vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Arbevel ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet https://montpensier-arbevel.com/informations-reglementaires, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 109 personnes, dont 71 « preneurs de risques », dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Arbevel ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2025 et variable perçu en 2025 au titre des années précédentes) : 14 569 K€, dont 8 796 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des « preneurs de risques » : 10 973 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS
Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER ARBEVEL
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact-opc@montpensier-arbevel.com

Le prospectus et les DICI sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier-arbevel.com

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	75 939,41	EUR	38,66	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**75 939,41**	**EUR**	**38,66**	**EUR**

62. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**104 444 252,97**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	104 444 252,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	**3 993 976,61**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	3 993 976,61
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**11 068 009,73**
OPCVM	11 068 009,73
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**119 506 239,31**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**637 215,74**
Comptes financiers	**1 689 233,87**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 326 449,61**
Total de l'actif I+II	**121 832 688,92**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Capitaux propres :	
Capital	116 404 959,41
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	5 326 635,89
Capitaux propres I	**121 731 595,30**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**121 731 595,30**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	101 093,62
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**101 093,62**
Total Passifs : I+II+III+IV	**121 832 688,92**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	1 686 868,62
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	27 355,45
Sous-total produits sur opérations financières	**1 714 224,07**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-469,51
Sous-total charges sur opérations financières	**-469,51**
Total revenus financiers nets (A)	**1 713 754,56**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-360 289,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-360 289,57**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**1 353 464,99**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**2 983 115,33**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**4 336 580,32**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-278 096,67
Frais de transactions externes et frais de cession	-24 995,30
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-303 091,97**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-1 916 257,71**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-2 219 349,68**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	746 604,12
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**746 604,12**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**2 462 801,13**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**3 209 405,25**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**5 326 635,89**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'échéance proposée (à l'horizon 2031 - soit environ 7 ans au moment de son lancement) en investissant principalement dans des obligations d'émetteurs privés à caractère spéculatif (à haut rendement), moyennant un risque de perte en capital lié à ce type d'instruments financiers.
L'objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du compartiment et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**121 731 595,30**
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A en EUR	
Actif net	21 819 695,87
Nombre de titres	20 954,892
Valeur liquidative unitaire	1 041,26
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,06
Capitalisation unitaire sur revenu	32,54
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B en EUR	
Actif net	11 797 295,13
Nombre de titres	11 296,416
Valeur liquidative unitaire	1 044,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,06
Capitalisation unitaire sur revenu	35,60
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D en EUR	
Actif net	2 057 432,75
Nombre de titres	1 964,289
Valeur liquidative unitaire	1 047,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,07
Distribution unitaire sur revenu	38,66
Crédit d'impôt unitaire (1)	(1)
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I en EUR	
Actif net	86 057 171,55
Nombre de titres	82 161,352
Valeur liquidative unitaire	1 047,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,07
Capitalisation unitaire sur revenu	38,66

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
Le premier exercice clos au 31 décembre 2025 a une durée exceptionnelle de 11 mois et 25 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.
5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.
Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.
La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.
Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
		Action A	**Action B**	**Action C**
Frais de gestion financière	Actif net	1.20 % TTC maximum l'an	0.90 % TTC maximum l'an	0,60 % TTC maximum l'an
Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0.10 % TTC taux forfaitaire maximum l'an	0.10 % TTC taux forfaitaire maximum l'an	0.10 % TTC taux forfaitaire maximum l'an
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs	Non significatifs	Non significatifs
Commissions de movement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : De 0 à 179.40 EUR TTC selon le type d'opération		
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant	Néant

*Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les frais d'enregistrement et référencement de l'OPCVM, les frais d'information des clients et distributeurs, les frais de données, tel le coût des indices de référence utilisés par l'OPC…, les frais dépositaire, juridique, audit, fiscalité…, les frais liés au respect d'obligations réglementaires et reporting régulateur, les frais opérationnels et frais liés à la connaissance client.

Le taux maximum forfaitaire indiqué pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci et à l'inverse si les frais réels sont supérieurs aux frais affichés le dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat du Compartiment et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

L'information relative à ces frais est décrite dans le rapport annuel du compartiment.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B	Capitalisation	Capitalisation
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025
Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	127 556 312,68
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 621 694,52
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 353 464,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-303 091,97
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	746 604,12
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**121 731 595,30**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A		
Actions souscrites durant l'exercice	22 835,705	23 397 601,47
Actions rachetées durant l'exercice	-1 880,813	-1 922 502,54
Solde net des souscriptions/rachats	20 954,892	21 475 098,93
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 954,892	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B		
Actions souscrites durant l'exercice	12 898,854	13 209 556,85
Actions rachetées durant l'exercice	-1 602,438	-1 636 101,85
Solde net des souscriptions/rachats	11 296,416	11 573 455,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 296,416	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D		
Actions souscrites durant l'exercice	2 354,033	2 419 552,17
Actions rachetées durant l'exercice	-389,744	-404 355,75
Solde net des souscriptions/rachats	1 964,289	2 015 196,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 964,289	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I		
Actions souscrites durant l'exercice	85 723,013	88 529 602,19
Actions rachetées durant l'exercice	-3 561,661	-3 658 734,38
Solde net des souscriptions/rachats	82 161,352	84 870 867,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	82 161,352	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A FR001400TS68	Capitalisation	Capitalisation	EUR	21 819 695,87	20 954,892	1 041,26
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B FR001400TS76	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 797 295,13	11 296,416	1 044,33
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D FR001400TS92	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	2 057 432,75	1 964,289	1 047,41
PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I FR001400TS84	Capitalisation	Capitalisation	EUR	86 057 171,55	82 161,352	1 047,41

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	104 444,25	102 870,24	1 574,01		
Titres de créances	3 993,98	3 993,98			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 689,23				1 689,23
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**106 864,22**	**1 574,01**		**1 689,23**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations					39 238,88	65 205,37	
Titres de créances	3 993,98						
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 689,23						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**5 683,21**				**39 238,88**	**65 205,37**	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	6 478,76	97 965,49	
Titres de créances	3 993,98		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**10 472,74**	**97 965,49**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	637 215,74
Total des créances		**637 215,74**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	83 301,88
	Autres dettes	17 791,74
Total des dettes		**101 093,62**
Total des créances et des dettes		**536 122,12**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	115 065,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	50 053,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 918,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	188 251,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			5 462 000,00
	FR001400L7Z2	ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	5 462 000,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**5 462 000,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	**4 336 580,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**4 336 580,32**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 336 580,32**

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	**682 037,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**682 037,74**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**682 037,74**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	682 037,74
Total	**682 037,74**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	**402 152,58**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**402 152,58**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**402 152,58**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	402 152,58
Total	**402 152,58**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	**75 941,71**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**75 941,71**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**75 941,71**
Affectation :	
Distribution	75 939,41
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2,30
Capitalisation	
Total	**75 941,71**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	1 964,289
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	38,66
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	**3 176 448,29**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 176 448,29**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 176 448,29**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 176 448,29
Total	**3 176 448,29**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-2 219 349,68**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-2 219 349,68**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-2 219 349,68**

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-399 477,53**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-399 477,53**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-399 477,53**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-399 477,53
Total	**-399 477,53**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-215 400,95**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-215 400,95**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-215 400,95**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-215 400,95
Total	**-215 400,95**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-37 463,06**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-37 463,06**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-37 463,06**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-37 463,06
Total	**-37 463,06**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 567 008,14**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1 567 008,14**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 567 008,14**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 567 008,14
Total	**-1 567 008,14**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES				**104 444 252,97**	**85,80**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**104 444 252,97**	**85,80**
Automobiles				**551 207,88**	**0,45**
MOTION FINCO SARL 7.375% 15-06-30	XS2623257503	EUR	600 000	551 207,88	0,45
Banques commerciales				**823 233,44**	**0,68**
FORD MOTOR CREDIT 4.448% 16-09-32	XS3181972962	EUR	800 000	823 233,44	0,68
Biens de consommation durables				**500 451,34**	**0,41**
INTL DESIGN GROUP E3R+3.875% 15-12-29	XS2957515252	EUR	500 000	500 451,34	0,41
Biotechnologie				**1 676 955,56**	**1,38**
CIDRON AIDA FINCO SARL 7.0% 27-10-31	XS3046352319	EUR	1 600 000	1 676 955,56	1,38
Composants automobiles				**3 712 692,22**	**3,05**
FORVIA 5.5% 15-06-31	XS2774392638	EUR	1 000 000	1 038 330,56	0,85
IHO VERWALTUNGS 7.0% 15-11-31	XS2905387697	EUR	1 800 000	1 963 345,00	1,62
VALEO 4.625% 23-03-32 EMTN	FR0014012SJ2	EUR	700 000	711 016,66	0,58
Construction et ingénierie				**1 059 130,00**	**0,87**
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	XS2842976875	EUR	1 000 000	1 059 130,00	0,87
Crédit à la consommation				**382 017,04**	**0,31**
INTL PERSONAL FINANCE 10.75% 14-12-29	XS2835773255	EUR	350 000	382 017,04	0,31
Distribution de produits alimentaires de première nécessité				**5 647 347,98**	**4,64**
BOOTS GROUP FINCO LP 5.375% 31-08-32	XS3134602070	EUR	1 600 000	1 694 596,89	1,39
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	XS2854329104	EUR	1 300 000	1 402 055,06	1,15
EROSKI SOCIEDAD CORPORATIVA 5.75% 15-05-31	XS3195078251	EUR	1 200 000	1 250 809,00	1,03
SAMMONTANA ITALIA E3R+3.75% 15-10-31	XS2902582357	EUR	250 000	255 707,86	0,21
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.75% 30-04-31	XS2967912887	EUR	1 100 000	1 044 179,17	0,86

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Eau				**1 201 766,14**	**0,99**
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 3.875% 31-01-31	XS3191437006	EUR	1 200 000	1 201 766,14	0,99
Emballage et conditionnement				**1 421 886,74**	**1,17**
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV 6.625% 15-07-30	XS3080735726	EUR	1 300 000	1 421 886,74	1,17
Epargne et prêts hypothécaires				**607 332,50**	**0,50**
CROWN EU HLD 3.75% 30-09-31	XS3188831658	EUR	600 000	607 332,50	0,50
Equipement et services pour l'énergie				**3 215 525,07**	**2,64**
OEG FINANCE 7.25% 27-09-29	XS2906227785	EUR	1 050 000	1 120 162,17	0,92
PAPREC 4.5% 15-07-32	XS3111831254	EUR	900 000	935 649,00	0,77
VIRIDIEN 8.5% 15-10-30	XS3023943692	EUR	1 200 000	1 159 713,90	0,95
FPI résidentielles				**1 728 632,11**	**1,42**
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	FR001400SVW1	EUR	1 600 000	1 728 632,11	1,42
Gestion et promotion immobilière				**1 449 087,50**	**1,19**
ACCORINVEST GROUP 5.625% 15-05-32	XS3049460242	EUR	1 400 000	1 449 087,50	1,19
Grands magasins et autres				**1 631 249,63**	**1,34**
PROSUS NV 2.031% 03-08-32 EMTN	XS2211183756	EUR	1 800 000	1 631 249,63	1,34
Hôtels, restaurants et loisirs				**4 382 113,40**	**3,60**
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	XS2831585786	EUR	1 100 000	1 141 622,68	0,94
INTRALOT FINANCE LUXEMBOURG 6.75% 15-10-31	XS3192259516	EUR	1 000 000	1 010 457,50	0,83
LHMC FINCO 2 SARL FIX 15-05-30	XS3049411971	EUR	823 828	868 130,37	0,71
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	XS2811764120	EUR	1 400 000	1 361 902,85	1,12
Logiciels				**2 935 080,44**	**2,41**
CONSTELLIUM SE 5.375% 15-08-32	XS2870878456	EUR	1 700 000	1 812 111,22	1,49
TEAMSYSTEM 5.0% 01-07-31	XS3101363011	EUR	1 100 000	1 122 969,22	0,92
Marchés de capitaux				**7 816 135,85**	**6,42**
ALBION FINANCING 1 SARL 5.375% 21-05-30	XS3066681704	EUR	1 300 000	1 363 600,69	1,12
ALEXANDRITE LAKE LUX HOLDINGS SARL 6.75% 30-07-30	XS3104473312	EUR	1 100 000	1 155 970,75	0,95

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	XS2761223127	EUR	1 300 000	1 388 793,32	1,14
OVH GROUPE SAS 4.75% 05-02-31	XS2992020037	EUR	671 000	684 162,78	0,56
QPARK HOLDING I BV 4.25% 01-09-30	XS3090067805	EUR	800 000	824 755,11	0,68
QPARK HOLDING I BV 5.125% 15-02-30	XS2848642984	EUR	500 000	526 074,20	0,43
UNITED GROUP BV 6.25% 31-01-32	XS3250465385	EUR	400 000	403 419,11	0,33
UNITED GROUP BV 6.5% 31-10-31	XS2919880679	EUR	1 400 000	1 469 359,89	1,21
Médias				**3 303 571,97**	**2,71**
IPD 3 BV 5.5% 15-06-31	XS3067907140	EUR	1 100 000	1 118 706,11	0,92
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.875% 15-02-30	XS2998755040	EUR	1 400 000	1 327 938,11	1,09
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	XS2914769299	EUR	900 000	856 927,75	0,70
Papier et industrie du bois				**2 923 357,06**	**2,40**
FIBER BID 6.125% 15-06-31	XS2821787962	EUR	800 000	795 933,69	0,65
PROGROUP AG 5.375% 15-04-31	DE000A383CE8	EUR	1 100 000	1 139 818,37	0,94
SAPPI PAPIER 4.5% 15-03-32	XS3017017990	EUR	1 000 000	987 605,00	0,81
Producteur et commerce d'énergie indépendants				**1 149 418,72**	**0,94**
CONTOURGLOBAL POWER 5.0% 28-02-30	XS2988562554	EUR	1 100 000	1 149 418,72	0,94
Produits alimentaires				**2 157 853,07**	**1,77**
FRONERI LUX FINCO SARL 4.75% 01-08-32	XS3123695671	EUR	1 300 000	1 340 006,78	1,10
NEXTURE E3R+4.0% 30-07-32	XS3111001817	EUR	800 000	817 846,29	0,67
Produits chimiques				**670 695,46**	**0,55**
INEOS FINANCE 7.25% 31-03-31	XS3192215492	EUR	758 000	670 695,46	0,55
Produits de soins personnels				**914 749,53**	**0,75**
ONTEX GROUP NV 5.25% 15-04-30	BE6362174417	EUR	900 000	914 749,53	0,75
Produits pharmaceutiques				**7 562 118,57**	**6,21**
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.125% 15-06-31	XS3087220664	EUR	1 300 000	1 336 092,33	1,10
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	XS2618867159	EUR	300 000	314 752,89	0,26
DOLCETTO HOLD 5.625% 14-07-32	XS3106724241	EUR	1 400 000	1 450 102,50	1,19
GRUENENTHAL 4.625% 15-11-31	XS2951378434	EUR	1 600 000	1 632 141,78	1,34

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEOPHARMED GENTILI 7.125% 08-04-30	XS2797353401	EUR	1 300 000	1 374 972,07	1,13
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES 4.375% 09-05-30	XS2406607171	EUR	600 000	621 393,33	0,51
TEVA PHARMA FINANCIAL IV 4.125% 01-06-31	XS3081797964	EUR	800 000	832 663,67	0,68
Produits pour l'industrie du bâtiment				**1 035 160,41**	**0,85**
DOMETIC GROUP AB 5.0% 11-09-30	XS3176804576	EUR	1 000 000	1 035 160,41	0,85
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication				**1 126 438,25**	**0,93**
AMSOSRAM AG 10.5% 30-03-29	XS2724532333	EUR	1 050 000	1 126 438,25	0,93
Services aux collectivités				**2 011 908,33**	**1,65**
RCS RDS 4.625% 29-10-31	XS3216614084	EUR	2 000 000	2 011 908,33	1,65
Services aux entreprises				**9 931 798,96**	**8,16**
AEGIS LUX 1A S RL 5.625% 29-10-31	XS3213252540	EUR	1 400 000	1 434 562,50	1,18
APCOA GROUP 6.0% 15-04-31	XS2911131253	EUR	1 400 000	1 447 385,08	1,19
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	XS2690055996	EUR	1 100 000	1 156 176,39	0,95
CMA CGM 4.875% 15-01-32	XS3193815977	EUR	1 143 000	1 121 044,88	0,92
ELIOR GROUP SCA 5.625% 15-03-30	XS2980875376	EUR	800 000	844 302,00	0,69
GRUPPO SAN DONATO 6.5% 31-10-31	XS3212436813	EUR	1 100 000	1 134 091,44	0,93
ITELYUM REGENERATION 5.75% 15-04-30	XS3041347637	EUR	1 100 000	1 114 589,06	0,92
LORCA TELECOM BONDCO SAU 5.75% 30-04-29	XS2809217263	EUR	250 000	264 672,36	0,22
MAHLESTIFTUNG 7.125% 15-07-32	XS3108519227	EUR	1 300 000	1 414 975,25	1,16
Services aux professionnels				**1 033 330,30**	**0,85**
VILLA DUTCH BIDCO BV 9.0% 03-11-29	XS2541618299	EUR	1 000 000	1 033 330,30	0,85
Services clientèle divers				**1 975 100,53**	**1,62**
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	XS2806449190	EUR	1 400 000	1 461 566,16	1,20
KAPLA 5.0% 30-04-31	XS2971567560	EUR	500 000	513 534,37	0,42
Services de télécommunication diversifiés				**2 038 978,84**	**1,67**
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	XS2810807094	EUR	1 600 000	1 732 148,44	1,42
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23-10-31	FR001400TG54	EUR	300 000	306 830,40	0,25

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication mobile				**2 091 864,31**	**1,72**
SOFTBANK GROUP 5.75% 08-07-32	XS2854423469	EUR	1 800 000	1 881 253,50	1,55
SOFTBANK GROUP 5.875% 10-07-31	XS3109835192	EUR	200 000	210 610,81	0,17
Services financiers diversifiés				**16 512 266,96**	**13,57**
BCPE MAX DUTCH BIDCO BV 6.75% 30-05-30	XS3045391607	EUR	1 400 000	1 278 424,00	1,05
BUBBLES BID 6.5% 30-09-31	XS2904660755	EUR	1 400 000	1 464 088,89	1,20
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	XS2792575453	EUR	1 300 000	1 371 768,67	1,13
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15-07-31	XS2623489627	EUR	1 500 000	1 668 097,83	1,37
DOVALUE 5.375% 15-11-31	XS3221873600	EUR	1 700 000	1 742 794,43	1,43
LOTTOMATICA GROUP 4.875% 31-01-31	XS3047452316	EUR	700 000	727 598,67	0,60
MKT BID FIN 6.75% 31-01-31	XS3121788692	EUR	1 000 000	1 025 772,50	0,84
MOBILUX FINANCE SAS 7.0% 15-05-30	XS2810278163	EUR	1 600 000	1 686 435,56	1,39
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.75% 15-06-31	XS3091295801	EUR	200 000	204 152,78	0,17
SHERWOOD FINANCING 7.625% 15-12-29	XS2953568479	EUR	800 000	784 359,23	0,64
VMED O2 UK FINANCING I 5.625% 15-04-32	XS2796600307	EUR	1 700 000	1 738 108,40	1,43
VOLKSWAGEN BANK 3.75% 10-12-32	XS3249928394	EUR	500 000	498 235,62	0,41
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	XS2859406139	EUR	829 500	899 829,16	0,74
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	XS3091660194	EUR	1 300 000	1 422 601,22	1,17
Services liés aux technologies de l'information				**2 697 068,45**	**2,22**
ENGINEERING INGEGNERIA INFORMATICA 8.625% 15-02-30	XS2988687682	EUR	1 100 000	1 206 485,96	0,99
TDC NET AS 6.5% 01-06-31 EMTN	XS2615584328	EUR	1 300 000	1 490 582,49	1,23
Soins et autres services médicaux				**2 586 841,74**	**2,13**
MEHILAINEN YHTYMA OY 5.125% 30-06-32	XS3094324368	EUR	1 100 000	1 119 625,99	0,92
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	XS2920589699	EUR	1 400 000	1 467 215,75	1,21
Textiles, habillement et produits de luxe				**1 979 886,67**	**1,63**
BEACH ACQUISITION BIDCO LLC 5.25% 15-07-32	XS3109433048	EUR	1 400 000	1 463 157,50	1,21
LEVI STRAUSS 4.0% 15-08-30	XS3124322424	EUR	500 000	516 729,17	0,42

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Code ISIN	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES DE CRÉANCES				**3 993 976,61**	**3,28**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				**3 993 976,61**	**3,28**
Services aux collectivités				**3 993 976,61**	**3,28**
FRAN TREA BILL BTF ZCP 14-01-26	FR0128983980	EUR	2 000 000	1 998 587,31	1,64
FRENCH REPUBLIC ZCP 11-02-26	FR0129132694	EUR	2 000 000	1 995 389,30	1,64
TITRES D'OPC				**11 068 009,73**	**9,09**
OPCVM				**11 068 009,73**	**9,09**
Gestion collective				**11 068 009,73**	**9,09**
ARBEVEL SHORT TERM CREDIT I	FR001400L7Z2	EUR	5 000	5 462 000,00	4,49
Union Plus IC	FR0000009987	EUR	27	5 606 009,73	4,60
Total				**119 506 239,31**	**98,17**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	119 506 239,31
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 326 449,61
Autres passifs (-)	-101 093,62
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**121 731 595,30**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 A	EUR	20 954,892	1 041,26
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 B	EUR	11 296,416	1 044,33
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 D	EUR	1 964,289	1 047,41
Action PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 I	EUR	82 161,352	1 047,41

63. ANNEXE(S)

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 A

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2031 A**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400TS68**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action A capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'échéance proposée (à l'horizon 2031 - soit environ 7 ans au moment de son lancement) en investissant principalement dans des obligations d'émetteurs privés à caractère spéculatif (à haut rendement), moyennant un risque de perte en capital lié à ce type d'instruments financiers. L'objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du compartiment et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2031, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire ayant une d'échéance d'au plus un an après le 31 décembre 2031, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
Le compartiment pourra être exposé, durant la période de constitution et de liquidation du compartiment, jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire. En dehors de ces périodes, l'exposition du compartiment aux instruments du marché monétaire ne pourra dépasser 10% de son actif net.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux et monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture). Le compartiment pourra être exposé aux titres subordonnés dans la limite de 10% de son actif net.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents. Le compartiment investira majoritairement dans des obligations à caractère spéculatif (à haut rendement), de telle sorte que l'exposition du compartiment aux obligations de type Investment Grade ne pourra dépasser 50% de l'actif net du compartiment.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net. Le compartiment pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois notamment pendant sa phase de lancement et à maturité.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 7 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 A

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 7 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**7 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	961 €	8 453 €
	Rendement annuel moyen	-90.4%	-2.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 527 €	10 531 €
	Rendement annuel moyen	-14.7%	0.7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 572 €	12 368 €
	Rendement annuel moyen	5.7%	3.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 187 €	14 209 €
	Rendement annuel moyen	21.9%	5.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2016 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2018 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2015 à 09/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 A

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 7 ans
Coûts totaux	163 €	1 486 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.63%	2.12% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (7 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 5.21% avant déduction des coûts et de 3.08% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.30% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	130 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 7 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 7 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 B

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2031 B**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400TS76**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action B capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'échéance proposée (à l'horizon 2031 - soit environ 7 ans au moment de son lancement) en investissant principalement dans des obligations d'émetteurs privés à caractère spéculatif (à haut rendement), moyennant un risque de perte en capital lié à ce type d'instruments financiers. L'objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du compartiment et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2031, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire ayant une d'échéance d'au plus un an après le 31 décembre 2031, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
Le compartiment pourra être exposé, durant la période de constitution et de liquidation du compartiment, jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire. En dehors de ces périodes, l'exposition du compartiment aux instruments du marché monétaire ne pourra dépasser 10% de son actif net.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux et monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture). Le compartiment pourra être exposé aux titres subordonnés dans la limite de 10% de son actif net.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents. Le compartiment investira majoritairement dans des obligations à caractère spéculatif (à haut rendement), de telle sorte que l'exposition du compartiment aux obligations de type Investment Grade ne pourra dépasser 50% de l'actif net du compartiment.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net. Le compartiment pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois notamment pendant sa phase de lancement et à maturité.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 7 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 B

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 7 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**7 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	958 €	8 437 €
	Rendement annuel moyen	-90.4%	-2.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 531 €	10 537 €
	Rendement annuel moyen	-14.7%	0.8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 569 €	12 367 €
	Rendement annuel moyen	5.7%	3.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 185 €	14 208 €
	Rendement annuel moyen	21.8%	5.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2016 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2018 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2015 à 09/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 B

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 7 ans
Coûts totaux	133 €	1 203 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.33%	1.72% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (7 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.8% avant déduction des coûts et de 3.08% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.00% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	100 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 7 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 7 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 D

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2031 D**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400TS92**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com

Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025 — Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action D capitalise et/ou distribue (et/ou reporte) les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'échéance proposée (à l'horizon 2031 - soit environ 7 ans au moment de son lancement) en investissant principalement dans des obligations d'émetteurs privés à caractère spéculatif (à haut rendement), moyennant un risque de perte en capital lié à ce type d'instruments financiers. L'objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du compartiment et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2031, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire ayant une d'échéance d'au plus un an après le 31 décembre 2031, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
Le compartiment pourra être exposé, durant la période de constitution et de liquidation du compartiment, jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire. En dehors de ces périodes, l'exposition du compartiment aux instruments du marché monétaire ne pourra dépasser 10% de son actif net.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux et monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture). Le compartiment pourra être exposé aux titres subordonnés dans la limite de 10% de son actif net.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents. Le compartiment investira majoritairement dans des obligations à caractère spéculatif (à haut rendement), de telle sorte que l'exposition du compartiment aux obligations de type Investment Grade ne pourra dépasser 50% de l'actif net du compartiment.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net. Le compartiment pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois notamment pendant sa phase de lancement et à maturité.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 7 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 D

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 7 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**7 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	943 €	8 446 €
	Rendement annuel moyen	-90.6%	-2.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 535 €	10 544 €
	Rendement annuel moyen	-14.7%	0.8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 567 €	12 366 €
	Rendement annuel moyen	5.7%	3.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 183 €	14 206 €
	Rendement annuel moyen	21.8%	5.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2016 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2018 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2015 à 09/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 D

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 7 ans
Coûts totaux	103 €	924 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.03%	1.32% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (7 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.4% avant déduction des coûts et de 3.08% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.70% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	70 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 7 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 7 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**Pluvalca Credit Opportunities 2031 I**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400TS84**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 31 décembre 2025		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (Compartiment de la Sicav Pluvalca). L'action I capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

PLUVALCA CREDIT OPPORTUNITIES 2031 a pour objectif de valoriser le portefeuille à l'échéance proposée (à l'horizon 2031 - soit environ 7 ans au moment de son lancement) en investissant principalement dans des obligations d'émetteurs privés à caractère spéculatif (à haut rendement), moyennant un risque de perte en capital lié à ce type d'instruments financiers. L'objectif est fondé sur les conditions de marché au moment de l'ouverture du compartiment et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une garantie. En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra, avant l'échéance du 31/12/2031, procéder à une liquidation ou une fusion du compartiment.
Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, sur des titres de nature obligataire ayant une d'échéance d'au plus un an après le 31 décembre 2031, et qui seront représentatifs des anticipations de l'équipe obligataire de la Société de Gestion sur les marchés de crédit de qualité investissement et haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) émis par des sociétés domiciliées dans des pays membres de l'OCDE. Le compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OCDE, y compris dans les pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La stratégie est dite « buy & maintain ». Elle permet dans une stratégie de portage des obligations de type « credit » d'aller, dans la majorité des cas, porter jusqu'à l'échéance l'obligation, tout en autorisant l'équipe de gestion de réagir dans l'intérêt des actionnaires afin de maintenir l'objectif de rendement actuariel sur la base de l'analyse fondamentale réalisée. Des arbitrages seront donc autorisés en cours de vie. La Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages dans l'intérêt des actionnaires, en cas de nouvelles opportunités de marché ou de l'arrivée à échéance des titres détenus ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le gérant s'attachera à sélectionner les émissions qui, d'après ses convictions, lui semblent être les plus attrayantes afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille.
Le compartiment pourra être exposé, durant la période de constitution et de liquidation du compartiment, jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire. En dehors de ces périodes, l'exposition du compartiment aux instruments du marché monétaire ne pourra dépasser 10% de son actif net.
L'exposition maximale du compartiment au marchés titres de créances (OPC et dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (taux et monétaire) auxquels le compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture). Le compartiment pourra être exposé aux titres subordonnés dans la limite de 10% de son actif net.
Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
- Jusqu'à 100% en instruments de taux, du secteur public et privé, libellés en euro, d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations, dont (i) 0% à 100% en instruments y compris taux spéculatifs ou une notation jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion, ou non notés et (ii) 0% à 20% en instruments de taux de pays émergents. Le compartiment investira majoritairement dans des obligations à caractère spéculatif (à haut rendement), de telle sorte que l'exposition du compartiment aux obligations de type Investment Grade ne pourra dépasser 50% de l'actif net du compartiment.
- La fourchette de sensibilité exposée au risque de taux est comprise entre 0 et +6.
- Pas d'exposition au risque de change (couverture systématique).

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif net. Le compartiment pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois notamment pendant sa phase de lancement et à maturité.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 7 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 I

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.

La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ◄ ► Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 7 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**7 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	943 €	8 446 €
	Rendement annuel moyen	-90.6%	-2.4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 535 €	10 544 €
	Rendement annuel moyen	-14.7%	0.8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 567 €	12 366 €
	Rendement annuel moyen	5.7%	3.1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 183 €	14 206 €
	Rendement annuel moyen	21.8%	5.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2016 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 08/2018 à 08/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2015 à 09/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Pluvalca Credit Opportunities 2031 I

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 7 ans
Coûts totaux	103 €	924 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-1.03%	1.32% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (7 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 4.4% avant déduction des coûts et de 3.08% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Il n'y a pas de frais d'entrée prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.70% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	70 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.33% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 7 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 7 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande.
l'article 8 "Emission et rachat des actions" des statuts de la SICAV disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.
Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Pluvalca Credit Opportunities 2031

Identifiant d'entité juridique :
969500FYCR7ISM0NAX34

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ X Non
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% de l'actif net du fonds**	X **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 3.7% d'investissements durables**
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	X ayant un objectif social
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___% de l'actif net du fonds**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR), et ce afin de prendre en compte la gestion des implications environnementales et sociales de son portefeuille.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds a intégré des critères ESG afin de définir son univers investissable. Cette stratégie a été mise en œuvre par le biais de :

- Un filtrage négatif, excluant :
  - Les activités visées par la politique d'exclusions de Montpensier Arbevel ;
  - Les émetteurs soumis à une Controverse Rouge selon MSCI ESG Research. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption), et ;

- Un filtrage positif, correspondant à une note ESG via une approche best-in-class :
  - Au minimum 50% des sous-jacents présentent une note supérieure ou égale à B, sur une échelle allant de CCC à AAA. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research. Elles ont pu être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Le Fonds a investi 3,7% de son actif net dans des investissements durables présentant une contribution à un objectif durable.

Aucun indice de référence non financier n'avait été désigné dans le but de déterminer si le Fonds atteint les caractéristiques environnementales ou sociales promues.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Les indicateurs suivants sont utilisés pour démontrer que le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (les résultats sont présentés sur la base du portefeuille investi, excluant les liquidités et les quasi-liquidités) :

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Part des investissements conformes à la politique d'exclusion de Montpensier Arbevel	100%	ND	ND
Part des investissements notés B ou plus (sur une échelle allant de CCC à AAA)	52%	ND	ND
Part des investissements respectant la méthodologie d'investissements durables de Montpensier Arbevel	2,6%	ND	ND

Source Montpensier Arbevel à partir des données MSCI

Ces indicateurs sont des indicateurs de durabilité depuis 2025. Pas de comparaison historique possible.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Comme présenté ci-dessus.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Bien qu'il ne poursuive pas d'objectif d'investissement durable, le Fonds a investi 3,7% de ses actifs dans des investissements durables, tels que définis par Montpensier Arbevel, présentant une contribution à un objectif durable, à travers une double approche :

- Une analyse de la contribution des sous-jacents au Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies via la méthode propriétaire best-in-universe MIA (Montpensier Arbevel Impact Assessment) :
  - Cette méthode s'appuie sur l'intégralités desles 17 ODD regroupés selon leur appartenance à une thématique environnementale ou sociales. La contribution à un objectif de durabilité fondée sur les ODD de l'ONU est appréciée par l'analyse qualitative des valeurs, dans l'objectif d'identifier et d'analyser la contribution des entreprises sur l'environnement et la société. ;
  - Nous identifions ainsi la contribution positive ou négative de chaque valeur, selon les résultats de l'analyse qualitative. Nous considérons que les entreprises dont la contribution à un ODD est positive contribuent positivement à un objectif de durabilité, qu'il soit social ou environnemental selon notre classification propriétaire

- Une analyse qualitative de la gouvernance des entreprises via la méthode propriétaire MGF (Montpensier Arbevel Governance Flag) qui met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance et dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Cette analyse s'appuie sur une liste de sous-critères répartis autour de 4 axes :
  - Conseil d'administration (taux d'indépendance, diversité, …),
  - Rémunération (transparence des critères de rémunération, …),
  - Structure actionnariale (présence d'actionnaire majoritaire, …), et
  - Pratiques comptables (avis des auditeurs financiers sur les comptes de l'entreprises, …).

A titre informatif, les entreprises identifiées par Montpensier Arbevel comme de Type I (part verte supérieure à 50% du chiffre d'affaires) ou II (part verte comprise entre 10% et 50% du chiffre d'affaires) au regard de la définition du label Greenfin, contribuent également positivement et entièrement à un objectif de durabilité. De même, une entreprise ayant une contribution positive à un ODD contribue entièrement à un objectif d'investissement durable, selon la méthode propriétaire de Montpensier Arbevel. La part verte des sociétés est évaluée par le pourcentage des revenus générés par des activités qui contribuent positivement à la transition climatique (ie, 8 activités économiques « vertes », anciennement « éco-activités » définies par le label Greenfin). Aucune entreprise en portefeuille n'était concernée par cette catégorisation au cours de la période.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan

La Société de Gestion a appliqué une méthodologie propriétaire afin de respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (« do no significant harm ») aux investissements durables du Fonds, dans l'objectif deet ainsi s'assurer que ces investissements durables n'incluent pas :
o des investissements causant un préjudice significatif à l'un des indicateurs d'incidence négative (« PAI ») que la Société de Gestion est tenue de prendre en compte conformément au règlement SFDR ;
o des investissements ne respectant pas les garanties sociales minimales prévues par le règlement SFDR.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La Société de Gestion a évalué tous les investissements durables du fonds par rapport aux indicateurs PAI qui doivent obligatoirement être pris en compte en vertu du règlement SFDR. Pour ce faire, Montpensier Arbevel utilise une combinaison de tests quantitatifs et qualitatifs, en s'appuyant sur des données tierces – fournies par l'entreprise ou MSCI ESG Research – disponibles pour chaque PAI. La Société de Gestion applique différents types de seuils aux PAI afin d'évaluer si un investissement est susceptible de causer un préjudice important :

o Seuils absolus : la performance de l'entreprise dépasse un seuil prédéfini, fondé sur une mesure quantitative ou une évaluation qualitative (score, flag….), en référence à un univers.

o Seuils relatifs : la performance de l'entreprise excède un seuil quantitatif établi en comparaison avec un sous-ensemble d'entreprises d'un même secteur, d'une même taille ou d'un même marché, et ayant été identifié comme ayant l'impact le plus négatif sur le PAI évalué.

o Seuils liés aux controverses : la performance de l'entreprise, au regard des controverses, est évaluée qualitativement et se situant au niveau le plus élevé d'impact dommageable.

Pour certains PAI environnementaux, une dérogation peut être accordée aux entreprises dont une part substantielle des revenus provient d'activités visant directement à atténuer ces dommages environnementaux (selon la Taxonomie Européenne).

La pertinence et la couverture des PAIs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les seuils sont réexaminés chaque semestre. Lorsqu'il apparaît, selon la méthodologie PAI mise en oeuvre par Montpensier Arbevel, qu'un investissement pourrait causer un préjudice important, la Société de Gestion procède à des analyses complémentaires afin de vérifier la fiabilité des données fournies par MSCI ESG Research et de confirmer la pertinence de l'évaluation réalisée. Si, à l'issue de cette analyse interne, il conclut que l'émetteur ne présente pas de risque significatif, l'investissement peut être réintégré et une justification dûment consignée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont été intégrés dans la méthodologie.

En effet, Montpensier Arbevel exclut de l'univers d'investissement les sous-jacents qui ne sont pas alignées à certaines normes et conventions internationales, notamment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPBHR).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Dans le cadre de ses investissements durables, le Fonds a pris en compte les indicateurs d'incidences négatives obligatoires investissements durables, comme décrit ci-dessus en réponse à la question : « Comment les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? ».

Concernant la part du Fonds qui n'était pas composée d'investissements durables, la Société de Gestion a également pris en compte les PAIs à travers une combinaison de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles) et d'engagement comme suit :

o Exclusions : le Fonds applique des règles d'exclusion normatives, basées sur les activités et sur les secteurs, couvrant certains des indicateurs d'incidences négatives listés par le règlement SFDR (énergies fossiles, normes internationales et droits de l'Homme…) ;

o Intégration des critères ESG : exclusion des émetteurs notés CCC par MSCI ESG Research.

o Engagement : l'engagement est un processus continu et orienté vers un objectif, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille. Les activités d'engagement poursuivent deux grands objectifs : encourager un émetteur à améliorer la manière dont il intègre les dimensions environnementales et sociales, et/ou encourager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales, relatives aux droits humains ou autres enjeux de durabilité ayant une importance pour la société et l'économie mondiale.

o Vote : La politique de vote de Montpensier Arbevel repose sur une analyse holistique des enjeux à long terme susceptibles d'influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Politique de vote de la Société de Gestion.

La pertinence et la couverture de chaque PAI dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 31 Décembre 2025

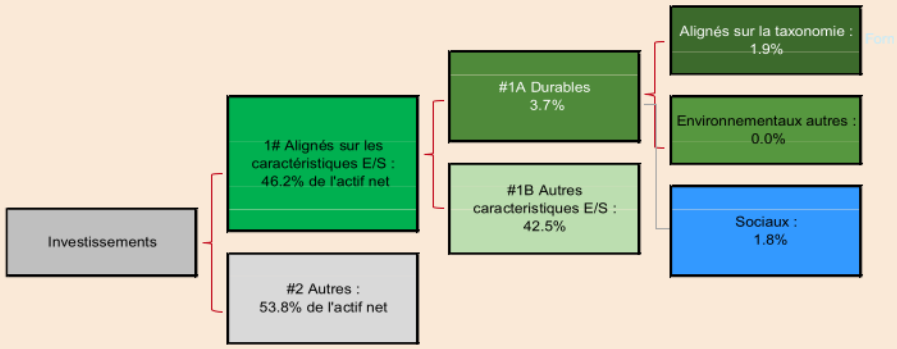
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Digi Romania - 4.625% - 10/2031	Communications	1,65%	Roumanie
French Discount T-Bill - 0% - 01/2026	Government	1,64%	France
French Discount T-Bill - 0% - 02/2026	Government	1,64%	France
IHO Verwaltungs Gmbh Pik 7% 15/11/2031	Consumer, Cyclical	1,61%	Allemagne
Softbank Group Corp - 5.75% - 07/2032	Communications	1,55%	Japon
Constellium - 5.375% - 08/2032	Basic Materials	1,49%	États-Unis
Dobank - 5.375% - 11/2031	Financial	1,43%	Italie
VMED O2 UK Financing I 5.625% 15/04/203	Communications	1,43%	Royaume-Uni
Iliad Holding 6.875% 15/04/2031	Communications	1,42%	France
Altarea - 5.5% - 10/2031	Financial	1,42%	France
Boots Group Finco - 5.375% - 08/2032	Consumer, Cyclical	1,39%	Royaume-Uni
Mobilux Finance 7% 15/05/2030	Consumer, Cyclical	1,39%	France
Cidron Aida Finco Sarl 7.0% 27/10/2031	Consumer, Non-Cyclical	1,38%	Luxembourg
Dana Financing Lux Sarl 8.5% 15/07/2031	Consumer, Cyclical	1,37%	États-Unis
Gruenenthal Gmbh 4.625% 15/11/2031	Consumer, Non-Cyclical	1,34%	Allemagne
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/25		22,1%	

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs ICB - Industries	% AUM Portefeuille investi
Consumer Discretionary	26,8%
Consumer Staples	23,2%
Telecommunications	14,3%
Technology	6,7%
Financials	4,8%
Others	4,4%
Industrials	4,2%
Utilities	3,9%
Health Care	0,0%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**88,2%**

Sous-secteurs ICB - Supersector	% AUM Portefeuille investi
Technology	6,7%
Utilities	3,9%
Industrial Goods and Services	4,2%
Health Care	0,0%
Automobiles and Parts	26,8%
Insurance	4,8%
Financial Services	0,0%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	23,2%
Media	0,0%
Telecommunications	14,3%
Banks	0,0%
Construction and Materials	0,0%
Others	4,4%
Pourcentage de l'actif net du fonds au 31/12/25	**88,2%**

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [1] ***?***

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

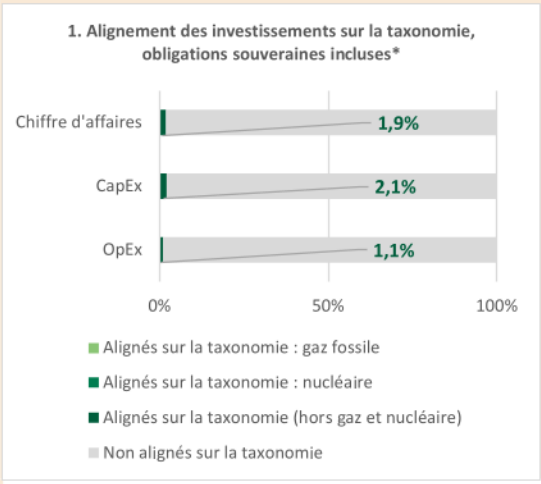
☒ Non

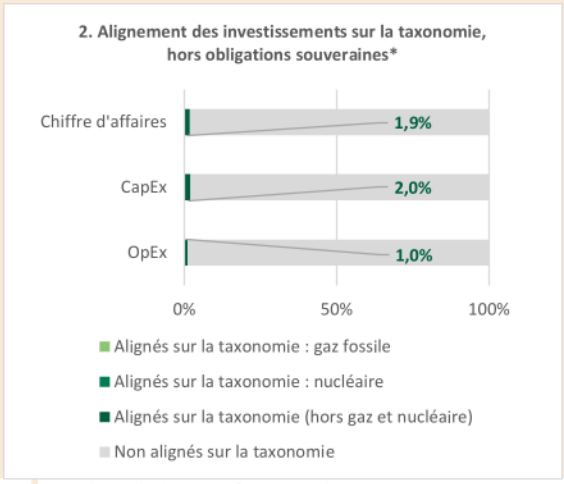
Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Le graphique de droite représente 97% des investissements totaux

**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*
Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research.
Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

	31/12/2025	
Type d'activité	**Transitoire (% AUM)**	**Habilitante (% AUM)**
Chiffre d'affaires	0,0%	0,0%
CapEx	0,0%	0,0%

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	31/12/25	31/12/24	29/12/23
Alignement Taxonomie	**% AUM**	**% AUM**	**% AUM**
Pluvalca Credit Opportunities 2031	1,9%	ND	ND

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 0.0% du Fonds était composé d'investissements durables ayant un objectif environnemental, qui n'était pas aligné sur la taxonomie européenne. La taxonomie de l'UE ne couvre pas de manière exhaustive tous les secteurs et industries, ni même l'ensemble des objectifs environnementaux. En conséquence, la Société de Gestion a utilisé sa propre méthodologie afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. Le Fonds ne s'est pas engagé à consacrer une part minimale de ses investissements durables à des objectifs environnementaux alignés sur la Taxonomie européenne.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 0.2% des investissements étaient considérés durables sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et éventuels OPC ou produits dérivés de couverture, ainsi que les sous-jacents non notés sont inclus dans la catégorie « Autres » et réprésentent 53,8% de l'actif net du Fonds. Ces investissements ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, la Société de Gestion s'est assurée que les investissements du Fonds soient conformes à ses caractéristiques environnementales et sociales. Les éventuels investissements détenus par le Fonds qui sont devenus restreints après leur acquisition ont été cédés, conformément au dispositif mis en place au sein de la Société de Gestion.

En outre, la Société de Gestion monitore les progrès ou les détériorations de la performance en matière de durabilité des titres détenus par le Fonds, sur la base de sa méthodologie interne et des notes ESG. La Société de Gestion a également engagé un dialogue avec certains sous-jacents concernant leurs pratiques de durabilité et d'éventuelles controverses, afin de favoriser les meilleures pratiques. Ces activités d'engagement ont également contribué, de manière qualitative et non contraignante, à l'évaluation des indicateurs d'incidences négatives principales (PAI) et de la bonne gouvernance.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le Fonds n'a pas eu recours à un indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable